



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**Humanités Nouvelles-Fernand Braudel  
Littératures, Imaginaires, Sociétés**

**Université d'Augsbourg**

**Thèse**

**Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de**

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE**

**Mention : Langues et littératures françaises**

**par Elysé DJELY**

**Sous la direction de Sylvie CAMET et de Rotraud VON KULESSA**

**L'image de la femme béninoise dans la littérature  
contemporaine au Bénin**

**Le 20 octobre 2022**

**Membres du jury :**

**Directrices de thèse :**

**Madame Sylvie CAMET**

**Professeure, Université de  
Lorraine, Nancy**

**Madame Rotraud VON  
KULESSA**

**Professeure, Universität  
Augsburg, Augsburg**

**Président du Jury**

**Madame Marie-Emmanuelle  
PLAGNOL**

**Professeure, Université Paris-  
Est, Paris**

**Rapporteur :**

**Monsieur Pascal Okri TOSSOU**

**Professeur, Université  
d'Abomey-Calavi, Abomey-  
Calavi**

## **Remerciements**

J'ai à cœur d'exprimer, ici, ma gratitude à mes deux directrices de recherche, Madame Sylvie Camet, Madame Rotraud von Kulesa, ainsi qu'aux membres de mon comité de suivi, Madame Aude Preta-de Beaufort, Madame Sabine Schwarze pour le suivi régulier de mon présent travail. Je remercie très sincèrement les femmes auteures béninoises ayant répondu à mes questionnaires de recherche : Euphrasie Calmont, Hortence Mayaba, Béatrice Lalinon Gbado, Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Anna Baï Dangnivo, Ganiath Bello, Esther Doko, Mireille Gandébagni, Carmen Fifamè Toudonou, Myrtille Haho, Queen Albine.

Je tiens aussi à remercier particulièrement Mesdames Adélaïde Fassinou, Euphrasie Calmont et Sophie Adonon pour la documentation fournie. Mes remerciements vont à l'endroit de Gaëtan Morel pour la relecture attentive et patiente du texte final.

En outre, de nombreux remerciements vont à mes chères co-doctorantes : Chloé Lamaire pour mes démarches administratives à Augsburg, à Konrad Harrer et Elise, Beate Courdier, Carmen et Wolfgang Landmann et Anne Marie Garçon et tous les généreux donateurs qui m'ont permis de mener mon projet jusqu'au bout. Une pensée reconnaissante va à Charlotte Ladeveze qui m'a initié à l'écriture scientifique et surtout à Monsieur Vincent Atabavikpo, doyen de la faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) d'Abomey-Calavi au Bénin, sans qui cette aventure n'aurait pas débuté. Je me dois aussi de remercier l'UFA<sup>1</sup> pour avoir permis l'obtention d'un soutien financier pour mes recherches.

De plus, je remercie également tous ceux que j'ai oubliés de nommer ci-dessus et qui m'ont néanmoins soutenu d'une façon ou d'une autre. Je les prie de me pardonner cette négligence.

**30 Juin 2022 à Augsburg**

---

<sup>1</sup>L'UFA : L'Université franco-allemande.

## Résumé

La thèse traite de l'engagement des femmes béninoises en littérature à l'époque contemporaine, et met l'accent sur la contribution de leurs œuvres aux fonctionnements sociopolitiques du pays. Les auteures béninoises s'inscrivent dans une tradition littéraire au féminin, en abordant des thèmes liés à la condition féminine, à l'image de leurs consœurs - Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, Simone Kaya, Nafissatou Diallo Niang, Aminata Maiga-Ka - qui ont construit la tradition littéraire africaine au féminin. L'écriture féminine au Bénin est jeune, mais déjà riche parce qu'elle puise à deux sources, d'une part la tradition orale et d'autre part l'expérience vécue par ses écrivaines : les résultats sont perceptibles au niveau des instances de consécration, telles que les écoles - à travers la prise en compte des œuvres dans les programmes d'enseignement secondaire - ainsi que les résultats des différents prix littéraires. Il s'agit donc d'une écriture féminine liée au rôle politique que doit jouer la littérature au sein de la société. Les femmes écrivaines du Bénin visent le capital symbolique selon le champ établi par Pierre Bourdieu qui fixe quatre positions d'écrivains, se distinguant par leur degré de politisation.

En raison du taux d'analphabétisme généralement très élevé en Afrique, particulièrement au Bénin, les auteures béninoises portent oralement aux femmes analphabètes le message féministe contenu dans leurs œuvres littéraires. Elles ont aussi créé des ouvrages collectifs pour renforcer le message qu'elles veulent faire passer. Cette collaboration permet d'avoir un impact de plus en plus fort sur la condition de la femme, et ce, grâce au support littéraire. La parution des ouvrages collectifs de femmes écrivaines du Bénin marque un temps fort dans l'engagement social de ces femmes en littérature. En donnant chacune son point de vue sur la condition de la femme et aussi en racontant leur expérience personnelle, dans ce qu'elle a d'original et de commun, les auteures béninoises atteignent un lectorat à la fois disparate et plus important, le tout, grâce également à la variété générique de leurs écrits. À l'image de leurs ancêtres, les femmes amazones, les écrivaines béninoises se battent pour leur cause par une écriture résolument engagée dans le combat social. Les écrivaines de la nouvelle génération se sont emparées du genre romanesque dont le succès s'inscrit dans une progression quantitative de la production littéraire. Le genre romanesque permet aux femmes auteures béninoises d'exprimer leurs analyses des problèmes sociaux dans lesquels le réel est voilé. Un autre domaine d'investissement des auteures est la littérature pour la

jeunesse, un domaine dans lequel le rôle traditionnel de la femme comme éducatrice trouve toute sa dimension. Les femmes écrivaines du Bénin s'emparent de la langue française pour raconter ce qu'elles ne peuvent pas exprimer dans leurs langues d'origine. Le français devient la langue de combat, de dénonciation, d'affirmation et d'engagement pour les auteures béninoises. L'écriture féminine au Bénin est donc une écriture engagée qui rejoint d'emblée le combat que mènent les organismes nationaux et internationaux au service de la cause de la femme.

## **Abstract**

The thesis deals with the commitment of Beninese women in literature in the contemporary era and emphasizes the contribution of their works to the socio-political functioning of the country. Beninese authors are part of a feminine literary tradition, addressing themes related to the status of women, like their colleagues - Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, Simone Kaya, Nafissatou Diallo Niang, and Aminata Maiga-Ka - who have built the African feminine literary tradition. Women's writing in Benin is young, but already rich because it draws from two sources, on the one hand the oral tradition and on the other hand the lived experience of its writers: the results are perceptible at the level of the authorities of consecration, such as schools - through the inclusion of works in secondary education programs - as well as the results of the various literary prizes. It is therefore a feminine writing linked to the political role that literature must play within society. Women writers in Benin aim for symbolic capital according to the field established by Pierre Bourdieu who establishes four positions of writers, distinguished by their degree of politicization.

Because of the generally very high rate of illiteracy in Africa, particularly in Benin, Beninese women authors convey orally to illiterate women the feminist message contained in their literary works. They have also created collective works to reinforce the message they want to convey. This collaboration makes it possible to have an increasingly strong impact on the status of women, thanks to literary support. The publication of the collective works of women writers from Benin marks a high point in the social commitment of these women in literature. By each giving their point of view on the condition of women and also by recounting their personal experience, in what is original and in common, the Beninese authors reach a readership that is both disparate and more important, all, thanks also to the generic variety of their writings. Like their ancestors, the Amazon women, Beninese writers fight for their cause by writing resolutely committed to social combat. The writers of the new generation have taken hold of the novelistic genre, the success of which is part of a quantitative increase in literary production. The novelistic genre allows Beninese women authors to express their analyzes of social problems in which the real is veiled. Another field of investment for women authors is children's literature, a field in which the traditional role of women as educators finds its full dimension. The women writers of Benin seize the French language to tell what they cannot express in their languages of origin. French becomes

the language of combat, denunciation, affirmation and commitment for Beninese authors. Women's writing in Benin is therefore committed writing that immediately joins the fight led by national and international organizations in the service of the cause of women.

## **Zusammenfassung:**

Die Dissertation befasst sich mit dem literarischen Engagement beninischer Frauen in der Gegenwart und betont den Beitrag ihrer Werke zum gesellschaftspolitischen Funktionieren des Landes. Beninische Autorinnen sind Teil einer weiblichen literarischen Tradition, die Themen im Zusammenhang mit dem Status von Frauen anspricht, wie ihre Kolleginnen – Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, Simone Kaya, Nafissatou Diallo Niang, Aminata Maiga-Ka – die die afrikanische weibliche literarische Tradition aufgebaut haben. Die Frauenliteratur in Benin ist jung, aber bereits reich, weil sie aus zwei Quellen schöpft, einerseits der mündlichen Überlieferung und andererseits der gelebten Erfahrung ihrer Schriftsteller: Die Ergebnisse sind auf der Ebene der Weihebehörden, wie z. B. Schulen - durch die Aufnahme von Werken in weiterführende Bildungsprogramme - sowie die Ergebnisse der verschiedenen Literaturpreise. Es handelt sich also um ein weibliches Schreiben, das mit der politischen Rolle verbunden ist, die Literatur in der Gesellschaft spielen muss. Schriftstellerinnen in Benin streben nach symbolischem Kapital gemäß dem von Pierre Bourdieu etablierten Feld, das vier Positionen von Schriftstellern festlegt, die sich durch ihren Politisierungsgrad unterscheiden. Aufgrund der allgemein sehr hohen Analphabetenrate in Afrika, insbesondere in Benin, vermitteln beninische Autorinnen analphabetischen Frauen mündlich die in ihren literarischen Werken enthaltene feministische Botschaft. Sie haben auch kollektive Werke geschaffen, um die Botschaft, die sie vermitteln wollen, zu verstärken. Diese Zusammenarbeit ermöglicht es, dank literarischer Unterstützung immer stärker auf die Stellung der Frau einzuwirken. Die Herausgabe der Sammelwerke von Schriftstellerinnen aus Benin markiert einen Höhepunkt im gesellschaftlichen Engagement dieser Frauen in der Literatur. Indem jeder seinen Standpunkt zum Zustand der Frau darlegt und auch seine persönlichen Erfahrungen mit Originalen und Gemeinsamkeiten wiedergibt, erreichen die beninischen Autoren eine Leserschaft, die sowohl unterschiedlich als auch wichtiger ist, auch dank der generischen Vielfalt ihrer Schriften. Wie ihre Vorfahren, die Amazonas-Frauen, kämpfen die beninischen Schriftsteller für ihre Sache, indem sie sich entschieden dem sozialen Kampf verschrieben haben. Die Schriftsteller der neuen Generation haben sich des Romangenres bemächtigt, dessen Erfolg Teil einer quantitativen Steigerung der literarischen Produktion ist. Das romanistische Genre

ermöglicht beninischen Autorinnen, ihre Analysen sozialer Probleme zum Ausdruck zu bringen, in denen das Wirkliche verschleiert ist. Ein weiteres Investitionsfeld für Autorinnen ist die Kinderliteratur, ein Bereich, in dem die traditionelle Rolle der Frau als Erzieherin ihre volle Dimension findet. Die Schriftstellerinnen Benins greifen die französische Sprache auf, um zu erzählen, was sie in ihren Herkunftssprachen nicht ausdrücken können. Französisch wird die Sprache des Kampfes, der Denunziation, der Bestätigung und des Engagements für beninische Autoren. Das Schreiben von Frauen in Benin ist daher eine engagierte Art des Schreibens, die sich sofort in den Kampf einfügt, der von nationalen und internationalen Organisationen in den Diensten der Sache der Frauen geführt wird.



## Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>1 Le cadre socio-historique .....</b>	<b>10</b>
1.1 L'histoire du Bénin.....	10
1.2 La société du Bénin .....	14
1.3 La condition des femmes.....	15
1.4 Le système scolaire et universitaire.....	23
1.5 La religion .....	25
1.6 Le champ culturel et littéraire.....	28
1.6.1 La vie culturelle et l'art dramatique .....	29
1.6.2 La presse.....	33
1.6.3 La radio et télévision .....	36
1.6.4 Des outils d'identification, concours littéraires et maisons d'éditions .....	37
1.6.5 La présence des femmes dans l'art dramatique et littéraire .....	45
1.7 Paysage linguistique au Bénin.....	46
1.8 Bilan, un cadre socio-historique d'une grande richesse .....	49
<b>2 Les femmes dans le champ littéraire .....</b>	<b>51</b>
2.1 Les femmes dans l'histoire littéraire au Bénin .....	51
2.2 Présence des femmes dans le champ littéraire de nos jours .....	54
2.3 Instances de consécration .....	56
2.3.1 Ecoles et universités .....	57
2.3.2 Editer : un parcours du combattant .....	62
2.3.3 La promotion par les prix littéraires.....	69
2.3.4 Les médias.....	77
2.3.4.1 La presse au Bénin, de son origine à nos jours .....	77
2.3.4.2 L'espace audiovisuel .....	83
2.3.4.3 Les nouvelles technologies de communication .....	90
2.3.5 La critique littéraire.....	92
2.4 Bilan, les femmes dans le champ littéraire, une implantation en progression ..	94

<b>3</b>	<b>Les autrices, leurs genres et les sujets principaux .....</b>	<b>96</b>
3.1	Essai de typologie et d'analyse.....	97
3.2	Le roman historique.....	97
3.2.1	Les femmes amazones du Bénin, histoire et mythe .....	98
3.2.2	Le mythe des femmes amazones du Bénin .....	101
3.2.3	La restauration des femmes du passé au Bénin.....	103
3.2.3.1	Dans le domaine religieux .....	107
3.2.3.2	Dans le domaine militaire.....	108
3.2.4	Le climat politique après 1960.....	114
3.2.5	Bilan, le roman historique, entre le réel et la fiction.....	117
3.3	Le roman social .....	117
3.3.1	Les femmes béninoises dans les instances de décision.....	119
3.3.2	La mère dans la société traditionnelle.....	128
3.3.3	La polygamie.....	129
3.3.3.1	Les violences subies par les femmes .....	133
3.3.3.2	Le combat pour l'épanouissement de la femme dans le couple .....	136
3.3.3.3	Une violence particulière, le mariage forcé.....	143
3.3.4	L'inégalité des sexes dans le ménage.....	145
3.3.5	Les relations de la femme mariée avec sa belle-famille .....	148
3.3.6	Le désir et le besoin d'enfanter .....	153
3.3.7	La maternité .....	156
3.3.7.1	La responsabilité éducative .....	159
3.3.8	L'éducation à la santé : le cas du Sida .....	162
3.3.9	Les misères de la femme seule.....	164
3.3.10	Naître fille dans la société traditionnelle.....	167
3.3.10.1	La scolarisation des filles .....	169
3.3.10.2	Le rôle de la mère dans l'éducation de sa fille .....	175
3.3.11	L'émancipation de la femme par le système d'épargne.....	176
3.3.12	Les ouvrages collectifs des femmes écrivaines du Bénin .....	180
3.3.13	Bilan, le roman social féministe.....	181
3.4	Les romans pour la jeunesse.....	183
3.4.1	La condition de la fille confiée auprès de familles aisées.....	187

3.4.2	Le conflit entre la tradition et la modernité.....	194
3.4.3	La valorisation de la culture béninoise.....	199
3.4.4	La condition de l'enfance.....	200
3.4.5	De la fiction à la réalité, l'histoire des peuples du Bénin.....	202
3.4.6	Bilan, le roman pour la jeunesse, le roman éducatif .....	205
3.5	Des romans autobiographiques .....	205
3.5.1	Le rejet de l'autre .....	207
3.5.2	La condition de la femme.....	209
3.5.3	Les relations mère-fille .....	212
3.5.4	Le « je » ou le « il/elle ».....	214
3.5.5	Le nom et la personne .....	216
3.5.6	L'intertextualité.....	218
3.5.7	Bilan, le roman autobiographique, histoires de femmes .....	223
3.6	Le roman d'amour .....	223
3.6.1	Un genre à la croisée des genres .....	224
3.6.2	Questions africaines autour du récit.....	226
3.6.3	Le couple moderne.....	228
3.6.4	L'amour et la religion.....	232
3.6.5	Bilan, le roman d'amour, universalité et particularité.....	233
3.7	La poésie.....	233
3.7.1	De la représentation du « je » à l'écriture de « l'autre » .....	234
3.7.2	Omniprésence et regard du « je » discursif.....	236
3.7.3	Les figures de l'autre.....	242
3.7.4	Un espace-temps altérisé.....	247
3.7.5	Bilan, la poésie de l'altérité.....	250
<b>4</b>	<b>La littérature féminine béninoise, une littérature engagée.....</b>	<b>251</b>
4.1	La critique des institutions politiques.....	252
4.2	La critique des institutions sociales .....	256
4.2.1	La polygamie.....	256
4.2.2	Le chômage .....	258
4.2.3	La misère des enseignants.....	259
4.3	La littérature mise au service de la cause de la femme béninoise .....	261
4.4	La réception .....	264
4.5	Bilan, une littérature engagée dans un combat pour la cause féminine.....	265

<b>5</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>267</b>
<b>6</b>	<b>Annexe.....</b>	<b>272</b>
6.1	Présentation des femmes écrivaines du Bénin de 1981 à nos jours .....	272
6.2	Questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.....	281
<b>7</b>	<b>Bibliographie.....</b>	<b>313</b>

## Introduction

La façon dont les traditions ancestrales restreignaient la position sociale de la femme ainsi que la scolarisation limitée des jeunes filles suffisent à expliquer en grande partie l'absence presque totale des femmes dans le champ littéraire en Afrique noire francophone depuis 1920<sup>2</sup> jusqu'en 1969<sup>3</sup>. Si la littérature africaine à l'époque coloniale et au lendemain des indépendances en 1960 est visiblement dominée par les hommes, il faut souligner qu'encore peu de femmes écrivains se font remarquer à la moitié des années 1970 et au début des années 1980<sup>4</sup>. Jusqu'en 1980 en Afrique noire francophone, nous ne trouvons généralement, dans les manuels de la littérature africaine, que le nom de Mariama Bâ, et parfois celui d'Awa Thiam, pourtant première écrivaine à donner la parole aux femmes africaines.

Au Bénin, avec le projet de décret portant approbation des Statuts de l'Office Béninois des Arts, adopté le 7 avril 1983 par le conseil Exécutif et dont l'objectif est de contribuer à l'organisation progressive des artistes et des écrivains en coopératives ou en associations, l'avènement du renouveau démocratique et la Conférence Nationale des Forces Vives du 19 au 28 février 1990 vont de ce fait permettre aux écrivains béninois de libérer la parole, ce qui permet l'émergence de nouveaux auteurs parmi lesquels nous constatons l'entrée remarquable de femmes écrivains du Bénin telles Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Christine Gnimagnon et Euphrasie Calmont. Avant l'avènement du renouveau démocratique au Bénin, il faut surtout nommer deux femmes, Gisèle Hountondji et Collette Sénami Houetto que nous retrouvons dans les manuels de l'histoire de la littérature béninoise d'expression française. Parmi ces deux femmes domine surtout, à cette époque, du fait de la publication d'un roman autobiographique<sup>5</sup>, Gisèle Hountondji. Si les femmes béninoises sous le renouveau démocratique jouissent d'une certaine liberté pour écrire ce qu'elles vivent ou veulent

---

<sup>2</sup>Voir : le premier roman africain : Bakary Diallo (1926) : *Force bonté*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines ; Félix Couchoro (1929) : *L'esclave*, Paris : Edition de la Dépêche africaine.

<sup>3</sup>Voir le premier roman d'une femme africaine ; Thérèse Kuoh-Moukoury (1969) : *Rencontres essentielles*, Paris : L'Harmattan.

<sup>4</sup>Voir : Diallo Nafissatou (1974) : *Le Tilène au Plateau, une enfance dakaroise*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines ; Aminata Sow Fall (1976) : *Le revenant*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines ; Awa Thiam (1978) : *La parole aux Négresses*, Paris : Dnoël Gonthier ; Mariama Bâ (1980) : *Une si longue lettre*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines ; Ken Bugul (1982) : *Le baobab fou*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines.

<sup>5</sup>Voir : *Une citronnelle dans la neige* (1986) : Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines.

vivre en langue française, il faut dire que c'est l'œuvre de la colonisation qui a permis l'information et la sensibilisation de la société africaine concernant la place des filles à l'école, et ce, malgré le poids d'une société reposant sur des traditions ancestrales et qui maintenait la femme dans un état de subordination. L'avènement de la colonisation, qui a jeté le discrédit sur les religions endogènes, a cependant eu l'avantage d'ouvrir un espace de réflexion sur la question de la scolarisation des filles. C'est donc un phénomène psychologique très présent dans les sociétés africaines qu'il faut juguler pour réparer l'injustice faite à la femme, et ce, afin de lui donner sa place dans l'espace humain.

De 1997 jusqu'à nos jours, on peut constater l'émergence d'une nouvelle génération d'écrivaines béninoises, avec par exemple des auteures telles Carmen Fifamè Toudonou, Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Euphrasie Calmont, Barbara Akplogan et Mireille Gandébagni. Ce sont les questions liées à leur condition et à leur place dans les instances sociales qui dominent leurs œuvres. Il faut en outre souligner les parutions d'ouvrages collectifs initiés par des femmes écrivaines du Bénin<sup>6</sup>. Le but de ces ouvrages collectifs est de « se soutenir et de s'encourager » entre femmes. Sous la direction de Céline Avougnlankou, les femmes écrivaines béninoises créent la première plateforme intitulée « Fémicriture », outil indispensable pour la visibilité de la littérature féminine.

Le 20 août 1997, l'Assemblée nationale du Bénin vote la loi n°97 -010 portant sur la libéralisation de l'espace audiovisuel et les dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle. Cette loi, qui est à l'origine de la prolifération de l'audiovisuel, entraîne la naissance de nouvelles maisons d'éditions nationales, ce qui améliore donc le système éducatif et permet la croissance de la production littéraire en général, et plus particulièrement celle de la littérature féminine. En application de la constitution du 11 décembre 1990, les conditions de vie des femmes s'améliorent progressivement. La liberté de la presse, instaurée en 1990, ouvre le champ de la réflexion sur la place de la femme dans la société béninoise. La même année, sous le régime de Nicéphore Dieudonné Soglo, on assiste à des recrutements massifs d'enseignants, surtout des institutrices, mais il s'avère aussi que

---

<sup>6</sup>Voir : *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin* (2017) sous la direction de Rodrigue Atchaoué, Cotonou : Editions Savane ; *Dix femmes écrivaines du Bénin* (2018) sous la direction de Gisèle Ayaba Totin, Paris : Les Impliqués ; *Le temple de la nuit profanée* (2018) d'Adélaïde Fassinou ; *Regards croisés sur le coronavirus* (2020) d'Adélaïde Fassinou ; *Sororité Chérie* (2022) de Carmen Fifamen Toudonou.

les arriérés de salaires sont payés, l'économie se redresse progressivement et la multiplication des lycées pour jeunes filles devient possible dans tous les départements du pays, ce qui ouvre des perspectives positives pour la valorisation de la femme. Ce phénomène est accompagné d'une valorisation de la littérature béninoise qui met en avant la culture béninoise, à travers l'instauration de prix littéraires. Ces derniers consacrent non seulement les auteurs, mais également les maisons d'éditions nationales. De nombreuses petites maisons d'éditions, favorisées par l'octroi, par le Président de la République du Bénin, d'un fonds d'aide à l'édition, se créeront avec plus ou moins de réussite, car les maisons d'éditions nationales disposent d'encore peu de moyens pour promouvoir les ouvrages de leurs auteurs, contrairement aux maisons d'éditions occidentales.

Ce tour d'horizon nous montre que l'importance des femmes écrivaines dans le champ littéraire, de 1981 jusqu'à nos jours au Bénin, est liée à l'avènement du renouveau démocratique du 28 février 1990 qui permet aux citoyens béninois de libérer la parole, notamment celle des femmes. Nous avons délimité nos recherches de 1980 à nos jours, période marquée par cette forte présence des femmes béninoises dans le domaine de l'écriture. Nous aurions voulu étendre cette période de 1960 à nos jours, mais avant 1980 l'accès à l'écriture pour les femmes était rendu encore plus difficile, du fait d'un accès tardif et limité à la scolarisation.

### **L'état de la recherche**

Peu d'études ont été consacrées aux femmes béninoises dans le champ littéraire de 1981 à nos jours. Les travaux portant sur ces femmes béninoises dans l'art sont l'œuvre de chercheurs béninois : Adrien Huannou et Pierre Médehouegnon. Les ouvrages<sup>7</sup> d'Adrien Huannou traitent généralement de l'histoire de la littérature béninoise depuis la période coloniale jusqu'en 1983. Il y consacre un chapitre mettant un accent particulier sur la première troupe théâtrale créée par une femme béninoise<sup>8</sup>. Ses ouvrages montrent qu'il n'y pas eu, avant 1980, de femme écrivaine au Bénin. Une grande partie de ce retard est causé par le fait qu'elles ont moins de temps à consacrer à la réflexion et au travail de

---

<sup>7</sup>Voir : *La littérature béninoise de langue française* (1984) : Paris : Karthala et A.C.C.T, p.187 ; *Introduction à la littérature béninoise* (2019), Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin.

<sup>8</sup>Adrien Huannou : « Le développement des arts et des lettres » in *L'histoire de la littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p.187.

conception, de composition et de rédaction qu'implique la création littéraire, en raison notamment de leurs obligations domestiques<sup>9</sup>. En revanche, dans un ouvrage paru en 2019 et mettant en évidence la situation actuelle des femmes béninoises dans le champ artistique, Adrien Huannou a montré que les femmes écrivaines du Bénin se font de plus en plus remarquer dans le canon littéraire depuis l'avènement du renouveau démocratique de 1990<sup>10</sup>. Pour sa part, l'article<sup>11</sup> de Pierre Médehougnon donne une vue d'ensemble des activités dramatiques des femmes béninoises de 1960 à 2014. Ce sont ces deux travaux qui ont clairement relaté la présence de femmes béninoises dans l'art depuis 1967.

En ce qui concerne les œuvres des femmes qui écrivent au Bénin de nos jours, elles ont à peine fait l'objet de quelques articles dans des revues ou des ouvrages collectifs<sup>12</sup> comme celui dirigé par Adrien Huannou qui analyse l'aspect culturel des œuvres d'Euphrasie Calmont. D'autres articles et revues<sup>13</sup> ont été consacrés à la littérature féminine au Bénin. Ils proposent, entre autres, des études comparatives des œuvres de Gisèle Hountondji et de Ken Bugul qui traitent de l'image des femmes africaines, plus précisément celle des étudiantes qui arrivent en Europe pour poursuivre leurs études. En outre, il est important de mentionner ici le travail de recherche très récent de Fifamè Cathérine Ouinsoussi qui analyse l'engagement social féminin de l'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou<sup>14</sup>. Par ailleurs, il existe quelques ouvrages inédits qui ont pour but d'analyser la littérature féminine du Bénin en tenant compte des prises de position des

---

<sup>9</sup> Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p. 23.

<sup>10</sup> Voir : *Introduction à la littérature béninoise* (2019) : Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin, p. 1-153.

<sup>11</sup> Pierre Médehougnon (2014) : « Femme de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturgie de l'interculturalité » in Sylvie Chalaye et al. (Dir.) *Théâtre d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p. 180-188.

<sup>12</sup> Voir : Okri Pascal Tossou (2019) : « Lecture de *Emma ou la rage de vivre* » in Adrien Huannou (dir.) *Le pays Wémè d'hier à demain, histoire, culture et développement*, Cotonou : CIREF Editions, p. 132-152 ; Pierre Medehougnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (dir.) : op. Cit. p. 153-163 ; Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « je » à l'écriture de « l'Autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (dir.), op. Cit. p. 184.

<sup>13</sup> Voir : Ajoke Mimiko Bestman (2014) : « Le womanisme et la dialectique d'être femme et noire dans les romans de Ken Bugul et Gisèle Hountondji, Obafemi Awolowo University, Revue du CAMES, Lettres, Langues et linguistiques, p. 1-12 ; Olubummi O. ASHAOLU : « La fille noire et le racisme du système éducatif français : une étude stiwaniste des œuvres de Lacrosil et de Hountondji, Akofena, n°002 Vol. 2.

<sup>14</sup> Fifamè Cathérine Ouinsoussi (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor*, Université d'Abomey-Calavi, sous la direction de Tossou Okri Pascal, p.1-85.



autrices en faveur de la condition des filles en Afrique subsaharienne<sup>15</sup>. Tel est donc l'état actuel des travaux consacrés à la situation des femmes béninoises dans l'art, travaux qui se situent dans une perspective genrée.

### **Méthodes :**

Comme le titre de ce travail l'indique, il est question pour nous de voir dans quelle mesure la littérature d'auteurs béninoises peut avoir un impact sur la société actuelle. Pour cela, nous avons choisi de construire notre problématique à l'aide de la théorie du champ littéraire selon Pierre Bourdieu, mais aussi à l'aide de la théorie de la perspective « genrée » qui impose une étude approfondie des faits et des usages actuels. L'analyse de ces faits dans le champ littéraire béninois forme en effet la charpente indispensable à tout travail socio-littéraire. Cette tâche est d'autant plus urgente et cruciale que les premiers ouvrages écrits par les femmes au Bénin ont complètement – et peut-être définitivement – disparu des librairies, des bibliothèques privées et, plus grave encore, de la bibliothèque nationale, et ce, aussi bien sous forme imprimée que manuscrite<sup>16</sup>. Cela permet de mieux comprendre pourquoi les œuvres de femmes écrivains du Bénin sont parfois reléguées au second plan, voire négligées et même, pour certaines, oubliées<sup>17</sup>. Montrer que les œuvres écrites par ces femmes noires-africaines, plus précisément celles du Bénin, sont à prendre en considération est la motivation essentielle de ce projet de recherche.

### **Le champ littéraire**

Pierre Bourdieu définit le champ littéraire comme « l'espace social dans lequel se trouve *situés* les agents qui contribuent à produire les œuvres. Le champ littéraire est alors un des champs dont le principal critère de distinction est justement son degré d'autonomie par rapport au champ du pouvoir<sup>18</sup>. » Relativement à notre sujet, ce degré

---

<sup>15</sup> Elégbédé Adissa Marin : « L'Engagement dans la littérature de jeunesse : *Yèmi ou le miracle de l'amour* d'Adélaïde Fassinou » sous la direction de Anicette Quenum.

<sup>16</sup> C'est le cas de *L'Aube sur le Cactus* de Collette Sénami Agossou Houetto.

<sup>17</sup> Voir : Rodrigue Atchaoué (2017) : *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin*, op. Cit. p. 1-203.

<sup>18</sup> Voir : Pierre Bourdieu (1991) : « Le champ littéraire », Actes de la recherche en Science Sociales, n°89, p.4-46 ; (1992) : *Les règles de l'Art : Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Seuil.

d'autonomie que souligne Pierre Bourdieu varie selon la présence, la position, la trajectoire, le regard et les représentations des femmes africaines dans le champ littéraire. Bourdieu distingue « en fait entre le pouvoir symbolique, ou le capital symbolique, le capital culturel et le capital économique. » Dans le champ littéraire, le capital culturel est synonyme de la formation et des origines de l'écrivain. Le capital symbolique correspond à la renommée que l'écrivain rencontre auprès de ses pairs, le capital économique en revanche est le gain matériel. Selon Pierre Bourdieu, « les acteurs du champ littéraire sont avant tout intéressés par le capital ou pouvoir symbolique, alors que le pouvoir économique n'est que secondaire<sup>19</sup>. »

Les acteurs à leur tour, sont marqués par « l'habitus » qui est, selon Pierre Bourdieu, « le social incorporé et individué<sup>20</sup>. » Le concept de l'habitus sert à atténuer le clivage entre le concept de l'individu et celui de « société. » De ce fait, l'auteur d'un ouvrage littéraire n'est pas uniquement considéré comme un individu autonome, mais comme étant en même temps marqué par sa socialisation. À l'intérieur du champ, les institutions forment le lieu de la concurrence qui correspond à un système de relations objectives. Nous sommes en présence d'un système de relations réciproques, avec les acteurs d'un côté, et les structures objectives du champ de l'autre. Ce système est régi par une dynamique permanente. Une autre caractéristique du champ littéraire est son manque d'institutionnalisation. Cependant, la valeur symbolique des produits culturels, c'est-à-dire le capital symbolique produit par un acteur, dépend des instances de sélection et de consécration inhérentes au champ littéraire, à savoir les éditeurs, les directeurs de salles de théâtre, les critiques, par exemple. De même, les universités et les écoles peuvent fonctionner comme des instances de consécration.

De plus, les caractéristiques du champ sont déterminées par les positions (comme des positions émanant du pouvoir symbolique) et le système de prise de position<sup>21</sup>. À partir des positions, nous pouvons analyser les prises de positions internes, donc littéraires, et les prises de positions externes (politiques) des écrivains. Dans cette perspective, il faut prendre en considération deux structures : d'une part, les œuvres en relation avec d'autres œuvres, d'autre part, les écrivains et leurs relations réciproques<sup>22</sup>. Ainsi, la relation entre les positions et les prises de position est une relation médiatisée. Elle

---

<sup>19</sup> Pierre Bourdieu (1991) : « Le champ littéraire », Actes de la recherche en Science Sociales, n°89, *op. Cit.* p.92.

<sup>20</sup>*Ibid.*, p.80.

<sup>21</sup>*Ibid.*, p.93.

<sup>22</sup>*Ibid.*, p.94.

dépend des possibilités qu'offre le champ dans un contexte historique spécifique. Pour qu'une nouveauté puisse avoir du succès, il faut qu'il existe des lacunes dans le système. Souvent les jeunes écrivains ont tendance à innover afin de se faire un nom<sup>23</sup>. Pierre Bourdieu constate ainsi le principe suivant qui paraît être une règle constante du champ : dans un premier temps, les écrivains tentent d'accumuler du capital symbolique qui, dans un deuxième temps, peut prendre des dimensions économiques<sup>24</sup>. Cette règle nécessite, de la part des auteurs, une certaine indifférence face à l'aspect matériel et une disposition à affronter le risque.

À partir de ces réflexions, il s'agit pour nous, de nous interroger sur la manière dont les femmes béninoises se perçoivent dans leurs œuvres. Une étude imago-logique permet de mettre en lumière les représentations des femmes dans leurs propres imaginaires, ce qui permettrait de traduire une certaine réalité sociologique.

### **La dimension de « genre » en littérature**

En ce qui concerne la dimension de genre dans la littérature noire-africaine, il convient de souligner que la critique postcoloniale s'entrelace avec les études féministes, aussi bien parce qu'elle incite à une relecture de la littérature européenne<sup>25</sup>, que du fait qu'elle insiste sur le fait que les femmes, dans nombre de sociétés, ont été reléguées dans une situation de dominées, marginalisées et, en un sens, colonisées. Elles partagent avec les peuples colonisés l'expérience intime de l'oppression. À leur image, elles ont également dû exprimer cette oppression dans la langue de leurs oppresseurs<sup>26</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, grâce aux études de genre<sup>27</sup>, une importance de plus en plus grande est accordée à la quantité et à la richesse de la production littéraire de femmes<sup>28</sup>. Une autre

---

<sup>23</sup>Pierre Bourdieu (1991) : « Le champ littéraire », Actes de la recherche en Science Sociales, n°89, *op. Cit*, p.94.

<sup>24</sup>*Ibid.*, p.95.

<sup>25</sup>Ainsi, l'imaginaire colonial de la conquête érotisée, du fantasme du viol de la ville et de la femme indigène, qui a notamment été étudié par Alain Buisine : *L'Orient voilé* (1993), Paris : Zulma et par Jennifer Yee (2000) : *Clichée de la femme exotique : un regard sur la littérature coloniale française entre 1871 et 1914*, Paris : L'Harmattan.

<sup>26</sup>G. Spivak (1987): *In other worlds: Essays in cultural politics*, Londres: Methuen; les œuvres de Ken Bugul (Sénégal), Maïga Bey (Algérie) ou Hemley Boun (Cameroun); Chikwene Okondjo Ogunyemi (2008): *The Twelve Best Books by African Women*, Athnes, Ohio U.P.

<sup>27</sup>Anselme Guezo (2013) : « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T. Gayibor et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p. 135.

<sup>28</sup>Rotraud von Kulesa (2011) : *Entre la reconnaissance et l'exclusion : La position de l'autrice dans le champ littéraire en France et en Italie à l'époque 1900*, Paris : Editions Honoré Champion, p. 20

question majeure concerne les productions de femmes souvent considérées comme inférieures aux productions de leurs homologues masculins, car elles sont perçues comme étant différentes. Ces œuvres méritent cependant d'être relues sous une perspective « genrée » qui tient compte des conditions particulières de la création féminine<sup>29</sup>. Lus dans une telle perspective, les textes de femmes ne paraissent pas inférieurs aux grands modèles littéraires : ils acquièrent plutôt une valeur individuelle<sup>30</sup>. Pour la littérature féminine, seuls les travaux récents d'Adrien Huannou retracent clairement l'implication des femmes béninoises dans le champ littéraire. Dans une telle perspective, nous pouvons ainsi nous appuyer sur une approche socio-littéraire qui étudie les thèmes que révèle l'écriture féminine dans la littérature béninoise d'expression française. Pour ce qui est du fonctionnement et des conditions de la réception, la notion de champ littéraire liée à la question du genre nous semble devoir être très fructueuse en vue d'une analyse d'ensemble de la création littéraire au féminin.

## **Objectifs**

Notre étude se propose de mettre en valeur les femmes béninoises dans l'art littéraire. Plutôt que l'invisibilité à laquelle elles sont habituellement condamnées, ce travail a pour but de commenter leurs œuvres et leur place afin de restituer leur importance dans les fonctionnements sociopolitiques du pays. En rendant visibles les femmes écrivaines béninoises, notre étude se propose donc d'analyser leur position et leur prise de position dans le champ littéraire du Bénin et d'analyser leur impact sur la société, ce qui permettra un progressif inventaire de leurs contributions aux équilibres collectifs.

C'est en prenant en considération toutes les raisons que nous venons d'évoquer que nous avons entrepris cette étude, dans le double but de servir la sociologie tout en contribuant à une nouvelle image de la femme béninoise, image quise manifeste déjà, soit dans les nouvelles et les récits de vie des femmes écrivaines du Bénin, soit au sein du gouvernement, soit dans les milieux cultivés. Nous souhaitons proposer un panorama assez complet des productions contemporaines des femmes auteures du Bénin afin d'établir une sorte de représentation de type sociologique des centres d'intérêt. Pour ne pas brouiller les pistes de la présente recherche, nous veillerons à organiser la

---

<sup>29</sup> Rotraud Von Kulessa (2011) : *Entre la reconnaissance et l'Exclusion, La position de l'autrice dans le champ littéraire en France et en Italie à l'époque 1900*, op. Cit. p. 20.

<sup>30</sup>*Ibid.*, p.20.

succession des œuvres afin de les regrouper par thèmes et ne pas donner l'impression d'une liste plus ou moins énumérative. Le caractère scientifique du travail l'exigeant, nous avons tenu, en respectant ce double but, à ce que notre travail soit impartial et notre étude objective, pour permettre à toute personne susceptible de s'intéresser à la question l'élaboration d'une formule interprétative

Dans cette perspective, l'analyse de la présente étude s'organise à partir de trois thèmes clés que sont l'image de la femme béninoise dans la société actuelle du Bénin, la particularité des œuvres de femmes du Bénin et la littérature féminine béninoise mise au service de la cause de la femme dans la société. Dans ce contexte, le premier chapitre traitera du cadre socio-historique, du fait que les œuvres étudiées se caractérisent par leurs convergences avec des réalités spécifiquement béninoises. Il s'intéressera donc particulièrement à des analyses consacrées aux traditions et aux pratiques culturelles traditionnelles, c'est-à-dire à la tension entre le passé et le présent et à la grande querelle entre principes masculins et contestations féminines.

Le deuxième chapitre fera le point sur les femmes du Bénin dans le champ littéraire, les instances de consécration que sont les écoles et universités, la radio, la télévision, les maisons d'éditions, les prix et la critique littéraires, ainsi que les salles de théâtre. Quant au troisième chapitre, il mettra en relief les auteures, les genres littéraires qu'elles pratiquent et les sujets principaux de leurs œuvres. Ce travail se terminera par l'exposition d'éléments caractérisant la littérature féminine béninoise et défendant l'idée d'une littérature engagée mise au service de la cause féminine. Une présentation des femmes qui écrivent au Bénin depuis 1981 sera suivie du questionnaire auxquels treize de ces écrivaines ont répondu.

# 1 Le cadre socio-historique

## 1.1 L'histoire du Bénin

L'histoire du Bénin, ainsi que celle de l'ancien royaume ouest-africain lui-même, se perdent dans l'ombre de l'histoire non écrite<sup>31</sup>.

À travers les traditions orales, les Fon (peuple fondateur du royaume) racontent que leurs ancêtres furent originaires d'un agglomérat de villages, appelé Tado, dans l'est du Togo actuel<sup>32</sup>. Selon les estimations de chercheurs essentiellement français, Tado aurait été fondé entre la période précédant le dixième siècle et le quatorzième siècle après Jésus-Christ. Cependant, en l'absence de preuves archéologiques à l'appui de ces hypothèses, ces dates ne sont que pures supputations<sup>33</sup>. À partir de cette région, des courants ou des ruisselets migratoires successifs entraînèrent le peuplement de la plus grande partie du Togo du sud et du Bénin du sud (ancien Dahomey<sup>34</sup>.)

Les ancêtres des Fon partirent vers le sud-est. On ne relève pas moins de dix mythes différents qui tentent d'expliquer pourquoi ils quittèrent Tado. La plupart des versions sont totémiques : elles commencent par un léopard, symbole royal fréquent en Afrique. D'habitude, dans ces histoires, un léopard mâle partage la couche de la fille ou de l'épouse du roi de Tado, et de leur union naît un fils<sup>35</sup>. Dans une des variantes, le léopard est une femelle qui se métamorphose en femme et épouse le roi. Tantôt le léopard, tantôt son fils, se voit attribuer le nom d'Agassou ; leurs descendants sont les Agassouvi ou enfants d'Agassou<sup>36</sup>.

---

<sup>31</sup>Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, Paris : L'Harmattan, p.37.

<sup>32</sup>*Ibid.*, p.37.

<sup>33</sup>Édouard Dunglas (1957) : « Contribution à l'histoire du moyen-Dahomey (royaumes d'Abomey, de Kétou et de Ouidah), ED, XIX, p. 75 ; Henry Labouret (1959) : *L'Afrique précoloniale*, Paris : P.U.F. p. 110 ; Jacques Bertho (1966) : cité dans W.J. Argyle, *The fon of Dahomey : a history and ethnography of the kingdom*, Oxford : Clarendon Press, p.4 ; Paul Mercier (1970) : « Guinée central et orientale, in Hubert Deschamps » (Dir.) : *Histoire générale de l'Afrique Noire, de Madagascar et des archipels*, I : *Des origines à 1800*, Paris : P.U.F. p.319 ; Roberto Pazzi (1984) : « Aperçu sur l'implantation actuelle et les migrations anciennes des peuples de l'aire culturelle Aja-Tado », in *Peuples du Golfe du Bénin (Aja-Ewé) – Colloque de Cotonou*, études réunies et présentées par François de Medeiros, Paris : Éditions Karthala, p. 18.

<sup>34</sup>Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, op. Cit. p. 37.

<sup>35</sup>*Ibid.*, p. 37.

<sup>36</sup><sup>36</sup>*Ibid.*, p.37.

Tôt ou tard, les Agassouvi tentent d'accéder au trône de Tado, mais sans y parvenir ; à leur tête se trouve Adjahouto<sup>37</sup> qui tue le roi, ou le prince héritier, ou simplement ses ennemis, ce qui oblige les membres du clan à s'enfuir<sup>38</sup>. Bien que les narrateurs de ces mythes considèrent les Agassouvi comme leurs héros fondateurs, ils reconnaissent généralement que le clan des Agassouvi ne pouvait guère prétendre au trône de Tado, étant donné son appartenance au groupe local descendant d'une femme<sup>39</sup>. Nous pouvons donc en déduire que la mémoire collective remonte à une époque lointaine, au cours de laquelle la patrilinéarité prévalait sur la matrilinearité<sup>40</sup>.

Les Agassouvi errèrent ainsi durant quelques années, avant de s'installer à Allada, situé à quelques 80 km au sud-est de Tado. Les dates de l'ère Allada, comme celles de l'ère Tado, ne sont pas connues avec précision<sup>41</sup>. Certains auteurs suggèrent qu'Allada aurait été fondé au quinzième siècle ou au seizième siècle, mais ils n'ont que peu de faits auxquels se raccrocher<sup>42</sup>. Toujours est-il qu'Allada finit par se transformer en royaume. Son nom apparaît très tôt dans les documents européens sur l'Afrique de l'Ouest. Une lettre portugaise de 1539 se réfère, quant à elle, au dirigeant d'Allada qui avait dépêché un envoyé au roi du Bénin dans ce qui constitue le centre-sud du Nigéria actuel<sup>43</sup>. Une carte portugaise de 1570 montre la Côte d'Allada et une carte de la même année introduit Allada<sup>44</sup>.

La Côte des Esclaves, l'étiquette dont on affublera, à partir de la fin du dix-septième siècle<sup>45</sup>, la zone allant du fleuve Volta (dans ce qui constitue le Ghana actuel) jusqu'à la zone de Lagos dans le sud-ouest du Nigéria, était déjà en train d'acquérir sa réputation.

---

<sup>37</sup>Adjahouto : Littéralement le tueur des Adja.

<sup>38</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, op. Cit. P. 37.

<sup>39</sup>*Ibid.*, p.37.

<sup>40</sup>Pour plus de détails à propos de ces mythes, voir Henry Labouret et Paul Rivet (1929) : *Le royaume d'Arda et son évangélisation au XVII e siècle*, Université de Paris : Institut d'Ethnologie, p.11-13 ; Melville J. Herskovits (1938) : *Dahomey, an ancient West African Kingdom*, New-York. J. J. Augustin, Vol I, p.166-169 ; Adolphe Akindélé et Cyrille Aguessy (1953) : *Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo*, Dakar : IFAN, p. 20-26 ; ÉdouardDunglas : « Contributions », p. 80-81 ; Robert Cornevin (1981) : *La République populaire du Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Paris : Maisonneuve et Larose, 74-78 ; Maximilien Quénum (1936) : *Au pays des fons, us et coutumes du Dahomey*, Paris : Libraire Larose, p.11-12.

<sup>41</sup> Stanley B. Alpern (2014): *op. cit.* p. 38.

<sup>42</sup>*Ibid.* p.38.

<sup>43</sup> A.F.C. Ryder (1969): *Bénin and the Europeans 1485-1897*, Londres: Longmans, p.73.

<sup>44</sup> Robin Law (1680): « Problems of plagiarism, harmonization and misunderstanding in contemporary European sources: early sources for the slave Coast of West Africa" in Beatrix Heintze and Adam Jones (éds): *European sources for sub-Saharan Africa before 1900: use and abuse, Paideuma*(1987), Stuttgart, p. 341.

<sup>45</sup> La première référence imprimée à la « Côte des Esclaves » remonte à un ouvrage de 1697 dont l'auteur, Erick Tilleman, était danois, p. 32.

Cette dernière repose donc sur le contact entre le royaume d'Allada et les Européens (comme les Portugais, entre autres), venus pour le commerce de la traite négrière sous le roi Agadja (1708-1740.)

Le premier point de contact européen avec le royaume d'Allada fut une petite communauté côtière que les Européens appelèrent alors petit Ardra. Sa capitale, une ville de l'intérieur située à 37km de la mer, était appelée Grand Allada. C'est là qu'autour de 1610 un conflit fraternel aurait provoqué, pour des motifs de succession royale, l'exode du groupe perdant. Les migrants se dirigèrent vers le nord jusqu'au plateau d'Abomey, à environ 100km du littoral<sup>46</sup>. Autour de 1620-1625, un autre conflit de succession se termina par la victoire de Dako, qu'on considère comme le fondateur de la dynastie royale du Dahomey<sup>47</sup>.

Dako adopta alors une politique de conquête des États voisins qui allait faire du royaume, un siècle plus tard, la première puissance de la région<sup>48</sup>.

L'expansion territoriale s'accéléra ensuite sous le règne de son fils, Ouegbadja, dont le règne s'étendit approximativement, pense-t-on, de 1640/1650 à 1685<sup>49</sup>. La tradition orale raconte qu'après avoir tué un chef rival, qui portait le nom de Dan, Ouegbadja aurait construit son palais sur le tombeau de sa victime, le dénommé Danhomè, c'est-à-dire « sur le ventre de Dan<sup>50</sup>. » Le palais fut établi à Abomey, qui devint alors la capitale du pays.

Ouegbadja renforça l'autorité royale, au détriment de celle des groupes parentaux. Il s'arrogea le droit unique de punir les criminels et d'imposer la peine de mort. Il régula la collecte de tributs auprès de ses sujets et, de manière générale, créa une version

<sup>46</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, op. Cit. p. 38.

<sup>47</sup>*Ibid.*, p. 38.

<sup>48</sup>*Ibid.*, p. 38.

<sup>49</sup>*Ibid.*, p.39.

<sup>50</sup>Voir : Maurice-Ahanhanzo Glèlè (1969) : *La naissance d'un État noir, L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence (coll. « Bibliothèque Africaine et Malgache – Droit et Sociologie Politique »), p. 47. Avec Maurice-A Glèlè, *Le Danxome – Du pouvoir aja à la nation fon* (1974), la légende selon laquelle Akaba aurait assassiné son hôte, le chef Dan, et fondé « dans son ventre » le Danhomè, est considérée par la famille royale d'Abomey elle-même comme vraie. Elle a été forgée, dit MÈlé, par les ennemis du Danhomè pour enlaidir son image. Elle a été créée, dit-il par les voyageurs, par les villes que l'armée dahoméenne avait soumises ou détruites dans un bain de sang et par les nombreux esclaves de guerre qu'elle capturait pour les livrer enchaînés aux négriers européens ou pour les immoler aux dieux. Ces villes et ces esclaves ne pouvaient que lui en vouloir à mort et avoir de lui une opinion défavorable. C'est pourquoi ils ont imaginé cette légende malveillante selon laquelle le Danhomè est né d'un assassinat, légende qui constitue la vérité officielle relatée dans les manuels scolaires et autres ouvrages d'histoires.



dahoméenne de cette royauté divine qu'on retrouve en de nombreux endroits de l'Afrique ancienne<sup>51</sup>. La tradition orale lui attribue aussi le fait d'avoir introduit les attaques surprises avant l'aube comme la tactique militaire dahoméenne par excellence et celui d'avoir importé des armes à feu par le biais des marchands européens de la côte<sup>52</sup>.

C'est vers la fin du règne d'Ouegbadja que les Fon firent leur apparition dans les documents historiques écrits<sup>53</sup>. Ils sont mentionnés une première fois dans un manuscrit espagnol datant de 1675 en tant que royaume « Fo » ayant acquis son indépendance d'Allada<sup>54</sup>. Il semblerait que cette information ait été fournie par des missionnaires capucins espagnols qui passèrent une année à Allada (en 1660-1661<sup>55</sup>.) Dans un document néerlandais de 1680, les Fon sont désignés par le terme de « Fumce<sup>56</sup>. » Ils voient le jour dans les pages du journal tenu par un officier de la marine français, Jean-Baptiste Ducasse, qui visita le port négrier alors indépendant d'Ouidah en 1687-1688<sup>57</sup>. Ce dernier rapporta que les marchands d'Ouidah avaient « quelques différends avec le Roy de Fouin » qui bloquait leur passage vers le nord du pays<sup>58</sup>. Le Dahomey lui-même n'entre dans les témoignages écrits qu'en 1716, dans les échanges épistolaires français<sup>59</sup>. Le premier récit de la main d'un témoin oculaire date de 1724. Il s'agit de la lettre de plainte qu'envoya à son supérieur un agent de la *Royal African Company* britannique, Bulfinch Lamb, retenu en captivité à Abomey<sup>60</sup>. À partir de cette date, l'histoire du Bénin est relativement bien documentée, par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne, en particulier le dernier demi-siècle du royaume, des années 1840 aux années 1890<sup>61</sup>.

---

<sup>51</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, op. Cit. p.39.

<sup>52</sup>*Ibid.*, p.39.

<sup>53</sup>*Ibid.*, p.39.

<sup>54</sup> Manuscrit cité par Law, *Slave Coast*, p. 231, 261, 263, 354.

<sup>55</sup> Voir : Labouret et Rivet : *Royaume d'Ardra*.

<sup>56</sup> Cité dans Ray A. Kea (1982): *Settlements, trade, and politics in the seventeenth-century Gold Coast*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

<sup>57</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, op. Cit. p.39.

<sup>58</sup> Jean Baptiste Ducasse (1935) : « Mémoire ou relation du Sr du Casse sur son voyage en Guinée avec « La Tempête » en 1687 et 1688, in Paul Rouissier, *L'établissement d'Issiny 1687-1702, Voyage de Ducasse, Tibierge et d'Amon à la côte de Guinée publiés pour la première fois et suivis de la Relation du Royaume d'Issiny par le P. Godefroy Loyer*, Paris : Librairie Larose, p. 15.

<sup>59</sup> Cité par Robin Law (1986) dans « Dahomey and the slave trade: reflections on the historiography of the rise of Dahomey », *Jah*, XXVII, p. 242.

<sup>60</sup> Guillaume Smith (1751) : *Nouveau voyage en Guinée*, Paris : Chez Durand et chez Pissot.

<sup>61</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dohomey*, op. Cit. p. 39.

## 1.2 La société du Bénin

Située sur le Golfe du Bénin, la République du Bénin est un long couloir nord-sud perpendiculaire à l'océan Atlantique. Elle est limitée à l'est par le Nigéria, à l'ouest par le Togo, au nord par le Niger, au nord-ouest par le Burkina-Faso<sup>62</sup>.

Ces facteurs géo-climatiques ont contribué à déterminer le chiffre de la population. La société béninoise apparaît comme majoritairement jeune. L'âge moyen de la population béninoise est en effet d'environ 18 ans, l'espérance de vie est estimée en 2013 à 58ans pour les hommes et 60ans pour les femmes. Elle est en plein accroissement. La République du Bénin s'étend sur 112622 km<sup>2</sup>, soit le cinquième de la superficie de la France. Elle s'allonge sur 700km de l'océan au fleuve Niger qui forme sa frontière nord avec la République du Niger, frontière de 325 km<sup>63</sup>. En 2020, les services statistiques estimaient la population béninoise à 12.864.634 habitants. Elle est divisée en deux grandes zones climatiques : une zone subéquatoriale et une région tropicale. Marquée par une grande humidité et une température élevée, la zone subéquatoriale se caractérise par quatre saisons, dont deux de pluie (la grande saison des pluies, de mars à juillet, avec l'apogée en juin et la petite saison, de fin septembre à début novembre) et deux saisons sèches (la petite, de juillet à septembre, et la grande, de novembre à mars, période rafraîchie, de décembre à février par un vent sec et froid, l'harmattan, qui souffle du nord-est.) À cette zone subtropicale succède la zone nord qui commence à hauteur de Touï, entièrement située dans la région tropicale<sup>64</sup>. Elle se caractérise par une saison sèche et une saison pluvieuse : c'est un climat de type soudanien<sup>65</sup>.

Dans la société béninoise que ce soit à Porto-Novo, Abomey, ou Nikki, il existe généralement deux classes sociales : les princes et les roturiers. À Porto-Novo, « aïnonvi » et « lari », à Abomey les « ahovi » et les « anato », à Nikki les « wassangari » et les « batomba<sup>66</sup>. » Il s'est trouvé qu'au lendemain de la colonisation les familles princières ont boudé l'école, jugée comme facteur d'aliénation et de

---

<sup>62</sup>Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *La République du Dahomey*, Paris : Institut International d'Administration Publique, Editions Berger-levrault, p. 9.

<sup>63</sup>*Ibid.*, p. 9.

<sup>64</sup>*Ibid.*, p. 9.

<sup>65</sup>*Ibid.*, p.9.

<sup>66</sup>*Ibid.*, p. 22.

déracinement, tandis que les enfants du peuple fréquentaient les écoles<sup>67</sup>. Le fait de savoir lire et écrire en français constitue la clef de la nouvelle société béninoise<sup>68</sup>. L'instruction ouvre la porte de la fonction publique, en tout cas donne ordinairement accès au salariat. D'autre part, la langue officielle étant le français, différents textes législatifs et réglementaires stipulent que pour être député, conseiller municipal ou conseiller général, il faut « savoir lire, écrire et parler couramment le français<sup>69</sup>. »

La population béninoise, avons-nous souligné plus haut, est essentiellement rurale. Cette fraction, aussi bien lettrée qu'analphabète, constitue le noyau le plus agissant dans la vie du Bénin. Outre les fonctionnaires, les employés et leurs familles, on rencontre dans les centres urbains, notamment à Cotonou, le cœur du Bénin, vivant dans des paillottes et menant une vie presque rurale, des jeunes qui ont abandonné leur village en quête d'un travail salarié en ville. Ces jeunes ruraux viennent grossir la masse des chômeurs, des sans-emplois et des désœuvrés de Cotonou et forment une clientèle disponible qu'exploitent tantôt les partis politiques, tantôt les syndicats<sup>70</sup>. Cette masse des villes, bien qu'analphabète, est déjà plus éveillée à la politique que les masses rurales.

### 1.3 La condition des femmes

Au Bénin, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, la femme vit dans des conditions difficiles. Elle s'occupe du ménage, de la cuisine et de l'éducation des enfants ; elle vend au marché les produits qu'elle a elle-même cultivés et récoltés ; elle s'adonne au petit commerce, à l'élevage, au ramassage du bois de chauffage et à la collecte de plantes sauvages ; c'est elle qui va puiser de l'eau, qui transporte de lourdes charges sur sa tête, qui produit de l'huile de palme, des pots et des paniers, qui file le coton et teint les pagnes<sup>71</sup>. En 1803, John M'Leod<sup>72</sup> souligne :

---

<sup>67</sup>Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *La République du Dahomey*, Paris : Institut International d'Administration Publique, Editions Berger-levrault, *op. Cit.* p. 22.

<sup>68</sup>*Ibid.*, p. 21.

<sup>69</sup> Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *La naissance d'un Etat noir*, chapitre III, Les sociétés de Presses, p. 47.

<sup>70</sup>*Ibid.*, p. 22.

<sup>71</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, Paris : L'Harmattan, p. 67.

<sup>72</sup> John M'Leod, chirurgien de navire négrier britannique.

L'état dans lequel se trouve la femme ici [Le Bénin] est, dans son ensemble, des plus abjects. L'épouse aborde son mari en faisant démonstration de sa plus humble soumission. Même en lui présentant laalebasse contenant la nourriture qu'elle vient de préparer pour lui, elle s'agenouille et lui offre en évitant de le regarder en face – un geste qui, de sa part, serait considéré comme l'expression d'une trop grande audace<sup>73</sup>.

Dans ce contexte, Henri Veel Huntley<sup>74</sup>, ayant visité le port du Ouidah (Bénin) en 1831 écrit : « une femme, ici et là, en train de préparer de quoi satisfaire les appétits matinaux de ceux pour lesquels elle besognait<sup>75</sup>. » Par la suite, A. Répin<sup>76</sup>, qui entreprend un voyage à l'intérieur du pays, relève qu'une femme béninoise présente son repas à son mari à genoux, « sans être admise à le partager avec lui<sup>77</sup>. » Cette dernière ajoute que « le chef de famille a sur ses femmes et ses enfants une autorité absolue qui peut aller même jusqu'à les vendre comme esclaves<sup>78</sup>. » Aux femmes seules incombent tous les travaux de la maison pendant que leur seigneur boit, dort ou fume<sup>79</sup>. Les travaux les plus pénibles sont exécutés par les femmes qui servent aux hommes de bêtes de somme. Elles travaillent sans cesse. Elles portent leurs enfants sur leurs hanches ou leurs épaules. Ainsi les hommes ne portent jamais de fardeaux<sup>80</sup>. La femme, comme d'ailleurs dans toute l'Afrique, est regardée comme un être inférieur. Sa passion de la maternité est une des consolations de sa vie misérable, un enfant étant le seul être qui leur rendra un peu de son amour<sup>81</sup>. Edna Grace Bay<sup>82</sup> relève que « dans la pensée populaire, les femmes en tant que femmes étaient des objets de dédain et de mépris<sup>83</sup> » et que « les hommes les considéraient comme disposées à la perfidie et à la trahison<sup>84</sup>. » Dans la société traditionnelle, les femmes sont injuriées et surtout maltraitées : « Au

---

<sup>73</sup> John M'Leod : *Voyage*, p.50.

<sup>74</sup> Henry VeelHuntley est l'officier de la marine britannique

<sup>75</sup> Henry Veel Huntley (1850): *Seven Years' service on the Slave Coast of western Africa*, (2vols): Londres, T.C. Newby, p.118.

<sup>76</sup>Répin A. est chirurgien de la marine française.

<sup>77</sup>Répin A. *Voyage*, p.99.

<sup>78</sup>*Ibid.*, p.99.

<sup>79</sup>*Ibid.*, p. 99.

<sup>80</sup>*Ibid.*

<sup>81</sup> Edmond Chaudoin : *Trois mois de captivité au Dahomey*, p.269.

<sup>82</sup>Edna Grace Bay est une historienne américaine moderne du Dahomey (l'actuelle République du Bénin).

<sup>83</sup>Edna Grace Bay (1998): *Royal women*, p. 20.

<sup>84</sup>*Ibid.*, p.20.

Dahomey [Bénin], les hommes, sous un prétexte ou un autre, rouent leurs femmes de coups de bambous, souvent même elles en ont le dos tout mâchuré<sup>85</sup>. »

En bref, la femme béninoise ordinaire est une victime classique de la domination masculine. Mais, dès qu'elle devient amazone, quelque humbles qu'aient été ses origines, elle rejoint l'élite féminine de la nation. La tradition orale fait remonter l'origine des amazones à un groupe de femmes qui chassent l'éléphant pour le compte du roi Ouegbadja, apparemment dans le but de lui procurer de l'ivoire et de la viande pour les fêtes royales. On les appelait « gbeta » et, au dix-neuvième siècle, on a considéré qu'elles étaient la première unité guerrière constituée au Dahomey<sup>86</sup>. Dans la société traditionnelle, elles « logent dans les palais du roi, qui les entretient, et elles y passent leur temps à boire, à fumer et à danser<sup>87</sup>. » Même si la vie d'une femme amazone n'est pas facile, elle est certes bien meilleure que celle de la femme ordinaire.

Tout habitant du Dahomey est obligé de s'incliner devant une femme amazone. Lorsqu'elle sort du palais, elle est précédée d'une jeune esclave qui fait tinter une clochette<sup>88</sup>. Au premier son de clochette, tout homme savait qu'il devait s'éloigner de leur chemin, se retirer à une certaine distance et regarder dans le sens opposé. Les femmes ordinaires devaient aussi reculer et éviter leur regard. Toute transgression à cette règle était sévèrement punie<sup>89</sup>. En outre, un homme qui touchait une des participantes lors d'une procession d'amazones risquait la mort. Ce tabou protégeait autant les femmes esclaves du palais que leur maîtresse<sup>90</sup>.

Dans le système dualiste du Dahomey, le protocole royal accorde la préséance aux femmes fonctionnaires sur leurs partenaires masculins et aux amazones sur les soldats<sup>91</sup>. Selon Joseph Dawson<sup>92</sup>, « un homme qui a un grief à exprimer pouvait le porter à l'attention du roi par l'intermédiaire d'une amazone, sa « mère », sans passer par son propre chef<sup>93</sup>. »

---

<sup>85</sup>Laffitte, *Le Dahomé*, cité par Charles-Jean-Marie Letourneau (1903) : *La condition de la femme dans les diverses races et civilisations*, Paris : L'Harmattan, p. 57.

<sup>86</sup>Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, op.cit. p. 41.

<sup>87</sup>A. Répin: Voyage, p.100.

<sup>88</sup> Alfred Burdon Ellis (1970): *The land of fetish*, Londres: Chapman and Hall, p.55-58.

<sup>89</sup>Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte Noire : Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, op. Cit. p. 68.

<sup>90</sup>*Ibid.*, p. 68.

<sup>91</sup> Le roi lui-même étant techniquement de rang moins élevé que la « reine-mère. »

<sup>92</sup>Joseph Dawson est originaire de Cape Coast (ville côtière du Ghana actuel) ; son père est anglais. Il séjourne à Ouidah, d'abord en tant que missionnaire wesleyen, puis en tant que négociant.

<sup>93</sup>CMS, CA2/016/34, Journal Dawson.

Dès son recrutement, l'amazone laisse derrière elle la vie d'une femme corvéable à merci et acquiert sur le champ sa propre femme esclave<sup>94</sup>. Grâce à ces femmes esclaves, les amazones échappent à la plupart des tâches ingrates généralement réservées aux femmes. Elles cultivent les terres royales, portent les produits agricoles dans de grandes calebasses, préparent et servent le repas. Elles ramassent le bois qui alimente l'âtre. Elles transportent, posées en équilibre sur leur tête, d'énormes cruches d'eau puisée aux sources situées à l'extérieur d'Abomey (la capitale historique du Bénin.) Les femmes amazones, à travers leur courage, bravoure et déterminations, occupent une position de prestige dans l'ancien royaume du Bénin. Elles occupent aussi la place d'honneur, le rang le plus important dans la société traditionnelle.

Ainsi, nous venons de montrer, en examinant les deux grandes fonctions sociales de la femme, celle qu'elle remplit dans la famille et celle dans la vie conjugale, combien est lamentable sa condition, puisqu'elle est toujours une propriété sur laquelle les parents ou le mari ont tous les droits.

La suite de notre étude nous permettra de nous interroger sur la prise en compte de cette condition des femmes dans le champ littéraire africain, en particulier au Bénin.

Pour ce faire, c'est-à-dire pour trouver cette considération de la condition des femmes dans le champ littéraire béninois, il faut partir de la parution du premier roman historique de Paul Hazoumé. C'est là que le lecteur peut trouver cette prise en compte dans le champ littéraire béninois de la condition des femmes. Né à Porto-Novo<sup>95</sup> (Bénin) le 16 avril 1890 dans une famille de dignitaires de la cour du roi Sodji, Paul Hazoumé descend de prestigieux ancêtres. Son grand-père, Alomavo, a trouvé la mort dans une bataille contre les Anglais qui ont attaqué Porto-Novo. Son père, Hazoumé, était le premier Ministre de Tofa, fils de Sodji, et était dans la première délégation envoyée en 1895 en France à la suite de la Campagne du Dahomey. Paul est donc confié par la suite à la Mission Catholique de Porto-Novo. Reçu en 1907 à l'École Normale de Saint-Louis<sup>96</sup>, il en sort en 1910. Ses affectations dahoméennes sont autant de réussites professionnelles. Par exemple à Abomey, il a collecté la matière de son livre

---

<sup>94</sup>Skertchly (1890): *Dahomey*, p.448.

<sup>95</sup> Porto-Novo est la capitale administrative du Bénin.

<sup>96</sup>Saint-Louis est une Ecole Normale qui se trouve au Sénégal et qui accueillait les futurs instituteurs, médecins avant l'ère des Indépendances en Afrique de l'Ouest.

*Dogucimi*<sup>97</sup> en préparant sa première étude ethnographique<sup>98</sup>. C'est bien avec *Dogucimi* qu'il donne le premier roman historique africain thématissant la condition des femmes.

Le cadre de l'action, dans ce roman, est l'ancien royaume du Dahomey, sous le règne de Guézo (1818-1858.) La société du Dahomey décrite dans ce roman est une société fortement hiérarchisée dont le roi est le centre vital et le maître absolu, et dont chaque membre est contraint de tenir la place et le rôle que lui assignent les coutumes. C'est une société sur laquelle pèse lourdement le poids des traditions ancestrales. *Dogucimi* décrit la Cour du Dahomey avec précision, que ce soit la faiblesse du roi, obligé dans certaines circonstances à subir la volonté de ses épouses, que la jalousie inavouable des reines qui veulent être les premières femmes du roi.

Après ce rapide panorama de la vie et de l'œuvre de Paul Hazoumé, il nous faut analyser plus en détail le roman *Dogucimicien* repérant les caractéristiques de la condition des femmes. Le texte révèle les coutumes et les croyances qui rendent la condition des femmes lamentable : « La femme est semblable à un escargot. Quel homme pourrait réussir à le faire tenir à volonté à un arbre ? Lorsqu'il s'y tient de lui-même, ne suffit-il pas d'un petit effort pour le détacher<sup>99</sup> ? » Dans cette citation, l'emploi de la figure de comparaison, « semblable à un escargot », met en lumière la misogynie de la société. Les expressions « tenir à volonté » et « ne suffit-il pas d'un petit effort » montrent l'asservissement des femmes. Cet exemple met donc en lumière l'état d'insignifiance et de dépendance de la femme envers l'homme. C'est ce dont témoigne un autre passage du texte : « Les femmes absolument obligées de parler ne devraient pas ouvrir la bouche : elles se borneraient à murmurer<sup>100</sup>. » Les verbes « se borner » et « murmurer » permettent au lecteur de comprendre combien il est difficile à la femme de s'affirmer. La femme condamnée au silence est donc présente dans toute la sphère privée. Cette dernière repose sur le pouvoir qu'a l'homme sur la femme dans le foyer et sur le rôle premier qui revient à l'homme : prendre la parole lors des réunions de famille. Il est la seule personne à décider : « Chiennes créées pour être soumises à la

---

<sup>97</sup> L'ouvrage *Dogucimi* est un franc succès. C'est pourquoi, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer lui décerne en décembre 1938 la médaille *Patricia Scientis* puis, en janvier 1939, l'Académie Française lui décerne le « Prix de la langue française. »

<sup>98</sup> Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p. 75.

<sup>99</sup> Paul Hazoumé (1978) : *Dogucimi*, Paris : deuxième édition G.P. Maisonneuve Larose, p.74.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 25.

volonté des hommes<sup>101</sup>. » Les termes « chienne créée » peuvent ainsi renvoyer à une référence spirituelle dans laquelle la femme, par la volonté du créateur, est née pour se soumettre à l'homme. L'homme serait alors vu comme une puissance qui peut dominer la femme. Cette dernière serait donc animalisée et réifiée. Elle représenterait un animal que l'on peut dresser et éduquer à sa manière et un objet que l'on peut manipuler comme une marionnette. Dans ce cas de figure, l'homme ferait ainsi de la femme son animal et son instrument, il la manipulerait et la guiderait à sa guise. C'est sans doute dans ce contexte que l'auteur-narrateur utilise davantage de figures de style, d'expressions proverbiales authentiquement béninoises et des propos métaphoriques pour dénoncer avec fermeté la condition des femmes dans la société : « Tout comme des nattes, les femmes ne méritent ni égard ni confiance. Neuves ? Les nattes composent notre coucher. Usées ? Il faut les envoyer au dépotoir. L'usage qu'on fait de la natte ne tarde pas à en aplatir les pailles. Les femmes sont comparables aux nattes<sup>102</sup>. »

Dès les années 1930, le théâtre occupe une place importante à l'École Normale William-Ponty<sup>103</sup>. Charles Béart<sup>104</sup>, propose à ses élèves de se tourner vers leur propre culture pour y puiser des éléments capables d'enrichir un théâtre essentiellement africain. Les élèves étaient invités à étudier leur milieu et leurs traditions pour en dénoncer les mauvais usages. Deux grands thèmes sont alors représentés dans les pièces dont nous avons les textes écrits : la vie traditionnelle et le conflit des civilisations, conflit dans lequel la tradition s'oppose au développement. Invités à l'Exposition internationale de Paris, les élèves de l'école William Ponty, sous la direction de Charles Beart, présentent *Sokamè* qui évoque le problème de la sécheresse et le sacrifice de la jeune vierge béninoise au serpent, maître des eaux. Dans la société traditionnelle, les filles vierges ont souvent été les cibles toutes désignées des sacrifices humains lors des rituels et des fêtes de coutumes.

En ce qui concerne la pièce *La secrétaire particulière* de l'historien et écrivain béninois Jean Pliya, l'auteur y dénonce la condition des femmes dans l'administration. Nathalie est une secrétaire incompétente, mais intouchable car elle jouit de la protection du chef Chadas qui, lui-même, occupe son poste grâce à l'appui d'un ministre. Non qualifié, il

---

<sup>101</sup>Paul Hazoumé (1978) : *Doguiçimi*, Paris : deuxième édition G.P. Maisonneuve Larose, *op. Cit.* p. 75.

<sup>102</sup>*Ibid.*, p. 74-75.

<sup>103</sup>Célèbre école au Sénégal, où les futurs instituteurs, médecins et fonctionnaires dramatisaient les matériels ethnographiques qu'ils avaient rapportés de leurs villages.

<sup>104</sup> Charles Béart est professeur à l'École Normale William-Ponty.



fait preuve d'injustice et sème le désordre dans le service. Chadas ne vient que pour organiser des fêtes et des pique-niques au téléphone avec Nathalie :

[...] Alors, où en sont les préparatifs ? N'oublie, rien ! Le pique-nique de dimanche prochain doit mieux réussir que le précédent... C'est ça ! Tu avertiras les copains. Si, si. Je me charge du méchoui. Rassure-toi. Il sera cuit à point [...]. Dis à Léonard d'acheter du vin rouge. Pas de la piquette, hein Des « côtés-du Rhône », du « Beaujolais » ...Bien sûr, j'apporterai ma caméra. On filmera des scènes intéressantes. De beaux souvenirs pour la retraite [...]. Je voudrais déjà être à dimanche. (Il repose l'écouteur) Ouf ! Quel métier !<sup>105</sup>

Ici, l'irresponsabilité et la légèreté du personnage féminin ne souffre d'aucune équivoque. Elle ne fait montre d'aucune compétence professionnelle et reste manipulable<sup>106</sup>.

Entre la stature forte que le théâtre lui a dressée et l'image de l'être faible qu'elle est devenue sous la plume des dramaturges noirs-africains, la femme moderne a perdu son rôle dans la dynamique des structures sociales et familiales, ce qui a porté un grand préjudice à son statut d'émancipée<sup>107</sup>. L'importance de sa place au sein de la communauté tient au fait qu'elle a un rôle central à jouer dans le processus de transmission du patrimoine culturel et moral du groupe<sup>108</sup>.

L'éducation des enfants ayant été à sa charge jusqu'à un âge avancé, la dégénérescence de sa personnalité aura des conséquences désastreuses sur la formation du citoyen en devenir et sur la sauvegarde de l'héritage éthique<sup>109</sup>. Sous ce rapport, les écrivains Africains ont saisi tous les enjeux de sa représentation dans la vie sociale. Ainsi, autant son action sera magnifiée, sa grandeur louée (notamment quand elle se résout à assumer pleinement sa charge et à occuper sa place réelle au sein de la communauté), autant ses frasques et ses travers seront passés au peigne fin sans complaisance quand elle se laisse aller à la puérité et la vénalité<sup>110</sup>.

En ce qui concerne les chansons traditionnelles, référons-nous à celle d'AlokponGoungba pour mieux comprendre la condition des femmes. L'artiste Mahi du

---

<sup>105</sup>Jean Pliya (1977) : *La secrétaire particulière*, France, Issy-les-Moulineaux : Editions Saint Paul, p.20-21.

<sup>106</sup>Ibrahima Bâ (2014) : « Figures de femmes dans le théâtre francophone d'Afrique Noire », *op. Cit.* p. 25.

<sup>107</sup>*Ibid.*, p. 26.

<sup>108</sup>*Ibid.*, p.26.

<sup>109</sup>*Ibid.*, p.26.

<sup>110</sup>*Ibid.*, p. 26-27.

sud-du-Bénin dit que la femme, en général, est pressée d'être veuve, surtout lorsque son mari possède de nombreux biens et surtout du fait que les deux sont unis par le lien sacré du mariage<sup>111</sup>. Elle veut tuer son mari pour hériter de ses biens. La preuve ? C'est bien l'Association des Veuves Joyeuses légalement constituée au Bénin et dans laquelle les femmes se communiqueraient les techniques aboutissant à la mort de leur mari. Alokpon explique que cette attitude se remarque davantage dans le rang des intellectuels. La femme du paysan, qui n'a guère de pension à réclamer à la mort de son époux, est un peu plus réticente à donner la mort à son conjoint, contrairement à la femme dont le mari est un *akowé*, c'est-à-dire un intellectuel, fonctionnaire de l'état ou d'une structure dans laquelle la retraite est garantie pour le travailleur et la pension pour la femme et les enfants. C'est ce que soulignent les versets vingt-sept à trente-neuf de cette chanson d'Alokpon :

À propos des femmes que nous épousons

Même à propos de notre propre épouse  
 Entre le paysan et l'intellectuel, notre vie de paysan est meilleure  
 Pourquoi notre vie de paysan est-elle meilleure ?  
 La femme du paysan n'a pas de pension à toucher  
 La situation des intellectuels est pitoyable  
 Et les tueuses de maris se sont constituées en association pour la cause  
 Entre l'intellectuel et le paysan, vous voyez,  
 Nous, paysans, nous faisons de vieux os,  
 L'intellectuel ne fait pas de vieux os  
 Leurs femmes ne tardent pas à les envoyer ad patres  
 Et elles commencent par toucher la pension<sup>112</sup>.

Houndéfo Anatole, dit Alokpon, nous indique que l'on ne peut guère vivre sans la femme. Son pouvoir de procréation et ses activités ménagères lui suffisent pour être la souveraine de sa maison et de ses enfants. C'est encore la femme qui peut prétendre aux soins de son mari avant toute autre chose. Pour Jeanne Bana-Kouassi<sup>113</sup>, « le rôle que la

---

<sup>111</sup>Sylvestre Djouamon (2013) : « L'univers de la famille dans les chansons traditionnelles du sud-du-Bénin : un cercle d'étouffement et de mort » in *Littérature orale Africaine*, Clément Dili Palai et al. (Dir.), p.122.

<sup>112</sup>Houndéfo Anatole dit Alokpon, *AIR 61* (Distribution Canal Tropical C/960 Vodjè, Cotonou, verset 27 à 39).

<sup>113</sup>Jeanne Bana-Kouassi est enseignante-chercheuse à l'université de Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan à Cocody.

femme joue dans la société est, par essence, un rôle de visionnaire et de protectrice<sup>114</sup>. » La femme traditionnelle est un agent de régulation sociale. L'importance de la place et du rôle de la femme est reconnue par la société et il lui revient de veiller et de protéger l'homme. Elle assure le maintien de l'ordre social et anticipe le comportement et les actions des hommes. Monsour Fahmy nous rappelle qu'on « acquiert plus de mérites en dépensant son argent pour la femme qu'en le faisant pour la guerre sainte ; celui qui élève deux jeunes filles jusqu'à l'âge de leur puberté, celui-là prendra place auprès de moi au jour du jugement<sup>115</sup>. » Devenue mère, la femme doit jouir d'une vénération sans égale.

Jusqu'ici nous avons examiné la condition des femmes dans la société traditionnelle. Lorsque celles-ci deviennent femme amazone, leur situation de femme ordinaire change positivement. Elles occupent désormais une place de choix et commandent la société. Nous avons aussi vu comment la condition des femmes a servi de matière pour les écrivains béninois à travers le genre romanesque, théâtral et les chansons. À cause de la condition des femmes, très peu de parents font instruire leurs filles à l'école, au même titre que les garçons, de là le faible taux de scolarisation des jeunes filles et l'arrivée tardive des femmes béninoises à l'écriture. C'est tout le système scolaire et universitaire qui est interrogé par ce constat.

#### 1.4 Le système scolaire et universitaire

Emmanuel Mounier, dans la revue *Esprit*, a qualifié le Dahomey (l'actuelle République du Bénin) de « quartier latin de l'Afrique Noire<sup>116</sup> » duquel est issue une grande partie de l'élite africaine francophone avant les indépendances.

Pourtant, il faut souligner que, pour l'ensemble du Bénin, si un garçon sur trois fréquente l'école, pour les filles la proportion est d'une sur huit<sup>117</sup>, ce qui veut dire que les filles ne représentent que les 27,4 % des effectifs scolaires<sup>118</sup>. Cette moyenne nous montre qu'il y a un réel problème de sous-scolarisation des filles dans la société

---

<sup>114</sup>Jeanne Bana-Kouassi (2014) : « la femme dans le théâtre de Bernard Dadié » in Sylvie Chalaye et Dominique Traoré : *Théâtres d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p.36.

<sup>115</sup>Moslim, t, p. 430 in Mansour Fahmy (2007) : *La condition de la femme dans l'Islam*, Editions Allia, p. 48.

<sup>116</sup> Voir : Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *Naissance d'un Etat Noir, L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, op. Cit. p. 16.

<sup>117</sup>*Ibid.*, p.17.

<sup>118</sup>*Ibid.*, p. 17.

dahoméenne. Cependant, nous avons pu constater que, depuis 2006, avec l'instauration de la gratuité de l'enseignement au Bénin, les effectifs scolaires ont nettement accru tant pour la fille que pour les garçons.

C'est l'enseignement privé qui a particulièrement soutenu l'effort de scolarisation des filles. La répartition géographique est pourtant inégale : dans le sud, la fréquentation des filles est relativement importante, tandis que, dans le nord, on constate un retard de cette scolarisation, tant en raison des coutumes concernant les fiançailles précoces que pour des raisons tenant au statut coranique<sup>119</sup> pour les zones islamisées.

La priorité a été donnée à la scolarisation par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1960, année de l'indépendance. Elle se traduit par l'effort consenti sur le budget national et par un système très démocratique de bourses scolaires et universitaires<sup>120</sup>. Cet élan de scolarisation est partagé par l'ensemble de la population : il est fréquent de voir des villages s'investir localement et bénévolement dans la construction des écoles et cotiser pour pouvoir recruter à leurs frais des moniteurs en attendant que l'État prenne la relève.

Par ailleurs, par solidarité et conformément aux traditions, la plupart des Béninois, après leur scolarité et leur entrée dans la vie professionnelle sont chargés, ou se chargent, d'aider d'autres membres de leur famille, voire de leur village, à poursuivre leurs études pour se faire une situation. Tel neveu, tel cousin, tel enfant d'un notable ou d'un ami d'enfance de village, est envoyé de ce fait à tel commis d'administration, tel instituteur ou infirmier, tel petit commerçant, à Porto-Novo, Ouidah, Cotonou, Parakou, Djougou ou encore Natitingou. Le jeune enfant vit avec son « patron » et, tout en lui rendant de menus services dans le ménage, fréquente l'école pour accéder, grâce à une bourse, à l'enseignement secondaire et supérieur et, à partir de là arriver à une situation sociale confortable<sup>121</sup>. Et bon nombre de cadres béninois, qu'ils soient sur place ou travaillant à l'extérieur du territoire national, continuent de financer les études de tel ou tel parent, qu'on eût, dans la parenté européenne, considéré comme éloigné<sup>122</sup>.

---

<sup>119</sup> Maurice Ahanhanzo Glèle (1969) : *Naissance d'un Etat Noir, L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours, op. Cit.* p. 120.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 21.

## 1.5 La religion

La vie religieuse au Bénin est très intense et elle influe sur toute la vie sociale. Les religions traditionnelles, particulièrement bien structurées, sont encore implantées dans une partie importante du pays<sup>123</sup>. L'islam gagne dans le nord et en pays Yorouba, cependant que les missions chrétiennes, issues de la période coloniale, œuvrent à la fois sur le plan social, sanitaire mais aussi scolaire et dépassent dans la formation des élites leur champ d'action purement religieux<sup>124</sup>. La religion traditionnelle fétichiste et animiste a toujours une grande influence dans les sociétés paysannes qui vivent dans un univers mystique parfaitement structuré.

Le panthéon béninois est particulièrement riche. Les divinités s'appellent *Vodoun* chez les Fon et *Oricha* chez les Yorouba<sup>125</sup>. Bernard Maupoil, ethnologue, disait qu'un lien de solidarité unissait les *Vodoun* et les hommes, que ces deux ensembles se complètent, car, si les *Vodoun* protègent les hommes, ces derniers, par leurs prières et leurs sacrifices, leur donnent de la force<sup>126</sup>. Les divinités principales comprennent d'abord le couple créateur *Mahou* - principe femme - correspondant à la lune et *Lissa* - principe mâle - correspondant au soleil<sup>127</sup>. À ces deux divinités fonscorrespondent *Doudouwaet Obatala* chez les Yoroubas.

*Hevieso* correspond à l'ensemble des phénomènes atmosphériques perceptibles pour l'homme. On le traduit ordinairement par « tonnerre », c'est le *Chango* des Yoroubas qui est représenté par un bélier et que représentent les fidèles en portant une hache à double tranchant<sup>128</sup>. *Sakpata* - correspondant à *Tchakpana* en Yorouba - est la terre dans ses rapports avec l'homme. Par la suite, c'est devenu l'agent propagateur de la variole. Il est particulièrement vénéré dans les pays qui furent, au siècle dernier, ravagés par la variole<sup>129</sup>.

---

<sup>123</sup>Robert Cornevin (1965) : *Le Dahomey*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 99.

<sup>124</sup>*Ibid.*, p. 99.

<sup>125</sup>*Ibid.*, p.99.

<sup>126</sup>*Ibid.*, p.99.

<sup>127</sup>*Ibid.*, p.99.

<sup>128</sup>*Ibid.*, p.99.

<sup>129</sup>*Ibid.*, p.99.

*Dan* est le serpent ou l'arc-en-ciel. Il est considéré comme symbole de fécondité et de mouvement perpétuel. Le culte du *Dangbé* - serpent bon - est particulièrement célèbre et a été décrit par de nombreux voyageurs depuis le XVIIe siècle<sup>130</sup>.

Une caractéristique importante des religions endogènes est le fait de confier un rôle de premier plan aux femmes : celui de la culture du secret. Cette responsabilité conditionne la situation de la femme dans le maintien de la tradition. Ainsi, cela constitue un frein pour la perception qu'elle pourrait avoir d'être même concernant une possible évolution de sa situation.

Ce sont les *Zaouia* d'Abéokouta, Ibadan et Illorin qui, par Lagos, ont introduit l'islam au Bénin méridional<sup>131</sup>, les Haoussa de Kano et Sokoto ont introduit l'islam au Bénin-Nord. Les premiers musulmans à s'être installés au Bénin septentrional sont les Dendi du Niger et les Peuls<sup>132</sup>. Lors d'une enquête effectuée par Paul Marty peu après la Première Guerre mondiale, la population du Nord était pour 1/5 environ islamisée. Encore maintenant il s'agit surtout d'un islam urbain qu'on trouve surtout dans les villes de Djougou, Kandi et Parakou. Dans le sud, spécialement à Porto-Novo – capitale administrative du Bénin -, existe un solide noyau musulman parmi les Nago<sup>133</sup>.

Les écoles coraniques sont relativement nombreuses dans ce secteur. En outre, compte tenu de sous-couverture de l'eau potable sur le territoire du Bénin, ces écoles s'associent à des œuvres sociales visant à développer cette couverture, notamment par la création de puits à grand diamètre, de châteaux d'eau, entre autres. L'islam a progressé parce que l'administration française offre la liberté de religion à tous les citoyens du pays. Mais ces progrès ont été beaucoup plus limités que dans d'autres pays et l'islam a eu un léger impact sur la masse rurale. La polygamie et la soumission de la femme à l'homme sont justifiées dans les zones d'influences de l'islam par l'application de certains versets du Coran dans la vie sociale.

En ce qui concerne les missions et églises chrétiennes, le Bénin a été touché par l'action des missions chrétiennes, principalement catholiques. Jusqu'en 1901, Porto-Novo dépendait de Lagos (Nigéria), mais l'évêque de Lagos résidait souvent à Porto-Novo<sup>134</sup>.

---

<sup>130</sup> Robert Cornevin (1965) : *Le Dahomey*, Paris : Presses Universitaires de France, *op. Cit.* p. 99.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p.99.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p.99.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p.105.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p.108.

La personnalité de Mgr Steinmetz domine l'essor du catholicisme béninois de 1906 à 1934. Ce robuste alsacien avait déjà composé un catéchisme en langue fon. Il jouissait d'un immense prestige auprès des populations côtières. Durant trente ans, l'action de Mgr Steinmetz s'identifie à l'expansion catholique au Bénin : Covè (1909), Bohicon (1910), Dassa-Zoumè et Sokponta (1921), Allada (1923), Savè et Tchaourou (1924), Azaourissè (1937)<sup>135</sup>. Après les sœurs de Notre Dame des Apôtres qui travaillent depuis 1877 dans le pays, Mgr Steinmetz fait venir les sœurs de la Sainte-Famille et les Petites Servantes du Sacré-Cœur de Menton<sup>136</sup> pour développer les œuvres féminines.

Une personnalité exceptionnelle, le R.P. Aupiais marqua l'essor scolaire au Bénin. Arrivé en 1903, ce breton est d'abord affecté à Abomey (la capitale historique du Bénin) et fait connaissance avec la société béninoise. Après quelques mois, il est chargé d'enseignement à Porto-Novo et y fait merveille. Nommé en 1919 vicaire général de Mgr Steinmetz, il fonde en collaboration avec ses anciens élèves une revue : *La reconnaissance Africaine*.

L'importance croissante d'Abomey entraîna la création d'un évêché. Ainsi, le 22 juillet 1963, fut intronisé Mgr Lucien Agboka comme évêque d'Abomey<sup>137</sup>.

La religion catholique est en très grande partie entre les mains du clergé africain qui est inculqué dans les petits séminaires de Parakou et Cotonou, alors que le grand séminaire d'Ouidah est commun au Bénin et au Togo<sup>138</sup>. La position de l'Église catholique est suffisamment forte pour que, dans une lettre pastorale du 19 février 1964, Mgr Gantin et les évêques évoquent la situation particulière du Bénin en prenant position sur les problèmes sociaux les plus graves liés à l'instabilité politique<sup>139</sup>.

Ajoutons les missions et Églises protestantes, minoritaires (5%) dans la communauté chrétienne du pays dominée par le catholicisme.

Des écrivaines béninoises telles qu'Adélaïde Fassinou, Fifamè Fidèle Houssou Gandonou<sup>140</sup> et Euphrasie Calmont affichent clairement leur appartenance au christianisme. Leur appartenance à la religion catholique transparait dans l'étude de leurs œuvres. Par exemple, Adélaïde Fassinou dans *Ma vie entre parenthèse*, présente

<sup>135</sup>Robert Cornevin (1965) : *Le Dahomey*, Paris : Presses Universitaires de France, p.109.

<sup>136</sup>*Ibid.*, p.109.

<sup>137</sup>*Ibid.*, p. 111.

<sup>138</sup>*Ibid.*, p.111.

<sup>139</sup>*Ibid.*, p. 111.

<sup>140</sup>Fifamè Fidèle Houssou Gandonou est pasteure de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB) depuis 1998. En 2004, elle a obtenu son doctorat en théologie à l'Université Protestante d'Afrique Centrale (Option : éthique féministe.)

des personnages féminins pour qui la foi est un appui solide face à des situations dramatiques de la vie. Ce roman s'inspire d'une situation familiale réelle, à la suite d'un choc, le fils aîné est gravement blessé. Toute la famille désespère de l'issue de cet accident. Le personnage féminin Bignon, la mère de famille, ayant compris que son fils avait peu de chance de survivre, s'est tournée vers la croyance religieuse. Elle implore l'assistance et l'intervention divine dans la vie de son fils. Par la prière, elle souhaite que Dieu redonne la vie à ce dernier qui n'a pas de chance de survivre à une opération selon les agents de santé : « J'allais chaque jour déposer à maman Marie, sa bougie pour implorer sa bonté, afin qu'elle veille sur mon fils jusqu'à sa sortie du bloc opératoire, même au-delà<sup>141</sup>. » En bonne catholique, elle croit en la détermination de la Vierge Marie à veiller sur l'être humain, elle se retourne vers elle et implore son intercession. Six mois plus tard, Bignon retrouve son fils guéri. L'intention de l'auteure est de mettre en évidence la croyance de la femme mais surtout la fermeté de sa foi qui lui permet de se raccrocher à sa croyance religieuse lors des situations difficiles.

En outre, la religion catholique affirme, comme les autres religions chrétiennes, son opposition à la tradition polygame : elle la dénonce comme étant un fait traditionnel qui dégrade psychologiquement et physiquement les femmes. Pour l'étude de l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin et concernant la prise de position des écrivaines, le champ littéraire et culturel que nous aborderons est fortement influencé par deux grandes tendances selon que la religion admet la polygamie ou qu'elle la dénonce.

## 1.6 Le champ culturel et littéraire

Selon Bourdieu, le champ littéraire est, comme tous les champs sociaux, un champ de luttes, et les luttes littéraires sont essentiellement des luttes pour la définition de l'écrivain :

Un des enjeux centraux des luttes littéraires (etc.) est le monopole de la légitimité littéraire, c'est-à-dire, entre autres choses, le monopole du pouvoir de dire avec autorité qui est autorisé à se dire écrivain ou même à dire qui est écrivain et qui a autorité pour dire qui est écrivain ; ou, si l'on préfère, le monopole du pouvoir de consécration des

---

<sup>141</sup>Adélaïde Fassinou: *Ma vie entre parenthèse*, Paris: LC Editions, p .153.



producteurs et des produits. Plus précisément, la lutte entre les occupants des deux pôles opposés du champ de production culturelle a pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de l'écrivain, [...] <sup>142</sup>.

À partir de cette définition du champ littéraire, force est de constater que la littérature africaine d'expression française est née dans le contexte colonial, c'est-à-dire qu'il s'agit donc d'une littérature destinée d'abord aux lecteurs de la métropole <sup>143</sup>. Même à la fin de la première décennie des indépendances la situation n'a pas fondamentalement changé car les écrivains africains, qui doivent faire face à la censure, choisissent, pour la majorité d'entre eux, le chemin de l'exil vers l'ancienne puissance colonisatrice. Face à la puissance du Parti de la Révolution Populaire du Bénin et à son impact sur les initiatives culturelles, les écrivains vont réorienter leur thématique pour viser la consécration internationale. L'activité critique s'inscrit également dans la logique des instances de légitimation françaises pendant plusieurs décennies <sup>144</sup>.

Pour ce qui est du Bénin, des auteurs comme Paul Hazoumé, Jean Pliya, Olympe Bhêly-Quenum sont des classiques de la littérature africaine et reconnus comme tels dans l'Hexagone <sup>145</sup>.

Par ailleurs, il convient de souligner que le Bénin possède l'un des plus riches patrimoines culturels de l'Afrique : les traditions demeurent vivaces. L'élite traditionnelle ainsi que l'élite moderne, mais aussi les masses populaires, restent très attachées à ce patrimoine imprégné d'animisme, et qui se traduit dans les chansons et danses très expressives des civilisations africaines <sup>146</sup>. De là naît l'engouement pour l'art dramatique qui constitue un des piliers du champ culturel et littéraire du Bénin.

### 1.6.1 *La vie culturelle et l'art dramatique*

L'un des aspects frappants de la vie culturelle au lendemain des indépendances au Bénin est l'intérêt croissant que toutes les couches sociales montrent pour certaines

---

<sup>142</sup> Pierre Bourdieu (1991) : « Le champ littéraire », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 4-46.

<sup>143</sup> Germain-Arsène Kadi (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960, Romans et sociétés ivoiriens*, op. Cit, p.43.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p.43.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p.43.

<sup>146</sup> Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *Naissance d'un Etat Noir, L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, op. Cit. p. 19.

manifestations à caractère culturel : représentations théâtrales, récitals de chansons, séances de projections cinématographiques, expositions d'objets d'art<sup>147</sup>.

En ce qui concerne la chanson, elle connaît une floraison remarquable. Nombre de Béninois, dont certains possèdent des talents réels, se sont découverts une vocation de chanteur, et surtout de chanteur engagé<sup>148</sup>. Les chansons transmettent aux masses les mots d'ordres du Parti de la Révolution Populaire du Bénin et de l'État, qui deviennent ainsi des thèmes de chansons. Elles véhiculent de ce fait la lutte des classes et la dictature du prolétariat mais aussi la lutte contre la féodalité, contre l'impérialisme et contre l'exploitation de l'homme par l'homme<sup>149</sup>. La révolution du 26 octobre 1972 est devenue pour les chanteurs une source d'inspiration intarissable.

Des orchestres modernes de renom comme « Polyrythmo » et « Gnonnas Pedro et ses dadjê » et des chanteurs de talent comme EzinGangnon ont composé de nombreuses chansons à la gloire de la Révolution et du Parti. De nombreux contes engagés qui célèbrent l'invincibilité du peuple béninois et le triomphe de la révolution sur la réaction intérieure et extérieure<sup>150</sup> ont été également créés.

Pour ce qui est de la littérature orale, retenons qu'elle a joué un rôle capital dans le développement de la révolution. Il faut noter que cette littérature orale ne développe pas seulement des thèmes révolutionnaires. Elle aborde aussi des thèmes classiques comme la condition humaine. D'autres arts, tels que la peinture, la sculpture, le tissage, la vannerie, entre autres, connaissent un certain essor<sup>151</sup>.

Pour ce qui est du théâtre populaire, le Bénin assiste à une prolifération de troupes théâtrales, en particulier dans les villes du sud : Cotonou, Porto-Novo, Ouidah, Abomey<sup>152</sup>. Chaque mouvement de jeunes décide d'avoir sa troupe théâtrale. Plusieurs raisons expliquent cette floraison théâtrale. L'une d'entre elles est la participation du Bénin au Festival théâtral international du Théâtre des Nations Unies à Paris en 1962<sup>153</sup> et au Festival Mondial des Arts Nègres de Dakar en avril 1966<sup>154</sup>. C'est en effet en vue

---

<sup>147</sup>Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *Naissance d'un Etat Noir, L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, op. Cit. p.255.

<sup>148</sup>*Ibid.*, p.256.

<sup>149</sup>*Ibid.*, p.256.

<sup>150</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p.256-257.

<sup>151</sup>*Ibid.*, p..257.

<sup>152</sup>*Ibid.*,p.255.

<sup>153</sup>*Ibid.*,p. 186.

<sup>154</sup>*Ibid.*, p.191.

de ces manifestations culturelles internationales qu'est formé en mars 1962 *L'Ensemble Folklorique National du Dahomey*<sup>155</sup>, qui est la première troupe non européenne à remporter, cette année-là, le Challenge du Théâtre des Nations<sup>156</sup>.

Outre *L'Ensemble National du Dahomey*, nous trouvons la *Troupe Théâtrale et Folklorique d'Ekpê* formée en 1956 par Télésphore Sagbohan<sup>157</sup>, la troupe Folklorique *Egblémakou* et l'ensemble *Zama-Hara*. La première a beaucoup contribué à faire connaître à l'étranger les danses du Bénin<sup>158</sup>. La deuxième présente surtout des ballets et des danses acrobatiques. Quant à l'ensemble *Zama-Hara*, il désire promouvoir au Bénin un théâtre populaire de qualité et faire du théâtre « une arme puissante de combat idéologique au service du peuple combattant<sup>159</sup>. »

L'engouement pour l'art dramatique n'a pas seulement eu un impact sur les masses populaires. En effet, il a aussi influencé les écoles et les universités. En instituant les coopératives scolaires et en leur permettant l'organisation de manifestations culturelles telles que les représentations théâtrales et les expositions d'œuvres d'arts, l'État a favorisé le développement du théâtre scolaire et universitaire. Aujourd'hui, chaque établissement scolaire a sa troupe théâtrale qui se produit pendant les semaines culturelles et lors des fêtes de fin d'année<sup>160</sup>. C'est ainsi que dans les locaux du Lycée Béhanzin de Porto-Novo est fondé en 1965 l'ensemble théâtral scolaire et universitaire *Les Cerveaux Noirs*. Cette troupe connaît une fortune particulière qui la distingue entre toutes : elle a le privilège de créer en 1966 le très célèbre *Kondo le Requin* de Jean Pliya, drame historique qui exalte la résistance de Béhanzin, roi du Dahomey, face à l'avancée coloniale. En 1970, elle joue avec succès *La secrétaire particulière* du même auteur. Elle participe aussi aux créations collectives en langues nationales. Il s'agit essentiellement de *Koyiyan*, *Akowéhélou* et *Houénoussou*, trois pièces qui exaltent la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme au profit de la libération nationale<sup>161</sup>. L'objectif des *Cerveaux noirs* est « d'introduire le théâtre dans les mœurs comme instrument de distraction, d'information et de formation<sup>162</sup>. »

---

<sup>155</sup>Voir : Bienvenu Koudjo (1976) : *Théâtre, rites et folklore au Dahomey*, thèse de doctorat du 3ème cycle, Université Paris III, UER de Littérature Générale et Comparée, p.25.

<sup>156</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. cit. p. 186.

<sup>157</sup>*Ibid.*, p.29.

<sup>158</sup>*Ibid.*, p.257.

<sup>159</sup>*Ibid.*, p.257.

<sup>160</sup>*Ibid.*, 258.

<sup>161</sup>*Ibid.*, p.257.

<sup>162</sup>*Ibid.*, p. 186-187.

En 1967 naît également à Cotonou la troupe des *Muses du Dahomey*, formée d'élèves des cours secondaires de cette ville. Cet ensemble joue de préférence des pièces historiques. Sa devise repose sur le respect de la véracité historique<sup>163</sup>.

La *Troupe de L'IRAD* (Institut de Recherches Appliquée du Dahomey) naît à son tour en 1968. En 1970-1971, les élèves du lycée Houffon d'Abomey, du cours secondaire Sainte Jeanned'Arc et du cours secondaire Monseigneur Steinmetz de Bohicon, forment la troupe des *Cœur d'Ebène*, elle aussi passionnée de thèmes historiques<sup>164</sup>. Il importe de souligner que les troupes scolaires et universitaires organisent des semaines culturelles et des fêtes de fin d'année pour renflouer les caisses des coopératives scolaires. C'est lors de ces manifestations que les nouveaux talents sont révélés. Au Bénin, soulignons que la cour des écoles, les terrains de sport, les lieux publics et les centres culturels sont souvent des lieux destinés aux manifestations théâtrales. Les entrées sont payantes et les prix varient d'une troupe à l'autre.

Ce foisonnement des troupes théâtrales et la multiplication des activités dramatiques traduisent l'engouement de la jeunesse pour le théâtre, son désir ardent de s'exprimer et de s'épanouir sur scène. Plusieurs troupes créent elles-mêmes des pièces, plutôt des saynètes. D'autres font appel à la compétence d'hommes de lettres tels que Jean Pliya, auteur de *Kondo le Requin*. L'immense succès remporté par ce drame suscite chez plusieurs béninois le désir d'écrire des drames historiques afin de conquérir le public et la célébrité<sup>165</sup>.

D'autres raisons expliquent la création de plusieurs saynètes et pièces de théâtre. D'abord, il s'agit du taux d'analphabétisme très élevé des populations du Bénin. Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2003<sup>166</sup>, ce taux s'élève à 67,4% sur le plan national. C'est donc un public qui majoritairement ne peut accéder à l'écrit. Même si les acteurs s'expriment en français, leur jeu donne en partie un sens accessible à ce public. Sans compter les Béninois instruits qui semblent préférer le théâtre et le cinéma à la lecture. En outre, il est plus facile, selon les Béninois, de composer un sketch, une pièce de théâtre que d'écrire un roman, d'où la prééminence de ce type d'écrits.

---

<sup>163</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p.187.

<sup>164</sup>*Ibid.*, p. 187.

<sup>165</sup>*Ibid.*, p.188-189.

<sup>166</sup>Projet d'alphabétisation au Bénin, disponible sur le site : <<https://fr.ulule.com/alphabetsation-benin/>>, consulté le 23 août 2021.

Deux thèmes principaux dominent la vie culturelle et l'art dramatique depuis 1960 : le premier est l'exaltation du passé béninois et africain, à travers les drames historiques comme *Kondo le Requin*. Les auteurs dramatiques sont en effet animés du désir de redonner au passé son prestige et sa grandeur. Le deuxième thème principal est le conflit entre la tradition et le modernisme, comme l'illustre *École et tradition*, pièce inédite de la « Troupe de l'IRAD. »

### 1.6.2 La presse

La presse joue un rôle de plus en plus important, notamment durant la période coloniale où (pour l'Afrique française) la liberté de la presse permet de vigoureuses diatribes. Après les indépendances, les restrictions politiques apportées à la liberté d'expression amènent un transfert de cette expression, d'une part vers les publications européennes (parisiennes et bruxelloises), d'autre part vers les formes littéraires. Jamais les critiques de livres ou de théâtre n'ont été aussi vigoureuses que depuis les indépendances<sup>167</sup>.

La forme et l'intensité de l'éducation favorise l'émergence de vagues croissantes de jeunes gens qui ont quelque chose à dire en vers ou en prose<sup>168</sup>. De là naît une littérature de combat qui suppose chez les auteurs béninois, entre autres facteurs déterminants, une certaine maturité politique. À l'échelle du pays, cela suppose un climat de fermentation d'idées et des débats passionnants d'un niveau politique assez élevé, en bref d'intenses activités politiques et culturelles, comme dans les années 1920 au Bénin<sup>169</sup>. Les écrits de la presse locale entretiennent ce climat. Cette agitation d'idées, qui s'est d'abord manifestée dans les journaux d'opinion, s'est ensuite transférée dans la littérature au sens plus strict<sup>170</sup>. Les journaux d'opinion ont pour objet de participer à la vie politique du pays, c'est-à-dire, à cette période, de dénoncer les mauvaises pratiques du colonisateur. Le débat instauré dans la presse autour des méthodes de colonisation s'est ainsi retrouvé par la suite dans les œuvres littéraires. Certains romanciers soutiennent dans leurs œuvres les mêmes points de vue qu'ils avaient défendus dans la presse<sup>171</sup>.

---

<sup>167</sup>Robert Cornevin (1976) : *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 29.

<sup>168</sup>*Ibid.*, p.29.

<sup>169</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. cit.p.30.

<sup>170</sup>*Ibid.*, p.31.

<sup>171</sup>*Ibid.*, p.31.

La presse locale a donc provoqué la production d'œuvres littéraires en offrant aux intellectuels une tribune, en suscitant chez eux le désir d'écrire et en les exhortant à créer, le tout en acceptant dans ses colonnes des articles, des œuvres ou des fragments d'œuvres littéraires. Cela a ainsi donné aux futurs écrivains l'occasion de s'exercer à leur métier. De fait, plus d'un écrivain béninois s'est initié à l'art littéraire, ou a parfait sa formation littéraire en composant des articles pour des journaux et revues<sup>172</sup>. La presse a donc contribué au développement de la littérature en mettant à la disposition des écrivains la documentation historique, sociologique et linguistique dont ils avaient besoin pour meubler la trame de leurs œuvres, en particulier leurs romans et pièces de théâtre. Elle y a aussi contribué en faisant connaître les œuvres publiées et leurs auteurs par des comptes-rendus de lectures ou par des articles de critique littéraire, véritables stimulants pour les écrivains<sup>173</sup>.

Les organes de presses locaux ont continué de faire bon accueil aux créations littéraires des écrivains béninois. Outre la publication de la critique littéraire, les journaux publiaient des productions littéraires sous formes brèves, comme des nouvelles ou des poésies.

Dans *L'Aube Nouvelle* sont parus, entre autres, un poème de Richard Dogbeh, « En hommage à Aimé Césaire – Vive le roi Christophe<sup>174</sup> », une nouvelle d'Emile Olougoudou, « La marche des femmes<sup>175</sup>. » Dans le *Daho-Express*, quotidien gouvernemental qui succède à *l'Aube Nouvelle* le premier août 1969 et qui disparaît le 24 octobre 1975, ont été édités plusieurs romans policiers, comme *Liquidez les témoins*<sup>176</sup>, *Le dossier de la marâtre*<sup>177</sup>, *La vierge et le charlatan*<sup>178</sup> de Dominique Titus romans qui passionnent bien les lecteurs béninois<sup>179</sup>. C'est également le cas pour *L'emmurée* de Bissy Adéothy<sup>180</sup> et *Le dernier voyage* d'Innocent Datondji<sup>181</sup>.

Un concours de nouvelles organisé en 1970 par le Centre culturel français permet de distinguer *Le remède* de Wilson Dave<sup>182</sup> et *Namode* Michel-Louis Grange qui s'inspire

---

<sup>172</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p.31.

<sup>173</sup>*Ibid.*, p.31-32.

<sup>174</sup> N° du 27 février 1966, p. 5.

<sup>175</sup> N° du 18 septembre 1966, p. 4-9 et n° des 2 et 9 octobre 1966.

<sup>176</sup>*Daho-Express*, mai-août 1970.

<sup>177</sup>*Daho-Express*, décembre 1970.

<sup>178</sup>*Daho-Express*, février 1973.

<sup>179</sup>Robert Cornevin (1976) : *op. Cit.* p.215.

<sup>180</sup>*Daho-Express*, janvier-mars 1974.

<sup>181</sup>*Daho-Express*, mai-juillet 1974.

<sup>182</sup>*Daho-Express*, mars-avril 1974.

d'une légende du pays mahi<sup>183</sup>. Il faudrait signaler aussi Victor Hountondji, lauréat de la journée scolaire de l'Amitié en 1972, pour *Deux filles un rêve fugitif*<sup>184</sup>, nouvelle à laquelle Eustache Prudencio consacre une chronique lors de sa « soirée littéraire » radiophonique du 12 mars 1973. Il y souligne les qualités de poète de ce jeune étudiant<sup>185</sup>.

Deux journalistes ont longtemps marqué à Paris la vie littéraire béninoise par leurs publications dans des organes de presse étrangers : Paulin Joachim, successivement rédacteur en chef de *Bingo* et de *Décennie 2*, et Olympe Bhêly-Quenum, directeur de *La vie Africaine* puis de *L'Afrique actuelle*. Dans *Editorial africain*, préfacé par Joseph Ki Zerbo, Paulin Joachim a rassemblé un certain nombre d'articles. De son côté, après *Un piège sans fin*<sup>186</sup>, Olympe Bhêly-Quenum a donné *Le chant du lac*<sup>187</sup>, puis une remarquable série de nouvelles intitulée *Liaison d'été*<sup>188</sup>.

La revue *Preuves*<sup>189</sup> fait une place à la première nouvelle publiée par Jean Pliya, « L'arbre fétiche. » La revue *Afrique* accueille la deuxième nouvelle du même auteur « L'homme qui avait tout donné ». Pour sa troisième nouvelle « La voiture rouge », c'est *L'Afrique littéraire et artistique*<sup>190</sup> qui la publie. *Présence Africaine* publie pour sa part « Le gardien de la nuit <sup>191</sup> » et « Le rendez-vous<sup>192</sup> », deux autres nouvelles de Jean Pliya. En plus des nouvelles paraissent dans *Présence Africaine* plusieurs poèmes de Paulin Joachim : « L'heure nègre <sup>193</sup> » et « Pour saluer l'Afrique à l'envol rendu libre<sup>194</sup>. »

La presse béninoise est le résultat d'une prise de conscience politique et culturelle. Elle est née de la volonté de l'élite de condamner tous les actes préjudiciables au bon développement de la colonie et au bonheur de ses habitants, quels qu'en soient les auteurs. Au Bénin, la presse et la littérature s'éclairent mutuellement. Il en résulte que l'on comprend plus aisément l'orientation politique de certaines œuvres littéraires de l'époque coloniale (comme *Dogouicimide* Paul Hazoumé) quand on connaît les positions

---

<sup>183</sup> *Daho-Express*, avril 1970.

<sup>184</sup> Cotonou, Editions ABM, 1973, p.66.

<sup>185</sup> Robert Cornevin (1976): op. cit. p.216.

<sup>186</sup> Stock, 1960, p.255.

<sup>187</sup> *Présence Africaine*, 1965, p.155.

<sup>188</sup> SAGEREP, *L'Afrique actuelle*, 1968, p.241.

<sup>189</sup> N° 159, mai 1964.

<sup>190</sup> N°6, août 1969.

<sup>191</sup> N°75, 1970, p. 115-130.

<sup>192</sup> N°81, 1972, p. 139-1961.

<sup>193</sup> In N°XVI, octobre-novembre, 1957, p. 80-82.

<sup>194</sup> N° XXXII-XXXIII, juin-septembre 1960, p. 140-142.

défendues (critiquer tous ensemble, jusque dans les menus détails, les actes de l'administration en place<sup>195</sup>) par leurs auteurs dans la presse et, d'une manière générale, le contenu des journaux d'opinion au moment où ces œuvres ont été conçues<sup>196</sup>.

### 1.6.3 La radio et télévision

L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (L'ORTB<sup>197</sup>) relève de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Celle-ci émet sur plusieurs chaînes en français et dans les principales langues nationales : *fon*, *Yoruba*, *mina*, *bariba* et *dendi*.

Au début de l'année 1983, la Radiodiffusion Nationale du Bénin a inscrit dans sa nouvelle grille d'information plusieurs émissions culturelles, dont une émission en particulier sur la littérature et sur l'art intitulée « Au carrefour de la création<sup>198</sup>. » Cette émission hebdomadaire est lancée le 15 mars 1983<sup>199</sup>. Des écrivains et des artistes béninois et africains et des troupes théâtrales sont présentés. Ensuite viennent s'ajouter l'analyse d'ouvrages littéraires africains et les débats sur diverses questions ayant trait à la littérature et à l'art<sup>200</sup>. Mentionnons aussi l'émission « Mémoires d'un continent », interrompue pendant plusieurs années mais ayant repris le 15 mars 1983, et une émission sur le jazz lancée le 16 mars 1983<sup>201</sup>. Les émissions d'informations, le compte rendu du conseil des ministres, des documentaires, magazines et émissions culturelles et éducatives, notamment *L'école à l'écran*, *90 minutes pour convaincre*, *Les voi(x)es de la pensée* et *6-9 de Charles Andy* sont écoutées avec beaucoup d'intérêt dans tout le pays.

Pour ce qui est de l'État, il apporte son soutien aux artistes et autres créateurs de la culture. Ce soutien consiste essentiellement à aider les artistes à se faire connaître en leur facilitant l'accès aux médias. Leurs œuvres musicales sont diffusées sur les antennes de la Radiodiffusion et à la Télévision nationale<sup>202</sup>. L'installation à Cotonou de

---

<sup>195</sup>Journal officiel de l'AOF du 22 juin 1912, p.395, cité par ClementKoudessaLokossou, *op. Cit.*, p.45.

<sup>196</sup>Adrien Huannou (1984) : *op. Cit.* p.34.

<sup>197</sup> L'ORTB est le service public de l'audiovisuel du Bénin. C'est un établissement public à caractère social, culturel et scientifique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

<sup>198</sup>Adrien Huannou (1984): *La littérature béninoise de langue française*, *op. Cit.* p.260.

<sup>199</sup>*Ibid.*, p.26.

<sup>200</sup>*Ibid.*, p.260.

<sup>201</sup>*Ibid.*, p.260.

<sup>202</sup>*Ibid.*, p.251.



la SATEL<sup>203</sup> a permis l'impression de beaucoup de disques qui sont diffusés à la Radio et à la Télévision et qui sont vendus sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger<sup>204</sup>. Ainsi de nombreux groupes de musique traditionnelle se sont constitués, se développent et acquièrent une popularité à la mesure de leurs talents, grâce à la diffusion des disques et des cassettes audio et grâce à la Radio et à la Télévision<sup>205</sup>.

#### 1.6.4 Des outils d'identification, concours littéraires et maisons d'éditions

Les prix littéraires ont été particulièrement bien étudiés par la sociologie de la littérature, que ce soit pour comprendre leur fonctionnement concret, la composition sociale de leurs jurys, leurs effets sur les auteurs alors distingués ou encore leur prolifération et leur internationalisation au XXe siècle<sup>206</sup>. Ils constituent donc un réel encouragement, une reconnaissance. Ils ont une importance symbolique, parfois financière, dans tous les cas véritables, dans la carrière d'un auteur. Les prix littéraires valent aussi comme outil d'identification et aide à la reconnaissance d'auteurs qui gagnent ensuite un public plus large et diversifié<sup>207</sup>.

L'Afrique est cependant assez peu présente dans la distribution géographique de ce prestige littéraire sur le long terme<sup>208</sup>. Ce n'est qu'au tournant des années 2000 que les grands prix français d'automne commencent à récompenser plus généreusement des auteurs issus d'Afrique subsaharienne francophone, ce qui contraste vivement avec la place marginale qu'on leur attribuait avant cela, place plus accusée encore que pour les autres auteurs francophones<sup>209</sup>. Le prix Goncourt attribué en 2021 à l'auteur sénégalais Mohamed Mbougar Sarr marque ce changement.

Au Bénin, plusieurs prix ont récompensé des œuvres littéraires après l'indépendance, mais aussi à l'époque coloniale. Parmi les prix qui ont couronné des œuvres béninoises, le premier qui nous intéresse est *Le Grand Prix Littéraire de l'Afrique noire* décerné en

<sup>203</sup>SATEL : Société Africaine des Techniques Electroniques.

<sup>204</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op.cit. p.256.

<sup>205</sup>*Ibid.*, p.256.

<sup>206</sup>Dans sa lettre, l'ADELFF, association qui remet le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire, s'attribue une « vocation de découvreur de talents », « Le carnet de l'ADELFF », *ADELFF, Le point au* 30 avril 2011, n°66, p.33.

<sup>207</sup>Nathalie Carré (2012) : « Afrique et prix littéraires. Quelle intégration à la chaîne du livre sur le continent ? » in *Afrique contemporaine* (n°241), p.122-123.

<sup>208</sup>Claire Ducournau et Ruth Bush (2015) : « La littérature africaine de langue française, à quel(s) prix ? Histoire d'une instance de légitimation méconnue (1924-2012) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n°219, p.535-568.

<sup>209</sup>Sylvie Ducas « La place marginale des écrivains francophones », art. cité. p.361.

1966 à Olympe Bhêly-Quenum pour *Le chant du lac*, et en 1967 à Jean Pliya pour *Kondo le Requin*. Ce prix est initié par l'Association des Écrivains de Langue Française fondée officieusement en 1924, puis, officiellement, en 1926 sous la dénomination « la Société des romanciers et auteurs coloniaux français. » Elle est régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1952. C'est seulement après cette reconnaissance, qui lui permet de recevoir des libéralités, qu'elle prend une réelle ampleur, sous la présidence de Jean d'Esme, dans les années 1950. La reconnaissance d'utilité publique témoigne d'un intérêt marqué de la part de l'État français, en une décennie qui voit la croissance des publications sur les territoires d'outre-mer, africains notamment, et où les positions littéraires se polarisent en partie autour de la justification ou de la critique de l'empire colonial, dans le cadre des luttes pour la décolonisation. Mais l'association se rapproche également dès cette époque d'autres écrivains ou d'autres structures littéraires francophones, notamment belges ou canadiennes, en organisant des événements hors de la France<sup>210</sup>. L'association apparaît donc comme un précurseur de la francophonie institutionnelle<sup>211</sup>.

Par un effet d'inertie, les indépendances ne coïncident donc pas avec la fin de l'association. Après une année de retrait, elle renaît sous un autre nom en 1961, en se proposant de préserver les liens culturels entre la France, patrie des lettres et des arts, et ses anciens territoires : elle présente alors ces attachements comme plus forts que leurs précédents politiques<sup>212</sup>. C'est après de nombreux changements de dénomination que le sigle ADELFF se voit adopté en 1971<sup>213</sup>. Ses statuts lui fixent cinq objectifs en 2011<sup>214</sup>.

---

<sup>210</sup>Jean-Marc de Raimondi (1984) : *Association des écrivains de langue française*, mémoire de DESS en science Politique, Université Paris I, p.29.

<sup>211</sup>Claire Ducournau (2017) : *La fabrique des classiques africains*, Paris : CNRS éditions, p. 184.

<sup>212</sup>*Ibid.*, p.185.

<sup>213</sup>Nous présentons ici la succession des noms et des dirigeants de l'association de 1924 à 2011, 1924 : Société des romanciers coloniaux, Marius-Ary Leblond, fondateurs, puis président des secrétaires généraux, 1926 : Société des romanciers et auteurs coloniaux français (SRACF), Louis Bertrand (1926-1928), Pierre Mille (1928-1936), Jean Ajalbert (1937-1939), Marius Leblond (1944-1948), 1948 : Association nationale des écrivains coloniaux et maritimes, Jean d'Esme (1948-1964), 1949 : Association nationale des écrivains de la mer et l'outre-mer (ANEMOM), Jean d'Esme (1948-1964);1961, Association des écrivains de la mer et de l'outre-mer, Jean d'Esme (1948-1964), Roger Coindreau (1964), Henri Queffélec (1964-1969);1967 : Association des écrivains d'expression française de la mer et de l'outre-mer, Henri Queffélec (1964-1969), Léonce Peillard (1969-1971), 1968 : Association des écrivains de langue française (de la mer et de l'outre-mer) (ADELFF), Léonce Peillard (1969-1971), Robert Cornevin (1971-1988), Edmond Jouve (1989-2002), Alain Guillaume (2003), Jacques Chevrier (2004-...)

<sup>214</sup>À savoir : de créer des liens entre écrivains francophones de toutes nationalités, de favoriser dans le monde l'expansion des littératures de langue française, d'encourager et de soutenir les écrivains d'expression française où qu'ils se trouvent, de regrouper les activités d'ordre intellectuel et social relatives à la défense et au rayonnement de la langue française et des civilisations du monde francophone, de sauvegarder les intérêts moraux et matériels des membres de l'Association.

Au nombre des professions qui reviennent régulièrement dans cette association essentiellement masculine, outre la mention régulière d'une activité d'écrivain, celles de fonctionnaire, politicien, enseignant et chercheur sont particulièrement bien représentées. Nombreux sont les écrivains originaires d'Afrique à y être présents. Les conditions de leur intégration sont rarement connues : les candidats doivent théoriquement présenter leur candidature et avoir écrit au moins un livre ou des articles ou à défaut « avoir rendu d'importants services à la littérature francophone<sup>215</sup>. »

L'Association des écrivains de langue française est sous la tutelle du président de la République française depuis les années 1940<sup>216</sup>. Ces appartenances honorifiques apparaissent systématiquement dans les publications produites par l'association sur elle-même, numéro de revues, annuaires ou actes de colloques, ce qui témoigne de leur importance<sup>217</sup>. Le comité de patronage comporte des secrétaires d'État et des ministres français, chargés de l'éducation nationale, de la culture, mais aussi des Affaires étrangères, de Coopération et de la Francophonie<sup>218</sup>. Pour ce qui est des pays francophones d'Afrique subsaharienne, comme le Bénin, ce sont les présidents de la République<sup>219</sup> qui font partie de ce comité.

En dépit de sa revendication d'ouverture à l'international, l'association témoigne d'un fort ancrage institutionnel et géographique en France<sup>220</sup>. L'ADELFF est donc une instance de consécration à but non lucratif née pour la promotion de la langue française et, le dialogue des cultures. Elle s'engage aussi dans l'aide et le soutien à ses auteurs en récompensant leurs œuvres pendant des décennies où presque aucune autre instance spécifique ne témoigne de l'intérêt pour ces dernières en France et en s'inscrivant dans les filières de la coopération et d'une première francophonie, soutenues par le ministère des Affaires étrangères<sup>221</sup>.

---

<sup>215</sup>Claire Ducournau (1984) : *La fabrique des classiques africains*, op. Cit. p.190.

<sup>216</sup>Elle repose sur deux comités : un comité de direction presque exclusivement masculin, et un comité d'honneur de 25 personnes qui sont le plus souvent aussi membres d'académies, telles que l'Académie française, l'Académie Goncourt, l'Académie des sciences morales et politiques, l'Académie royale de Belgique, ou d'autres institutions culturelles établies, comme le comité directeur de l'alliance française.

<sup>217</sup>Claire Ducournau (2017) : *La fabrique des classiques africains*, op. Cit. p.191.

<sup>218</sup>*Ibid.*, p.191.

<sup>219</sup>*Ibid.*, p.192.

<sup>220</sup>Après avoir installé ses locaux rue de la Bienfaisance dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement parisien à la fin des années 1940, l'ADELFF se relogé dans un local du 14<sup>ème</sup> arrondissement obtenu par l'intermédiaire de la Mairie de Paris, suffisamment grand pour accueillir sa bibliothèque, ses archives et des réunions occasionnelles

<sup>221</sup>Claire Ducournau (2017) : *La fabrique des classiques africains*, op. Cit. p.212.

Le second prix qui retient notre attention est *Le Prix du concours théâtral Radiophonique Interafricain*, organisé par l'Office de Coopération Radiophonique (OCORA-ORTF), prix remporté en 1968 par *Kondo le Requin* de Jean Pliya.

Les concours organisés par Radio France Internationale, créés dès la fin des années 1960 par Françoise Ligier, et principalement financés par l'Office de Radiodiffusion télévisuelle française, revêtent une fonction de découvreur de talents pendant des années pour le théâtre (1967) et pour la nouvelle (1971) – qui constituent deux genres négligés par le Grand prix littéraire de l'Afrique noire. La diffusion des œuvres, inédites, sur les ondes joue un rôle important étant donné la popularité acquise par RFI en Afrique<sup>222</sup>.

À la tête des programmes africains de l'OCORA<sup>223</sup>, Françoise Ligier organise une réunion à laquelle les directeurs des radiodiffusions africaines sont conviés. Selon Françoise Ligier, l'opinion, au cours de cette rencontre, est unanime : le théâtre en Afrique francophone se porterait mal et il serait urgent de trouver le moyen de mettre fin à cet état<sup>224</sup>. C'est donc à Paris, en 1967, que le concours théâtral Interafricain est porté sur les fonds baptismaux et il revient ainsi à la Radiodiffusion française de coordonner une entreprise dont l'ambition est d'assurer une promotion populaire et rapide des créations théâtrales africaines. Le médium radiophonique semble le meilleur moyen de mener à bien deux tâches : « susciter<sup>225</sup> » un théâtre africain francophone et proposer un nouveau programme radiophonique. Le désir de ses initiateurs n'est pas de sélectionner des chefs-d'œuvre pour en faire un équivalent du Grand Prix littéraire de l'Afrique Noire<sup>226</sup>, appelé par l'un de ses présidents, Robert Cornevin, le « Goncourt Africain<sup>227</sup>. » La participation n'est pas restrictive puisque toutes les candidatures sont

<sup>222</sup>*Ibid.*, p.207.

<sup>223</sup>L'OCORA : l'Office de Coopération Radiophonique.

<sup>224</sup>Françoise Ligier (1985) : « Le théâtre africain et le concours théâtral interafricain », *Quel théâtre pour le développement en Afrique*, Dakar, Abidjan, Lomé, Nouvelles éditions Africaines, p. 117-135.

<sup>225</sup>Françoise Ligier (1993) : « Vingt-cinq ans à la découverte des auteurs francophones », dans *Textes et dramaturgies du monde 1993*, Françoise Ligier, CayaMakhélé (dir.), Carnières-Morlanwelz, Lansman, p.44.

<sup>226</sup>Ruth Bush, Claire Ducournau (2017) : « La littérature africaine de langue française, à quel(s) prix ? Histoire d'une instance de légitimation littéraire méconnue (1924-2012) », *Cahiers d'études africaines*, 2015/3, n°219, p.535-568. Claire Ducournau, *La fabrique des classiques africains, Écrivains d'Afrique subsaharienne francophone (1960-2012)*, Paris, CNRS Editions, Collections « Culture et société. »

<sup>227</sup>Céline Gahungu (2019) : « Le concours théâtral interafricain : quelles archives ? Quels usages ? » Disponible sur le site : <<https://journals.openedition.org/coma/4210>>, consulté le 24 août 2021.

bienvenues dès lors qu'elles répondent à deux impératifs : les auteurs doivent être originaires d'Afrique francophone et envoyer une œuvre qui n'a jamais été diffusée<sup>228</sup>.

Un comité de lecture anonyme<sup>229</sup> formé en majorité de salariés de la radiodiffusion française est chargé d'un premier dépouillement des œuvres et de l'évaluation des pièces reçues. Qui sont les membres des jurys ? Composé de personnalités françaises, le « jury de Paris » est complété par des membres que les directeurs des radiodiffusions africaines choisissent. Les jurys sélectionnent cinquante-deux textes. Quarante d'entre eux sont mis en voix et diffusés dans le cadre de l'émission *Première chance sur les Ondes* ; douze autres, classés parmi les meilleurs, sont proposés au jury final qui, après avoir voté, décerne cinq prix<sup>230</sup>.

Le concours théâtral interafricain offre au lauréat une dotation financière, mais aussi une bourse d'étude en France et une valorisation de son œuvre (enregistrée, radiodiffusée, la plupart du temps éditée, et surtout mise en scène<sup>231</sup>.)

Ainsi, nous avons bien souligné l'importance de Jean Pliya et de ses pièces, dont *Kondo le Requin*, Grand Prix littéraire de l'Afrique noire et Prix du concours Théâtral Radiophonique Interafricain. Cette pièce montre avec quel bonheur un historien peut utiliser le glorieux fond historique de son pays. L'inspiration des auteurs est donc dominée par des thèmes (histoires et problèmes sociaux contemporains) en lien avec les croyances traditionnelles.

Pour ce qui est des maisons d'éditions, sur le sol africain, quelques imprimeries existaient pendant la période coloniale, notamment au Congo belge et au Sénégal. Elles se sont spécialisées dans les productions officielles (documents, presse coloniale) qui prennent pour longtemps l'ascendant sur les parutions commerciales ou privées<sup>232</sup>. Elles ne disparaissent pas dans les États indépendants, où elles continuent à assurer une bonne part de la production de livres, en Guinée et au Bénin par exemple<sup>233</sup>.

---

<sup>228</sup>Céline Gahungu (2019) : « Le concours théâtral interafricain : quelles archives ? Quels usages ? » Disponible sur le site : <<https://journals.openedition.org/coma/4210>>, consulté le 24 août 2021.

<sup>229</sup>L'anonymat n'est cependant pas total car, à partir du milieu des années 1970, certains lecteurs signent de leurs initiales les fiches critiques dans lesquelles ils notent leurs remarques. C'est ainsi que la mention *F.L.* – Françoise Ligier, sans doute – apparaît régulièrement, d'une édition à l'autre.

<sup>230</sup>Céline Gahungu (2019) : « Le concours théâtral interafricain : quelles archives ? Quels usages ? » Disponible sur le site : <<https://journals.openedition.org/coma/4210>>, consulté le 24 août 2021.

<sup>231</sup>Claire Ducournau (2017) : *La fabrique des classiques africains*, op. Cit. p.207.

<sup>232</sup>S.I.A. Kotei : *Le livre aujourd'hui en Afrique*, p.27.

<sup>233</sup>Françoise Cévaër, *Littératures d'Afrique noire*, p.137.

L'industrie du livre se développe ainsi après 1960 sous tutelle étatique, religieuse, ou du fait de petits entrepreneurs polyvalents, à la fois auteurs, imprimeurs, vendeurs et éditeurs, pour lesquels la différenciation entre ces activités se fait, comme cela a été le cas en Europe, progressivement<sup>234</sup>. Les maisons d'éditions comme les éditions populaires au Mali, prennent en 1960 la suite de l'Imprimerie du Soudan français (l'actuelle République du Mali.) Les Nouvelles éditions africaines (NEA), créées en 1972 à Dakar, couvrent le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et le Togo. Le CEDA, Centre d'édition et de diffusion africaine, est fondé par l'État ivoirien en 1961 à Abidjan, à l'aide du financement de protestants hollandais et allemands<sup>235</sup>.

Le Centre de littérature évangélique, Clé, créé en 1963 au Cameroun par les Églises protestantes d'Afrique noire francophone, avec le soutien des églises hollandaises et allemandes, est un bon exemple du développement de ces maisons d'édition. Commerciale, la structure publie aussi une littérature empreinte d'une dimension moralisatrice<sup>236</sup>, comme le font les nombreuses maisons d'obédience religieuse présentes dans les années 1940 en RDC<sup>237</sup>. Ici, l'obédience religieuse se constate dans la fidélité et l'adhésion à une autorité spirituelle ou à une puissance, une doctrine politique très structurée en Afrique depuis la colonisation, et jusqu'à nos jours.

C'est en effet au tournant des années 1980 qu'apparaît une première série d'éditeurs ou de collections spécialisées en littérature africaine, à un moment où les niches de spécialisation se multiplient dans l'édition française, alors en une période de rationalisation économique et de concentration<sup>238</sup>.

Si l'on met de côté la maison Pierre-Jean Oswald, qui a créé après les indépendances deux collections spécifiques, « Poésie/prose africaine » et « Théâtre africain », orientées autour de genres à rotation lente, et qui pratique aussi le compte d'auteur, il faut attendre près de 30 ans avant la création de la maison Présence Africaine en 1949. L'édition Présence Africaine a pour objet de fournir aux penseurs, écrivains et

---

<sup>234</sup>S.I.A. Kotei : *Le livre aujourd'hui en Afrique*, p.77.

<sup>235</sup>Robert Cornevin (1976) : *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Paris : Presses Universitaires de France, p.27.

<sup>236</sup>Claudia Schulz (2001) : « Construire le paysage de l'édition dans l'Afrique « francophone » de l'Ouest durant l'époque postcoloniale », in *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIème à l'an 2000 (actes du colloque international Sherbrooke 2000)*, Saite-Foy, Paris, Presses de l'Université de Laval, L'Harmattan, p.244.

<sup>237</sup>Charles Djungu-Simba K., (2008) : *Les Ecrivains du Congo-Zaïre, Approches d'un champ littéraire africain*, Metz : Université de Paul Verlaine-Metz, Centre de recherches Ecritures, p.126-140.

<sup>238</sup>François Rouet : *Le livre, op. Cit.* p. 180-189.

chercheurs d'Afrique et de la diaspora, un espace de création permettant à leurs productions littéraires et scientifiques, de connaître de meilleures conditions de diffusion et d'accessibilité à travers le monde<sup>239</sup>. À la suite de la maison d'édition Présence Africaine vient s'ajouter L'harmattan, créée en 1975. Elle est rachetée par le fonds de Pierre Jean-Oswald en 1978<sup>240</sup>.

Dans ces conditions, il n'y a pas de consommation de masse d'une littérature populaire dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne francophones. Les écrivains qui en ont les moyens préfèrent souvent envoyer leurs manuscrits en France<sup>241</sup>. Localement, ils évoluent dans un groupe social restreint où leur activité est reconnue. Cependant, ils peinent à élargir leur lectorat, faute d'un public constitué et d'une langue standard unifiée<sup>242</sup> qui permettrait d'établir l'existence d'une littérature en langue française amplement lue localement. Même produite sur place, celle-ci est peu diffusée, le public se montrant davantage réceptif à la littérature orale ou traditionnelle, ou encore à celle en langues africaines, ou encore celles diffusées à travers des médias comme la radio, la chanson ou l'improvisation théâtrale<sup>243</sup>.

Pour ce qui est du Bénin, il est, jusqu'en juillet 1989, resté l'un des rares pays d'Afrique et du monde à ne pas avoir sa propre maison d'édition. Les travaux éditoriaux s'effectuent alors ailleurs, en France souvent, parfois à Dakar, Abidjan, Lomé ou Yaoundé<sup>244</sup>.

De ce point de vue, l'absence de véritable maison d'édition nationale freine le développement de la production littéraire. L'Office National d'Édition, de Presse et d'Imprimerie joue très mal son rôle de maison d'édition. Il pratique l'édition à compte d'auteur et n'assure par la diffusion des ouvrages qu'il a imprimés<sup>245</sup>. Par « édition à compte d'auteur », il faut comprendre que l'auteur africain, surtout celui de la brousse, se retrouve totalement sans défense. En effet, il envoie certes son manuscrit, mais surtout une avance d'argent pour payer l'impression et il s'avère que, bien souvent, la diffusion n'est pas faite. Il a manqué au Bénin des maisons d'éditions dotées de moyens

<sup>239</sup>Présence Africaine : disponible sur le site : <<https://www.presenceafricaine.com/info/8-maison-d-edition>>, consulté le 24 août 2021.

<sup>240</sup>Claire Ducournau (2017) : *op. Cit.* p. 138.

<sup>241</sup>S. I. A. Kotei: *op. cit.* p.92.

<sup>242</sup>*Ibid.*, p.155.

<sup>243</sup>Christiane Albert (2007) : « Peut-on parler de littérature populaire écrite en (français) en Afrique ? Le cas du Burkina-Faso », in Hervé Maupeu, Christiane Albert et Abel Kouvouama (dir.) *Intellectuels populaires, un paradoxe créatif*, Pau, Publications de l'Université de Pau, p.177-184.

<sup>244</sup>Africultures.

<sup>245</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p.277.

financiers suffisants et d'un comité de lecture compétent et réellement soucieux de participer au développement culturel, et ce, malgré l'influence d'émission littéraire hebdomadaire à la radio et à la télévision et la multiplication des cercles de création et de critiques littéraires<sup>246</sup>.

Il est évident que la situation de l'édition a été défavorable à la création littéraire, du fait d'un contexte de désengagement de l'État, de quasi-absence de politiques du livre et de mise en place de taxes sur le livre, renchérissant alors son prix déjà élevé<sup>247</sup>.

Avec la nouvelle politique qui promeut les auteurs nationaux et régionaux, naissent d'autres maisons d'éditions locales comme les éditions du Flamboyant (1989) dirigées par Dorothée Gérard Houessou. Leur vocation est de transformer en livres les manuscrits, de servir l'épanouissement intellectuel à travers la fabrication de manuels scolaires et autres matériels de communications destinés à l'enfant et à l'adolescent et de répandre les œuvres de l'esprit à l'intérieur et hors des frontières du Bénin<sup>248</sup>. Ultérieurement viennent s'ajouter les éditions Savane (2016), dirigées par Martial Rodrigue Atchaoué. Elles sont indépendantes et ouvertes à tous les genres littéraires. Elles s'inscrivent dans une démarche de détection, de développement et de mise en avant de la littérature béninoise et africaine<sup>249</sup>. Pour ce qui est de la maison d'édition CAAREC (2007), elle a été créée par des hommes de culture et dirigée par Adrien Huannou. Elle promeut le journalisme et le tourisme culturels ainsi que l'édition et la diffusion du livre<sup>250</sup>. En ce qui concerne Christon Editions (2008), il s'agit d'une maison d'édition créée dans le but de satisfaire ces auteurs qui n'ont pas encore réalisé des ouvrages de qualité exceptionnelle tant dans le fond que sur la forme. Elle édite des ouvrages variés à savoir scolaires, parascolaires, universitaires et littéraires<sup>251</sup>. La Bibliothèque nationale du Bénin et celle de l'Université d'Abomey-Calavi (1970) éditent aussi des ouvrages à caractère scientifique. Nous pouvons donc constater qu'avec la nouvelle politique qui promeut les auteurs nationaux, la production littéraire actuelle est assez abondante et convaincante. Preuve en est lorsque nous consultons les

---

<sup>246</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit.p.279.

<sup>247</sup>Luc Pindas : *Editer dans l'espace francophone*, op. Cit. p.124-126.

<sup>248</sup>Africultures.

<sup>249</sup>Le Bénin à l'honneur : les éditions Savane : disponible sur le site :<<https://www.youscribe.com/page/savane>>, consulté le 24 août 2021.

<sup>250</sup>CAAREC : disponible sur le site :<<http://www.adrienhuannou.com/caarec.php>>, consulté le 24 août 2021.

<sup>251</sup>Rezolibris : disponible sur le site : <[http://www.scolibris.fr/rezolibris/annuaire/35\\_christon-editions.html](http://www.scolibris.fr/rezolibris/annuaire/35_christon-editions.html)>, consulté le 24 août 2021.



catalogues des principales maisons d'éditions qui éditent les ouvrages d'auteurs africains - Présence Africaine, Editions CLE, Nouvelles éditions Africaines, L'Harmattan, Karthala : nous nous rendons compte que les écrivains béninois publient beaucoup, bien que ces productions se placent encore quantitativement après le Sénégal, le Cameroun et la Côte-d'Ivoire.

Jusqu'ici, nous n'avons pas encore évoqué la présence des femmes dans la vie culturelle et littéraire au Bénin. Nous étudierons, à partir de maintenant, la présence des femmes dans l'art dramatique et littéraire à partir de 1960 jusqu'à la période du renouveau démocratique (1990<sup>252</sup>.)

### 1.6.5 *La présence des femmes dans l'art dramatique et littéraire*

Il n'y a pas, à proprement parler de femmes présentes dans le champ culturel et littéraire avant 1960 au Bénin. Cela s'explique par le retard enregistré dans le domaine de la scolarisation féminine. Faut-il ajouter que les femmes ont moins de temps à consacrer à la réflexion et au travail de conception, de composition et de rédaction qu'implique la création littéraire, en raison notamment de leurs obligations domestiques. Selon Adrien Huannou, les femmes « ont tendances à être moins motivées<sup>253</sup>. » Pour nous, il s'agit d'un poids autant social que culturel qui ne favorise pas la prise de parole des femmes. Dans son texte, « Fonction politique des littératures africaines écrites », prononcé à Francfort en 1980, Mariama Bâ souligne cette réticence des sociétés : « Dans toutes les cultures, la femme qui revendique ou proteste est dévalorisée. Si la parole qui s'envole marginalise la femme, comment jugera-t-on celle qui ose fixer sa pensée ? C'est dire la réticence des femmes à devenir écrivain<sup>254</sup>. »

Au Bénin, ce n'est qu'en 1967, au cours de la première décennie de l'indépendance de 1960, que les femmes se remarquent dans l'espace théâtral avec l'initiative d'Yvonne Kidjo<sup>255</sup> qui crée et dirige, à Cotonou, *la Troupe Théâtrale et Folklorique du Bénin* avec la ferme volonté de « montrer la richesse du folklore et de la tradition béninoise », de

---

<sup>252</sup>Le Renouveau démocratique est qualifié de période faste vu l'abondance de la production littéraire.

<sup>253</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p.23.

<sup>254</sup>Bouba Tabti-Mohammed (2016) : *Mariama Bâ, Une si longue lettre, Étude Critique, Étude de l'œuvre, Thèmes et personnages, Biographie de l'auteur*, Paris : Honoré Champion, p. 8.

<sup>255</sup>Madame Kidjo est mère de l'artiste Angélique Kidjo.

donner aux spectateurs des leçons d'histoire du Dahomey, de « faire connaître à tous et surtout aux Africains l'histoire, les légendes et les traditions de l'Afrique<sup>256</sup>. » Après Yvonne Kidjo, il faudra attendre les années 1980 pour voir émerger deux autres Béninoises, Grâce Dotou et Marcelline Aboh. La vie culturelle, de 1960 jusqu'en 1980, reste visiblement dominée par les hommes.

S'agissant de la femme dans la vie littéraire au Bénin, il donc fallu attendre l'avènement du « nouveau démocratique » pour voir les femmes émerger dans le champ culturel et littéraire. Le nouveau démocratique est qualifié de période faste au vu de l'abondance de la production littéraire. C'est un des beaux fruits de la conférence nationale (1990) qui a libéré la parole et a permis l'émergence de nouvelles belles plumes parmi lesquels nous trouvons Florent Couao-Zotti et Sophie Adonon pour le roman et la nouvelle, José Pliya pour le théâtre, Adélaïde Fassinou et Béatrice Gbado pour la littérature de jeunesse, Mahougnon Kakpo, Daté Atavito Barnabé-Akayi, Euphrasie Calmont et Carmen Toudonou pour la poésie.

Cette entrée remarquable des femmes dans la vie littéraire et culturelle sera développée dans la deuxième partie de ce travail intitulée les femmes dans l'histoire littéraire du Bénin. Les écrivains béninois ont joué un rôle capital dans la réhabilitation des valeurs culturelles locales. Ils se sont inspirés des réalités passées et présentes de la société béninoise pour produire des œuvres qui remporteront des prix à l'échelle nationale et internationale.

## 1.7 Paysage linguistique au Bénin

Lorsqu'on veut connaître de manière approfondie un pays, un peuple, il va de soi que l'on doit apprendre sa langue. Cette dernière constitue en effet le véhicule de la pensée profonde d'un peuple : c'est à travers elle que s'expriment, sous forme de signes ou de symboles, les éléments de base de la société. Au Bénin, où l'écriture n'existait qu'à l'état d'idéogrammes<sup>257</sup> jusqu'à l'introduction de la langue du colonisateur, c'est à la tradition orale qu'il revenait de transmettre la connaissance. C'est en même temps le

---

<sup>256</sup> Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p. 187.

<sup>257</sup> Hormis la population alphabétisée bien entendu qui peut dans certains cas écrire le fon.

moyen donné aux individus de se situer les uns par rapport aux autres et de communiquer avec le monde des ancêtres<sup>258</sup>. La langue est l'instrument par excellence par et dans lequel une civilisation s'exprime<sup>259</sup>. La langue traditionnelle des Béninois est le *fon* (24,2%). Celle-ci n'a été jusqu'à présent que peu ou mal étudiée<sup>260</sup>. La langue *fon* appartient au groupe des langues *ewe*<sup>261</sup>. Certains linguistes le situent dans l'ensemble linguistique *akan* parlé en Côte-d'Ivoire et au Ghana<sup>262</sup>. Les auteurs anglo-saxons le rangent d'habitude parmi les idiomes qui composent le groupe *kwa*, sous-groupe *ewe*, lui-même faisant partie du stock Niger-Congo<sup>263</sup>. C'est la langue qui est parlée dans toute l'aire de la société béninoise. Elle est restée assez pure dans la région d'Abomey<sup>264</sup>. Ailleurs, elle se trouve en compétition avec le *yorouba* (8%), le *bariba* (7,9%), le *goun* (3,9%), le *nago* (3%), l'*adja* (2,1%) et le *ditamari* (2%<sup>265</sup>.)

Ainsi les Béninois emploient comme langue vernaculaire<sup>266</sup> le *fon*, le *yorouba*, le *bariba*, le *goun*, le *nago*, l'*adja*, le *ditamari* et leur langue officielle est le français. Le français est la langue parlée et apprise à l'école, c'est la langue de l'administration et de la majorité de la presse et de la littérature. C'est la langue écrite, et celle de l'oral qui se réfère à un texte écrit dans toutes les communications administratives<sup>267</sup>. Le français est pratiqué par 33% de la population, ces locuteurs sont principalement regroupés dans certaines régions du pays, comme les pôles économiques situés dans les départements de l'Atlantique-Littorale (Cotonou et ses localités), le département de l'Ouémé-Plateau incluant la capitale administrative du pays Porto-Novo et les départements du Zou-Collines<sup>268</sup>.

Avec le souci gouvernemental de développer la scolarisation, la pratique du français comme langue d'unité nationale va gagner en importance. Le français est au Bénin un outil de travail et un instrument de communication à côté des langues nationales. Pour

<sup>258</sup> Claude Savary (1976) : *La pensée symbolique des fon du Dahomey*, Genève : Editions Médecine et Hygiène, p. 52-53.

<sup>259</sup> Olabiyi J. Yai (1968) : « Remarques sur l'état actuel des recherches linguistiques au Dahomey », Paris : Présence Africaine, p. 154.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 153-163.

<sup>261</sup> Ewe : langue parlée au Togo.

<sup>262</sup> Lavergne de Tressan M. de (1953) : *Inventaire linguistique de l'Afrique Occidentale française et du Togo*, Dakar : Mémoire de l'IFAN 30, p. 109-117.

<sup>263</sup> Greenberg J. H. (1966) : *Languages of Africa*, Paris, p. 8.

<sup>264</sup> Abomey est la capitale historique du Bénin.

<sup>265</sup> Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie, 2018.

<sup>266</sup> Langue non écrite.

<sup>267</sup> Alain Ricard (1986) : *Naissance du roman africain : Félix Couchoro 1900-1968*, Présence Africaine : Paris, p.102.

<sup>268</sup> *Ibid.*, p.102.

les béninois, « posséder cette langue est un privilège qui établit le *distinguo* entre les illettrés, les ignorants et les lettrés<sup>269</sup>. » Dans le sud-du-Bénin, plus précisément à Ouidah, certaines expressions sont couramment utilisées pour désigner ceux qui savent lire et écrire : « on parle de ceux qui ont ouvert les yeux<sup>270</sup>. » Cette expression est une métaphore pour désigner les lettrés. L'importance accordée à la langue française pousse certains béninois qui n'ont jamais eu l'opportunité d'être alphabétisés en français de franciser leur nom. Or, le nom est l'attribut fondamental de l'identité<sup>271</sup>. Hormis le rôle d'outil de communication accordé à la langue française, elle sert aussi à identifier et à cataloguer celui qui en est le porteur. Les prénoms français prennent une double valeur chez les personnes qui les portent : ils peuvent manifester le changement de statut d'analphabète à lettré mais aussi le changement de classe sociale. Ces phénomènes attestent l'image que les Béninois se font de la langue française. Au Bénin, « beaucoup d'intellectuels ont honte de parler leur langue maternelle, même en famille et imposent à leurs enfants, dès les premières heures après la naissance, le français<sup>272</sup>. »

À l'Assemblée nationale, dans les cérémonies officielles, à la radio ou à la télévision, le message que les responsables du pays adressent à leurs concitoyens est rédigé en français. Au tribunal, le réquisitoire, le plaidoyer et le verdict final sont prononcés en français devant un public analphabète<sup>273</sup>.

Bien que le Bénin ait le privilège d'avoir plus d'une cinquantaine de langues, avec intercompréhension entre la plupart d'entre elles, le français demeure la langue d'écriture pour les femmes écrivaines du Bénin<sup>274</sup>. Aujourd'hui, le français n'est plus seulement la langue des Français, comme l'affirme l'écrivaine béninoise Sophie Adonon, « la langue française va survivre grâce à l'Afrique<sup>275</sup>. » Ce propos, prononcé le premier juillet 2020 lors d'une table ronde<sup>276</sup>, trouve pleinement son sens face à la situation actuelle de la langue française au Bénin. Le français, qui est passé de langue

<sup>269</sup>Gabriel Boko (2000) : « Le statut de la langue française au Bénin », in *Francophonie littéraire et Identités culturelles*, Paris : L'Harmattan, p. 24.

<sup>270</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>271</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>272</sup> Boko Gabriel (2000) : « Le statut de la langue française au Bénin », in *Francophonie littéraire et Identités culturelles*, op. Cit. p. 25.

<sup>273</sup>Boko Gabriel (2000) : « Le statut de la langue française au Bénin », in *Francophonie littéraire et Identités culturelles*, op. Cit p. 25.

<sup>274</sup>Voir le questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin sous la direction de Sylvie Camet et de Rotraud Von Kulessa.

<sup>275</sup>Voir la table ronde accordée aux femmes écrivaines du Bénin à l'Université d'Augsbourg du premier juillet 2020 sous la direction de Rotraud Von Kulessa et de Sylvie Camet.

<sup>276</sup>*Ibid.*

dominante en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle et XVIII<sup>e</sup> siècle et qui est aujourd'hui supplanté par l'anglais, voit croître les pratiquants en Afrique noire francophone grâce à la scolarisation et la lutte contre l'analphabétisme.

Les femmes écrivaines du Bénin s'emparent de la langue française pour raconter ce qu'elles ne peuvent pas exprimer dans leurs langues d'origines. Elles racontent ce qu'elles vivent en français à cause de la tradition ancestrale qui ne permet pas à la femme de prendre la parole et d'exprimer ce qu'elles vivent dans la société noire-africaine. Dans *Modukpè Le rêve brisé*, Adélaïde Fassinou, en dédiant *Modukpè Le rêve brisé* à son père, met un accent particulier sur l'importance de la langue française : « Merci pour m'avoir traînée de force sur les bancs de cette école rustique de quartier où j'ai fait mes premiers pas de lecture et de copie dans la langue du Blanc<sup>277</sup>. » Le français devient la langue de combat, de dénonciation, d'affirmation et d'engagement pour les auteures béninoises. Parce qu'elles utilisent le français, leurs revendications sont entendues et écoutées et peuvent atteindre beaucoup de lecteurs. La langue française jouit ainsi d'un statut privilégié dans le pays. De langue officielle, elle est devenue un outil de communication. Elle est le moyen d'expression privilégié de la littérature qui fait partie du champ culturel béninois.

### 1.8 Bilan, un cadre socio-historique d'une grande richesse

Analysant, dans la première partie, le cadre socio-historique qui prend en compte la condition des femmes, nous avons mis en valeur les éléments qui peuvent exercer une influence ou une répercussion sur la formation intellectuelle, morale et physique de la femme béninoise. L'application de la sociologie du champ de Pierre Bourdieu nous a permis de comprendre le fonctionnement de l'institution littéraire béninoise et donc de cerner le rôle des différents acteurs que sont les écrivains, les éditeurs, les distributeurs et les critiques. Nous nous sommes rendu compte que « le Bénin possède l'un des plus riches patrimoines culturels de l'Afrique, les traditions demeurent vivaces. Élite traditionnelle et élite moderne, masses populaires restent très attachés à ce patrimoine imprégné d'animisme, et qui se traduit dans les chansons et danses très expressives des

---

<sup>277</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè Le rêve brisé*, Paris : L'Harmattan, p. 3.

civilisations Africaines<sup>278</sup>. » De ces dernières traditions naît l'engouement pour l'art dramatique qui constitue un des piliers du champ culturel et littéraire du Bénin.

En ce qui concerne le système de production et de diffusion, nous avons aussi constaté que, jusqu'en juillet 1989, le Bénin « est resté l'un des rares pays d'Afrique et du monde à n'avoir pas sa propre maison d'édition. Les travaux éditoriaux s'effectuent alors ailleurs, en France souvent, parfois à Dakar, Abidjan, Lomé ou Yaoundé<sup>279</sup> ». Cette absence de véritable maison d'édition nationale dans le pays freine le développement de la production littéraire. L'Office national d'Édition, de Presse et d'Imprimerie n'accompagne pas la production littéraire, ce qui devrait pourtant être son rôle de maison d'édition. Il pratique l'édition à compte d'auteur et n'assure pas la diffusion des ouvrages qu'il a imprimés<sup>280</sup>. Ce sont les quotidiens qui consacrent, dans leur espace culturel, une rubrique hebdomadaire ou mensuelle pour la diffusion des œuvres littéraires au Bénin. Ce sont quelques journaux seulement qui rendent compte de la production littéraire en fonction de l'actualité. Il a ainsi fallu attendre les années 2000 pour que les maisons d'éditions nationales et régionales fassent la promotion de nouveaux ouvrages et fassent ainsi émerger les œuvres de femmes écrivaines du Bénin. Ces œuvres sont fortement marquées à la fois par l'environnement religieux mais aussi par la prise de conscience de la condition de la femme. Nous n'en sommes qu'au début de l'émergence des œuvres féminines au Bénin. Toutes ces œuvres sont écrites en français, ce qui a fait dire à Sophie Adonon lors de la table ronde du 1 juillet 2020 tenue à l'Université d'Augsbourg sous la direction de madame Rotraud Von Kulesa et de madame Sylvie Camet : « l'avenir de la langue française se trouve en Afrique<sup>281</sup>. »

---

<sup>278</sup>Maurice Ahanhanzo Glèlè (1969) : *Naissance d'un Etat Noir, L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey*, Paris : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, p. 19.

<sup>279</sup>Africultures.

<sup>280</sup>Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p. 277.

<sup>281</sup>Sophie Adonon.

## 2 Les femmes dans le champ littéraire

### 2.1 Les femmes dans l'histoire littéraire au Bénin

Les femmes Africaines ont acquis un statut différent de celui qui était le leur au moment des indépendances. Elles ont en effet acquis beaucoup de droits et se retrouvent à divers niveaux de responsabilité dans la plupart des secteurs d'activités économiques et politiques. Aussi jouent-elles un rôle clé dans l'animation de la vie littéraire en se battant pour se forger des espaces d'épanouissement dans le difficile milieu de la culture et des arts du spectacle en Afrique<sup>282</sup>.

En ce qui concerne les femmes dans l'histoire littéraire au Bénin, c'est en 1976, au cours de la première décennie de l'indépendance de 1960, qu'elles ont fait une entrée remarquable dans le champ littéraire à travers le théâtre populaire, grâce à l'initiative d'Yvonne Kidjo qui crée et dirige la *Troupe théâtrale et Folklorique* avec la ferme volonté de montrer les richesses du folklore et de la tradition béninoise<sup>283</sup>.

Après Yvonne Kidjo, il faut attendre les années 1980 pour voir émerger deux autres béninoises, Grâce Dotou et Marcelline Aboh, qui s'illustrent en créant à Porto-Novo – la capitale administrative du Bénin – une troupe entièrement féminine à qui elles donnent un nom sonnante comme un défi : *Qui dit mieux ?* En 1992, Marcelline Aboh se sépare du groupe et crée sa propre troupe féminine dénommée *Les Échos de la Capitale*, tandis que Grâce Dotou conserve la direction de *Qui dit mieux*<sup>284</sup> ?

L'objectif visé par Yvonne Kidjo en créant sa troupe Théâtrale et Folklorique est de montrer qu'elle se situe dans le cadre de l'émulation suscitée, sur le plan national, par les succès des premières troupes folkloriques et théâtrales africaines au festival du Théâtre des Nations à Paris, au lendemain des indépendances des pays africains en 1960<sup>285</sup>. Le succès de *L'Ensemble National Folklorique du Dahomey* dirigé par Flavien Campbell, qui est la première troupe non-européenne à remporter en 1962 le Challenge de ce festival grâce à la prestation de ses chanteurs, instrumentistes et danseurs, a

---

<sup>282</sup> Dominique Traoré (2014) : « Les défis des femmes de théâtre en Afrique Noire francophone », in Sylvie Chalaye, Dominique Traoré : *Théâtres d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p.149-152.

<sup>283</sup> Pour plus d'informations, on peut lire Adrien Huannou, *Histoire de la littérature béninoise*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris Sorbonne, Paris III, 1970, p.570.

<sup>284</sup> Pierre Médéhouégnon (2014) : « Femmes de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturgie de l'interculturalité » in Sylvie Chalaye *Théâtre d'Afrique au féminin*, op. Cit. p. 181.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 182.

beaucoup influencé le choix fait par Yvonne Kidjo de montrer les richesses du folklore de son pays et de « donner une leçon d'histoire du Dahomey<sup>286</sup>. »

La troupe *Qui dit mieux ?* a été créée dans un contexte de défi à relever au sein de l'église protestante méthodiste de Houézounmè à Porto-Novo<sup>287</sup> où, au départ, les hommes ont rejeté l'idée du théâtre, qu'ils jugeaient peu sérieux<sup>288</sup>. Ce défi a été relevé par Grâce Dotou jusqu'à son décès le 30 décembre 2012<sup>289</sup>. La relation entre l'Église et le théâtre permit d'égayer un modeste public de paroissiens après les chants et la musique liturgiques exécutés dans le cadre de leur chorale<sup>290</sup>. Pour ce qui est de la production littéraire et artistique, Grâce Dotou essaya d'intéresser le grand public en faisant de ses représentations des spectacles de satire sociale, c'est-à-dire en dénonçant la condition de la femme dans le foyer, les problèmes du couple et du mariage et l'éducation des enfants. Des titres comme *Femmes et Sida*<sup>291</sup>, *Le secret d'un mariage heureux*<sup>292</sup> et *Un divorce imprévu*<sup>293</sup> illustrent bien cette condition de la femme dans la société.

Au théâtre visant à égayer un modeste public en passant par des spectacles de satire sociale, s'ajoute le projet de la lutte en faveur de la préservation de l'environnement. À partir de 1992, la troupe théâtrale *Qui dit mieux ?* de Grâce Dotou devient une organisation non gouvernementale chargée de la lutte pour la protection de l'environnement et développe un programme autour de Porto-Novo mais aussi, plus généralement, de recyclage des déchets plastiques<sup>294</sup>.

Pour terminer ce volet assez concis sur les femmes dans l'histoire littéraire au Bénin, nous constatons que le lien entre Yvonne Kidjo, Grâce Dotou et Marcelline Aboh est marqué par une certaine émulation. Elles se sont impliquées de manière marquante dans le champ artistique en jouant à la fois le rôle de directrices de troupe et metteuses en scène. De plus, la particularité de ce théâtre féminin par rapport au théâtre masculin

---

<sup>286</sup> Bienvenu Koudjo (1976) : *Théâtre, rites et folklore au Dahomey*, thèse de doctorat de III cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III (UER de Littérature Générale et Comparée), Janvier 1976, p. 32.

<sup>287</sup> Donatien Gbaguidi (2014) : « Entretien exclusif avec une grande dame du théâtre béninois : Marcelline Aboh fait des révélations sur sa vie et sa carrière », *L'Événement précis*, n° du 07 février 2014.

<sup>288</sup> Pierre Medehouegnon (2014) : « femme de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturgie de l'interculturalité » in Sylvie Chalaye *Théâtre d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p. 182.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>291</sup> Grâce Dotou : 1990

<sup>292</sup> Grâce Dotou : 1995

<sup>293</sup> Grâce Dotou : 1998

<sup>294</sup> *Ibid.*, p.183-184.



réside dans leur choix de faire de leurs spectacles un art d'imitation, où les femmes se déguisent en hommes, le tout permettant à ces troupes constituées uniquement de femmes de se produire dans des rôles aussi bien masculins que féminins<sup>295</sup>.

Par ailleurs, il faut souligner que les femmes dans l'histoire littéraire ne se signalent pas seulement dans le théâtre populaire mais aussi bien dans la chaîne du livre.

C'est, en effet, une femme, Agnès Adjaho, qui, en tant que directrice de la librairie-papeterie Notre-Dame de Cotonou de 1986 à 2009, a fait de cette librairie la plus importante du Bénin, du fait de la variété des livres et au grand espace spécifiquement dédié aux livres d'auteurs béninois et africains. C'est elle qui, en tant que présidente de l'Association Internationale des Libraires Francophones, a lancé la Caravane du Livre au Bénin en 2004. Cette dernière présente non seulement des expositions-ventes de livres à prix réduits, mais organise aussi des conférences, des signatures et des dédicaces ainsi que des tournées d'auteurs dans des bibliothèques et librairies<sup>296</sup>. Elle a été la pierre angulaire de toutes les éditions jusqu'en 2009<sup>297</sup>.

C'est encore une femme béninoise, Christine Gnimagnon Adjahi, qui a initié le projet Festival international du conte et de la parole (FICOP), dont la première édition a eu lieu à Cotonou, en 2008, et dont elle est la directrice artistique<sup>298</sup>. Le FICOP œuvre pour la valorisation et l'émergence des contes de la tradition orale du Bénin en particulier dans l'ère culturelle fon. Christine Gnimagnon Adjahi exerce l'activité de conteuse en France depuis 2006. En Région Rhône-Alpes, elle est membre d'un groupe de conteurs, *Les hautparleurs ... et alors ?* qui anime tous les deux ans un événement appelé *Lâcher l'oreille*. Ses nombreux recueils de contes<sup>299</sup> béninois publiés en France contribuent beaucoup à faire connaître dans le monde la culture africaine mais aussi l'art verbal et le patrimoine littéraire du Bénin<sup>300</sup>.

C'est également une femme béninoise, Béatrice Gbado, qui a créé Les Editions Ruisseaux d'Afrique, la plus dynamique des maisons d'éditions du Bénin, et qui a initié la Semaine du livre béninois de jeunesse (SELIBEJ) dont elle est la principale

---

<sup>295</sup>Pierre Medehouegnon (2014) : « femme de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturgie de l'interculturalité » in Sylvie Chalaye *Théâtre d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p. 182.

<sup>296</sup>*Ibid.*, p.36.

<sup>297</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin, p. 36.

<sup>298</sup>*Ibid.*, p. 36.

<sup>299</sup>(2002) : *Do Massé : Conte fon du Bénin*, Paris : L'Harmattan.

<sup>300</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin, *op. Cit.* p. 37.

animatrice<sup>301</sup>. Ajoutons en outre ici Euphrasie Calmont. Membre de la Société des Artistes et Poètes de France (Délégation Martinique) et aussi membre du groupement Les Auteurs de Martinique. Elle œuvre comme relais entre les écrivains et hommes de culture de la Martinique et ceux du Bénin<sup>302</sup>. Pour le Festival Bénin Livres – la foire aux livres et le premier Salon international du Livre du Bénin, de l’Afrique et de sa Diaspora – elle s’est activement impliquée pour obtenir l’adhésion de ses collègues écrivains de la Martinique à participer à cet événement qui s’est tenu à Cotonou.

Pour conclure, nous pouvons retenir que les femmes se démarquent dans l’histoire littéraire au Bénin à travers des œuvres artistiques, littéraires et sociales. Il reste maintenant à caractériser la présence des femmes dans le champ littéraire de nos jours, nous développerons cela dans le chapitre suivant.

## 2.2 Présence des femmes dans le champ littéraire de nos jours

Nous entendons par littérature, « l’ensemble des œuvres d’un pays, d’une époque, répondant à des critères artistiques et esthétiques<sup>303</sup>. » Alors que les femmes ne se sont pas inscrites dans l’histoire littéraire avant 1960, elles font une entrée remarquable en 1986 avec le premier roman autobiographique *Une citronnelle dans la neige* de Gisèle Hountondji et avec le recueil de poème *L’Aube sur les cactus* de Colette Sènam Agossou Houetto. Dans *L’Aube sur les cactus*, Colette Sènam Agossou Houetto met en scène la lutte pour la libération nationale, pour la construction d’une société de paix, d’amour et de fraternité où il fera bon vivre pour chacun et pour tous. L’héroïne d’*Une citronnelle dans la neige*, Gisèle, arrive à Paris pour faire des études d’interprète. Dès son premier contact avec les Français, elle découvre qu’ils ne sont ni accueillants, ni sympathiques. Les Français qu’elle rencontre sont en effet inhospitaliers et hostiles. Rejetée son environnement social, Gisèle est seule. Elle échoue à l’examen de fin de première année et est renvoyée de l’Institut d’interprétariat. Elle est angoissée et désespérée. La voici amoureuse d’un étudiant français, Régis, qui se montre charmant à son égard. Elle tombe enceinte et avorte. Au moment où la vie commence à lui sourire

---

<sup>301</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin, *op. Cit.* p.36.

<sup>302</sup>*Ibid.*, p.39.

<sup>303</sup>Eugénie Rokhaya Aw Ndiaye (2011) : *Les cahiers de l’alternance, Sénégal 1960-2010*, Dakar : Graphi Plus, p.120.

et qu'elle se sent très heureuse avec Régis, celui-ci rompt avec elle. Dans ce récit, l'auteure a une volonté délibérée de montrer l'aspect négatif des Blancs en décrivant les dures épreuves qui attendent les Noirs au pays des Blancs. Gisèle adresse une mise en garde indirecte aux Africains qui continuent de croire à tort, que la France est un paradis où le bonheur se cueille facilement<sup>304</sup>.

De 1986 à nos jours, de Gisèle Hountondji en passant par Colette Sènam Agossou Houetto, la présence des femmes s'affirme de plus en plus dans le champ littéraire béninois.

Dans les lignes qui suivent, nous citerons parmi les plus actives, dans la littérature jeunesse d'abord la présence d'Hortense Mayaba, Adélaïde Fassinou, Béatrice Lalinon Gbado et Euphrasie Calmont. Ajoutons ensuite pour le roman et la nouvelle, Sophie Adonon, Adélaïde Fassinou, Barbara Akplogan, Euphrasie Calmont, Assiba Mireille Gandébaghi, Annie Capo-Chichi, Elena Miro K, Anirelle Ahouantchessou, Perpétue Adité et Marina Hounnou. Pour le conte et la poésie enfin, notons Christine Gnimagnon, Anna Baï Dangnivo, Lhys Degla, Carmelle Fifamè Toudonou, Euphrasie Calmont et Adélaïde Fassinou.

Les œuvres de ces femmes ont paru de 1997 à nos jours dans des maisons d'éditions nationales et internationales. Certaines ont plusieurs livres à leur actif, comme Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Euphrasie Calmont et Béatrice Lalinon Gbado.

Leurs œuvres traitent de ce qu'elles vivent dans leur environnement social : le mariage forcé, la polygamie, l'excision, l'infibulation, les problèmes de maternité, de l'accouchement, l'allaitement, parfois l'avortement, l'infanticide, la contraception, la stérilisation forcée, l'exploitation des jeunes filles. Elles abordent cependant aussi des thèmes plus généraux ou ce qu'elles voudraient vivre : la politique, l'émigration, la beauté, l'histoire, l'entraide, le combat pour la promotion de la cause féminine, entre autres. La présence de ces femmes dans le champ littéraire de nos jours a pour but de dénoncer la condition de la femme au Bénin. L'écriture leur permet de militer en exprimant leur sensibilité et leur vision du monde. Leur présence dans le champ littéraire de nos jours est fortement sous-tendue par leur engagement à lutter pour l'amélioration de la condition de la femme et la lutte pour la scolarisation des filles.

---

<sup>304</sup>Adrien Huannou (1999) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, Cotonou : Les éditions du Flamboyant, p. 23-24.

Il y a en outre un lien de filiation entre les femmes écrivaines du Bénin et celles sénégalaises – Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, Anne Marie Adiaffi, Kokou Oklomin, Awa Thiam, Yaou Régina, Maryse Condé, Warner Vieyra Myria - qui ont construit la tradition littéraire africaine au féminin. L'exemple sénégalais le plus connu est l'ouvrage de Mariama Bâ, *Une si longue lettre*.

Dans toutes les sociétés, les femmes vivent des problèmes, mais pouvoir les décrire par l'écriture ne leur est toujours pas facile : il faut avoir la disponibilité d'esprit nécessaire pour se lancer dans une œuvre littéraire, mais aussi le temps matériel pour s'y consacrer.

Face à cette situation, Adélaïde Fassinou se justifie :

Les femmes s'investissent moins dans l'art d'écriture. Pourtant, en Afrique francophone particulièrement au Bénin, les filières littéraires accueillent un grand nombre de femmes qui après les études, font carrière dans l'enseignement, le théâtre, le cinéma, le journalisme, l'interprétariat, etc. Les femmes qui écrivent au Bénin se comptent sur les bouts des doigts. Un nombre infime qui peut s'expliquer non seulement par un manque d'inspiration. Les femmes de nos cités étant conditionnées pour surtout s'occuper de ménage. Écrire un livre, un roman, une pièce de théâtre, une poésie ... nécessite au-delà de la passion, bonne dose de culture générale, de l'imagination<sup>305</sup>.

Le chapitre suivant permettra de cerner l'impact des différentes institutions et les moyens de consécration pour l'implantation des femmes dans le champ littéraire.

### 2.3 Instances de consécration

Nous avons vu précédemment « 1.6 le champ culturel et littéraire » que des auteurs béninois comme Paul Hazoumé, Jean Pliya, Olympe Bhèly-Quenum sont des classiques de la littérature africaine et reconnus comme tels dans l'Hexagone. Cet étroit établissement de ces auteurs dits classiques dans les circuits occidentaux, notamment le centre parisien, a aujourd'hui montré ses limites. En effet, malgré l'existence du grand prix littéraire de l'Afrique noire et un engouement des éditeurs<sup>306</sup> envers les écrivains africains francophones, seule une poignée d'écrivains africains parvient à s'imposer à

---

<sup>305</sup>Eléonore Djegui (2003) : *Questions à Madame Adélaïde Fassinou*, Cotonou.

<sup>306</sup>Elsa Schifano (2003) : *L'édition africaine en France, Portraits*, Paris : L'Harmattan, p.112.

Paris qui demeure, selon les critiques, la capitale mondiale des lettres<sup>307</sup>. C'est pourquoi au Bénin, pour protéger les artistes et les écrivains contre la rapacité des producteurs et éditeurs et contre toutes formes d'escroquerie, un projet de loi portant protection des œuvres littéraires et artistiques a été adopté en décembre 1983<sup>308</sup>. Le 7 avril 1983, le conseil Exécutif National a en effet adopté un projet de décret portant approbation des Statuts de l'Office Béninois des Arts qui a alors reçu les missions suivantes : contribuer à l'organisation progressive des artistes et des écrivains en coopératives ou en associations, former des ensembles artistiques nationaux, promouvoir les échanges culturels, organiser périodiquement des festivals artistiques et culturels<sup>309</sup>. En ce sens, il convient de souligner que l'avènement du renouveau démocratique de 1990 a visiblement permis aux écrivains béninois de libérer la parole, ce qui donne naissance à l'émergence de nouvelles belles plumes et ce qui permet d'imposer la littérature béninoise comme une activité culturelle de premier plan au sein de la société. Parmi ces écrivains, nous trouvons Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Euphrasie Calmont, Christine Gnimagnon, José Pliya, Florent Raoul Couao-Zotti, Béatrice Lalinon Gbado, Barnabé Laleye, Barnabé-Akayi Daté Atavito et Gisèle Hountondji. Ces initiatives de la littérature béninoise sont nettement perceptibles à travers l'évolution du programme de français dans les écoles et universités du Bénin avec l'inscription remarquable des œuvres de femmes que nous développerons dans le chapitre suivant, sans omettre de montrer dans quelle mesure et de quelle façon les femmes participent à cette lutte de légitimation inhérente au champ littéraire.

### 2.3.1 *Ecoles et universités*

Nous entendons par l'école, une institution chargée de donner un enseignement général, technique et professionnel aux enfants d'âge scolaire et préscolaire. Au Bénin, c'est en 1903 que sont établis les premiers textes organisant l'instruction publique dans la colonie du Dahomey (l'actuelle République du Bénin.) Il s'agit de l'arrêté n°806 du Gouvernement général de l'AOF<sup>310</sup> en date du 24 novembre 1903 « organisant le

---

<sup>307</sup> Germain-Arsène (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960, Romans et société ivoiriens*, op. Cit. p.252.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p.252.

<sup>309</sup> *Ibid.*, p.252.

<sup>310</sup> L'Afrique Occidentale Française.

service de l'Enseignement dans les colonies et Territoires de l'Afrique Occidentale française<sup>311</sup>. » En ce sens, notre étude s'intéressera d'abord à l'inscription des œuvres littéraires inscrites au programme de français dans les collèges et lycées du Bénin, puis nous essayerons de mettre un accent particulier sur celles des femmes écrivaines du Bénin.

Au Bénin, le choix des manuels au programme dans les établissements publics et privés du secondaire général est du ressort de la direction de l'inspection et de la pédagogie. Cette direction est placée sous la tutelle du ministère de l'enseignement secondaire. La direction de l'inspection et de la pédagogie a pour objectif de réunir chaque année, avant la rentrée scolaire, une commission composée de personnes compétentes : enseignants, critiques littéraires, éditeurs, spécialistes divers, pour la sélection des œuvres à l'étude dans les lycées et collèges<sup>312</sup>. Le programme scolaire constitue une instance de légitimation centrale dans la vie d'un écrivain. Il assure non seulement sa notoriété, mais il s'avère aussi que l'auteur et sa maison d'édition en tirent un avantage financier incontestable. En Afrique subsaharienne, particulièrement au Bénin, l'accès au programme scolaire est une sorte de bouée de sauvetage pour les auteurs qui, pour la plupart, ne vivent pas de leur art<sup>313</sup>. Pendant l'année scolaire 2013-2014, sous la direction du ministère de l'enseignement secondaire, les statistiques sur la qualité et la quantité de la production littéraire nationale n'autorisent plus le maintien de l'ancien programme de français. La raison de ce changement est que « les axes de lectures, abordés depuis belle lurette, sont de plus en plus inadaptés<sup>314</sup>. » Ce problème se pose avec acuité au premier et au second cycle, où l'étude des œuvres obéit à une certaine orientation thématique.

Concernant la classe de sixième, l'étude des textes s'articule autour des sujets suivants : la littérature orale, les structures de la société et de la famille et les métamorphoses de la société traditionnelle. L'ouvrage *Une vie de boy* (1956) de Ferdinand Oyono, un

---

<sup>311</sup> Adrien Huannou (1984) : *La Littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p.18.

<sup>312</sup> Germain-Arsène Kadi (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960*, op. Cit. p.44.

<sup>313</sup> Selon Adélaïde Fassinou, malgré le fait que son œuvre *Yèmi ou le miracle de l'amour* soit inscrite au programme scolaire au Bénin, elle ne perçoit « rien du tout ». Quant à son éditeur, il n'y a qu'à voir les centaines de milliers d'élèves à qui cette œuvre est imposée pour comprendre l'avantage qu'il tire de cette opération.

En revanche, en Côte-D'Ivoire, selon Isaïe Biton Koulibaly, son œuvre *La légende* inscrite au programme scolaire, en classe de cinquième, lui a permis de percevoir chaque année, pendant plus de dix ans, la somme de 900.000f (1374€).

<sup>314</sup> Germain-Arsène Kadi (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960, romans et société ivoiriens*, op. Cit. p. 45.

classique de la littérature africaine, a été longtemps, en classe de seconde un support pour l'étude du thème de la société coloniale.

C'est ainsi que pendant l'année scolaire 2013-2014, en sixième, *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin* (2012) de Mama Raouf remplace *Le dilemme* (1983) de Tidjani Serpos. *Le médecin malgré lui* (2007) de Molière reste en revanche en place. Pour la classe de cinquième, *Petit Jo, enfant des rues* (2009) d'Evelyne Mpoudi Ngolle a été introduit pour remplacer *L'arbre fétiche* (1971) de Jean Pliya. Ce roman décrit la vie de Jo, confronté à des difficultés existentielles. L'enfant, abandonné très tôt, arrive tout de même à grandir en affrontant peines et douleurs pour se réaliser. Pour ce qui est de la classe de quatrième, le nouveau livre choisi s'intitule *L'enfant et la rivière* (1953) d'Henri Bosco. Il s'agit d'un roman d'aventure qui narre la vie d'un jeune enfant nommé Pascalet, et de ses aventures sur une rivière. Concernant la classe de troisième, il n'y a pas eu de changement. *Sous l'orage* (1957) de Seydou Badian et *Le Cid* (1682) de Pierre Corneille gardent leur place, ce qui montre que l'actualité sociale repose toujours sur le conflit entre les générations et que le sens du devoir reste encore à bâtir chez les enfants. En ce qui concerne la classe de seconde, *Le gong a bégayé* (2012) d'Apollinaire Agbazahou et *Le rêve étranglé* (2011) d'Eustache Prudencio, ont respectivement remplacé les romans *Une vie de boy* (1956) de Ferdinand Oyono et *L'esclave* (1983) de Félix Couchoro. Pour ce qui est de la classe de première, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* (2010) de Florent Couao-Zotti, vient remplacer *Un piège sans fin* (1960) d'Olympe Bhêly-Quenum. Enfin, concernant la classe de terminale, *Le verre cassé* (2005) d'Alain Mabanckou vient remplacer *Les bouts de bois de Dieu* (1960) d'Ousmane Sembène. En 2020-2021, conformément à l'arrêté n°034/MESTFP/DC/SGM/DESG/DETFP/DIPIQ/SA/034SGG20, sur 25 titres qui sont imposés, 15 sont d'auteurs africains (60%) dont 12 relevant de la littérature béninoise (soit 48% sur le total des titres) d'expression française, 10 relèvent de la littérature française (40%). Parmi les douze titres relevant de la littérature béninoise, on note l'entrée remarquable de trois femmes écrivaines du Bénin (12%) : Lalinon Gbado Béatrice, Fassinou Adélaïde et Adonon Sophie.

Selon Adélaïde Fassinou, « inscrire ce roman [*Yèmi ou le miracle de l'amour*] au nombre des manuels scolaires est une belle idée. Il a une fonction ludique car il

participe à l'éveil du lecteur, éducative puisque tout lecteur peut s'en inspirer pour résoudre un problème de la vie, et éducative du fait qu'il permet d'être créatif<sup>315</sup> » et à elle d'ajouter plus loin que « la lecture de cet ouvrage permet également aux collégiens et à toute personne qui le lira de connaître une autre façon de garder [les jeunes filles placées]. C'est une arme dressée contre la maltraitance des enfants et un outil de sensibilisation sur les droits des enfants<sup>316</sup>. »

C'est donc un ouvrage de jeunesse qui prend en compte un problème actuel de la société, à savoir la condition des jeunes filles, et qui insiste plus fortement sur les problèmes liés à la maltraitance des enfants. Il semblerait que c'est cette particularité de l'ouvrage à mettre à nu la situation des filles qui devrait attirer l'attention du lecteur et nous pouvons supposer que c'est cela qui aurait, au moins en partie, convaincu les instances dans leur choix pour les classes de cinquième. Selon le critique Robert Asde : « vu l'impact positif de changement de comportement que la lecture de cette œuvre peut avoir sur les enfants, il serait très intéressant, qu'elle soit proposée aux élèves des collèges, pour qu'ils aient eux-aussi la lumière et l'opportunité d'agir comme leur camarade Josaphat<sup>317</sup>. »

Michel Agbokpanzo, allant dans le même sens, expose son point de vue sur l'œuvre *Pour une poignée de gombos* de Sophie Adonon. Pour lui, « l'œuvre [*Pour une poignée de gombos*] est inspirée à cent pourcent du Bénin et les valeurs qu'il véhicule méritent qu'on le programme dans le système éducatif. Nous allons mener le combat pour qu'il en soit ainsi<sup>318</sup>. »

Dans *Pour une poignée de gombos* en effet, la veuve Baï envoie Julienne au champ chercher des gombos pour le dîner. Le village abrite une gare ferroviaire. C'est ainsi qu'à la croisée des rails, Julienne et Tony Santa se rencontrent. Les deux

---

<sup>315</sup> Entretien réalisé par Margarete AlantannouAvoce : Adélaïde Fassinou (2021) : *Les rencontres internationales du livre du Bénin, La journée du livre Bénin*, disponible sur le site <<https://beninlivres.org/yemi-ou-le-miracle-de-lamour-larme-dadelaide-fassinou-allagbada-contre-la-maltraitance-des-enfants/>>, consulté le 03 septembre 2021.

<sup>316</sup> Entretien réalisé par Margarete AlantannouAvoce : Adélaïde Fassinou (2021) : *Les rencontres internationales du livre du Bénin, La journée du livre Bénin*, disponible sur le site <<https://beninlivres.org/yemi-ou-le-miracle-de-lamour-larme-dadelaide-fassinou-allagbada-contre-la-maltraitance-des-enfants/>>, consulté le 03 septembre 2021.

<sup>317</sup> Robert Asde (2015) : *Tribune Arts et Culture*, disponible sur le site <<https://tribuneculture.blogspot.com/2015/06/note-de-lecture-yemi-ou-le-miracle-de.html>>, consulté le 21 août 2021.

<sup>318</sup> Propos de Michel Agbokpanzo lors du lancement du livre en 2014.



s'éprennent l'un de l'autre et se promettent en mariage. Regisette, la sœur aînée, se sent trahie car c'est elle que leur mère aurait dû envoyer chercher du gombo au champ.

Sophie Adonon, première femme béninoise dont l'œuvre est inscrite au programme scolaire en classe de seconde, rapporte : « J'ai effectué en 2016, une tournée nationale dans les douze départements du Bénin afin d'affirmer aux élèves l'importance de la lecture. À la suite de cette tournée qui m'a fait rencontrer plus de six mille élèves, j'ai été élue *femme littéraire* du Bénin 2016<sup>319</sup>. » Après cette légitimation institutionnelle de l'œuvre *Pour une poignée de gombos*, un deuxième ouvrage de Sophie Adonon a aussi retenu l'attention des institutions : *Le Sourire macabre*. Grâce à cet ouvrage inspiré de la réalité et de son attachement à sa terre natale, Sophie Adonon a encore convaincu les organisateurs du Brevet d'Etude du premier cycle (BEPC) de l'année 2012 qui ont proposé un extrait de son texte pour l'épreuve de français. Nous venons donc de présenter en détail les œuvres littéraires de femmes du Bénin inscrites dans les programmes de français dans les classes de cinquième et seconde. Il reste maintenant à examiner si les œuvres de ces auteures ont aussi été légitimées institutionnellement dans le domaine universitaire.

Concernant les universités, il faut signaler que la naissance de l'Université du Bénin s'est produite grâce à l'aboutissement d'une série d'accords signés entre la France, le Togo et le Bénin. Elle a été créée par le décret n°70 – 217/PC/MEN du 21 août 1970<sup>320</sup>. Elle contribue activement à l'animation de la vie culturelle nationale, par l'organisation de différentes manifestations culturelles : conférences publiques, semaines de l'université. Dans les programmes d'enseignement littéraire, une place de plus en plus importante a été faite aux langues et littératures nationales. C'est ainsi que de grands classiques de la littérature africaine et française sont étudiés. Par exemple, concernant le thème des mutations dans l'Afrique des indépendances est analysé le texte d'Ahmadou Kourouma *Les soleils des indépendances* (1968).

S'agissant de la littérature nationale, une grande place est accordée à la littérature féminine. Nous trouvons ici les textes d'Euphrasie Calmont, de Mireille Gandébagani, de Sophie Adonon et de Gisèle Hountondji. Les textes de ces femmes font l'objet de lectures, de comptes-rendus entre étudiants et enseignants dans les unités

---

<sup>319</sup> Sophie Adonon in *Littérature béninoise* \_Sophie Adonon, *Le tour du Bénin en dix jours*, Cotonou (Bénin), publié le 16 novembre 2016, disponible sur le site <<https://dekartcom.net/litterature-beninoise-sophie-adonon-le-tour-du-benin-en-dix-jours/>>, consulté le 09/08/2020.

<sup>320</sup> Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p.184.

d'enseignements de littérature comparée et de littérature béninoise. Dans un entretien accordé à Sophie Adonon, celle-ci exprime sa reconnaissance envers les enseignants car un extrait de son ouvrage *Le sourire macabre*, à savoir la première enquête du commissaire Lionel Aza, est étudiée à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) en troisième année de Lettres modernes dans le cadre de la littérature policière béninoise<sup>321</sup>. Pour promouvoir la littérature féminine, les enseignants invitent les femmes écrivaines du Bénin à venir parler de leurs ouvrages aux étudiants. Ce fut le cas de Gisèle Hountondji, plusieurs fois invitée par Adrien Huannou<sup>322</sup>.

Nous avons vu l'inscription des œuvres littéraires dans le programme scolaire au Bénin avec la présence de trois œuvres de femmes écrivaines du Bénin. Nous avons aussi vu la présence des œuvres de celles-ci dans les instances de légitimation que sont les universités. À partir de l'analyse de ces deux instances nous pouvons déduire que la participation des femmes dans le champ littéraire de nos jours évolue positivement.

### 2.3.2 *Editer : un parcours du combattant*

L'une des premières difficultés à laquelle ont dû faire face les femmes écrivaines du Bénin est celle de l'édition<sup>323</sup>. Pour appréhender cette difficulté à laquelle celles-ci sont confrontées, rapprochons notre analyse du champ de la critique sociale. Les femmes écrivaines du Bénin sont présentes dans des maisons d'éditions nationales (Bénin), régionales (Afrique) et internationales (France). Par exemple, l'écrivaine Adélaïde Fassinou édite ses ouvrages à la fois dans des maisons d'éditions nationales, comme chez « Les Editions du Flamboyant<sup>324</sup> » situées à Cotonou (Bénin), mais aussi régionales

---

<sup>321</sup> Sophie Adonon : disponible sur le site <<https://agnounbasso.wordpress.com/2016/09/05/pour-une-poignee-de-gombos-sophie-adonon-entre-dans-lhistoire-de-la-litterature-beninoise/>>, consulté le 21 août 2021.

<sup>322</sup> Auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature béninoise, *La littérature béninoise de langue française*, Paris, Karthala et ACCT, 1984, *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, Cotonou : Les éditions du Flamboyant, 2001, « Le thème de la destinée dans la littérature orale Fon », *L'Afrique littéraire et Artistique*, n°36, 2<sup>ème</sup> trim. 1975, p. 62-69 ; *Trois poètes béninois*, Yaoundé : éd. Cle, 1980, p. 120 ; « Influence de la littérature orale sur les écrivains béninois », *Itinéraire*, vol. I, 1982, p. 81-86 ; *La Littérature béninoise à la 34<sup>ème</sup> Foire du Livre*, Porto-Novo : INFRE, p. 43 ; « Approche générale et historique de la littérature béninoise », *Notre Librairie*, n°69, mai-juillet 1983, p. 6-15.

<sup>323</sup> Christiane Ndiaye (2004) : *Introduction aux littératures francophones*, Paris : Les Presses de l'Université de Montréal, p.70.

<sup>324</sup> Son roman de jeunesse « Yèmi ou le miracle de l'amour » est édité aux Editions du Flamboyant.

aux « Editions Tomio<sup>325</sup> » situées à Ibadan (Nigéria) et dans des maisons d'éditions bénéficiant d'une distribution internationale, comme chez « L'Harmattan<sup>326</sup> » située à Paris (France). L'écrivaine Sophie Adonon, résidant en France, édite aussi ses ouvrages à la fois à l'échelle nationale aux « Editions Savane<sup>327</sup> » situées à Cotonou (Bénin) et surtout en France aux « Editions Amalthée<sup>328</sup>. » De même, l'écrivaine béninoise Euphrasie Calmont, résidant en Martinique édite principalement ses ouvrages dans des maisons d'éditions européennes : aux « Editions Amalthée » et aux « Editions Nestor » situées à Paris. L'écrivaine béninoise Christine Adjahi Gnimagnon, très prolifique dans le monde de la littérature orale (conte), édite ses ouvrages dans la maison d'édition « L'Harmattan<sup>329</sup> » située à Paris (France.) L'écrivaine Lalinon Béatrice Gbado s'intéresse à la littérature de jeunesse. Elle édite ses ouvrages à l'échelle nationale avec des dessins qui éduquent et sensibilisent les enfants. Elle a à son actif plusieurs œuvres de jeunesse<sup>330</sup> et est directrice de la maison d'édition « Ruisseaux d'Afrique. »

Ajoutons ici d'une part l'écrivaine Carmen Fifamè Toudonou et d'autre part Mireille Gandébagni. Si Carmen Fifamè Toudonou édite ses ouvrages aux « Editions du Flamboyant<sup>331</sup> » situées à Cotonou (Bénin) et aux « Editions Afridic<sup>332</sup> » situées à Paris (France), notons que Mireille Gandébagni édite localement ses ouvrages aux « Editions La Savane<sup>333</sup> » situées à Cotonou (Bénin). Carmen Fifamè Toudonou est très connue dans le monde littéraire au Bénin à travers son concours « Miss littérature ». Lancé en 2016 au Togo, Miss Littérature Afrique est une initiative de cette écrivaine béninoise et promeut l'excellence chez les filles en invitant davantage les élèves du Bénin et de la sous-région à se familiariser à la langue française. Le projet Miss Littérature est présent dans les pays africains tels que le Bénin, le Cameroun, le Tchad, le Burkina-Faso, la

---

<sup>325</sup> La Nouvelle « Les Bénis des dieux et les autres » est édité aux Editions Tomio.

<sup>326</sup> Son roman « Modukpè ou le rêve brisé » est édité aux Editions L'Harmattan.

<sup>327</sup> Sa pièce théâtrale *Assouka* est éditée aux Editions Savane.

<sup>328</sup> Ses ouvrages « Le sourire macabre », « Le plat qui se mange froid », « Pour une poignée de gombos », « Cœur insomniaque » et « Parole d'immondices » sont édités en France.

<sup>329</sup> Son ouvrage « Do Massè, conte fon du Bénin » est édité aux Editions L'Harmattan.

<sup>330</sup> Ses ouvrages « Les fruits », « les légumes et condiments », « Les formes et les couleurs » ainsi de suite.

<sup>331</sup> Son recueil de poème « Noire Venus » est édité aux Editions du Flamboyant.

<sup>332</sup> Son roman « L'Odyssée Vodou » est édité aux Editions Afridic.

<sup>333</sup> La nouvelle « Loin, vers mes treize ans » est éditée aux Editions La Savane.

Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Niger et le Togo<sup>334</sup>. Le projet est ouvert aux candidats issus de ces différents pays de l'Afrique subsaharienne<sup>335</sup>.

Les femmes écrivaines du Bénin dont nous venons de mentionner les maisons de productions sont les plus actives dans l'espace littéraire au Bénin. En revanche, nous n'avons malheureusement pas connaissance du lieu de productions d'autres femmes écrivaines du Bénin qui sont pourtant dynamiques dans la lutte pour la libération de la femme en Afrique francophone, en particulier au Bénin. Lors de nos recherches sur le terrain, l'écrivaine béninoise - Adélaïde Fassinou – a attiré notre attention sur l'une de ces femmes écrivaines du Bénin résidant en France. Son nom est Eugénie Quénium. À la suite d'un courriel adressé à cette dernière, elle répond en ces termes :

Ravie de faire votre connaissance. [...] En effet Mme Adélaïde est une amie et elle a bien fait de vous donner mes coordonnées. J'ai écrit 4 livres dont elle vous a parlé. Si vous résidez en Allemagne, il n'y a que la voie postale pour vous les faire parvenir. Alors vous me communiquez votre adresse et je vous fais l'envoi. [...]

En dehors de l'écriture, je suis une femme engagée pour la défense des droits de l'homme aussi bien au Bénin, qu'à l'international. Je suis impliquée dans le combat pour la démocratie à l'international et surtout au Bénin. Et mon autre combat est la scolarisation des filles ainsi que l'éducation des femmes sans lesquelles le développement des pays africains piétine. Vous aurez également une copie de mon intervention aux Nations Unies à New York dans le cadre de la situation des femmes sur le plan mondial<sup>336</sup>.

Ce passage montre l'intérêt que les femmes écrivaines du Bénin accordent à l'écriture et leur engagement dans les fonctionnements sociopolitiques du pays. Eugénie Quénium passe par l'écriture pour montrer son engagement dans le processus de la scolarisation des filles et son implication pour une véritable démocratie en Afrique noire

---

<sup>334</sup>Alpha Camara (2021) : « Finale Miss Littérature Afrique : les 08 candidates dont la guinéenne sont au Bénin ! »

<sup>335</sup>Pour participer à ce projet, il faut envoyer un paragraphe (environ une dizaine de phrases) résumant ce qui vous a le plus plu dans votre roman béninois ou africain préféré. Les textes sont à envoyer par mail à [misslittérature@yahoo.fr](mailto:misslittérature@yahoo.fr), accompagnés des nom et prénoms, âge et numéro de téléphone du candidat. Les textes sont ensuite publiés, par ordre d'envoi, sur la page officielle de Miss Littérature, et chacun des concurrents sera convié à inviter ses amis à aimer la page et aimer son texte. Seront pris en compte pour la délibération, la qualité des textes et le nombre de « j'aime » recueillis. Les auteurs des trois meilleurs textes seront invités à la finale de la phase nationale du concours Miss Littérature pour recevoir leur prix.

<sup>336</sup>Eugénie Quénium, lettre envoyée au doctorant.

francophone. Étant donné que les œuvres des femmes écrivaines du Bénin bénéficient plus d'une distribution locale, elles sont moins connues à l'échelle internationale, ce qui explique une invisibilité accrue de leur production à l'échelle internationale.

L'article de Florent Couao-Zotti, sous le titre « Écriture féminine au Bénin : entre frémissements, déception et incertitude » nous fournit la liste des femmes écrivaines du Bénin dont les œuvres sont assez lues. Après publication de cet article, le public peut se rendre compte que l'article de Florent Couao-Zotti ne fournit pas assez de noms. L'article met de côté certaines femmes écrivaines du Bénin très considérées dans le monde de l'écriture. « J'ai l'impression que les femmes béninoises, en vous lisant, ne sont capables d'écrire que des navets. Votre panorama aussi laisse de côté plusieurs auteures, par exemple Alidjanatou Saliou Arekpa qui a signé une vie chez les flamboyants<sup>337</sup> » rapporte la critique sociale. Ajoutons à cela le point de vue d'une autre critique :

J'ai lu « Une citronnelle dans la neige » de Gisèle Hountondji, « l'univers Infernal » de Hortence Mayaba, « Modukpè ou le rêve brisé » d'Adélaïde Fassinou et « Pour l'amour de Mukala » de Thérèse Zossou Esseme. Mais je ne pense que ces femmes aient démerité. C'est d'ailleurs de la bonne littérature<sup>338</sup>.

Nous nous rendons compte que le public à l'échelle nationale est bien informé de la littérature féminine béninoise. Le problème de la production féminine béninoise réside donc dans le fait qu'elle ne bénéficie pas d'une politique de distribution internationale. Elle bénéficie plutôt d'une production nationale. Ces femmes qui arrivent à éditer leurs œuvres sont des femmes engagées, car « le champ littéraire, comme tous les espaces de pouvoir, a été un bastion détenu par les hommes<sup>339</sup>. » Autrement dit, le monde de la littérature est un monde de combat. Elles sont parfois confrontées à d'énormes difficultés lorsqu'il est question d'édition. Pour l'écrivaine Adélaïde Fassinou,

---

<sup>337</sup> Aurelie (2008) : in « Couao-Zotti, Ecriture féminine au Bénin : entre frémissements, déception et incertitude. »

<sup>338</sup> Christelle (2008) in « Couao-Zotti, Ecriture féminine au Bénin : entre frémissements, déception et incertitude. »

<sup>339</sup> Delphine Naudier (2001) : « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », in Presses de sciences Po, n°44, article disponible en ligne à l'adresse : <<https://www.cairn.info/revue-sociétés-contemporaine>>, consulté le 11.03. 2022.

le vrai problème de la littérature au Bénin, c'est l'édition : je ne voudrais pas verser dans l'afropessimisme mais, avec la crise de l'édition qui sévit en Occident, vous comprenez que l'écrivain africain est de plus en plus mal logé, si l'on tient compte de son lectorat qui n'était guère important et se réduit de plus en plus, comme une peau de chagrin<sup>340</sup>.

Éditer au Bénin est un problème fondamental : « Éditer un livre relève d'un véritable parcours de combattant. J'ai écrit « Modukpè » en 1998. J'ai des manuscrits envoyés dans des maisons d'éditions en Afrique et en France depuis plus d'un an, dont j'attends toujours le rapport de lecture<sup>341</sup> » rapporte Adélaïde Fassinou. Ici, l'écrivaine béninoise est « mécontente de son ministère de tutelle, celui de la culture, qui devrait se soucier des conditions de travail et de vie de l'écrivain béninois, mais qui apparemment ne fait rien de concret<sup>342</sup>. » Elle n'est pas non plus satisfaite de son sort, en tant qu'écrivaine lorsqu'elle dit :

Ce sont les recettes issues de la vente des livres qui favorisent l'épanouissement de l'auteur. Seulement, les Béninois n'achètent pas les livres, très peu de béninoises s'adonnent à la littérature ; très peu lisent sérieusement à plus forte raison écrire. Les maisons d'éditions qui devraient travailler à cela ont d'autres chats à fouetter<sup>343</sup>.

Pour Adrien Huannou, cette situation est due « à l'analphabétisme et des prix prohibitifs des livres<sup>344</sup>. » Il est donc difficile de considérer que les écrivains béninois aspirent à tirer un avantage financier substantiel de leurs œuvres. Même si « les professionnels des médias et bien des chanteurs vivent de leur métier ; il n'en est pas ainsi des écrivains, sauf très rares exceptions<sup>345</sup>. » Ces dernières saisissent toutes les occasions, notamment la célébration de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur pour dire haut et fort que « leurs conditions de travail et de vie ne sont pas reluisantes<sup>346</sup>. » Selon Adrien Huannou, « certains, les plus nombreux, affirment n'avoir jamais joui de leur droit d'auteur. Ils déplorent la mauvaise gestion du Fonds d'aide à la culture et la maigre

---

<sup>340</sup>Journal *La Tribune de la Capitale* N° 647 du jeudi 04 novembre 2004.

<sup>341</sup>Adélaïde Fassinou, in *Amina* n°403 2003, *L'éclaircie féminine dans la littérature béninoise, Editer un roman relève du parcours du combattant*, entretien préparé par Jocelyn Kotso Natha.

<sup>342</sup>Voir : le Journal *Culture* réalisé par Déla Fidèle Tamadaho.

<sup>343</sup>Adélaïde Fassinou (2003) : in n°403 *Amina*, « Éditer un roman relève du parcours du combattant. »

<sup>344</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, op. Cit. p. 32.

<sup>345</sup>*Ibid.*, p. 33.

<sup>346</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, op. Cit. p. 33.

représentation de leurs ouvrages dans les établissements scolaires<sup>347</sup>. » De ce point de vue, il semble qu'éditer un livre est donc un véritable problème pour les femmes écrivaines du Bénin. Les écrivaines débutantes, et donc encore peu connues, sont plus exposées à cette situation. Même les écrivaines les plus connues percent difficilement sur le champ de l'édition. C'est le cas de l'écrivaine Adélaïde Fassinou et de Gisèle Hountondji. Concernant Adélaïde Fassinou,

au départ, je voulais éditer « Modukpè » aux Nées<sup>348</sup> Lomé. Mais ils m'ont demandé de contribuer pour 50% soit un million de nos francs<sup>349</sup>. Où donc trouverai-je une pareille somme ? Il faut une véritable politique de l'édition en Afrique de la part de nos gouvernants, si nous voulons impulser les citoyens à l'écriture. Il y a beaucoup d'auteurs tapis au sein de nos populations. Il suffit de créer les conditions pour les aider à sortir leurs œuvres. Pour ma part, jeme battrai afin que tous mes textes soient publiés maintenant que j'ai eu la chance de sortir de l'ombre<sup>350</sup>.

Le champ de l'édition nécessite des moyens financiers. Il est donc certain que les femmes écrivaines du Bénin ne sont pas encore au bout de leurs peines, car ces maisons d'édition sont loin de disposer de moyens comparables à ceux des éditeurs français qui accueillent peu les manuscrits consacrés à la littérature noire d'expression française : « J'ai dû proposer mon livre à six différentes maisons d'éditions à Paris qui ont refusé de l'éditer<sup>351</sup> » rapporte Gisèle Hountondji, première femme écrivaine du Bénin. Cette dernière ajoute que « pour la septième fois aussi, sa chance n'a pu prospérer, parce que son sauveur du moment a été très tôt fauché par la mort, laissant Gisèle et son ouvrage à leurs sorts<sup>352</sup>. » C'est grâce à une maison d'édition togolaise que son ouvrage est édité. Adélaïde Fassinou exhorte cependant les autres femmes béninoises à s'engager dans l'écriture malgré les difficultés qu'elles rencontrent : « N'attendez plus, ne faites plus la collection de vos manuscrits, ayez le courage de braver les difficultés de l'édition et votre choix portera au loin vos imaginations créatrices<sup>353</sup>. »

---

<sup>347</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, op. Cit. p. 33.

<sup>348</sup>C'est nous qui soulignons : Nouvelles éditions Africaines.

<sup>349</sup>C'est nous qui soulignons : cette somme en euro équivaut à 1800€.

<sup>350</sup>Journal Le point au quotidien, *Littérature, Livres et médias*, n° 658 du vendredi 02 juin 2000, entretien préparé par Jean-Marc Aurèle Afoutou.

<sup>351</sup>Maryse Assogbadjo (2015) : « Gisèle Hountondji, première femme écrivaine béninoise : remontée contre le racisme », disponible sur le site : <<https://lanationbenin.info/gisele-hountondji-premiere-ecrivaine-beninoise-remontee-contre-le-racisme/>>, consulté le 24 juin 2021.

<sup>352</sup>*Ibid.*

<sup>353</sup>Adélaïde Fassinou (13 février 2001) in Journal *L'Aurore* « Satisfecit à Adélaïde Fassinou », p. 9.

Les femmes écrivaines du Bénin comme Sophie Adonon, Adélaïde Fassinou, Christine Adjahi Gnimagnon, Euphrasie Calmont et Carmen Fifamè Toudonou continuent par conséquent à se faire publier en France où les critères de sélection (des manuscrits) des maisons d'éditions sont pourtant conçus pour la littérature française et ne prennent pas en compte les goûts du public africain, ni l'esthétique propre aux écrivains africains. Il existe donc aujourd'hui une situation d'édition à deux vitesses où certaines œuvres sont publiées dans de grandes maisons d'éditions et bénéficient d'une distribution internationale et d'autres sont au niveau local et circulent de manière limitée.

Le présent travail permet donc un inventaire de leurs contributions aux équilibres collectifs. Il vise aussi à restituer leur importance dans les fonctionnements sociopolitiques du pays. Il s'agit de témoigner de la force émancipatrice des écrits des femmes du Bénin et de leur valeur par-delà la dimension locale, à l'échelle internationale.

Le travail d'Augustin Anignikin sous le titre « Édition et littérature au Bénin » fait le point des maisons d'éditions et a permis d'analyser la relation d'interdépendance existant entre la promotion des œuvres littéraires d'auteurs béninois et les maisons d'éditions. Pour Augustin Anignikin, « la part de l'édition locale devient de plus en plus prépondérante que celle des structures étrangères<sup>354</sup>. » Ce dernier n'a pas manqué de souligner les problèmes auxquels les maisons d'éditions sont confrontées. Augustin Anignikin écrit : « Mais, cette dynamique éditoriale au Bénin ne doit pas faire perdre de vue les problèmes de fond dont souffrent les maisons d'éditions locales et qui constituent une entrave à la visibilité des écrivains béninois sur le plan régional voire international<sup>355</sup>. » Il semble que cette dynamique éditoriale manque à certaines maisons d'éditions béninoises, ce qui amène certains écrivains à se plaindre du fait que les maisons d'éditions béninoises ne jouent pas pleinement leur rôle :

La plus grande difficulté c'est que nous n'avons pas au Bénin des maisons d'édition dignes du nom. Certaines maisons d'édition ne travaillent pas vraiment sur l'œuvre que vous leur envoyez. Vous avez l'impression que la maison d'édition vous retourne intégralement votre manuscrit. Ceci est arrivé à mon roman « revers à rebours » qui a été mal édité. Ce qui m'a valu sa réédition en 2018. En principe une maison d'édition est censée assurer aussi la chaîne de distribution ce qui n'est pas le cas au Bénin.

---

<sup>354</sup> Augustin A. Anignikin (2020) : *Édition et littérature au Bénin*, Editions Universitaires Européennes, texte du rabat.

<sup>355</sup> *Ibid.*



Aucune communication ne se fait autour des œuvres littéraires. En conclusion, les maisons d'édition au Bénin ne jouent pas vraiment leur rôle<sup>356</sup>.

Il est donc urgent que les éditeurs veillent aux qualités techniques, esthétiques et littéraires d'une œuvre aussi bien que sur sa rentabilité, car ils sont les acteurs sociaux important de la chaîne du livre. Ils contribuent et à sa fabrication et à sa commercialisation.

### 2.3.3 *La promotion par les prix littéraires*

Le phénomène des prix littéraires est un des principaux facteurs de la saine émulation littéraire. Il existe aujourd'hui plus d'un millier de prix littéraires en France, preuve d'un souci affirmé de faire la promotion des auteurs et de leurs œuvres auprès du public<sup>357</sup>. À l'opposé, les actions de célébration du livre que sont les prix littéraires ne se sont pas encore imposés dans les pays d'Afrique francophone comme le Bénin. Pour certains acteurs du champ comme les écrivains et les critiques, cette inertie semble s'expliquer par la toute-puissance du champ littéraire français et ses prix, notamment le Grand prix littéraire d'Afrique noire, qui est le prix de référence de la plupart des écrivains africains<sup>358</sup>.

Existe-il pour le cas spécifique du Bénin des raisons d'espérer que les prix littéraires participent de l'émergence de la littérature ? Pour y répondre, nous allons revenir sur les différents prix littéraires du Bénin depuis l'avènement du renouveau démocratique jusqu'à nos jours.

De tous les concours et prix littéraires organisés en République du Bénin, celui qui retient le plus l'attention est le Prix du Président de la République en raison de sa signification politique et de l'immense espoir qu'il a fait naître<sup>359</sup>. La création de ce prix est, en effet, la traduction de la volonté du gouvernement d'encourager la création et la promotion d'œuvres littéraires béninoises pas encore publiées, le tout en éditant et

---

<sup>356</sup> Hector Djomaki (2019) : « Les maisons d'éditions ne jouent vraiment pas leur rôle », disponible sur le site : <<https://www.beninintelligent.com/hector-djomaki-ecrivain-les-maisons-dedition-au-benin-ne-jouent-vraiment-pas-leur-role/>>, consulté le 24 juin 2021.

<sup>357</sup> Germain-Arsène Kadi (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960, romans, écrivains et société ivoiriens*, op. Cit. p. 76.

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 34.

publiant les œuvres des lauréats<sup>360</sup>. Le concours a été lancé le 10 juin 2003 par le ministre en charge de la culture. Le roman a été choisi pour la première édition, et le prix a été remporté par *Le menuisier de Calavi* de Dave Wilson<sup>361</sup>. Le trophée a été remis à ce dernier le 07 novembre 2003. L'œuvre primée devait paraître en mars 2004. Malheureusement, la provision budgétaire que le comité d'organisation a faite pour son édition est insuffisante et l'œuvre n'a pu paraître qu'en 2008 aux éditions Afridic sans aucune subvention de l'État. Selon le règlement intérieur, le concours est organisé tous les deux ans ; mais la seconde édition n'a eu lieu qu'en 2007. Ce concours n'a pas comblé toutes les attentes des écrivains. On reconnaîtra cependant que l'édition de 2017 a bénéficié d'une bonne organisation<sup>362</sup>. C'est ainsi que la pièce *Assouka* de Sophie Adonon a été finaliste. La pièce thématise la scolarisation de la fille en Afrique Noire, en particulier au Bénin. Pour des raisons d'organisation et de structuration, le Prix du Président de la République a été remplacé par le Grand Prix littéraire du Bénin, dont la cérémonie officielle de présentation s'est déroulée le 15 novembre 2018. Le Grand Prix Littéraire du Bénin est une manifestation officielle du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, mise en œuvre par la Direction des Arts et du Livre<sup>363</sup>.

Le Grand Prix Littéraire du Bénin est une compétition annuelle qui consacre, à l'édition, des œuvres littéraires de fiction écrites en français par des auteurs de nationalité béninoise. Les genres retenus sont : la nouvelle, le théâtre, le roman, le conte et la poésie. Les inscriptions sont ouvertes du 22 juillet au 31 août de chaque année. Sont éligibles les œuvres d'auteurs de nationalité béninoise. Seuls les éditeurs détenteurs de l'agrément d'éditeurs signé de la Direction des Arts et du Livre sont habilités à présenter des candidatures parmi les auteurs de leurs catalogues. La participation par éditeur est limitée à 3 titres d'auteurs différents au maximum. Les ouvrages collectifs ne sont pas éligibles<sup>364</sup>.

---

<sup>360</sup>Adrien Huannou (2019) : *La littérature béninoise de langue française, op. Cit.* p.34.

<sup>361</sup>*Ibid.*, p.34.

<sup>362</sup>*Ibid.*, p.34.

<sup>363</sup>Le Grand Prix Littéraire du Bénin vise à mettre en valeur la diversité de la création littéraire nationale, faire découvrir et promouvoir les écrivains béninois et leurs œuvres, encourager le professionnalisme chez les éditeurs nationaux, déceler, stimuler et valoriser les jeunes talents littéraires, favoriser le positionnement du Bénin sur la scène littéraire africaine et mondiale.

<sup>364</sup>Pour faire acte de candidature, l'éditeur doit soumettre, sous pli fermé à la Direction des Arts et du Livre, dix exemplaires identiques de l'œuvre, accompagnés de la fiche de candidature et d'une copie de l'agrément d'éditeur. Les dossiers de candidature comprenant des exemplaires de titres d'éditions

Les candidatures ayant respecté les conditions de forme sont envoyées au comité de présélection du concours qui se charge, sur la base d'une grille de lecture, de désigner les dix œuvres finalistes selon une grille de lecture et de notation. Le choix des jurés est discrétionnaire et leur décision, sans appel. L'évaluation se fait par un comité de présélection composé de 5 membres. Pour l'année 2020-2021, le jury du Grand Prix Littéraire du Bénin était composé de 3 membres :

- Pascal Tossou Okri (Doyen de faculté des Lettres, Langues, Arts et Communications d'Abomey-Calavi) ;
- Béatrice Lalinon Gbado (femme écrivaine béninoise) ;
- Daté Atavito Barnabé-Akayi (écrivain béninois).

Le lauréat du Grand Prix Littéraire du Bénin a reçu, à titre individuel, une enveloppe financière d'un montant de 2. 000. 000 de francs CFA [3.000€] en 2019 et 5. 000. 000 de francs CFA<sup>365</sup> [7633€] en 2021.

Pour l'édition 2019, le Grand Prix Littéraire du Bénin a été remporté par une femme dans la catégorie conte sur un total de 55 écrivains en compétition, le tout représentant 22 éditeurs<sup>366</sup>. Il s'agit de l'œuvre *Sitou et la rivière de la nudité* d'Anna Baï Dangnivo, paru aux éditions Christon. L'œuvre replonge les lecteurs dans la tradition et c'est cet aspect de faire transparaître les faits de la société traditionnelle qui a retenu l'attention de ces instances. Pour ce qui est de la catégorie nouvelle, l'œuvre primée est *Le traquenard amoureux* de Roger Ikor Agboho Glèlè, publiée aux éditions Plumes soleil. Dans la catégorie théâtre, il s'agit de la pièce *La rue bleue* de Sèdjro Giovanni Houansou, paru aux éditions du Flamboyant<sup>367</sup>.

Par ailleurs, le Grand Prix Littéraire du Bénin 2019 dans la catégorie roman et poésie n'ont pas été attribués. Selon le président du Jury, Fernand Nouwligbèto :

---

différentes ne sont pas acceptés. Les plis, soigneusement fermés, doivent porter la mention : « candidature au Grand Prix Littéraire du Bénin » et être déposés contre récépissé à la Direction des Arts et du Livre. La Direction est située à Cotonou, dans le quartier Cadjèhoun, dans un immeuble à quatre étages, situé dans la ruelle du supermarché Mont Sinai<sup>364</sup>. Concernant la sélection, dès réception des candidatures, la Direction des Arts et du Livre procède aux vérifications d'usage qui visent à juger de l'éligibilité de la candidature : « Candidature présentée par un éditeur, œuvre parue chez un éditeur, œuvre ayant rempli les formalités d'ISBN et de dépôt légal etc. »

<sup>365</sup> Ministère du Tourisme, de la culture et des Arts (2021) : Règlement de participation au Grand Prix Littéraire du Bénin, Cotonou, p.4.

<sup>366</sup> In Journal *La Nation* (décembre 2019) : n°7392, p.11.

<sup>367</sup> In Journal *La Nation* (décembre 2019) : n°7392, p.11.

[1]’Écriture poétique est encore peu connue et maîtrisée. Certaines œuvres se présentent comme des ramassis de bonnes intentions ou des condensés de morale. Le style de certains auteurs est expressif d’un travail d’écriture précipitée, improvisée et hâtive. Sur les 15 œuvres en lice, presque la moitié, précisément 7 ont été éditées en 2019, parfois à quelques semaines de la date de clôture des dépôts de candidatures au concours<sup>368</sup>.

Et plus loin d’ajouter que le jury « qu’il a présidé a travaillé en toute sérénité, en toute transparence, en toute impartialité. Et pour apprécier les œuvres finalistes, le trio a élaboré, examiné, apprécié et adopté, pour chaque genre littéraire, une grille d’évaluation sur la base des critères objectifs<sup>369</sup>. » Quant à Jean Michel Abimbolo<sup>370</sup>, il « a félicité le jury pour sa rigueur. En témoignent les 2 Prix non décernés dans 2 catégories pour ne pas rabaisser le niveau<sup>371</sup>. » Jean Michel Abimbola ajoute que « cette rigueur est une façon de les encourager à mieux faire<sup>372</sup>. »

Pour l’édition 2019, les lauréats peuvent participer à l’initiative présidentielle de promotion de l’excellence du Gouvernement du Bénin, et prendre part aux concours littéraires continentaux et internationaux auxquels le Bénin participe.

Le deuxième prix littéraire qui retient notre attention est le concours international « Grand Prix poétique du Kaïlcédrat Royal. » Ce prix a été remporté en 2015 par Euphrasie Calmont dans la catégorie premier prix « Aimé Césaire, le visionnaire » pour son poème « L’Humanité. » En cette occasion, elle a fait une allocution dans laquelle elle explique le choix de ce thème et la raison de s’être déplacée tout spécialement de la Martinique afin de recevoir ce prix. Lors de la remise du Grand Prix poétique du Kaïlcédrat Royal aux Champs Elysées le 11 décembre 2015 par Chantal Sayegh-Dursus, Euphrasie Calmont rapporte : « Aimé Césaire m’a impressionnée dans tous les sens du mot. Oui, il a laissé son empreinte en moi. Il a contribué à la construction de mon être profond. Il est le socle qui m’a érigée et me maintient debout<sup>373</sup> », et plus loin d’ajouter que « L’hexagone, et même La Martinique, n’ont vraiment découvert l’écriture de Césaire qu’en 1981, avec l’arrivée de Jack Lang, en tant que Ministre de la culture. Césaire était auparavant comme interdit de media. Mais, pour moi, Béninoise

---

<sup>368</sup> In Journal *Matin libre* (décembre 2019) : n° 1352, p.6.

<sup>369</sup> In Journal *Matin libre* (décembre 2019) : n° 1352, p.6.

<sup>370</sup> Ministre de la culture et du tourisme.

<sup>371</sup> In Journal *Matin libre* (décembre 2019) : n° 1352, p.6.

<sup>372</sup> *Ibid.*

<sup>373</sup> Remise du Grand Prix Poétique « Kaïlcédrat Royal », disponible sur le site : <<http://aimecesairecelebrations2013.eklablog.com/remise-du-grand-prix-du-kailcedrat-royal-a-euphrasie-calmont-calmont-aux-champ-a119685040>>, consulté le 07 août 2021.

d'origine, il est un ange missionnaire qui a laissé son empreinte dans toute l'Afrique<sup>374</sup>. » Entre ces deux extrêmes, retenons qu'Euphrasie Calmont est une passionnée des œuvres d'Aimé Césaire : « Quand j'étais enfant, je me cachais pour lire (Moby Dick, la tulipe noire,) sans être dérangée. Du lycée à l'université, j'ai étudié Césaire et Senghor<sup>375</sup>. » Ce sont donc l'étude de ces auteurs célèbres de la Négritude, de l'identité de l'homme Noir, de la lutte pour l'indépendance de l'Afrique qui ont fortement influencé le parcours littéraire d'Euphrasie Calmont.

C'est à l'occasion du centenaire de naissance d'Aimé Césaire (1913-2013) que Le Grand Prix Poétique du Kaïcédrat Royal a été créé par l'Association Fil'Harmonie, reconnue sous la loi du premier juillet 1901, n°2441 J. O. du 06/09/03 et dirigée par Ozoua Soyinka jusqu'en 2017<sup>376</sup>.

Retenons que le concours International Grand Prix Poétique du Kaicedrat Royal 2015 est organisé par l'Association Fil'Harmonie, en collaboration avec les associations Passerelles Extra-Muros et Rencontres Européennes Euro-poésie en mémoire d'Aimé Césaire, reconnu comme le Père fondateur de la Négritude.

---

<sup>374</sup>Remise du Grand Prix Poétique « Kaïcédrat Royal », disponible sur le site :<<http://aimecesairecelebrations2013.eklablog.com/remise-du-grand-prix-du-kailcedrat-royal-a-euphrasie-calmont-calmont-aux-champ-a119685040>>, consulté le 07 août 2021.

<sup>375</sup>Remise du Grand Prix Poétique « Kaïcédrat Royal », disponible sur le site :<<http://aimecesairecelebrations2013.eklablog.com/remise-du-grand-prix-du-kailcedrat-royal-a-euphrasie-calmont-calmont-aux-champ-a119685040>>, consulté le 07 août 2021.

<sup>376</sup>Selon le règlement intérieur de l'Association, peuvent y participer toutes les personnes à partir de 18 ans, aimant la Poésie, voie sacrée, voie par excellence, et tous les amoureux de belles lettres. Les candidats écriront des poèmes libres (aucune forme n'est imposée) sur les thèmes de leur choix : « Aimé Césaire (par exemple : le visionnaire, le poète, l'homme politique, le chantre de la Négritude, Aimé Césaire et la nature ...). La Négritude (par exemple : le Mouvement, les Pères fondateurs, les différentes personnes ayant participé au Mouvement, l'héritage etc...). La Négritude, expression de l'Être. Ses ami(e)s : Pierre Alier, Jenny Alpha, Léopold Sedar Senghor, Wilfredo Lam, Lilyan Kesteloot, Léon-Gontran Damas, Michel Leiris ... Thème libre. Chaque participant peut envoyer de 1 à 3 poèmes, en 3 exemplaires chacun, moyennant le règlement des frais de participation, soit 5€ par poème. S'agissant de l'article 3 du règlement intérieur du concours international du Grand Prix Poétique du Kaïcédrat Royal, il stipule que : Les poèmes seront inédits (écrits exprès pour le concours), n'ayant jamais été primés, ni lauréats auparavant. Chaque poème ne dépassera pas 2 pages. Il sera dactylographié en caractère standards droits, non fantaisie, au recto d'une page blanche de format A4 (21X29cm).Le thème sera mentionné en haut à gauche de chaque exemplaire, ainsi qu'un code formé d'un mot ou de chiffres, ou des 2 (par exemple soleil, 333, ou AA777). Le code sera le même quelque soit le thème permettant ainsi de vous identifier. Aucune mention de l'identité du participant ne devra apparaître dans le ou les poèmes. Les noms, qualité (profession, date de naissance), adresse, téléphone et courriel de l'intéressé seront mentionnés sur une feuille libre adjointe aux poèmes.Concernant l'article 4, il signale que l'envoi de chaque participant se fera par voie postale et comprendra : les poèmes imprimés en trois exemplaires chacun ; une feuille libre mentionnant les noms et coordonnées ; 2 enveloppes timbrées au nom et adresse du participant (pour l'envoi du palmarès et l'invitation à la soirée de remise de prix.) Le règlement de participation de 5€ par poème, s'effectuera soit par chèque ou mandats.

S'agissant des concours et prix littéraires dans l'art dramatique, il faut souligner que l'émergence de la première auteure dramatique date seulement de l'année 2007 avec Reine Oussou qui obtient le prix du Président de la République<sup>377</sup>. À la suite du Prix du Président de la République, Reine Oussou a obtenu trois autres distinctions dans la création dramatique : le Prix Théâtre du Concours du Programme National pour l'Eau en 2006, le prix « Ayessi-Théâtre » de l'émission de la télévision nationale Bénin « Ayessi dominical » en 2007 et le prix RFI « Théâtre scolaire » en mai 2008<sup>378</sup>. Toutefois, de toutes ces créations seule la pièce *Ah ! Jérôme, la racine* est éditée et accessible au public. Les autres étant restées inédites et peu connues.

Ce que le public retient de cette pièce est l'engagement marqué de Reine Oussou en faveur de la défense et de la promotion des traditions africaines. Sa problématique se concentre autour du drame de l'interculturalité qui met la jeunesse des milieux urbains africains aux prises avec le poids de la gestion des acquis de la civilisation occidentale moderne et l'héritage culturel ancestral. Le héros, Jérôme, et sa compagne Primera, jeunes citadins victimes du déracinement culturel, feront les frais de leur incapacité à opérer la symbiose des valeurs occidentales et africaines en se suicidant à la fin de la pièce<sup>379</sup>.

Au regard de cette forte présence de l'art dramatique au Bénin, force est de constater que les prix remportés par les femmes dans cette catégorie ne sont pas seulement littéraires. Par exemple, Grâce Dotou en développant, grâce au théâtre, la lutte en faveur de la préservation de l'environnement et son engagement avec le programme de reboisement autour de Porto-Novo (la capitale administrative du Bénin) et du recyclage des déchets plastiques, a obtenu en 2002 le prix des Nations Unies pour la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. Elle a été reçue au siège de l'organisation à New-York par le secrétaire général de l'époque en personne, Koffi Annan<sup>380</sup>.

Pour ce qui est de Mireille Gandébaghi, elle est lauréate du « Jeux de la francophonie 2017, 8<sup>ème</sup> édition » qui s'est tenu à Abidjan du 21 au 30 juillet 2017. Elle est sélectionnée par un jury international. Selon Angèle M. Adable, « elle est l'unique

<sup>377</sup>Pierre Medehouegnon (2014) : « Femmes de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturgie de l'interculturalité » in : Sylvie Chalaye (Dir.) *Théâtre d'Afrique au féminin, op. Cit.*, p.181.

<sup>378</sup>*Ibid.*, p.185.

<sup>379</sup>*Ibid.*, p.181.

<sup>380</sup> « Carnet noir : hommage à Grâce Dotou », disponible sur le site : <<http://www.jolome.com>>, consulté le 18 août 2021.

représentante du Bénin en 2017 dans la catégorie Littérature<sup>381</sup>. » Il convient de préciser que Mireille Gandébagni a participé à ce concours de nouvelles des jeux de la francophonie avec le Luxembourgeois Jeff Schinker et le Nigérien Razak René qui a obtenu la médaille d'or. Chacun de ces trois auteurs invités a lu un extrait de sa nouvelle, commenté par ses pairs<sup>382</sup>.

Mireille Gandébagni est aussi lauréate du « Prix RFI 2021 » grâce à son texte *Les silencieuses*<sup>383</sup>, dont le thème principal est la condition féminine. Il convient de préciser que pour la huitième édition du « Prix RFI 2021 », douze textes ont été présélectionnés pour leur qualité littéraire, dramaturgiques et leur originalité. Ils ont été soumis au vote d'un jury composé d'artistes et de professionnels, tout en étant cette année présidé par l'écrivaine sénégalaise Ken Bugul<sup>384</sup>.

Concernant l'écrivaine béninoise Carmen Fifamè Toudonou, parmi la vingtaine d'œuvres africaines en compétition pour l'édition 2019 du Prix Kourouma, figure son recueil de nouvelles intitulé *Carmen Fifonsi Aboki (CFA*<sup>385</sup>.) Créé en 2004, le Prix Kourouma est une récompense littéraire entièrement dédiée aux auteurs et écrivains africains. Il promeut et valorise la littérature africaine. La cérémonie de remise du Prix Kourouma 2019 s'est déroulée le vendredi 3 mai. Pour l'édition 2019 du Prix Kourouma, ils étaient dix-neuf finalistes, parmi lesquels figuraient de prestigieuses plumes comme Alain Mabanckou, Patrice Nganang ou encore Henri Lopès, mais aussi de jeunes écrivains tels qu'Eugène Ébodé, Jean Bofane in Koli et, bien entendu, Carmen Fifamè Toudonou. Remarquée dès son premier roman *Presqu'une vie* (finaliste du Prix du Président de la République, édition 2015), Toudonou s'est consacrée depuis 2016 à la détection de talents à travers son initiative « Miss Littérature » dont le prestige s'exprime désormais au-delà des frontières nationales. Ce prix est institué en vue d'honorer la mémoire de l'une des figures de proue de la littérature africaine, Amadou Kourouma, décédé en décembre 2003. Le Prix Ahmadou Kourouma, est décerné chaque

<sup>381</sup>Mireille Gandébagni (2017) : disponible sur le site : <<https://lemagafrik.com/2017/07/jeux-de-francophonie-selectionnee-jury-international-mir>>, consulté le 02 mars 2022.

<sup>382</sup>Mireille Gandébagni (2017) : « Le concours de nouvelles des jeux de la francophonie 2017 », disponible sur le site : <<http://www.rfi.fr/fr/emission/20170727-le-concours-nouvelles-jeux-francophonie-2017>>, consulté le 02 mars 2022.

<sup>383</sup>Mireille Gandébagni (2021) : *Les silencieuses*, disponible sur le site : <<https://www.rfi.fr/fr/culture/20210709-prix-rfi-th%C3%A9matique-2021-les-textes-pr%C3%A9s%C3%A9lectionn%C3%A9s>>, consulté le 11 juin 2021.

<sup>384</sup>Pierre Medehouegnon (2014) : « Femmes de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturgie de l'interculturalité » in : Sylvie Chalaye (Dir.) *Théâtre d'Afrique au féminin, op. Cit.*, p.181.

année au Salon du livre de Genève. Ce prix récompense un(e) auteur(e) d'expression française, africain(e) ou d'origine africaine de l'Afrique subsaharienne, pour un ouvrage de fiction – roman, récit ou nouvelles – dont l'esprit d'indépendance, de lucidité et de clairvoyance s'inscrit dans le droit fil de l'héritage légué par Ahmadou Kourouma<sup>386</sup>. Ne peuvent donc pas concourir les ouvrages édités à compte d'auteur, les traductions ainsi que les rééditions. Le prix Ahmadou Kourouma est doté de la somme de CHF 5'000.-. L'auteur ou l'éditeur feront parvenir gratuitement huit exemplaires des ouvrages au secrétariat du Prix Kourouma. Le président du jury est nommé par la Direction du Salon. Le jury est composé de sept membres bénévoles en plus du président. Le vote par correspondance est admis. En cas de litige, la voix du président compte double. Les décisions du jury sont sans appel. Les votes, les délibérations et les informations relatives à ces décisions ne sont pas communiquées aux participants. L'organisation du prix Kourouma prendra en charge les frais d'expédition des titres demandés qui sont édités sur le continent africain et qui ne seraient pas diffusés ou distribués en France ou en Suisse. L'éditeur du lauréat fera tout son possible pour aider à la communication du Prix et devra placer sur la couverture du livre de l'auteur un bandeau portant la mention « Prix Kourouma 2019<sup>387</sup>. »

Actuellement, au Bénin, il semble qu'il n'y a qu'un seul prix littéraire portant le nom d'une femme. Il s'agit du « Prix Sophie Adonon des collégiens. » Ce prix est né sur proposition d'élèves et d'enseignants lors de la grande tournée de l'écrivaine Sophie Adonon dans les collèges et lycées du Bénin en 2016. L'objet de ce prix est d'inciter les jeunes béninois à s'intéresser davantage à la lecture. Le « Prix Sophie Adonon des collégiens » est coordonné par Eskil Agbo<sup>388</sup>.

Nous avons vu la participation des femmes dans les instances de légitimation que sont les concours et les prix littéraires. Nous avons mis l'accent sur plusieurs prix littéraires nationaux et internationaux et sur l'engagement des femmes à lutter, avec le théâtre, en faveur de la préservation de l'environnement. Nous avons aussi vu qu'il n'y a

---

<sup>386</sup>Voir Reglement Prix Littéraire Ahmadou : disponible sur le site : <<https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=prix+Amadou+Kourouma+2019>>, consulté le 03 mars 2022.

<sup>387</sup>Voir Reglement Prix Littéraire Ahmadou : disponible sur le site : <<https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=prix+Amadou+Kourouma+2019>>, consulté le 03 mars 2022.

<sup>388</sup>Eskil Agbo est journaliste culturel, directeur de publication du site <[www.dekartcom.net](http://www.dekartcom.net)>. Il a été élu Meilleur Journaliste culturel de l'année 2016, par la plateforme Bénincultures.com.



actuellement qu'un seul prix littéraire portant le nom d'une femme écrivaine du Bénin, prix initié par Sophie Adonon lors de sa tournée dans les collèges et lycées du Bénin en 2016.

### 2.3.4 Les médias

Au Bénin, l'avènement du renouveau démocratique et la Conférence Nationale des Forces Vives du 19 au 28 février 1990 sont à l'origine de la multiplication des médias que sont la presse, la radio et la télévision. Ces médias ont impacté non seulement l'animation de la vie politique mais aussi celle du champ littéraire. S'agissant des femmes qui écrivent au Bénin, les médias tels que la presse, la radio, la télévision, l'internet et la critique littéraire ont participé à la vulgarisation de leurs œuvres que nous analyserons dans le chapitre suivant après un bref aperçu sur l'histoire de la presse béninoise.

#### 2.3.4.1 La presse au Bénin, de son origine à nos jours

Avant même l'avènement de l'indépendance du Bénin en 1960, plusieurs organes de presse avaient déjà vu le jour, dont *L'Écho du Dahomey*, premier journal à paraître à partir du 23 juillet 1905. Il est créé et géré par un commerçant français du nom de Crescent<sup>389</sup>. À notre connaissance, le premier vrai journal d'opinion conçu et géré par un autochtone est *Le guide du Dahomey* fondé par Dorothé Lima, ancien combattant ayant acquis la nationalité française en 1916. Le premier numéro paraît le 11 décembre 1920<sup>390</sup>. Les journaux d'opinions assument les fonctions qui reviennent d'abord aux partis et aux assemblés politiques dans les sociétés modernes. Ils animent et organisent la vie politique tout en condamnant les exactions et les comportements racistes de l'administration et des colons ainsi que les abus et les procédés malhonnêtes des chefs indigènes. Ils exigent les réformes sociales nécessaires, à savoir la suppression de l'indigénat et le respect de la propriété privée<sup>391</sup>. Ainsi, *La Voix du Dahomey* (1927-1956) est le plus connu des journaux de l'époque coloniale. C'est un bimensuel rendu

---

<sup>389</sup> Phillipe Bachman (1996) : *Communiquer avec la presse écrite et audiovisuelle*, Paris : CFPJ, p.27.

<sup>390</sup> Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p. 28.

<sup>391</sup> *Ibid.*

célèbre par le procès retentissant que lui intente l'administration, procès dont l'instruction dure deux ans (1934-1936.) Lancé le 15 août 1927, le journal s'assigne comme but de dénoncer les abus de l'administration locale, tout en restant dans un cadre légal et avec, si possible, l'aide et la protection du ministre des Colonies<sup>392</sup>. De fait, il dénonce le mauvais comportement de certains fonctionnaires blancs et les « lois scélérates<sup>393</sup> » sur la presse, réclame la justice, des écoles, et l'octroi de la nationalité française aux indigènes<sup>394</sup>. Le journal, dont le directeur-fondateur est Jean da Matha Sant-Anna, citoyen français et ancien combattant résidant à Cotonou, et dont le directeur politique, Xavier Béraud est interprète du gouvernement, a son siège à Cotonou et obtient le Grand Prix de l'Exposition Coloniale et Internationale de Paris en 1931<sup>395</sup>. *La Voix du Dahomey* a été l'organe de l'élite progressiste. Du procès que lui intente l'administration en 1934, elle sort auréolée de gloire et plus que jamais consciente de sa force<sup>396</sup>.

La presse béninoise pendant la période coloniale est l'affaire de deux organes que sont *L'Écho du Dahomey* et *La Voix du Dahomey*. S'agissant de la période révolutionnaire, c'est-à-dire de 1960 jusqu'à l'avènement du renouveau démocratique, il faut souligner qu'elle est marquée par l'interdiction des journaux privés. Le seul organe de la presse écrite gouvernementale est donc *France Dahomey*. Il sera remplacé à partir de 1960 par *L'Aube Nouvelle*, un hebdomadaire qui devient, le premier août 1967, un quotidien sous le nom de *Daho-Express*<sup>397</sup>.

Cette interdiction des journaux privés relève du fait que, de 1960 à 1972, le Bénin connaît une instabilité politique caractérisée par des coups d'État à répétition<sup>398</sup> et il revient à l'État de contrôler non seulement les organes de presse publique mais aussi ceux relevant de la presse privée. Dans ce contexte, c'est la publication et la diffusion

---

<sup>392</sup> Clément Koudessa Lokossou (1976) : *La presse au Dahomey : 1894-1960. Évolution et réaction face à l'administration coloniale*, Thèse pour le doctorat du 3<sup>ème</sup> cycle d'Histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, p.336.

<sup>393</sup> Il s'agit d'une série de lois votées en France sous la troisième République. Elles visent à réprimer le mouvement anarchiste.

<sup>394</sup> Clément Koudessa Lokossou (1976) : *La presse au Dahomey : 1894-1960. Évolution et réaction face à l'administration coloniale*, Thèse pour le doctorat du 3<sup>ème</sup> cycle d'Histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, *Op. Cit.* p. 161.

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 16

<sup>396</sup> *Ibid.*, p.170-183.

<sup>397</sup> Philippe Bachman (1996) : *op. cit.* p.27.

<sup>398</sup> Alexis Azonwakin (2000) : « Historique politique du Dahomey au Bénin d'aujourd'hui : les hauts et les bas d'une Nation en quête de son identité », *Fraternité*, n°162, juillet, p.4.

dece qui est autorisé par les dirigeants qui prime. Le régime concentre entre ses mains les moyens de circulation et de l'information. Le coup d'État du 26 octobre 1972 marque la fin de la série de coups d'État qu'a connue le Bénin. C'est à l'image de l'État devenu Bénin que plusieurs organes de presse changent de dénominations pour marquer le passage à une nouvelle ère politique. En ce sens, le quotidien gouvernemental *Daho Express* devient, en 1975, *Ehuzu*<sup>399</sup>.

Il faut attendre l'avènement du renouveau démocratique et du pluralisme médiatique pour que la liberté de la presse soit effective. Lors de cette période, les autorités politiques sont contraintes de procéder à un relâchement de leurs méthodes d'oppression. C'est ainsi qu'ils autorisent deux journaux de presse privée à paraître. Il s'agit de la *Gazette du Golfe* (Ismael Soumanou<sup>400</sup>, 1988, hebdomadaire, Cotonou), de *Tam-tam express* (Denis Hodonou<sup>401</sup>, 1988, bimensuel, 8000->5000 tirages, Cotonou) et *La Récade* (Thomas Megnassan<sup>402</sup>, 1989, bimestriel puis mensuel, 7000->3000 tirages, 24->16 pages, 250FCFA, soit 0,38 centimes<sup>403</sup>, Cotonou<sup>404</sup>.)

Ce sont ces organes de presse rejoints par *L'Opinion* (Paulin Hountondji<sup>405</sup>, février 1990, bimensuel, +/-5000 tirages, 16 pages, 200FCFA, soit 0, 30 centimes, Cotonou)<sup>406</sup> qui se chargent d'informer les populations sur les activités de la Conférence Nationale des Forces Vives qui a lieu à Cotonou du 19 au 28 février 1990<sup>407</sup>.

Pendant la période de transition qui succède à cette conférence, d'autres organes de presse naissent<sup>408</sup>. Tous ces organes de presse publique ou privée sont appelés à couvrir

<sup>399</sup>Alexis Azonwakin (2000) : « Historique politique du Dahomey au Bénin d'aujourd'hui : les hauts et les bas d'une Nation en quête de son identité », *Fraternité*, n°162, juillet, op. Cit. p.4

<sup>400</sup>Directeur-fondateur.

<sup>401</sup>Directeur-fondateur.

<sup>402</sup>Directeur-fondateur.

<sup>403</sup>Prix en 1990 et en 2021.

<sup>404</sup>Marie-Soleil Frère (2000) : *Presse et démocratie en Afrique, Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Karthala : Paris, p.15-18.

<sup>405</sup>Directeur-fondateur.

<sup>406</sup>Prix en 1990 et en 2021.

<sup>407</sup>Babatoundé Kpadonou (2002) : « L'appropriation de l'internet par la presse béninoise », disponible sur le site : <[https://www.memoireonline.com/10/08/1548/m\\_1-appriation-d-internet-par-la-presse-beninoise](https://www.memoireonline.com/10/08/1548/m_1-appriation-d-internet-par-la-presse-beninoise)>, consulté le 15 août 2021.

<sup>408</sup>Nous trouvons *Le Forum de la semaine* : Bruno Sodehou, avril 1990, hebdomadaire, +/-5000 tirages, 16 pages, 200FCFA, soit 0,30 centimes, Cotonou ; *L'Observateur* : François Comlan, juin 1990, hebdomadaire, +/-3000 tirages, 12 pages, 100-150 FCFA, soit 0,15-0,22 centimes, Cotonou ; *24 heures* : Pascal Gandaho, 1990, Cotonou ; *Le Soleil* : Jule Gnaha, 1990, Cotonou ; *Le canard du Golfe* : Louis Tingbo, avril 1990, irrégulier, 8pages, 250->200FCFA, soit 0, 38->0,30 centimes, Cotonou ; *Le Satirique* : Ensebe Soton Moulero, 1990, Cotonou ; *Libération* : Antonin Nicoué, mars 1990, hebdomadaire, +/-3000 tirages, 12pages, 100-150FCFA, soit 0,15-0,22 centimes, Cotonou ; *L'Indépendant* : Abdoul Gafari

les élections présidentielles de l'ère démocratique. L'instauration d'une instance de contrôle des médias pendant le scrutin se fait nécessaire. Ainsi a été créé le 21 janvier 1991 le Conseil National de l'Audiovisuel et de la Communication qui n'est qu'une instance provisoire<sup>409</sup>.

La constitution du 11 décembre 1990 prévoit, parmi les institutions inhérentes à la démocratie, la HAAC<sup>410</sup> à travers ses articles 8, 24, 56, 142 et 146. Cette dernière n'est établie qu'après la promulgation de la loi organique n°92-021 du 21 août 1992. Elle sert désormais d'instance de régulation et de contrôle des médias<sup>411</sup>. Le 20 août 1997, est votée par l'Assemblée nationale la loi n°97-010 portant sur la libéralisation de l'espace audiovisuel et sur les dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle. Cette loi constitue l'origine de la prolifération de la presse audiovisuelle au Bénin. C'est ainsi que plusieurs organes de la presse audiovisuelle privée sont nés. En 1997 a été instituée l'Aide de l'État à la presse privée et le 06 octobre 1998 a été créé l'ODEM<sup>412</sup> qui est un organe d'autorégulation constitué entièrement d'hommes de médias<sup>413</sup>. Le code de déontologie de la presse béninoise qui sert de « bréviaire » - aux journalistes et techniciens de la communication - est adopté par l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias le 24 septembre 1999<sup>414</sup>.

Parmi tous les organes de presse mentionnés ci-dessus, nous avons choisi ceux dont l'apport à la consécration des femmes dans le champ littéraire nous semble d'une importance majeure. Il s'agit ici de *La Nouvelle Tribune*, créée sous le n°382/MISAT/DC/DAI/SCC/ du 05/06/2001 conformément à l'article 8, 24, 56, 142 et

---

Fassassi, avril 1990, irrégulier, 8 pages, 200FCFA, soit 0,30 centimes, Cotonou ; *Je sais tout* : Mathieu Tchiboza, avril 1990, bimensuel, +/-3000 tirages, 12pages, 150FCFA, soit 0,22 centimes, Cotonou ; *La voix du Bénin* : Gaston de Souza, février 1991, bihebdomadaire, +/-2000 tirages, 8pages, 50->100 FCFA, soit 0,8-0,15 centimes, Cotonou ; *L'Union* : Serge Tomondji/Assevi Akuete, 1990, Cotonou, *L'Veil* : Blandine Pereira, 1990, Cotonou ; *La Nation/Éhuzu* : Ministre de la communication, 1975, quotidien gouvernemental, 3000-5000 tirages, 8pages, Cotonou et devient le premier mai 1990 *La Nation*.

<sup>409</sup> Préambule du Code de déontologie de la presse béninoise fourni par l'Agenda de la Presse et de la communication 2002.

<sup>410</sup> Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

<sup>411</sup> Préambule du Code de déontologie de la presse béninoise fourni par l'Agenda de la Presse et de la communication 2002.

<sup>412</sup> L'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias.

<sup>413</sup> *Ibid.*

<sup>414</sup> *Ibid.*

146 de la HAAC<sup>415</sup>. En effet, ce journal accepte de publier le premier roman d'Euphrasie Calmont, *Emma ou la rage de vivre*, dans ses colonnes du vendredi 23 juillet, du mercredi 18 août et du lundi 23 août 2010. *La Nouvelle Tribune* est un organe de presse hebdomadaire à caractère culturel, mais aussi d'informations et d'analyses dont le siège social se trouve à Cotonou, Immeuble Zonon, Lot 1498, Quartier Gbenonkpo<sup>416</sup>. Pour cet organe de presse, aucun abonnement n'est disponible et un numéro coûte 300FCFA, soit 0,50 centimes d'euros. À notre connaissance, cette parution de l'œuvre d'Euphrasie Calmont dans les colonnes du journal a lieu la veille du lancement de son roman *Emma ou la rage de vivre* auprès du public africain. En effet, on peut lire dans *La Nouvelle Tribune* du vendredi 23 juillet 2010 : « la compatriote Euphrasie Calmont résidant en France revient bientôt au bercaïl où elle procédera au lancement de son roman « contemporain » intitulé « Emma ou la rage de vivre », paru il y a quelques mois aux éditions Amalthée en France<sup>417</sup>. » Pour intensifier la campagne médiatique, le même journal titre sa Une du mercredi 18 août 2010 : « Le roman de la vie pour la vie sera lancé demain<sup>418</sup> », avant d'ajouter plus loin : « Euphrasie Calmont prône l'enfance et la vertu<sup>419</sup>. » À droite de la même manchette apparaît la photographie des grands acteurs du monde du livre et des arts que sont les éditeurs, les professeurs, les représentants des écoles et universités, les amis, les parents, les libraires et les membres de l'association des Arts et du Livre pour le lancement du premier roman *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont auprès du public africain, mais surtout béninois.

À la suite de l'écrivaine Euphrasie Calmont, la seconde femme -dont l'œuvre bénéficie d'une grande campagne médiatique est Adélaïde Fassinou avec son roman jeunesse *Yèmi ou le miracle de l'amour*. L'ouvrage paraît le mardi 17 juillet 2001 sous le titre « le récit saisissant d'un enfant domestique » dans les colonnes du grand quotidien national d'information, *Togo-Presse*. L'écrivaine Adélaïde Fassinou a ciblé le grand quotidien national d'information (Togo-Presse) car le problème qu'elle pose dans son roman repose sur la condition des filles non seulement béninoises, mais aussi plus généralement sur la condition des filles d'autres États de l'Afrique subsaharienne. La

---

<sup>415</sup> Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

<sup>416</sup> *La Nouvelle Tribune*, disponible sur le site : <<https://lanouvelletribune.info/2008/09/qui-sommes-nous>>, consulté le 16 août 2021.

<sup>417</sup> Voir : Le Journal *La Nation*, n°5041.

<sup>418</sup> Voir : Le Journal *La Nouvelle Tribune*, n°1944.

<sup>419</sup> Voir : Le journal *La Nouvelle Tribune*, n°1947.

Société Nationale des Editions du Togo a pour objet de produire et de commercialiser le quotidien national Togo-Presse, le JORT<sup>420</sup>, des cahiers scolaires et tout autre matériel imprimé nécessaire à l'administration publique<sup>421</sup>.

Juridiquement, l'EDITOGO a été créée par la loi n°61-36 du 23 novembre 1961 sous forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle est transformée en Société d'État dans le cadre de la politique de la libéralisation économique des années 1990 par la loi n°90-26 du 4 décembre 1990 portant nouveau cadre juridique et institutionnel pour les entreprises publiques et par son décret d'application n°91-086/PRMT du 23 octobre 1991<sup>422</sup>. Tout cela permet à l'EDITOGO d'être autonome financièrement et lui permet d'adopter une gestion rationnelle pour sa compétitivité et sa rentabilité. Le capital social, alors de 270. 000. 000 FCFA, soit 177. 109€, passe d'ailleurs à 730.000.000 FCFA, soit 478.850€, du fait de son évolution en 2005, renforçant ainsi son autonomie financière<sup>423</sup>. Actuellement, la société est également régie par les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit de société commerciales et de groupement d'intérêt économique et de l'OHADA<sup>424</sup>, par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux entreprises publiques et par les statuts d'une société anonyme avec Conseil d'Administration<sup>425</sup>.

Aujourd'hui, la vision des dirigeants est de faire de cette entreprise un outil de production adapté et performant qui réponde progressivement aux défis des temps modernes, et surtout de faire de Togo-Presse un vecteur d'information et de communication à la hauteur des attentes des populations<sup>426</sup>.

À la suite du grand quotidien d'information Togo-Presse, l'organe de presse *Liberté* accepte aussi dans sa colonne *Yèmi ou le miracle de l'amour* d'Adélaïde Fassinou avec un titre accrocheur : « Adélaïde Fassinou tente d'éduquer les ménages citadins<sup>427</sup>. » Nous pouvons ainsi comprendre que c'est un titre indirectement adressé aux personnes fortunées qui maltraitent les enfants domestiques dans la société. Cette situation, que l'écrivaine béninoise thématise dans *Yèmi ou le miracle de l'amour*, est un grand appel à l'ensemble de la communauté africaine sur les droits et les devoirs des enfants.

---

<sup>420</sup>Journal Officiel de la République Togolaise.

<sup>421</sup> Togo-Presse : disponible sur le site <<https://togopresse.tg/presentation>>, consulté le 15 août 2021.

<sup>422</sup>Togo-Presse : disponible sur le site <<https://togopresse.tg/presentation>>, consulté le 15 août 2021.

<sup>423</sup> Togo-Presse : *op. Cit.*

<sup>424</sup>L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des affaires.

<sup>425</sup> Togo-Presse: *op. cit.*

<sup>426</sup>*Ibid.*

<sup>427</sup> Voir : Le Journal *Liberté*, n°487 du lundi 02 avril 2001.

Adélaïde Fassinou utilise l'écriture et la presse pour dénoncer la maltraitance des enfants. Précisons ici que le journal *Liberté* se distingue par des records de vente grâce à sa rubrique culturelle. Le prix d'un numéro s'élève à 300FCFA, soit 0,50 centimes d'euros.

Des romans écrits par des femmes peuvent ainsi être publiés sous forme de feuilleton dans les organes de presses béninoises et régionales que sont *La Nouvelle Tribune*, le quotidien national *Togo-Presse* et *La Liberté*. Ce sont les pages culturelles de ces organes de presses que nous avons analysées avec la présence de deux femmes : Euphrasie Calmont et Adélaïde Fassinou.

#### 2.3.4.2 L'espace audiovisuel

Le Bénin dispose de huit chaînes de radiodiffusion de service public<sup>428</sup>, d'une dizaine de radiodiffusions sonores privées commerciales<sup>429</sup> et d'une quinzaine de radiodiffusions sonores privées non commerciales<sup>430</sup>. Les radios privées non commerciales et les radios privées commerciales sont régies conformément par la loi n°97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel<sup>431</sup>.

Après avoir présenté les chaînes de radiodiffusion exerçant actuellement sur le territoire de la République du Bénin, analysons maintenant le rôle de la radio à travers le prisme du champ littéraire et celui des femmes écrivaines. Au Bénin, trois chaînes de

<sup>428</sup> Il s'agit de : Radio nationale émettant à Cotonou, en ondes moyennes sur la fréquence de 1475 Khz et en ondes courtes sur les fréquences 4870 Khz et 7210 Khz ;

Radio Parakou, une chaîne régionale émettant sur les fréquences de 5025 Khz et 7190 Khz en ondes courtes, 936 Khz en ondes moyennes, 89.4, 99.0, 102.5 en FM ;

Atlantic FM, « La Chaîne leader » émettant sur 92.2Mhz, Cinq radios locales sises à Banikoara (104.2 Mhz), Ouessè (97.7 Mhz), Ouaké (101 Mhz), Lalo (100 Mhz) et Tanguiéta (90 Mhz).

<sup>429</sup> Il s'agit de : Radio Star 94.3 Mhz, Cotonou, 96.3 Mhz Grand-popo, CAPP FM 99.6 Mhz, Cotonou, Golfe FM Magic Radio 105.7 Mhz, Cotonou, Radio Tokpa 104.3 Mhz, Cotonou, Radio Planète 95.7 Mhz, Cotonou, Radio Carrefour 90.4 Mhz, Bohicon, Radio Wékê 107.0 Mhz, Porto-Novo, Radio Afrique Espoir FM 99.1 Mhz, Porto-Novo, Radio Adja-Ouèrè FM 92.6 Mhz, Adja-Ouèrè, 00.6 Mhz Sakété, 100.0 Mhz Porto-Novo, 107.6 Zangnanado.

<sup>430</sup> Il s'agit de : Maranatha 103.1 Mhz, Cotonou, La Voix de l'Islam 91.2 Mhz, Cotonou, Radio Immaculée Conception 101.0 Mhz, Allada, 101.0 Mhz Cotonou, 101.0 Mhz Abomey, 104.0 Dassa-Zoumè, 89.1 Mhz, Djougou 93.3 Mhz Parakou, La Voix de la Lama 103.8 Mhz Allada, Radio Sèdohoun Allodalomè, 97.4 Mhz Agbotagon, Radio Ilèma, 104.5 Mhz, Dassa-Zoumè, Radio Solidarité FM Djougou 98.1 Mhz, Djougou, Deenan Radio 90.2 Mhz Parakou, Radio Sutiti Dera 88.9 Mhz, Parakou, Gerddes FM 89.5 Akpro Misséréfé, Radio Bénin-Culture FM 87.8 Mhz Savalou, FM Noon-Sina 90.8 Mhz Bembèrèkè, FM Monts Koufè 103.0 Mhz Bassila, FM Orè Ofè 102.1 Mhz Tchetti, FM Ahémè 99.6 Mhz Possotomè, FM Alakétou.

<sup>430</sup> Voir : le questionnaire adressé

<sup>431</sup> *Ibid.*, p.109-110.

radiodiffusions ont reçu l'écrivaine Sophie Adonon. Ce sont Radio Royal FM 95.1, Océan FM et l'Office de Radio et Télévision du Bénin FM100.0<sup>432</sup>. L'invitation de l'écrivaine Sophie Adonon sur les chaînes de radiodiffusions publiques (ORTB<sup>433</sup>), privées commerciales (Océan FM) et non commerciales (Radio Royal FM 95.1) s'inscrit au lendemain de sa tournée nationale dans les collèges et lycées du Bénin en 2016. Sophie Adonon, après ses passages sur les chaînes de radiodiffusion et sa tournée dans les 77 communes du pays est élue femme littéraire : « j'ai effectué en 2016, une tournée nationale dans les douze départements du Bénin afin d'affirmer aux élèves l'importance de la lecture. À la suite de cette tournée qui m'a fait rencontrer plus de six mille élèves, j'ai été élue *femme littéraire* du Bénin 2016<sup>434</sup>. » La tournée nationale de l'écrivaine et ses trois invitations sur les chaînes de radiodiffusion sont, à notre sens, des signes d'engagement pour la littérature. Autrement dit, Sophie Adonon utilise l'écriture avec le soutien des médias pour sensibiliser les élèves à l'importance de la lecture. Les invitations de Sophie Adonon à la radio et sa tournée nationale ont non seulement eu un impact sur plus de 6000 élèves mais ont aussi favorisé la promotion de ses œuvres dans les médias et dans les instances de légitimation que sont les écoles et les universités.

Par ailleurs, la présence de l'écrivaine à la radio, en particulier sur Radio Royal FM 95.1, dont le siège se trouve à Abomey, la capitale historique de la République du pays, est aussi une marque de souvenir pour ses aïeux et de l'attachement à sa terre natale. L'écrivaine montre par-là que, bien qu'étant béninoise résidant depuis plus de 30 ans en France, elle pense bien sûr au développement de son pays par la formation de la jeune génération, notamment à l'écriture. Sophie Adonon entend mettre son imagination au service de son pays en sensibilisant les apprenants au goût de la lecture. Les principaux thèmes de son œuvre littéraire portent sur les réalités de son pays, en particulier *La reine Tassi Hangbè, panégyrique d'une reine biffée* est un exemple tangible parmi d'autres. Cette œuvre est en effet un plaidoyer pour une réappropriation mémorielle des femmes, notamment la reine Tassi Hangbè (1708-1711), ayant combattu pour la libération du Bénin lors de la colonisation.

À la suite de l'écrivaine Sophie Adonon, la seconde femme qui retient notre attention est Euphrasie Calmont. Cette dernière souligne « qu'elle a eu diverses invitations sur

---

<sup>432</sup>Voir : le questionnaire adressé à l'écrivaine Sophie Adonon en date du 20 septembre 2021.

<sup>433</sup>Office de Radio et Télévision du Bénin.

<sup>434</sup>Sophie Adonon in *Littérature béninoise Sophie Adonon, Le tour du Bénin en dix jours*, Cotonou, publié le 16 novembre 2016.



radios dont quelques-unes, ici : Radio Bénin ORTB<sup>435</sup>. » Le but de cette invitation-ci était de présenter aux auditeurs et auditrices le résumé de son premier roman *Emma ou la rage de vivre*. Ce compte rendu de l'ouvrage a été présenté par un animateur de la radio, coaché par un autre écrivain qui a eu l'occasion de rencontrer l'auteure et d'échanger avec elle sur son premier roman *Emma ou la rage de vivre*.

Après avoir présenté le résumé de l'œuvre à ses auditeurs et auditrices, l'animateur souligne que « l'auteure donne à son héroïne le pouvoir de création, c'est-à-dire, elle crée dans son roman et autour de son héroïne une nature pure et avec beaucoup de verdure. *Emma ou la rage de vivre* repose sur un monde de pureté, de rêve et d'innocence<sup>436</sup>. » Euphrasie Calmont souligne qu'« effectivement, cet ouvrage est axé sur la simplicité de la vie. La vie est tellement simple que souvent elle nous échappe. Cette simplicité est axée sur la joie et cette joie est maîtrisée par l'héroïne<sup>437</sup>. »

La seconde chaîne de radio qui reçoit Euphrasie Calmont, l'une des voix de la littérature féminine béninoise, dans le cadre de la promotion de son recueil de poème *Chemins de vie, chemins d'amour* est Radio Immaculée Conception Bénin en date du 23 février 2018. Dans son introduction, Agbonan Jean-Florentin<sup>438</sup>, animateur de cette émission littéraire précise qu'« au Bénin, Euphrasie Calmont est en collaboration avec la librairie *Notre Dame* de Cotonou, partenaire de cette émission<sup>439</sup>. »

Concernant la présentation du recueil de poèmes *Chemins de vie, chemins d'amour*, l'animateur tient à connaître la signification de la première de couverture. Selon l'écrivaine béninoise, « la première de couverture est un choix délibéré présentant une personne sortant de l'ombre se promenant dans la verdure allant vers la lumière, ce qui représente la vie dans sa plénitude et la lumière, la vie et l'amour<sup>440</sup>. » Ayant débuté sa carrière littéraire dans le genre romanesque, avec des ouvrages tels qu'*Emma ou la rage de vivre* (2008) et *Les revers de l'amour* (2012), Euphrasie Calmont justifie le titre de son recueil et le choix du genre poétique lors de l'émission. Concernant le titre, Euphrasie Calmont l'explique ainsi : « la vie rime avec l'amour. Vivre, c'est aimer réciproquement. Si nous vivons et que nous n'avons pas un penchant sur l'amour, c'est

---

<sup>435</sup>Voir : le questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

<sup>436</sup>Interview Radio d'Euphrasie Calmont : disponible sur le site : [https://www.youtube.com/watch?v=RxOJ\\_lyWNWQ](https://www.youtube.com/watch?v=RxOJ_lyWNWQ), consulté le 02 octobre 2021.

<sup>437</sup>*Ibid.*

<sup>438</sup>Représentant de l'auteur au Bénin.

<sup>439</sup>Interview Radio d'Euphrasie Calmont : *op. Cit.*

<sup>440</sup>*Chemins de vie, chemins d'amour* et Radio Immaculée Conception-Bénin.

comme si nous sommes un arbre à sécher<sup>441</sup> », pour ce qui est du choix de la poésie, elle suggère que « la poésie est partout dans la vie, j'écris sur la vie, sur l'humain. C'est la poésie de la vie qui est déclinée<sup>442</sup>. » Euphrasie Calmont entend mettre la condition humaine au centre de ce recueil.

Euphrasie Calmont et Sophie Adonon ont été reçues sur les chaînes de radiodiffusion que sont l'ORTB, Radio Immaculée Conception Bénin, Radio Royal et Océan FM. Les deux femmes se servent des médias comme d'un outil indispensable à la vulgarisation de leurs œuvres, ce qui permet aux auditeurs et auditrices de ces émissions radiophoniques d'avoir une connaissance globale de la littérature féminine.

Par ailleurs, Euphrasie Calmont, dans le cadre de la promotion de ses œuvres, n'est pas seulement invitée par les chaînes de Radio Bénin, elle est aussi invitée par Radio APAL Martinique le 18 juillet 2018. Le titre de l'émission s'intitule *dlos Lasous* en créole et elle reçoit cette invitation dans le cadre de la promotion de son recueil de poème : *Chemins de vie, Chemins d'amour* (2014.)

Lors de cette émission, Euphrasie Calmont explique les principaux thèmes qu'elle aborde dans ses œuvres : « Je pars du principe que la vie est un choix. [...] Dans mes écrits, je suis vraiment penchée sur l'humain. J'écris parce que j'observe l'humain<sup>443</sup>. » L'animatrice de son côté, pour répondre à l'écrivaine s'est référée à cette citation extraite de son recueil : « si le temps m'appartenait, je le tiendrais dans mes mains, si le temps m'appartenait, j'en ferais ce que je voudrais, si le temps me résistait, je lui tordrais le coup [sic]. Le temps ne m'appartient pas, me tenir asservi serait son souhait et moi je ne suis pas de cette veine. Un accord bientôt se dessine entre le temps et moi<sup>444</sup>. » Dans cette citation, Euphrasie Calmont dit que cet « accord qui se dessine entre le temps et elle » repose sur la base de la vie, c'est-à-dire la négociation en permanence qui débouche sur le dialogue. Plus loin, Euphrasie Calmont fait le point sur ses œuvres littéraires aux auditeurs et auditrices. Elle insiste sur le fait qu'*Emma ou la rage de vivre* représente la vie au naturel par une jeune fille âgée de 9 ans qu'est Emma. Dans ce récit, l'héroïne parvient à expliquer aux adultes la simplicité de la vie à travers les thèmes que sont l'optimisme, le courage et la joie de vivre. *Les revers de l'amour* vient compléter *Emma ou la rage de vivre* sur le thème du courage, arme nécessaire

---

<sup>441</sup>*Chemins de vie, chemins d'amour* et Radio Immaculée Conception-Bénin.

<sup>442</sup>*Ibid.*

<sup>443</sup>*Ibid.*

<sup>444</sup>Poème écrit le 22 décembre 2010.

pour le bien-être d'un couple, tandis que le recueil *Chemins de vie, chemins d'amour* vient donner la joie de vivre aux couples. Quant à *Capital et charité*, cette œuvre paraît pour montrer le monde tel qu'il est vécu par les humains<sup>445</sup>. Ainsi, la radio n'est pas en marge de l'activité littéraire. Elle participe à la promotion du champ littéraire, en particulier concernant la littérature féminine.

Pour ce qui est de la télévision, le Bénin a une chaîne nationale de télévision et cinq centres d'émissions télévisuelles en service en bande III à Abomey-Calavi, Dassa-Zoumè, Parakou, Kandi, Natitingou, Houantéou, Kouandé et Boukounbé<sup>446</sup>, il faut dire que pour ce qui est des chaînes privées, il existe une télévision privée commerciale, LC2, et trois opérateurs de télévision privées MMDS<sup>447</sup>.

En ce qui concerne le rôle de la télévision dans le champ littéraire et pour les femmes qui écrivent, nous pouvons évoquer la télévision nationale du Bénin qui reçoit Euphrasie Calmont et l'écrivain Florent Couao-Zotti dans sa chronique « Bonjour » le 18 novembre 2010, à la veille du lancement de son premier roman *Emma ou la rage de vivre*. Il s'agit d'une émission hebdomadaire animée par Expédit Ologou<sup>448</sup>. Lors de l'émission, la question posée par l'animateur à Euphrasie Calmont reposait sur le titre de l'œuvre. Pour Euphrasie Calmont, « l'héroïne Emma est tellement imprégnée d'optimisme et de courage qu'elle ne trouve pas d'autres mots que la rage de vivre<sup>449</sup> », elle ajoute qu'*Emma ou la rage de vivre* est un roman de jeunesse portant essentiellement sur l'éducation de la jeunesse actuelle, plus particulièrement le travail et le retour à des valeurs traditionnelles africaines en cours de disparition.

Pour mieux comprendre le contenu de l'œuvre lors de l'émission, l'animateur cite cet extrait d'*Emma ou la rage de vivre* : « Notre bonheur, l'idée que nous en avons, ne tient donc que dans notre tête<sup>450</sup>. » Dans son explication, Euphrasie Calmont suggère que

---

<sup>445</sup>Euphrasie Calmont : disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=ktvsyb2qixk>>, consulté le 25 août 2021.

<sup>446</sup>Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les médias (2001), *op. Cit.* p. 108.

<sup>447</sup>*Ibid.*, p.111.

<sup>448</sup>Expédit Olougou est titulaire d'un doctorat de Science politique de l'Université d'Abomey-Calavi. Il est journaliste, présentateur, éditorialiste et analyste politique à la Radiodiffusion-Télévision publique du Bénin (ORTB) pendant plus d'une décennie avant d'assumer les fonctions de Directeur Général des Médias au Ministère de l'Economie numérique et de la Communication.

<sup>449</sup>« Emma ou la rage de vivre : Euphrasie Calmont dans bonjour citoyen », disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=tOBQ7p2GI>>, consulté le 26 septembre 2021.

<sup>450</sup>In *Emma ou la rage de vivre*, Paris : Amalthée, p. 157.

« ce que l'homme souhaite faire dans la vie dépend de lui. L'héroïne, en décidant de ne pas être sous la tutelle de l'adversité, fait tout<sup>451</sup>. »

Nous avons dit plus haut qu'il s'agit d'une émission dans le cadre de lancement du roman *Emma ou la rage de vivre*. Néanmoins, que ce soit l'écrivaine Euphrasie Calmont, l'animateur de l'émission ou encore l'écrivain Couao-Zotti, leurs discussions sur le roman *Emma ou la rage de vivre* se sont essentiellement limitées au résumé de l'œuvre et à la justification de son titre. Compte-tenu du temps et du fait qu'ils ne seront pas en mesure d'aborder l'œuvre en détail, l'animateur s'adresse indirectement au public et leur propose de se procurer l'ouvrage pour en prendre mieux connaissance : « Que ceux qui nous suivent prennent l'opportunité d'être au rendez-vous demain à la librairie *Notre Dame* de Cotonou à 18heures pour mieux découvrir Euphrasie Calmont et son premier roman *Emma ou la rage de vivre*<sup>452</sup>. »

Euphrasie Calmont est également reçue en août 2010 par Jean-Euloge Gbaguidi lors de l'émission littéraire « CULTUREMES » qui est un espace télévisuel national dédié à la culture. Ici, l'émission porte toujours sur son premier roman *Emma ou la rage de vivre*, sous le prisme de la critique littéraire. Euphrasie Calmont y mentionne Tanella Boni, enseignante à l'université de Cocody et présidente de l'association des écrivains de Côte-d'Ivoire de 1991 à 1997, ayant présenté, en tant que critique littéraire justement, une partie de l'œuvre *Emma ou la rage de vivre* à l'Unesco en 2010. Cette présentation porte essentiellement sur les liens entre le livre et l'actualité qui y transparait, le tout à travers les thèmes du courage, de l'optimisme et de la curiosité.

En plus de l'écrivaine Euphrasie Calmont, Sophie Adonon participe elle aussi à une émission télévisée : « Le grand public ». Elle y intervient lors d'une page spéciale d'agenda culturel consacrée au décryptage, à l'appréciation, à la découverte d'œuvres culturelles, comprenant aussi des musiques destinées à la promotion de la culture béninoise. Lors de cette émission culturelle, Sophie Adonon expose différents ouvrages ayant marqué, selon elle, les instances de légitimation, à savoir :

- *Le Sourire macabre*, roman policier, éditions Amalthée, 2011, France : (épreuve de français au brevet national du Bénin, session 2012, p. 19 à 21) ;

---

<sup>451</sup>Emma ou la rage de vivre : Euphrasie Calmont dans *bonjour citoyen* », disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=tOBQ7p2GI>>, consulté le 26 septembre 2021.

<sup>452</sup>« Emma ou la rage de vivre : Euphrasie Calmont dans *bonjour citoyen* », disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=tOBQ7p2GI>>, consulté le 02 octobre 2021.

- *Pour une poignée de gombos*, une tragédie béninoise, inscription au programme de français dans les classes de seconde aux collèges et lycées du Bénin<sup>453</sup> ;

L'écrivaine ajoute que c'est « à la suite de l'inscription de ses ouvrages dans les instances de consécration, qu'elle a été révélée au public<sup>454</sup>. » Il est donc certain que les instances de légitimation que sont les écoles et les universités jouent un rôle capital pour la littérature féminine au Bénin.

Nous constatons donc bien le rôle important des médias pour les femmes qui écrivent au Bénin. Néanmoins, il convient d'ajouter à ce panorama le fait que l'écrivaine Adélaïde Fassinou a été reçue entre autres par la télévision nationale dans le cadre de l'émission littéraire *Entre les lignes*<sup>455</sup> animée par le chroniqueur Patrick Djossou. Cette émission n'est cependant pas pour nous la plus intéressante d'Adélaïde Fassinou, car elle porte seulement sur la lecture de ses écrits dans l'œuvre collective *Le temps de la nuit profanée*. En revanche, l'interview sur les chaînes de télévision ayant retenu le plus d'attention est celle animée par Carole da Silva, du fait des questions posées qui traitaient du genre et plus particulièrement sur l'égalité et la capacité d'accompagner les femmes à accéder aux espaces de pouvoir. L'émission a lieu en avril 2017. Selon Carole da Silva, « étant écrivaine, enseignante de formation et chargée d'accompagner les enseignants à l'enseignement, Adélaïde Fassinou utilise l'écriture et l'éducation comme un outil de sensibilisation et de prise de conscience<sup>456</sup>. »

Tout comme la radio et la presse au Bénin, la télévision a joué un rôle capital dans le cadre de la promotion de la littérature féminine. Elle a permis aux téléspectateurs et téléspectatrices de voir les femmes auteures béninoises s'exprimer sur leurs œuvres et sur l'importance de la création littéraire et artistique.

---

<sup>453</sup>Romancière Sophie Adonon : disponible sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=KhArQXOMev8>, consulté le 02 octobre 2021.

<sup>454</sup>Sophie Adonon, première femme auteur au programme au Bénin, disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=blg4L7AGr4U>, consulté le 02 octobre 2021.

<sup>455</sup>*Le temple de la nuit profanée*, Adélaïde Fassinou/Bénin, disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=MASO-cqojSw>, consulté le 02 octobre 2021.

<sup>456</sup>Interview d'Adélaïde Fassinou : disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=qrcAvCgy-pY>, consulté le 2 octobre 2021.

### 2.3.4.3 *Les nouvelles technologies de communication*

Même si quelques rares béninois jouissent d'un accès internet pour le courrier électronique depuis 1994 et par l'intermédiaire de l'entreprise BOSS<sup>457</sup> qui en permet l'utilisation par le protocole UUCP<sup>458</sup>, ce n'est qu'en novembre 1995 que le Bénin est officiellement connecté au réseau internet<sup>459</sup>. Cette connexion a été réalisée alors que le pays s'appête à accueillir à Cotonou le VIème Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophone. En 1995 sont mis en service les serveurs du Centre « Syfed-Refer » dans le cadre du projet REEFER de l'AUPELF, de la SECNI<sup>460</sup> et du MPREPE<sup>461</sup>. Le débit de la connexion qui est de 64 kilobits par seconde (Kbps), est élevé en 1998 à 128 kbps grâce à l'initiative Leland<sup>462</sup>.

En 2000, le nombre de fournisseurs d'accès internet n'a pas évolué et la connexion permanente à un débit de 64 kbps coûte auprès des fournisseurs d'accès internet 900.000FCFA, soit 1374 € par mois pour les organisations non gouvernementales et autres institutions à but non lucratif alors qu'elle s'élève à 1.200.000FCFA, soit 1832€ par mois pour les entreprises<sup>463</sup>. En 2001, au début du mois de juillet, le débit de la connexion nationale à internet est porté à 1 Mégabit par seconde (Mbps) par l'Office des Postes et Télécommunications qui offre un accès à internet pour 22FCFA, soit 0,03 centimes d'euros la minute alors qu'il est de 51FCFA, soit 0,083 centimes d'euros. Le coût de connexion horaire dans les cybers centres a légèrement baissé : il est alors en moyenne de 800FCFA, soit 1€ 20 centimes d'euro pour 1 heure. Cette baisse est liée à un développement plus accru des cybers-centres dans les grandes villes du pays que sont Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Abomey et Parakou<sup>464</sup>.

S'agissant du rôle d'internet dans le champ littéraire et pour les femmes qui écrivent, l'écrivaine Sophie Adonon souligne « qu'on ne peut pas se passer d'internet de nos jours pour promouvoir une activité culturelle, surtout lorsqu'il s'agit d'une création littéraire<sup>465</sup> » et Euphrasie Calmont d'ajouter qu'« internet joue un rôle capital pour faire

---

<sup>457</sup>Bénin Online Service System.

<sup>458</sup>Unix to Unix Program.

<sup>459</sup>Ken Lohento : *Etude-l'internet au Bénin de 1995 à 2000*, disponible sur le site : <http://www.anais.org/ARTICLES93>, consulté le 22.09.2021.

<sup>460</sup>La Société d'Étude de Conseil et de Négocce Internationale.

<sup>461</sup>Ministère du Plan de la Restructuration Économique et de la Promotion de l'emploi.

<sup>462</sup>*Ibid.*

<sup>463</sup>*Ibid.*

<sup>464</sup>*Ibid.*

<sup>465</sup>Voir : le second questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

connaître ses livres, en faire la promotion et communiquer avec les lecteurs, journalistes et autres personnes rattachées à la culture<sup>466</sup> ». Euphrasie Calmont poursuit même en évoquant « l'importance des sites Web et surtout [des] réseaux sociaux qui sont incontournables de nos jours pour la promotion de la création littéraire<sup>467</sup>. » Ganiath Bello, quant à elle, souligne qu'internet « représente pour elle un espace d'expression libre et diversifiée, de créativité, de challenges et d'opportunités multiples<sup>468</sup>. » Plus loin, elle ajoute qu'internet et plus particulièrement son blog « est plus ouvert, plus entreprenant et plus motivant que le travail dans la presse classique parce qu'il est dans une permanente dynamique à l'image de tout ce qui constitue l'écosystème internet<sup>469</sup>. » Ganiath Bello, pour finir, témoigne qu'internet, le blog « est la clé, l'espace pour les jeunes hommes et femmes béninoises et africaines qui ont au-delà des rêves, de la volonté et de l'audace afin de promouvoir leur créativité<sup>470</sup>. » Pour son blog, il convient de souligner que Ganiath Bello saisit l'opportunité d'une formation offerte par l'ONG française « Slice Up » sur le tournage et le montage avec téléphone mobile. Elle fait évoluer son blog en y intégrant une partie vidéo. « Les Cahiers de Ganiath Bello », toujours d'après elle, « comptent actuellement plus de 120 abonnés<sup>471</sup>. » Il s'agit d'une communauté à travers laquelle il lui est plus facile de passer son message et de défendre ses causes comme le droit des femmes et des enfants, la promotion de la culture et des initiatives techniques et entrepreneuriales. À ce stade, il convient de souligner que Ganiath Bello a créé ce blog en novembre 2014 grâce à une collaboration entre le groupe Femme TIC de Marielle Degboe et celui du Tech Hub Etrilabs. « Les cahiers de Ganiath Bello », de ce fait, « partage des histoires de femmes inspirantes, d'enfants dont les droits sont oubliés, de jeunes hommes et femmes de vision qui entreprennent dans les secteurs relatifs aux TICs et véhicule un message impactant la vie de tous<sup>472</sup>. » Dans les médias et autres forums publics, Adélaïde Fassinou est devenue célèbre parce qu'elle traite abondamment le double sujet des droits de l'enfant et de la condition des filles<sup>473</sup>.

---

<sup>466</sup>Voir : le second questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

<sup>467</sup>Voir : le second questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

<sup>468</sup>Ganiath Bello : « Une blogueuse inspirante pour le développement de l'économie numérique », disponible sur le : <<https://femmedigitale.bj/p/ganiath-bello/>>, consulté le 03 mars 2022.

<sup>469</sup>Ganiath Bello : « Une blogueuse inspirante pour le développement de l'économie numérique », *op. Cit.*

<sup>470</sup>Ganiath Bello : « Une blogueuse inspirante pour le développement de l'économie numérique », *op. Cit.*

<sup>471</sup>*Ibid.*

<sup>472</sup>*Ibid.*

<sup>473</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.* p. 32.

Par ailleurs, il convient de souligner que les points de vue de l'écrivaine Sophie Adonon, d'Euphrasie Calmont et de Ganiath Bello ne sont valables que pour les grandes villes du Bénin, car de nos jours, internet ne couvre pas encore toutes les villes du Bénin. À cela s'ajoute le taux d'alphabétisation très faible selon le recensement de 2015 : 49,9% pour les hommes et 27,3% pour les femmes<sup>474</sup>. À notre connaissance, la sous-couverture du réseau internet sur toute l'étendue du pays et le faible taux d'alphabétisation constituent un frein pour le champ littéraire, en particulier pour la diffusion des œuvres des femmes écrivaines.

### 2.3.5 La critique littéraire

La critique littéraire, qui participe de la promotion de la littérature, s'inscrit dans une logique de collaboration entre l'écrivain, son éditeur et les médias<sup>475</sup>. Pour ce qui est des femmes écrivaines du Bénin, nous trouvons ici des articles de journal et des interviews réalisés par diverses maisons de presse, participant ainsi à la promotion de la littérature féminine. Dans *Les échos du journal* du jeudi 10 juin 2000, Mahougnon Kakpo a consacré une étude entière au premier roman *Modukpè ou Le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou. Selon Mahougnon Kakpo, « *Modukpè, Le rêve brisé* ne relève pas de l'autobiographie. Car même si la personne grammaticale est bien le *je*, la triple équation : auteur = narrateur ; auteur = personnage et narrateur = personnage n'est pas justifiée<sup>476</sup>. » Il précise plus loin que « le degré de ressemblance dans le récit est d'autant plus faible qu'il n'est pas transparent<sup>477</sup>. » Le critique souligne encore dans son article de presse que *Modukpe, Le rêve brisé* est « un hymne à la femme béninoise<sup>478</sup>. » Ici, Mahougnon Kakpo insiste donc sur l'engagement féministe d'Adélaïde Fassinou, ce qui « transparait clairement dans l'œuvre et l'incite à victimiser les personnages féminins et à prendre leur défense<sup>479</sup>. »

---

<sup>474</sup>Index Mundi : Bénin Taux d'alphabétisation, disponible sur le site : [https://www.indexmundi.com/fr/benin/taux\\_d\\_alphabetisation.html](https://www.indexmundi.com/fr/benin/taux_d_alphabetisation.html), consulté le 11 octobre 2021.

<sup>475</sup>Geramin-Arsène Kadi (2010) : *Le champ littéraire en Afrique depuis 1960*, op. Cit. p.50.

<sup>476</sup> Voir : le Journal, *Echos culture et société*, n°967 du jeudi 29 juin 2000, p. 9.

<sup>477</sup>*Ibid.* p. 9.

<sup>478</sup>*Ibid.* p. 9.

<sup>479</sup> Ouinsoussi FifamèCathérine (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor*, Université d'Abomey-Calavi, sous la direction de Tossou Okri Pascal, p. 22.



Apollinaire Agbazahou, quant à lui, s'est interrogé sur l'aspect esthétique de *Yèmi ou le miracle de l'amour* d'Adélaïde Fassinou. En effet, après avoir témoigné du caractère esthétique de *Yèmi ou le miracle de l'amour*, il souligne que l'œuvre est apparue dans un contexte social :

Le génie d'Adélaïde Fassinou s'apprécie sur plusieurs plans. Le titre est assez accrocheur et bien suggestif et fait bien la promotion de l'œuvre. Les femmes spécialistes dans la maltraitance de l'enfant d'autrui sont très souvent des intellectuelles incapables d'allier ou de gérer avec philosophie profession et ménage. En dépit de leur mauvais cœur, elles sont sensibles à tout ce qui frise l'érotisme d'où le titre *Yèmi ou le miracle de l'amour* est bien venu. Ensuite, pour le maintien de leur niveau intellectuel, elles aiment bien lire, surtout les romans. Le titre et le genre choisis par Fassinou sont deux friandises qui ne laisseront pas insensibles les femmes Akowé. Le message atteindra à coup sûr la cible visée<sup>480</sup>.

Apollinaire Agbazahou, ajoute que « *Yèmi ou le miracle de l'amour* est une œuvre engagée un hymne dédié à l'enfance déshéritée<sup>481</sup>. » Ainsi, nous pouvons voir que l'accent est mis ici sur l'apport éducatif de ce roman, ce qui confirme également la détermination de cette auteure à défendre les plus vulnérables. Adélaïde Fassinou rapporte, par rapport à l'accueil que le public a réservé à ses œuvres :

On m'a reproché d'avoir été trop féministe dans mon roman. En fait, j'essaie de rendre la réalité que je vis autour de moi, les problèmes que connaissent mes amies, les histoires que d'autres femmes me rapportent. C'est cela que j'ai restitué. Je n'ai pas de parti pris, j'ai plutôt déballé des réalités quotidiennes où chacun pourrait se retrouver<sup>482</sup>.

Il est donc clair qu'Adélaïde Fassinou est une figure béninoise qui s'engage, particulièrement pour l'amélioration de la condition des femmes et des enfants. Ses romans constituent le champ d'une profusion thématique prenant en compte les changements sociétaux, et ce, en allant même jusqu'au domaine politique. À travers les grandes thématiques, les fréquences topographiques, onomastiques et stylistiques qui alimentent ses œuvres, à l'image au demeurant des œuvres de Sophie Adonon et d'Euphrasie Calmont, Adélaïde Fassinou agit sur la psychologie de ses lecteurs afin de

---

<sup>480</sup> Apollinaire Agbazahou à la réunion des rencontres théâtrales du Bénin (RETHERB).

<sup>481</sup> Apollinaire Agbazahou à la réunion des rencontres théâtrales du Bénin (RETHERB).

<sup>482</sup> Adélaïde Fassinou : in *Journal Ombres et lumières*, n°2210.

changer et d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Elle s'intéresse surtout aux femmes en les incitant à se battre pour leur autonomie financière, gage de toute liberté humaine. Ces affirmations trouvent leur fondement dans le type de personnages féminins qu'invente Adélaïde Fassinou, à savoir des femmes amazones, déterminées, émancipées, financièrement stables et animées d'ambitions.

En ce qui concerne l'écrivaine béninoise Euphrasie Calmont, elle souligne que « la critique littéraire contribue à la promotion de ses ouvrages. Elle facilite le choix des lecteurs, ce qui est très appréciable<sup>483</sup> », plus loin elle souligne que « dans la jungle des titres, lorsque le lecteur a déjà une idée de son choix avant d'aller à la librairie, c'est un atout pour le titre en question<sup>484</sup>. » Euphrasie Calmont conclut ensuite que « la critique littéraire est très importante pour son travail, non pas pour la vente du livre en tant que telle, mais pour le partage des idées et les rencontres pour en discuter<sup>485</sup>. »

Nous ne possédons malheureusement pas d'analyses approfondies dans le domaine de la critique littéraire allant dans le sens d'une logique de collaboration entre les femmes qui écrivent au Bénin et les éditeurs.

#### 2.4 Bilan, les femmes dans le champ littéraire, une implantation en progression

Dans la deuxième partie de ce travail de recherche intitulée les femmes dans le champ littéraire, nous avons découvert que le statut de la femme a évolué depuis le temps des indépendances. Les femmes écrivaines du Bénin qui se sont emparées de la parole qui leur été longuement niée, elles qui ont été victime de l'absence de scolarisation, et ce, dans une société de type patriarcal gouvernée par le sexe masculin. Elles ont ainsi montré leur détermination à participer activement dans le domaine social, économique et politique. Cette implication a une grande influence dans le champ littéraire, puisqu'elle est à l'origine des thèmes abordés dans les différents types d'écrits produits par les auteures béninoises.

---

<sup>483</sup>Voir : le questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

<sup>484</sup>Voir : le questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

<sup>485</sup>Voir : le questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin.

S'il existe aujourd'hui plus d'un millier de prix littéraires en France, les actions de célébration du livre – que sont les prix littéraires - ne se sont pas encore imposées dans les pays d'Afrique francophone comme le Bénin. Au Bénin, la radio permet à l'information d'accéder aux zones les plus reculées et elle est le principal vecteur de la visibilité des œuvres des femmes écrivaines. Néanmoins, ce rôle est aussi tenu par la télévision, du fait des zones qu'elle couvre. Enfin, la littérature de recherche est encore embryonnaire sur le rôle de la presse et de réseau internet pour la visibilité de la littérature féminine béninoise.

Les auteures béninoises sont nombreuses à participer aux concours et prix littéraires organisés en Afrique subsaharienne. Adélaïde Fassinou, Béatrice Lalinon Gbado, Sophie Adonon et Euphrasie Calmont ont ainsi pu être des écrivaines reconnues à l'échelle nationale et internationale. Yvonne Kidjo, première auteure dramatique reconnue et rejoint dans le champ théâtral par Reine Oussou obtient le Prix de la République en 2007. Son œuvre est marquée par l'engagement de l'auteure en faveur de la défense et de la promotion des traditions africaines. Actuellement, les grands circuits occidentaux de diffusion commencent par s'intéresser aux œuvres de femmes qui écrivent au Bénin et leur permettent de percer à l'échelle internationale. Les prix littéraires obtenus par les auteures béninoises ne sont pas les seules récompenses pour leurs œuvres. Par exemple, Grâce Dotou qui a écrit de nombreuses pièces de théâtre s'est engagée dans la lutte en faveur de la préservation de l'environnement et a soutenu le programme de reboisement autour de Porto-Novo et celui de recyclage des déchets plastiques. Elle a obtenu en 2002 le prix des Nations Unies pour la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. Cet exemple nous montre qu'être une femme écrivaine au Bénin, c'est aussi être engagé socialement.

### 3 Les autrices, leurs genres et les sujets principaux

Il est difficile de départager notre corpus selon les genres littéraires car, en général, les femmes qui écrivent au Bénin excellent dans plusieurs genres à la fois<sup>486</sup>. Par exemple, Adélaïde Fassinou, enseignante et formatrice d'enseignant, s'engage dans l'écriture du roman social pour promouvoir les droits à l'éducation. Nélly Sénamè Dénakpo, est une artiste connue pour son activité romanesque portant sur la réappropriation mémorielle des femmes Amazones du Bénin, en particulier la reine Tassi Hangbè (1708-1711.) Sophie Adonon et Euphrasie Calmont, sont des femmes de lettres qui privilégient roman social, historique et de jeunesse thématissant les réalités du pays. Quant à Carmen Fifamè Toudonou, journaliste chargée des relations de faits divers tenant régulièrement la rubrique dans le mensuel « Voyage Littéraire<sup>487</sup> », elle ne manque pas de proposer au lecteur une analyse à visée éducative. Les ouvrages de références qui retiennent notre attention sont des ouvrages qui traitent de la condition de la femme dans les États de l'Afrique subsaharienne, en particulier au Bénin.

Le genre romanesque domine pour les auteures béninoises. En effet celui-ci est le plus calqué sur les faits de la société. Leurs œuvres traitent de ce qu'elles vivent ou voient vivre. Cela se rapporte donc à la condition féminine, telle qu'elle est décrite dans *Modukpè, Le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou, ou bien à l'éducation des filles dans les États de l'Afrique subsaharienne, comme dans la pièce de théâtre *Assouka* de Sophie Adonon.

C'est souvent le thème de la révolte qui transparaît dans les écrits de femmes du Bénin. Ces femmes utilisent l'écriture pour dénoncer la grande différence qui existe entre les degrés d'éducation féminine et d'éducation masculine. Selon la tradition orale, la condition de la femme noire, telle qu'elle est évoquée par les conteurs donne une image lamentable « 1.3 la condition des femmes » d'où, dans la réalité sociétale, la nécessité de renverser les représentations en vue de l'émancipation de la femme. Dans ce contexte, les femmes Africaines ne veulent plus être isolées et ne veulent plus apparaître comme des laissées-pour-compte au sein de leur société.

---

<sup>486</sup>Rotraud von Kulesa (2011) : *Entre la reconnaissance et l'exclusion, La position de l'autrice dans le champ littéraire en France et en Italie à l'époque 1900*, op. Cit. p. 54.

<sup>487</sup>Une émission de la Radio et télévision du Bénin.

### 3.1 Essai de typologie et d'analyse

Dans ce chapitre nous chercherons à classer et à analyser les œuvres des femmes écrivains du Bénin qui constituent notre corpus, et ce, d'après leur statut. D'une part, les œuvres seront regroupées en type de romans. D'autre part, chaque œuvre sera analysée séparément. Une présentation des principaux thèmes abordés suivra. Toutefois, le critère qui sert de fondement à la classification n'est pas uniforme et ne saurait l'être : en fonction des cas, nous retiendrons le contenu sociologique de l'œuvre, les relations entre l'auteur (la personne réelle) et le héros du récit (le personnage), le public ciblé ou bien la source d'inspiration<sup>488</sup>. Notre classement n'est ni absolu, ni figé. En outre, il ne faut pas oublier que l'on peut aborder tout roman selon plusieurs critères, puisque plusieurs éléments peuvent être pris en compte (genre, thèmes, techniques d'expressions) pour l'analyse et la classification.

En ce qui concerne le genre prédominant, le roman, nous allons tenter d'établir un classement de la production littéraire, d'après les sujets abordés dans le double but de servir la sociologie mais aussi de contribuer à une nouvelle image de la femme béninoise. Cette image se manifeste soit dans les récits de vie et nouvelles des femmes qui écrivent, soit elle transparaît dans les mesures gouvernementales. Nous souhaitons proposer un panorama assez complet des productions contemporaines des femmes écrivains du Bénin afin d'établir une représentation de type sociologique des centres d'intérêt, en analysant certaines œuvres et en les regroupant selon leurs thématiques.

### 3.2 Le roman historique

Dans son ouvrage intitulé *Le roman historique*, Isabelle Durand-Le Guem examine la notion de « roman historique. » Selon elle, « le roman historique constitue actuellement un genre extrêmement prolifique, qui touche un large public et qui rencontre un succès grandissant. Répondant à une curiosité sur les époques passées ainsi qu'à un désir de dépaysement et de distraction, le roman historique doit satisfaire à des exigences parfois contradictoires<sup>489</sup> », plus loin, elle ajoute que « la diversité des attentes explique en partie l'aspect protéiforme du roman historique, érudit ou populaire, novateur ou

---

<sup>488</sup> Adrien Huannou (1999) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, op. Cit. p.18.

<sup>489</sup> Voir : l'introduction *Le roman historique* d'Isabelle Durand-Le Guem, Paris : Armand Colin, p.8.

stéréotypé, divertissant ou indigeste<sup>490</sup>. » Ajoutons à cette définition de Durand-Le Guem qu'un roman historique « est un récit fictif qui intègre à sa diégèse une dimension référentielle, dans la mesure où la réalité vécue vient nourrir le récit proposé<sup>491</sup>. » Ces deux définitions confirment que plus le passé d'un pays est riche d'évènements, plus le roman historique suscite de l'intérêt chez les lecteurs. Pour illustrer la thématique de notre étude –l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin –, nous développerons dans les chapitres suivants les évènements qui concernent les femmes ayant joué un grand rôle dans l'histoire et qui ont inspiré des romans écrits par les écrivaines du Bénin.

### 3.2.1 *Les femmes amazones du Bénin, histoire et mythe*

L'histoire mondiale et les légendes historiques fourmillent de références sur les femmes combattantes. Parmi elles, on relève des reines guerrières qui dirigeaient leur royaume tout en faisant la guerre. Nous trouvons ici la semi mythique Sémiramis de Ninive qui bâtit un empire assyrien ainsi que Tomyris d'Asie centrale qui, dit-on, vainquit et tua Cyrus de Perse.

Nous pouvons aussi évoquer Artémise d'Halicarnasse qui aida Xerxès dans son expédition militaire contre les Grecs, Camille, princesse des Volsques évoquée par Virgile et héroïne italienne qui lutta jusqu'à la mort contre Énée et les Troyens ; la reine des Icènes, qui conduit une rébellion britannique sanglante contre Rome ; Zénobie de Palmyre qui humilia Rome sur une période bien longue ; Mathilde de Canossa, la championne armée de deux papes ; Tamara de Géorgie qui offrit à son pays natal son âge d'or ; Catherine la Grande de Russie, la « Sémiramis du Nord » comme le disait Voltaire ; la Rani de Jhansi, l'héroïne de la Mutinerie indienne. Sur la liste de reines guerrières établie par l'écrivaine britannique Antonia Fraser, les derniers exemples en date proposés sont Golda Meir, Indira Gandhi et Margaret Thatcher<sup>492</sup>.

L'Afrique eut aussi sa part de reines guerrières. L'une d'entre elles, Candace du royaume nubien de Mèroé, se battit contre les Romains dans la partie la plus

---

<sup>490</sup>Voir : l'introduction *Le roman historique* d'Isabelle Durand-Le Guem, Paris : Armand Colin, p.8.

<sup>491</sup> Cette définition est incomplète, puisqu'il faut immédiatement ajouter que la réalité dont il est question appartient au passé de l'humanité, et relève du domaine d'étude des historiens.

<sup>492</sup> Antonia Fraser (1989): *The warrior queens: the legends and the lives of the women who have led their nations in war*, New-York: Alfred A. Knopf, p. 307-322.

méridionale de l'Égypte au cours du premier siècle av. J. C. Les auteurs classiques nous apprennent peu de choses à son sujet, mis à part le fait qu'elle était masculine et aveugle d'un œil. Son nom était en réalité un titre signifiant « reine mère<sup>493</sup>. »

Nous sommes bien plus renseignés sur une autre reine guerrière africaine, Nzinga de Matamba, une figure dominante de l'Angola du dix-septième siècle. Nzinga dirigea son royaume pendant quarante ans, forma une solide armée masculine et mena plusieurs guerres contre les Portugais<sup>494</sup>.

L'Afrique subsaharienne aurait connu une autre reine guerrière légendaire. Les traditions orales rapportent que la Reine Amina dirigea durant 34 ans, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'État haoussa de Zaria, situé au nord du Nigéria actuel et que ses campagnes militaires en firent l'État haoussa le plus important. Selon un biographe, « l'intérêt qu'elle portait à la guerre dépassait l'imagination : elle surpassait en courage et en bravoure tous ceux de son âge<sup>495</sup>. »

Pour ce qui est du Bénin, Stanley B. Alpern souligne que « les seules amazones de l'histoire mondiale autour desquelles une documentation sérieuse a été rassemblée sont celles des femmes amazones du Bénin. Leur singularité fut reconnue dès 1793 par Archibald Dalzel<sup>496</sup>. » En effet, dans son ouvrage, *The History of Dahomey, an Inland Kingdom of Africa*, Archibald Dalzel écrit : « Quelle qu'ait été la bravoure des *Amazones* parmi les anciens, ceci est une nouveauté dans l'histoire moderne, qu'il convient de ne pas éluder<sup>497</sup>. » De manière générale, les visiteurs européens commencent à se référer aux femmes soldats du Bénin en tant qu'amazones dans les années 1840<sup>498</sup>. Dès 1850, les Béninois eux-mêmes ont pris conscience de la singularité de cette institution : Frederick E. Forbes, un officier de la marine britannique, entend un barde chanter les louanges du roi Guézo (1818-1858), déclamant que celui-ci était « le

<sup>493</sup>P.D. Fage (1978): « The Nilotic Sudan and Ethiopia, c.660 to c. AD 600 », in J. D. Fage: *The Cambridge History of Africa*, vol. II, c. 500 BC-AD 1050, Cup, p. 234-249; J. Leclant (1980) : « L'empire de Koush Napata et Méroé », in G. Mokthar (dir) : *Histoire générale de l'Afrique*, vol II, Paris : Jeune Afrique Stock et Unesco, p. 307-309 ; A. M. Ali Hackem, avec le concours de I. Hbeck et J. Vercoutter, « La civilisation de Napata et de Méroé », in G. Mokthar (dir.), *ibid*, p. 321-324.

<sup>494</sup>Olfert Dapper (1668): *Naukeurige beschrijvinge der Afrikanische Gewesten [...]*, Amsterdam, Jacob van Meurs, p. 611-613; Olfert Dapper (1686): *Description de l'Afrique [...]* Amsterdam, Wolfgang, Waesberge, Boom and Van Someren, p. 369-370.

<sup>495</sup>Bolande Awe (1992): *Nigerian women in historical perspective*, Lagos et Ibadan: Sankore et Bookcraft, p. 18.

<sup>496</sup>Stanley B. Alpern (1998) : *Les Amazones de la Sparte Noire, Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, Paris : L'Harmattan, p. 31.

<sup>497</sup>Archibald Dalzel (1967): *The history of Dahomey*, Snowhill, Londres: T. Spilsbury and son, p. x-xi.

<sup>498</sup>Stanley B. Alpern (1998): *op. cit.* p.31.

seul monarque au monde à disposer d'une armée d'amazones<sup>499</sup>. » Pour Aristide Vallon, un visiteur français des années 1850, « le Bénin est assurément le seul pays du monde qui offre le singulier spectacle d'une organisation de femmes en soldats, capitaines, généraux et ministres<sup>500</sup> ! » Après la disparition des amazones du Bénin de la scène historique, la maison d'édition Larousse ne laissa plus planer aucun doute sur le fait que « les seules amazones historiques connues, ce furent les Amazones du Bénin, qui ont disparu avec la conquête de ce pays par la France<sup>501</sup>. »

De tous ces chercheurs ayant abordé le thème les femmes amazones du Bénin, c'est le travail de Stanley Alpern sous le titre *Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey* qui retient l'attention. Son travail rassemble en effet la plupart des témoignages relatifs à ces femmes étonnantes dont le courage impressionne même la Légion Étrangère. Il décrit avec force détails l'histoire des amazones du Bénin à partir d'une grande variété de sources européennes et africaines<sup>502</sup>. Son travail offre un récit, qui mérite d'être lu, de l'histoire militaire du Bénin, des origines de l'État jusqu'à sa défaite par la France en 1892, le tout avec de précieuses informations sur les vêtements que portaient ces femmes, sur ce qu'elles mangeaient ou chantaient, sur la manière dont elles étaient recrutées, entraînées et mobilisées<sup>503</sup>. Pour W. Arens, « Alpern rassemble la documentation existante sur cette institution particulière, pour en faire un livre intéressant et agréable à lire<sup>504</sup>. » L'analyse méticuleuse des ouvrages et des documents d'archives à laquelle s'adonne l'auteur atteste que ces femmes étaient, à n'en pas douter, des guerrières redoutables durant la turbulente période de la traite négrière du dix-neuvième siècle et de la conquête coloniale européenne ultérieure<sup>505</sup>.

Pour l'historien béninois Anselme Guezo, « Alpern n'est certainement pas le premier auteur à s'être penché sur les amazones du Bénin, mais son analyse est de loin la plus détaillée et la plus convaincante<sup>506</sup>. » Comme le souligne donc Anselme Guezo, Stanley Alpern n'est pas le seul chercheur à aborder les femmes guerrières du Bénin, il nous faut aussi mentionner ici l'apport de deux auteures qui sont des pionnières dans le

<sup>499</sup> Frederick E. Forbes (1851): *Dahomey and the Dahomans, being the journals of two missions to the King of Dahomey and residence at his capital in the years of 1849 and 1850*, Londres: Brown, Green, and Longmans, p. 15.

<sup>500</sup> Aristide Vallon (1861) : « Le royaume de Dahomey », *Revue Maritime et Coloniale*, Paris, p. 338.

<sup>501</sup> *Larousse du XXe siècle en six volumes* (1928-1933) : Paul Augé (dir.), vol I, Paris, p. 178.

<sup>502</sup> Richard Rathbone (1999): *The time*.

<sup>503</sup> *Ibid.*

<sup>504</sup> W. Arens (1999): *Choice*.

<sup>505</sup> *Ibid.*

<sup>506</sup> Anselme Guezo (2012): *Africa Review of Books*.



domaine de l'histoire des amazones en langue française : la chercheuse béninoise Amélie Degbelo, qui a présenté un mémoire de maîtrise d'histoire portant sur les femmes guerrières en 1979 à l'Université Nationale du Bénin, et l'africaniste française Hélène d'Almeida-Topor qui publie un premier ouvrage intitulé *Les amazones : une armée de femme dans l'Afrique précoloniale* et entièrement consacré aux amazones en 1984<sup>507</sup>.

Le mot amazone a contribué à plusieurs facettes. Il peut désigner cette femme indépendante, belliqueuse, montant à cheval, tirant à l'arc, se mutilant un sein pour combattre les hommes ainsi que ce personnage téméraire qui ne sera vaincu que par un adversaire héroïque. L'utilisation du terme dans l'art et dans la littérature a conduit au fil du temps à valoriser essentiellement deux représentations : celle de la cavalière et celle de la guerrière, représentations qui ont fini par se détacher l'une de l'autre<sup>508</sup>. Le mot amazone conserve un sens mythique, issu des légendes antiques qui se renforce même grâce au maintien du principe d'incompatibilité entre la « nature féminine » et les vertus militaires<sup>509</sup>. Ainsi se développe tout un imaginaire valorisant le caractère exceptionnel de la femme combattante. Cet imaginaire transparait ainsi dans les œuvres des auteures béninoises.

### 3.2.2 Le mythe des femmes amazones du Bénin

Trois œuvres de femmes qui écrivent au Bénin nous amènent à étudier le mythe des femmes amazones. Il s'agit d'*Assouka* de Sophie Adonon, d'*Accusée mais pas coupable* de Christelle Houndonougbo et de *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* d'Adélaïde Fassinou. La signification attribuée par la tradition orale aux personnages de ces œuvres nous permet d'analyser le mythe. Le titre de l'ouvrage *Assouka* de

---

<sup>507</sup> Voir aussi: Conny Braam (1998): *De amzone van Dahomey: Verhalen*; Edna G. Bay (1998): *Wives of the leopard: gender, politics, and culture of war*; p. 198-209; Boulder Colorado (2000): *Warrior women: the amazons of Dahomey and the nature of war*. En 2002, Robin Law confirme les preuves qu'il a réunies en 1990 à propos du recours à une garde royale féminine du palais sous Agadja : *History in Africa*, vol. XVII, p. 217 ; en 2001 a paru à Londres un livre, intitulé *King Guezo of Dahomey, 1850-1852 : the abolition of the slave trade on the west coast of Africa*. Dirigé par Tim Coates, l'ouvrage se présente comme une compilation, dépourvue d'appareil critique, de documents officiels britanniques datant de la période durant laquelle le corps des amazones atteint sa puissance maximale. Les références à ces femmes, toutes par des sources familières – John Duncan (p.18-19), Frederick E. Forbes (p. 30-32, 57-62, 77-91) et Henry Townsend (p.131-134) –.

<sup>508</sup> Hélène d'Almeida-Topor (2016) : *Les Amazones, une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale*, Paris : La Lanterne magique, p. 15.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

Sophie Adonon retient préalablement notre attention. Au Bénin, la tradition orale raconte qu'Assouka signifie « femme aussi vaillante qu'un homme<sup>510</sup> » et renvoie aux femmes amazones qui ont combattu pour la libération de l'ancien royaume. Sophie Adonon a attribué ce nom à son ouvrage pour montrer que c'est cette tradition combattante qui semble se confirmer et se perpétuer de nos jours à travers le personnage d'Assouka, élève travailleuse, capable de surmonter les épreuves de la vie. La bravoure qui anime le personnage d'Assouka devant les épreuves de la vie est à l'image de la première vertu de la femme amazone lors des combats face à l'adversaire. Dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, Adélaïde Fassinou, se réfère au monde animal pour illustrer le mythe des femmes amazones : « Ghézo, roi des armées, voilà que tu redonnes vie à cette race de femme éteinte, à travers notre Awlikponoua nationale. [...] Que ton nom soit perpétué par toutes nos filles, de génération en génération<sup>511</sup>. » Awlikponoua, la panthère, renvoie aux origines légendaires du royaume du Bénin : « Un jour qu'Adowi, une femme du roi de Tado<sup>512</sup>, allait ramasser du bois dans la forêt, elle se trouva en présence d'une panthère mâle qui sauta sur elle. De cette rencontre naquit Agassou, le fils de la panthère, l'ancêtre du lignage béninois<sup>513</sup>. » Awlikponoua est aussi une métaphore pour désigner les femmes amazones et se réfère dans le contexte actuel à Marie Elise Gbédo, première femme africaine à postuler à la magistrature suprême. Retenons donc qu'Adélaïde Fassinou emploie le terme Awlikponoua dans un sens politique pour montrer que la femme béninoise, en particulier Marie Elise Gbédo, est à l'image des femmes amazones. Adélaïde Fassinou restitue l'image de la femme amazone à travers la bravoure, le courage et la détermination de Marie Elise Gbédo. Le mythe des femmes amazones transparait aussi dans le roman autobiographique *Accusée mais pas coupable* de Christelle Houndonougbo. Elle est devenue députée suppléante de la région des collines<sup>514</sup>, par sa détermination, son courage, mais aussi par son engagement : « sur le plan social, je continue d'assister mes chers compatriotes dans la mesure de mes possibilités, à travers le groupement de femmes que j'aime :

---

<sup>510</sup> Sophie Adonon (2016) : *Assouka*, Cotonou (Bénin) : Les Editions Savane, p. 9.

<sup>511</sup> *Ibid.*, p. 130-131.

<sup>512</sup> Une ville située dans le Togo actuel.

<sup>513</sup> Hélène d'Almeida-Topor (2016) : *Les Amazones, une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale* op. Cit. p. 179.

<sup>514</sup> Christelle Houndonougbo (2016) : *Accusée mais pas coupable*, Abidjan : Nouvelles Editions Balafons, p. 132-134.

GNONNOU ZOGBIN mots issus du Mahi, une langue du Bénin, et qui se traduisent ainsi : « femmes lumières<sup>515</sup>. »

Christelle Houndonougbo s'explique en ces termes pour montrer que l'engagement des femmes dans la société béninoise date du temps des femmes amazones. C'est cette tradition combattante qui se confirme et se perpétue de nos jours à travers les noms Assouka, Awlikponoua et Gnonnou Zogbin qui transparaît dans les œuvres des auteures béninoises.

### 3.2.3 *La restauration des femmes du passé au Bénin*

Sophie Adonon et Nelly Sénamè Dénakpo restaurent l'image des femmes du passé dans la mémoire collective. Elles les mettent en scène dans une approche historique et sociologique qui donne à voir leur place dans l'histoire du Bénin. Ce sont les œuvres telles que *Tassi Hangbè*<sup>516</sup> *Agoodjié*<sup>517</sup> de Sénamè Nelly Dénakpo et *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée* de Sophie Adonon qui rendent le plus compte de cette restauration, en particulier celle de la reine Tassi Hangbè (1708-1711.)

Dans *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, Sophie Adonon annonce clairement qu'elle lutte pour que la reine Tassi Hangbè soit réhabilitée dans la mémoire des peuples d'aujourd'hui. Elle s'est intéressée à cette figure féminine de l'histoire du Bénin pour faire de ses récits une littérature de combat. L'engagement de Sophie Adonon à mettre en valeur des femmes du passé trouve sa source dans la connaissance du passé de son pays. Elle s'est en effet rendu compte du rôle capital que les femmes ont joué dans le cadre de l'agrandissement du royaume du Dahomey, et ce, en combattant les territoires voisins et en luttant pour la libération de la tutelle de la colonisation. C'est avec une grande détermination que Sophie Adonon évoque l'histoire des femmes tout en revendiquant la réhabilitation de leur mémoire. Sophie Adonon se demande d'ailleurs ceci : « quel souvenir est-il resté de ces fières combattantes élevées

---

<sup>515</sup> Christelle Houndonougbo (2016) : *Accusée mais pas coupable*, op. Cit. 132-134.

<sup>516</sup> Son nom, Hangbè, signifie « la belle voix ». Elle est réapparue, par le fâ, quand Ghézo a voulu conquérir les yoruba d'Oyo et Kétou. De son retour des conquêtes, Ghézo la divisa, elle a son palais situé au quartier Lego derrière le palais central d'Abomey où se situe son mausolée.

<sup>517</sup> « Agoodjié » est le nom donné aux femmes guerrières du Danxomè. Ce terme signifie les exécutantes des missions impossibles des rois. Nous tenons à noter aussi qu'« Agoodjié » n'est pas seulement le nom des Amazones du Danxomè. Ce nom aurait aussi été attribué à une divinité à laquelle le Kpamègan pouvait commander toutes missions impossibles.

dans le sacrifice de la guerre pour la défense de leur royaume<sup>518</sup> ? » Sa réponse est la suivante : « seule leur descendance pourrait aujourd'hui en témoigner<sup>519</sup>. » C'est ce témoignage qui a amené Sophie Adonon à rédiger son roman historique : *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, préfacé par Jean-Roger Ahoyo<sup>520</sup>. Dans cette préface justement, Jean Roger Ahoyo écrit : « Ayant constaté l'absence d'un trône au nom de Tasi Hangbè, dans la Salle des Trônes du Musée Historique d'Abomey, le fait l'a intriguée et poussée à faire des recherches qui ont abouti à ce document<sup>521</sup>. » Cette remarque de Jean Roger Ahoyo, montre bien que Sophie Adonon, dans le cadre de l'élaboration de son roman historique, formule un plaidoyer, celui de la restauration et de la réhabilitation des femmes ayant sacrifié leur vie pour la défense de leur royaume. Ce projet de réhabilitation des femmes du passé dans le royaume du Dahomey se rapproche des études faites par la réalisatrice de films documentaires et romans historiques, Nelly Sénamè Dénakpo. Pour Nelly Sénamè Dénakpo en effet, il s'agit d'une réappropriation de l'histoire du Bénin dans la mémoire des peuples. Nelly Sénamè Dénakpo insiste en outre sur le fait qu'« une femme a bel bien régné sur le Dahomey<sup>522</sup> » et « c'est la reine Tassi Hangbè, entre 1708-1711<sup>523</sup>. » Elle ajoute que « son règne a eu un impact sur le royaume du Dahomey à travers des œuvres importantes qui captent l'attention des béninois de nos jours<sup>524</sup>. » La preuve en est que la reine Tassi Hangbè est celle qui a institué le Kpanliganou<sup>525</sup>, le gong royal qui fait l'éloge des rois du Dahomey et de les différentes œuvres réalisées par eux jusqu'à ce jour<sup>526</sup>. Encore aujourd'hui, la tradition orale au Bénin rapporte que le Kpanliganou a été créé par la reine Tassi Hangbè pour rendre hommage au roi du Dahomey. Bien que la reconnaissance de son règne ait toujours été un sujet de polémique, l'institution du

---

<sup>518</sup>Sophie Adonon (2016) : *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, Cotonou : Imprimerie Gutenberg, p.3.

<sup>519</sup>*Ibid.*, p. 3.

<sup>520</sup>Jean-Roger Ahoyo est historien et un homme politique béninois.

<sup>521</sup>Jean-Roger Ahoyo (2016) : in Sophie Adonon : *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, Cotonou : Imprimerie Gutenberg, p.3.

<sup>522</sup> Célébration des femmes amazones ou guerrières : Sénamè Nelly Dénakpo : disponible sur le site : <<https://lanationbenin.info/celebration-des-femmes-amazones-ou-guerrieres-sename-nelly>>, consulté le 17/01/2021.

<sup>523</sup>*Ibid.*

<sup>524</sup>*Ibid.*

<sup>525</sup> Le Kpanliganou, dans la tradition béninoise signifie le griot.

<sup>526</sup> Sénamè Nelly Dénakpo, entretien réalisé par le Journal *La Nation*, par Valentin Sovide, AR/Zou-Collines, 26 décembre 2018, rubrique société.

Kpanligan<sup>527</sup> qui annonce dans le royaume les éloges du roi du Dahomey a été l'œuvre de cette reine. Les hommages lui sont rendus au même titre qu'à Akaba (1685-1708.) La tradition orale raconte que pour confirmer sa suprématie, la reine Tassi Hangbèorganisa une grande cérémonie en hommage à son père, Houégbadja (1650-1685), et décréta dès lors que le gong d'Awèsou annoncera désormais tous les hauts faits des rois du Dahomey. Nelly Sénamè Dénakpo, elle a créé une association à but non lucratif dénommée JPG<sup>528</sup> ainsi qu'un vaste projet : « l'Année de Célébration des Femmes Guerrières du Dahomey, 2018-2021. » L'un des objectifs de l'association tout d'abord est de réaliser des ouvrages de vulgarisation portant sur le patrimoine culturel, matériel et immatériel du Bénin et sur la diversité des expressions culturelles et identités territoriales<sup>529</sup>. Concernant ensuite son projet, Nelly Sénamè Dénakpo explique, dans son ouvrage *Conte-moi Agoodjié, dernier combat des Amazones du Danxomè*, qu'il vise à mettre en valeur ce qui distingue le royaume du Dahomey, à travers l'exemple des vaillantes armées de femmes, pour que la jeunesse, surtout les filles, puisse faire son entrée dans « ces valeurs que nous véhiculons<sup>530</sup>. » Elle ajoute que nous devons notre héritage culturel à ces braves femmes guerrières du Dahomey<sup>531</sup>. Elle insiste sur le fait suivant dans ses essais documentaires qui sont à la base de ses romans historiques :

La tradition orale attribue au roi Guézo dans sa politique de reboisement, d'autosuffisance alimentaire, la vulgarisation de la culture du palmier à huile à Danxomè, notamment par le décret royal qu'il aurait imposé à tous les sujets de son royaume, qui oblige de planter un palmier à huile à l'occasion des cérémonies de sortie d'un nouveau-né, c'est bien une erreur<sup>532</sup>.

---

<sup>527</sup> Selon l'historien Adrien Djivo, dans son ouvrage *Guézo, La rénovation du Dahomey*, aux pages 17 et 19 par exemple, le kpanlingan - ensemble des formules laudatives des rois – est l'une des plus fidèles sources orales du royaume. C'est le dignitaire chargé de chanter les louanges du monarque ; ce mot désigne aussi l'instrument qu'il utilise.

<sup>528</sup> JPG : Jeunesse Perspective Groupement Production, n°2002-2149 MISD/SG/SAAP- Assoc du novembre 2002.

<sup>529</sup> Voir : la note de Nelly Sénamè Dénakpo, Jeunesse Perspective Groupement Production, n°2002-2149 MISD/SG/SAAP – Assoc du novembre 2002.

<sup>530</sup> Sénamè Nelly Dénakpo, entretien réalisé par le Journal *La Nation*, par Valentin Sovide, AR/Zou-Collines, 26 décembre 2018, rubrique Société.

<sup>531</sup> *Ibid.*

<sup>532</sup> Célébration des femmes amazones ou guerrières : Sénamè Nelly Dénakpo : disponible sur le site : <<https://lanationbenin.info/celebration-des-femmes-amazones-ou-guerrieres-sename-nelly>>, consulté le 17/01/2021.

Néllly Sénamè Dénakpo ajoute que nous devons l'héritage agricole à l'action de ces braves femmes guerrières du Dahomey. Elle insiste sur le fait suivant : « la culture du palmier à huile remonte au temps du règne de la reine Tassi Hangbè<sup>533</sup>. » Nous trouvons dans la litanie de la reine Tassi Hangbè cette citation en fon<sup>534</sup>, « A mi vo ho houé man dji do », ce qui signifie que « l'huile de palme conservée durant des décennies ne produira pas des toiles d'araignée<sup>535</sup>. » Toujours dans l'optique de corriger l'Histoire, Néllly Sénamè Dénakpo insiste sur le fait que c'est « au cours du règne de la reine Tassi Hangbè que les femmes sont élevées aux postes de responsabilité, au même titre que les hommes, au Bénin<sup>536</sup>. » Lors de nos recherches de terrain, au Bénin, sur la reine Tassi Hangbè, nous avons pu lire l'information suivante affichée devant son temple à Lègo, commune d'Abomey :

#### Temple Hangbè

Le temple Hangbè de la Reine Hangbè 1708-1711, fille du Roi Houegbadja, était établi par le Roi Guezo 1818-1858. Il avait l'inspiration de la réhabiliter. Le résultat d'une consultation du fa était cette déification. Le temple fait partie du culte royal Zomadonou avec 14 temples. Zomadonou incarne l'esprit des enfants mal formés dans les familles. Ce miracle non explicable justifie le culte qui leur est consacré depuis le règne du Roi Tegbessou 1742-1774. Ces enfants servent d'intermédiaire entre le monde visible et invisible. Périodiquement les adeptes célèbrent les rites dans et devant tous les temples. Les cérémonies d'ici honorent la Reine et les ancêtres à travers son fils Semangblon<sup>537</sup>.

Ce témoignage corrobore l'importance que l'on peut accorder au combat que mènent les femmes du Bénin pour restaurer la mémoire de la reine Tassi Hangbè. Pour nous, cette étude sur la reine de Tassi Hangbè (1708-1711) est intéressante pour l'histoire contemporaine, car elle donne un nouvel éclairage sur le rôle de la femme dans la société mais aussi parce qu'elle apporte des éléments de réponse à l'éternel sujet de polémique qu'est le règne de la reine Tassi Hangbè. Dans la généalogie des rois du

---

<sup>533</sup> Voir : troisième question de l'entretien.

<sup>534</sup> Une langue parlée au sud-du-Bénin.

<sup>535</sup> Proverbe traduit par Sénamè Nelly Dénakpo in *Conte-moi Agoodjié, Dernier combat des Amazones du Danxomè*, Bohicon : JPG Productions.

<sup>536</sup> Célébration des femmes amazones ou guerrières : Sénamè Nelly Dénakpo : disponible sur le site : <<https://lanationbenin.info/celebration-des-femmes-amazones-ou-guerrieres-sename-nelly>>, consulté le 17/01/2021.

<sup>537</sup> Office du Tourisme d'Abomey et Région avec l'appui de la coopération allemande PDDC, GIZ, DED, 2017.

Bénin, son nom n'est pas mentionné ; pourtant, dans les chronologies dynastiques, et les litanies faites aux rois du Bénin, elle a droit aux honneurs, « Axosou Houndjè Koxo<sup>538</sup>. »

### 3.2.3.1 Dans le domaine religieux

La femme du passé n'est pas seulement présente sur la scène politique mais également dans le domaine religieux. C'est l'article de Jérôme Alladaye qui le confirme en évoquant le rôle de Nanyé Houandjilè. Cette dernière est l'épouse d'Adja, avec lequel elle a eu un enfant, Goudou, avant de devenir l'épouse du Roi Agadja et de donner naissance au futur roi, Tegbessou. Nanyé Houandjilè a joué un rôle essentiel dans le domaine religieux en important du pays Adja tous les dieux Adja venus enrichir le panthéon du Dahomey<sup>539</sup>. L'article d'Alladaye nous dit que :

Selon Mgr Adoukonou Barthélemy, elle serait à l'origine du martyre du Roi Agonglo, éliminé à cause de sa volonté de se convertir au catholicisme. C'est dire qu'elle a occupé une place importante dans la cour d'Abomey et dans la société d'Abomey, non seulement sous son mari le Roi Agadja, mais aussi sous les successeurs que sont les Roi Tegbessou, Kpingla et Agonglo<sup>540</sup>.

Un autre article « Tegbessou et Kpingla dans la généalogie des rois du Danxomè », écrit par Anselme Guezo<sup>541</sup> affirme, pour sa part, que « grâce à ce pouvoir, Nanyé Houandjilè a pu sauver son fils Tegbessou que le sort a choisi pour accompagner le tribut payé à Oyo, au Nigéria, selon les prescriptions d'Ogiji, l'*Alafin* ayant imposé cette charge à la nation dahoméenne<sup>542</sup>. » À cela s'ajoute ce que dit Edna Bay :

Tegbessou devait sa réussite à sa mère, Nanyé Houandjilè, une prêtresse du culte *Vodun* qui, avant son départ, lui aurait prodigué des conseils sur la conduite à tenir à l'étranger et prescrit des ingrédients qui lui permirent de

---

<sup>538</sup> Sénamè Nelly Dénakpo, disponible sur <<https://lanationbenin.info/celebration-des-femmes-amazones-ou-guerrieres-sename-nelly>>, consulté le 17/10/2021.

<sup>539</sup> Jérôme Alladaye (2010) : « Tassi Hangbè : une femme sur le trône du Danxomè », publié dans la revue du CAMES n°10, cité par Jean-Roger Ahoyo in Sophie Adonon (2016) : *op. Cit.* p.6.

<sup>540</sup> *Ibid.*, p. 6-7.

<sup>541</sup> Professeur au Département d'histoire et d'archéologie, Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.

<sup>542</sup> Anselme Guezo (2013) : « Tegbessou et Kpingla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p.141.

survivre sans éprouver le besoin de toucher aux mets que lui présentaient ses hôtes *yoruba*<sup>543</sup>.

De Tassi Hangbè en passant par Nanyé Houandjilè, il faut aussi se souvenir des femmes adeptes de la divinité des rois du Dahomey, symbolisant la virilité, le sexe fort, à savoir les « Ninsouhouéssi<sup>544</sup>. »

### 3.2.3.2 Dans le domaine militaire

Le rôle des femmes du passé ne se limite pas seulement aux domaines politique et religieux, mais s'étend aussi au domaine militaire à travers le célèbre corps des Amazones. Tassi Hangbè, en créant le corps des Amazonesa pris la tête des opérations militaires après la mort de son frère jumeau, le Roi Akaba<sup>545</sup>. À la mort d' Akaba (1708), le prince héritier de ce dernier, Agbo Sassa aurait été trop jeune pour régner. Hangbè aurait donc assuré la régence tout en soutenant Agbo Sassa comme s'il avait été son propre fils<sup>546</sup>. Elle instaure ainsi le corps des Amazones. L'ouvrage de Sylvia Serbin, intitulé *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora* nous renseigne sur le contexte :

Sur l'origine de ces combattantes d'élite, [...] C'est au XVIIesiècle, date de la fondation du royaume du Dahomey, que les premières Amazones firent leur apparition. On dit en effet que ces femmes étaient de si remarquables chasseurs d'éléphants qu'Ouégbadja, premier roi de la dynastie, les recruta dans sa garde<sup>547</sup>.

Ces femmes du passé, dévouées corps et âme lors des combats, sont capables de manier les armes comme les hommes. Elles sont habituées aussi à pratiquer des exercices extrêmement éprouvants mettant à l'épreuve leur courage et leur endurance face à la douleur physique. Le travail d'Hélène d'Almeida-Topor sous le titre *Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale* montre qu'« à tous les niveaux de la hiérarchie, le

---

<sup>543</sup> Edna Bay (1998) : *The wives of the Leopard*, Charlottes Ville, Londres, University of Virginia Press, p. 91-96.

<sup>544</sup> Sénamè Nelly Dénakpo (2012) : *Conte-moi Agoodjié, Dernier combat des amazones du Danxomè*, op. Cit. p. 11.

<sup>545</sup> Jean-Roger Ahoyo (2016) : in Sophie Adonon : *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, op. Cit. p. 7.

<sup>546</sup> Sophie Adonon (2016) : *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, op. Cit. p.30.

<sup>547</sup> Sylvia Serbin (2004) : *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, op.cit. p. 231.



commandement est assuré par des femmes qui remplissent leur rôle exactement comme leurs homologues masculins. Elles exigent de leurs troupes un respect rigoureux<sup>548</sup>. » Les amazones portent une tenue spécifique selon le rang qu'elles occupent dans l'armée<sup>549</sup>.

Elles sont autorisées à se marier. La tradition orale souligne que quand une Amazone est enceinte, elle quitte l'armée pour s'occuper de son enfant jusqu'à ses premiers pas. Elle le confie ensuite aux femmes de son entourage et s'en retourne à ses activités militaires. Dans cette perspective, Nély Sénamè Dénakpo nous précise que les préjugés entretenus sur les femmes amazones du Bénin et selon lesquels d'une part leurs seins sont coupés pour bien manier les armes et d'autre part qu'elles n'ont pas de progéniture, ne sont pas fondés<sup>550</sup>. Elle en donne la preuve par cet exemple :

La famille Dègan de Tindji est issue d'une amazone « du Nan Wouéwoukpo, femme du Glèlè ». C'est son fils unique qui est le prince Dègan. Son mausolée peut être visité au palais Dègan à Tindji, sauf les jours du marché de Bohicon. Donc, les Agoodjié (amazones) ont bien eu des enfants et n'ont pas les seins coupés comme le prétendent certains<sup>551</sup>.

Le roman historique de Nély Sénamè Dénakpo vise à vulgariser les informations véridiques sur le patrimoine culturel du Bénin en louant les qualités et la bravoure des femmes amazones.

---

<sup>548</sup>Hélène d'Almeida-Topor (2016) : *Les Amazones, une armée de femme dans l'Afrique précoloniale*, Paris, Cotonou : Edition La Lanterne Magique, p. 22.

<sup>549</sup>Dans l'infanterie qui rassemble la majorité des femmes-soldats, celles-ci sont vêtues d'une chemise bleue serrée à la taille par une écharpe et d'un caleçon blanc à rayures bleues s'arrêtant au-dessus-du genou. Les *gulonento* « fusillères », portent un pagne long en temps de paix, rétréci lorsqu'il faut aller à la guerre Leur coiffure se compose d'une calotte blanche sur le devant de laquelle est appliqué un caïman en tissu bleu. Les *gulonento* ont à leur cou des amulettes qui doivent leur assurer une protection magique sur le champ de bataille. Les archères (*go-hen-to*) portent au bras gauche un bracelet d'ivoire sur lequel la flèche doit glisser quand elle s'échappe. Leur carquois contient des flèches empoisonnées, à la tête crochue, piquantes comme des épinoches. Un petit coutelas, retenu au poignet par une lanière de cuir, complète leur équipement. Les *nykplo-hen-to* (les faucheuses) sont armées d'un rasoir gigantesque. La lame, qui mesure à peu près 45 centimètres, est taillée exactement comme un rasoir européen. Les *Agbarya* (l'artillerie) regroupent un cinquième des femmes-soldats. Elles sont vêtues de rouge et de bleu. Elles sont considérées pendant longtemps comme les plus grandes et les plus fortes des guerrières.

<sup>550</sup>Sénamè Nelly Dénakpo (2012) : *Conte-moi Agoodjié, Dernier combat des amazones du Danxomè*, op. cit. p.11.

<sup>551</sup>*Ibid.*, p. 11.

Sylvia Serbin<sup>552</sup> nous rapporte que les premiers voyageurs Européens qui virent les femmes amazones du Bénin à l'œuvre en furent tellement subjugués qu'ils n'hésitèrent pas à les comparer aux légendaires amazones de l'Antiquité grecque<sup>553</sup>. Selon Christopher Fyfe, le travail de Stanley Alpern sous le titre *Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*

a produit une étude étonnamment exhaustive sur cette force militaire extraordinaire, décrivant ces femmes à l'aide de détails fascinants. Il a apporté une contribution érudite à l'histoire de l'Afrique de l'Ouest du dix-neuvième siècle qui, jusqu'ici, n'avait mentionné les exploits des amazones que du bout des lèvres<sup>554</sup>.

Dans cette perspective, nous pouvons aussi citer « Tâtâ-Ajatchè-Soukpo-ma-ha-awingna. » Pour la réhabilitation de ces femmes dans la mémoire collective, un ensemble statuaire a été érigé. Les Amazones réputées pour leur adresse, leur précision à l'arc et la justesse de leur tir au fusil y apparaissent fortes et gracieuses à la fois, elles paraissent dotées de toutes les qualités<sup>555</sup> et doivent inspirer la jeunesse d'aujourd'hui. En plus de ces portraits de femme, il nous faut également évoquer « Nanga la » qui est une femme mystérieuse. Elle est une figure de la guerre anticoloniale. Son nom est cité dans les récits et témoignages des gardiens de la tradition d'Abomey et des écrivains de l'époque coloniale. Elle a juré de défendre son roi et son pays par tous les moyens<sup>556</sup>. Les textes de l'historien Edouard Dunglas écrits du 21 février au 4 octobre 1890<sup>557</sup> et parmi lesquels nous pouvons citer *Les exploits de Nanga pendant l'attaque de Cotonou*, attestent bien de la bravoure et de la détermination de cette femme. Cette dernière a trouvé la mort après avoir décapité un maréchal des logis d'artillerie<sup>558</sup>. La bravoure et la détermination de ces femmes du passé ont inspiré le plaidoyer suivant de l'écrivaine Sophie Adonon, dans son roman historique *Monarque Hangbè, panégyrique d'une reine biffée* :

---

<sup>552</sup> Historienne et journaliste d'origine Antillaise.

<sup>553</sup> Sylvia Serbin (2004) : *Reines d'Afrique et Héroïnes de la diaspora noire*, op. cit. p.231.

<sup>554</sup> Christopher Fyfe (1999): *Journal of Imperial and Commonwealth History*.

<sup>555</sup> Sénamè Nelly Dénakpo (2012) : *Conte-moi Agoodjié, dernier combat des Amazones du Danxomè*, Bohicon (Bénin) : JPG Productions, p. 10.

<sup>556</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>557</sup> Disponibles sur le site :

<<https://fr.search.yahoo.com/yhs/search; ylt=AwrIQZEyxj9gA20AogklMrYF; ylc=X1MDOTU4>>, consulté le 3 mars 2021.

<sup>558</sup> Sénamè Nelly Dénakpo (2012) : *Conte-moi Agoodjié, dernier combat des Amazones du Danxomè*, Bohicon (Bénin) : JPG Productions, p.10.

Tassi Hangbè subit le destin de déni de règne à l'instar du roi Adandozan. Le temps de l'obscurantisme est derrière nous et il serait temps que ces deux souverains qui n'ont pas démérité lors de leur règne rejoignent leurs pairs au Musée historique d'Abomey et que les manuels d'histoire rétablissent leur mémoire<sup>559</sup>.

Ainsi, que ce soit Sophie Adonon, Nelly Sénamè Dénakpo et Sylvia Serbin, chacune plaide pour la réhabilitation de la reine Tassi Hangbè et des femmes amazones du Bénin et proposent que leur restauration puisse rehausser l'honneur des descendants de Houégbadja, mais aussi celui de la femme béninoise contemporaine :

Seule femme à avoir régné sur le puissant royaume du Danhomè, la reine Hangbè, jumelle du roi Akaba fut contrainte tragiquement de renoncer au trône. Ce coup de force sournois dû à la gent masculine de la Couronne royale du Danhomè en 1711 alla jusqu'à attribuer son règne à son successeur et petit frère, le roi Agadja. Femme à poigne, elle dirigea son pays de 1708 à 1711, de main de maître<sup>560</sup>.

Dans ce contexte, l'historien Anselme Guezo<sup>561</sup> nous rappelle que récemment encore la liste des Rois d'Abomey a été remaniée avec l'inclusion d'Adandozan<sup>562</sup> et de Ganhéssou, sous la pression de milieux politiques et intellectuels actifs depuis le temps de la « révolution » de 1972. Cela porte donc à treize le nombre des rois d'Abomey. Anselme Guezo précise que « jusque-là les partisans de l'approche de genre n'ont pas encore réussi à faire reconnaître, officiellement, et faire intégrer Tassi Hangbè dans la liste<sup>563</sup>. » Cette liste ne mentionne pas de règne de femme dans l'ancien royaume d'Abomey. Pourtant, Tassi Hangbè, que l'on surnomme la reine sans pudeur, avec une grande popularité dans tout le pays, a été chargée par le grand féticheur d'Agassou d'assurer la régence sur le trône d'Abomey entre 1708-1711<sup>564</sup>. Il est important de souligner ici, qu'au Bénin, la tradition orale nous apprend que la liste généalogique est

<sup>559</sup> Sophie Adonon (2016) : *Monarque Hangbè : panégyrique d'une reine biffée*, op.cit. p.61.

<sup>560</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>561</sup> Anselme Guézo est professeur au Département d'histoire et d'archéologie à l'université Nationale du Bénin.

<sup>562</sup> Il régna de 1797 à 1818 avant d'être renversé par un coup d'État de ses frères dont Gakpé qui lui succéda sous le nom de Gézo.

<sup>563</sup> Anselme Guezo (2013) : « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p.135.

<sup>564</sup> Sylvia Serbin (2004) : *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, op.cit. p. 50.

parfois objet de pressions politiques de toutes sortes, dans le but de légitimer parfois ou même de supprimer des actes peu reluisants voire scandaleux du point de vue constitutionnel<sup>565</sup>. Pour Anselme Guezo, « les listes généalogiques remplissent des fonctions plus sociologiques qu'historiques<sup>566</sup>. » C'est pourquoi, les généalogies sont fidèlement conservées dans les cultures de l'oralité, en raison de leurs fonctions sociales. Elles sont communément récitées, lors d'occasions officielles précises, par des spécialistes, commis à cette tâche redoutable<sup>567</sup>. Il semble que c'est au XIX<sup>e</sup> siècle, grâce aux études de genre, qu'a été codifiée et rendue intangible la liste courante des rois du Dahomey<sup>568</sup>.

Au total, quatorze rois qui, à l'exception du dernier, installé par les Français de la conquête coloniale, se seraient succédé de père en fils. Il n'est pas nécessaire de revenir sur les silences éloquentes qu'on peut déjà observer dans cette liste comme l'absence du règne féminin que nous avons déjà évoquée plus haut, celui de Tassi Hangbè<sup>569</sup>. Bien qu'elle bénéficie de tous les honneurs dus aux rois, cette dernière étant ignorée<sup>570</sup>, sa force politique s'en retrouve limitée. Dans l'ancien royaume d'Abomey, la tradition orale nous enseigne que :

Les femmes d'obédience royale sont exclues du pouvoir et de la transmission de l'héritage. Une règle qui permet d'éviter tout transfert de l'autorité ou éparpillement des biens familiaux en cas de mariage avec un prétendant étranger à leur communauté ou n'appartenant pas à leur rang social<sup>571</sup>.

---

<sup>565</sup>Anselme Guezo (2013) : « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique, op. Cit.* p. 136.

<sup>566</sup>*Ibid.*, p.136.

<sup>567</sup>Jérôme Alladaye (2010) : *Le Kpanligan dans le Danxomè : historien de l'oralité*, Cotonou : Caarec Editions, Coll. « Etudes », cité par Anselme Guezo (2013) : « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p.136.

<sup>568</sup>Nous présentons ici la liste des rois du Dahomey et leur mère : Gangnihessou de mère rène Nanyé Sava, Dako Donu de mère rène Nanyé Sava (vers 1620-1645), Hwégbaja de mère Nanyé Adrou (vers 1645-1685), Akaba Yehounmè de mère Nanyé Adonon (vers 1685-1708), Agaja de mère Nanyé Adonon (1711-1732), Tegbessou de mère Nanyé Houandjilé (1732-1774), Kpengla de mère Nanyé Tchaï (1774-1789), Agonglo de mère Nanyé Senoumè (1789-1797), Ghézo de mère Nanyé Agontimè (1818-1858), Glèlè de mère Nanyé Zoyidi (1858-1889), Béhanzin de mère Nanyé Zevotin (1890-1894), Agoli-Agbo de mère Nanyé Kanayi (1894-1900.)

<sup>569</sup>Anselme Guezo (2013) : « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique, op.cit.* p.137.

<sup>570</sup>Jérôme C. Alladaye (2013) : « Le Kpanligan dans le Danxomè : la restitution orale du passé institutionnalisée » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p.158.

<sup>571</sup>Sylvia Serbin (2014) : *Reines d'Afrique et Héroïnes de la diaspora, op.cit.* p.50.

C'est justement compte tenu de l'absence de la reine Tassi Hangbè dans la liste des Rois ayant dirigé l'ancien royaume d'Abomey que se situe la motivation essentielle des femmes écrivaines béninoises à rappeler l'héritage du passé : elles écrivent pour que la place des femmes soit effectivement restaurée et réhabilitée dans la mémoire collective des peuples.

En plus des femmes du passé que nous venons de mettre en évidence, il serait utile d'inscrire ici les nom Nanyé Houandjilè et de Na-Guéezé que les romans historiques de Sophie Adonon et Nélly Sénamè Dénakpo ne mentionnent pas. Ces figures de femme sont en revanche bien mentionnées par des historiens comme Coissy Anatole et Jérôme Alladaye (2010) comme des femmes ayant marqué l'histoire du Bénin et qui sont de nos jours oubliées dans la mémoire collective. C'est le combat pour la restauration de son identité qui constitue l'intérêt de Sophie Adonon à faire revivre le passé de la reine Tassi Hangbè. Dans *Monarque Hangbè, panégyrique d'une reine biffée*, l'implicite du texte et les éléments autour du texte, notamment biographiques, nous amènent à comprendre que Sophie Adonon est sans doute de la même famille que la reine Tassi Hangbè :

Nanyé (mère vénérée) Adonon est la fille d'un roitelet Wossi Wagblè, originaire de la région de Wagblégon. L'union de Houégbadja et Adonon fut féconde car ils eurent huit enfants. Ce sont : les jumeaux Houéssou Yangodo (devenu le roi Akaba) et Houéssi Hangbè (la reine Hangbè), leur suivant qui est le Dossou, Tokpa. Dossou est le premier garçon qui suit immédiatement les jumeaux<sup>572</sup>.

Ce passage de Sophie Adonon soulève la question de la rupture entre l'image de la femme traditionnelle et celle de la femme moderne qui cherche à s'affirmer dans la société. Chez Coissy Anatole, le choix des exemples et des termes nous amène à reconnaître la place de la femme dans la société. Le terme de « Nanyé » caractérise une reine dans le royaume d'Abomey et le roi Houégbadja a donné à cette reine une place importante dans la coutume<sup>573</sup> : le mariage de la reine entraîne de grandes cérémonies et le roi paie une forte dot. Cette reine a la préséance sur toutes les autres. Aux cérémonies

---

<sup>572</sup>Sophie Adonon (2016) : *Monarque Hangbè : Panégyrique d'une reine biffée*, op.cit. p.14.

<sup>573</sup>Anatole Coissy (1949) : « Un règne de femme dans le royaume d'Abomey », in *Etudes Dahoméennes*, Porto-Novo : Institut Français d'Afrique noire, p.5.

officielles, sa place est à la droite du Roi. Et c'est forcément l'un de ses fils qui accède au trône<sup>574</sup>.

De ce qui vient d'être dit, il convient de préciser que Tassi Hangbè est la cinquième reine du royaume du Dahomey et la toute première Amazone dans l'histoire du Bénin. Moderniste et féministe, elle initie les femmes à l'apprentissage des métiers d'hommes comme les tisserands, forgerons, vanniers. La tradition orale souligne que sa souveraineté est fondée sur l'équité et la solidarité indépendamment du sexe, sur le développement de l'agriculture, de la chasse. Elle instaure la gratuité de l'eau potable pour tous ses habitants<sup>575</sup>. Jean Roger Ahoyo insiste que « selon Jérôme Alladaye, Tassi Hangbè a joué un rôle important dans l'institution du culte des Ninsuxme<sup>576</sup>. » Il est donc clair que le combat de Sophie Adonon et de Nelly Sénamè Dénakpo à plaider pour la reconnaissance du rôle des femmes dans le royaume d'Abomey est bien soutenu par Jérôme Alladaye<sup>577</sup> : « Je sais que la thèse de Tassi Hangbè, reine à part entière, est défendue par le Professeur Jérôme Alladaye dans son article : "Tassi Hangbè : une femme sur le trône du Danxome<sup>578</sup>". »

En définitive, la femme du passé incarne une image de bravoure et de courage. Guézo (1818-1858), devenu roi, a su exploiter les possibilités que cachaient les vertus de la femme béninoise du passé. Il ne fait donc aucun doute que les femmes du passé ont joué un rôle important dans l'histoire du Bénin. Cela permet d'apporter un poids certain au plaidoyer des œuvres des auteures béninoises qui cherchent l'égalité avec les hommes de la société actuelle.

### 3.2.4 *Le climat politique après 1960*

Hortence Mayaba, dans son roman *L'engrenage*, rapproche le récit réel de la fiction. Le récit réel est celui de l'autrice-narratrice qui nous décrit le climat politique au Bénin après l'indépendance de 1960. Au cours de cette description, l'auteure emploie des noms fictifs, par exemple, « Michée », pour désigner un chef d'état qui n'est resté au

---

<sup>574</sup>Anatole Coissy (1949) : « Un règne de femme dans le royaume d'Abomey », in *Etudes Dahoméennes*, Porto-Novo : Institut Français d'Afrique noire, *op. Cit.* p.5.

<sup>575</sup>Sophie Adonon (2016) : *Monarque Hangbè : Panégyrique d'une reine biffée*, *op.cit.* p. 45.

<sup>576</sup>Jean-Roger Ahoyo (2016) : in Sophie Adonon, *op.cit.* p. 6.

<sup>577</sup>Jérôme Alladaye : professeur d'histoire et d'archéologie à l'université d'Abomey-Calavi.

<sup>578</sup>Cité par Jean-Roger Ahoyo (2016) : Article publié dans la revue de CAMES, Semestriel de Publication du CAMES. Nouvelle Série B. vol. 012, n°10-2010.

pouvoir qu'une semaine. Néanmoins, les faits historiques que l'auteurice-narratrice nous fait connaître dans son récit restent véridiques. Elle rapporte en effet des événements de l'histoire du Bénin, lorsque le pays était sous la tutelle du jeune gouvernement militaire<sup>579</sup>, entre 1960 et 1972. La vie politique au Dahomey, actuel Bénin, est marquée par de fréquents coups d'États militaires et par une instabilité gouvernementale et constitutionnelle : « on voyait partir l'un le matin, aussitôt remplacé par l'autre le soir. Il était même possible qu'un « ancien » chef d'Etat descendu du trône quelque mois plus tôt soit rappelé aux affaires. L'alternance se faisait royalement dans le style Bob Denard<sup>580</sup>. » Ce climat politique a été décrié, commenté et analysé, que ce soit dans la société civile ou dans les médias. Le peuple béninois est lassé des coups d'États organisés par le gouvernement militaire qui perturbent la quiétude des civils. Cette gouvernance du jeune gouvernement militaire est décrite dans le roman historique d'Hortence Mayaba en ces termes :

Dans cette triste ambiance, les militaires viennent de prendre le pouvoir. En un rien de temps, tout le pays est inondé de gens en uniforme. Ils sont tous armés. On entend des coups de feu assez sporadiques. Pendant de longues heures, sur les antennes de la radio nationale, on écoute une musique grave, exécutée par l'orchestre de la gendarmerie. Cette musique effraye les cœurs sensibles et répand dans les esprits, une bonne psychose. Sans prononcer le nom du président sortant, les nouveaux dirigeants annoncent que l'Avenue des princes vient de changer le président<sup>581</sup>.

Cette citation d'Hortence Mayaba rend parfaitement compte de la période révolutionnaire au Bénin lorsque le pouvoir est entre les mains de l'armée. Le lecteur de ce roman historique peut avoir une image des années 1960-1972, où le Dahomey, actuel Bénin, est vu à l'échelle internationale comme « l'enfant malade de l'Afrique. » Ce jeune gouvernement, tant critiqué et décrié, a mis pourtant en œuvre des actions qui ont entraîné des conséquences positives sur la condition féminine au Bénin :

Le jeune gouvernement militaire commença à concrétiser le Marxisme-léninisme. On enseignait aussi bien dans les quartiers que dans les écoles, le civisme-patriotique. La pagaille civile était bien terminée et le lavage populaire des cerveaux enclenché. Le peuple devra être débarrassé au plus vite de toutes les tares héritées des douze années de désordre et de gabegies. Des

---

<sup>579</sup>Les termes de « jeune gouvernement militaire » prennent en compte la période de 1960 et 1972.

<sup>580</sup>Hortence Mayaba (2007) : *L'Engrenage*, Cotonou : Star Editions, p.7.

<sup>581</sup>*Ibid.*, p. 10.

groupements de femmes apparurent. Les femmes apprirent à porter la culotte pour mieux exécuter la marche militaire à la grande satisfaction de beaucoup d'entre elles<sup>582</sup>.

Force est de reconnaître qu'il est question d'un gouvernement militaire cherchant à mettre la femme au centre de développement de son pays. La femme peut sortir des carcans socio-politiques et culturels qui entravaient son évolution. L'expression « des groupements de femmes apparurent » indique l'importance accordée par le jeune gouvernement militaire aux femmes de son pays et à la question de l'égalité des sexes. C'est pour mettre l'accent sur cette égalité de sexe que Hortence Mayaba s'exprime en ces termes : « Les femmes apprirent à porter la culotte pour mieux exécuter la marche militaire. » Selon Sylvie Chacus, « ces femmes ont été actives et ont participé à des mouvements de libération<sup>583</sup>. » Par exemple, en 1977, les femmes ont su montrer leur combativité pendant l'attaque du Bénin par un groupe de mercenaires venus de l'étranger. Les femmes ont défait victorieusement leur organisation, marquant ainsi leur supériorité militaire sur des soldats de sexe masculin tous aguerris à l'art du combat<sup>584</sup>. Plusieurs les présentent volontiers comme des héroïnes du royaume du Dahomey qui inspirent crainte et respect aux hommes<sup>585</sup>.

Dans la société béninoise, compte tenu de certaines traditions et coutumes, la femme béninoise était appelée à rester à la maison, tenir le foyer et s'occuper des enfants. Et c'est pour rompre avec cette tradition ancestrale que le jeune gouvernement militaire propose une éducation de masse et de proximité pour changer la façon dont est perçue la femme, afin qu'elle ne remplisse plus un simple rôle secondaire dans la société : « On enseignait aussi bien dans les quartiers que dans les écoles, le civisme-patriotique<sup>586</sup>. » Le gouvernement révolutionnaire cherche à former et informer la femme béninoise pour qu'elle militent et s'engage socialement pour le développement de son pays. Ce sont ces thématiques qui permettent de classer le roman historique *L'Engrenage* de 135 pages et écrit par Hortence Mayaba parmi les romans exaltant la femme béninoise. Ce roman engagé plonge donc son lecteur dans le passé et lui fait voir (ou découvrir) le caractère

---

<sup>582</sup> Hortence Mayaba (2007) : *L'Engrenage, op. Cit.* p. 15.

<sup>583</sup> Sylvie Chacus (2017) : *Discrimination sexiste au travail, une étude comparée au Bénin et en France*, Paris : L'Harmattan, p. 165.

<sup>584</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>586</sup> Hortence Mayaba (2007): *L'Engrenage, op. cit.* p.7.



glorieux des femmes qui ont milité pour la libération du Bénin à une période où l'émancipation de la femme passe par l'adhésion à une idéologie politique.

### 3.2.5 *Bilan, le roman historique, entre le réel et la fiction*

Le roman historique dans le champ littéraire est essentiellement dominé par les œuvres de Sophie Adonon et de Nelly Sénamè Dénakpo. La première s'est engagée à restaurer la reine Hangbè parmi les figures royales du Bénin. D'autres auteures béninoises, que ce soit Adélaïde Fassinou ou Hortence Mayaba se servent du cadre historique pour développer des thématiques sociétales contemporaines. L'œuvre de Sophie Adonon est une œuvre d'historienne fondée sur des essais documentaires alors que les autres auteures sont entrées dans le champ de l'imaginaire romanesque.

## 3.3 Le roman social

Dans cette partie, nous aborderons le genre du roman social dans un cadre général pour ensuite revenir plus en détail sur les femmes qui écrivent au Bénin et leurs sujets principaux. Pour cela, nous nous sommes intéressés à la question du genre romanesque en France. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, le genre romanesque connaît à la fois un grand essor commercial et un faible renouvellement esthétique. De 1895 à 1914, écrit Michel Raimond, il y a dans le domaine du roman « un affaiblissement de la littérature d'invention » et « une innovation fortement limitée des formes et des techniques<sup>587</sup>. » Le paysage éditorial est dominé par les « maîtres officiels », qui répondent aux attentes de la grande majorité des lecteurs<sup>588</sup>. De même, le roman, affirme Zola,

s'est emparé de toute la place, il a absorbé tous les genres. Son cadre si souple embrasse l'universalité des connaissances. Il est la poésie et il est la science. Ce n'est plus

---

<sup>587</sup>Michel Raimond, *Le roman depuis la Révolution*, Paris, Armand Colin, Coll. Poche, 2013. Sur cette période, voir aussi Michel Raimond, *La crise du roman. Des lendemains du naturalisme aux années vingt*, Paris, José Corti, 1966.

<sup>588</sup>Denis Labouret(2013) : *Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Armand Collin, p. 41. Voir le chapitre les genres littéraires en question.

seulement un amusement, une récréation ; c'est tout ce qu'on veut, un poème, un traité de pathologie, un traité d'anatomie, une arme politique, un essai de morale<sup>589</sup>.

Plus tard, vers 1930, le roman retourne vers une conscience de l'histoire, une morale de l'action et une réflexion sociale et politique<sup>590</sup>. Emmanuel Berl reproche au roman psychologique du début du siècle de conforter l'ordre bourgeois, au lieu de le remettre en question. Cependant, il repère un tournant positif dans *Les conquérants* de Malraux publié en 1927. En effet, selon le critique, « c'est l'annonce d'un nouveau type de roman qui refuse l'ordre établi et qui pose les seules questions légitimes : celles de la place de l'homme dans le monde et du sens de la vie<sup>591</sup>. » De fait, c'est dans cette voie que s'engage le roman français à partir des années trente sous la conduite d'une génération de romanciers ayant vécu la Première Guerre mondiale et en mesurant les conséquences. Dans ce contexte, nous pouvons distinguer deux grandes tendances : « la première concerne le poids de l'histoire et les rapports de l'individu avec la société, la seconde le sens de l'existence d'un point de vue moral et métaphysique<sup>592</sup>. » Les deux problématiques, politiques et métaphysiques, sont évidemment liées, comme nous le voyons chez Malraux :

Ce sont les tragédies de l'histoire qui conduisent à s'interroger en termes nouveaux sur l'« essence » de l'homme et sur les abîmes du cœur humain. Cependant, ces enjeux socio-historiques d'une part, moraux et existentiels d'autre part, n'effacent pas pour autant les enjeux esthétiques : mettre la « condition humaine » au centre du roman, c'est nécessairement réfléchir aux formes de sa représentation<sup>593</sup>.

Pour Malraux, comme pour Sartre ou Giono, les techniques romanesques se renouvellent notamment sous l'influence du roman américain et du cinéma<sup>594</sup>.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, et notamment le Bénin, le genre romanesque tel qu'il s'est développé en France est une préfiguration du roman béninois

---

<sup>589</sup>In « Les Romanciers contemporains », Les Romanciers naturalistes, cité in : *Le roman au XIX<sup>e</sup> siècle, L'explosion du genre*, par Colette Becker et Jean-Louis Cabanès, avant-propos.

<sup>590</sup>Denis Labouret (2013) : *Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, op. Cit.

<sup>591</sup>Emmanuel Berl, in Michel Raimond : *Le roman depuis la Révolution*, op.cit. Sur cette période, voir aussi Michel Raimond, *La crise du roman. Des lendemains du naturalisme aux années vingt*, Paris, José Corti, 1966.

<sup>592</sup>Denis Labouret (2013) : op.cit.

<sup>593</sup>Labouret Denis (2018) : *Histoire de la Littérature française du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle (1900-2010)* : Paris : Armand Collin, p. 139. Voir le chapitre 3, la situation des genres, le roman, l'existence et l'histoire.

<sup>594</sup>*Ibid.*

d'expression française. Les sujets concernant les violences subies par les femmes, l'éducation des filles, l'inégalité des sexes dans le ménage, la polygamie, les relations de la femme mariée avec sa belle-famille, le désir et le besoin d'enfanter, les misères de la femme seule, la participation des femmes dans les instances de décision sont fréquents dans le roman social des auteures béninoises. Ce sont ces thèmes que nous analyserons dans les œuvres de Sophie Adonon, Adélaïde Fassinou et Gisèle Ayaba Totin.

### 3.3.1 *Les femmes béninoises dans les instances de décision*

En Afrique subsaharienne, et notamment au Bénin, les appels à la défense des droits des femmes se multiplient ces dernières années<sup>595</sup>. À l'instar de la communauté internationale, le Bénin se préoccupe de la situation de la femme sur les plans juridique, politique, économique, culturel et social<sup>596</sup>. Plusieurs thèmes sont développés par les associations et le gouvernement en faveur de la lutte contre les inégalités institutionnelles de genre, l'insécurité féminine, les violences faites aux femmes et aux filles, la dépendance économique des femmes et la faible représentation des femmes dans la vie politique<sup>597</sup>. Ces maux, qui freinent l'épanouissement de la femme, reposent sur des chiffres qui attestent de leur très faible présence dans les instances dirigeantes (10,2% de députées, 7% de mairesses, 6% de conseillères générales, par exemple<sup>598</sup>.) Afin de mieux cerner la situation que vivent les femmes, nous avons entrepris d'interroger la présence et la position des femmes béninoises dans l'espace public de 1960 - année de l'indépendance - jusqu'à nos jours. Pour mener à bien notre étude, nous avons choisi les récits de vie d'une femme écrivaine du Bénin, regroupés dans l'œuvre *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* d'Adélaïde Fassinou.

Adélaïde Fassinou, dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, nous livre huit récits de vie qui donnent chacun une image de l'existence humaine. Pour cette partie de

---

<sup>595</sup> Fifamè Fidèle Houssou Gandonou (2016) : *Les fondements éthiques du féminisme, Réflexions à partir du contexte Africain*, Genève, p.157.

<sup>596</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>597</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>598</sup> Barbara Romagnan (2009) : « Etre femme en politique : un stigmaté légitimant » in SOW Fatou (dir.) : *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala, p.299.

notre étude, nous ne retiendrons que son récit de vie qui aborde les femmes béninoises dans les instances de décision. Dans « Je serai président », Adélaïde Fassinou dévoile le mécanisme des élections présidentielles au pays des noirs, plus précisément dans la République de Sakpata. Le récit met en scène deux candidats à la course pour les présidentielles : PC et Awlikponoua. PC est un homme tandis qu'Awlikponoua est femme. Les deux candidats doivent présenter et défendre leur projet de société. Ainsi naissent les promesses, souvent démesurées des candidats, qui font alors l'objet de discussions. Tout y passe : les insanités, les incohérences, les refrains absurdes servis au peuple en guise de projet de société, les médisances de la population féminine (en dépit de son surnombre) contre la seule candidature féminine, la rare prise de conscience politique symbolisée par Kpodegbé, un homme révolté. Ce récit est un appel à la vigilance, à la prise de conscience pour montrer que les femmes doivent s'unir davantage dans l'espace public.

À la suite de ce résumé de l'œuvre d'Adélaïde Fassinou ayant pour objet l'étude de la femme béninoise dans les instances sociales, c'est à l'aide d'une approche sociocritique que nous analyserons la présence et la position des femmes béninoises dans l'espace public d'après les récits de vie des femmes écrivaines du Bénin. Pour cela, il nous paraît utile de présenter une brève histoire des premières femmes du Bénin ayant milité dans les associations, mouvements et partis politique. Les travaux actuels en sociologie, en économie et en étude de genre et développement au Bénin nous ont permis d'avoir une idée assez précise de la position de la femme béninoise dans les instances sociales de 1960 à nos jours<sup>599</sup>. En parallèle avec l'évolution du mouvement féministe en Europe, c'est à partir de 1968 que la femme béninoise commence par occuper l'espace public : « La toute première femme béninoise à avoir milité dans un mouvement politique ou associatif est Madame Grâce Johnson. Elle a créé la première fédération des femmes dahoméennes<sup>600</sup> qui se veut indépendante des partis politiques et prend à cœur la

---

<sup>599</sup>Voir : Attanasso Marie Odile (2012) : *Femmes et pouvoir politique au Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Cotonou : Online Augsburg-Cotonou (F.E.S.) ; Bio Bigou B. L. *La contribution des réseaux d'ONG pour la vulgarisation et la mise en application des textes de lois en faveur des femmes pour un développement équilibré au Bénin* : Cotonou ; Betenhausen Jeanne (1999) : *Le rôle des femmes dans les structures administratives locales au pays-Bas et au Bénin*, Pays-Bas : Den Haag ; Fourn Elisabeth (2011) : *Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin* : pesanteurs culturels et sociologiques, Cotonou : Université d'Abomey-Calavi ; Penelope Fall et Guillou Anne (1985) : *La seconde vie des femmes béninoises*, vol.13, p. 67-70.

<sup>600</sup>Le nom de Dahomey - ou plus exactement Dahomey et dépendance – sera adopté par les Français pour désigner leur colonie après 1893. En 1960, celle-ci acquiert son indépendance. Le Dahomey se

défense des droits de la femme<sup>601</sup>. » Nous soulignons ici, qu'au début, ces femmes béninoises ont d'abord choisi de militer dans les associations et organisations non gouvernementales avant de s'impliquer dans la politique. C'est ce qui donne alors naissance à une floraison d'associations et d'organisations, après les indépendances.

Citons-les plus connues au Bénin :

- Associations des Femmes Juristes du Bénin (AFJB) ;
- Les Sœurs Unis à l'œuvre pour la promotion des droits économiques, sociaux et culturels ;
- Groupe d'Action pour la Justice et l'Égalité Sociale (GAJES) ;
- Association des Femmes pour l'Éducation du Bénin (ASFEB) ;
- Dignité féminine<sup>602</sup>.

Ces associations, mouvements et partis politiques ont en leur sein des femmes engagées capables d'intervenir dans tous les domaines de la vie sociale et de parler au nom des sans voix. En un mot, « ces femmes militantes disent tout haut ce que toutes les femmes pensent tout bas : dénoncer les crimes dont les femmes sont l'objet, les mutilations dont souffrent avec fatalisme les femmes, opposer une résistance à tous les plans, une résistance active, une résistance effective à toute oppression<sup>603</sup>. » Au Bénin, notons que c'est en 1865 que s'ouvre à Porto-Novo - l'actuelle capitale administrative du Bénin - une école de garçons non-mixte et c'est plus tard, en 1872, avec les Sœurs de la Propagation de la Foi, que s'ouvre toujours dans l'actuelle capitale administrative du Bénin une école de jeune fille et un orphelinat<sup>604</sup>. Entre ces deux dates, nous pouvons affirmer qu'au départ, le colonisateur ne s'est pas préoccupé de l'éducation de la femme béninoise<sup>605</sup>. La femme béninoise est généralement connue « pour s'occuper du ménage, de la cuisine et de l'éducation des enfants. Elle s'adonne au ramassage du bois de chauffage et à la collecte de plantes sauvages ; c'est elle qui allait puiser de l'eau, qui

---

transformera par la suite en République Populaire du Bénin en 1975 : in Hélène d'Almeida Topor (2016) : *Les Amazones, une armée de femme dans l'Afrique précoloniale*, Clamecy (France), Editions La Lanterne magique, p.7.

<sup>601</sup> Fifamè Fidèle Houssou Gandonou : *Les fondements éthiques du féminisme, Réflexions à partir du contexte colonial*, op. Cit. p. 195.

<sup>602</sup> Fifamè Fidèle Houssou Gandonou : *Les fondements éthiques du féminisme, Réflexions à partir du contexte africain*, op. Cit. p. 192.

<sup>603</sup> Awa Thiam (1978) : *La parole aux négresses*, Paris : Denoël/Gonthier, p. 13.

<sup>604</sup> Adrien Huannou (1984) : *La littérature béninoise en langue française*, op.cit. p.14.

<sup>605</sup> Sélom Komlan Gbanou (1999) : « Espace-femmes dans la poésie togolaise » in : Ambroise Têko-Agbo et A. Amegbleame (Dir.) : *Les femmes dans le processus littéraire au Togo* : Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt a. Main, New York, Wien, Peter Lang, p. 132.

transportait de lourdes charges sur sa tête, qui produisait de l'huile de palme, des pots et des paniers, qui filait le coton et teignait les pagnes<sup>606</sup>. »

La femme béninoise est donc écartée de l'espace public comme dans toute société noire-africaine. C'est pourquoi celles qui ont choisi d'intervenir dans l'espace public à partir de 1968 ont dû se former sur le tas lors des réunions de sensibilisation. Nous voulons signifier par là que c'est au cours des rencontres de sensibilisation qu'elles ont appris à prendre la parole. Elles dénoncent, font des plaidoyers et de la représentation d'intérêt auprès de la population afin que leurs doléances soient entendues et écoutées. Cette formation des femmes sur le tas dérive du fait que, dans la société noire-africaine traditionnelle, l'éducation qu'a reçue la jeune fille auprès de ses parents ne lui permet pas de prendre la parole dans l'espace public. Elle est condamnée habituellement au silence. Dans *La parole aux négresses*, Awa Thiam écrit : « Il est reconnu que, dans les sociétés patriarcales, la femme n'a pas son mot à dire<sup>607</sup> » et c'est à la sociologue Anne Guillou de particulariser le cas du Bénin en précisant, par exemple, qu'il faut atteindre l'âge adulte avant de prendre la parole dans l'espace public : « Scolarisée et élue responsable de l'Organisation villageoise des femmes révolutionnaires, Marie A., 35 ans et six enfants, ne prend jamais la parole en réunion de femmes qu'en s'excusant auprès de « mère » de son audace et de son impertinence<sup>608</sup>. » Cette remarque nous fait comprendre que, dans la société béninoise, la prise de parole est prioritairement réservée aux femmes âgées et ce sont elles qui donnent leur avis lorsqu'il s'agit d'options collectives à transmettre aux autorités administratives et politiques<sup>609</sup>. Ces femmes âgées sont respectées et ont pleinement leur place dans les décisions prises au sein de la société. Dans l'organisation de la Cour royale, la tradition orale nous renseigne que la mère du roi avait un grand rôle à jouer concernant les décisions prises au niveau de la Cour royale. Son rôle social n'est ni annulé ni éclipsé. Elle reçoit l'hôte, parle, discute et agit au lieu et place de son mari.

---

<sup>606</sup> Stanley B. Alpern (2014) : *Les Amazones de la Sparte noire, Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, Paris : L'Harmattan, p.67.

<sup>607</sup> Awa Thiam (1978) : *La parole aux négresses*, Paris : Denoël/Gonthier, p. 21.

<sup>608</sup> Anne Guillou (1985) : « La seconde vie des femmes béninoises », Paris : Presses Universitaires de France, p.69.

<sup>609</sup> *Ibid.*, p.68.

La femme contemporaine ne veut plus attendre l'âge adulte pour s'impliquer dans les instances de décision. Elle veut dépasser cette tradition : elle souhaite dire comment se vit la polygamie, ce que veut dire aimer quand on partage un homme avec 2, 3 ou 20 coépouses<sup>610</sup>. Même si elle rencontre des difficultés, elle résiste pourtant face au poids de la société que représentent bien ces us et coutumes qui ne lui permettraient pas de dénoncer certains faits dans l'espace public et décide de s'approprier le bien-fondé de sa prise de parole :

Quelques-unes ont même accepté d'évoquer pour la première fois le sujet tabou, l'excision, et de dire comment elles ressentent cette mutilation qu'on leur présente comme indispensable pour « parfaire leur féminité en supprimant un reliquat inutile du phallus », et leur permettre de devenir aussi des épouses plus dociles et des mères plus fécondes<sup>611</sup>.

La plupart de celles qui se sont adonnées à cet exercice de militantisme dans les associations, mouvements et partis politiques, sont des femmes engagées, âgées, capables d'intervenir comme arbitre dans l'espace public ou dans une querelle de vendeuses. Leur opinion est prise en compte. Ce sont elles – surtout les vieilles femmes - qui ont la possibilité de suivre le procès d'un villageois indélicat qui, devant l'assemblée villageoise érigée en tribunal populaire, vient de recevoir vingt coups pour refus de réponse<sup>612</sup>. C'est donc dans cette idée de faire évoluer cette perception de la femme engagée et de motiver toutes les femmes béninoises - jeunes, engagées, âgées et autres - à s'intéresser davantage aux affaires publiques de la société béninoise que se situe le propos de ce chapitre. Cette image restrictive de la femme béninoise dans l'espace public a pour conséquence une faible adhésion des femmes aux instances de décision et va donc permettre aux hommes d'occuper davantage l'espace politique au Bénin, alors que le nombre de femmes dépasse celui des hommes, selon les courbes démographiques. Maxime Da Cruz<sup>613</sup> s'est prononcé face à cette situation de la femme lors d'un colloque international sur le thème suivant : *Le Leadership féminin et promotion des objectifs de Développement durable en Afrique Francophone*. Selon lui :

---

<sup>610</sup> Benoîte Groult (1978) : in préface d'Awa Thiam, *La parole aux négresses*, Paris : Denoël/Gonthier, p. III.

<sup>611</sup> *Ibid.*, p. III.

<sup>612</sup> Anne Guillou (1985) : « La seconde vie des femmes béninoises », Paris : Presses Universitaires de France, p.68.

<sup>613</sup> Ancien recteur de l'Université d'Abomey-Calavi.

L'espace francophone en Afrique de l'Ouest ces dernières années a adopté plusieurs textes de lois visant la promotion et la protection des femmes et des filles. Au Bénin, la promotion du leadership féminin fait partie des préoccupations du gouvernement. Et pour cause, les femmes sont toujours en situation de mineure par rapport aux hommes et les pesanteurs sociologiques et socioculturelles de notre pays ne favorisent pas toujours la situation pour la préservation de la femme<sup>614</sup>.

L'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou dénonce aussi la perception de la femme qui voudrait s'engager dans la vie publique, lorsque, dans un journal du Bénin, elles'exprime en ces termes :

À travers mon texte, j'ai présenté la femme en campagne, mais de temps en temps, je fais parler la narratrice et les propos que je mettais dans sa bouche, je les pensais personnellement en disant aux gens pourquoi vous vous occupez de son aspect physique (Marie Elise Gbédo), elle a de longs cheveux, elle a la peau brune, elle a des ongles... Est-ce cela le plus important ? Pourquoi vous ne vous occupez pas du programme qu'elle vous propose. Je voudrais dire aux gens qu'au lieu de s'occuper du superficiel, qu'il faut aller en profondeur des choses, chercher à connaître les aptitudes des individus, ce dont ils sont capables et les juger à la tâche. Donc, c'est la leçon que je voudrais donner à mes sœurs qui, au lieu d'aider Gbédo à s'élever, à réussir cette entrée magistrale qu'elle a opérée dans le monde politique, se sont occupé du fait qu'elle n'a pas de mari qui la chaperonne<sup>615</sup>.

À écouter les femmes du Bénin, en particulier l'écrivaine Adélaïde Fassinou, il se dégage de cette citation qu'au Bénin, la politique est perçue comme une activité d'hommes. Néanmoins, le texte de l'écrivaine béninoise nous invite aussi à comprendre que la femme est capable d'entreprendre avec compétence son entrée en politique. Adélaïde Fassinou passe par l'écriture pour faire passer l'idée que la femme béninoise doit s'investir davantage en politique : « Dans quel quartier [au Bénin] la population n'est pas constituée en majorité de femmes et on veut élire des conseillers dans certaines communes [du Bénin] où on n'aura pas une seule femme, comme si la population n'était pas constituée que de la gent masculine<sup>616</sup>! » Le texte de l'écrivaine béninoise

---

<sup>614</sup>Maxime Da Cruz 2019 lors du colloque international organisé par *Le Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et au Développement Durable (LAAED)* du 08 mars.

<sup>615</sup> Adélaïde Fassinou, in *Le point ou le Quotidien*, n° 1272, Cotonou, p. 8.

<sup>616</sup>*Ibid.* p. 7.



nous invite donc à la reconnaissance de la place de la femme béninoise dans les instances sociales pour que ses actions puissent avoir un réel impact sur la société actuelle. Par exemple, dans l'ancien royaume d'Abomey, il convient de retenir que les femmes traditionnelles, en particulier les femmes amazones « sont le pilier du royaume et occupent la place d'honneur, le rang le plus important<sup>617</sup>. » Selon Jean Pliya, historien et écrivain béninois, « la femme béninoise était une figure de proue, celle qui était respectée, épanouie et qui avait pleinement sa place dans les décisions prises au sein de sa société<sup>618</sup>. » C'est justement cette image de la femme béninoise amazone qui transparait dans l'écriture de l'écrivaine Adélaïde Fassinou à travers le personnage Marie Elise Gbédo. C'est un texte qui nous invite aussi à revoir la perception de la femme béninoise, et ce, en se référant à Simone de Beauvoir comme « Le deuxième sexe<sup>619</sup>. »

Au Bénin, c'est une nouvelle situation qui s'observe dans l'espace actuel en politique : les femmes béninoises percent en politique malgré les remous et les difficultés de cohésion qui entravent leur visibilité à s'investir de plus en plus dans les instances sociales. Leur adhésion dans les associations et fédérations ont permis à une prise de conscience de la différence entre intérêts masculins et intérêts féminins. Cette implication des femmes béninoises en politique a donné naissance à la construction du marché de Dantokpa, le grand marché international de la ville de Cotonou. Ce combat des femmes béninoises a été facilité par le fait que la femme béninoise, même si elle n'est pas reconnue en politique, est bien connue pour son dynamisme sur le plan économique : « Dans la sous-région africaine du Golfe de Guinée, la femme béninoise renvoie à la tradition très répandue des Nana Benz<sup>620</sup> plus attachées à leur bourse<sup>621</sup>. » La réputation de ces Nana Benz dépasse les frontières nationales et elles jouent un rôle

---

<sup>617</sup>Arthur Eardley Wilmot (1862): « Despatches from commodore Wilmot respecting his visit to the King of Dahomey in December 1862 and January 1863 », in *IUP Series of British PP, Colonies: Africa*, cite par Stanley B. Alpern (2014): *Les Amazones de la Sparte noire, Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, Paris: L'Harmattan, p. 70.

<sup>618</sup>Jean Pliya in Marie-Odile Atanasso (2012): *Femmes et pouvoir politique au Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Cotonou : F.E.S. p. 50.

<sup>619</sup> Simone de Beauvoir (1949/1976) : *Le deuxième sexe*, Paris : Editions Gallimard, titre.

<sup>620</sup> Les Nana Benz sont un groupe de femmes qui détiennent le monopole du commerce de tissu. Elles sont généralement de forte corpulence et se déplacent avec une voiture Benz d'où leur nom.

<sup>621</sup> Sélom Komlan Gbanou (1999) : « Espaces-femmes dans la poésie togolaise » in Ambroise Têko-Agbo et Simon A. Amegbléame (Dir) : *Les femmes dans le processus littéraire au Togo*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt a. Main, New York, Wien : Peter Lang, pp. 131-132.

de premier plan dans l'économie du Bénin<sup>622</sup>. Toujours dans cette perspective, les travaux sociologiques d'Anne Guillou « La seconde vie des femmes béninoises » attestent qu'au sud du Bénin, et plus particulièrement dans l'exemple du village de Mitro<sup>623</sup>, les femmes issues du milieu rural et les citadines sont actives, mobiles, entreprenantes, productrices de biens alimentaires et artisanaux qu'elles vendent sur les marchés, les chantiers, aux portes des écoles et des administrations. Peu de femmes sont salariées. Pourvoyeuses de nourriture dans leur ménage, elles assurent le même service dans tout rassemblement humain ou lieu de passage. Le commerce de détail est donc une affaire féminine. Du petit étalage de tissus de pagnes en magasin en passant par la petite boutique de village, les femmes se répartissent sur l'échelle marchande selon l'importance de la mise initiale et la valeur d'échange des produits<sup>624</sup>. De 1972 à 1990, Fifamè Fidèle Houssou Gandonou a montré que :

Cette période est marquée d'abord par l'encadrement des femmes, ensuite par la création des Comités d'Organisations des Femmes (COF) en 1976 par le gouvernement, et enfin par la création de l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB). Ces Organisations ont été en réalité des instruments politiques au service du parti unique et de l'Etat<sup>625</sup>.

Par « instrument politique », nous entendons le fait que les contributions de ces femmes dans les partis politiques ont eu un peu moins d'impact sur l'émancipation de la femme béninoise de 1990 à nos jours. Ainsi lors de la Conférence Nationale et ne voulant pas se faire représenter par l'OFRB<sup>626</sup>, organisation gouvernementale, les femmes béninoises se sont retrouvées dans diverses associations, aussi bien anciennes que nouvelles<sup>627</sup>. Ces associations sont des regroupements féminins conscients du rôle de la femme dans la société, de la place qui lui revient. Elles ont pour objectif de travailler à la reconnaissance du rôle de la femme dans la société, en refusant de dépendre d'un parti ou du gouvernement<sup>628</sup>.

---

<sup>622</sup> S. A. Amegbleame (1999) : *Les femmes dans le processus littéraire au Togo*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt a. Main, New York, Wien : Peter Lang, p. 1.

<sup>623</sup> Mitro avec une population de 2000 habitants en 1985.

<sup>624</sup> Anne Guillou (1985) : *La seconde vie des femmes béninoises*, op. Cit. p. 67.

<sup>625</sup> Fifamè Fidèle Houssou Gandonou (2016) : *Les fondements éthiques du féminisme, Réflexions à partir du contexte africain*, op. Cit. p. 195.

<sup>626</sup> OFRB : L'Organisation des Femmes Révolutionnaire du Bénin

<sup>627</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>628</sup> *Ibid.*, p. 196.

Nous avons montré la participation des femmes béninoises dans les instances de décision. Nous nous sommes servis des œuvres d'Adélaïde Fassinou et des documents socio-historiques, politiques et ethnologiques pour montrer que les femmes béninoises, à l'exception des femmes amazones, ne sont plus ce qu'elles étaient au moment des indépendances. De nos jours, l'objectif principal pour ces associations de femmes et pour ces mouvements repose sur la promotion de la femme et vise à défendre les intérêts des femmes par ses revendications. Dans *Le destin du roseau*, Marie Elise Gbédo, première femme candidate à la magistrature suprême après 1960 au Bénin souligne que : « la femme béninoise a toujours pris une part certaine et efficace au développement de son pays ou de sa nation<sup>629</sup>. » Plus loin, elle donne l'exemple des femmes amazones<sup>630</sup> du Bénin, véritables guerrières des armées dahoméennes à l'époque coloniale et qui ont formé la première ligne de front pour neutraliser les assaillants<sup>631</sup>. Ces femmes guerrières ont pour ambition première de matérialiser et de manifester leur puissance et leur dynamisme physique en vue de la défense du royaume. Elles ont pu faire des émulations au sein du peuple dahoméen grâce à leur maîtrise de l'art guerrier. C'est pourquoi, elles ont reçu la confiance exceptionnelle du roi Guézo de Danhomè (1818-1858<sup>632</sup>.) Ce sont les amazones qui, sous le règne du célèbre roi Béhanzin (1889-1894), ont livré de mémorables combats dont les échos remontent jusqu'à nos jours<sup>633</sup>. Les femmes écrivaines béninoises s'inscrivent dans cette logique de femmes amazones qui font continuellement la fierté de la femme béninoise actuelle.

---

<sup>629</sup> Marie Elise Gbédo (2009) : *Le destin du roseau*, Cotonou : Ruisseaux d'Afrique, p. 17.

<sup>630</sup> L'ancien royaume du Danhomè, qui se développe à partir du XVII<sup>e</sup> siècle sur la côte du golfe de Guinée, fonde sa puissance sur une organisation militaire rigoureuse. L'existence, au sein de son armée, de troupes d'élites féminines est un fait unique à cette époque. Ce sont ces guerrières que les Européens ont appelées les « Amazones », par référence aux héroïnes de l'Antiquité in : *Les Amazones, Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale* d'Hélène d'Almeida-Topor, Clamecy (France) : Editions La Lanterne magique, page de couverture.

<sup>631</sup> Fifamè Fidèle Houssou Gandonou (2016) : *Les fondements éthiques du féminisme, Réflexions à partir du contexte africain*, op. Cit. p. 142.

<sup>632</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>633</sup> David Godonou Hounsa (2008) : *Femmes au Bénin au cœur de la dynamique de changement*, Cotonou : Laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN), p.25.

### 3.3.2 *La mère dans la société traditionnelle*

Dans ses romans *Yèmi ou le miracle de l'amour* et *Enfant d'autrui fille de personne*, l'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou présente la femme comme un être prompt à travailler, serviable et charitable. L'auteure met à nu le rôle irremplaçable et l'ingratitude avec laquelle elles sont traitées. À Sêtin, dans le village de Yèmi, les femmes et leurs filles s'activent du matin jusqu'au soir pour faire que tout se passe bien au domicile conjugal. Quotidiennement, elles œuvrent sans l'appui des hommes. Cette perception de la femme dans les travaux domestiques est décrite par Yèmi dans le passage suivant :

Fille aînée de sa mère, c'est elle qui la secondait en tout. Aussitôt levée à six heures, Yèmi n'avait plus droit au repos jusque tard dans la nuit. Elle devait balayer toute la maison. Après le balayage, elle devait en compagnie de sa mère et des autres femmes du village, parcourir des kilomètres pour aller chercher de l'eau dans un hameau. Avec sa mère, elles effectuaient autant de fois, pour remplir les trois gros canaris de la concession. Tant qu'ils n'étaient pleins à ras bord, elles ne devaient pas s'arrêter. Iya ne pouvait faire toute la corvée avec elle. Elle devait préparer le repas du jour, apprêter le nécessaire pour frire des beignets que Yèmi allait vendre l'après-midi à travers tout le hameau...Jamais de repos, toujours en mouvement ; Yèmi par ci, Yèmi par-là ! Quand l'un de ses petits frère ou sœur pleurait, Yèmi devait le consoler ou le mettre au dos tout en balayant ou en lavant les assiettes...Tout cela la fatiguait beaucoup, mais jamais au grand jamais, elle n'osait se plaindre<sup>634</sup>.

Cet extrait s'oppose ainsi à celui-ci :

le soir, au retour des champs, les hommes se réunissaient sous les arbres devant la concession de l'un deux et se livraient à leur jeu favori, adji. Tout ceci était ponctué de gros éclats de rires, de tapes bruyantes des mains et force libations. Yèmi ne comprenait pas pourquoi son frère de deux ans son aîné, ne pouvait l'aider une fois du retour des champs. Celui-ci, la panse pleine, se rendait sur la place publique où il retrouvait sa bande pour leur sport favori, la lutte. Lorsqu'elle avait voulu se révolter un jour contre pareille injustice, sa mère en haussant les épaules, lui avait rétorqué : il apprend son métier d'homme. Ne te compare pas à lui. Toi, tu es une femme. C'est depuis ce temps, qu'elle s'était résignée à apprendre son métier de femme, qui consistaient à assumer les tâches ménagères, pendant que les garçons jouaient<sup>635</sup>.

---

<sup>634</sup>Fassinou, Adélaïde (2018) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou, Editions ONIP, p.41-42.

<sup>635</sup>*Ibid.*, p. 41-42.

Les deux passages cités décrivent bien le rôle traditionnel de la femme dans la société noire-africaine. Dans ce contexte, contrairement aux hommes, Yèmi est privée de toute distraction et est même sanctionnée quand il lui arrive de faillir à ses nombreux devoirs domestiques : « Sa mère non plus ne se reposait pas beaucoup. Dès que leur père revenait des champs, il fallait lui servir rapidement à manger pour ne pas déclencher une colère qui laissait parfois des traces sur son corps. Ayant été victime deux fois de sévices corporels, elle n'osait plus être en retard pour la préparation du repas<sup>636</sup>. »

En dénonçant la condition de la femme dans les travaux domestiques, l'écrivaine béninoise se fait la porte-parole des femmes sous-estimées, la voix des sans voix. Ici, sa voix revendique la liberté pour celles qui se réfugient dans le cachot du désespoir. Son engagement d'auteur est de produire une œuvre qui promeut l'émancipation de la femme, son épanouissement et sa reconnaissance en tant qu'être humain ayant les mêmes droits que l'homme. Dans cette perspective, c'est la photographie d'une mère qui apparaît sur la couverture de son roman *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* pour magnifier la bravoure et le courage de sa mère : « Ce livre, je l'avais écrit comme un cadeau à offrir à ma mère pour la remercier pour tout ce qu'elle a fait pour moi, pour mes sœurs et frères. C'est une brave femme qui s'est battue comme l'héroïne pour s'en sortir et élever ses enfants<sup>637</sup>. »

### 3.3.3 La polygamie

La polygamie et les violences subies par les femmes dans la société africaine, en particulier au Bénin, sont des thèmes convergeant l'un vers l'autre dans le roman social de femmes auteures béninoises. Nous trouvons ces liens développés par Sophie Adonon, Adélaïde Fassinou et Gisèle AyabaTotin. *Modukpè, Le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou est un roman qui décrit la condition des femmes. Dans ce récit, la narratrice éponyme décrit sa vie d'enfant avec son père et sa mère, en mettant en relief les trahisons répétées auxquelles les mères, sœurs et épouses sont confrontées. Ce roman condamne la polygamie du père de la narratrice qui a quatre femmes. La mère de la narratrice, lassée des caprices de son mari, finit par abandonner ses enfants. La narration

<sup>636</sup>Fassinou, Adélaïde (2018) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou, Editions ONIP, op. cit. p. 43.

<sup>637</sup>Adélaïde Fassinou (2003) : in *Culture* n°058 du jeudi 13 mars, « Entretien avec l'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou-Allagbada. »

est chronologique. Nous n'assistons à aucun retour en arrière de l'action. L'intrigue repose donc sur une jeune fille qui, après avoir obtenu son baccalauréat, s'inscrit à l'université avant de tomber enceinte de Robert. Ce dernier l'abandonne. C'est grâce au soutien moral et financier de la mère que Modukpè n'avorte pas. Avec le temps, l'héroïne tombe amoureuse de Freddy qui a étudié au Canada. Ils se marient.

La polygamie et les violences subies par les femmes ont pris une proportion importante : l'auteure désigne particulièrement les femmes comme victimes principales de ces actes et les hommes comme les principaux acteurs. Dans la société noire-africaine, en particulier au Bénin, nous trouvons des femmes trahies, trompées, négligées par leur mari qui assument pourtant le rôle de mère pour leur progéniture. Ce sont ces réalités sociales qui sont présentes dans les œuvres de femmes qui écrivent au Bénin. Dans *Modukpè ou le rêve brisé*, la première victime est la mère de Modukpè. Elle tombe enceinte de Jean-Paul, sous prétexte qu'il est célibataire et qu'il l'aime. La mère de Modukpè est contrainte à accepter la polygamie. Elle l'exprime en ces termes à sa propre fille, tombée quelque année plus tard enceinte de Robert : « Moi je l'ai été déjà par ton propre père et bien d'autres. Il m'avait dit qu'il n'était pas marié alors que sa femme était retournée dans son village à la suite d'une dispute entre eux<sup>638</sup>. » Plus loin, la mère de Modukpè ajoute : « À son retour, moi j'avais déjà conçu, mon ventre était bien proéminent et le poisson bien accroché à l'hameçon. Tout était consommé, il n'y avait plus rien d'autre à faire qu'à verser toutes les larmes de mon corps sur la bêtise humaine que je venais de faire<sup>639</sup>. » Pour finir, elle met en évidence le rêve d'un paradis conjugal, malheureusement brisé<sup>640</sup> par la polygamie à travers le passage qui suit :

Moi qui avais toujours souhaité épouser mon homme à moi seule, habiter sa maison toute seule, élever nos enfants toute seule, je me vis désormais cohabiter avec une autre femme, qui me faisait comprendre à chaque occasion que je n'avais pas ma place là, qu'elle y était avant moi, et que si quelqu'un devait s'en aller, c'était bien moi...c'est ce que je fis un beau matin, lorsque j'avais atteint le seuil du supportable. Mais avant ça, je vis débarquer une troisième et une quatrième épouse qui vinrent partager la couche de

---

<sup>638</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè ou le rêve brisé*, op. Cit. p. 56.

<sup>639</sup> *Ibid.*, p.56.

<sup>640</sup> Le titre même de l'ouvrage justifie notre emploi de ce participe passé qui est employé comme adjectif qualificatif permettant de montrer la condition de la femme.

mon homme et que je devais accueillir le sourire aux lèvres comme le voulait mon maître <sup>641</sup>.

La mère de Modukpè, son rêve de paradis conjugal brisé, a abandonné ses enfants contre son gré. Elle est l'exemple de la femme qui souffre psychologiquement et psychologiquement dans la société noire-africaine. Pour l'écrivaine béninoise

La polygamie est un fléau qui n'engendre que des drames sociaux. Quand j'entends certains hommes déclarer sur un ton suffisant qu'ils soient des polygames heureux, j'en suis scandalisée. Mais que dire des femmes qui vivent avec eux ? Je ne crois pas qu'elles soient réjouies car rien n'est plus douloureux pour une femme que de partager avec une autre, l'homme qu'elle aime <sup>642</sup>.

Lorsque ces femmes se révoltent, elles sont mal vues. Ne se retrouvent-elles pas mères célibataires contraintes d'élever leurs enfants dans une famille monoparentale ? Tel est le cas de Modukpè qui croit trouver en son professeur Robert Y, un mari responsable. Cependant, dès qu'elle attend un enfant, Robert l'abandonne aussitôt : « un enfant, et qu'en ferais-je ? T'ai-je dit que j'en voulais encore <sup>643</sup>? » Modukpè lui répond : « Je croyais que ça te ferait plaisir que je sois enceinte avant notre mariage <sup>644</sup> ! » Robert finit par fuir sa responsabilité de futur père en déclarant : « Quel mariage ! Mais de quoi parles-tu ? T'ai-je jamais dit que j'étais malheureux tel que je suis, c'est-à-dire sans une femme sous mon toit ? Tu vas me faire le plaisir de sauter rapidement cette grossesse <sup>645</sup>. » De même, dans « sœur riche, sœur pauvre » de Gisèle Ayaba Totin, le personnage de Florent, en trompant la vigilance de sa femme, rend enceinte Gisèle et l'abandonne :

Notre aventure a pris fin après quelque mois, dès que sont apparus deux traits bleus sur un test de grossesse. Six ans après, je peux encore ressentir la brûlure provoquée par son regard rempli de dégoût et de mépris. Il m'a ordonné d'aller me faire avorter et il n'a

---

<sup>641</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè ou le rêve brisé*, op. Cit. p. 56

<sup>642</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : « Editer un roman relève du combattant » in *Amina* n°403, p.72.

<sup>643</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè ou le rêve brisé*, op. Cit. p.48.

<sup>644</sup> *Ibid.*, p.48.

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 48.

jamais pris la peine de vérifier si je l'avais fait, tellement il était sûr que je lui obéirais<sup>646</sup>.

Florent et Robert sont ici l'image des hommes qui fuient leur responsabilité une fois que leurs maîtresses sont enceintes et les abandonnent.

Dans *Modukpè, Le rêve brisé*, il faut souligner que le personnage féminin Modukpè n'est pas la première victime de Robert. Avant elle, ce fut le cas d'Ida, sa meilleure amie rencontrée à l'université : « Il est comme ça. Après m'avoir promis ciel et terre, il m'avait abandonnée dès qu'il avait fait la connaissance d'une amie rencontrée chez moi, en plus !<sup>647</sup>. » Ici, l'auteure dénonce aussi les réalités des universités africaines où les filles sont souvent victimes de violences sexuelles. Modukpè, après avoir fait la connaissance de son second ami Freddy, croit que ce dernier est ami idéal. Pourtant, il mène une double vie, il a trois enfants hors mariage, ce qui est un choc pour Modukpè. Cependant, notons qu'elle a su supporter cela jusqu'au soir de sa vie.

Dans *Papa je ne suis pas ta femme*, Adélaïde Fassinou met en scène l'attitude des hommes qui sous-estiment la femme. Cette réalité est tellement ancrée dans les mœurs que dans la plupart des foyers, les femmes se battent pour mettre au monde des garçons. Lorsqu'une femme n'accouche que de filles, elle est mal vue par la société. Telle est la réalité des familles béninoises où la femme sans fils incarne une image de malheur. Ainsi, le personnage de Barthélémy ignore son épouse et prend des décisions unilatérales sans penser aux possibles répercussions sur son épouse et ses enfants. Il prétend être pourvu du discernement nécessaire pour décider à leur place. Ainsi, pour envoyer sa fille aînée en classe de troisième à l'internat, il n'a consulté ni sa fille ni sa femme. Dès cet instant, l'ambiance dans le foyer devient lourde et commence à se dégrader. Gisèle, la maîtresse de la maison décide de sensibiliser sa fille aînée en classe de troisième sur les souffrances qu'endure généralement la femme :

Ah Mayo, ma fille, tu es très jeune encore. Mais si tu pouvais savoir tout ce qu'endurent les femmes de la part des hommes, rien que sous notre ciel... Ensuite qu'on aille un peu vers les autres pays, qu'on recense les misères faites aux femmes, à travers le monde

---

<sup>646</sup> Gisèle Ayaba Totin : Soeur riche, sœur pauvre in *Dix femmes écrivaines du Bénin* (dir.), Paris : Les Impliqués, p. 134.

<sup>647</sup> Gisèle Ayaba Totin : Soeur riche, sœur pauvre in *Dix femmes écrivaines du Bénin* (dir.), Paris : Les Impliqués, op. Cit. p. 51.



entier et tu auras une idée de ce que vit notre sexe. Sexe faible ! Je parlerais plutôt de sexe- martyr ; de sexe-sacrifice, sexe holocauste<sup>648</sup>

La mère de famille, dépassée par sa souffrance et par l'échec de ses nombreuses tentatives pour raviver la flamme de leur amour explique brièvement à sa fillece qui se passe afin qu'elle comprenne la souffrance des mères dans les sociétés africaines :

Comment continuer d'aimer un homme qui ne sait pas vous consoler quand vous avez le cœur en peine ? Comment faire l'amour avec lui alors que toute la journée, il vous a peine adressé deux phrases ? à peine vous a-t-il effleuré le petit doigt, du lever au coucher du soleil ? Je préfère partir<sup>649</sup>.

Les enfants, en particulier Mayo, ont pu constater l'attitude de leur géniteur :

Mon père rentrait de plus en plus tard, souvent après que la maison soit [sic] endormie, et quand le lendemain je lui en demandais la raison, puisque ma mère ne le faisait plus, il répondait invariablement que son ministre lui avait remis un dossier qu'il devait achever absolument<sup>650</sup>.

Barthélémy, centré sur ses travaux professionnels, néglige l'éducation des enfants. Désormais, il rentre quand il veut et ne doit même pas d'explication à qui que ce soit. Selon lui, l'homme peut rentrer très tardivement, ce qui n'est pas le cas de la femme dans la société noire-africaine. En décidant de décrire cette situation de la femme, cause de nombreux divorces, Adélaïde Fassinou s'inscrit dans une perspective de réparation.

### 3.3.3.1 *Les violences subies par les femmes*

Dans la société béninoise, les femmes sont souvent démunies face aux violences qu'elles subissent. Leur avis importe peu dans les décisions prises par le conseil familial. Elles subissent toute sorte de maltraitances, très souvent psychologiques, de la part de leur mari et de leur belle-famille. Dans *La sainte ni touche* d'Adélaïde Fassinou,

---

<sup>648</sup> Adélaïde Fassinou (2010) : *papa je ne suis pas ta femme*, Cotonou : Star Editions, p. 152.

<sup>649</sup> Adélaïde Fassinou (2010) : *papa je ne suis pas ta femme*, op. cit. p.134.

<sup>650</sup> *Ibid.*, p.136

le personnage féminin d'Anita, la femme de Jacques, est la victime. Médecin d'État et femme respectée pour sa compétence, elle est sérieusement maltraitée et humiliée par son mari au sein du foyer conjugal. Le mari introduit des « amies » dans le lit conjugal, en présence même de sa femme et de ses cinq enfants, qui ne peuvent ou ne doivent pas réagir. Il interdit à sa femme de toucher à sa télévision, à ses radios, à ses meubles. Il bat sauvagement, alors qu'elle lui fait des reproches parce qu'il ne participe plus aux dépenses pour l'alimentation des enfants. Ayant supporté ces souffrances, espérant vainement que son mari change un jour, Anita a fini par quitter la maison avec ses cinq enfants auprès desquels elle tiendra alors à la fois le rôle de père et de mère.

Désormais, le personnage féminin Anita refuse de faire confiance à un homme, et vit seule depuis dix ans avec ses enfants. À sa meilleure amie qui lui demande pourquoi elle n'a plus de sentiments pour les hommes, elle répond en ces termes : « pour ne pas souffrir encore<sup>651</sup>. » L'auteure évoque aussi le cas tragique de Rafi, « qui s'est effondrée sur sa tasse de thé, un matin au réveil. Elle en avait tellement gros sur le cœur que celui-ci a fini par la lâcher. Son mari lui faisait vivre une vie d'enfer. Elle lui a laissé deux petites filles. Rafi n'est qu'un cas parmi tant d'autres<sup>652</sup>. »

Anita, dans le récit d'Adélaïde Fassinou, est le symbole de toutes les femmes béninoises qui souffrent psychologiquement dans le foyer conjugal sans jamais chercher à le quitter par amour pour leurs enfants. À travers Anita, c'est la souffrance de toutes ces femmes, qu'elles soient analphabètes ou intellectuelles, que met en relief l'écrivaine béninoise. Viviane Bossédé Djako, dans sa nouvelle « Pronostic vital », met en scène des personnages dont leurs relations violentes ont de tragiques conséquences, puisque les coups portés par le mari, Florent, aboutissent au décès du fœtus : « elle avait été projetée au sol par son mari lors d'une dispute. Il y eut ouverture du col de l'utérus et le fœtus, âgé de six mois, y passa<sup>653</sup>. »

Dans *Echos de femmes* de Sophie Adonon, cette dernière raconte les violences que subissent les femmes dans la société tout en mettant en scène les maris qui, après avoir commis leur forfait, demandent pardon à la femme. C'est le cas du personnage de Victor : « Victor, Victor, tu n'es pas mon père, tu n'es pas ma mère. Tu m'as frappé avec la chicotte ! Après toutes tes promesses, tu as osé récidiver en me fouettant avec un

---

<sup>651</sup> Adélaïde Fassinou (2011) : *La sainte ni touche*, Libreville : ODEM, p. 153.

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 25-128.

<sup>653</sup> Viviane Bossédé Djako (2017) : « Pronostic vital in Rodrigue Atchaoué *Dernière nouvelle des femmes écrivaines du Bénin*, Cotonou : Editions Savane, p. 136-137.

fouet, comme si j'étais une esclave récalcitrante<sup>654</sup> ! » Les expressions telles que « tu as osé récidiver », souvent utilisées dans le domaine juridique pour qualifier les accusés ayant réitéré leur forfait, montrent le mépris que certains maris ont à l'égard de leurs femmes. Ils les considèrent « comme des esclaves » et leur font des promesses qu'ils ne tiennent pas : « Pourquoi, pourquoi encore une fois, Victor ? Qu'est-ce qui t'a pris de recommencer ? Pourquoi m'avoir infligé à nouveau ce traitement douloureux et dégradant ? T'ai-je insulté, trompé ? Ai-je manqué à mon devoir conjugal de maison, de mère ? » Le personnage de Saya, en posant ces questions, exprime son incompréhension devant les violences qu'elle subit. La réponse de Victor rejette sur le comportement de Saya l'origine de la violence : « Je vais t'apprendre à vivre, moi, impolie que tu es. Tu es la femme la plus sans-gêne que je connaisse<sup>655</sup>. » Dans « entre rêve et vie », Anirelle Ophélie Ahouantchessou dénonce les violences sexuelles que subissent les femmes. Dans cette nouvelle, elle met en scène Marcy et Sarah, nées le même jour. Elles ont fréquenté la même école, le même collège et la même université. La veille du mariage de Sarah, Marcy demande au futur mari, Eddy, de la raccompagner. Une fois à destination, Eddy insiste pour entrer dans l'appartement de Marcy. Il la viole malgré sa résistance. Anirelle Ophélie Ahouantchessou décrit une scène violente qui a de répercussions physiques et psychologiques sur la vie de Marcy. En effet, bien qu'elle soit victime, elle se sent coupable face à son amie, Sarah : « la honte et le désespoir m'ont paralysé tout ce temps<sup>656</sup>. »

Harmonie Byll Catarya dans « Secret de famille » inverse la situation. C'est l'homme qui cette fois est la victime des violences physiques et psychologiques. À la suite d'une dispute dans le couple, la femme a l'intention de verser de l'huile chaude sur son mari : « Fofu, cette fois-ci, leur dispute est différente. Maman a failli jeter de l'huile chaude sur papa<sup>657</sup>. » Décontenancé, le mari abandonne la maison tout en laissant les enfants seuls avec leur mère. Ce fait est une exception, car ce sont les femmes qui sont généralement victimes des violences physiques et psychologiques dans la société.

La détermination des femmes écrivains du Bénin à dénoncer les violences physiques et psychologiques que subissent les femmes dans les ménages permet de sensibiliser leur

---

<sup>654</sup>Sophie Adonon (2018) : *Échos de femmes*, Cotonou : Editions Savane, p. 30.

<sup>655</sup>Sophie Adonon (2018) : *Échos de femmes*, op. Cit. p. 30.

<sup>656</sup>Anirelle Ophélie Ahouantchessou (2017) : « Entre rêve et vie » in Rodrigue Atchaoué (dir.) *Dernières nouvelles des femmes écrivains du Bénin*, Cotonou : Editions Savane, p. 23.

<sup>657</sup>Gisèle Ayaba Totin (2018) : *Dix femmes écrivains du Bénin*, Paris : Les Impliqués, p. 32.

lectorat et permet aussi aux organisations féminines d'être entendues quand elles défendent les droits de la femme et la nécessité de sa protection. Adélaïde Fassinou dans sa nouvelle « Celle qui a tout donné », poursuit sa défense de la condition des femmes en mettant en scène l'histoire de J.J., dont la jumelle devient mère à treize ans. Cette nouvelle est l'expression de l'engagement de l'auteure dans le combat contre les violences subies par les femmes, violences qu'elle dénonce aussi dans *Le journal d'Esclamonde*. La maîtresse de maison est devenue responsable du foyer, car son mari, sans revenus, ne se s'occupe plus de rien. Jeunes adultes, ils ont alors des enfants qui expriment chacun des besoins que la mère se voit obligée à satisfaire toute seule. Face à cela, ne pouvant plus couvrir les besoins de la famille, elle a dû recourir à des aides sociales qui lui viennent de temps en temps en appui. La narratrice résume cette situation ainsi :

Bientôt la moitié du mois. Et je tiens le coup. Je ne savais que j'aurais pu financièrement m'en sortir jusque-là. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée à être père, mère, grand-mère, ancêtre de toute ma famille. Comment j'arrive à m'en sortir ? Dieu seul peut le dire, où plutôt tous ces dakougami qui m'aident à gérer les problèmes domestiques au quotidien<sup>658</sup>.

En décrivant cet aspect de la société, les auteures béninoises telles qu'Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Anirelle Ophélie Ahouantchessou, Viviane Bossédé Djako et Harmonie Byll Catarya mettent un accent particulier sur la situation de la femme. Ces faits attestent que l'épanouissement de la femme dans le couple n'est pas évident.

### 3.3.3.2 *Le combat pour l'épanouissement de la femme dans le couple*

L'épanouissement de la femme dans le couple est central dans les œuvres des femmes écrivaines du Bénin. Elles utilisent l'écriture pour combattre l'oppression masculine, tout en n'abandonnant pas l'idée d'un possible bonheur conjugal. La polygamie, l'infidélité et l'abandon de la femme par son mari sont des situations qui servent souvent de base à la trame des romans. Que ce soit dans un couple traditionnel ou moderne, les personnages féminins des romans béninois contemporains aspirent à un épanouissement personnel, ce qui est souvent mal perçu par certains maris. C'est ainsi

---

<sup>658</sup> Adélaïde Fassinou (2015) : *Le journal d'Esclamonde*, Cotonou, Les éditions Plurielle, p.102.

le cas de Serena et de William dans *Dix femmes écrivaines du Bénin*<sup>659</sup>. Lhys Dègla, dans sa nouvelle « En quête d'identité », met en scène le personnage de Damien qui refuse à sa femme d'allier son rôle de mère avec sa vie professionnelle :

Une épouse, ça s'entretient, disait-il, on lui donne de l'amour, des enfants, du confort, de l'argent ; et en retour elle s'occupe de vous, des enfants et de la maison. Voilà le contrat de travail d'une bonne femme. J'ai déjà tout ce qu'il faut pour qu'elle ne manque de rien. Pourquoi devrait-elle travailler<sup>660</sup> ?

Les femmes modernes remettent en cause ce rôle traditionnel de la femme dans la société et aspirent à un bonheur personnel. Pour l'écrivaine béninoise Lhys Dègla :

Aujourd'hui, beaucoup de femmes, par contraire ou instinct, ont compris qu'il fallait se lever et travailler dur, non pas pour rivaliser d'ardeur avec les hommes, mais pour arriver à joindre les deux bouts, à vivre leur passion et leurs convictions, à se battre pour leur rêve sans pour autant léser leur famille<sup>661</sup>.

Lhys Dègla met en scène des personnages, tels que Sotima, prêts à lutter pour l'épanouissement de la femme et pour son indépendance : « en dépit de son désir viscéral de réussir par elle-même, sans que cette réussite soit l'ombre de celle d'un homme, Sotima avait dû abandonner ses études universitaires pour s'auto-responsabiliser<sup>662</sup>. » Lorsque Sotima rompt sa relation avec Damien pour se concentrer sur son micro-commerce, elle est aussi à la recherche d'un bonheur personnel à travers son indépendance : « Au début, malgré son bac plus cinq, elle ne ressentait aucune honte à aller vendre des *Atchoutas*<sup>663</sup> à Missèbo pour faire rentrer de l'argent. Sotima ne savait faire qu'une chose : compter sur elle<sup>664</sup>. » Anaïs Aho dans « une dispute de trop » témoigne de ces différends avec son mari en tant que femme exerçant une profession :

Les femmes faisant preuve d'innovation dans le domaine digital étant peu nombreuses, je considère ma réussite comme une grâce de Dieu. Mais mon ascension dans le

---

<sup>659</sup> Anaïs Aho (2018) : in *Dix femmes écrivaines du Bénin* (Gisèle Totin), Paris : Editions les Impliqués, p. 46,48.

<sup>660</sup> Lhys Dègla (2017) : « En quête d'identité » in Rodrigue Atchaoué, Cotonou : Editions Savane, p. 50.

<sup>661</sup> *Ibid.*, p.50.

<sup>662</sup> *Ibid.*, p.51.

<sup>663</sup> Atchouta signifie friperie en fon, une langue du sud du Bénin.

<sup>664</sup> Lhys Dègla (2017) : « En quête d'identité », *op. Cit.* p. 53.

domaine professionnel était loin de faire plaisir à mon homme. Et c'était justement cela qui était la cause de nos fréquentes disputes<sup>665</sup>.

L'engagement social d'Anaïs Aho peut servir d'exemple pour les autres femmes modernes du Bénin. En effet, elle met sur le marché une application dont le but est d'aider tout individu béninois, quelle que soit sa situation géographique, à contacter les meilleurs avocats de son pays, et ce, pour avoir leur avis sur un problème d'ordre juridique. Elle a de ce fait obtenu plusieurs prix internationaux et a créé une petite équipe avec laquelle elle a pu ajouter de nouveaux services à cette application. Anaïs Aho est un exemple de la volonté persévérante des femmes du Bénin qui écrivent à l'époque contemporaine et qui réalisent leurs objectifs d'atteindre l'indépendance financière : cette volonté s'incarne dans leurs héroïnes.

Victor et Saya, héros de la nouvelle « Outrages intimes » paru dans *Échos de femmes* de Sophie Adonon, se sont promis l'un à l'autre depuis qu'ils sont élèves :

Qu'il est loin le temps où la passion entre Victor et moi croissait en profondeur ! Nous étions dans le même lycée. Il s'est intéressé à moi, lui, élève de Terminale, tandis que je n'étais qu'en Cinquième. Je le trouvais beau et j'étais impressionnée qu'un grand puisse me considérer comme son équipollente. Victor m'a laissé grandir tout en me courtisant<sup>666</sup>.

La nouvelle « Outrages intimes » de Sophie Adonon met ainsi l'accent sur la naïveté des femmes qui s'engagent tôt dans une relation amoureuse en espérant construire quelque chose d'heureux avec l'homme qu'elles aiment. Ce bonheur se confronte cependant à la dure réalité lorsque le mari se montre sous son vrai jour, dans son rôle de maître de la maison. Ce comportement autoritaire de l'homme envers la femme est un facteur qui freine l'épanouissement de la femme dans le couple. Adélaïde Fassinou, dans *Modukpè le rêve brisé*, décrit le personnage de Robert au début de sa relation avec le personnage de Modukpè : il considère celle-ci comme le type de femme avec qui il veut fonder son foyer. Il aspire à un bonheur conjugal : « Tu es le type même de femme que j'adore. Regarde-toi, on dirait une Sénégalaise avec ta grande taille, tes reins cambrés juste là où

---

<sup>665</sup> Anaïs Aho (2018) : « Une dispute de trop », in *Dix femmes écrivaines du Bénin*, Paris : Editions Les impliqués, p. 48.

<sup>666</sup> Sophie Adonon (2018) : *Échos de femmes*, op. Cit. p. 32.

il faut, ton port altier de signare, et tes yeux alors...Modukpè. Tes yeux, je n'en ai jamais vu<sup>667</sup>. » Le bonheur qui lie Robert à Modukpè se brise cependant lorsque Robert, après avoir rendu Modukpè enceinte, fuit sa responsabilité de père. Robert brise donc toute la perspective de bonheur conjugal de Modukpè. Grâce aux conseils et à l'engagement de sa mère, Modukpè accepte de garder l'enfant. Comme elle n'a pas contracté de mariage civil, elle a refusé de faire budget commun et préserve ainsi son indépendance. Anaïs Aho renforce encore la problématique de l'indépendance financière dans sa nouvelle « Une dispute de trop », parue dans *Dix femmes écrivaines du Bénin* coordonnée par Gisèle Ayaba Totin :

Il [William] était avocat comme moi, mais ne travaillait pas encore. Sa situation financière était un handicap pour lui. Etant donné que je rapportais actuellement plus d'argent que lui à la maison, il avait progressivement développé un complexe d'infériorité qui n'avait pas lieu d'être d'après moi. Sans oublier sa jalousie malade qui surgissait dans toutes les situations de notre vie courante. Il pensait à tort que j'essayais de jouer le rôle d'homme à sa place. Alors que tout ce que je voulais c'était d'apporter une stabilité financière à notre foyer sans qu'on n'éprouve le besoin d'aller emprunter de l'argent à droite et à gauche<sup>668</sup>.

Anaïs Aho a inventé un couple dont la relation est entravée par le fait que la femme gagne plus que son mari. Ce dernier, fort de la tradition qui veut que l'homme doive avoir un salaire supérieur à la femme, se méfie de la réussite professionnelle de cette dernière et développe une grande jalousie à son égard, alors même que le personnage féminin revendique la réalisation de ses aspirations propres, que ce soit concernant l'indépendance du couple et de ses enfants que par rapport à sa famille et ses amis qui l'ont aidée par le passé.

Adélaïde Fassinou dans *Ma vie entre parenthèse* présente des personnages féminins qui ne veulent plus rester à la maison ni s'occuper des travaux domestiques. Ce sont donc des personnages féminins prêts à briser la tradition, car dans la société noire-africaine, la femme est perçue comme un être conçu pour rester à la maison. Pour paraphraser Fatou Diome, elles incarnent « celles qui attendent » pour tenir le foyer et s'occuper des

---

<sup>667</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Le rêve brisé*, Paris : L'Harmattan, p. 46.

<sup>668</sup> Gisèle Totin (2018) : *Dix femmes écrivaines du Bénin, une histoire de famille*, Paris : Editions Les Impliqués, p. 48.

enfants. Pour remettre en cause cette idéologie traditionnaliste et restrictive sur la femme, Adélaïde Fassinou attribue à son principal personnage, Bignon, un intérêt particulier pour le voyage. Bignon parcourt ainsi plusieurs pays et s'épanouit pleinement. De façon consensuelle avec son mari, elle visite plusieurs pays, non seulement pour des raisons professionnelles, mais aussi pour les découvrir et s'informer sur de nouveaux modes de vie. Elle tire de ce fait plusieurs avantages de ses voyages : la connaissance d'autres cultures, un esprit ouvert à d'autres coutumes et une certaine débrouillardise et autonomie. L'auteure béninoise, Adélaïde Fassinou, dans son roman *Papa je ne suis pas ta femme* met en scène le personnage de Gisèle qui, pendant ses jours de repos, trouve des occasions pour effectuer des voyages, ce qui lui permet de s'informer sur le monde actuel. Pour l'écrivaine béninoise, la femme a certes des obligations domestiques, mais elle n'est pas née pour s'occuper exclusivement des travaux domestiques : elle doit s'ouvrir au monde.

Adélaïde Fassinou, dans *Papa je ne suis pas ta femme*, présente Gisèle et El Hadja, deux femmes battantes, dotées d'un grand pouvoir d'achat et dirigeant leur maison avec douceur et rigueur. Adélaïde Fassinou attire surtout l'attention sur Gisèle, épouse de Barthélémy et femme financièrement autonome accomplissant ses tâches ménagères sans aucune assistance. C'est ce que souligne le passage qui suit :

Elle a horreur du désordre et des repas pris en retard... Elle avait troqué son aspect de femme aux doigts manucurés contre celle d'une épouse et d'une mère dont l'apparence importait peu, car elle avait mieux à faire que de se curer les doigts une fois de retour chez elle. Elle rangeait, polissait, astiquait, et l'odeur de ces repas épicés embaumait la maison matin, midi et soir<sup>669</sup>.

Malgré tout, elle est toujours sous-estimée par son mari. Ses nombreuses tentatives pour convaincre son mari de l'égalité homme et femme ont échoué. Fatiguée de cette situation conjugale, elle quitte son mari pour se rendre en Europe pour travailler. C'est après son départ que son mari se rend compte de l'importance de sa femme, comme le montrent ces propos rapportés par sa fille :

Depuis que maman s'était envolée vers l'Europe pour continuer ou reprendre ses études, Toundji faisait une semi-grève de la faim Il ne buvait que du thé ; même à midi, en rentrant de l'école, il refusait systématiquement tout aliment de consistance. Il flottait à présent dans ses vêtements ;

---

<sup>669</sup>Adélaïde Fassinou : *papa je ne suis pas ta femme*, Op. Cit. p.20-22.



lui qui avait auparavant des joues toujours luisantes et rebondies Je ne savais comment aborder le problème avec mon époux de père...Il donnait lui-même l'impression de ne plus vivre en ce monde de puisque sa chère épouse était partie. Comme s'il n'avait pas été l'artisan de son propre malheur ! De notre malheur à tous...<sup>670</sup>.

L'auteure a choisi le terme de « voyage » pour montrer aux lecteurs que l'éloignement d'un foyer pesant est parfois une nécessité pour l'épanouissement de la femme : enfermer une femme à la maison, « c'est s'asseoir sur ses potentialités et empêcher l'éclosion de ses talents. C'est éteindre progressivement la flamme qui se trouve en elle et qui aurait pu être profitable à sa famille, à son entourage, à sa nation<sup>671</sup>. »

Dans *Enfant d'autrui fille de personne*, Adélaïde Fassinou présente la femme comme un être capable de réfléchir face aux situations de sa vie pour relever plusieurs défis. Ananou, humiliée publiquement et traitée d'épouse paresseuse par son mari, va réfléchir pour se prendre en charge financièrement. Elle économise de l'argent pour obtenir une somme conséquente. Puis elle se prend en charge, se rend en ville et démarre un commerce de pagne. Elle progresse avec succès, peu à peu, et elle s'affranchit du joug marital. Dans *Enfant d'autrui, fille de personne*, Adélaïde Fassinou, par la trame de ses récits, a réussi à présenter les commerçantes comme des femmes de pouvoir ayant une implication dans l'économie du Bénin. Même illettrées, elles contribuent nettement à l'amélioration des conditions de vie de leur famille à travers la commercialisation de simples articles qui, en retour, leur rapportent beaucoup. Les femmes vendeuses du grand marché de Cotonou, financièrement autonomes, surpassent les hommes en matière de pouvoir d'achat. C'est pourquoi, l'auteure déclare que certains hommes :

Ne savaient pas que ces femmes à elles seules déterminaient le cordon de la bourse, non seulement dans leur ménage, mais également au niveau de l'économie du pays tout entier. Il suffit pour s'en convaincre de faire un tour dans les banques. Les comptes les plus fournis appartiennent à ces nanas-benz pour la plupart illettrées, mais qui avaient appris à faire fructifier l'argent en vendant parfois des cacahuètes<sup>672</sup>.

---

<sup>670</sup>Adélaïde Fassinou : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. Cit. p. 144-145.

<sup>671</sup> Voir : Ouinsoussi Fifamè Cathérine (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor*, Université d'Abomey-Calavi, sous la direction de Tossou Okri Pascal.

<sup>672</sup>Adélaïde Fassinou (2018) : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. Cit. p. 23.

Ces femmes se sont libérées du mutisme imposé par leur mari et ont désormais leur mot à dire dans la gestion du foyer. Ananou, la pauvre villageoise citée plus haut, collaborant désormais avec les femmes émancipées, a acquis des compétences commerciales qu'attestent les propos suivants de son mari :

Ananou depuis qu'elle était devenue indépendante financièrement vis-à-vis de son mari, osait lui parler sans prendre de gants. Le vieux Hodou en était tout renversé. Il ne reconnaissait plus la petite villageoise sortie de la plus misérable hutte du coin que son père lui avait donnée en mariage, il y a une trentaine d'année maintenant. Elle avait subi des métamorphoses non seulement physiques, mais aussi psychologiques. Quand ils discutaient, son raisonnement était logique, profond et riche et c'est lui son mari qui paraissait de plus en plus gauche, un vrai péquenot. Plus aucun domaine de la vie ne lui échappait<sup>673</sup>.

Ananou, désormais émancipée « savait combien ce vieil homme lui inspirait du dégoût, ce paysan mal dégrossi dont tous les projets de vie consistaient à prendre une nouvelle épouse, dès qu'il avait épuisé la précédente par des maternités<sup>674</sup>. » L'auteure met l'accent sur la progression de la femme, sur les potentialités dont elle regorge. Elle peut être ambitieuse et tout aussi capable que l'homme de grandes réalisations. Lorsqu'elle se trouve dans un environnement favorable à son émancipation, elle fait éclore ses potentialités et les développe pleinement. Cela est aussi valable pour la petite Kèmi, qui, une fois arrivée à Cotonou auprès de sa tutrice Ananou, a montré amplement sa capacité à gérer toute une maison et tout un commerce, au point de gagner totalement la confiance de sa tutrice. Toujours dans les œuvres d'Adélaïde Fassinou telles que *Jeté en pâture* et *Ma vie entre parenthèse*, la femme est perçue comme une gestionnaire efficace et compétente. Elle est aussi capable d'aimer. Lorsque la femme aime, elle est prête à tous les compromis pour le bonheur de son foyer. Dans *Modukpè, Le rêve brisé*, la mère de Modukpè n'est qu'une figure de toutes les femmes, principalement celles évoluant en milieu polygame et qui n'ont pas droit à la parole en subissant l'oppression des hommes. Face à cette situation, l'écrivaine béninoise « incite les filles à se battre pour arracher leur indépendance économique. Ainsi, elles seront écoutées et se feront respecter dans leur ménage<sup>675</sup>. »

---

<sup>673</sup> Adélaïde Fassinou (2018) : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. Cit. p. 24.

<sup>674</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>675</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Amina* n°403, op. Cit, p.72.

La question du bonheur de la femme mariée est posée à plusieurs reprises dans les œuvres de femmes qui écrivent au Bénin, parce que, pour les femmes du Bénin, l'aspiration au bonheur est une aspiration légitime et le droit au bonheur, un droit imprescriptible pour tout être humain, en l'occurrence ici, pour la femme, qu'elle soit mariée ou célibataire. Sophie Adonon donne un autre exemple dans *Echos de femmes* où elle expose les initiatives que les femmes prennent pour s'épanouir. C'est le cas d'Adjoua qui, après avoir bénéficié de l'éducation de sa tante résidant à Cotonou et l'ayant inscrite aux cours du soir en français et en langue nationale fon, finit par entreprendre à son tour la création d'un centre d'alphabétisation pour les personnes adultes. L'attitude des personnages d'Adjoua, de Kèmi et de Modukpè montre que par leur engagement, leur persévérance et leur prise de responsabilité sociale, la condition de la femme béninoise peut s'améliorer : les femmes béninoises, contrairement à leurs mères, cherchent désormais à être autonomes et condamnent le fait d'être reléguées aux tâches domestiques.

### 3.3.3.3 Une violence particulière, le mariage forcé

Lhys Degla, dans le chapitre « Sunday » des *Dix femmes écrivaines du Bénin*, condamne l'attitude de certains parents qui donnent leurs enfants en mariage en échange de biens matériels. L'écrivaine béninoise s'engage ainsi à lutter contre ce phénomène de mariage forcé ou précoce :

Mon sort, je l'ignorais. Mais quel qu'il serait dorénavant, j'avais conscience qu'il ne serait plus jamais pire que l'abandon, pire que la trahison, pire que déception. Mon père et ma mère venaient de me vendre comme un vulgaire sac de riz, comme si l'amour n'avait jamais existé, comme si j'avais eu tort de naître et comme si le poids de mon existence s'avérait être un fardeau pour eux trop lourd à porter<sup>676</sup>.

Ce passage caractérise les conditions dans lesquelles les jeunes filles se retrouvent mariées au Bénin : il suffit d'un « sac de riz » à offrir aux parents pour qu'ils consentent à donner une jeune fille en mariage. Le « sac de riz » auquel est comparée la femme est un symbole de manque de considération. En effet, en tant que denrée alimentaire très abordable par son prix au Bénin, il s'agit là d'un symbole du manque de considération :

---

<sup>676</sup>LyhsDegla (2018) : « Sunday » in Dans *Dix femmes écrivaines du Bénin*, Paris : Editions Les Impliqués, p. 77-78.

ce sac de riz donne une image négative de la femme, alors considérée comme un être facile à avoir, facile à conquérir. C'est ainsi que les trois filles Modukpè, Agossi et Houmè ont été enlevées de l'école par leurs parents et promises au mariage dans *Modukpè ou Le rêve brisé* et *Enfant d'autrui, fille de personne* d'Adélaïde Fassinou. Dans le roman *Enfant d'autrui, fille de personne*, Ananou, à l'âge de quinze ans, a été donnée en mariage à Hodou Rogatien, bien qu'elle se soit opposée à cette union. La narratrice résume sa vie en ces termes : « Elle était née à Gandji dans une famille de douze enfants, dont six de sa mère seule. Les six autres venaient de ses deux marâtres<sup>677</sup>. » Plus loin, elle ajoute : « Dans la famille, l'argent était trop rare et il y avait trop de bouches à nourrir. Le vieux avait eu au moins quatre femmes. C'est pourquoi lorsqu'à l'âge de quinze ans, le vieux Hodou avait manifesté le désir de la marier à son fils aîné, son père avait été l'homme le plus heureux du monde<sup>678</sup> », et la narratrice de conclure :

Il en avait retiré une dot colossale, mais surtout une fierté légitime pour sa lignée, car n'importe qui n'entraît pas dans la famille Hodou. Son beau-père était convaincu qu'on pouvait arracher de ses entrailles, une douzaine de gosses. On comptait sur elle pour agrandir le clan ; le vieux était donc assuré de rentrer dans ses fonds par cet investissement<sup>679</sup>.

De même, dans *Enfant d'autrui, fille de personne*, Yèmi, lors de ses vacances au village, fait le constat qui suit face à la situation de mariage forcé dans la société béninoise :

Certains parents enlèvent carrément leurs enfants de l'école pour les envoyer au champ. Quant aux filles, on les marie de force. Quelques-unes de ses amies d'enfance étaient déjà fiancées et on lui présentait à chaque fois les prétendants de ces filles nubiles ; ce qui mettait Yèmi très en colère et malheureuse<sup>680</sup>.

Cette situation des filles placées dans la société béninoise a incité plusieurs organisations comme l'UNICEF à aider le gouvernement béninois à lutter contre le mariage forcé des filles. De même, le Bénin s'est doté d'un arsenal juridique pour éradiquer ce fléau. Selon Mariam Chabi Talata Zimé Yérîma<sup>681</sup>, « il n'est pas normal

---

<sup>677</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. cit. p. 9-10.

<sup>678</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>680</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou, Editions ONIP, p. 134-135.

<sup>681</sup> L'actuelle vice-présidente du Bénin.

dans un pays où on interdit aux maîtres de frapper les enfants à l'école, qu'on continue de frapper leur mère devant les enfants. Cela ternit l'image de la femme et fait que devant son enfant, la femme manque d'autorité<sup>682</sup>. » Le gouvernement du Bénin a ratifié la déclaration universelle des droits de l'homme, les pactes jumeaux de 1966 et la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. La législation béninoise est également étoffée par la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, par la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la constitution du Bénin, la loi sur la répression des violences faites aux filles et aux femmes ainsi que le code de l'enfant récemment promulgué en 2015.

Il faut donc retenir que même si le mariage forcé concerne majoritairement les filles, il n'exempte pas pour autant les garçons, car certains parents choisissent pour leur garçon la femme qui doit être la leur. Cela conduit souvent ces hommes à la polygamie. Tel est d'ailleurs le cas de Rogatien Hodou dans *Enfant d'autrui, fille de personne*.

Les femmes écrivaines du Bénin, en particulier Lhys Dègla et Adélaïde Fassinou, s'engagent à lutter socialement contre cette victimisation de la femme condamnée au silence, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique. Elles sont des femmes révoltées, profondément attachées au principe de l'égalité des sexes et résolument décidées à combattre les violences conjugales, la polygamie, le mariage forcé, tout en voulant surtout mettre fin à l'asservissement de la femme par l'homme.

### 3.3.4 L'inégalité des sexes dans le ménage

L'origine même du sort des femmes béninoises est l'idée selon laquelle l'homme est toujours supérieur à la femme. Par exemple, dans *Le Revenant* d'Aminata Sow Fall, il est décrit qu'un « mari n'est pas égal, mais maître<sup>683</sup>. » Cette perception de l'homme est profondément ancrée dans les esprits et fait partie de la mentalité collective. Dans les milieux islamisés, pour exiger la soumission totale de la femme, sont invoqués des passages du *Coran* comme le verset 38/34 de la sourate IV qui dit : « Les hommes ont

---

<sup>682</sup>Propos recueillis par Mariam Chabi Talata Ziméé Yérîma sur Ortb lors de la Journée Internationale de la femme du 08 mars 2022. Disponible sur <<https://www.youtube.com/watch?v=tk823Q0Oytg>>, consulté le 09. 03. 2022.

<sup>683</sup>Sow Fall Aminata (1976) : *Le Revenant*, Dakar/ Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 65.

autorité sur les femmes. Celles dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les ! Frappez-les ». Il en résulte que les domaines d'intervention respectifs des deux sexes sont nettement séparés, comme s'il était inadmissible pour l'homme de s'adonner aux activités traditionnellement réservées à la femme. Dans ce système reviennent donc à l'homme les activités les plus « nobles », les plus importantes, et à la femme, les autres activités. L'actuelle vice-présidente du Bénin, Mariam Chabi Talata Zimé, est contre cette situation de la femme lorsqu'elle s'exprime en ces termes lors de la journée internationale de la femme du 08 mars 2022 : « Il faut pouvoir responsabiliser les femmes dans tous les projets relatifs à la promotion de la femme<sup>684</sup>. » Cette nuance est néanmoins entièrement mise à mal par le fait que, dans le ménage, l'homme se considère et est traité comme le maître absolu. Ce dernier exige en effet de sa femme une soumission totale. Il arrive que des hommes se comportent en véritables tyrans, terrorisent leurs femmes et les abreuvent de coupset de cris, comme le fait Victor sur Saya dans *Echos de femmes* de Sophie Adonon<sup>685</sup>. Il en va de même dans *Lezou Marieou* Les écueils de la vie de Yaou Régina, où le personnage masculin, Martin, se considère comme un être supérieur, moralement et intellectuellement parlant, il veut être traité comme un être infailible. La femme ou la mère est toujours tenue pour seule responsable des comportements immoraux des enfants. Si les enfants se conduisent mal, ce serait parce qu'elle n'aurait pas joué correctement son rôle d'éducatrice. Le père de son côté, décline toute responsabilité.

Dans *Une si longue lettre*, *Un chant écarlate* de Mariama Bâ, dans *La grève des battus* et *En votre nom et au mien* d'Aminata Sow Fall, la première femme est placée avec désinvolture devant le fait accompli. Le mari a rompu le contrat de mariage et a pris la deuxième femme. C'est seulement après son mariage avec Binétou que Modou Fall a envoyé une délégation chez Ramatoulaye, sa première femme, pour lui annoncer la nouvelle. Il ne lui en a pas dit un seul mot avant ce moment, alors que le code de conduite conjugal exige qu'il l'en informe auparavant et requière son avis sur le

---

<sup>684</sup>Propos recueillis par Mariam Chabi Talata Ziméé Yérina sur Ortb lors de la Journée Internationale de la femme du 08 mars 2022. Disponible sur <<https://www.youtube.com/watch?v=tk823Q0Oytg>>, consulté le 09. 03. 202.

<sup>685</sup>Dans *Echos de femmes* de Sophie Adonon, Le chapitre intitulé « outrages intimes » aborde explicitement le thème des violences conjugales entre Saya et Victor : p. 29-98.

projet<sup>686</sup>. Mawdo Bâ, ami de Modou Fall, s'est comporté de la même façon avec sa première femme, Aïssatou<sup>687</sup>. Dans *Modukpè, Le rêve brisé* d'Adelaïde Fassinou, Freddy n'a rien dit à Modukpè concernant son mariage avec Mélanie. Dans ce récit, Modukpè nous confirme dans une analepse les coups de téléphone que son mari reçoit de sa deuxième femme. Mais pour Modukpè, elle n'a jamais imaginé que c'est sa coépouse qui appelle Freddy, son mari, tous les matins de bonne heure : « Je n'ai pas réagi aux provocations de Mélanie, ma coépouse, surtout à ses coups de téléphone intempestifs qui nous réveillent Freddy et moi dès l'aube <sup>688</sup>. » Il en va de même dans *Echos de femmes* de Sophie Adonon : Victor n'a jamais informé Saya de son deuxième mariage avec Josie, qui lui donne un enfant : « âgé de dix-neuf ans, Josie, la voisine commère, était la maîtresse de Victor à qui elle avait donné un garçon<sup>689</sup>. » Dans *Un chant écarlate*, Ousmane Diop n'a rien voulu dire non plus à Mireille, sa première femme, de son mariage avec Ouleymatou, en espérant qu'elle n'en sache rien. Ce ne sera que par une lettre anonyme que Mireille sera informée de ce mariage<sup>690</sup>. Dans *La grève des battus* d'Aminata Sow Fall, c'est seulement la veille de son second mariage, quand les préparatifs sont déjà terminés et que sa décision est devenue irréversible, que Mour Ndiaye annonce la nouvelle à Lolli, sa première femme. Et toute la colère, toutes les protestations de cette dernière n'ont pu l'amener à revenir sur sa décision<sup>691</sup>. Enfin, c'est dans des conditions semblables que dans *En votre nom et au mien* d'Aminata Sow Fall, Tanor annonce à sa première femme, Adja Dior, son mariage avec Awa<sup>692</sup>. Ces faits-là peuvent se résumer dans l'adage souvent attribué à un philosophe sénégalais, Kocc Barma : « Aime la femme, mais ne lui fait pas confiance<sup>693</sup>. »

L'une des pratiques sociales qui confirment la prééminence de l'homme sur la femme repose sur l'échange de cadeaux entre les membres de la famille du mari et ceux de la

---

<sup>686</sup>Bâ Mariama (1979) : *Une si longue lettre*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 56.

<sup>687</sup>*Ibid.*, p. 48.

<sup>688</sup>Fassinou Adelaïde (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé*, Paris : L'Harmattan, p. 121.

<sup>689</sup>Adonon Sophie (2018) : *Echos de femmes*, Cotonou : Les Editions Savanes, p. 77.

<sup>690</sup>Bâ Mariama (1981) : *Un chant écarlate*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 232.

<sup>691</sup>Sow Fall Aminata (1979) : *La grève des battus*, Dakar/Abidjan/ Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 40.

<sup>692</sup>Sow Fall Aminata (1979) : *En votre nom et au mien*, Dakar/Abidjan/ Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 58.

<sup>693</sup>Adrien Huannou, in (2001) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, Cotonou : Les éditions du Flamboyant, p. 69.

famille de la femme, lors du mariage et lors du baptême des enfants. Dans cet échange, la famille du mari est toujours gagnante. Il s'ensuit que la société permet tacitement au mari, mais pas à la femme, d'abandonner le domicile conjugal et de manquer momentanément à ses obligations conjugales. Plusieurs cas d'abandon du domicile conjugal par l'homme sont évoqués dans le roman féminin : c'est le cas de JJ et de Robert dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, et dans *Modukpè, Le rêve brisé* d'Adelaïde Fassinou. C'est aussi le cas de Modou Fall dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, celui de Koffi dans *La Révolte d'Affiba* de Yaou Régina et celui de Tanor Diop dans *En votre nom et au mien* d'Aminata Sow Fall.

Nous pouvons donc clairement dire que la société excuse volontiers l'homme qui se conduit mal envers la femme, alors qu'un tel comportement de la part de la femme aurait été dénoncé comme un scandale inconcevable et impardonnable. Ni Tanor Diop, ni Koffi n'ont cru devoir présenter des excuses à leur épouse respective après leur fugue. Ils savent qu'ils sont excusés d'avance. Dans l'univers romanesque comme dans la réalité, l'homme cherche à être supérieur à la femme et a, pour cela, certains privilèges où il est traité comme un maître.

### 3.3.5 *Les relations de la femme mariée avec sa belle-famille*

Au nombre des « misères » de la femme mariée, il faut compter les difficultés qu'elle rencontre dans ses relations souvent conflictuelles avec les membres de sa belle-famille, particulièrement avec sa belle-mère. Non seulement l'épouse doit toujours être disponible pour son mari, mais doit également toujours faire plaisir aux parents, aux frères et sœurs, aux cousins et cousines et aux amis de ce dernier, afin d'être dans leurs bonnes grâces. Si elle n'agit pas ainsi, la belle-famille la considère comme une mauvaise épouse mettant en danger la stabilité du ménage.

Faire plaisir au beau-père et à la belle-mère revient à les combler de cadeaux, à cuisiner pour eux des mets succulents, à leur donner souvent de l'argent au risque de se priver soi-même du nécessaire et à les recevoir comme les rois : « L'épouse, pour ne pas être combattue et traquée dans son ménage, essaie de mettre les beaux-parents et les sœurs du mari dans sa poche, en les comblant de bienfaits. Les jours ordinaires, nul d'entre



eux, lors des visites de courtoisie au domicile de leur fils, n'en sort les mains vides<sup>694</sup>. »  
De son mari, Modou, de ses belles-sœurs et de sa belle-mère, Ramatoulaye dit :

J'aimais Modou. Je comprends avec les siens. Je tolérais ses sœurs qui désertaient trop souvent leur foyer pour encombrer le mien. Sa mère passait et repassait, au gré de ses courses, toujours flanquée d'amies différentes, pour leur montrer la réussite sociale de son fils et, surtout, leur faire toucher du doigt sa suprématie dans cette belle maison qu'elle n'habitait pas. Je la recevais avec tous les égards dus à une reine et elle s'en retournait, comblée, surtout si sa main emprisonnait le billet de banque que j'y plaçais adroitement<sup>695</sup>.

Comme Ramatoulaye, Affiba dans *La Révolte d'Affiba* de Yaou Régina, fait tout pour être agréable à sa belle-famille<sup>696</sup>. Les cadeaux, les repas, l'hospitalité et la générosité obligatoires qui sont attendus d'une bru se veulent comme étant une compensation de « l'honneur » que la belle-famille lui a fait en l'accueillant en son sein. Cette admiration coûte très chère, comme l'écrit Aminata Maïga-Ka, « les cadeaux se font en sens unique, sans doute parce que les parents du mari croient que c'est un honneur et un privilège que leur fils ait condescendu à prendre femme. Là encore, la discrimination de sexe se fait sentir. Il est donc avantageux dans notre pays d'avoir plus de garçons que de filles<sup>697</sup>. » Pour aller plus loin, nous pouvons aller jusqu'à dire que ces cadeaux en argent ou en nature constituent une forme déguisée d'exploitation de la femme mariée par sa belle-famille. Cette attitude de la belle-famille rejoint celle de la mère d'Ousmane dans *Un chant écarlate* de Mariama Bâ. Les amis d'Ousmane Diop exigent en effet d'être reçus par sa femme, Mireille, au même titre que ses parents. Et, comme cela arrive souvent, ils abusent de son hospitalité, restant oisifs dans son salon jusqu'à l'heure du dîner auquel ils prennent part sans y avoir été invités. De plus, ces « hôtes imprévus<sup>698</sup> » se montrent discourtois et sans-gêne envers Mireille.

---

<sup>694</sup>Bâ Mariama (1979) : *une si longue lettre*, Dakar/ Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 113.

<sup>695</sup>*Ibid.*, p. 33.

<sup>696</sup>Yaou Régina (1985) : *La Révolte d'Affiba*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 56.

<sup>697</sup>Maïga-Ka Aminata (1989) : *En votre nom et au mien*, Dakar/ Abidjan/ Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 113.

<sup>698</sup>Bâ Mariama (1981) : *Un chant écarlate*, Dakar/ Abidjan/ Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 131.

Plus généralement, la personne que la femme mariée doit ménager et craindre dans la société noire-africaine est la belle-mère. De celle-ci dépendent en grande partie la stabilité du ménage et l'entente entre les conjoints. Elle est en effet particulièrement exigeante et susceptible envers sa bru. Lorsqu'elle lui en veut, lorsqu'elle ne veut plus d'elle pour belle-fille, elle la calomnie alors et provoque des disputes entre elle et son mari. Dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* d'Adélaïde Fassinou, force est de constater à quel point la belle-mère de Nani cherche à détruire le couple aisé. Cette dernière condamne à jamais son fils Kali d'avoir laissé sa femme faire une mauvaise gestion de ses ressources financières. La belle-mère de Nani s'exprime en ces termes envers son fils :

Pendant que tu parcours les rues à la recherche des objets venus d'Europe à acquérir pour tirer quelques bénéfices, pendant que toi tu te bats pour assurer à ta famille le minimum nécessaire pour une vie décente, elle se contente de dilapider tout l'argent que tu engrènes. Combien de fois as-tu dû remettre à flot le capital de son commerce à cause de sa mauvaise gestion ? Hein ! Combien de fois ? Dis- moi mon fils. Et quel commerce fait-elle d'ailleurs ? Tout ce qui l'intéresse, c'est d'acquérir le dernier wax hollandais, la dernière guipure rehaussée des plus beaux bijoux achetés chez le meilleur joaillier de la place. Est-ce une femme qui veut le bonheur de son homme ça ? Une gaspilleuse qui dilapide le patrimoine familial ! Tu vas te laisser faire longtemps encore ? répétait-elle à l'envi<sup>699</sup>.

Dans cette citation, la belle-mère de Nani est farouchement opposée à la gestion financière du foyer Nani, qu'elle estime mauvaise. Les verbes de mouvement ou d'action tels que « parcourir », « tirer », « battre » utilisés par la belle-mère insistent sur les efforts personnels du mari. À cela viennent s'ajouter les interrogations « combien de fois » qui apparaissent plus de deux fois dans les propos de la belle-mère et qui semblent accentuer la gravité des actes de sa femme pour forcer le mari à s'interroger sur la gestion de ses ressources financières dans le foyer. En outre, l'emploi de l'interjection « hein » cache l'idée que Kali doit assumer le plus tôt possible, selon sa mère, sa responsabilité en tant que mari pour éviter le pire. La belle-mère évoque aussi le patrimoine familial pour montrer à son fils qu'il ne joue pas son rôle de père de famille, car il se laisse guider par sa femme et c'est là un comportement qui ne répond pas aux attentes de la belle-mère. Cette attitude est similaire à celle de Yaye Khady, la belle-mère de Mireille dans *Un chant écarlate*. Cette dernière illustre très bien les relations

---

<sup>699</sup>Fassinou Adélaïde (2002) : *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, Paris : L'Harmattan, p.35.

conflictuelles d'une belle-mère avec sa bru. Aussi Yaye Khady met-elle tout en œuvre pour briser le ménage d'Ousmane et de Mireille afin de profiter pleinement de l'argent de son fils. Autrement dit, elle cherche à expulser Mireille par tous les moyens : « Tu es assise sur l'argent de mon fils. Par n'importe quel moyen, je te délogerai un jour<sup>700</sup>. » Pour Yaye Khady, Mireille est « l'usurpatrice » qu'il faut chasser. Même après que Mireille a emménagé avec son mari dans un logement administratif loin du domicile de ses beaux-parents, Yaye Khady continue de pénétrer dans son intimité : « Yaye Khady passait les voir quand Ousmane l'avait privée de sa présence un ou deux jours. Elle arrivait tôt, certaine de ne pas les manquer à cette heure. Elle surprenait le couple dans la chambre à coucher, en tenue de nuit. Elle se curait les dents, et crachait sur le tapis sans ignorer que son geste après son départ, allait déclencher la bagarre<sup>701</sup>. » Tous ces actes délibérés de provocation minutieusement calculés sont destinés à mettre Mireille hors d'elle afin d'avoir l'occasion de l'accuser de manquer de respect à sa belle-mère, étant entendu qu'une femme qui ne respecte pas sa belle-mère ne mérite plus le titre d'épouse. Comme le reconnaît Soukeyna, sœur d'Ousmane, tous les efforts que Mireille fait pour être agréable à ses beaux-parents et pour intégrer sa belle-famille se heurtent à la mauvaise volonté manifeste et à l'hospitalité inflexible de Yaye Khady.

Entre Aïssatou et sa belle-mère existent aussi des relations ouvertement conflictuelles. Une tension semblable existe entre Awa et ses belles-sœurs, Aïda et Sokhana, décidées à lui mener la vie dure : « La stratégie déployée par elles allait des attaques verbales, des sous-entendus malveillants, des propos acides, aux menaces ouvertes<sup>702</sup>. » En mettant en évidence la rivalité et les relations conflictuelles entre belle-mère et bru, Mariama Bâ s'affirme comme une écrivaine très réaliste. Yaye Khady, d'une part, et Tante Nabou, d'autre part, ont, chacune de leur côté et à leur manière, comploté pour briser le ménage de son fils, comme cela arrive dans la réalité. L'objectif est de se débarrasser d'une bru qui ne leur plaît pas, parce qu'elle est une femme de caste. Chacune d'elle espère avoir dans l'avenir une bru à son goût : une bru qu'elle puisse dominer, commander à sa guise, et qui la laisse régner sans partage sur son ménage. Chacune d'elle fait donc passer son bonheur personnel avant le bonheur de son fils. Dans ce contexte, au regard

---

<sup>700</sup>Bâ Mariama (1985) : *Un chant écarlate*, Dakar/ Abidjan/ Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 150.

<sup>701</sup>Bâ Mariama (1985) : *Un chant écarlate*, op. Cit. p. 130.

<sup>702</sup>Maïga-Ka Aminata, *Envotrenometaumien*, op. Cit. p. 138.

de leurs actes, que nous pouvons qualifier de sabotage, l'égoïsme et la volonté de puissance se révèlent : les relations conflictuelles entre belle-mère et bru prouvent que les femmes ne sont pas unies face au pouvoir masculin. Au lieu de se soutenir et d'être solidaires pour briser le joug masculin, elles instaurent entre elles des relations de victimes et bourreaux.

Dans certains milieux, les funérailles du mari sont aussi l'occasion choisie par les membres de la belle-famille pour honorer l'épouse ou pour l'humilier. À cette occasion, l'épouse est honorée et ménagée si cette dernière leur a toujours été agréable, si elle les a toujours comblés de cadeaux et si elle les a toujours bien reçus. Dans le cas contraire, si la belle-famille lui reproche son manque d'hospitalité et de générosité, elle est humiliée et maltraitée :

C'est le moment redouté de toute femme, celui en vue duquel elle sacrifie ses biens en cadeaux à sa belle-famille et où, pis encore, outre les biens, elle s'ampute de sa personnalité, de sa dignité, devenant une chose au service de l'homme qui l'épouse, du grand-père, de grand-mère, du père, de la mère, du frère, de la sœur, de l'oncle, de la tante, des cousins, des cousines, des amis de cet homme<sup>703</sup>.

La veuve peut être dépossédée de tous les biens de son mari, y compris ceux qu'ils ont acquis ensemble. Les orphelins peuvent aussi être déshérités : c'est ce qu'essaient de faire les beaux-frères d'Affiba après la mort de Koffi, conformément à leur coutume. S'adressant à Affiba, l'un des beaux-frères dit : « Affiba, tu dois quitter cette maison et nous remettre les biens de Koffi ! Sinon, nous t'y contraindrons, la coutume nous en donne le droit. Une femme et ses enfants n'ont jamais hérité de leur mari et père<sup>704</sup>. » Annie Capo-Chichi dans sa nouvelle « La coupable » montre que toutes les manœuvres sont possibles pour déposséder la femme du bien de son mari. Le personnage Innocente est injustement accusée d'avoir tué son mari par l'intermédiaire du marabout. « Joël : Innocente ne percevra même pas un pécule du trésor de mon frère. Tout

---

<sup>703</sup>Bâ Mariama, *Une si longue lettre*, op. Cit. p. 11.

<sup>704</sup>Yaou Régina (1985) : *La Révolte d'Affiba*, Dakar/ Abidjan/ Lomé : Les Nouvelles Editions africaines, p. 148.

d'abord, qu'elle quitte la maison dès demain. Si je la revois ici, c'est mon coupe-coupe qui lui règlera son compte<sup>705</sup>. »

Dans plusieurs régions d'Afrique noire, chez les animistes comme chez les musulmans, la veuve est considérée comme partie intégrante de l'héritage laissé par son maridéfunt. Selon la coutume, elle devient l'épouse d'un jeune frère du défunt. C'est au nom de cette même coutume que Tasmir, frère aîné de ModouFall, demande à Ramatoulaye de devenir son épouse<sup>706</sup>.

### 3.3.6 *Le désir et le besoin d'enfanter*

Dans un essai intitulé *La parole des femmes* portant sur les romancières des Antilles de langue française, Maryse Condé<sup>707</sup> se prononce sur le rôle des mères et des épouses, particulièrement sur le désir et le besoin d'enfanter. Selon elle, aux Antilles, comme en Afrique ou en Europe jusqu'à une date récente, la femme est valorisée exclusivement par la fonction maternelle. Elle ajoute que toute une littérature exalte l'enfantement, l'allaitement et magnifie l'attachement de la mère à son petit. Depuis l'enfance, la fillette est préparée au moment où, à son tour, elle mettra au monde un enfant, la stérilité n'étant jamais envisagée ou alors uniquement considérée comme le pire des maux<sup>708</sup>. Ainsi, si l'évolution des mentalités dont rend compte l'essayiste est réelle, il n'en demeure pas moins vrai que la plupart des Africaines continuent de partager l'opinion suivante exprimée dans *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma : « Ce qui sied le plus à un ménage, le plus à une femme : l'enfant, la maternité qui sont plus que les plus riches parures, plus que la plus éclatante beauté ! À la femme sans maternité manque plus que la moitié de la féminité<sup>709</sup>. » Sans nier le rôle de l'amour dans le mariage, nous pensons pouvoir affirmer que tous les Africains se marient principalement parce qu'ils désirent être pères. C'est ce que confirme la déclaration que le personnage Mamadou fait à Juletane, son épouse, dans le roman autobiographique de Warner-Vieyra Myriam : « Il m'avoua qu'une des raisons pour

<sup>705</sup> Annie Capo-Chichi (2017) : « La coupable » in *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, Cotonou : Editions, p. 131.

<sup>706</sup> Bâ Mariama, *Une si longue lettre*, p. 84-85.

<sup>707</sup> Maryse Condé est une écrivaine française née à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Elle a publié de nombreux romans historiques, dont *Segou* et *Moi tituba, sorcière* (1984-1985).

<sup>708</sup> Maryse Condé (1979) : *La parole des femmes : Essai sur les romancières des Antilles de langue française*, Paris : L'Harmattan, p.40.

<sup>709</sup> In Ahmadou Kourouma (1970) : *Les soleils des indépendances*, Paris : éditions du Seuil, p. 51.

laquelle il n'avait pas voulu répudier sa première femme était la crainte que je ne puisse pas lui donner des enfants. Avoir des enfants était le plus grand bonheur pour lui dans le cadre du mariage<sup>710</sup>. » Pour l'écrivaine béninoise Carmen Fifamè Toudonou « un enfant est comme une œuvre d'art. Elle commence d'abord à poindre dans l'imagination. On se la représente. Puis on la fait et on la peaufine<sup>711</sup>. »

Dans la société noire-africaine et particulièrement au Bénin, presque toutes les femmes ont à partir d'un certain âge le désir d'enfanter. Par exemple, dans *Okouossai ou mal de mère* de Kacou Oklomin, le besoin de mettre au monde un enfant habite l'héroïne Valérie. Selon ce personnage principal, le besoin d'enfanter n'est pareil à aucun autre besoin. C'est un besoin fondamental qui ne s'explique pas : « Un enfant de moi-même, la chaleur d'un être dans mon propre sein, me pavaner le ventre en avant, le cœur gonflé de la joie, du bonheur d'avoir été touchée par la bénédiction divine, tel était mon vœu<sup>712</sup>. » L'expression « moi-même », « mon propre sein » montre que, pour Valérie, le besoin d'être mère est plus important que tous les autres besoins. Ce besoin d'avoir un enfant transparait aussi dans « Seule » de Carmen Fifamè Toudonou, à travers cette interrogation : « Combien ne pourront pas serrer le bébé tant désiré et se dire : “lui au moins m'appartient, lui au moins ne me sera jamais volé. Il restera pour toujours<sup>713</sup> ?” » Le besoin d'avoir un enfant est si important que Valérie ne comprend pas « qu'il puisse exister des femmes qui, volontairement, décident que jamais elles ne se lanceront dans cette aventure fantastique de la maternité<sup>714</sup>. » C'est donc ce besoin incontrôlable qui explique, juste avant le rendez-vous gynécologique qui confirmera si elle porte ou non un enfant, le long développement exposant au lecteur la crainte, les tourments mais aussi l'espoir de Valérie. Cette dernière est justement décrite comme étant dans une étrange disposition d'esprit : elle est gouvernée par des sentiments et des états contradictoires qu'elle ne comprend pas. Elle avoue être « semblable à un détenu qui attend la sentence de ses juges<sup>715</sup>. » Son bonheur se concrétise lorsque, après l'avoir examinée, le gynécologue lui annonce qu'elle est enceinte.

---

<sup>710</sup> Warner-Vieyra Myriam (1980) : *Juletane*, Paris : Présence Africaine, p. 65.

<sup>711</sup> Carmen Fifamè Toudonou (2017) : « seule » in Rodrigue Atchaoué *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin* (dir.), Cotonou : les éditions Savane, p. 121.

<sup>712</sup> Kacou Oklomin (1984) : *Okouossai ou mal de mère*, Abidjan : CEDA, p. 127.

<sup>713</sup> Carmen Fifamè Toudonou (2018) : « seule » in Rodrigue Atchaoué (dir.) *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin*, op.cit, p. 122.

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>715</sup> Kacou Oklomin (1984) : *Okouossai ou mal de mère*, op. Cit. p.55.

La perspective de la maternité prochaine de Valérie change totalement le cours de son existence. Cette disposition d'esprit de l'héroïne est similaire à celle de Juletane et de son mari, Mamadou, dans *Juletane* de Warner-Vieyra Myriam. Tous deux ressentent le même bonheur quand le médecin leur annonce qu'elle sera mère dans six mois : « Savoir que j'allais moi aussi être mère changea toute ma conception des choses. Mon principal souci fut de préparer l'arrivée de cet enfant. Plus rien d'autre ne comptait pour moi, Mamadou ne fut jamais aussi attentionné<sup>716</sup>. » Cette ardeur à préparer la venue au monde de son enfant se retrouve aussi chez Valérie, dans un passage capital qui lie la femme à la maternité : « Avec un étonnant courage, une frénésie toute neuve, je nettoyait, rangeais la chambre de mon Etranger que je voulais claire, spacieuse, belle. Je la voulais merveilleuse<sup>717</sup>. » Cette « joie de la maternité » occupe aussi Mireille après la naissance de son fils Gorgui dans *Un chant écarlate* de Mariama Bâ. Gisèle Ayaba Totin, dans sa nouvelle « Sœur riche, sœur pauvre », est préoccupée par le bonheur d'être mère. Bien que Florent lui conseille d'avorter tout en lui remettant de l'argent, elle prend l'engagement de garder l'enfant. Cette décision lui apportera le bonheur d'être mère : « Gloria, ma petite fille chérie qui m'apporte tellement de joie<sup>718</sup> ! »

En revanche, dans *Okouossai ou mal de mère* de Kacou Oklominet et dans *Juletane* Warner Vieyra, après des préparatifs assurés avec tant de tendresse, il faut souligner la profonde déception et l'angoisse que ressentent Valérie et Juletane quand l'une et l'autre perdent l'enfant tant attendu. Juletane s'enlise dans un désespoir total quand elle apprend qu'à cause de son état de santé, elle sera incapable d'enfanter.

Dans la société noire-africaine, principalement au Bénin, la grande importance accordée à l'enfant se mesure non seulement à l'immensité de la joie qui accompagne la révélation de la grossesse et la naissance, mais aussi à l'importance qu'on attache aux festivités organisées à l'occasion du baptême. Pourquoi ces festivités ? Pourquoi la venue au monde d'un enfant est-elle considérée comme un grand événement ? Les réponses à ces questions sont nombreuses. Pour presque toutes les femmes africaines en âge de procréer, le besoin d'enfanter découle d'« une volonté d'exhiber aux yeux

---

<sup>716</sup>Kacou Oklomin (1984) : *Okouossai ou mal de mère, op. Cit.* p. 65.

<sup>717</sup>*Ibid.*, p.91.

<sup>718</sup>Gisèle Ayaba Totin (2018) : « sœur riche, sœur pauvre », in *Dix femmes écrivaines du Bénin*, Paris : L'Harmattan, p. 134-138.

toujours émerveillés du monde leur pouvoir, leur aptitude à la création<sup>719</sup>. » L'enfant est pour sa mère une source de considération. La place d'une femme dans la cellule familiale et dans la société dépend de sa capacité biologique à mettre au monde un enfant. La femme féconde, c'est-à-dire la femme qui a enfanté une fois, a plus de valeur aux yeux des hommes et de la société. Ainsi, la fonction de mère dans la société béninoise est synonyme de statut social. C'est pourquoi, la femme stérile est vue comme une femme de moindre importance, une femme qui n'est finalement pas entièrement femme.

Aussi, le miracle de l'enfantement est-il le plus beau et le plus émouvant des miracles. Enfanter est un exploit incomparable, inégalable, un enfant est la plus belle œuvre que l'être humain puisse réaliser, c'est le plus précieux des « biens » : sa valeur est inestimable. C'est dans ce contexte qu'au Bénin, la stérilité passe pour être une grave infirmité : peut-être la plus honteuse des infirmités. Une femme qui ne peut enfanter est considérée comme un être anormal, incomplet : « Combien sommes-nous que la frayeur d'être montrées du doigt, la terreur de paraître aux yeux de tous comme des êtres anormaux, handicapés et improductifs telle une terre maudite, conduit à vouloir enfanter, à n'importe quel prix<sup>720</sup>. »

### 3.3.7 *La maternité*

Dans la littérature béninoise de langue française, nous distinguons trois catégories de personnages féminins : le premier groupe est celui formé par des femmes de culture traditionnelle, celles qui sont restées fidèles aux idées des anciens. Le deuxième groupe est formé par les femmes « entre tradition et modernité » : il s'agit de celles qui remettent en cause certains aspects de l'ordre ancien. Dans le troisième groupe enfin se rangent les « femmes modernes<sup>721</sup>. » Dans les ouvrages des femmes écrivaines du Bénin, nous retrouvons souvent la femme entièrement soumise à son mari, respectueuse de l'ordre établi et acceptant tous ses devoirs, telle que le demande la tradition. Les romanciers et les romancières qui dépeignent le rôle de la mère mettent l'accent sur les qualités morales et les fonctions de la mère au sein de la famille. La femme se définit

---

<sup>719</sup>Kacou Oklomin (1984) : *Okouossai ou mal de mère*, op. Cit. p.44.

<sup>720</sup>*Ibid.*, p.77.

<sup>721</sup>Huannou Adrien (1984) : *La littérature béninoise de langue française*, op. Cit. p. 114.



alors comme mère protectrice et consolatrice, elle est source de vie et a droit, à ce titre, à un grand respect. Dans son roman *Les Appels du Vodoun*, dédié à sa mère, Olympe Bhêly-Quenum nous décrit la vie d'une femme prêtre dans la société béninoise et les conditions dans lesquelles elle a perdu la vie :

C'était samedi. Aujourd'hui, c'est mardi. Dieu... comme le temps s'est brusquement rétréci sur moi, se disait-il, tandis qu'insidieusement l'hymne rituel de sa mère, qui, tel un filet de ruisseau dans son lit de galets et d'herbes, glissait parmi les méandres de son cerveau au moment où le téléphone résonna dans sa maison de la région parisienne, reprenait en lui en arpegges fluides arpentant son corps au rythme d'une source indécise qui sourd du sein de la terre. Et il y avait dans son cœur des sanglots où il entendait murmurer *Nadjinon. Nadjinon*, un vieux mot fon<sup>722</sup> qui dit plus que mère, plus que maman. Il n'avait, de sa vie, jamais employé pour désigner sa mère cette expression, et qui se référait à celle qui l'avait porté dans son ventre et, plus tard, nue, l'avait gardé nu sur son corps avant que la sage-femme l'en eût séparé en tranchant le cordon ombilical<sup>723</sup>.

Dans cette citation significative, il est important de faire une analyse à la fois littéraire et structurale pour mieux pénétrer le sens des mots. Dans la tradition béninoise, le sens attribué à chaque jour de la semaine est très important pour certaines cérémonies traditionnelles. Par exemple, dans la présente citation, l'auteur-narrateur parle de « samedi » et de « mardi ». « Samedi » en langue fon du sud du Bénin se dit « Sidigbé » ou « Goukpèvi ». C'est un jour dédié aux fétiches femelles, c'est-à-dire un jour où il est possible de faire les cérémonies de ces dernières. En revanche, « mardi » en langue fon du sud du Bénin se dit « Taatagbé » ou « Gouzangbé ». Ce jour, dans la société béninoise, est réservé à la cérémonie des grands fétiches, c'est-à-dire des fétiches mâles. L'auteur-narrateur nous fait comprendre que sa mère fait partie des grands fétiches et c'est la raison pour laquelle elle est décédée un mardi et non un samedi.

Les expressions « hymne rituel de sa mère », « reprenait en lui en arpegges fluides », « dans son cœur des sanglots » sont des expressions qui renvoient à la douleur de la séparation, une douleur d'éloignement de la part de l'auteur-narrateur qui témoigne de l'absence de la mère. Ces expressions sous-tendent un certain tiraillement qui prend en

---

<sup>722</sup> Une langue nationale parlée au sud du Bénin.

<sup>723</sup> Bhêly-Quenum Olympe (1994) : *Les Appels du Vodoun*, Paris : L'Harmattan, p. 297-298.

compte la souffrance de l'enfant. L'auteur-narrateur, dans ce passage, a le désir de revoir sa mère, de là resurgissent des souvenirs qui deviennent douloureux. Ces mauvais souvenirs se manifestent textuellement par la présence d'expressions telles qu'« un filet de ruisseau » ou « dans son lit de galets et d'herbes » qui symbolisent le serpent, animal étant, toujours sur le plan symbolique, connoté négativement.

Les expressions « Nadjinon », « maman », « l'avait porté dans son ventre », « plus tard nue », « l'avait gardé sur son corps », « avant que la sage-femme l'en eût séparé en tranchant le cordon ombilical » et « plus que mère », « plus que maman » sont des gradations qui exaltent la femme et expliquent l'idée de maternité et d'intimité. Aussi, le fait de désigner la femme par la périphrase « Nadjinon » au lieu de la nommer par son nom est conforme à l'usage en vigueur chez plusieurs ethnies du Bénin, qui interdisent d'appeler par leur vrai nom les personnes d'un certain âge, ce qui est une marque de respect. En revanche, il nous faut souligner que c'est aussi textuellement une manière de fonctionnaliser la mère, de dire qu'elle est avant tout mère et que c'est son statut de mère que la société perçoit. L'expression « Nadjinon » dans cette citation a aussi un sens social au Bénin, dans la mesure où elle est utilisée pour exalter la femme en tant que mère parfaite, docile, soumise, travailleuse et qui ne dit jamais un mot plus haut que l'autre. L'auteur-narrateur dans ce passage utilise également le verbe « trancher » au lieu de « couper », ce qui est une hyperbole accentuant la douleur de la maternité. Nous pouvons interpréter cette figure de style comme permettant de mettre en avant la difficulté commune à toutes les mères d'être justement une mère. Dans « Ces paroles douces qui apaisent mon cœur », Adélaïde Fassinou met en relief les relations fraternelles qui la lient à sa sœur Yabo ainsi que l'amour que les mères ont pour les enfants, sans oublier les moments particulièrement forts vécus lors de la maladie de sa mère : « Depuis que tu es partie d'ici, je me rends compte combien tu me manques chaque jour, chère maman. Lorsque je passe devant ta chambre, mon regard erre sur ton lit et je vais à ta recherche, espérant voir soulever ta tête entourée d'un halo de cheveux blancs si fins et si beaux, que dis-je, laiteux, on aurait dit qu'on avait recouvert ta tête de coton<sup>724</sup>. » L'écrivaine béninoise, en se souvenant de sa mère veut montrer aux lecteurs le bonheur que procure la mère aux côtés de ses enfants dans la société : « Souvent, tu

---

<sup>724</sup> Adélaïde Fassinou : « ces paroles douces qui apaisent mon cœur » in Gisèle Ayaba Totin (2018) : *Dix femmes écrivaines du Bénin*, Paris : Les Impliqués, p. 85.

m'exhortais à la patience, à la retenue avec celle dont tu disais qu'elle était plus que ma sœur. C'est incroyable comment tu as impacté mon existence, de manière à ce que tu continues, même dans l'au-delà, de m'orienter, de me conseiller, et pourquoi ne pas le dire, de régenter ma vie<sup>725</sup>. » Adélaïde Fassinou, en souvenir des liens forts que sa mère a tissés entre elle et ses sœurs, écrit dans son roman *Jeté en pâture* qu'« une mère est naturellement accompagnée de l'image de la douceur, du bonheur et de la paix qu'elle dégage, et qui rejaillit sur tout son entourage<sup>726</sup>. » Dans « Sœur riche, sœur pauvre », Gisèle se souvient toujours de sa mère morte à l'accouchement :

Personne n'a remarqué que je n'avais échangé avec Maman dans sa chambre d'hôpital. Ce funeste jour, Papa était dans le couloir avec le personnel médical qui lui expliquait l'état critique de son épouse. Je m'étais faufilée à l'intérieur pour l'embrasser, inconsciente du drame qui se jouait pour moi et pour toute ma famille. Maman a fourni l'effort de reprendre connaissance uniquement pour me transmettre tout son amour dans ce fameux regard et ensuite elle s'est endormie pour toujours. Elle n'a jamais cessé de me manquer<sup>727</sup>.

Il en est de même pour Marcy, morte à l'accouchement pour cause de listériose dans « Entre rêve et vie » d'Anirelle Ophélie Ahouantchessou. Cette citation met l'accent sur les douleurs qui attendent les mères de toutes les sociétés lors de l'accouchement. Les femmes écrivaines du Bénin sont conscientes de cette douleur des femmes pendant l'accouchement, comme en témoignent leurs œuvres.

### 3.3.7.1 La responsabilité éducative

Dans *Okouassi ou mal de mère*, Kokou Oklomin dénonce les femmes qui voudraient être uniquement mères pour se donner « le plaisir d'avoir un être à cajoler, à allaiter, le plaisir de l'entendre<sup>728</sup> », sans se soucier du devenir de l'enfant à naître. Quant au père, il penserait plus à son bonheur personnel qu'à celui de son enfant, bonheur davantage tourné vers la considération, les honneurs, et la gloire qu'apportera la paternité ainsi qu'autour de l'assistance morale et de l'aide matérielle que l'enfant pourrait lui

<sup>725</sup> Adélaïde Fassinou : « ces paroles douces qui apaisent mon cœur » in Gisèle Ayaba Totin (2018) : *Dix femmes écrivaines du Bénin*, Paris : Les Impliqués, p.87.

<sup>726</sup> Adélaïde Fassinou (2005) : *Jeté en pâture*, Paris : L'Harmattan, p. 154.

<sup>727</sup> Gisèle Ayaba Totin (2018) : « sœur riche, sœur pauvre », in *Dix femmes écrivaines du Bénin*, Paris : Les Impliqués, p. 135.

<sup>728</sup> Kokou Oklomin (1984) : *Okouossai ou mal de mère*, op. Cit. p. 77.

donnerun jour. Dans *En votre nom et au mien* d'Aminata Maiga-Ka, c'est ce que le personnage d'Awa fait comprendre à l'instituteur Demba Dieng lorsqu'elle lui dit au sujet de ses deux frères : « Ces deux garçons constituent le seul espoir de la famille. Il faut qu'ils réussissent<sup>729</sup>. » Les parents, lorsqu'ils ont le sentiment de s'être acquittés de leurs devoirs envers leur enfant, qu'ils lui ont permis de faire des études malgré les conditions difficiles, s'attendent à être payés de retour. Dans cette perspective, l'enfant est le ciment de l'union conjugale, le garant de la stabilité économique du ménage. Un ménage sans enfant en serait plus fragile et la stérilité de l'épouse est souvent la cause du divorce ou de la répudiation. Il est donc clair que l'enfant, dans la société noire-africaine, et particulièrement au Bénin, est le lien qui relie ses parents à la postérité et leur assure donc une certaine immortalité.

Dans *Jeté en pâture* d'Adélaïde Fassinou, la mère d'Alain assure sa responsabilité de mère en enseignant à son fils Alain, le sens de la gestion et du patrimoine familial. Elle lui a inculqué le sens de l'économie. Ainsi, le jour où son fils aîné Alain, gaspille son argent au supermarché pour une femme qu'il a rencontrée, elle est mécontente : « Mais qu'est-ce qui t'a pris de faire ça Alain ? Ne sais-tu pas que nous avons encore des travaux à réaliser sur notre maison là-bas, alors que ton père doit prendre sa retraite cette année, et qu'il nous reste à peine cinq mois pour rentrer ? Je vous ai toujours instruits dans le sens de l'économie du budget familial<sup>730</sup>. » L'auteure met ici l'accent sur le sens de la gestion et de la prévoyance qui aide toutes les femmes à gérer leur quotidien. Ensuite, lorsque le personnage Alain est emprisonné pour avoir enfreint le règlement intérieur du lycée de Tanvi, en faisant sortir la lycéenne Fanta sans autorisation, sa mère n'a pas hésité à rencontrer le proviseur de ce lycée à qui elle reproche de ne pas l'avoir informée du délit de son fils. Sa mère souhaite un règlement à l'amiable au lieu d'emprisonner son fils dans une cellule nauséabonde et asphyxiante, ce qui montre que le degré de l'amour que porte une femme à son enfant est très profond et qu'il peut la pousser à des actes qui ne correspondent pas à sa personnalité. En outre, Fanta, qui avait promis fidélité à Alain est restée fidèle à sa parole, alors que de son côté, Alain a eu une vie sexuelle sans précédent au point de rater son baccalauréat. Adélaïde Fassinou entend donc montrer ici que les femmes tiennent leur parole. Dans *la Sainte ni touche*, l'auteure nous présente deux femmes battantes,

---

<sup>729</sup>Maiga-Ka Aminata (1989) : *En votre nom et au mien*, Abidjan : NEA, p.14.

<sup>730</sup>*Ibid.*, p. 62.

déterminées et pleines d'ambitions : Madjèkodumi et Anita. La première est heureuse dans son foyer conjugal tandis que la seconde est humiliée par son mari. Sous le prétexte de devoir bien éduquer ses quatre enfants, Anita refuse de divorcer : « Pourquoi faut-il toujours que ce soit la femme qui paye toujours les torts dans un couple ? Dans cette histoire, tu as été honnête jusqu'au bout. Tu as joué les rôles que la société t'a dévolus. Celui d'une épouse et d'une mère parfaites<sup>731</sup>. » Plus loin, l'écrivaine béninoise ajoute :

Tout le temps que vous soyez restés ensemble, tu as toujours assumé tes tâches, tes responsabilités. Lui au contraire fuyait les siennes : la pension alimentaire qu'il donnait à moitié en promettant de régler le reste plus tard, le mois s'achevait sans qu'il y songe. La scolarité des enfants dont il se foutait royalement, leur santé n'en parle plus-n'avaient-ils pas la chance d'avoir une mère qui était dans le corps médical... Je t'ai vu supporter tout ça, t'assécher à vue d'œil, brisée par les tourments d'un ménage malheureux. Pendant que toi tu portais au front les marques de l'échec de votre couple, ton homme s'épanouissait à vue d'œil telle une fleur s'ouvrant sur la rosée du matin...Tu avais tout supporté Ani. Les humiliations, les injures, les coups, les renoncements...Et lorsqu'il s'est mis à amener des femmes sous votre toit, poussant sa cruauté à les baiser, cet assassin poussa l'outrecuidance jusqu'à venir coucher ses maîtresses sur le lit conjugal, et te fait endurer le supplice des gémissements qui te parvenaient dans la chambre à côté où tu dormais les yeux grands ouverts dans le noir ; quand il eut franchi ce rubicond, tu compris que plus rien ne vous unissait. Tout a été sali, avili, jeté<sup>732</sup>.

Marina Hounnou, dans sa nouvelle « Les compagnes de la malchance », met à nu le manque de responsabilité de certains parents qui refusent de payer des frais de scolarité pour leurs enfants. Ces enfants, alors livrés à eux-mêmes, traînent autour de chez eux :

- Pourquoi vous ont-ils laissés dans un tel état ?
- C'est à cause d'une histoire de scolarité. Au début, mon père ne voulait pas que nous soyons scolarisés. Parce qu'il se prétendait pauvre pour faire face aux exigences scolaires. C'est par force que notre mère nous a inscrits à l'école. Elle nous aidait chaque année à passer en classe supérieure. Mais elle a rendu l'âme pendant les vacances passées<sup>733</sup>.

---

<sup>731</sup> Adélaïde Fassinou : *La sainte ni touche*, op. Cit. p. 125-128.

<sup>732</sup> *Ibid.*, p. 125-128.

<sup>733</sup> Marina Hounnou (2017) : « Les compagnes de la malchance » in Rodrigue Atchaoué *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, Cotonou : Editions Savane, p. 198-199.

Marina Hounnou dénonce l'indifférence totale de certains parents qui ne sont pas encore prêts pour l'éducation de leurs enfants dans la société. Cette situation de manque de responsabilité contraint les filles à être recrutées par des familles béninoises aisées pour accomplir des tâches difficiles :

Le véhicule échoua dans sa course aux environs de quatre heures du matin, devant un appartement séparé par des barreaux. L'un des sous-appartements contenait une vingtaine de filles âgées de dix à quatorze ans. Ces filles servaient d'objet sexuel à Alladji et ses pairs dont le plus jeune avait trente-cinq ans. L'autre sous-appartement logeait une cinquantaine de garçons âgés de six à onze ans, qui travaillaient dans la grande ferme d'Alladji<sup>734</sup>.

La responsabilité éducative fait partie des thèmes développés dans les œuvres des auteures béninoises, car, traditionnellement, c'est le champ de la femme. Comme les écrivaines béninoises sont engagées dans une dénonciation des limites auxquelles les femmes sont confrontées, elles élargissent la réflexion en interrogeant la responsabilité de chacun des membres d'un couple.

### 3.3.8 *L'éducation à la santé : le cas du Sida*

Dans son ouvrage *Introduction à la littérature béninoise*, Adrien Huannou fait remarquer que le Sida<sup>735</sup> est « l'objet d'une très grande attention en Afrique malgré toutes les campagnes de sensibilisations visant à montrer qu'il est une maladie comme les autres<sup>736</sup>. » Adelaïde Fassinou, dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, nous livre huit récits de vie qui lui permet d'introduire la notion d'éducation à la santé, et ce, par un épisode dramatique de transmission de Sida<sup>737</sup>. Dans « l'hôte indésirable », l'écrivaine béninoise raconte la vie d'un couple et de leurs deux enfants. La mère est la secrétaire particulière d'un ministre. Pour mieux se consacrer à ses activités professionnelles, elle décide d'engager une domestique qui sera chargée des travaux ménagers et de l'éducation des enfants. Les enfants, après avoir passé quelques temps à

---

<sup>734</sup>Marina Hounnou (2017) : « Les compagnes de la malchance » in Rodrigue Atchaoué *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, op. Cit. p.200.

<sup>735</sup>Le Sida : Syndrome d'immuno déficience acquise.

<sup>736</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin, p. 100.

la maison sous la garde de la domestique, tombent malade de façon répétée, ce qui inquiète leur mère. Les collègues du même service, particulièrement le ministre, constatent la baisse de moral de la secrétaire particulière. Pour déceler la cause de ce mal, le ministre suggère à sa secrétaire qu'elle, ainsi que ses enfants et sa domestique, fassent un test de dépistage du Sida. La mère l'écoute et passe le test de dépistage. Après cet examen de santé, le couple est déclaré séronégatif tandis que les enfants et la domestique sont déclarés séropositifs. Ce résultat s'explique dans le texte parce que :

Dada [la domestique], en voulant les laver en sociabilité, Dada leur faisait faire tout ensemble : bain decorps, bain de bouche et puis quoi encore ? Elle en informa le père qui sut la façon stupide dont cette servante qui leur était venue de nulle part et de partout avait empoisonné le corps de leurs enfants. [...] Une brosse à dents, vecteur du virus du Sida ! Incroyable mais vrai ! Cher Monsieur Dunian ! À partir du moment où il y a saignement de part et d'autre des gencives, la contamination est fort plausible<sup>738</sup>.

Décontenancés par cette nouvelle, les parents regardaient les enfants « couchés dans leur lit, affaiblis par ce microbe, création diabolique qui empoisonnait le sang de ces chers petits et les entraînait tout doucement vers la mort<sup>739</sup>. » En ce qui concerne le sort de la « servante », la mère des enfants décide de la garder, « afin qu'elle ne retourne pas à la rue, pour éparpiller à tous vents le germe qui grossissait en elle<sup>740</sup> » et conclut en ces termes :

Tu continueras de vivre avec nous, de t'occuper de la formation comme tu l'as toujours fait, mais tu dois faire désormais attention et me prévenir chaque fois que tu saignes quelque part. Il faut aussi éviter, je dis bien éviter, de mélanger ton sang au nôtre, c'est-à-dire papa, moi et surtout Poupetette ; nous autres qui sommes encore Dieu merci, séronégatifs. Pour nos deux aînés, nous n'avons pu rien faire, alors, aide-moi à garder celle-là, lui dit-elle en montrant le bébé endormi<sup>741</sup>.

Cette citation illustre bien l'objectif de l'écrivaine : attirer l'attention sur les problèmes d'hygiène liés à la santé, notamment sur le fait d'engager quelqu'un pour effectuer les

---

<sup>738</sup> Adélaïde Fassinou (2002) : « L'hôte indésirable » in « *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, Paris : L'Harmattan, p.24-25.

<sup>739</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>740</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>741</sup><sup>741</sup> Adélaïde Fassinou (2002) : « L'hôte indésirable » in « *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, op. Cit. p.27.

travaux ménagers, puisque cela peut être parfois source de contamination pour les couples dans la société béninoise. Ce récit de vie est donc une mise en garde contre les problèmes auxquels les mères sont confrontées lorsqu'elles engagent une domestique pour les travaux ménagers. Cette pratique est assez répandue dans la société béninoise. Afin de sensibiliser les femmes à ce problème, l'autrice-narratrice met l'accent sur la propagation d'une maladie, ici le Sida, quand on néglige les règles d'hygiène. Le thème du Sida est aussi développé par certains écrivains béninois, ce qui n'entre pas dans le champ de notre recherche portant sur les femmes écrivaines du Bénin<sup>742</sup>.

### 3.3.9 *Les misères de la femme seule*

Dans la littérature noire-africaine, en particulier au Bénin, la situation des femmes qui sont confrontées à une grossesse non désirée est aussi décrite. Dans son roman autobiographique, *le Baobab fou*, Ken, n'ayant pas l'argent nécessaire pour régler tous les soins nécessaires, ne peut se permettre d'avoir un enfant. Retourner dans son pays, qu'elle a quitté il y a à peine trois mois, enceinte et mariée, serait se couvrir d'une honte mortelle. Elle n'a personne qui puisse l'aider à résoudre ses problèmes, Ken avorte donc. Dans le roman autobiographique *Une citronnelle dans la neige* de Gisèle Hountondji, Gisèle, à l'instar de Ken, tombe enceinte de Régis, alors qu'elle ne s'y attendait pas. Elle décide de ne pas garder l'enfant, car elle n'a personne qui puisse l'aider et elle ne pourra pas passer ses examens. Cette grossesse provoque des problèmes trop épineux pour que Gisèle puisse se permettre de garder l'enfant. Que Ken et Gisèle n'aient pas voulu avoir un enfant dans les circonstances que nous venons d'évoquer ne signifie cependant pas qu'elles aient renoncé définitivement à être mères. Valérie semble leur donner raison lorsqu'elle se demande « pourquoi faire un enfant lorsque l'on n'a ni le temps nécessaire, ni les moyens matériels de s'en occuper<sup>743</sup> ? »

À cela il faut aussi ajouter l'infanticide commis par Mireille dans *Un chant écarlate* de Mariama Bâ. L'état mental dans lequel elle se trouve au moment de ce meurtre semble expliquer, dans le texte en tout cas, son comportement. En effet, Mireille est devenue folle de douleur parce qu'Ousmane l'a trahie de la manière la plus lâche et la plus

<sup>742</sup> Il s'agit de l'ouvrage *PV Salle* d'Habib Dakpogan.

<sup>743</sup> Kacou Oklomin (1984) : *Okoussai ou mal de mère*, op. Cit. p. 77.



cruelle qui soit : en épousant une autre femme. Sa raison flanche lorsqu'elle se rend compte qu'elle a perdu le plus grand pari de sa vie et ce qu'elle considérait comme son bien le plus précieux : l'amour d'Ousmane. Qui doit être tenu pour responsable de ce meurtre : Ousmane, sa mère, ses amis et tous ceux qui ont fait souffrir Mireille ? Peut-être cette dernière regrettera ce geste malheureux si un jour elle retrouvait la raison. Le bel amour d'Ousmane qui s'est construit au mépris des convenances sociales, n'a malheureusement pas résisté aux pièges et aux attaques de l'environnement social africain. C'est la fin d'un beau rêve d'amour.

Dans la société noire-africaine, le mariage est considéré comme la destinée normale de la femme. Le mariage et la maternité confèrent considération et respectabilité à la femme. La maternité avant le mariage est considérée comme un déshonneur : les parents craignent qu'un tel malheur puisse arriver à leur fille, puisqu'il se répercuterait inévitablement sur eux et sur toute la famille. Dans *En votre nom et au mien* d'Aminata Maïga-Ka, c'est ce fait qui explique la mise en garde que Birahim Gueye adresse à sa fille Awa lorsqu'il constate les assiduités de son prétendant Demba Dieng. Celui-ci ne s'est pas encore déclaré : « Je te rappelle que le grand trésor de la femme est le respect de son corps. Si ce jeune homme continue à te poursuivre de ses assiduités, appelle-moi afin que je lui demande quelles sont ses intentions<sup>744</sup>. » Le mépris envers les filles-mères est le même que celui montré envers les femmes seules, qui sont jugées très sévèrement par la société. La femme seule est considérée comme une femme incapable de savoir garder son mari, faute qu'on lui incombe entièrement. C'est ce que Sophie Adonon écrit dans *Echos de femmes* dans le dialogue entre elle et sa voisine Blandine : « Le sort nous a réunies, ma chère voisine, parce que nous avons en commun d'être des mères seules [...]. La société nous a octroyé le statut de femmes célibataires<sup>745</sup> », et à l'auteure de continuer en ces termes : « Toi et moi avons déjà perdu, à cause de nos maternités, des atouts dans la gradation des mariables avec les « bons partis ». Nous, les *Anankpota*, ou si tu préfères, « vagins invendus », ou autre synonyme, *Ahi sanoukpo*, sommes dévaluées et sommes à brader sur le marché du régime matrimonial et les hommes nous le font bien sentir<sup>746</sup>. » Être une femme seule a surtout un sens social

---

<sup>744</sup>Maïga-Ka Aminata (1989) : *En votre nom et au mien*, Abidjan : Les Nouvelles Editions Africaines, p. 11.

<sup>745</sup>Adonon Sophie (2018) : *Echos de femmes*, Cotonou, Les Editions Savanes, p.46.

<sup>746</sup>Maïga-Ka Aminata (1989) : *En votre nom et au mien*, op. Cit. p.47.

avant d'être une blessure personnelle. Ces femmes sont perçues comme des *Agalètos*, soit des « péripatéticiennes<sup>747</sup>. » L'épouse abandonnée tombe du piédestal sur lequel l'homme l'a hissée par le mariage. En perdant son mari, elle perd une partie de sa valeur, une partie de l'estime dont la société l'a revêtue après le mariage, elle est déconsidérée, méprisée et devient un objet de risée. Dans notre corpus, Ramatoulaye souffre beaucoup de cette perte d'estime, de ce qu'elle appelle la « misère » des femmes abandonnées ou divorcées, « femmes méprisées reléguées ou échangées, dont l'homme s'est séparé comme d'un boubou usé ou démodé<sup>748</sup>. » C'est pourquoi Ramatoulaye a peur d'affronter le monde extérieur. Lorsqu'elle va au cinéma seule, elle craint que l'on parle d'elle. Les spectateurs s'étonnent de voir une femme de son âge seule dans une salle de cinéma : « On dévisageait la femme mûre sans compagnon. Je mesurais, aux regards étonnés, la minceur de la liberté accordée à la femme<sup>749</sup>. » La situation de Ramatoulaye illustre bien ce qui peut être appelé le lot de l'épouse abandonnée. Ainsi, à sa fille devenue par sa propre faute une épouse abandonnée, la mère d'Awa adresse le reproche suivant : « Awa, tu as jeté la honte et le discrédit sur notre famille. Je serai à présent la risée de tout le quartier<sup>750</sup>. » Les amies d'Adja Dior, une autre épouse abandonnée, ressentent vivement cette honte et ce discrédit. C'est pour cela qu'elles lui conseillent de recourir au pouvoir occulte des marabouts pour reconquérir son mari<sup>751</sup>. Pour encourager Lolli à supporter en silence les caprices de son mari, son père évoque également la honte dont est couverte l'épouse abandonnée, et, comme dit le proverbe africain, la honte est plus meurtrière que le couteau.

Comme l'épouse abandonnée, la femme divorcée est méprisée. La société considère qu'elle a été usée par son premier mariage, qu'elle a perdu de son charme. La femme divorcée qui côtoie beaucoup d'hommes, est soupçonnée d'être une femme de mauvaise vie, « comme si toutes les femmes divorcées passaient leur temps à faire l'amour<sup>752</sup>! » Il faut aussi souligner que la mère d'Awa parle du « peu de valeur accordée à la femme célibataire ». Pour obliger à ce qu'on la respecte, celle-ci doit « serrer son pagne »,

---

<sup>747</sup>Maïga-Ka Aminata (1989) : *En votre nom et au mien*, op. Cit. p.47.

<sup>748</sup>Bâ Mariama, *Une si longue lettre*, op. Cit. 61-62.

<sup>749</sup>*Ibid.*, p. 61-62.

<sup>750</sup>Maïga-Ka Aminata, *En votre nom et au mien*, op. Cit. 108.

<sup>751</sup>*Ibid.*, p. 78.

<sup>752</sup>*Ibid.*, p. 110.

c'est-à-dire « refuser de se livrer aux jeux éphémères de la chair<sup>753</sup>. » La compagnie des femmes divorcées est considérée comme nuisible à la stabilité des ménages. Aussi les tient-on à l'écart de ces derniers pour éviter qu'elles n'en provoquent la ruine.

### 3.3.10 Naître fille dans la société traditionnelle

Sophie Adonon fait partie des écrivaines les plus lues au Bénin, même si elle vit en France<sup>754</sup>. Elle a écrit une vingtaine d'œuvres qui embrassent presque tous les genres littéraires. Au nombre de ces dernières figure *Assouka*, une pièce théâtrale en alexandrins. Elle justifie ce choix d'écrire des alexandrins dans le journal *La Nouvelle Tribune* :

C'est un défi littéraire que je me suis lancé. J'ai tellement lu de classiques que je me suis mise un peu à la place de Racine et de Corneille. Je dis pourquoi ne pas créer une pièce de théâtre en alexandrin. J'ai mis deux ans à y arriver. Et j'y suis parvenue. [...] J'en suis soulagée<sup>755</sup>.

Sophie Adonon dit allier « rudesses de la tradition Africaine et caprices de la versification française<sup>756</sup> » pour tracer le parcours d'une fille, Assouka, abandonnée par son père. Sandrine Richard, insiste sur le fait que : « Sophie Adonon se lance un nouveau défi : écrire en alexandrins, le vers classique, une pièce de théâtre contemporaine sur un sujet d'actualité : la scolarisation des petites filles au Bénin<sup>757</sup> » et elle conclut que la pièce de théâtre d'Adonon est « un véritable plaidoyer pour l'instruction et le progrès dans l'égalité des sexes. Les droits de la femme ont toujours été un combat, et ce livre contribue à celui-ci<sup>758</sup>. » La pièce de théâtre insiste notamment sur le sort d'une fille. Contrairement à l'accueil chaleureux réservé à la naissance d'un

---

<sup>753</sup>Maïga-Ka Aminata, *En votre nom et au mien*, op. Cit. p. 111.

<sup>754</sup>Revue *Biscottes Littéraires*, disponible sur le site : <<https://biscotteslitteraires.com/assoouka-pièce-theatrale-alexandrin-sophie-adonon/>>, consulté le 01.10. 2020.

<sup>755</sup> Frank Dossi : Sophie Adonon : « Je prends une voix grave, pour parler de l'émancipation des filles... », disponible sur le site : <<https://lanouvelletribune.info/2018/04/sophie-adonon-je-prends-une-voix-grave-pour-parler/>>, consulté le 01/03/2021.

<sup>756</sup> Cultura, disponible sur le site : <<https://www.cultura.com/assouka-tea-9782379181702.html>>, consulté le 01/03/ 2021.

<sup>757</sup> Sandrine Richard, disponible sur le site : <<https://sandrinerichardgui.wixsite.com/correctrice/single-post/2017/10/08/Sophie-Adonon>>, consulté le 01/03/2021.

<sup>758</sup>*Ibid.*

enfant mâle, la naissance d'une fille est accueillie défavorablement<sup>759</sup>. La sage-femme s'écrie avec joie quand le nouveau-né est un garçon :

C'est un garçon, que Dieu bénisse le Prophète !<sup>760</sup>, garde un grand silence, ainsi que toutes les assistantes qui se retirent furtivement ou consolent les parents de l'accouchée en ces termes : Pourquoi cette tristesse ? Remerciez le Bon Dieu qui l'a préservée d'un mauvais accouchement<sup>761</sup>.

La naissance d'une fille est mal accueillie par toutes les classes de la société musulmane<sup>762</sup> et crée une atmosphère sombre et triste dans la famille de cette enfant. Ce fait est aussi valable dans les milieux traditionnels béninois et constitue le thème principal de l'ouvrage versifié de Sophie Adonon. Si la fille est en général mal reçue, sous-estimée et, par principe, considérée de condition inférieure, c'est parce qu'elle n'est perçue que comme une simple procréatrice. Elle ne sera pas l'objet de soins identiques à ceux que recevront ses frères et la société ne lui reconnaît d'ailleurs aucun droit sur ceux-ci. Elle peut être dépossédée au profit de son mari ou encore de la famille de ce dernier, surtout lorsqu'elle a mis au monde un enfant de sexe masculin. Le garçon est, selon la tradition ancestrale, celui qui perpétue la famille contrairement à la fille qui, par le mariage, intègre une autre famille et est ainsi perdue pour les siens<sup>763</sup>. Cette dernière se trouve donc exclue de sa propre famille lorsqu'elle entre dans la famille de son mari. Celui-ci l'ayant acquise par dot, elle fait partie dorénavant du patrimoine de la famille de l'époux<sup>764</sup>. Cela explique donc pourquoi un garçon jouit de davantage de liberté et de droits par rapport à une fille. Christophe Konkobo, dans son article « Le théâtre burkinabé au féminin : de Joëlle Ouattara à Odile Sankara » rend compte de cette situation :

---

<sup>759</sup>Gaudefroy-Demombynes : *Les institutions musulmanes*, p.124, cité par Adnan Tarcici : *L'éducation actuelle de la jeune fille musulmane au Liban* (1941) : Thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de Paris pour le doctorat de l'université, Paris : Imprimerie spéciale de la librairie Mariale, p. 57.

<sup>760</sup>V. Daghestani : *La famille musulmane contemporaine en Syrie*, p.107-108, cité par Adnan Tarcici : *L'éducation actuelle de la jeune fille musulmane au Liban* (1941) : Thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de Paris pour le doctorat de l'université, Paris : Imprimerie spéciale de la librairie Mariale, p. 57.

<sup>761</sup>Adnan Tarcici : *L'éducation actuelle de la jeune fille musulmane au Liban* (1941) : Thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de Paris pour le doctorat de l'université, Paris : Imprimerie spéciale de la librairie Mariale, p. 57.

<sup>762</sup>V. Daghestani : *La famille musulmane contemporaine en Syrie*, op. Cit. p. 57.

<sup>763</sup>*Ibid.*, p. 206.

<sup>764</sup>Mansour Fahmy (2007) : *La condition de la femme dans l'Islam*, op. Cit. p.97.

La jeune fille, dans la société [béninoise] assez conservatrice, est régulièrement confrontée à de nombreuses pesanteurs sociales et culturelles qui régulent les types d'activités que celle-ci est autorisée à mener. La famille, l'église, l'école, le voisinage, tous ces appareils idéologiques de l'Etat, [...], constituent alors autant de forces coercitives qui définissent et contrôlent les rôles dévolus à la jeune fille. La société dans ses différentes composantes attend alors de celle-ci qu'elle s'intéresse prioritairement à ce qui touche au ménage et à l'entretien de la maison. La jeune fille est ainsi amenée à se préparer et à assumer son « rôle d'épouse », celui d'épouse et de mère de famille. Les activités tournées vers l'extérieur de la maison ou perçues comme étant contraires aux bonnes mœurs, lui sont alors ouvertement ou tacitement proscrites<sup>765</sup>.

La pièce de théâtre *Assouka* de l'écrivaine béninoise cherche à réparer l'injustice qui est faite à la femme dans le but de lui redonner sa place dans l'espace humain.

#### 3.3.10.1 La scolarisation des filles

Dans son ouvrage *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*, Essè Amouzou fait le point sur la situation de la scolarisation. Il insiste sur les principaux facteurs de blocage et montre que « le phénomène semble connaître une grande ampleur en milieu rural où les pesanteurs socioculturelles telles que les préjugés socio-sexistes contre les jeunes filles (mariage précoces ou forcés) sont responsables de l'impasse dans laquelle se retrouvent des milliers de femmes en Afrique<sup>766</sup>. » Essè Amouzou expose en outre son point de vue sur l'éducation de la fille au Bénin :

L'accès à l'école devrait être équitable pour tous. Mais, les premiers élèves au Bénin étaient des garçons, compte tenu du fait que la morale chrétienne qui sous-tendait l'entreprise coloniale n'avait pas une vision très différente du statut des femmes dans la culture béninoise. De même, après l'indépendance en 1960, les politiques de l'éducation n'ont pas réussi à rétablir l'égalité des sexes dans la scolarisation des enfants<sup>767</sup>.

---

<sup>765</sup>Christophe Konkobo (2014) : « Le théâtre burkinabé au féminin : de Joëlle Ouattara à Odile Sankara », in Sylvie Chalaye et Dominique Traoré : *Théâtres d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p.191.

<sup>766</sup>Essè Amouzou (2008) : *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*, Burkina-Faso : L'Harmattan, quatrième de couverture.

<sup>767</sup>*Ibid.*, p.119.

Essè Amouzou ajoute que « Les filles africaines n'ont pas encore conquis leur place pour la simple raison que les couvents n'ont pas encore fini de dire leur mot et la coutume qui veut voir la fille en train de servir la mère en permanence au foyer demeure toujours vivace<sup>768</sup>. » Ce passage d'Essè Amouzou met à nu, à travers les termes tels que « couvents » et « coutumes », les causes du blocage qui, au Bénin, empêchent l'évolution de la scolarisation des filles. Ce sont les traditions ancestrales qui établissent de manière inamovible la place de la femme dans la société<sup>769</sup>. *Assouka* de Sophie Adonon est contre cette tradition ancestrale et dénonce le droit à l'éducation de la fille : « C'est un fait. Plusieurs sociétés –africaines en l'occurrence – préfèrent le garçon à la fille, considérée comme négligeable, voire indésirable, dont on se soucie très peu de l'éducation. Or, la femme peut réussir autant que l'homme, et même mieux<sup>770</sup> » ; « L'éducation des filles change tout, non seulement en termes de développement économique, mais aussi de développement humain<sup>771</sup>. »

Dans *Assouka*, l'écrivaine béninoise met en scène des réponses à travers le personnage de Dossou : « Je n'investirai pas sur ce sort peu confiant. / Je dénie de jeter des sous par la fenêtre. / Pense plutôt aux fils qu'à leur bien-être<sup>772</sup>. » L'adverbe quantitatif « peu », que l'auteure met dans la bouche du personnage Dossou se réfère à un manque de considération pour la fille dans la société. Il s'agit d'un phénomène d'ordre psychologique que nous qualifions de négatif car il empêche l'homme de réaliser que la femme est un être humain à part entière<sup>773</sup>. Ce fait est bien imagé par le personnage de Dossou, qui prétend qu'une fille ne peut pas assurer sa progéniture et sa descendance : « Je ne veux pas compter sur toi<sup>774</sup> », et plus loin d'ajouter : « Que n'es-tu née garçon au lieu de naître fille<sup>775</sup> ? », car avoir une fille dans la société traditionnelle est source de malédiction : du fait de ta venue, ma renommée vacille<sup>776</sup>. » Sophie Adonon utilise donc l'écriture pour mettre en lumière le sort lamentable et toujours d'actualité des filles. Le personnage Dossou, quelques mois après, célèbre la naissance de son troisième enfant : un fils, son second garçon, en compagnie de parents et amis. Chants et danses marquent

---

<sup>768</sup>Essè Amouzou (2008) : *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*, op. Cit. p.5.

<sup>769</sup>Eugénie Dossa Quenum : « la place des filles à l'école » in *Amina*, n°600, p.5.

<sup>770</sup>Sophie Adonon, voir la page de garde.

<sup>771</sup>Unesco, « Femmes et filles : l'éducation, pas la discrimination », in *Forum mondial sur l'éducation sujets brûlants*, Dakar, Sénégal, 26 au 28 avril 2000.

<sup>772</sup>Sophie Adonon (2016) : *Assouka*, Cotonou : Les Editions Savane, p. 42.

<sup>773</sup>Eugénie Dossa Quenum : op. Cit. p. 5.

<sup>774</sup>Eugénie Dossa Quenum : op. Cit p.34.

<sup>775</sup>*Ibid.*, p.30.

<sup>776</sup>*Ibid.*, p.30.

cette naissance et montrent l'importance d'un enfant garçon pour le cercle familial dans la société noire-africaine mais en particulier au Bénin :

Second fils, quel honneur me fait votre présence,  
Fêtons la naissance qui tisse mon aisance !  
Offrons libations buvons à sa santé !  
Ce mâle est mon désir ardent de sûreté,  
Celui-ci certifie ma lignée sûrement<sup>777</sup>.

Dans cette citation, l'expression « ma lignée » renvoie à la question de la progéniture, de la descendance mais aussi de la supériorité que le personnage Dossou accorde à un enfant garçon. Au Bénin, la tradition orale raconte qu'une fille ne peut pas hériter des biens de son père après la mort de ce dernier. Cependant, la présence de la fille est nécessaire à la maison pour aider sa mère à s'occuper du ménage : « les parents n'ayant pas les moyens d'entretenir une bonne ou bien le travail domestique s'étant accru par la présence de plusieurs enfants, l'aide de la jeune fille devient une nécessité pour soulager la mère. Ainsi l'opinion générale reste défavorable à l'instruction de la fille dans la société traditionnelle, en Afrique<sup>778</sup>. » Nous trouvons aussi ces propos dans *Sous l'orage* de Seydou Badian : « Ma fille à moi ne verra jamais les portes de ce lieu<sup>779</sup>. » L'expression « ce lieu » fait référence à l'école et montre que fréquenter l'école ne servirait à rien à une fille en Afrique car elle est née pour tenir le foyer et s'occuper des enfants, selon la tradition ancestrale : « Plusieurs des camarades de ton âge sont déjà mères de famille ; [...]. Car la plus noble aspiration d'une jeune fille est le foyer, oui le foyer, un mari et des enfants<sup>780</sup>. » Ce passage nous rappelle qu'en Afrique, les causes de la non-scolarisation des filles sont les mariages et grossesses précoces. On y retrouve également le vocabulaire qu'utilise le personnage de Dossou, qui refusait de considérer sa fille au même titre que ses enfants garçons, Mèho et Kpêvi.

Prenant en compte cette perception qui est réservée à la fille dans la société traditionnelle africaine, les parents ne tiennent pas beaucoup à l'instruction de leur fille et l'écolière interrompt parfois sa scolarité pour des raisons autres et de moindre importance, comme la préparation au mariage et l'appel à l'aide du ménage.

---

<sup>777</sup>Sophie Adonon (2017): *Assouka*, op. Cit. p.25.

<sup>778</sup> Adnan Tarcici (1941) : *L'éducation actuelle de la jeune fille musulmane au Liban* (1941) : Thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de Paris pour le doctorat de l'université, op. Cit. p. 88.

<sup>779</sup> Seydou Badian (1973) : *Sous l'orage*, Paris : Présence Africaine, p.22.

<sup>780</sup>*Ibid.*, p.71.

L'éloignement de l'école, le prix élevé des livres, des propos malséants entendus au sujet des écolières, la présence sur la route de l'école de personnes connues pour leurs calomnies, pour ne citer que cela, suffisent aux parents à empêcher définitivement leur fille d'aller à l'école.

*Assouka* de Sophie Adonon se déroule en Afrique, plus précisément au Bénin, dans une concession où naît une fille du nom d'Assouka. Dossou son père, ne l'aime pas car il estime qu'en tant que fille, elle ne servira à rien. Rejetée ainsi, Assouka ne bénéficie pas de l'amour paternel, contrairement à ses frères, Mèho et Kpèvi. Son père refuse de payer ses frais de scolarité lorsque L'État ne donne plus de bourse. Assouka se noie dans un grand chagrin. Elle est secourue par Paul Allogo, son directeur d'école, qui lui paie ses études supérieures. Quelques années plus tard, Assouka, à la fin de ses études universitaires, devient médecin. Dossou, le père, compte tenu de la haine qu'il a pour Assouka, tente d'assassiner Paul Allogo avec l'appui de Mèho, le grand-frère de la fille. Cette dernière est partagée entre l'affection qu'elle porte toujours à son père et la justice qui doit être rendue.

*Assouka* de Sophie Adonon renouvelle ainsi la question de l'éducation de la fille dans la société africaine, et c'est pour mettre un accent particulier sur ce phénomène que le personnage Dossou a été imaginé par l'écrivaine béninoise. Dossou incarne de ce fait l'image que l'homme a de la femme dans la société traditionnelle. *Assouka* nous recommande de porter davantage attention à l'éducation des filles et à leur émancipation : sur la première de couverture, Sophie Adonon adresse d'ailleurs son livre « À toutes les personnes qui œuvrent pour l'émancipation des filles et femmes de par le monde. » Dans cette perspective, Seydou Badian nous propose « de libérer la femme si nous tenons à vivre. C'est la femme qui fait démarrer la société. C'est elle qui la fait progresser. Elle est le principal agent de l'émancipation<sup>781</sup>. » Eugénie Dossa Quenum, quant à elle, fait remarquer qu'« aucun pays au monde n'a réalisé son développement sans mettre l'accent sur la scolarisation des filles<sup>782</sup>. » Il est donc important de pouvoir compter sur les intellectuels, qui savent percevoir les évolutions, interpréter le présent et présager de l'avenir. Parmi ces derniers, il faut en outre prêter

---

<sup>781</sup> Seydou Badian (1973) : *Sous l'orage*, op. Cit. p. 60.

<sup>782</sup> Eugénie Dossa Quenum : « La place des filles est à l'école » in *Amina*, op, cit. p. 5.



une attention particulière aux femmes engagées qui écrivent et qui apparaissent partout en Afrique comme les porte-paroles du peuple<sup>783</sup> :

Quand les mères ont fait des études, leurs enfants ont plus de chance d'en faire eux-mêmes. Autrement dit, si les mères n'ont pas été à l'école, elles ne trouvent pas l'intérêt de scolariser leurs enfants, encore moins les aider à aller loin pour franchir les étapes qu'elles n'ont pas connues. Celles qui ont fait des études, encouragent en revanche leurs enfants<sup>784</sup>.

Si Dossou incarne la représentation que la société africaine a de la femme traditionnelle, il convient de souligner qu'à l'inverse, Assouka est à l'image de la femme moderne. Cette dernière décide de briser la tradition ancestrale et d'accéder à l'éducation avec le soutien financier et moral de sa mère :

Te voir si diplômée nous met en euphorie.  
Vingt-quatre ans, et déjà doctoresse aguerrie,  
Tu deviens, Assouka. Bravo pour ton parcours !  
Ton cursus linéaire exclut tout long discours.  
Félicitations ! Jeune femme admirable<sup>785</sup>.

Assouka incarne l'image d'une fille exemplaire et vaillante. Intellectuellement, elle possède des qualités certaines : intelligente et studieuse, elle évolue sans difficulté :

Vivat pour ton succès ! Plus encore je t'en aime.  
[...] Elève précoce, tu ne fis pas deux classes.  
Et ce bon a permis tes avancées vivaces.  
Te voilà propulsée en troisième à douze ans<sup>786</sup>.

Faute de gratuité, cela me décourage.  
Meilleure à l'école, c'est affligeant, j'enrage  
De l'abus de celui qui sans raison te peine.  
Pour lui, tu n'es qu'un "truc" à procréer en chaîne<sup>787</sup>.

---

<sup>783</sup>Ayawavi Zonvide (1999): « L'image de la femme dans le roman *Etrange héritage* de Gada Ami » in Ambroise Teko-Agbo et al. *Les femmes dans le processus littéraire littéraire au Togo*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Wien : Peter Lang, p.197.

<sup>784</sup>Ayawavi Zonvide (1999): « L'image de la femme dans le roman *Etrange héritage* de Gada Ami » in Ambroise Teko-Agbo et al. *Les femmes dans le processus littéraire littéraire au Togo*, Op. Cit. p. 197.

<sup>785</sup>Sophie Adonon (2016): *Assouka*, op.cit. p. 69.

<sup>786</sup>*Ibid.*, p.50.

<sup>787</sup>*Ibid.*, p. 51.

Ici, indirectement, la mère d'Assouka s'adresse à son mari (Dossou) qui considère une fille comme un sous-être. Elle plaide pour la gratuité de l'enseignement, prévue dans la constitution béninoise du 11 décembre 1990<sup>788</sup> : « l'État béninois avec l'appui des partenaires en développement et des organisations non gouvernementales, a consenti des efforts depuis les années 90 pour rétablir l'équité dans l'éducation de base. Une stratégie de promotion de politiques de scolarisation des filles est mise en œuvre dans le développement du système éducatif<sup>789</sup>. » Il s'agit notamment de la création d'un service s'occupant de la scolarisation des filles au sein du ministère de l'éducation nationale, de la suppression des frais de scolarité pour les filles en zones rurales, de la création d'un foyer de jeunes filles dans chacun des six anciens départements et la mise en place d'un réseau menant diverses actions de sensibilisation et de formation pour la scolarisation des filles<sup>790</sup>. Si Assouka peut franchir les barrières de la tradition ancestrale et accéder à la scolarisation, c'est aussi par le soutien moral et financier de sa mère. Dans *Assouka*, le rôle de femme éducatrice est bien représenté par la mère d'Assouka (Sêkpê Yoli). Assouka s'exprime en ces termes envers son père : « Papa, mon passage toujours vous indiffère. / J'irai vivre ma joie près de ma seule mère<sup>791</sup>. » Dans *Jeté en pâture* d'Adélaïde Fassinou, la mère de Koffi Alex ayant aussi compris l'utilité de l'école, n'a pas hésité à encourager son fils à s'enfuir de la maison avec l'argent de son père afin de poursuivre ses études en ville et devenir plus tard un haut fonctionnaire de l'État. Pour conclure, les femmes écrivaines du Bénin – Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon et Eugénie Quenum Dossa – insistent, dans leurs œuvres, sur la nécessité de l'instruction. Cette dernière contribue à façonner des citoyens conscients et permet ainsi le développement du pays. En outre, l'éducation est fondamentale pour les femmes béninoises car elle est la voie la plus sûre pour sortir de la condition dans laquelle les enferme la société<sup>792</sup>. Les œuvres des femmes écrivaines du Bénin affirment ainsi avec vigueur la mission fondamentale de la mère dans la scolarisation de sa fille.

---

<sup>788</sup>Essè Amouzou (2008) : *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*, op. Cit. p. 1. 121.

<sup>789</sup>*Ibid.*, p. 60.

<sup>790</sup>*Ibid.*, p. 60.

<sup>791</sup> Sophie Adonon (2016) : *Assouka*, op. Cit. p.49.

<sup>792</sup> Bouba Tabti-Mohammedi (2016) : *Biographie de l'auteur, Etude de l'œuvre, Thèmes et personnages*, Paris : Honoré Champion, p. 96.

### 3.3.10.2 Le rôle de la mère dans l'éducation de sa fille

La mère reste la principale éducatrice de sa fille jusqu'au mariage de celle-ci. Dans *Assouka* de Sophie Adonon, ce rôle-ci est mis en avant et repose essentiellement sur le personnage de Sêkpê-Yoli. Cette dernière est une figure de femme dévouée à l'émancipation de sa fille. C'est pourquoi elle lutte pour l'éducation de celle-ci et c'est dans ses rapports avec sa fille aînée que ce rôle apparaît clairement. Elle veille particulièrement sur elle : à la fois discrète et curieuse, elle surveille ses fréquentations, convaincue que son devoir est de faire de sa fille une femme accomplie, à la fois bonne épouse et capable de s'assumer<sup>793</sup>. Dans ce rôle d'éducatrice, elle manifeste une affection et une patience infinie :

Ne soyez point marri si fille je conçois,  
Mais sortez, partagez, adhérez à mes joies ! [Les joies de la maternité]  
Quel bonheur abyssal, quoi qu'il soit solitaire,  
Pourvu que ma gaîté devienne paritaire !  
Assouka, ma féerie, mon si précieux enfant,  
Dans mes bras cajoleurs, je la tiens en chantant.  
Serai-je la seule âme à louer sa naissance<sup>794</sup> ?

Entre Sêkpê-Yoli et Assouka existe une entente allant jusqu'à la complicité. Deux autres qualités de cette mère sont sa grande ouverture d'esprit et sa sensibilité qui l'aident à comprendre les nouveaux modes de pensée de sa fille et à accepter les transformations que l'amour a introduites dans son comportement. Sêkpê-Yoli sait se montrer consolatrice, rassurante à l'occasion, dans les difficultés qui surgissent dans la vie de son enfant : « Je suis là, ma fille, je t'attends hardiment<sup>795</sup>. » Mais elle sait aussi s'effacer pour ne pas étouffer la personnalité de cette dernière. Son dévouement dans ce rôle de mère est proche de l'abnégation :

J'abonde dans ce sens : filles et fils se valent. Pour affronter la vie, leurs facultés prévalent. Dès lors qu'ont les filles d'identiques leçons. Elles pourront réussir autant que les garçons. L'idée de l'internat d'autre part, me rassure : Malgré l'affreux vide qui

---

<sup>793</sup> Ayawavi Zonvide (1999) : « L'image de la femme dans le roman *Etrange Héritage* de Gad Ami », in Ambroise Têko-Agbo et al. *Op. Cit.* p.205.

<sup>794</sup> Sophie Adonon (2016) : *Assouka, op. Cit.* p. 14.

<sup>795</sup> *Ibid.*, p.50.

chez nous se fera. C'est un cadre de vie idéal, j'en suis sûre. Salulaire pour elle, on s'y conformera<sup>796</sup>.

Nous pouvons donc constater que Sêkpè-Yoli s'est engagée pour l'émancipation de sa fille. Les autres personnages féminins sont peu décrits dans ce rôle. Chez toutes les femmes le même sens de responsabilités et la sollicitude à l'égard de leur progéniture est à noter. Le sort de la fille dans la société africaine n'est pas aisé comparativement à celui du garçon. Sophie Adonon utilise l'écriture pour montrer le rôle de la fille dans le tissu économique d'une société. La pièce de théâtre de Sophie Adonon repose sur des personnages tels que Dossou, Sêkpè-Yoli et Assouka. Dossou est contre la scolarisation de sa fille tandis que sa femme Sêkpè-Yoli œuvre pour l'émancipation d'Assouka. *Assouka* de Sophie Adonon nous a donc bien montré que la participation d'une mère est capitale dans l'éducation de sa fille.

### 3.3.11 *L'émancipation de la femme par le système d'épargne*

Le terme « tontine » est généralement utilisé dans les sociétés africaines pour désigner un système d'épargne. Dans son article, intitulé « L'épargne dans l'économie paysanne », Beuret entend par épargne : « toute forme de conservation de bien ou de monnaie dont la consommation et l'échange sont différés dans le temps<sup>797</sup> » et, concernant le concept de « tontine », Bouman la définit comme

La forme d'organisation d'épargne informelle la plus rencontrée. Elle se présente sous ses diverses formes. Il existe toute une littérature sur la tontine dans les pays sous-développés et en Afrique en particulier. Les auteurs s'entendent sur son fonctionnement mutuel qui permet à chaque membre d'occuper la position d'épargnant et d'emprunteur<sup>798</sup>.

---

<sup>796</sup>Sophie Adonon (2016): *Assouka*, op.cit. p.66.

<sup>797</sup>S. Beuret et J. E Beuret (1993) : « L'épargne dans l'économie paysanne de Tomina Bolivie » in *Cahiers de la recherche de développement*, N°34, pp.25-27.

<sup>798</sup>Voir : F. Bouman (1979) : « Financial Technology of an Informal Savings and Credit institutions in Developing Countries », in *Savings und development*, volume 3, n°4, pp. 253-276 ; M. N'Zemen (1993) : *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Yahoundé (Cameroun) : Presses Universitaires du Cameroun, cité par Hortensia Acacha (2009) : « Systèmes d'épargne féminins dans l'économie rurale béninoise » in *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala, p. 598.

C'est à partir de travaux et d'articles dont nous disposons que nous essaierons de définir la notion de « tontine » et de montrer comment ce système d'épargne pour les femmes béninoises est décrit dans la nouvelle *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* d'Adélaïde Fassinou. Notre démarche sera à la fois qualitative et analytique et se fondera sur les travaux sociologiques et économiques dont nous avons pu prendre connaissance.

Une partie de l'ouvrage *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* de l'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou évoque les activités génératrices de revenu que mènent les femmes béninoises à travers le système de la tontine. Dans cette nouvelle, le personnage féminin Cica est issue d'une famille pauvre dans un village nommé Djigbé. Malgré ses trois maternités, elle est d'une beauté exceptionnelle et attire les regards des hommes. Elle a quitté ses parents après la mort de son mari pour mener des activités florissantes dans la capitale du pays. Il s'agit de la préparation de boule d'Akassa, communément appelé au Bénin « le *lio kanblado*<sup>799</sup> » dont les femmes de la vieille cité avaient le secret. Depuis que Cica est petite, elle faisait ce commerce avec sa mère. Son intelligence dans la commercialisation de la boule d'Akassa<sup>800</sup> va même supplanter une diplômée des hautes études commerciales. La commercialisation de la boule d'Akassa décrite dans la nouvelle *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* et pratiquée par le personnage féminin Cica, est, dans les faits, aussi pratiquée par les femmes béninoises, en particulier par celles vivant dans les zones rurales et par celles, analphabètes, n'ayant pas eu accès à l'éducation. Ces petites activités pratiquées par ces femmes béninoises ont un impact sur leur vie sociale : elles parviennent à développer cette dernière, tout en participant au développement du pays mais aussi à leur bien-être : « Les bénéfices qu'elle-même et sa mère en tiraient, leur avaient permis de construire une chambre en dur dans la maison du vieux, de refaire la citerne qui conservait l'eau de pluie quand la nature était généreuse pendant l'hivernage<sup>801</sup>. » Grâce à cette activité traditionnelle, Cica et sa mère peuvent également payer leur tontine journalière, ce qui leur permet de faire face aux dépenses imprévues : deuil, baptême, maladie et autres circonstances souvent imprévues. À ce sujet, l'article d'Hortensia Acacha, intitulé « systèmes d'épargne féminins dans l'économie rurale béninoise » a retenu notre attention. Dans

---

<sup>799</sup>Grosse boule ronde et pâte de maïs entouré de liane.

<sup>800</sup>Grosse boule ronde et pâte de maïs entouré de liane.

<sup>801</sup>Adélaïde Fassinou (2002) : *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, op. Cit. p.53.

cet article, Hortensia Acacha part d'une démarche qualitative en recourant aux anciens travaux de Géraud Amoussouga. Ce dernier considère le système d'épargne comme « une forme de crédit, d'investissement, de consommation, et de production qui nécessite une parfaite connaissance des différentes personnes impliquées<sup>802</sup>. » Hortensia Acacha, de son côté, a effectué un travail de terrain en utilisant une approche qualitative et quantitative. Son enquête s'est déroulée dans le département de l'Atlantique, situé au sud du Bénin. Pour elle, le choix de ce département se justifie selon deux critères : il s'agit d'« un lieu très développé en activité féminine non agricole et un milieu très florissant dans le secteur financier informel<sup>803</sup>. » Elle ajoute que « le village de Kpossidja a été ainsi choisi sur la base du dynamisme avéré des femmes à entreprendre et à réussir leurs activités, suite à leur capacité de mobilisation financière dans le système informel<sup>804</sup>. »

En s'inspirant de ces recherches, ce sont les procédures du système d'épargne qu'est la tontine vue par Hortensia Acacha, et que nous avons définies plus haut, qui sont présentes dans l'œuvre d'Adélaïde Fassinou. Dans la société béninoise, Hortensia Acacha souligne qu'on distingue deux types de tontines :

Les tontines avec levées à tirage au sort, où l'ordre de la rotation est défini dès le début du système, de façon aléatoire par un tirage au sort. Chaque membre de groupe connaît ainsi le moment où il va prendre la somme qui lui revient. Cette forme d'épargne permet aux épargnants de planifier l'utilisation de leurs économies suivant l'ordre du tirage obtenu. Hortensia Acacha explique que la collecte de la cotisation se fait en public et un non-paiement est désapprouvé collectivement et sanctionné par l'augmentation d'une demi-mise dans le cas d'un retard et d'une double mise lorsque la personne est absente. Cette dernière retourne une mise au bureau de la tontine comme un signe de gratitude<sup>805</sup>.

La deuxième forme de tontine est celle avec levées rotatives qui, selon Hortensia Acacha, repose sur

---

<sup>802</sup>Géraud Amoussouga (1994) : « Les circuits de financement endogènes en Afrique : Nature et contrainte », communication lors de l'atelier international sur *Le financement endogène des micro-projets en Afrique*, non publié, FAGACE, Cotonou, République du Bénin, cité par Hortensia Acacha : « Système d'épargne féminins dans l'économie rurale béninoise » in Fatou Sow (2009) : *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala, p.598.

<sup>803</sup>*Ibid.*, p.596.

<sup>804</sup>Hortensia Acacha (2009) : « Systèmes d'épargne féminins dans l'économie rurale béninoise » in Fatou Sow *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala, p. 596.

<sup>805</sup>*Ibid.*, p. 598.

un système où les adhérentes de la tontine passent par les membres du bureau. Les membres affiliés ne se connaissent pas très bien et parfois ne connaissent pas tous les dirigeants du groupe. Les affiliés envoient leurs mises à une dirigeante de la tontine. Celle-ci devient la représentante de toutes celles qui passent par elle. Ainsi, pour obtenir satisfaction en cas de conflit, la représentante subit la pression des personnes qui sont passées par elle pour adhérer à la tontine. La dirigeante du groupe de son côté ne connaît pas bien tous les membres du groupe. Alors, elles s'associent à celles qui sont les représentantes de toutes celles qui passent par elles<sup>806</sup>.

Acacha souligne que « dans ces formes de tontines, l'effectif est très réduit lors des réunions et chaque responsable doit tout faire pour réunir la totalité des cotisations de tous ces alliés avant le jour de la rencontre<sup>807</sup>. » Dans les deux formes de tontines citées plus haut, il existe un système de prêt dont le remboursement peut se faire en une tranche ou en plusieurs avec une échéance définie dès le départ. Le prêt n'est possible que pour les membres de la tontine qui n'ont pas fait la levée. Il semble que, très souvent, le prêt reste secret.

Disons pour finir que les concepts de « système officiel d'épargne » et de « tontine officieuse » sont indispensables lorsqu'il est question de la femme dans la société. En effet, il s'avère que la plupart des femmes béninoises, intellectuelles ou analphabètes, ont pris part à cette forme d'épargne pour pouvoir satisfaire leurs besoins financiers. C'est une forme d'épargne très répandue au Bénin à cause du manque d'épargne à caractère officiel qui, normalement doit couvrir toute l'étendue du territoire. Du fait de la solidarité, qui représente une valeur identitaire de l'homme noir, ce système d'épargne est bien vu et sollicité un peu partout dans la société béninoise. C'est pour mettre un accent particulier sur l'importance de ce système d'épargne que le thème a été abordé dans la nouvelle *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* d'Adélaïde Fassinou.

---

<sup>806</sup>Hortensia Acacha (2009) : « Systèmes d'épargne féminins dans l'économie rurale béninoise » in Fatou Sow *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala, p. 598.

<sup>807</sup>*Ibid.* p.598.

### 3.3.12 Les ouvrages collectifs des femmes écrivaines du Bénin

La parution des recueils de textes intitulés *Dix femmes écrivaines du Bénin*<sup>808</sup>, *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin*<sup>809</sup> et *Sororité Chérie*<sup>810</sup> marquent un temps fort dans l'engagement social des femmes béninoises en littérature. D'une part, en donnant chacune son point de vue sur la condition de la femme, mais aussi en racontant d'autre part leur expérience personnelle, dans ce qu'elle a d'original et de commun, les auteures béninoises visent à atteindre un lectorat à la fois disparate et plus important, le tout, grâce également à la variété générique de leurs écrits. Les parutions de ces recueils sont récentes : le premier est édité en 2017, le second en 2018 et le troisième en 2022. Ils rendent toujours compte de la condition féminine en insistant sur les histoires de famille et la question de la maternité. Le troisième notamment permet aux lecteurs de prendre du recul pour déconstruire l'image des femmes présentées comme des rivales en vue de plaire aux hommes. « Se soutenir et s'encourager », comme le souligne Estelle-Sarah Bulle, telle est la devise du recueil *Sororité Chérie*. Cette devise aurait déjà pu être écrite sur les deux recueils de textes précédents, *Dix femmes écrivaines du Bénin* de Gisèle Ayaba Totin et *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin* de Rodrigue Atchaoué. Les écrivaines que nous découvrons dans les différents textes réunis dans ces ouvrages collectifs sont des femmes très actives dans le domaine littéraire et culturel. Elles incitent en effet la jeunesse béninoise à s'intéresser à la production littéraire et préparent en particulier les jeunes à comprendre que la littérature ne doit pas se limiter à une écriture exclusivement masculine. Selon nous, ces femmes peuvent être considérées comme des pionnières qui donnent l'exemple pour les générations suivantes. Chacune des nouvelles contenues dans ces recueils a une femme comme personnage principal,

---

<sup>808</sup>Les auteures béninoises de cet ouvrage collectif sont: Sophie Adonon, Harmonie Byll Catarya, Anaïs Aho, Eliane Chegnimonhan, Lhys Degla, Adélaïde Fassinou, Myrtille Akofa Haho, Elena Miro K., Carmen Fifamè Toudonou.

<sup>809</sup>Les auteures béninoises de cet ouvrage collectif sont: Anirelle Ahouantchessou, Adélaïde Fassinou, Lhys Degla, Ganiath Bello, Sophie Adonon, Myrtille Haho, Mimousette Kodjo, Carmen Toudonou, Annie Capo-Chichi, Viviane Djako, Mireille Gandébagui, Eléna Miro K., Barbara Aklogan, Perpétue Adité, Marina Hounnou.

<sup>810</sup>Les auteures béninoises de cet ouvrage collectif sont : Judith Adivignon, Adolé Félicité, Akueson Aïchath Alédji, Cécile Avougnlankou, Agnès Badou Savi, Ganiath Bello, Marcelle Bengono, Judith Bidouzo, Dorcas Carmelle Codjia, Caroline Despont, Jeanne Diama, Irène Ekouta, Adélaïde Fassinou, Ida Gnimagnon, Ayélé Ayika Goran, Soeur Henriette Goussikindey, Akofa Haho, Bénoîte Dagbégnon Hounkponou, Clarisse Hounzali, Mimousette Sétounou Kpodjo, Félicité Kossouho, Evelyne Kabou, Angèle Leroy, Pauline Ongono, Isabelle Otchoumare, Falolle Padonou, Yolande Pehe, Natasha, Serres..., Rek Souza, Carolle Tonoukouen.



plus exactement, une femme qui désire s'affirmer et qui se bat pour obtenir ce qu'elle veut.

### 3.3.13 Bilan, le roman social féministe

Le champ du roman social béninois est particulièrement dominé par les œuvres d'Adélaïde Fassinou. Cette dernière s'engage aux côtés des femmes en faisant une critique acerbe des hommes en général et en particulier des dirigeants politiques, et ce à divers niveaux et en exposant les différences sociales. Son féminisme repose sur la dénonciation des maltraitances dont sont victimes les femmes. Elle exprime la réalité sociale du Bénin sans l'idéaliser. Ses vécus personnels sont souvent en arrière-plan dans ses romans. C'est par une écriture militante qu'Adélaïde Fassinou, comme d'autres femmes écrivaines du Bénin, s'engage dans la dénonciation du statut de la femme dans la société béninoise. Dans la plupart des œuvres, les personnages féminins donnent une image morale positive, au détriment de leurs homologues masculins dont les comportements et les pensées misogynes sont accentués. Ainsi, le personnage féminin Modukpè, après les différentes péripéties de sa vie, s'est ressaisi et s'est relevé afin d'être un exemple à suivre dans la société. Dans *Papa je ne suis pas ta femme*, Mayo, guidée par sa mère, s'est engagée pour être à la hauteur de la grande responsabilité qui repose sur les aînés dans beaucoup de familles, en particulier au Bénin. Cela se vérifie aussi dans *Enfant d'autrui fille de personne*, où Ananou, femme villageoise, affronte les obstacles qu'elle rencontre lorsqu'elle s'installe en ville. Anita, dans *La Sainte ni touche* a supporté les méfaits psychologiques et physiques de son mari. Adélaïde Fassinou, dans son écriture engagée, affiche sa position de femme militante pour la libération de la femme béninoise, et ce, en évoquant des thèmes tels que les violences subies par les femmes, le mariage forcé, l'infidélité masculine et la trahison. La polygamie, sujet brûlant dans les œuvres des femmes écrivaines du Bénin, est présente dans la plupart de ces romans. Ainsi, les personnages qui sont mis en scène dans ses œuvres sont des femmes qui se battent pour se libérer de la dépendance maritale et pour trouver une indépendance financière. C'est le cas de Madjèkodumi dans *la Sainte ni touche*, de Bignon dans *Ma vie entre parenthèses*, Fifamè dans *Jeté en Pâturage* et de Maman Josaphat dans *Yèmi ou le miracle de l'amour*. Une fois libérés de la domination de leur mari, les personnages féminins d'Adélaïde Fassinou trouvent une vie épanouie. Cette dernière montre bien ce dont elles sont capables. Bien que les tâches domestiques soient

prenantes, elles savent allier la vie de couple et la vie professionnelle. Nous retrouvons cela avec le personnage de madame Koumi dans *Yèmi ou le miracle de l'amour*, de la diariste dans *le journal d'Esclamonde*, de Bignon dans *Ma vie entre parenthèses*, de Fifamè dans *Jeté en pâture* et de la mère de Mayo dans *Papa je ne suis pas ta femme*.

Adélaïde Fassinou aborde des aspects réels de la vie quotidienne, ce qui permet aux lecteurs et aux lectrices de s'identifier à certains épisodes de ces œuvres. L'objectivité et le degré de discernement dont fait preuve Adélaïde Fassinou affaiblit toute idée de misandrie que pourraient susciter ses prises de position. En effet, son corpus romanesque, tout en dévoilant les maux dont sont victimes les femmes, a aussi mis en lumière le manque de solidarité et d'entraide des femmes entre elles. Les premiers comportements qu'elle remet en cause sont la naïveté des femmes, leur empressement et leur manque de discernement dans les relations conduisant au mariage. Elles se laissent souvent aveugler par les propos des hommes. La mère de Modukpè, Modukpè, Ida et sa meilleure amie en sont des exemples. L'auteure aborde aussi la maltraitance des enfants placés en la présentant comme la conséquence des habitudes des femmes qui se débarrassent de leurs enfants en les plaçant lorsqu'elles éprouvent des difficultés à concilier les tâches ménagères et les tâches professionnelles.

Adélaïde Fassinou dénonce aussi les commérages, une spécialité des femmes qui ne favorise ni l'évolution ni le développement. Ce n'est qu'une perte de temps à laquelle se livrent celles qui sont désœuvrées, qui ne cherchent pas à avancer. C'est la raison pour laquelle, à côté de ces femmes, Adélaïde Fassinou a créé d'autres personnages comme Anita et Madjèkodumi, Gisèle et Fifamè, la diariste et Bignon, qui, eux, n'ont jamais le temps de se livrer à de tels actes. Tout en accusant les hommes d'être responsables du malheur des femmes, Adélaïde Fassinou montre aussi des femmes qui, parfois, ont des comportements malsains à l'égard des hommes. Dans *Modukpè Le rêve brisé*, la deuxième femme du docteur Freddy, animée par le désir de l'épouser, réussit à avoir trois enfants de lui, et ce, à l'insu de la première femme du docteur. Une fois son objectif atteint, elle s'arrange pour que la première femme soit informée de la double vie que mène son mari, afin que celle-ci s'en aille et cède la place qu'elle convoite et désire occuper. Adélaïde Fassinou évite en outre de perdre les lecteurs : elle prône le respect mutuel et la complémentarité entre hommes et femmes.

Retenons que les récits de vie et les nouvelles des auteures béninoises véhiculent un imaginaire qui concorde avec les problèmes quotidiens : ils représentent dans une certaine mesure le vécu des femmes béninoises. Si les œuvres des auteures béninoises

rendent compte de leur vécu, il s'avère que les normes littéraires de la fiction ne sauraient les définir uniquement en tant qu'œuvres d'art et qu'il faut donc les définir par le prisme de cette réalité. De ce fait, ces récits révèlent une réalité vécue, comme on le constate par la présence d'événements et de faits réels – nous pensons notamment au grand marché national du Bénin – Dantokpa – incendié en 2015 dont parle Sophie Adonon dans *Echos de femmes* –, mais aussi par les noms réels de certains personnages – nous pensons aux personnages chargés de la défense des droits de l'homme, comme le commissaire Lionel Aza, mais aussi Marie Elise Gbédo dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* d'Adélaïde Fassinou. Évoquons également pour finir les associations féminines à but non lucratif contre les violences subies par les femmes que nous avons relevées dans les divers récits et nouvelles. Tout cela témoigne indéniablement que derrière ces récits de vie se révèle bien entendu une réalité vécue. Ces œuvres des auteures béninoises sont donc dans une certaine mesure le vrai visage de la situation de la femme béninoise dans la société actuelle.

#### 3.4 Les romans pour la jeunesse

Malgré les nombreux travaux qui ont permis une meilleure connaissance des théories littéraires du romantisme allemand et la mise en valeur du concept fondamental de *Bildungsroman*, force est de reconnaître que le discours critique qui a inventé les notions de roman d'éducation, de formation et d'apprentissage ignore encore beaucoup les enjeux esthétiques, philosophiques et culturels du *Bildungsroman*<sup>811</sup>. Littré définit le roman pour la jeunesse comme « un roman qui représente l'éducation d'un personnage fictif comme type d'éducation à donner<sup>812</sup> » tandis que *La Grande Encyclopédie* donne un exemple que nulle définition n'étaye en évoquant « un grand roman d'éducation tel que le *Télémaque* de Fénelon<sup>813</sup>. »

S'agissant de l'Afrique francophone, ce sont les recueils de contes ou de légendes s'inspirant de la littérature orale qui ont donné naissance à la littérature de jeunesse. La littérature orale traditionnelle a joué un rôle capital dans l'évolution de la littérature

---

<sup>811</sup>Voir : l'introduction, *Le roman de socialisation (1889-1914)* de Denis Pernot, Paris : Presses Universitaires de France, p. 2

<sup>812</sup>Voir : *Le roman de socialisation (1889-1914)* de Denis Pernot, Maître de conférences en littérature française à l'Université de Nancy, Paris : Presses Universitaires de France, p. 3.

<sup>813</sup>*Ibid.* p.3.

africaine écrite, puisque c'est dans cette littérature orale que des écrivains de renom ont puisé la matière première<sup>814</sup>.

Pour ce qui est de la littérature béninoise, les auteurs les plus connus sont Maximilien Possey-Berry-Quenum avec *Trois légendes africaines*<sup>815</sup> et Jean Pliya avec *La fille têtue*<sup>816</sup>. Des écrivains béninois tels que Couao-Zotti (*Un enfant dans la rivière*) et Denis Avimadjessi (*Le jeu de Carlos*) ont été lauréats du concours de littérature pour enfants du Bureau régional Afrique de l'Ouest de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie<sup>817</sup>.

À notre connaissance, au Bénin, cette littérature prend de plus en plus d'ampleur. Concernant cette dernière, nous trouvons certes destextes classiquessans image, mais aussi des bandes dessinéeset des albums<sup>818</sup>. Ce qui est intéressant dans ces deux dernierscas « est le recours à deux supports spéciaux destinés à leur conférer un caractère ludique<sup>819</sup>. » Les femmes écrivaines du Bénin « sont plus actives et présentes dans ce secteur que les hommes. Peut-être parce qu'elles se sentent plus concernées par les problèmes de l'enfance et de la jeunesse<sup>820</sup>. » Ainsi, Béatrice Lalinon Gbado a « publié plus de soixante ouvrages couvrant toutes les étapes de l'évolution de l'enfant et allant du coloriage au texte pur et simple<sup>821</sup>. » Adélaïde Fassinou et Euphrasie Calmont ont aussi écrit des romans pour la jeunesse qui sont : *Yemi ou le miracle de l'amour*, *Enfant d'autrui : fille de personne* et *Emma ou la rage de vivre*. Pour promouvoir cette littérature de jeunesse dans le contexte béninois, Adrien Huannou recommande ceci :

Mettre en scène des héros et héroïnes enfants ou jeunes de préférences : ce qui offre au lecteur ou à la lectrice la possibilité de s'identifier à un ou plusieurs personnages, ce qui accroît son intérêt pour l'histoire racontée. Connaître la psychologie de l'enfant et de la jeunesse : cela permet d'éviter de traumatiser les lecteurs. Faire en sorte que l'histoire racontée plaise et soit facilement comprise ; donc, en principe tous les sujets peuvent

---

<sup>814</sup> Birago Diop (1947, 1960) : Paris : Fasquelle, réed. Paris : Présence Africaine ; *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba* : (1958) : Paris : Présence Africaine ; *Contes et lavanes*, (1963) : Paris : Présence Africaine, Camara Laye (1977) : *Le maître de la parole*, Dakar : Nouvelles Editions Africaines.

<sup>815</sup> (1946) : Côte d'Ivoire, Soudan, Dahomey, Rochefort : éd. Thoyon, Thèze.

<sup>816</sup> (1982) : Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles éditions africaines.

<sup>817</sup> Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, op. Cit. p. 109.

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>819</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>820</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>821</sup> *Ibid.*, p.110.

être traités, à condition de tenir compte de cette exigence, ce qui suppose une intrigue plutôt simple. Traiter les sujets de façon à éveiller la curiosité et stimuler l'imagination de l'enfant. Lui faire découvrir progressivement le monde sous ses multiples facettes et l'y insérer. Veiller à lui faire percevoir que le monde est fait de Bien et de Mal, et l'amener à choisir le Bien. Traiter les sujets de façon à poser des problèmes auxquels les enfants sont confrontés et qui ne sont pas exactement les mêmes dans toutes les sociétés : maltraitance sur mineur, enfants de la rue, travail des enfants, soldat-enfants. Adapter le niveau de langue et le style au niveau intellectuel du lectorat cible<sup>822</sup>.

La littérature de jeunesse comporte plusieurs catégories de sujets dont la plupart sont présents dans les œuvres des autrices. Par exemple, dans *Les cheveux fabuleux*<sup>823</sup> de Gbado, les deux histoires racontées aux enfants le soir sont l'occasion de leur prodiguer des conseils, afin de les armer face aux duretés de la vie. On y exalte les qualités suivantes : courage et maîtrise de soi, reconnaissance, protection de l'environnement, sagesse et prudence. L'œuvre exhorte les enfants à aborder les difficultés avec optimisme, avec un esprit vainqueur, mais aussi avec réalisme. Outre l'objectif d'initiation à la vie, nous notons aussi le souci d'ancrer les enfants dans leur culture à travers les proverbes, comme dans *Do Massè : Conte fon du Bénin*<sup>824</sup> de Christine Adjahi Gnimagnon. Dans ce recueil, l'écrivaine béninoise révèle à tous les enfants à bas âge un aspect des charmes de l'art verbal authentiquement béninois. Elle traduit même ces récits de langue nationale (fongbé) en français. Les proverbes provenant de ce recueil sont destinés à donner une éducation morale pour faciliter l'insertion des enfants dans la société. C'est le cas de ces recommandations : « Obéir à ses parents est une bonne chose, recourir aux conseils des personnes plus expérimentées est recommandé<sup>825</sup>. » Cette maxime « assigne une fonction à la fois ludique et éducative<sup>826</sup> » aux valeurs de la société béninoise. Christine Adjahi Gnimagnon est une femme engagée dans la littérature de jeunesse à travers « les contes qu'elle a recueillis dans son village, des histoires situées à notre époque, dans le Bénin ou l'Afrique d'aujourd'hui, qui rendent compte des réalités et des problèmes actuels<sup>827</sup>. »

Pour ce qui est d'*Arouna le petit champion* d'Hortence Mayaba, nous nous rendons compte que Taofiok Atoro raconte un rêve d'enfant devenu réalité. Le petit Arouna rêve

---

<sup>822</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.* p.110-111.

<sup>823</sup>(2009) : Cotonou, Ed. Ruisseaux d'Afrique.

<sup>824</sup>(2002) : Paris : L'Harmattan.

<sup>825</sup>(2002) : Paris : L'Harmattan.

<sup>826</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.* p. 53.

<sup>827</sup>*Ibid.*

de participer un jour à un championnat de cyclisme. Il réalise ce rêve en prenant part à une course cycliste dans sa localité, avec la bicyclette de son père, trop haute pour lui. Malgré les rires moqueurs des organisateurs, des autres concurrents et des spectateurs, malgré les aspérités de la route et une panne, il persévère et, à la grande surprise des uns et des autres, il est le premier à franchir la ligne d'arrivée.

Pour la bande dessinée *Les chats de Christelle*<sup>828</sup> de Béatrice Lalinon Gbado et de Gigot, l'habileté des deux écrivains « a consisté à partir d'une histoire toute banale pour déboucher à un sujet scientifique pas très facile à comprendre au premier abord : la génétique dans ses applications à l'hérédité<sup>829</sup>. » Comme sa tante Judith, Christelle aime les chats, et désire en avoir un. En fille bien éduquée, elle en fait la demande à ses parents. Son frère Augustin, qui a un chien, ne veut pas qu'il y ait un chat à la maison, car « chiens et chats ne s'entendent pas. » Pour vaincre les résistances, Christelle promet, au cas où elle aurait un chat, de bien prendre soin de lui, de faire en sorte qu'il soit sage et ne crée aucun désordre dans la maison. Le père et la mère lui permettent alors d'en avoir un. Ainsi, le jour de son anniversaire, Mamie lui offre une petite chatte (Mass) et Pépé, un petit chat (Mouss).

Christelle est déçue quand Mass met au monde trois chatons, car ils n'ont ni la couleur de leur mère ni celle de leur père. Le père en profite pour expliquer les lois de l'hérédité et les résultats des mélanges de couleurs dans la nature et chez les descendants, en abordant la question des enfants qui sont rejetés par les parents parce qu'ils ne répondent pas aux attentes de ces derniers.

Ces œuvres que nous venons de présenter brièvement ont une vocation moralisatrice et prennent en compte un public de très jeunes lecteurs. Elles existent actuellement sous forme de bandes dessinées. Nous analyserons dans les lignes qui suivent les œuvres pour la jeunesse telles qu'*Emma ou la rage de vivre* de Calmont et *Yèmi ou le miracle de l'amour*, *Enfant d'autrui*, *filles de personne* d'Adélaïde Fassinou, et ce, en partant des thématiques liées à la condition des enfants dans la société béninoise.

---

<sup>828</sup>(2009) : Cotonou : Ed. Ruisseaux d'Afrique.

<sup>829</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, op. Cit. p. 116.

### 3.4.1 *La condition de la fille confiée auprès de familles aisées*

Adélaïde Fassinou est la romancière qui s'est engagée avec le plus de constance en faveur du sort des filles « placées » dans la société béninoise. Elle y a consacré deux ouvrages : *Yèmi ou le miracle de l'amour* et *Enfant d'autrui : fille de personne* qui peuvent entrer dans la catégorie des romans pour la jeunesse.

Dans *Yèmi ou le miracle de l'amour*, le personnage féminin, Yèmi, a quitté son village Hêtin, pour être placée en ville, auprès d'une famille riche. Ses parents espèrent qu'elle vivra ainsi dans de meilleures conditions économiques et elle-même pense pouvoir accéder à une meilleure vie que celle du village où elle n'allait pas à l'école et où elle se contentait de sillonner les rues pour vendre les beignets de haricots que sa mère préparait. C'est pourquoi, lorsque cette dernière propose à sa fille de partir avec sa tante la prochaine fois qu'elle viendra au village afin qu'elle la confie quelque part en ville, Yèmi, bien qu'ayant des appréhensions, se fait à cette idée. Sa mère l'accompagne de ses prières. Yèmi arrive dans la famille Koumi et est prise en charge par le petit Josaphat, un garçon très intelligent. Ce dernier fait comprendre à ses parents qu'au nom du droit des enfants élaboré par l'Organisation des Nations Unies, que lui a enseigné son maître, Yèmi doit être inscrite à l'école et ne pas être reléguée aux tâches domestiques. Les parents finissent par accepter l'idée de leur enfant et Yèmi est inscrite à l'école, malgré son âge.

Pour ce qui est d'*Enfant d'autrui : fille de personne*, Kèmi, la petite fille Nago, venue de nulle part, s'attache et se dévoue à sa maîtresse Ananou. Elle est bien traitée, nourrie et soignée : Ananou se refuse à croire que les enfants confiés sont des enfants malpropres à problème du fait de leur soi-disant mauvaise éducation. Elle est donc contre l'idée de toujours les maltraités.

Nous allons maintenant analyser la condition des filles « placées » dans la société béninoise telle qu'elle est narrée dans les deux ouvrages. Pour évoquer cette condition, l'auteure a créé de jeunes personnages féminins dont les parents sont pauvres et habitent dans les zones reculées du Bénin : Yèmi et Kèmi. Ces filles sont bien accueillies dans les familles où elles sont « placées » car elles ont reçu une bonne éducation, contrairement au mauvais sort qui est réservé aux filles confiées ayant une éducation plus fruste.

Les mauvais traitements infligés aux filles placées dans les familles riches n'ont jamais cessé de préoccuper les gouvernants, les organismes nationaux et internationaux comme l'UNICEF. Fortuné Sossa souligne que « la réalité dans notre pays [Bénin] c'est que

certaines familles riches continuent d'infliger de traitements au seuil de l'inhumain aux enfants d'autrui qu'ils ont accepté eux-mêmes de garder<sup>830</sup>. » À notre connaissance, ces enfants, une fois placés dans les familles riches, sont l'objet de diverses maltraitements telles que les violences physiques, la mendicité, la maltraitance, la prostitution, le harcèlement et le viol. Certains sont obligés de devenir des vendeuses ambulantes circulant dans les villes du Bénin. Pour Adélaïde Fassinou, « ce sont des enfants battus à longueur de journée ; des enfants taillables et corvéables à merci. Ils sont les premiers à se lever et les derniers à se coucher. Ils sont mal nourris et dorment à même le sol nu. On raconte tellement de choses sur eux<sup>831</sup> ! » Adélaïde Fassinou ajoute que « devenues enfants placées, les petites filles n'en ont pas moins besoin d'instruction, d'alimentation et de soin<sup>832</sup>. » Serge Akpaka<sup>833</sup> va dans le même sens et fait remarquer qu'« [Au Bénin], le travail des enfants est un fait générateur de la pauvreté. Que les parents arrêtent de voir en l'exploitation de leurs enfants une solution à leur problème<sup>834</sup>. » Dans cette perspective, la dédicace d'*Yèmi ou le miracle de l'amour* confirme le point de vue de Serge Akpaka : « à tous les enfants du monde, que ce livre leur ouvre le chemin de l'amour dans le cœur des adultes qui ont le devoir de les aimer, de les protéger<sup>835</sup>. » Cette citation est un appel indirect aux personnes adultes, non seulement aux parents aisés maltraitant régulièrement les filles placées mais aussi aux femmes intellectuelles n'ayant pas la possibilité d'allier leur activité professionnelle avec les nécessaires travaux ménagers. En ce qui concerne *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Robert Asde constate que, « l'ouvrage situe les responsabilités des familles et montre clairement combien leurs actions sont déterminantes dans l'avenir des filles placées<sup>836</sup>. » Les parents riches et les femmes intellectuelles béninoises doivent s'approprier l'idée que les filles placées ont le même droit de protection que leurs propres filles. Selon Apollinaire Agbazahou, *Yèmi ou le miracle de l'amour* est

---

<sup>830</sup>Fortuné Sossa (2001) : « Yèmi ou le miracle de l'amour » in *Culture*, n° 487 du lundi 02 avril 2001, p. 9.

<sup>831</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou : les Editions du Flamboyant, p. 6.

<sup>832</sup> Valérie Thorin (2001) : « Lire, écouter, voir : Dernières nouvelles » in : *L'intelligent*, n°2093- du 20 au 26 février.

<sup>833</sup> Serge Akpaka : Charge du programme des enfants à l'UNICEF.

<sup>834</sup> Serge Akpaka (2021) : ORTB, Journal Télévisé du 13 Juin 2021 avec Estelle Pazou, disponible sur le site <<https://www.youtube.com/watch?v=l3gV5zc-ECI>>, consulté le 13 juin 2021.

<sup>835</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, op. Cit. p. 5.

<sup>836</sup>*Ibid.*, p.5.



un roman engagé, un hymne dédié à l'enfance déshéritée. Adélaïde Fassinou se fait l'apologiste d'une cause noble ; son livre est un cri de cœur pour ces vulnérables petits anges que sont les filles placées qui ont commis le crime de naître dans des milieux miséreux et qui ont aussi droit à la vie et à l'affection<sup>837</sup>.

La situation des filles placées au Bénin est peu reluisante, alors même que le placement de ces filles d'Afrique subsaharienne persiste. Adélaïde Fassinou, pour dénoncer cette situation, se place dans une démarche où elle emprunte un exemple positif permettant de montrer que la situation peut évoluer. Selon Bernadin Mongadji,

La situation des filles placées se pose de plus en plus avec acuité à notre société moderne. Le cœur meurtri de la mère qu'est avant tout Mme Adélaïde Fassinou devant tant d'injustice faite aux « enfants placés » ne pouvait souffrir sans une action de sa part. « Yèmi ou le miracle de l'amour » apparaît dès lors comme sa contribution de mère à l'amélioration de la vie des femmes et des enfants<sup>838</sup>.

Adélaïde Fassinou, très sensible aux problèmes de société dans tous les domaines concernant l'amélioration de la vie des femmes et des enfants, s'investit dans l'écriture pour dénoncer la situation des filles placées. En tant que militante de la défense des droits des enfants, elle montre que la place des filles placées est à l'école. *Yèmi ou le miracle de l'amour* est un plaidoyer pour la scolarisation obligatoire et gratuite des filles et, plus généralement, pour l'apprentissage des jeunes. Eugénie Dossa Quénum suggère qu'« il faut une volonté politique et le courage de privilégier le budget de l'éducation par rapport à celui de l'armement et des bombes. L'avenir d'un pays est sa jeunesse dont la majorité est constituée de filles qui deviennent femmes puis mères<sup>839</sup>. » La famille d'accueil de Yèmi l'a vite compris. C'est pourquoi, la famille Koumi a décidé d'envoyer Yèmi à l'école :

Le jour de la rentrée, Yèmi était fière de porter sa robe Kaki et son sac neuf. À cause de son âge, elle n'avait pas eu de place dans l'école de Jo. Papa avait dû lui trouver une place dans une école du quartier qui affiche généralement de bons résultats aux

---

<sup>837</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, op. Cit. p. 5.

<sup>838</sup> Bernadin Mongadji (2001) : « Yèmi ou le miracle de l'amour », in *Culture et Société*.

<sup>839</sup> Eugénie Dossa Quénum : *Amina*, op. Cit. p. 5.

examens. Elle est très contente, et le soir, au coucher, c'est elle qui tint Jo éveillé en lui racontant ses premiers pas à l'école<sup>840</sup>.

L'héroïne Yèmi est accueillie dans une famille où tous les membres l'ont acceptée et y est entourée de la même sollicitude que chaque enfant de la famille. Elle bénéficie des mêmes avantages et jouit des mêmes droits que les garçons de la famille Koumi. La narratrice a ainsi réussi magistralement à mettre en lumière quelques-uns de ces droits des enfants, notamment en mettant en scène Josaphat le benjamin de la famille d'accueil de Yèmi :

À l'école, nous avons appris le droit des enfants. Ça appelle la Convention relative aux droits de l'enfant. Et son article 19 dit bien ...

Il alla précipitamment dans sa chambre fouiller dans son sac, en sortit un fascicule qu'il se mit à lire à haute voix. « Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violences, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon, de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux, ou de toute autre personne à qui il est confié », acheva-t-il<sup>841</sup>.

Cette citation montre que l'intention de l'auteure de *Yèmi ou le miracle de l'amour et l'Enfant d'autrui : fille de personne* est d'offrir une approche positive de la situation des filles placées en montrant des familles d'accueil exemplaires qui traitent les filles qui leur sont confiées avec humanité et avec beaucoup d'amour. L'héroïne Yèmi bénéficie jusqu'au bout de ces bonnes dispositions. Deux autres exemples permettent d'illustrer l'affection dont jouit Yèmi. Sur le plan vestimentaire, elle coûte plus cher aux parents adoptifs que leurs propres enfants. La narratrice souligne que « la pauvre mère n'avait jamais investi autant en vêtements pour ses propres enfants. Même le plus coquet de ses fils, en l'occurrence le cadet ne lui coûtait pas aussi cher<sup>842</sup>. » Plus loin, elle ajoute que pour les fêtes de Noël,

la petite villageoise s'était transformée en une petite fée. Maman avait préféré lui faire une coupe Angélique Kidjo, plutôt que de l'envoyer subir la torture des tresses aux

---

<sup>840</sup>*Ibid.*, p. 35.

<sup>841</sup> Adélaïde Fassinou : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou : Editions ONIP, p. 14.

<sup>842</sup>*Ibid.*, p. 72.

mèches à mille couleurs de la coiffure des coins. Elle l'avait gratifiée d'une paire de ballerines noires neuves, qui lui allaient comme un gant<sup>843</sup>.

À l'église, Yèmi est placée à côté de sa mère adoptive. « De guerre lasse, elle finit par s'endormir, la tête reposant aux creux de l'épaule de maman<sup>844</sup>. »

Dans *Enfant d'autrui : fille de personne*, Kèmi jouit d'un traitement identique. Sa tutrice, Ananou, la considère comme sa propre fille, au point de lui confier la gestion de sa maison et de ses affaires :

Que représentent vingt millions face à la détresse de tout un peuple ? Un grain de sable sur une plage ! Heureusement que Cica veillait au gain. C'est elle qui décréta qu'il fallait garder le reliquat pour finir la maison, sinon « à cette allure, nous veillerons dans cette cour commune »<sup>845</sup>.

Yèmi et Kèmi incarnent deux exemples réussis d'une bonne intégration des filles placées dans la société. Elles n'ont jamais été traitées en domestiques auprès des familles Koumi et Ananou. Elles sont traitées exactement comme les vrais enfants de la famille, sur le plan matériel certes, mais surtout sur celui affectif.

Si dans *Yèmi ou le miracle de l'amour* d'Adélaïde Fassinou, le personnage féminin Yèmi bénéficie des avantages liés à la scolarisation, soulignons que dans *Enfant d'autrui : fille de personne*, le personnage féminin Kèmi bénéficie plutôt des avantages liés aux activités du commerce auprès de sa tutrice Ananou :

Et Kèmi savait préserver contre vents et marées les intérêts de sa « chère dada ». Elle pouvait lui abandonner l'étalage, les jours du marché où elle n'avait pas envie d'aller au marché pour tel motif ou tel autre. Kèmi savait le prix de chaque article et revenait le soir lui rendre fidèlement compte de ses ventes. Qui a dit que l'enfant d'autrui ne peut défendre les intérêts d'une mère autre que la sienne propre<sup>846</sup> ?

Dans cette citation, l'auteure interpelle ses lecteurs par une question rhétorique : « qui a dit que l'enfant d'autrui ne peut défendre les intérêts d'une mère autre que la sienne

---

<sup>843</sup> *Ibid.*, p.56.

<sup>844</sup> Adélaïde Fassinou : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou : Editions ONIP, P.64.

<sup>845</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui : fille de personne*, Cotonou : Les Editions du Flamboyant, p.150.

<sup>846</sup> *Ibid.*, p. 18.

propre ? » Ainsi, elle prend du recul sur la situation des filles placées dans la société. Grâce à l'aspect rhétorique du trope, elle laisse son lecteur juger des difficultés qui contraignent certains parents à se séparer de leurs enfants et à les placer dans des familles riches.

L'analyse de la condition des filles placées dans *Yèmi ou le miracle de l'amour* et dans *Enfant d'autrui : fille de personne* nous montre deux situations bien différentes. Si dans *Yèmi ou le miracle de l'amour*, l'héroïne parvient à bénéficier de bonnes dispositions jusqu'au bout, il faut souligner que dans *Enfant d'autrui : fille de personne*, le parcours du personnage Kèmi est entaché de difficultés à cause du personnage Dodji. Ce dernier s'est en effet juré de remettre Kèmi à sa véritable place, car elle n'appartient pas à leur généalogie familiale :

Dodji était une véritable calamité ; et Kèmi allait être son souffre-douleur. Comment donc le Seigneur avait façonné de ses mains pareil spécimen ? Entendait-on dire sur son passage. Elle allait faire regretter à Kèmi son intégration dans cette chambre où elle était arrivée si jeune. Kèmi s'y plaisait tellement qu'elle se confondait avec les lieux<sup>847</sup>.

En outre, il s'avère que l'intégration des filles placées dans la société béninoise est parfois source de conflit :

La pauvre fille ne croyait pas si bien dire. Il y a du sang impur qu'il vaut mieux ne pas rencontrer sur son chemin. Elle allait en faire l'amère expérience avec la nièce d'Ananou [Dodji]. Une nièce sortie de nulle part, une teigne que sa Dada était allée ramener également du village après le décès de sa grand-mère. Dodji était une véritable calamité ; et Kèmi allait être son souffre-douleur<sup>848</sup>.

L'expression « sang impur » montre que Kèmi n'est pas de la même généalogie familiale que Dodji. Pour cette dernière, elle mérite d'être soit chassée du cercle familial soit soumise à toutes les autres personnes de la maison. Kèmi ne bénéficiera pas de tous les avantages liés aux commerces de sa maîtresse Ananou. Dodji, quant à elle, souhaite jouer le rôle de Kèmi, à savoir aider Ananou au marché et être initiée au commerce. Pour Fortuné Sossa, « Adélaïde Fassinou propose le triomphe de l'amour sur tout état d'âme. Comme la famille Koumi et la famille Ananou, Fassinou interpelle la conscience

---

<sup>847</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui : fille de personne*, op. Cit. p. 152.

<sup>848</sup> *Ibid.*, p. 152.

de tous les foyers animés encore de la discrimination entre leurs enfants et les enfants placées<sup>849</sup>. » C'est pour lutter contre cette situation que vivent les personnes vulnérables que sont les femmes et les enfants, que l'auteure a choisi un vocabulaire accessible pour passer son message. Cela permet ainsi aux enfants de lire le roman aisément et d'en découvrir la leçon.

Les deux ouvrages présentent des personnages animés d'un haut degré de civisme qui, par leur altruisme, ont éduqué des générations à leur image. L'auteure ne s'oppose pas au placement des filles mais présente ses avantages dans la société, tant pour la famille d'origine que pour la famille d'accueil :

Je me souviens que dans ma famille on était une multitude d'enfants frères, sœurs, cousines, neveux, nièces « Vidomègon ». On vivait tous ensemble et on mangeait les mêmes repas. Certaines allaient en classe, d'autres en apprentissage. Mes tantes commerçantes gardaient des « Vidomègons » à qui elle enseignait l'art du commerce. C'était là l'esprit du phénomène « Vidomègon ». Recueillir un enfant nécessiteux, bénéficier de son aide à domicile et lui assurer en contrepartie un avenir meilleur<sup>850</sup>.

C'est dans la recherche et la garantie d'un avenir meilleur que les parents souvent démunis confient leurs filles à des tiers pour les conduire, en ville ou dans d'autres pays, auprès de personnes mieux loties. Ayodélé Victorine Aguiar souligne que « la plupart des grosses commerçantes béninoises et même togolaises qui brassent des millions aujourd'hui ont été élevées à la dure auprès de tutrice auxquelles elles avaient été confiées toutes petites<sup>851</sup>. » Les filles placées apprennent très jeunes l'art du commerce en surveillant tout d'abord l'étalage maternel à la porte de la concession, puis en accompagnant leur mère au marché. Dès qu'elles atteignent l'âge de la puberté, elles reçoivent de celles-ci ou d'un autre parent – en général choisi dans la lignée maternelle – de petites sommes d'argent qu'elles investissent, par exemple en achetant quelques oranges qu'elles se mettront en devoir de peler pour les offrir aux passants. Ensuite, lorsque leurs affaires prospèrent, elles s'habituent à préparer des nourritures variées pour les vendre au marché aux côtés de leur mère. Enfin, après le mariage, elles emploient l'argent de leur dot dans l'acquisition d'un petit fonds de commerce fondés notamment sur des cigarettes, des boîtes de conserve et des objets d'importation. Ainsi,

---

<sup>849</sup> Fortuné Sossa (2001): *op. cit.* p. 8.

<sup>850</sup> Cité par Ayodélé Victorine Aguiar in *Togo-Presse* du mardi 17 juillet 2001.

<sup>851</sup> Ayodélé Victorine Aguiar (2001) : *op. Cit.* p.

de fil en aiguille, elles augmentent leur négoce et obtiennent des bénéfices toujours plus considérables. Certaines femmes béninoises, principalement celles qui résident à Cotonou, ont réussi à se constituer des fortunes remarquables que peu d'hommes seraient capables de réaliser<sup>852</sup>.

Ayant connaissance de cette situation, Adélaïde Fassinou, dans *Yèmi ou le miracle de l'amour* et *Enfant d'autrui : fille de personne*, fait une étude de cas à travers l'action d'un couple modèle qui accepte de prendre sous tutelle et d'élever une fille de la campagne. Lorsque l'héroïne Yèmi prend des vacances pour voir ses parents en se rendant au village, elle étonne tout le monde par sa bonne éducation, son humanisme, et surtout sa simplicité. Elle réintègre bien son milieu d'origine, malgré le niveau de vie très élevé et l'aisance auxquels elle a été habituée en ville dans sa famille adoptive, les Koumi. Elle est l'objet de l'estime, de l'admiration et de l'envie de tout son entourage mais fait surtout sa fierté. Au bout de quatre ans d'études, elle obtient le certificat d'étude Primaire (CEP.) Ainsi, le cas fortement marqué de Yèmi peut faire école dans la mesure où il donne une image positive de la situation des filles placées dans la société. *Yèmi ou le miracle de l'amour* et *Enfant d'autrui : fille de personne* d'Adélaïde Fassinou n'abordent cependant pas seulement la question de la situation des filles placées dans la société mais apporte aussi une réflexion sur le rapport entre la tradition et la modernité.

#### 3.4.2 *Le conflit entre la tradition et la modernité*

Dans *Enfant d'autrui : fille de personne* d'Adélaïde Fassinou, nous trouvons des thèmes liés à la tradition et la modernité. On peut y lire qu'une villageoise, Ananou, débarque en ville et s'y installe, sur insistance de sa dernière fille Cica. Elle réalise donc le souhait de cette dernière qui est de poursuivre ses études mais aussi de se rapprocher de son ami d'enfance, Koko Venance.

L'opposition entre ville et village est constante dans l'œuvre. Le village, symbole de la tradition s'oppose à la ville, symbole de modernité et lieu du savoir, du progrès mais aussi de perte. Ici, la dualité entre la tradition et la modernité repose sur la conversion de Hodou et de sa famille à une religion importée, le catholicisme, ainsi que sur le changement de nom que cela entraîne :

---

<sup>852</sup> Claude Savary (1976) : *La pensée symbolique des fons du Dahomey*, op.cit., p. 94-95.

C'est d'ailleurs pourquoi, malgré la récente conversion de son mari à la fois chrétienne, maman Bossou avait insisté pour accomplir toutes les cérémonies rituelles qu'on organisait à chaque naissance dans la famille de Hodou. Ainsi, le jour où, habillée de blanc, Cica fut présentée au curé de la paroisse de Gandji pour changer de nom en recevant le baptême, sa mère était en paix et avec conscience et avec les dieux de ses ancêtres<sup>853</sup>.

Dans *Enfant d'autrui : fille de personne*, la tradition repose sur les multiples mariages du père d'Ananou et de Hodou, qui épouse Noussi. Ces faits reposent sur la tradition ancestrale et sont dénoncés par Adélaïde Fassinou dans *Enfant d'autrui : fille de personne*. L'écrivaine béninoise s'oppose à cette tradition ancestrale qui, selon elle, est un facteur de pauvreté et de misèresociale :

Elle [Ananou] était née à Gandji dans une famille de douze enfants, dont six de sa mère seule. Les six autres venaient de ses deux marâtres, la dernière femme de son père, la belle Noussi, ne lui ayant pas donné d'enfants jusqu'à sa mort. [...]

Dans la famille, l'argent était rare et il y avait trop de bouche à nourrir. Le vieux avait eu au moins quatre femmes ; - deux étaient mortes – et beaucoup d'enfants, lui avait-on appris plus tard, quand elle était en âge de comprendre<sup>854</sup>.

Au Bénin, la polygamie, l'absence de moyens économiques dans les familles, la dot, les mariages et grossesses précoces sont des facteurs sociaux qui ne favorisent pas l'épanouissement de la femme. La narratrice a utilisé cette situation comme base à sa fiction :

C'est pourquoi, lorsqu'à quinze ans, le vieux Hodou avait manifesté le désir de la marier à son fils aîné, son père avait été l'homme le plus heureux du monde. Il en avait retiré une dot colossale, ce qui donne le droit à sa belle-famille de la considérer comme une pondeuse, une machine à procréer<sup>855</sup>.

Le passage qui précède montre bien que dans la tradition ancestrale, la polygamie est considérée comme « une fierté légitime » car elle est la vitrine des moyens économiques : « n'importe qui n'entrait pas dans la famille Hodou<sup>856</sup> ». Le terme

---

<sup>853</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. Cit. p.8.

<sup>854</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>855</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>856</sup> *Ibid.*, p.10.

« n’importe qui » se réfère à l’importance accordée aussi à la situation sociale dans cette famille. Le choix du personnage féminin Ananou a aussi sa justification : « Son laisser-passer lui avait été délivré par sa beauté féerique et sa jeunesse. Son père était convaincu qu’on pourrait arracher de ses entrailles une douzaine de gosses. On comptait sur elle pour agrandir le clan ; le vieux était donc assuré de rentrer dans ces fonds par cet investissement<sup>857</sup>. » Dans la tradition ancestrale, l’homme s’engage dans la polygamie non seulement pour assouvir son désir sexuel mais aussi pour augmenter sa descendance et pour pouvoir compter sur la force de nombreux bras pour les travaux agricoles. Le personnage d’Ananou est à l’image de cette catégorie de femmes capables de perpétuer le nom de la famille à travers le nombre d’enfants : « Regardez la cambrure de ses reins, se plaisait-t-il à répéter à ses hôtes, pour leur donner une idée de la nombreuse nichée qu’il espérait sortir du ventre de cette jeune femme<sup>858</sup>. » Cette tradition ancestrale qui renforce la polygamie rend donc difficile la condition de la femme : « Rien que des mâles, ne cessait-il de répéter. Tu nous feras la fille lorsque je t’en donnerai l’ordre. Si tu as la malchance de ne fabriquer que des femelles à mon enfant, je te renverrai comme une malpropre<sup>859</sup>. » Ce passage, qui est une référence à la tradition ancestrale, atteste que cette dernière est non seulement un frein au développement de l’Afrique mais surtout empêche l’émancipation de la femme noire. Elle la rabaisse au rang d’objet, comme l’expriment les termes « arracher » et « investir » que nous pouvons qualifier de négatifs, du fait qu’ils paralysent la représentation de la femme dans la société. Annie Capo-Chichi dans sa « La coupable » dénonce aussi la tradition dans les propos adressés par les chefs de famille - Dah et Tassinon - à Innocente lors du décès de son mari :

- Joël : Menteuse ! c’est toi qui as tué mon petit frère. Les preuves sont là.
- Innocente : C’est faux ! Je n’ai jamais fait une chose pareille.
- Louise : Tais-toi ! N’as-tu pas payé un marabout pour qu’il élimine ton mari ?
- Innocente, pleurant : Tante Louise, pourquoi vous me faites tout ça, sachant bien que je n’y suis pour rien ? Seules les innocentes ramassent les pots cassés quand les preuves mensongères sont bien encaissées<sup>860</sup>.

---

<sup>857</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d’autrui, fille de personne*, op. Cit. p.10.

<sup>858</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>859</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>860</sup> Annie Capo-Chichi (2017) : « La coupable » in Rodrigue Atchaoué (dir.) *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin*, op. Cit. p.130-132.



Louise porte une accusation crédible dans la société traditionnelle qui veut que l'intervention d'une manœuvre ou d'une force négative, incarnée ici par le marabout, est la cause de la mort du mari, ici le personnage de Curtis. Ce fait est bien présent dans les sociétés de type traditionnel. Il affaiblit le statut de la femme et empêche, dans notre exemple, Innocente d'être entendue au sein du conseil familial.

Le rôle dévolu à la femme noire par la tradition ancestrale se retrouve également dans l'interrogation d'Ananou lorsqu'elle voit sa fille préparer son baccalauréat :

Qu'est-ce qu'une femme a à faire de si longues études pour retarder le moment de jouer le rôle pour lequel Dieu l'a envoyée sur terre, à savoir donner la vie ? Après le « bakeloa », elle voudra encore autre chose et encore un autre diplôme. C'est à croire que les diplômes remplaceront auprès d'elle un mari et des enfants<sup>861</sup>.

La mère du personnage féminin Yèmi définit ainsi sa perception de la femme noire dans la société traditionnelle :

[...] Yèmi ne comprenait pas pourquoi son frère de deux ans son aîné, ne pouvait l'aider une fois de retour des champs. [...]. Lorsqu'elle avait voulu se révolter un jour contre pareille injustice, sa mère en haussant les épaules, lui avait rétorqué : Il apprend son métier d'hommes. Ne te compare pas à lui ! Toi, tu es une femme, et ton rôle est d'apprendre à servir ton homme plus tard, c'est ce à quoi je te prépare<sup>862</sup>.

La mère de Yèmi est à l'image de la femme traditionnelle qui reste fidèle à la parole des ancêtres. Elle impose à sa fille Yèmi de ne pas se comparer à ses frères garçons car « elle est une femme, et son rôle est d'apprendre à servir son homme plus tard<sup>863</sup>. » Elle s'oppose à Yèmi qui apparaît comme une femme moderne puisqu'elle remet en cause la tradition ancestrale. Le père de Josophat, quant à lui, se situe entre la tradition et la modernité. C'est pourquoi, il tente d'expliquer la condition des femmes dans la société traditionnelle à sa femme et à Yémi :

Mais, tu sais bien que dans nos sociétés dominées par les hommes, les filles n'ont pas grande importance. Elles sont destinées à la production et à la reproduction. Et c'est pour corriger cette injustice, que l'État a institué depuis quelques années l'école gratuite

---

<sup>861</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui : fille de personne*, op. Cit. p.15.

<sup>862</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>863</sup> *Ibid.*, p. 40.

pour les filles dans nos villages. On a aussi créé des internats pour accueillir les jeunes filles qui viennent des coins les plus reculés du pays, et dont les parents vivent dans des conditions très modestes<sup>864</sup>.

Malgré les méfaits que comporte la tradition ancestrale, le personnage Ananou s'affranchit de la domination de l'homme noir dans la société grâce à son séjour en ville où elle acquiert certes des connaissances dans le domaine de la vente mais où surtout elle devient indépendante économiquement parlant : « Ananou, depuis qu'elle était devenue indépendante financièrement vis-à-vis de son mari, osait lui parler sans prendre des gants<sup>865</sup> », précise la narratrice.

Les personnages tels qu'Ananou et Yèmi sont des femmes modernes à la recherche d'une indépendance financière qui va les libérer : « une femme entièrement à la charge de son mari est plus vulnérable qu'une fille placée<sup>866</sup>. » La condition d'une femme traditionnelle est comparée à celle d'une fille placée, c'est dire que le sort d'une femme dans le contexte traditionnel est peu enviable. Adélaïde Fassinou énonce son désir profond de voir les femmes s'émanciper par ces paroles de l'héroïne Yèmi :

Plus la femme a étudié, mieux elle est utile à sa famille, à son pays, car elle participe à un niveau supérieur au développement de sa patrie, de sa région. Moi, par exemple, si je deviens médecin ou infirmière, je pourrai aider à l'installation d'un centre de santé ou d'une exploitation agricole ou industrielle ici chez nous, au village. Moi-même, je pourrai venir m'installer ici avec mon époux, pour diriger l'hôpital qu'on y construira, par exemple. C'est vous dire que si je veux continuer mes études jusqu'au bout, c'est par amour pour mon pays, pour mon village que je veux rénover, vaincre la maladie, la faim, l'ignorance et toutes les misères qui y ont élu domicile depuis la nuit des temps<sup>867</sup>.

Bien que l'école présente des avantages liés à l'émancipation de la femme dans la société, l'auteure - en prenant le cas d'Ananou, une femme analphabète - nous indique qu'on peut aussi réussir sa vie sans être allé à l'école : « la femme, même analphabète peut acquérir une montagne de connaissance et l'indépendance économique<sup>868</sup>. » L'analphabétisme ne doit pas constituer un obstacle à la promotion de la femme. Dans *Enfant d'autrui : fille de personne*, l'indépendance financière acquise par le personnage

---

<sup>864</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. cit. p. 41.

<sup>865</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>866</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>867</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, op. Cit. p.130.

<sup>868</sup> Cité par Ayodélé Victorine Aguiar in *Togo-Presse* du mardi 17 juillet 2001.

Ananou n'est pas totalement au goût du personnage Hodou, qui pense que la ville a transformé négativement sa femme :

Le vieux Hodou en était tout renversé. Il ne reconnaissait plus la petite villageoise sortie de la plus misérable des huttes du coin que son père lui avait donnée en mariage, il y a une trentaine d'année maintenant. Elle avait subi des métamorphoses non seulement physiques, mais aussi psychologiques. Quand ils discutent, son raisonnement était logique, profond et riche et c'est lui son mari qui paraissait de plus en plus gauche<sup>869</sup>.

La ville, symbole de la modernité, a permis à Ananou d'accéder à l'indépendance économique. Elle a pu s'intégrer dans le tissu économique de la société bien qu'elle soit analphabète.

### 3.4.3 *La valorisation de la culture béninoise*

Dans *Emma ou la rage de vivre*, Euphrasie Calmont valorise la culture béninoise, en particulier avec de multiples descriptions de l'environnement linguistique, culturel et sociologique. Le personnage féminin éponyme prône les valeurs culturelles de son pays, notamment dans les interjections telles que : « Ago ! Ago ! Ago », pour dire « laisser passer<sup>870</sup> », et « Okou », pour dire bonjour<sup>871</sup>. Ajoutons ici la toponymie symbolique telle que « Tokpo, Zoungouê, Yokou, Gbada, Bembé, Adjohoun, Dangbo, Djigbé, Hozin. », mais aussi l'onomastique « Teissi, Coudjo, Padonou, Houssou, Hounké, Wanou, Hano, Danou<sup>872</sup> » qui montrent que le personnage féminin Emma cherche à faire connaître la culture béninoise aux lecteurs. Des éléments de l'épitéxte, comme la première de couverture, offrent une fresque valorisante de la vallée de l'Ouémè. Le fait qu'Emma explique aux lecteurs les valeurs culturelles de son milieu lui procure non seulement du courage, mais aussi une joie de vivre tout en renforçant sa volonté d'apprendre. Pour Euphrasie Calmont, le courage et la joie de vivre que possède le personnage féminin d'Emma sont « développés par ses ancêtres » ayant créé le village Mitro, qui est devenu aujourd'hui une ville « s'étale et domine la plaine. Comme un

---

<sup>869</sup> Adélaïde Fassinou (2003) : *Enfant d'autrui, fille de personne*, op. Cit. p. 23-24.

<sup>870</sup>Euphrasie Calmont (2019) : op. Cit. 77.

<sup>871</sup>*Ibid.*, 79.

<sup>872</sup>Tous en sémantique Wémè.

nocturne et un colossal espoir<sup>873</sup> », autrement dit, un espoir de développement. La critique sociale souligne que le passage qui précède est « une opération esthétique de mise en valeur de la culture béninoise<sup>874</sup> » à travers la description linguistique, culturelle et environnementale. Ces éléments esthétiques attestent de l'importance de la culture béninoise et fait d'*Emma ou la rage de vivre* une œuvre à considérer dans le catalogue de la littérature africaine.

#### 3.4.4 *La condition de l'enfance*

La condition de l'enfant est mise en avant dans maintes œuvres de femmes qui écrivent au Bénin, mais en particulier dans *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont. Fernand Sainte-Rose considère que l'ouvrage renvoie « à une ode à l'enfance tant l'intensité de l'âme et les rêveries enfantines y sont manifestes<sup>875</sup>. » Il ajoute que « l'enfance du personnage féminin Emma reste l'enfance dans ce que Rousseau définit comme spécificité enfantine. Euphrasie Calmont a voulu présenter un morceau de vie et de culture au cœur d'une nature luxuriante dans l'épaisseur sociale et anthropologique que chaque scène et chaque thème tente pudiquement de décrypter<sup>876</sup>. » Le titre *Emma ou la rage de vivre* est une représentation de la condition humaine, en particulier celle de l'enfance et de la route à parcourir pour atteindre sa vie d'adulte. En effet, il s'avère qu'Emma doit physiquement traverser un fleuve et des sentiers forestiers qui lui rappellent alors la joie, les jeux et l'insouciance de l'enfance. La vie enfantine qui se déroule cependant dans la réalité ne correspond pas toujours à « long fleuve tranquille » :

Dans un soubresaut Emma écarquilla les yeux. Alors Coudjo lui dit de la même façon que précédemment :

-Un hippopotame dort là... bouge pas Emma. C'est le domaine du plus gros habitant du fleuve. D'habitude, tu viens le matin-tôt ; notre hippopotame c'est l'heure à laquelle il

---

<sup>873</sup>Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, op. Cit. p. 7.

<sup>874</sup>*Ibid.*, p. 7.

<sup>875</sup>Extrait de la conférence du Professeur Fernand Sainte-Rose lors de l'évènement créé par L'ADESSCA autour de « Emma ou la rage de vivre », à la faculté de lettres et Sciences humaines, Université des Antilles et de la Guyane, le 09 février 2010.

<sup>876</sup>*Ibid.*

va à la recherche de butins. A cette heure-ci, il est de retour et comme son ventre est plein, il ne nous verra pas si on ne le réveille pas<sup>877</sup>.

L'accent est mis ici non seulement sur le mystère et le danger qui perturbent le cours du fleuve, symbole de la vie, mais aussi sur la nécessité du courage du personnage féminin. Dès lors, la question du personnage féminin à sa grand-mère prend le sens d'une question remplie de curiosité et de sagesse : « Dis, grand-maman, j'ai vu un hippopotame dans le fleuve, Coudjo n'avait pas peur, mais moi, si ! Y en a-t-il beaucoup dans le fleuve comme ça ? Il peut donc manger les hommes ?<sup>878</sup> » Le personnage féminin est l'image d'une enfant en cours de devenir, menacée par les circonstances de la vie, elle active donc son mécanisme de défense : le courage de vivre. Vivre son enfance n'est pas toujours une aventure aisée dans la société africaine. Il y a toujours des malheurs dans la condition enfantine, comme les maladies, qu'il faut combattre. Les rudes châtiments corporels pour inculquer les règles morales et pour instruire sont le lot de bien des enfants. C'est bien le cas chez le personnage féminin Emma. Son courage et sa rage de vivre rappellent ce passage d'*Une vie* de Guy de Maupassant où l'héroïne, Jeanne, reçoit sa petite fille dont la mère est morte à l'accouchement.

Si *Une vie* de Guy de Maupassant se rapproche d'une étude pessimiste sur les relations entre les humains, dans *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont, l'accent est mis sur l'optimisme : le courage, la persévérance et la curiosité de l'enfant sont à l'origine de sa joie de vivre. *Emma ou la rage de vivre* a une portée sociologique importante car l'enfance est ici la métaphore de la condition humaine. Pour Claude Urbain Plagbeto, *Emma ou la rage de vivre* « plaide pour un retour aux valeurs humanistes et sociales ancestrales. L'esprit de curiosité, le goût du travail et de l'analyse, la sincérité, le respect, le dynamisme, la détermination, l'esprit de décision, l'autonomie etc. sont autant de vertus sur lesquelles l'auteure fonde son récit<sup>879</sup> », « en notre temps, c'est comme ça que les jeunes enfants raisonnent et des fois, et des fois, ils sortent des choses qui étonnent les adultes<sup>880</sup>. » Pour Adélaïde Fassinou, *Emma ou la rage de vivre*

---

<sup>877</sup>Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, Paris : Editions Amalthée, p.33.

<sup>878</sup>*Ibid.*, p.35.

<sup>879</sup>Claude Urbain Plagbeto (2010) : « voyage au cœur du roman d'Euphrasie Calmont » in *La nation*, Cotonou (Bénin) : n°5061 Lundi 23 Août 2010.

<sup>880</sup>Euphrasie Calmont (2010) : « Euphrasie Houankonou-Calmont recevant l'ouvrage pour dédicace » in *La Nation* : Cotonou (Bénin), n°5061 Lundi 23 Août 2010.

raconte les réalités du vécu quotidien de l'homme. À travers le personnage emblématique d'Emma, l'auteur, s'emploie à introduire le lecteur dans une véritable école de vie. L'esprit de curiosité, le respect de la nature, le goût du travail, la sincérité, la joie du bonheur, la capacité de relation et du dialogue sont autant de valeurs que toute génération est invitée à sauvegarder. Dans cet ouvrage, humanisme et optimisme sont mis en valeur. Il s'agit d'une véritable philosophie de la vie<sup>881</sup>.

*Emma ou la rage de vivre* de Calmont est donc « un roman à la fois naturaliste et d'apprentissage qui renvoie aux rapports harmonieux entre l'humain et la nature, à la solidarité, aux rapports intergénérationnels, à l'esprit d'apprentissage à la joie de vivre<sup>882</sup>. » En abordant, dans *Emma ou la rage de vivre*, des thèmes tels que la condition de l'enfant, le passé du peuple du Bénin, l'environnement naturel, le courage et la persévérance de l'héroïne, le lecteur découvre la culture béninoise dans un contexte narratif.

#### 3.4.5 De la fiction à la réalité, l'histoire des peuples du Bénin

Dans l'histoire de la littérature africaine, bien de stigmates relatifs aux rapports entre colonisateurs et colonisés ont été repris par les fictions littéraires. Les exemples les plus marquants sont l'œuvre de Ferdinand Oyono, *Une vie de boy*, celle de Sembène Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu*, et celle d'Olympe Bhêly-Quenum, *Un piège sans fin*<sup>883</sup>.

En revanche, l'écrivaine d'*Emma ou la rage de vivre* n'a pas pour objectif de faire un procès contre l'ancien envahisseur<sup>884</sup>. Le roman s'ouvre par un chapitre introductif qui relate l'histoire des ancêtres de l'héroïne éponyme. Ses aïeux, en effet, trois siècles plutôt, fuyant les guerres intestines au pays, ont échoué dans une vallée, en pleine forêt,

---

<sup>881</sup>Adélaïde Fassinou (2010) : « Coupure de presse : Emma ou la rage de vivre dans la croix du Bénin », in extrait du Journal *La Croix du Bénin*, Cotonou (Bénin), du 03 septembre 2010, n°1062.

<sup>882</sup>Tanella Boni (2010) : Unesco.

<sup>883</sup>Pascal Okri Tossou (2019) : « Lecture de *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (dir.): *Le pays Wemèd'hier à demain, histoire, culture et développement*, Cotonou : CIREF Éditions, p.141.

<sup>884</sup>*Ibid.*, P. 141.

où tout était à défricher. C'est à cet épisode que se consacrent les seize premières pages du récit<sup>885</sup> :

Tous, ils étaient partis de Doga, au Bénin [sic], fatigués des guerres tribales de 1624. Leurs ancêtres étaient venus d'Oyo, à l'est, au XVe siècle, puis de Kanna, à l'Ouest, au XVI<sup>e</sup> siècle. Hounké, Wannou, Houssou, Hano, Danou, Taï et le plus vieux, Manou, accompagnés de leurs femmes : Aïssa, Bina, Waïna, Nica, Bintou et Sica, puis de leurs enfants : Kounnou, Joh, Yeyi, Sê, Gbêbo, Mêva, Maïva et Sissi s'étaient enfoncés dans la forêt sans esprit de retour<sup>886</sup>.

Le récit rapporte les craintes, angoisses et premières difficultés qui jalonnent l'installation des peuples dans cette vallée. Comme dans une projection filmique, on peut mesurer la panique qui enveloppe l'équipe, lorsque son meneur, devant le grand spectacle que la nature dresse sous leur regard inquiet, crie : « Hélou ! Mitro ! (Nous sommes perdus au fond d'un trou !) », et lorsqu'il tressaille à nouveau de frayeur devant la dépression qui s'étale devant eux, répétant : « Hélou ! Mitro Wè ! (Nous sommes vraiment perdus au fin fond des décombres<sup>887</sup>. »

Des passages semblables relaient d'ailleurs, comme en écho, la sémantique de la perdition supposée, au point d'établir dans le texte comme une isotopie de la désolation. On peut ainsi citer les extraits suivants : « s'échouer au bord d'un cratère après une quête si difficile », ou encore « - Tcho ! Mitro ! (Pitié ! Nous sommes perdus dans un trou !<sup>888</sup> » Dans ce contexte, le personnage Manou, caution de sagesse et de science,

Contempla la vallée verdoyante que des pentes protégeaient. Il sourit, hocha la tête, jeta un regard lent et appuyé sur Hounké et Wanou simultanément et, d'un seul souffle, devant tout le groupe désarmé au sortir de la forêt, le vieux déclara : Nous ne sommes pas du tout perdus. C'est ici que nous devons nous arrêter, construire nos maisons et faire des enfants. Regardez tous ces signes d'une belle eau et d'une bonne terre, ces arbres qui portent des fruits...Et Hounké, Wanou, Hano, Danou, puis tous les autres considèrent cette curieuse dépression à l'allure d'assiette gigantesque, bordée d'irokos, de bambous, de calebassiers, de palmiers à huile, de

---

<sup>885</sup>Pascal Okri Tossou (2019) : « Lecture de *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (dir.): *Le pays Wemèd'hier à demain, histoire, culture et développement*, Cotonou : CIREF Editions, p. 142.

<sup>886</sup>Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, op. Cit. p. 11.

<sup>887</sup>*Ibid.*, p. 20.

<sup>888</sup>*Ibid.*, p.21.

châtaigniers, de cacaoyers, d'anacardiens, de tamariniers, de philodendrons, de lianes arbustives à l'assaut des grands arbres<sup>889</sup>.

Comme s'ils accédaient enfin à la terre promise, « sans hésitation, tous, hommes et femmes, s'accordèrent pour s'installer à l'abri, dans ce trou béni où l'on vivrait en paix<sup>890</sup>. » L'épisode de l'angoisse s'estompe donc, et laisse place à une ambiance « bon enfant » que le passage suivant explique :

De temps à autre, au milieu de ces durs travaux d'établissement, l'interjection originale de « Mitro » se disait et se répétait. Chaque fois, l'évocation de cette exclamation s'accompagnait d'éclats de rires, d'affalements de joie, oui ! On avait vu, retenu et on se rappellerait toujours le voyage horrifié de Hounkè face au trou béant. On se souviendra toujours des mains de Wanou protégeant son crâne de la vision d'un reste de cauchemar figé. Et toutes ces scènes de la frayeur initiale et de la victoire finale se pressaient à nouveau sous leurs yeux aux seules prononciations de « Mitro » ! Et comme pour exorciser cette panique initiale, on riait maintenant. On avait beau être juste, chaque fois que l'on proférait « Mitro », les visages angoissés, renfrognés, au crispés se déridaient. Voilà comme Mitro finit par désigner ce petit coin dont ils décidèrent de faire leur village, par la force des choses<sup>891</sup>.

Ainsi est fondé Mitro en 1625, village échoué dans un trou, au bas d'une chaîne de collines, en plein cœur d'une vallée de l'Afrique subsaharienne, au Bénin<sup>892</sup>. La généalogie de la jeune héroïne la relie de ce fait à la chaîne de ces ancêtres : « ces braves hommes furent les arrières, arrières grands-parents d'Emma Dassiga. Emma fut de la 17<sup>ème</sup> génération, et la septième enfant d'une famille qui en comptait neuf<sup>893</sup>. »

Le passage suivant révèle une métamorphose presque idéologique puisque les termes de « trou », de « vallée abrupte » ou de « cul de basse fosse » sont remplacés par la description d'une flore merveilleuse : assiette gigantesque bordée d'irokos, de bambous, de calebassiers, de palmiers à huile, de châtaigniers, de cacaoyers, d'anacardiens, de tamariniers, de philodendrons. L'espace craint devient soudain, sur toute la page 22, un « sol d'argile et toujours humide », « truffé d'étangs marécageux », une « bonne terre pour l'igname. » La faune, elle aussi, se révèle être prolifique : « les papillons, les

---

<sup>889</sup>Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, op. Cit. p.21-22.

<sup>890</sup>*Ibid.*, p. 23.

<sup>891</sup>*Ibid.*, p. 23-24.

<sup>892</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>893</sup>*Ibid.*, p. 25.



crapauds, les couleuvres, les vipères, les gorilles, les vautours, les merles, les rats palmistes, les hyènes, les léopards, les guépards<sup>894</sup>. »

Ces éléments esthétiques rapprochent à la réalité. Dans le réel, on a constaté le vrai potentiel de l'ancien « trou béant<sup>895</sup> » qu'est actuellement la vallée du Bénin (Ouémé) : on a constaté ses potentialités hydro-agricoles, rizicoles, écotouristiques, fluviales ainsi que ses ressources en eau thermale. Dans *Emma ou la rage de vivre*, les fondateurs de Mitro et les tous les habitants n'ont pas favorisé la déconstruction : ils ont plutôt participé à la construction de la société d'aujourd'hui.

### 3.4.6 Bilan, le roman pour la jeunesse, le roman éducatif

Pour toutes les femmes écrivaines du Bénin, les romans pour la jeunesse sont essentiels. Ils sont de réels outils en vue de la transformation de la société. C'est pourquoi ils s'adressent autant aux jeunes et aux enfants qu'aux femmes, car ce sont les femmes qui coordonnent l'éducation et le devenir de l'enfant. La femme éducatrice figure donc parmi les sujets prédominants dans les œuvres d'écrivaines béninoises. Les thématiques permettent d'approprier les savoirs dans le champ de la connaissance mais aussi des savoir-être dans le comportement et des relations sociales.

## 3.5 Des romans autobiographiques

Un roman autobiographique appartient au genre narratif, soit du fait « qu'il implique la présence d'un "je" qui s'adresse à un ou des auditeurs, voire plus simplement au lecteur, soit qu'il témoigne de la présence constante de l'auteur qui confère à son récit un cachet oral<sup>896</sup>. » Avec Eikenbaum<sup>897</sup>, le roman autobiographique s'oppose très nettement au roman car, d'après lui, « le roman autobiographique est construit sur la base d'un manque de coïncidence, d'une erreur, d'un contraste, etc. [...] Tout dans la nouvelle comme dans l'anecdote, tend vers la conclusion. La nouvelle doit s'élancer avec impétuosité, tel un projectile jeté d'un avion, pour frapper de sa pointe et avec toutes ses

---

<sup>894</sup>Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, op. Cit. p. 23.

<sup>895</sup>*Ibid.*

<sup>896</sup>*La Nouvelle Française*, p. 151, voir ici le chapitre v.

<sup>897</sup> 1875-1919.

forces l'objectif visé<sup>898</sup>. » Le roman, contrairement à la nouvelle a une multiplicité de centre d'intérêts, d'intrigues parallèles, et la fin est un moment d'affaiblissement et non de renforcement. Eikenbaum précise que « dans le roman, le point culminant de l'action principale doit se trouver quelque part avant la fin. Le roman se caractérise alors par la présence d'un épilogue : une fausse conclusion, un bilan qui ouvre une perspective ou qui raconte au lecteur la « Nachgeschichte » des personnages principaux<sup>899</sup>. » Entre ces deux définitions, le roman autobiographique peut être perçu comme le récit romancé de la vie d'une personne écrit par elle-même. Ce récit de vie n'est et ne saurait être une reconstitution intégrale du passé de son auteur. L'auteur ou l'autrice d'un récit autobiographique recrée et, en quelque sorte, restructure sa vie, en ne retenant que les éléments qu'il juge intéressants et dignes d'être portés à la connaissance du public, mais aussi en déformant certains faits et en donnant du relief à certains événements qui lui paraissent plus importants que d'autres.

En Afrique subsaharienne, jusqu'en 1980, la production littéraire était le plus souvent l'affaire des hommes<sup>900</sup>. Dans ce contexte, les femmes écrivaines du Bénin, s'étant emparé de la parole qui leur avait été aussi longtemps confisquée, ont cédé à l'impératif de se raconter afin de témoigner pour la libération des femmes du joug patriarcal. De là vient une certaine prédilection pour le genre autobiographique<sup>901</sup>. Elles se préoccupent ainsi des thèmes concernant le foyer, tels que la polygamie, la déception conjugale, la maternité et la violence, notamment parce que le domaine familial est avant tout l'espace de l'oppression de la femme en Afrique<sup>902</sup>. Le « je » que nous découvrons dans les œuvres de femmes est un « je » de dénonciation et de révolte. C'est un « je » qui doit permettre d'exprimer le cri dénonçant la condition de la femme dans la société africaine. C'est aussi un « je » qui rend parfois compte des questions d'identités et d'affirmation de soi.

Le roman autobiographique des femmes auteures du Bénin n'a pas encore trouvé toute sa place dans la critique des institutions sociales et des mentalités, à une époque où les

---

<sup>898</sup> « Sur la théorie de la prose », Todorov, p. 203.

<sup>899</sup> « Sur la théorie de la prose », Todorov, p. 203.

<sup>900</sup> Ajoke Mimiko Bestman (numéro 2, nov. 2014) : « Le womanisme et la dialectique d'être femme et noire dans les romans de Ken Bugul et Gisèle Hountondji », *Revue du CAMES*, p. 2.

<sup>901</sup> Ajoke Mimiko Bestman (numéro 2, 2014) : *op. Cit.* p. 2.

<sup>902</sup> *Ibid.*, p.2.

controverses de la critique apparaissent particulièrement animées. C'est compte tenu de ce manque que nous analyserons les récits autobiographiques suivants : *Une citronnelle dans la neige* de Gisèle Hountondji et *Modukpè ou le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou.

### 3.5.1 *Le rejet de l'autre*

Le premier roman autobiographique d'une femme écrivaine du Bénin est *Une citronnelle dans la neige* de Gisèle Hountondji<sup>903</sup>. Il est paru en 1986 aux Nouvelles Editions Africaines. Gisèle Hountondji y narre la vie d'une étudiante béninoise, appelée à poursuivre ses études en France. Elle arrive à Paris pour faire des études d'interprète. Dès son premier contact avec les Français, elle découvre des personnes qui ne sont ni accueillantes, ni sympathiques. Ces Français sont méprisants et parfois brutaux envers les Noirs et les Asiatiques. Rejetée par cette société, Gisèle se retrouve alors seule. Elle échoue à l'examen de fin d'année et est renvoyée de l'Institut. Au moment où la vie semble commencer à lui sourire, où elle se sent heureuse avec un ami français, celui-ci finit par rompre avec elle. L'ami français de Gisèle incarne le préjugé de certains Français envers les Africaines.

La première expérience du rejet de l'autre est vécue par la narratrice le lendemain de son arrivée en France lorsqu'elle était en quête de logement. Munie de trois adresses qui lui avaient été remises par l'assistante sociale de son école, elle croyait qu'elle trouverait facilement où se loger. Elle s'est donc présentée à l'une des adresses :

Quand je sonnai à leur porte le lendemain à l'heure indiquée, on tarda un peu à m'ouvrir ; derrière la porte j'entendais chuchoter : « On n'a pas idée hein, une négresse ! Tu te rends compte ?... Ils nous ont envoyé une négresse ! Ce n'est pas fait pour ici ça...des gens qui ont l'habitude de la brousse... ! » Une voix féminine enchaîne : « Mais donc voir... On ne sait jamais... » La porte s'ouvrit enfin... « C'est vous qui avez téléphoné hier ? » « Oui, Monsieur ». « Ah, nous sommes désolés... car ce matin, quelqu'un a appelé qui était très pressé et très intéressé, et nous lui avons laissé la chambre. Nous sommes désolés mais nous n'avons pas pu faire autrement. Excusez-nous. » Si seulement Papa savait ! Lui qui était persuadé que je serais heureuse

---

<sup>903</sup>En Afrique, compte tenu du rapprochement de certains pays, certaines maisons d'Editions travaillent conjointement avec les pays voisins : c'est le cas de la maison d'Edition NEA, regroupant Dakar, Abidjan et Lomé.

en France, terre d'accueil, terre d'asile. Heureuse parmi les Français, des gens qui, selon lui, ne seraient capables de faire du mal à un être humain, tellement ils sont polis, intelligents ... civilisées<sup>904</sup>.

Cette citation montre la différence entre l'image de la France peinte par son père et la réalité que vit Gisèle chaque jour<sup>905</sup>. Le père de la narratrice considère la France comme un paradis, un eldorado où le bonheur se cueille facilement. À l'image des Africains appartenant à la classe bourgeoise, il est si fier de la civilisation occidentale et si épris de la France qu'il en oublie les problèmes d'intégration qui attendent les Noirs lorsqu'ils arrivent en France. La France paradisiaque décrite par le père de Gisèle n'existe pas en réalité : Gisèle est confrontée à des Français qui ne tolèrent pas sa différence de couleur.

Parfois, des professeurs poussent leur mépris jusqu'à l'injustice tant et si bien que Gisèle, quoique intelligente, n'a pas toujours les notes qu'elle mérite<sup>906</sup>. Pour eux, c'est une façon de montrer que les personnes noires sont moins intelligentes que les personnes blanches. De tels préjugés frappent les Noirs d'incapacité et entravent leur épanouissement.

Le rejet de l'autre est une injustice dont peut souffrir tout Noir et chaque écrivaine abordera ce sujet un jour ou l'autre<sup>907</sup>. Pour Gisèle, le comble de l'injustice se présente lorsqu'elle décide d'apprendre la danse. Elle découvre très tôt que, pour le professeur, elle n'est pas une élève comme les autres : « Mais je remarquais que le prof ne corrigeait plus toutes mes positions, comme elle avait l'habitude de le faire pour les autres<sup>908</sup>. » Ici, « ne pas corriger l'étudiante noire est une stratégie bien calculée pour la maintenir dans l'ignorance. En cherchant l'instruction, la fille noire risque de dépasser la limite où on l'a enfermée et le professeur blanc ne peut tolérer cette éducation<sup>909</sup>. » Pour elle, « c'est chacun à sa place : les Blancs, gardiens de la culture au sommet, les Nègres incultes en bas et c'est le raisonnement qui sous-tend l'action du professeur de danse<sup>910</sup>. » Mais il y a plus : « Vous ne pouvez pas deviner ce qui arriva "la prochaine

---

<sup>904</sup> Gisèle Hountondji (1984) : *Une citronnelle dans la neige*, op. Cit. 12-13.

<sup>905</sup> Ajoke Mimiko Bestman (2014) : op. Cit. p. 7.

<sup>906</sup> Gisèle Hountondji (1986) : *Une citronnelle dans la neige*, op. Cit. p. 8.

<sup>907</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>908</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>909</sup> Ajoke Mimiko Bestman (2014) : « Le womanisme et la dialectique d'être femme et noire dans les romans de Ken Bugul et Gisèle Hountondji », op. Cit. p. 8.

<sup>910</sup> Gisèle Hountondji (2014) : *Une citronnelle dans la neige*, op. Cit. p. 8.

fois" : elle me fit changer de place, me mit en l'occurrence au dernier rang. Ainsi elle pourrait se passer de me corriger, sans que les autres filles ne s'en aperçoivent<sup>911</sup>. »

Gisèle subit encore du mépris lié à ce genre de préjugé lorsqu'elle travaille pour une famille française. Alors que le mari est compatissant, la femme est méprisante et irritable. Le roman de Gisèle Hountondji met ainsi à nu les expériences négatives des jeunes étudiants africains en France. Un bon nombre de romanciers africains comme Aké Loba (*Kocoumbo, L'étudiant Noir*, 1960) ou bien Bernard Dadié (*Un Nègre à Paris*, 1959) ou encore Cheik Hamidou Kane (*L'Aventure ambiguë*, 1961) ont décrit la rencontre des étudiants africains avec l'Occident et, pendant longtemps, le point de vue des femmes n'a pas été présenté. De là naît l'importance des romans, comme celui de Gisèle Hountondji, *Une citronnelle dans la neige*, qui nous révèlent la complexité d'être étudiante noire en France. L'œuvre de Gisèle Hountondji apporte en outre une sincère authenticité parce qu'il s'agit d'expériences vécues par la romancière<sup>912</sup>. Ce récit de vie, qui aborde la thématique du rejet de l'autre, est le premier récit de vie d'une femme écrivaine du Bénin et fait partie des ouvrages de référence dans le domaine de la littérature béninoise d'expression française.

### 3.5.2 La condition de la femme

*Modukpè ou le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou apparaît comme « un hymne à la femme béninoise<sup>913</sup> » caractérisé par le passage qui suit : « Telle que je connais ma mère, elle avait dû beaucoup souffrir en ce temps-là. Femme d'une sensibilité très aiguë, elle avait néanmoins une force de caractère insoupçonnée sous son apparence fragile<sup>914</sup>. » Ce sont bien deux aspects de la condition de la femme qui sont décrits ici : celui d'être dominée et opprimée, mais aussi celui d'avoir dans le même temps une force de caractère capable de surmonter les difficultés. *Modukpè ou le rêve brisé* met ainsi en scène un nombre réduit de personnages qui sont de ce fait davantage représentatifs de l'image sociale que l'auteure veut donner d'eux. Les personnages masculins les plus

---

<sup>911</sup> Gisèle Hountondji (2014) : *Une citronnelle dans la neige*, op. Cit. p. 55.

<sup>912</sup> Ajoko Amiko Bestman (2014) : « Le womanisme et la dialectique d'être femme et noire dans les romans de Ken Bugul et Gisèle Hountondji », op. Cit. p. 10.

<sup>913</sup> Mahougnon Kakpo (2000) : *Modukpè ou le rêve brisé*.

<sup>914</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé*, Paris : L'Harmattan, p.13.

significatifs sont le père de Modukpè (Jean-Paul), l'amant de Modukpè et père de Sèdolo (Robert), le fils de Modukpè et de Robert (Sèdolo) ainsi que le mari de Modukpè (Freddy). Tous ces personnages qui s'inscrivent dans la relation père-fils sont présentés comme misogynes : tous s'opposent à l'émancipation de la femme africaine.

Ce récit est une image de la société noire-africaine où nous aurons en permanence une opposition entre l'homme et la femme, où l'homme sera toujours le bourreau de la femme. Jean-Paul, premier personnage masculin du roman, est décrit par Adélaïde Fassinou comme étant brutal et menteur, mais aussi violent, arrogant, autoritaire, et égoïste. Les femmes qu'il côtoie sont ses souffre-douleurs. Par une telle représentation, Adélaïde Fassinou éveille la conscience du lecteur qui peut aller jusqu'à ressentir de la haine ou du mépris vis-à-vis de Jean-Paul. Ce dernier incarne en effet l'image d'un personnage machiste, misogyne et rétrograde : « *Dukpè*, il ne m'avait pas dit qu'il était marié ! S'il me l'avait avoué dès le départ, j'aurais mis beaucoup de distance entre nous, et jamais je n'aurais été sa seconde épouse<sup>915</sup>. »

Le personnage de Jean-Paul, qui « dirigeait d'une main de fer sa maison et n'acceptait aucun trouble d'où qu'il vienne<sup>916</sup> » a, pendant des années, fait endurer beaucoup de choses à sa femme et à ses filles, dont il néglige la scolarité. Pour la narratrice, son père représente l'image des hommes dans la société :

D'abord, tous les hommes étaient dans ma tête pareille à mon père : méchants, coléreux, incapables d'amour pour leurs propres enfants. Je ne permettrai à aucun d'eux de faire de moi son souffre-douleur. J'avais résolu d'être moi-même en toutes circonstances. Je serai pleinement moi-même et contre tous<sup>917</sup>.

Les autres personnages masculins du roman ressemblent à Jean-Paul. Robert est, en ce sens, dépeint comme un véritable bourreau. Le rêve de Modukpè, celui d'avoir une vie de couple radieuse, sera brisé par Robert qui n'est qu'un menteur insolent et un violeur :

Tu es le type même de femme que j'adore. Regarde-toi, on dirait une Sénégalaise avec ta grande taille, tes reins campés juste là où il faut, ton port altier de signare, et tes yeux

---

<sup>915</sup> Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé*, op. Cit. p.13.

<sup>916</sup> *Ibid.*, p.17.

<sup>917</sup> *Ibid.*, p.35.

alors... Modukpè. Tes yeux, je n'en ai jamais vu de si beaux. Des yeux en amande qui reposent dans leurs orbites et sont pareils à des yeux de biche<sup>918</sup>.

Malgré cette description, il s'avère que Robert a, dans les faits, déjà une femme et ne fait que s'amuser avec Modukpè. C'est la raison pour laquelle il exige l'avortement lorsque Modukpè lui apprend qu'elle attend un enfant de lui : « Tu vas me faire le plaisir de sauter rapidement cette grossesse<sup>919</sup>. » Adélaïde Fassinou peint Robert comme l'incarnation même de l'arrogance et de l'insolence : un individu sans vergogne ni dignité. Ses propos lors de la confrontation avec les membres de la famille maternelle de Modukpè en témoignent : « Ah ! Les hommes ! Ça alors ! Tous, les mêmes, sous tous les cieux ! Quel que soit le continent, ils sont tous régis par les mêmes instincts : le ventre et le bas-ventre<sup>920</sup>. » Par la suite, Robert sera présenté comme un violeur insensible et incapable de la moindre tendresse. En effet, à l'invitation de l'amour de Modukpè, Robert répond avec arrogance :

Dis Mod, tu veux vraiment ça ? Alors je te baiseraï comme tu aimes [...]. Alors, sans précaution, il me jeta sur le lit, retroussa ma petite jupe, déchira presque mon slip et me pénétra violemment [...]. Tel un bûcheron, il s'adonnait à ses coups de bûtoir et une fois sa besogne achevée, il se leva, me regarda dédaigneusement et crachant rageusement à mes pieds, il se rendit à la douche comme pour se débarrasser d'une impureté dont le corps s'est enveloppé quelques instants plus tôt à mon contact<sup>921</sup>.

La description de l'homme qui méprise la femme qui le sollicite par amour a atteint son paroxysme. Dans cette perspective, le discours féministe d'Adélaïde Fassinou s'exprime clairement et permet une réflexion dialectique. Ici, la dialectique s'exprime surtout dans cette antithèse où l'auteure oppose l'homme et la femme, ce qui permet aux lecteurs de mieux saisir l'oppression masculine envers la femme dans la société noire-africaine.

---

<sup>918</sup>Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé, op. Cit.*p. 46.

<sup>919</sup>*Ibid.*, p. 48.

<sup>920</sup>*Ibid.*,p.72.

<sup>921</sup>*Ibid.*, p.86.

### 3.5.3 Les relations mère-fille

Dans *Modukpè ou le rêve brisé*, le personnage féminin qui domine tout le roman d'Adélaïde Fassinou est sans conteste la mère de Modukpè. Les autres personnages féminins tels que Modukpè, sa sœur cadette (Yabo), son amie et colocataire (Rachelle) et la fille de Modukpè (Yemalin) n'ont pas la même dimension ni la même profondeur qu'elle. Bien que le roman raconte de façon explicite l'expérience du rapport conflictuel de Modukpè avec le personnage masculin dont elle est victime, c'est surtout l'expérience négative de la mère avec les hommes qui se manifeste visiblement dans l'œuvre. Modukpè et sa mère ont été les victimes des mâles tandis que Yabo et Rachelle, qui n'ont pas encore fait cette expérience, sont les adjuvantes des personnages féminins qui s'opposent aux personnages masculins. Dans la relation qu'ont Modukpè et sa mère, c'est la seconde qui est l'adjuvante de la première. Modukpè est le personnage central du roman, mais la réelle héroïne est bien la mère. Modukpè est en effet un personnage passif, incapable de prendre elle-même des décisions, alors que sa mère est un personnage actif. C'est à travers le personnage de la mère que se révèle la thèse générale d'Adélaïde Fassinou : la femme incarne la sagesse et le pardon, bien qu'elle soit victime de l'arrogance et de la méchanceté de l'homme. Néanmoins, les personnages masculins d'un côté et les personnages féminins de l'autre côté ont des ressemblances physiques et héréditaires.

Ce dont il est question dans ce roman est un processus de mythification et de fabrication d'une héroïne positive. En effet, femme résignée et discrète au départ, la mère de Modukpè a été changée par la vie, c'est-à-dire par la souffrance que lui a imposée son mari, Jean-Paul : « C'est la vie qui m'a changée, [...], j'ai tout enduré pendant des années, sans qu'un mot, un seul petit ne s'échappât de ma bouche. Mais, lorsque j'en ai eu assez, j'ai décidé de dire haut et fort ce que je pense et depuis je n'arrête pas<sup>922</sup>. » C'est donc cette femme qui va régenter la vie du personnage féminin Modukpè. Pourtant, cette même mère avait abandonné son mari et ses enfants sans explication pour aller se réfugier en ville et en faisant donc de ses enfants des orphelins. L'auteure a su trouver une justification ainsi que des excuses à cet acte. Puisque la mère de Modukpè ne peut plus supporter les souffrances et les humiliations qui lui sont

---

<sup>922</sup>Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé*, op. Cit. p.12.



imposées par son mari, « un polygame bon teint<sup>923</sup> », elle ne trouve qu'une seule solution, disparaître : « sans rien me dire de ses projets, ma mère nous quitta, m'abandonnant à mon père alors que je savais à peine sécher la natte sur laquelle j'avais pissé la nuit<sup>924</sup>. » Lorsque plus tard, elle prend en charge ses deux filles qui l'ont rejointe en ville, celles-ci trouvent la joie de vivre. La mère de Modukpè incarne ainsi la sagesse et devient la conseillère et véritable confidente de sa fille, Modukpè. C'est elle qui finit par la convaincre de pardonner à Robert ses fautes et de lui confier la garde de Sédolo. La narratrice dévoile encore plus la très grande sagesse et la véritable diplomatie dont fait preuve la mère dans la lettre de quatre pages que Modukpè adresse à Robert :

Remercie ma mère. Elle a longuement contribué à ma mansuétude à ton égard. « C'est une brave femme », [...]. Nous avons été deux à porter ta grossesse ; moi je n'étais que le corps qui l'abritait, c'est elle qui m'inoculait la force nécessaire pour affronter une expérience aussi douloureuse que celle de fille-mère, abandonnée par l'auteur de son état [...]. Une vraie diplomate, cette vieille<sup>925</sup>.

Pour Adélaïde Fassinou, la mère est un soutien indispensable à la fille dans la famille polygame.

Ah ! Ma mère ! Si je ne l'avais pas, je l'aurais créée afin qu'elle guide mes pas dans ce monde [...]. Le temps a passé, ma mère n'est plus, mais je n'ai pas non plus posé d'actes qui lui auraient déplu. De là-haut, elle me protège et me dicte toutes ses volontés [...]. Chaque que je dois prendre une décision importante qui aurait une incidence sur ma vie, je me place en face d'elle, sous son portrait bien en vue dans ma chambre, et je lui parle. Et elle me répond. Jusque-là, elle ne m'a pas encore conseillé d'emprunter une mauvaise voie<sup>926</sup>.

*Modukpè ou le rêve brisé* est donc bien une représentation des rapports conflictuels du féminin avec le masculin. L'originalité de *Modukpè ou le rêve brisé* est de situer l'oppression que subissent les femmes dans la société béninoise. C'est compte tenu de cette originalité de *Modukpè ou le rêve brisé* que Mahougnon Kakpo signale qu'« avec

---

<sup>923</sup>*Ibid.*, p.17.

<sup>924</sup>Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé, op. Cit.* p. 17.

<sup>925</sup>*Ibid.*, p. 97-98.

<sup>926</sup>*Ibid.*, p. 118-124.

ce premier roman d'Adélaïde Fassinou, le nombre des femmes écrivains du Bénin augmente<sup>927</sup>. »

### 3.5.4 Le « je » ou le « il/elle »

Nous avons tendance à penser qu'Adélaïde Fassinou centre ses écrits sur l'autobiographie à cause de la première personne du singulier qui inonde ses productions. Si quelques vécus d'Adélaïde Fassinou figurent effectivement dans ses romans, le « je » qu'elle utilise est le plus souvent un « je » d'engagement et de dénonciation dont l'intention principale est de donner la parole aux femmes. Fifamè Catherine Ouinsoussi souligne qu'« elle encourage parlà les femmes à briser les barrières traditionnelles qui les condamnent au silence<sup>928</sup> » dans la société béninoise car elles sont les mieux placées pour rendre compte de leur problème. En plus de ce « je », nous pouvons cependant constater aussi une récurrence de la troisième personne du singulier. Cette dernière est souvent utilisée par Adélaïde Fassinou pour raconter les vécus des femmes africaines qui n'ont pas droit à la parole. C'est le cas des personnages féminins tels que Dumé et Anita dans *La Sainte ni touche*. Avec les récits homodiégétiques racontés par les narrateurs-personnages, nous nous rendons compte de l'attachement d'Adélaïde Fassinou à la promotion de la femme. Pour Catherine Fifamè Ouinsoussi, « les narrateurs n'hésitent pas à présenter le passé des personnages, ce qui permet de comprendre aisément la psychologie desdits personnages et leurs comportements actuels : c'est de l'analepse<sup>929</sup>. » Ce retour en arrière est très fréquent dans les œuvres des femmes écrivains au Bénin. Adélaïde Fassinou se distingue cependant des autres auteurs en faisant plusieurs allers et retours entre passé, présent et futur dans ses œuvres. C'est en ce sens qu'elle a aussi recours à l'anaphore : « Moi, président, je rassemblerai au lieu de diviser les français, Moi, président la justice sera libre, Moi, président je ne nommerai pas les responsables des médias<sup>930</sup>. » La prolifération des descriptions dans la plupart de ses romans constitue un point focal, comme dans *Papa je ne suis pas ta femme* qui présente le cadre physique, moral et

<sup>927</sup>Extrait du Journal (2000) : *Echos culture et société*, n°967 du jeudi 29 juin.

<sup>928</sup>Ouinsoussi Fifamè Catherine (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor*, Université d'Abomey-Calavi, sous la direction de Tossou Okri Pascal, p.63.

<sup>929</sup>*Ibid.*, p.64.

<sup>930</sup>Adélaïde Fassinou (2016) : *Ma vie entre parenthèse*, France : LC Editions, p. 308.

psychologique de l'internat des sœurs de Pobè (Bénin) ou comme dans *Yèmi ou le miracle de l'amour* où elle présente le village de Yèmi ou la famille de Yèmi.

Dans *Enfant d'autrui fille de personne*, elle décrit aussi Ananou et les relations dans la famille avec précision, ce qui permet aux lecteurs de comprendre la condition des filles dans la société béninoise. Adélaïde Fassinou « offre aux lecteurs un voyage imaginaire leur permettant d'explorer ces environnements fictionnels et d'y découvrir les merveilles<sup>931</sup>. » Ses œuvres permettent de rendre compte de l'existence réelle des lieux décrits sur le territoire du Bénin, en particulier Calavi, Pobè, Porto-Novo, Koutonou, Tchêti. Ces lieux servent de cadres réalistes au déroulement des intrigues et le lecteur peut les situer sur une carte du Bénin. L'onomastique dans les œuvres d'Adélaïde Fassinou, où l'on trouve des noms comme Bossou<sup>932</sup>, Fifamè, Modukpè, Agossi, Bignon, Cica ou encore Yélian, confirme aux lecteurs l'impression d'être fondamentalement dans les réalités endogènes béninoises. L'auteure cherche ainsi à produire un effet de réel. Par la dominance du présent de l'indicatif, elle signifie la permanence et la constance de son engagement en tant qu'auteure attentive aux cris de sa société<sup>933</sup>. L'utilisation de figure de style accentue en outre la saveur littéraire de ses romans, comme dans *Jeté en Pâturage* où nous trouvons entre autres des figures de style comme la comparaison : « il était comme un rescapé découvrant une oasis<sup>934</sup> », la métaphore : « sa peau de mangue mûre naturelle<sup>935</sup>. » Cette technique scripturale se manifeste dans *Enfant d'autrui fille de personne* par le recours à la parole biblique, « s'aimer les uns les autres<sup>936</sup> », par des panégyriques d'Ananou : « Ananou Dokounon, Sisanmè Ayessi, Agbélé nouko, Aluassioowo ! Owo ! Ananou Yèyiton<sup>937</sup> », et par l'expression « si vous faites du bien à la plus petite de ces créatures, c'est à moi que vous le faites », un verset biblique qui guide et justifie les actes charitables du personnage principal Ananou.

L'auteure a su mêler, dans *Modukpè le rêve brisé*, par un procédé d'enchâssement, au récit de sa mère l'histoire de sa propre vie et celle de ses parents. Ces différentes

<sup>931</sup> Ouinsoussi Fifamè Cathérine (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor*, op. Cit. p. 64.

<sup>932</sup> Prénom attribué dans le sud-Bénin au garçon aîné issu d'un jeune couple marié dans le respect des normes traditionnelles, le jeune homme étant chaste et la jeune fille vierge.

<sup>933</sup> Ouinsoussi Fifamè Cathérine (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor*, op. Cit. p. 65.

<sup>934</sup> Adélaïde Fassinou : *Modukpè ou le rêve brisé*, op. Cit. p. 17.

<sup>935</sup> *Ibid.*, p.24.

<sup>936</sup> Adélaïde Fassinou : *Enfant d'autrui fille de personne*, op. Cit. p. 17.

<sup>937</sup> *Ibid.*, p.140.

histoires, qui émeuvent le lecteur, l'incitent à persévérer dans la découverte de la narration. L'auteure témoigne de « l'émotion, la tristesse, la détresse et la déception des femmes face à toutes les injustices sociales et masculines<sup>938</sup>. » Le rapport étroit qu'elle entretient avec cette cause trouve donc sa justification dans son « je » d'engagement, de dénonciation et d'affirmation.

### 3.5.5 *Le nom et la personne*

Le nom et la personne sont des thèmes liés dans *Modukpè ou le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou. Dès la première page, la narratrice présente son père comme un individu qui ne reconnaît pas d'identité à sa fille. Cette non-reconnaissance de l'identité intervient lors du choix du nom à donner à l'enfant : « Quant à mon père, il n'en avait pas fait une affaire trop importante ; en effet un nom était, selon lui, chose secondaire<sup>939</sup>. » Pour la mère de Modukpè, c'est au contraire une affaire très importante : « à ma naissance, ma mère trop excitée par ce qui lui arrivait (jusque-là elle n'avait eu que des garçons) décida de m'appeler par le prénom d'une de ses sœurs qu'elle avait perdue très jeune et à qui elle était très attachée : Modukpè<sup>940</sup>. » Dans la société béninoise, « le nom et l'acte de nommer ont une très longue histoire. La tension des liens entre la personne et son nom est toujours d'une force extrême<sup>941</sup>. » Ces deux termes, « personne » comme « nom », s'inscrivent donc dans une perspective identificatrice. Le nom existe dans une communauté pour remplir une fonction sociale et historique. L'être humain a besoin d'un nom pour exister. Être nommé, c'est certes recevoir un nom, mais c'est surtout l'un des tout premiers événements de la vie d'une personne. Elle portera ainsi un nom qui lui est transmis (de génération en génération, en principe), qui est enregistré, inscrit dans les règles<sup>942</sup> dans les états civils. L'état civil fournit un appareil identitaire minimal à la personne. Le nom

---

<sup>938</sup>Fifamè Cathérine Ouinsoussi (2021) : *Engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor, op. Cit.* p. 66.

<sup>939</sup>Adélaïde Fassinou (2000) : *Modukpè, Le rêve brisé, op. Cit.* p.11.

<sup>940</sup>*Ibid.*, p.11.

<sup>941</sup>Françoise Daviet-Taylor et Laurent Gourmelen : *La personne et son nom*, in avant-propos.

<sup>942</sup>Françoise Daviet-Taylor et Laurent Gourmelen (2009) : *La personne et son nom* : Paris : Presses de l'Université d'Angers, p. 8.

Offre, mais aussi assigne à l'identité, comme parfois il assigne à résidence. Au dernier jour, au dernier acte, une existence humaine pourra être lue d'un regard comme unité et comme totalité : merveilleuse fiction<sup>943</sup>. La personne est bien une nouvelle catégorie ontologique pour penser la façon propre dont un individu ne se présente en personne. La personne n'est pas une nouvelle détermination de la nature qui aurait échappé aux Grecs, mais une catégorie de l'existence, puisque la personne est l'individu concret qui possède une manière propre et essentielle d'exister<sup>944</sup>.

Au Bénin, l'histoire du personnage de Modukpè confirme que « le nom sert à être identifié, et revêt, dans les échanges sociaux, selon les contextes, des fonctions de communication. Le nom est cette enveloppe venue de l'extérieur, puis reçue et que l'on s'applique *soi-même* à soi-même<sup>945</sup>. » Plus qu'une identification individuelle, le nom donné par la mère de Modukpè permet de l'inscrire dans la famille :

[le] nom est inscrit dans la communauté dans laquelle la personne naît, grandit, et vit : l'amplitude de son milieu de vie va croissant, depuis le petit cercle de la famille et des amis aux milieux plus vastes impliqués par l'intégration sociale et professionnelle. Le nom, à l'interface entre la personne et le monde, doit être chaque fois en convenance avec le milieu de vie ambiant. Si le nom doit être changé, et que le changement n'était pas connu de la personne, la découverte que son nom n'est pas son véritable nom peut être bouleversante : c'est la question de l'identité qui éclate pour le sujet, la personne, et la recherche de son nom, couplée à celle de son passé et de ses origines s'impose<sup>946</sup>.

Le nom borne l'identité, il est limite protectrice autant que prison, lien autant que coupure, possibilité de la parole autant que signe de la solitude<sup>947</sup>. Jacques Derrida montre que le nom « véhicule un savoir paradoxal, ou plutôt un non-savoir sur l'identité et singulièrement sur l'identité de celui qu'il nomme<sup>948</sup>. » La mère de

---

<sup>943</sup>Alain Bernard (1998) : « Le regard du droit sur l'identité », in Jean-Claude Ruano-Borbolan (dir.) : *L'identité, l'individu, le groupe, la société*, Auxerre : Editions Sciences Humaines, p.119.

<sup>944</sup>Voir : Emmanuel Housset (2007) : *La vocation de la personne, L'histoire du concept de personne de sa naissance augustiniennne à sa redécouverte phénoménologique*, Paris : Presses Universitaire de France, p.18.

<sup>945</sup>Françoise Daviet-Taylor (2009) : « La personne, le nom et l'identité : questions, concepts et illustrations dans *Austerlitz* de W.G. Sebald in Françoise Daviet-Taylor et Laurent Gourmelen (dir.) : *La personne et son nom*, Paris : Presses Universitaires de France, p ; 19.

<sup>946</sup>*Ibid.*, p. 21-22.

<sup>947</sup>Sylvie Camet (2009) : « La personne du héros ou l'invention du personnage par lui-même dans *IL Fu Mattia Pascal* de Luigi Pirandello et *the Outsider* de Richard Wright » dans Françoise Daviet-Taylor et Laurent Gourmelen (Dir.) : *La personne et son nom*, Paris : Presses de l'Université d'Angers, p.134.

<sup>948</sup>Jacques Derrida, cité par Sylvie Camet in Françoise Daviet-Taylor et Laurent Gourmelen, *La personne et son nom*, Paris : Presses Universitaire d'Angers, p.135.

Modukpè, en lui donnant le nom de sa sœur trop tôt disparue, inscrit Modukpè dans une place affective laissée vacante et l'insère dans la famille, là où le père, Jean-Paul, peu satisfait par la naissance d'une fille, manifeste un sentiment contraire. Dans le roman *Modukpè ou le rêve brisé*, nous pouvons interpréter cet acte, ou plutôt ce non-acte du père comme un signe annonciateur de ses relations futures avec la femme en général. Au sud du Bénin, le nom donné à un enfant à sa naissance est comme un programme de vie qu'il doit exécuter pendant son existence. Un enfant qui reçoit un nom porteur de bonheur et d'optimisme aurait ainsi plus de chances de mener une existence heureuse et accomplir plus de grandes choses qu'un autre dont le nom exprime des sentiments contraires. C'est pourquoi, le nom à donner à un enfant est choisi avec beaucoup de soin et de précaution<sup>949</sup>.

Nous retrouvons aussi cette opposition entre l'importance d'attribuer un nom à un garçon face à la dévalorisation du nom donné à une fille, comme dans *Assouka* de Sophie Adonon.

### 3.5.6 L'intertextualité

La valorisation de la culture béninoise, le passé des peuples du Bénin et la condition de l'enfance sont des thèmes liés dans *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont : ces thèmes sont entourés d'éléments relevant de l'intertextualité. Euphrasie Calmont a en effet construit son récit non seulement avec des chapitres courts portant chacun un titre, une citation en exergue, mais aussi avec la mention des personnages que nous trouvons dans le récit. Cela rappelle des procédés d'écritures que nous trouvons chez les romanciers du XIXe siècle, notamment dans le domaine de la littérature de jeunesse. Les citations mises en exergue sont extraites d'œuvres d'auteurs français et témoignent de la culture littéraire de l'écrivaine qui cite alors Montaigne<sup>950</sup>, Honoré de Balzac<sup>951</sup>,

---

<sup>949</sup>Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.*, p. 103.

<sup>950</sup>Montaigne : *Essais* : « Mon métier et mon art, c'est de vivre. Notre grand et glorieux chef d'œuvre c'est de vivre à propos », p. 27.

<sup>951</sup>Honoré de Balzac, Louis Lambert : « Souvent, j'ai accompli de délicieux voyages, Embarqué sur un mot dans les abîmes du passé, comme l'insecte qui flotte au gré d'un fleuve sur quelque brin d'herbe », p. 49.

Charles Baudelaire<sup>952</sup>, Alphonse de Lamartine<sup>953</sup>, Voltaire<sup>954</sup>, Jules Michelet<sup>955</sup> et Jean-Jacques Rousseau<sup>956</sup>.

Pour Pascal Okri Tossou, « cette figuration typographique se réfère à une forte intertextualité où culminent didascalies, poésie et nous indiquent que nous ne sommes pas dans le genre exclusivement littérature de jeunesse<sup>957</sup>. » Il est donc clair qu'*Emma ou la rage de vivre* s'adresse à tous et, sans doute, d'abord aux adultes. Pour fuir des guerres tribales qu'un groupe d'hommes entre dans la forêt en quête de terre pour fonder le village de paix dénommé Mitro. Précisons que « Mi-tro », dans une langue du sud-du-Bénin signifie « Nous sommes perdus. » Dans *Emma ou la rage de vivre*, le personnage de Manou affirme que « nous ne sommes pas du tout perdus. C'est ici que nous devons nous arrêter, construire nos maisons et faire des enfants. Regardez tous ces signes d'une belle eau et d'une bonne terre, ces arbres qui portent de fruit<sup>958</sup>. » Selon Euphrasie Calmont, les expressions telles que « l'eau » et la « terre », que nous retrouvons dans le passage qui précède, est une référence à l'ouvrage de l'auteur Haïtien Jacques Stephen Roumain, *Gouverneur de la rosée*. C'est par son opiniâtreté que le personnage Manuel a trouvé de l'eau pour les habitants. Euphrasie Calmont, selon ses dires s'est inspiré de cet ouvrage pour écrire *Emma ou la rage de vivre*. Le personnage féminin d'Emma est héritière du passé de ses ancêtres et est dotée, elle aussi, d'une grande opiniâtreté. Le fleuve est un élément central, de même que la forêt. Euphrasie Calmont décrit avec force et détails l'environnement naturel : « Le sol tapissé de mousses, de fougères et de feuilles tombées entretenait des herbes de Guinée, des papyrus, des ronces, du chiendent, des orchis, des ophrys, toutes sortes

---

<sup>952</sup>Charles Baudelaire : *Les fleurs du mal* : « Mais le vert paradis des amours enfantines, [...] L'innocent paradis plein de plaisirs furtifs », p. 59.

<sup>953</sup>Alphonse de Lamartine : *Les méditations* : « Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

<sup>954</sup>Voltaire : *Poésie* : « L'univers m'embrasse, et je ne puis songer. Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger », p.117.

<sup>955</sup>Jules Michelet : *Le peuple* : « Combien l'éducation durera-t-elle ? Juste autant que la vie. Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. La troisième ? L'éducation » p. 129.

<sup>956</sup>Jean-Jacques Rousseau, *Emile* : « L'esprit de mon institution n'est pas d'enseigner à l'enfant beaucoup de choses, mais de ne jamais laisser entrer dans son cerveau que des idées justes et claires. Quand il ne saurait rien, peu m'importe, pourvu qu'il ne se trompe pas, et je ne mets des vérités dans sa tête que pour le garantir des erreurs qu'il apprendrait à leur place » p. 149.

<sup>957</sup>Voir : « Lecture de *Emma ou la rage de vivre* d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (dir.) *Le pays Wemè d'hier à demain, histoire, culture et développement, actes de colloques*, Cotonou : CIREF Éditions, p. 139-163.

<sup>958</sup>Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, Paris : Editions Amalthée, p. 21.

d'orchidacées<sup>959</sup>. » Le personnage féminin d'Emma grandit dans un milieu riche en variété. Il s'agit ici d'animaux tels que les hippopotames, les serpents, les crapauds, les lézards et les perdrix : « Durant ce périple fondateur, à tout moment, les hommes furent prêts à défendre femmes et enfants contre les hyènes, les bubales, les oryx, les léopards, les chimpanzés, le buffles, les phacochères, les panthères et autres animaux qui viendraient à les surprendre<sup>960</sup>. » Plus loin, en pleine diégèse, ce sont deux poèmes titrés qui se succèdent tels que « La nuit<sup>961</sup> » et « L'hibiscus<sup>962</sup> » pour expliquer cette importance des valeurs culturelles, de la faune et de la flore. Le premier est une charge anaphorique, dont voici les deux premières strophes :

Quand descend le soleil à l'horizon,  
 Jusqu'à ce que je ne le voie plus,  
 Descend la tristesse dans mon cœur  
 Quand descend le soleil à l'horizon,  
 Jusqu'à ce que je ne voie plus,  
 Je tâche de penser au lendemain.

Le second semble même une espèce de tirade dans une composition dialoguée qui introduit la parole de la grand-mère là où est l'héroïne<sup>963</sup>. À cela s'ajoutent les didascalies partielles en début de chaque chapitre comme pour poser des stigmates de la représentation théâtrale, et donc présenter le fonctionnement de la généricité de l'œuvre sous un fond encore plus complexe. Comme l'indique U. Eco, un texte est :

Un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir [...] D'abord parce qu'un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus -value de sens qui y est introduite par le destinataire [...]. Ensuite parce que, au fur et à mesure qu'il passe de la fonction didactique à la fonction esthétique, un texte veut laisser au lecteur l'initiative interprétative, même si en général il désire être interprété avec une marge suffisante d'univocité<sup>964</sup>.

---

<sup>959</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>960</sup> Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, Paris : Editions Amalthée, p. 15.

<sup>961</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>962</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>963</sup> Euphrasie Calmont (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, Paris : Editions Amalthée, p. 40.

<sup>964</sup> Eco Umberto (1979) : *Lector in fabula, le rôle du lecteur*, Paris : Grasset, p. 62-63.



En nous référant à ce postulat d'Eco, nous nous rendons compte que les textes d'Euphrasie Calmont traitent des thèmes qui prennent en compte les réalités de son pays. Si l'Haitien Jacques Stephen Roumain a inspiré Euphrasie Calmont, Adélaïde Fassinou affirme avoir été inspirée par l'œuvre de Mariama Bâ. En écrivant *Modukpè ou Le rêve brisé*, « j'ai été nourrie aux belles lettres ; elles m'ont beaucoup stimulé<sup>965</sup> » rapporte Adélaïde Fassinou, « j'écris à tout moment, sur n'importe quel support, pour donner forme à mes idées. J'aime les mots. Je regarde les autres et j'y mets la matière pour écrire<sup>966</sup>. » L'expression, « je regarde les autres » est une référence aux grands classiques africains tels que Mariama Bâ et Nafissatou Diallo :

Les femmes dans nos sociétés étant conditionnées pour surtout s'occuper du ménage. Ecrire un livre, un roman, une pièce de théâtre, une poésie nécessite au-delà de la passion, une bonne dose de culture générale, de l'imagination, aussi de l'inspiration. Or ces critères ne se retrouvent pas chez toutes les femmes comme chez Nafissatou<sup>967</sup>.

Adélaïde Fassinou confirme qu'elle s'inspire aussi de la littérature française pour écrire ses récits :

Et à force de lire de beaux romans j'ai envie de faire comme ces auteurs dont je partageais les idées, les rêves, les joies et les peines. Les classiques français ont longtemps garni ma table de chevet : Hugo, Rousseau, Balzac, Zola. Les œuvres de Zola particulièrement m'ont bouleversée ; il parle de la misère humaine d'une façon émouvante universelle. J'ai retrouvé dans *Germinal et l'Assommoir* une misère presque semblable à celle que vivent nos peuples en Afrique : le dénuement, la précarité, l'exploitation etc... Alors j'ai voulu écrire pour faire connaître au monde les préoccupations des miens, de mon peuple, de ma race. Ceux-là dont on ne parle pas assez, ou mal ; les joies et les douleurs qu'ils vivent au quotidien<sup>968</sup>.

Plus loin, elle reconnaît que : « La société dans laquelle elle vit est un vivier fertile où elle puise son inspiration. Il y a tant de choses à dire...Alors j'observe et je dénonce les

---

<sup>965</sup> Adélaïde Fassinou in « Pour un sursaut de la littérature féminine en Afrique »

<sup>966</sup> Adélaïde Fassinou : in « Ecriture : les femmes toujours absentes », journal du vendredi 24 Janvier 2003.

<sup>967</sup> Adélaïde Fassinou : in « Ecriture : les femmes toujours absentes », journal du vendredi 24 Janvier 2003.

<sup>968</sup> Adélaïde Fassinou (2003.)

travers, les maux dont souffre cette société. Je parle de tout ce qui concerne l'Homme sur la terre qu'il soit d'ici ou d'ailleurs<sup>969</sup>. »

Avec la présence de l'intertextualité dans leurs œuvres, Adélaïde Fassinou et Euphrasie Calmont, en présentant le mode de vie dans lequel vivent les enfants, valorisent la culture béninoise. Adélaïde Fassinou fait ainsi appel, dans *Ma vie entre parenthèse*, aux chansons populaires comme « Amannannudémin guenon guenon tassoussoun<sup>970</sup> », « Tolétolégboagogotolétolégbo AdidogoyayayaAdidogoyayaya<sup>971</sup> » qui s'adressent à des enfants pour les éduquer à la générosité. Dans *Jeté en pâture* d'Adélaïde Fassinou, « l'usage presque abusif de cette technique de l'intertextualité témoigne de la richesse linguistique et stylistique de l'œuvre de l'auteure<sup>972</sup> », elle se réfère non seulement aux chansons populaires pour les enfants mais aussi aux chants écrits par des chanteurs africains contemporains comme Tiken Jah Facoli, dans son morceau intitulé « Le pays va mal<sup>973</sup>. » Les différents éléments qui constituent l'intertextualité auxquels Adélaïde Fassinou et Euphrasie Calmont font appel pour illustrer leur propos, accentuent la saveur littéraire de leurs œuvres.

---

<sup>969</sup>Adélaïde Fassinou (2003.)

<sup>970</sup> Adélaïde Fassinou : *Ma vie entre parenthèse*, op. Cit. p. 75.

<sup>971</sup>Adélaïde Fassinou : *Ma vie entre parenthèse*, op. Cit. p. 76.

<sup>972</sup>Fifamè Cathérine Ouinsoussi (2021) : *EngagementsocialféminindansleromandeAdélaïdeFassinouetdanslesnouvellesdeMariadeZayasyStoma yor*, op. Cit. p. 65.

<sup>973</sup>Voir : le roman *Jeté en pâture* aux pages 99, 117 et 118.

### 3.5.7 Bilan, le roman autobiographique, histoires de femmes

S'agissant des romans autobiographiques, nous avons écrit que « jusqu'aux années 1970, la production littéraire était en général l'affaire des hommes<sup>974</sup>. » Il faut en effet attendre le début des années 1980 voir paraître des œuvres de femmes. L'écriture féminine s'est engagée très vite dans la cause féminine, d'où la prédilection pour le genre autobiographique qui permet de rendre visible le quotidien invisible des femmes. Les thèmes du foyer tels que la polygamie, la déception conjugale, la maternité et la violence subie par les femmes ont été privilégiés parce que le domaine familial est avant tout l'espace premier de l'oppression de la femme. Le roman autobiographique *Modukpè ou le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou cadre bien avec le vécu des femmes africaines de toutes conditions. Le roman autobiographique *Une citronnelle dans la neige* de Gisèle Hountondji, qui traite de la rencontre de la femme noire avec l'Occident, a un impact moindre car il ne concerne qu'une partie des femmes africaines qui, dans le cadre de leurs études, arrivent en Europe avec une représentation en partie erronée de la société occidentale, et qui perdent donc parfois cruellement leurs illusions.

### 3.6 Le roman d'amour

La critique sociale est l'une des orientations fondamentales de la littérature béninoise d'expression française. Cette littérature est, dès sa naissance, une littérature de combat, qui dénonce les maux, les problèmes et les travers de la société. Elle a pour but de faire prendre conscience de ces problèmes afin que l'ensemble du système social tâche d'y remédier<sup>975</sup>. Cependant, les femmes écrivains du Bénin ne s'adonnent pas seulement à la critique sociale, mais explorent aussi des sujets universels comme l'amour, la haine, la mort, la nature et l'exil<sup>976</sup>. Parmi les femmes écrivains du Bénin, Euphrasie Calmont est celle qui a concentré le plus densément les sujets universels liés à la question de l'amour, comme le confirme le titre de son roman *Les revers de l'amour*.

---

<sup>974</sup> Ajoke Mimiko Bestman (2014) : *op. Cit.* p. 2.

<sup>975</sup> Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.* p. 95.

<sup>976</sup> *Ibid.* p. 95.

### 3.6.1 Un genre à la croisée des genres

Pour Pierre Médéhouegnon, *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont « bien que portant le sous-titre roman contemporain est, sur le plan formel, un texte transgenre, à la croisée du théâtre et du roman<sup>977</sup>. » L'une des marques les plus frappantes du texte proposé par Euphrasie Calmont à ses lecteurs est sa composition au sens le plus classique du terme<sup>978</sup>. Le récit est construit à partir des conventions théâtrales, c'est-à-dire que l'on y trouve un auteur appelé dramaturge qui doit présenter les qualités évoquées infra, un décor qui contribue à créer le spectacle : celui-ci doit donner l'illusion d'une union parfaite entre le réel et l'imaginaire. Il y a aussi des acteurs et un metteur en scène, le médiateur qui concrétise la réalité du texte écrit et enfin un public qui est dans une situation différente de celle des spectateurs de cinéma<sup>979</sup>. Le roman est un récit qui s'étend sur une certaine durée, ce qui permet ainsi de rendre compte de l'évolution d'une conscience. Il fait vivre des personnages qui donnent l'impression d'une existence réelle. Il représente le mode extérieur. Le théâtre en revanche, par rapport au roman, repose sur la présentation des ressemblances profondes. Les personnages sont devant un décor, en un lieu, à une époque ou pris dans un milieu familial. Les personnages parlent pour expliquer leur action ou agissent en parlant. Leurs caractères sont centrés autour d'une passion forte. On assiste ainsi dans l'œuvre de Calmont à une interpénétration des deux genres<sup>980</sup>.

*Les revers de l'amour* se présente sous la forme d'un texte de 191 pages composé de 25 petits chapitres dont chacun est précédé d'un résumé du contenu et d'une liste des noms et des rôles des personnages comme dans une pièce théâtrale. La ressemblance avec le théâtre s'étend aussi à la trame du récit, portée par le schéma d'intrigue du théâtre classique : exposition, nœud et dénouement<sup>981</sup>. L'exposition correspond aux huit premiers chapitres du texte qui présentent le bonheur du jeune couple, non encore marié, formé par Julien et Sabine, en compagnie de leur fils Marc-Alain, jusqu'au

---

<sup>977</sup>Pierre Médéhouegnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houankonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, Cotonou : CIREF, p. 153.

<sup>978</sup>*Ibid.*, p.155.

<sup>979</sup> Henri Benac (1988) : *Guide des idées littéraires*, Paris : Hachette Éducation, p. 497-497.

<sup>980</sup> Henri Benca (1988) : *op. Cit.* p.427.

<sup>981</sup>*Ibid.*, p.155.

moment où Sabine est agressée par des inconnus et est victime de harcèlement professionnel de la part de son supérieur hiérarchique de bureau, Charles. À partir de là, tout change et se complique. Les douze chapitres suivants constituent le nœud de l'action et font monter la tension psychologique et dramatique à son comble : Sabine quitte Julien et lui révèle que le père du petit Marc-Alain est plutôt Charles, son chef de bureau. Julien sombre dans la dépression tandis que Sabine tente de s'accrocher à Charles qui n'est pas prêt pour le mariage. Nous assistons à un climat de tension familiale entre Julien et Sabine et entre le petit Marc-Alain et madame Vieyra, la mère de Sabine en charge de la garde des enfants. Les cinq derniers chapitres du texte constituent le dénouement : à l'initiative de la mère de Sabine, Madame Vieyra, un avocat est trouvé à Julien et les tests d'ADN révèlent que Julien est bien le père de Marc-Alain. Enfin, les deux belles-familles parviennent à réunir le couple et à ressouder l'amour entre Julien et Sabine autour du petit Marc-Alain.

En plus de ce rapprochement avec le théâtre, le texte d'Euphrasie Calmont contient tous les ingrédients esthétiques du polar. Ici, nous entendons par polar, roman ou film policier en termes plus courants. Le polar se définit aussi comme « un genre de création fictionnelle consacrée à la découverte méthodique et graduelle, par des moyens rationnels, d'un événement mystérieux<sup>982</sup> », généralement un crime, une tentative de crime ou une énigme. Au centre de tout polar, il ya donc une enquête sur une question mystérieuse à résoudre. Selon une étude de Jacques Henry, « tout polar repose sur les six composantes suivantes : "un crime, une victime, un enquêteur, un coupable, un contexte et un mobile<sup>983</sup>". » Le texte d'Euphrasie Calmont comprend ces six composantes. Le crime est remplacé par la tentative d'enlèvement de Sabine par deux agresseurs inconnus, puis par l'énigme de la paternité du petit Marc-Alain. La victime est le couple formé par Julien et Sabine, l'enquêteur est l'avocat recruté par Julien. Le coupable est Charles, le chef de bureau de Sabine. Les relations professionnelles obligées entre Sabine et Charles puis les relations de couple entre Sabine et Julien constituent le contexte de la situation, tandis que la reconquête de Sabine et la détermination de la paternité de Marc-Alain servent de mobiles à l'action fictionnelle.

---

<sup>982</sup> Pierre Médéhouegnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houankonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, Op. Cit, p. 156.

<sup>983</sup> Jacques Henry, « Les domaines du polar », disponible sur le site : <<http://ray-pedeoussaut.fr/>>, cité par Pierre Médéhouegnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houankonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, Cotonou : CIREF, p. 156.

Comme le mentionnent l'auteur et l'éditeur, *Les revers de l'amour* est un roman contemporain, ce qui laisse entendre qu'il s'agit d'un texte de facture atypique, qui n'est pas structuré comme un roman ordinaire, puisqu'il s'agit d'un texte qui empiète à la fois sur le roman, le théâtre et le polar<sup>984</sup>. La démarche d'Euphrasie Calmont est originale. Le suspense sera maintenu sur le dénouement du drame conjugal de Julien et de Sabine jusqu'à la fin du texte.

### 3.6.2 Questions africaines autour du récit

Pour beaucoup de lecteurs, la photographie d'un couple européen habillé à l'occidentale figurant sur la page de couverture du roman *Les revers de l'amour* laisse à penser qu'il s'agit d'un roman européen écrit pour des lecteurs européens<sup>985</sup>. Le roman traite d'un couple qui se sépare, Sabine décide de quitter son conjoint, Julien, pour aller vivre avec son collègue de service, Charles, à qui elle attribue la paternité de son enfant. Pour Pierre Médéhouegnon, « l'angle sous lequel le sujet est traité appelle une lecture plurielle, notamment en rapport avec une approche africaine du drame mis en scène<sup>986</sup>. »

Au regard des pratiques africaines, la trame du drame suscite plusieurs questions. Dans la société béninoise, on accepte le retour d'une épouse infidèle aussi naturellement que le fait Julien. Une histoire d'amour qui se situe dans des villes inconnues avec des habitudes culturelles tout à fait inconnues non seulement dépaysera le lecteur béninois mais risque de provoquer son désintérêt, par incompréhension. Pourtant, l'auteure est « bel et bien une fille d'origine béninoise. Elle passe son enfance et sa jeunesse jusqu'à l'université au Bénin, mais aujourd'hui elle est expatriée entre la Martinique et la France pour des raisons matrimoniales<sup>987</sup>. » Cela explique son choix de donner un cadre spatial qui prend en compte ces deux expériences culturelles pour renforcer la résolution des problèmes des couples, suivant que l'on se situe dans l'un ou l'autre espace culturel. C'est un défi qu'Euphrasie Calmont « tente de relever dans son texte *Les revers de l'amour*, un texte atypique à la croisée de plusieurs genres esthétiques, qu'elle donne à

---

<sup>984</sup>*Ibid.*, p. 156.

<sup>985</sup>*Ibid.*, p. 154.

<sup>986</sup>*Ibid.*, p. 154.

<sup>987</sup>Pierre Médéhouegnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houkonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit. p. 154.*

lire dans une langue simple et accessible aux lecteurs de tous âges, pourvu qu'ils sachent lire et écrire couramment<sup>988</sup>. » Pierre Médéouegnon précise cependant qu'« à l'arrière-fond de cette simplicité apparente se profile une problématique dense et actuelle qui interpelle le lecteur contemporain, surtout béninois<sup>989</sup>. » La gestion des relations d'un jeune couple désuni, avec, au centre du drame, un enfant dont la paternité et la garde font l'objet d'un marchandage impitoyable entre deux pères hypothétiques, semble aller à l'encontre des traditions africaines. Pierre Médéouegnon va dans le même sens en précisant

Qu'il y a d'abord, sur le plan socioculturel, une convergence de comportements entre les deux belles-familles du couple, qui offrent leurs bons offices pour sauver le foyer de leurs enfants en péril, et les coutumes africaines qui font des belles-familles les recours et les garantes de la stabilité des jeunes couples<sup>990</sup>.

Après l'intervention et l'insistance des beaux-parents, le jeune couple formé par Julien et Sabine est enfin réuni pour reconstruire une nouvelle vie en compagnie de leur fils Marc-Alain désormais reconnu comme l'enfant de Julien. Cette situation interpelle les lecteurs africains immergés dans les cultures traditionnelles béninoises et peut déconcerter le lecteur européen. Dans les milieux traditionnels africains béninois en particulier, l'intervention des beaux-parents pour régler les différends ou les conflits intraconjugaux est souvent déterminante.

Ce rôle de régulateur familial dévolu par les traditions ancestrales est de grande importance pour sauver plus d'un ménage<sup>991</sup>. En plus de la problématique des relations dans un jeune couple désuni, Euphrasie Calmont suscite l'intérêt du lecteur en ajoutant un fait plus dramatique, un enfant dont la paternité et la garde font l'objet d'un marchandage impitoyable entre deux pères hypothétiques.

Que Sabine éprouve de la réticence à accepter la proposition de mariage faite par Julien, avec qui elle vit pourtant en couple, est une question qui peut se résoudre assez facilement dans le contexte traditionnel africain où, en cas de force majeure, l'avis de la femme à marier ne pèse pas beaucoup dans la décision de l'ensemble de la famille ou

---

<sup>988</sup>*Ibid.*, p.154.

<sup>989</sup>*Ibid.*, p.154.

<sup>990</sup>*Ibid.*, p. 153.

<sup>991</sup>Pierre Médéouegnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houkonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit. p.157-158.*

des deux futures belles-familles. Des garde-fous et des tabous socioculturels existent pour ramener progressivement l'ordre et la stabilité au sein du couple en difficulté. Mais la grande question reste l'attitude à adopter à l'égard d'une épouse qui quitte son conjoint ou son partenaire conjugal pour aller rejoindre un autre homme à qui elle attribue la paternité de son enfant. L'expression traditionnelle utilisée en pareilles circonstances en *fongbé* (dans la langue du sud du Bénin) est celle-ci : « *E do afogbé* », c'est-à-dire en parlant de la femme, « Elle a posé les pieds hors du lit conjugal<sup>992</sup> ». En l'absence de possibilité de test d'ADN dans les traditions ancestrales au Bénin, faut-il confier le cas de l'enfant litigieux aux devins ou aux guérisseurs ? Quelle famille traditionnelle d'origine béninoise peut accepter le retour d'une femme infidèle ? Les remparts socioculturels frappent l'épouse infidèle d'un interdit pouvant entraîner des cérémonies de purification particulières et des amendes, voire, dans certains cas, conduire à la mort de la femme infidèle<sup>993</sup>. Il n'est pas rare, même de nos jours, de rencontrer des couples ou des familles à l'intérieur desquels le mari met son épouse en garde contre les tentations d'infidélité de la manière suivante :

Dans notre famille, lorsqu'une femme commet l'adultère ou quitte son mari pour rejoindre un autre homme, avant d'être autorisée à revenir vers le domicile conjugal, elle doit être soumise à des cérémonies particulières de purification et de réintégration sans lesquelles elle est condamnée à mourir<sup>994</sup>.

Malgré une société de plus en plus moderne, beaucoup de sociétés africaines, en particulier celle du Bénin, ont du mal à s'éloigner des pratiques socioculturelles traditionnelles, ce qui nous amène à dire que, dans un tel cas de figure, l'infidélité de la femme à l'égard de son mari est une situation difficilement envisageable dans la société béninoise, alors que dans la société européenne, cette situation est courante, comme en témoignent maintes œuvres romanesques.

### 3.6.3 *Le couple moderne*

---

<sup>992</sup>*Ibid.* p. 159.

<sup>993</sup>*Ibid.* p. 159.

<sup>994</sup>Pierre Médéhouegnon (2019) : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houankonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit.* p. 159.



Il est difficile de vivre sans aimer, précise Euphrasie Calmont elle-même dans une interview accordée à la revue *Biscottes Littéraires* : « Vivre, c'est aimer et, réciproquement, aimer, c'est vivre. Tout au moins, vivre, aimer, ce sont deux vases communicants [...]. Celui qui n'aime pas ne vit pas. Il est aride. Il ne peut pas s'épanouir<sup>995</sup>. » L'amour, tel qu'on le trouve dans son roman *Les revers de l'amour*, prend les couleurs de la confiance et de la gestion de l'égo ou de l'amour-propre entre les partenaires.

Après leur retour à la vie de couple, grâce à l'intervention des parents, la question qu'il est légitime de se poser est : quelle confiance peut désormais exister dans leur relation ? Le moindre écart de conduite ou le moindre comportement incompréhensible de l'un ou de l'autre des deux partenaires ne risque-t-il pas de susciter des suspicions et de réveiller la jalousie ? Comme l'écrit le commentateur de la quatrième de couverture du roman : quelles sont désormais les limites de la liberté entre les membres du couple ? S'il est vrai qu'il est difficilement possible de vivre ensemble, à plus forte raison de vivre une vie de couple, sans crise ou sans orage, jusqu'où peut-on aller pour ne pas franchir les limites du point du non-retour ? Ces questions orientent la réflexion vers la complexité des relations à l'intérieur du couple et interpellent tous les types de lecteurs quelle que soit leur origine. Dans *Les revers de l'amour*, Euphrasie Calmont met en scène des personnages qui arrivent à surmonter des blessures par la reconstruction de leur amour. N'oublions pas, en outre, le rôle du personnage enfantin qui d'adultérin potentiel, passe à l'enfant légitime de Julien grâce aux textes d'ADN, ce qui aide grandement à reconstruire la relation de couple de ses parents. Dans le contexte du roman, les parents de Julien et de Sabine s'entendent pour tenter de réunir leurs deux enfants en s'appuyant sur les critères suivants : la recherche de solutions face à l'irresponsabilité psychologique de la jeune Sabine et à la détérioration de la santé de Julien, ainsi que la sauvegarde du couple.

Madame Vieyra, la mère de Sabine met l'accent sur la perversité du rival de Julien : « Madame Vieyra [...] s'appliqua à expliquer à Julien combien sa fille est irréfléchie, irresponsable. Puis elle raconta d'un bout à l'autre combien Charles a manipulé Sabine

---

<sup>995</sup>Revue *Biscottes Littéraires*, « Interview avec Euphrasie Calmont », publié le 28 mai 2018, cité par Pierre Médéhouegnon (2019) : in « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houankonou », in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, Cotonou : CIREF, p. 161.

au point de lui faire manquer son bonheur<sup>996</sup>. » Puis elle dévoile le caractère monstrueux de Charles :

Je m'inquiète de la cruauté de ce jeune homme. [...] Il n'est qu'une pourriture dotée d'une âme à tout corrompre sur son chemin. Il est méchant, foncièrement méchant, et il n'y a rien qui puisse l'arrêter dans cette rage grandiloquente à ne plus dissocier le bien du mal, pourvu que cela serve à son orgueil<sup>997</sup>.

Du côté de Julien, le narrateur insiste avec beaucoup de détails sur les effets dévastateurs de son abandon par Sabine : solitude mal supportée, dépression, amaigrissement comme le justifie bien le passage qui suit :

Julien s'enlisait dans l'angoisse, chaque jour davantage. Il ne sortait presque plus, si ce n'était pour aller au travail. Il n'allait plus à la librairie chercher ses journaux, les nouveautés en livres et en musique [...] Au travail, il était comme une loque : souvent, il réfléchissait sur un dossier important et urgent puis, soudain, son esprit s'évadait et toute son attention s'en échappait [...]. Il se rendit compte de la gravité de sa faiblesse mentale du moment<sup>998</sup>.

C'est cette situation psychologique qui pousse Madame Vieyra à se rendre auprès des parents de Julien pour que les deux familles entreprennent des démarches en vue de réunir et de réconcilier le jeune couple à la dérive.

L'intervention des beaux-parents va-t-elle résoudre de façon durable le problème de Julien et de Sabine ? C'est cette question qui est implicitement posée par le titre de l'œuvre *Les revers de l'amour*.

Euphrasie Calmont avait déjà publié en 2010 un premier roman, *Emma ou la rage de vivre*, centré sur les manifestations culturelles traditionnelles de Mitro, son village natal. Elle a choisi de ne pas placer ses héros dans le cadre de la culture traditionnelle béninoise mais de les montrer dans un cadre de vie qui leur permet d'évoluer. Là est sa différence avec ses aînés Mongo Béti et Olympe Bhêly-Quenum qui, eux, tout en résidant et en travaillant en France, ont délibérément consacré leurs œuvres aux problèmes politiques et culturels africains. *Les revers de l'amour* centre la réflexion sur les difficultés et les turbulences de l'amour dans le couple et dans l'éducation des enfants. Les notions de pardon, de tolérance et celle de l'entente en vue de la

---

<sup>996</sup>Euphrasie Calmont (2012) : *Les revers de l'amour*, Nantes : Editions Amalthée, p.161.

<sup>997</sup>*Ibid.*, p. 162-163.

<sup>998</sup> Euphrasie Calmont (2012) : *Les revers de l'amour*, op. Cit. p.131.

sauvegarde du bonheur du couple et de l'éducation de l'enfant est au centre de l'évolution de ce couple.

Barbara Akplogan, dans sa nouvelle « Mon souffle », décrit le temps qu'elle a passé avec Sélia, son enseignant de langue au collège. Elle l'admire et l'apprécie. Plus tard, elle s'en éprend. L'écrivaine béninoise décrit les beaux moments qui sont restés dans sa mémoire, en particulier tout ce qu'on peut qualifier de première fois :

Il souleva mon menton après quelques minutes de silence, et frôla lentement mes lèvres avec les siennes brûlantes. Ce fut notre premier baiser. [...] Ce jour retiendra l'histoire de notre premier baiser, notre première nuit, notre première chaleur intime ! Ce fut le plus mielleux des Week-ends que j'eusse passés de toute ma vie. Et la vie, elle était belle<sup>999</sup>.

Barbara Akplogan restitue ici ces temps forts dans la relation avec des accents lyriques. Myrtille Akofa Haho, pour sa part, dans sa nouvelle « Confessions de mes nuits blanches », nous parle de son amour avec Chetan, bien que ses parents y soient opposés. Cet homme sera accusé d'avoir « violé la fille unique du premier ministre<sup>1000</sup>. » Cela entraînera des nuits blanches pour Myrtille Akofa Haho. L'amour qu'éprouve Chetan à Myrtille Akofa Haho est si grand qu'il a fait une grève de la faim avant de se pendre en prison :

La beauté sur terre m'est étrangère. J'accepte que mes jours coulent le martyre, y trouvent enfin la vengeance de la mort de Chetan. [...] Chetan était pendu. Chetan s'était effondré. On m'apprit qu'il avait grevé de faim rien que pour me revoir avant la traversée vers l'au-delà<sup>1001</sup>.

Barbara Akplogan fait partie des femmes écrivaines du Bénin qui thématisent l'amour. Elle le confirme dans sa nouvelle *Un amour sans lendemain* publié en 2008 aux éditions CAAREC. Sept ans après, elle revient sur la même thématique dans l'ouvrage collectif *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin* où elle met toujours l'accent sur l'amour et ses illusions : « l'amour est un rêve, voire une illusion ; et il vaut mieux le vivre ainsi sans pouvoir ni vouloir jamais se réveiller<sup>1002</sup>. » Mimosette Kodjo, à son tour,

---

<sup>999</sup>Barbara Akplogan (2017) : « Mon souffle », in Rodrigue Atchaoué (dir.) *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin*, op. Cit. p. 176.

<sup>1000</sup>Myrtille Akofa Haho (2017) : « Confessions de mes nuits blanches » in Rodrigue Atchaoué (dir.), op. Cit. p. 105.

<sup>1001</sup>Myrtille Akofa Haho (2017) : « Confessions de mes nuits blanches » in Rodrigue Atchaoué (dir.), op. Cit. p. 104-106.

<sup>1002</sup>*Ibid.*, p.178.

dans sa nouvelle « Descente en enfer », confesse au lecteur l'amour qu'elle éprouve envers son élève en classe de Terminale D, Rodney Alimi :

Les mois passèrent, et je vivais et ne respirais que par la pensée de Rodney. Je cherchais tous les moyens afin d'être dans le périmètre du bourreau de mon cœur. Pendant le cours, je me positionnais dans sa rangée, une question à répondre, c'est Rodney. Une activité à exécuter au tableau, encore Rodney. J'adorais l'écouter parler. Le voir se déplacer. J'en étais dingue. Seule à mon bureau, je mijotais des plans d'attaques, tel un félin à l'affût d'une proie. C'est ainsi que je décidai de me jeter à l'eau. C'était plus fort que moi. N'a-t-on pas dit que l'amour n'a pas d'âge ni de frontière<sup>1003</sup> ?

L'amour que ressent Modukpè pour Robert dans *Modukpè, Le rêve brisé* d'Adélaïde Fassinou l'amène à accepter tout ce que Robert lui raconte : « une femme amoureuse est souvent naïve. Elle accepte tout ce que lui raconte l'homme de sa vie. » Tels sont les sentiments exprimés par Modukpè à Robert. Pour finir, retenons que l'amour fait partie des thèmes principaux abordés par des auteures béninoises dans le champ littéraire au Bénin.

#### 3.6.4 L'amour et la religion

L'amour et la religion font partie des thèmes développés par Perpétue Adité dans l'ouvrage collectif *Dernières nouvelles des écrivaines du Bénin* coordonné par Rodrigue Atchaoué. Dans cet ouvrage composé d'œuvres écrites de quinze femmes écrivaines du Bénin, Perpétue Adité met à nu, dans « Le vœu de l'offense », les conflits présents dans la société béninoise entre les jeunes qui s'aiment et leurs parents, le tout sur fond religieux. À vingt-trois ans, le personnage féminin d'Audrey trouve son âme-sœur Armel. Maïssa mère étant une évangélique fervente, Audrey a l'obligation de s'unir à un homme de la même confession religieuse qu'elle avant de recevoir la bénédiction maternelle. La mère demande ainsi à sa fille de mettre un terme à cette union, ce qui n'est pas du goût d'Audrey, qui lui dit : « Je l'aime, il m'aime aussi. J'en suis convaincue, maman<sup>1004</sup>. » Pour la mère d'Audrey, Armel doit appartenir à la même

---

<sup>1003</sup>Mimosette Kodjo (2017) : « Descente en enfer » in Rodrigue Atchaoué *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, Cotonou : Editions Savane, p. 113.

<sup>1004</sup>Perpétue Adité (2017) : « Le vœu de l'offense » in Rodrigue Atchaoué *Dernière nouvelle des écrivaines du Bénin*, Cotonou : Edition Savane, p. 187.

religion que sa fille, quitte à se convertir : « Moi aussi j'étais folle de ton père au point d'épouser sa confession religieuse<sup>1005</sup>. »

L'importance accordée à la foi amène certaines familles à imposer à leurs enfants susceptibles de s'engager dans une vie de couple d'être de même obéissance religieuse que leur partenaire : « Si tu ne me présentes pas une personne de notre religion, tu n'auras jamais ma bénédiction. Je te le promets<sup>1006</sup>. » Perpétue Adité commente ainsi cette exigence : « il est bien écrit en Genèse chapitre 2 verset vingt-quatre que "l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux feront une seule chair", et non, pas que "l'homme quittera sa religion et s'attachera à celle de la femme<sup>1007</sup>." Il se dégage de cette citation qu'« un véritable problème de société se pose, car les malchanceux rejetons issus de ces unions en pâtissent<sup>1008</sup> », puisque que leurs grands-parents ne les reconnaissent pas : « Les enfants perdent leurs repères<sup>1009</sup> » familiaux. Dans un État laïque, la séparation d'un homme et d'une femme pour cause d'obédiences religieuses diverses s'impose-t-elle ?

Pour l'amie d'Audrey, Sonia, « elle se contrebalance de la conviction religieuse d'un homme. Ses seules exigences se résument en sa perfection au lit et son respect pour elle<sup>1010</sup>. »

### 3.6.5 Bilan, le roman d'amour, universalité et particularité

En ce qui concerne le roman d'amour, toutes les femmes qui écrivent au Bénin abordent l'amour dans toutes ses dimensions. Elles analysent le cadre traditionnel, son impact sur les relations amoureuses et dénoncent l'oppression de la femme par l'homme jusque dans les rapports du couple.

## 3.7 La poésie

---

<sup>1005</sup>*Ibid.*, p. 186-187.

<sup>1006</sup>*Ibid.*, p. 187.

<sup>1007</sup>*Ibid.*, p. 188.

<sup>1008</sup>*Ibid.*, p. 188.

<sup>1009</sup>*Ibid.*, p. 188-189.

<sup>1010</sup>Perpétue Akakpo (2017) : « Le vœu de l'offense » in Rodrigue Atchaoué, *op. Cit.* p. 189.

La poésie, qui est le « lieu d'expression des sentiments, sensations et émotions au moyen de rimes, d'images, de rythmes et de sonorités<sup>1011</sup> », apparaît dans les œuvres des femmes écrivaines du Bénin, en particulier dans *Chemins de vie, chemins d'amour* d'Euphrasie Calmont, dans *Noire Vénus* de Carmen Fifamè Toudonou et dans *Mes exils et mes amours* d'Adélaïde Fassinou.

### 3.7.1 De la représentation du « je » à l'écriture de « l'autre »

Le recueil de poèmes *Chemins de vie, chemins d'amour* d'Euphrasie Calmont, se présente « non seulement comme l'écriture du Moi mais aussi et surtout comme le lieu de dépassement de ce Moi, de son discours intérieur pour s'ouvrir à l'Autre, à l'altérité et dire ses joies et tristesses, ses douleurs, sa finitude<sup>1012</sup>. » Dans ce recueil, Euphrasie Calmont procède, « par le truchement de divers procédés discursifs, à la figuration d'un moi en mouvement perpétuel vers l'Autre et son espace, un "je" qui projette sa vision du rapport à autrui fondé sur l'amour<sup>1013</sup>. » Dans cette construction et cette mise en scène de l'altérité et ses relations avec l'Autre, la notion d'altérité est au cœur des préoccupations de nombreux auteurs contemporains<sup>1014</sup>. Elle se définit comme ce qui est « l'Autre, et se réfère en négatif à un Je ou à un Nous qui se construit dans la différence, à un autre soi mais qui constitue un *alter ego*<sup>1015</sup>. » L'écriture poétique d'Euphrasie Calmont se présente donc « comme un médiateur privilégié dans la rencontre et dans la découverte de l'Autre dans sa différence, sa complexité et sa diversité, mais également comme un espace de mise en scène de soi, des perceptions de l'énonciateur et de ses relations à autrui<sup>1016</sup>. » La poésie est, par excellence, « le cadre d'expression des sentiments et émotions, d'épanchement d'un "Je" locuteur-scripteur qui réfère généralement à l'identité du poète, à son Moi intérieur qui se dit, partage ses

---

<sup>1011</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, Cotonou : CIREF, p. 165.

<sup>1012</sup>*Ibid.*, p. 165.

<sup>1013</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, op. Cit. p. 165.

<sup>1014</sup>*Ibid.*, p. 165.

<sup>1015</sup>*Ibid.*, p. 166.

<sup>1016</sup>*Ibid.*, 166.

expériences vécues ou imaginaires, affirme sa présence au monde mais aussi et surtout dit l'Autre<sup>1017</sup>. » L'écriture de l'altérité implique de fait d'écrire soi-même.

Dans son recueil de poèmes, *Chemins de vie, chemins d'amour*, Euphrasie Calmont, en situation de dépaysement dans un espace étranger, celui de la Martinique, et en permanence en relation avec l'Autre et son espace, s'inscrit dans la mouvance des poètes contemporains qui privilégient dans leurs créations l'altérité, en interrogeant l'énigme du monde par l'exploration de l'intime étrangeté du Moi en relation avec Autrui<sup>1018</sup>. Elle focalise en effet son regard sur cet Autre qui n'est pas soi pour mieux le découvrir et se découvrir. Pour Rose Ablavi Akakpo, « l'œuvre de l'écrivaine béninoise, *Chemins de vie, chemins d'amour*, fonctionne comme une tribune d'observation et d'expression des perceptions de l'altérité et du Moi de l'auteur à travers un jeu de miroir où l'un apparaît comme le reflet de l'Autre<sup>1019</sup>. » La mise en scène de la vie de l'Autre, de ses aspirations, de ses joies, de ses peines, de ses douleurs, de ses questionnements existentiels semble être le projet poétique de l'auteure.

Dans ce contexte, Euphrasie Calmont procède à une écriture qui parle de son Moi profond tout en mettant en scène l'Autre à travers l'interrogation suivante : quel rapport son Moi tisse-t-il avec l'espace de l'Autre ?

Le discours poétique est « un espace d'expression et de mise en scène du "Je" ou du Moi intérieur du poète qui s'en sert souvent comme d'un exutoire pour parler de lui-même, de ses expériences, ses angoisses, ses aspirations sa vision du monde ou ses rapports à l'Autre<sup>1020</sup>. » La représentation du « Je » dans une telle analyse revient à examiner la place de l'énonciateur, du sujet parlant, et à mettre en lumière sa conception de l'altérité. Aline Gohard Radenkovic va dans le même sens et souligne que « la représentation est un concept phénoménologique. Objet d'échanges symboliques entre les individus, elle apparaît comme l'expression, non pas de la réalité mais de la réalité perçue, construite à travers le prisme du regard de celui qui observe, décrit, rapporte, du même coup, juge et classe à travers ses cribles culturels<sup>1021</sup>. » Le premier contact avec

---

<sup>1017</sup>*Ibid.*, p. 166.

<sup>1018</sup>*Ibid.*, p. 166.

<sup>1019</sup>*Ibid.*, p. 167.

<sup>1020</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p. 168.

<sup>1021</sup>Aline Gohard-Radenkovic (1999) : « L'altérité dans les récits de voyage », in *L'homme et la société*, « Littérature et sciences sociales », n°134, Paris, L'Harmattan, p.81.

autrui passe souvent par « le regard qui détermine les constructions de l'altérité et les relations à l'Autre. » C'est ce regard qui se trouve au cœur de l'œuvre d'Euphrasie Calmont. Il s'agit « d'un "Je" à facettes multiples qui, non seulement se met en scène et se révèle, mais partage également ses perceptions de l'Autre<sup>1022</sup>. »

### 3.7.2 Omniprésence et regard du « je » discursif

À la lecture de la centaine de poèmes en vers libres qui composent le recueil *Chemins de vie, Chemins d'amour* d'Euphrasie Calmont, on est frappé par l'omniprésence du « je<sup>1023</sup>. » Dans la plupart des poèmes du recueil, on constate en effet, sur le plan énonciatif, une forte utilisation de la première personne du singulier. Cette dernière fait ainsi référence à l'identité de l'auteure et traduit l'investissement de son Moi intime dans le discours poétique<sup>1024</sup>.

En dehors des occurrences du pronom personnel « Je », « d'autres faits énonciatifs tels que les déictiques, les termes évaluatifs, les formes verbales, les modalisateurs ou les informations sur les temps spatiaux<sup>1025</sup> » indiquent les traces du locuteur-scripteur dans les poèmes et instituent un rapport de regardant/regardés entre le « Je » locuteur et l'objet de son énoncé. Ces éléments discursifs « participent également de la construction du réseau sémantique de l'amour et de la destinée humaine qui traverse l'œuvre<sup>1026</sup>. »

Le « Je » d'Euphrasie Calmont commence par « s'imposer en autorité au lecteur à travers les champs lexicaux du regard tels que "J'ai vu", "Je les ai vus", "Je vois", "J'écarquille les yeux", "Je regarde" qui abondent et reviennent de façon récurrente dans la plupart des textes d'Euphrasie Calmont. Dans ce contexte, "le regard est chargé de toutes les passions de l'âme et doté d'un pouvoir magique qui confère une terrible

---

<sup>1022</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p.168.

<sup>1023</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>1024</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p.168.

<sup>1025</sup> Katherine Kerbrat-Orecchioni (1980) : *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, p.33.

<sup>1026</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p. 168.



efficacité. Le regard est l'instrument des ordres intérieurs : il tue, il fascine, il foudroie, séduit, autant qu'il exprime<sup>1027</sup>". » Le « Je » quant à lui,

Promène son regard sur tout : sur soi, sur les autres, sur la nature. C'est un regard non seulement empli « des passions de l'âme » mais aussi et surtout un regard tourné vers l'autre ; un regard curieux, sensible qui s'interroge et interroge. A travers ce regard, la poétesse marque sa présence et adopte une posture d'observatrice du spectacle de la vie offert par les autres, placés en point de mire et acteurs de leur propre vie sur le théâtre du monde<sup>1028</sup>.

En observant les autres vivre leur vie et en observant la mise en scène de l'amour et du bonheur qui en découle, le déroulé du « film de la vie »<sup>1029</sup>, Euphrasie Calmont se met, par la même occasion, en scène « pour exprimer ses propres sentiments et partager ses expériences, dire ses perceptions, sa vision de l'Autre et du monde. Dès l'ouverture du recueil, elle affiche, à travers le premier poème intitulé « Les mariés<sup>1030</sup> » son intention de fixer son regard sur l'Autre, de porter son regard au-delà de son Moi. Aussi écrit-elle :

Ils étaient là.  
 Je les ai vus  
 Que dis-je ?  
 Je les ai accompagnés.  
 Trois grands enfants déjà.  
 Ils avaient.  
 A l'église, au bras de son fils aîné,  
 La mariée entra.  
 Et j'ai dit : « Ah ! L'amour !  
 Ça n'a pas d'âge ! »  
 Ils étaient là.  
 Je les ai vus...

---

<sup>1027</sup>Jean Chevalier et Alain Gheerbrant (1982) : *Dictionnaire des symboles*, Paris : Editions Robert Laffont S.A et Editons Jupiter, (Revue et corrigée), p.803.

<sup>1028</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit. p. 169.*

<sup>1029</sup>Euphrasie Calmont (2014) : *Chemins de vie, chemins d'amour*, Nantes : Editions Amalthée, p. 8.

<sup>1030</sup>Euphrasie Calmont (2014) : *Chemins de vie, chemins d'amour*, Nantes : Editions Amalthée, p. 7-10.

Les pronoms personnels « Ils » et « les » ainsi que le groupe nominal « la mariée », abondamment employés dans cet extrait « renvoient à l’objet du discours, à l’Autre dont la vie passe sous le faisceau du regard du poète placé ici dans la posture d’un narrateur qui observe et décrit les faits et gestes de l’Autre, qui rapporte l’évènement qui se déroule sous ses yeux, en l’occurrence, une cérémonie de mariage<sup>1031</sup>. » Ce regard se fait à la fois admiratif et interrogateur : admiration pour les personnages qui profitent de leur instant de bonheur, interrogation sur les motivations qui peuvent pousser deux êtres à lier leurs destins, ou à rompre après des années d’union et de vie commune<sup>1032</sup> :

Et moi, et moi, je vois, je regarde,  
 Je regarde tout ce méli-mélo  
 De sentiments et d’actes posés  
 L’enfant, les enfants, les grands, les seniors  
 Tous aiment et n’aiment plus ; aiment à nouveau,  
 Parfois les mêmes personnes et parfois d’autres  
 Et la vie va et va toujours<sup>1033</sup>.

Ce poème d’ouverture donne le ton de tout le recueil à travers lequel un « Je »

Lyrique projette son regard désintéressé mais attentif sur la trajectoire de l’Autre avant de revenir à soi, d’être à l’écoute de soi comme s’il mesurait ses sentiments à l’aune de ceux des autres, comme si ses expériences étaient liées à celles des autres, comme s’il se révélait à travers les autres. En effet, le regard ne révèle pas seulement celui qui regarde. Il dévoile aussi, tant à lui-même qu’à l’observateur, celui qui est regardé<sup>1034</sup>.

Le regard apparaît comme « le symbole et l’instrument d’une révélation. Mais plus encore, il est un réacteur et un révélateur réciproque du regardant et du regardé. Le regard d’autrui est un miroir qui reflète deux âmes...<sup>1035</sup>. »

---

<sup>1031</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l’œuvre de « l’autre » dans l’œuvre poétique d’Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d’hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.*

<sup>1032</sup> *Ibid.*

<sup>1033</sup> Euphrasie Calmont (2014) : *Chemins de vie, chemins d’amour, op. Cit.* p. 9-10.

<sup>1034</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l’œuvre de « l’autre » dans l’œuvre poétique d’Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d’hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.*

<sup>1035</sup> Jean Chevalier et Alain Gheerbrant (1982) : in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d’hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p.804.

Le « Je » dévoile l'Autre et son intimité à travers un regard scrutateur, mais parallèlement, il se met à nu devant le spectateur-lecteur qui le suit pas à pas et apprend à le connaître dans son mystère, dans ses sentiments, dans sa perception de l'altérité<sup>1036</sup>. La récurrence des motifs de l'amour, du bonheur, de la douceur, du rire, de la joie, de la musique, motifs qui constituent l'architecture de l'œuvre, dénote le lyrisme qui la caractérise et traduit la sensibilité psychique<sup>1037</sup>.

En fixant son regard sur les autres, dans les scènes de la vie quotidienne, notamment les cérémonies de mariage et de communion, Calmont construit son identité et marque sa présence au monde tout en s'interrogeant sur les fondements de la vie et de l'amour : « Et j'ai dit : Ah ! L'amour ! Ça n'a pas d'âge ! », « Y a-t-il un âge pour aimer ? Un temps pour aimer ? Un lieu pour aimer ?<sup>1038</sup> » Tout cela se fait en laissant se profiler sa conception de l'amour, qui est alors un sentiment universel qui ne tient compte d'aucun préjugé ni frontière. La poétesse joue du regard, non pas pour jouer des apparences mais pour dévoiler les profondeurs de l'âme humaine et trésors qu'elles recèlent, notamment l'amour, fondement et source de toute vie<sup>1039</sup>. Par le prisme du regard et par la mise en espace des autres, ce sont ses propres expériences qu'elle dévoile dans un jeu de miroirs. En regardant le film de la vie des autres, la poétesse voit défiler les images métaphoriques de sa propre vie et partage sa joie et son bonheur de vivre pleinement ces instants précieux :

Ma vie, c'est du miel,  
 Dans mon cœur, une pincée d'épices !  
 Ma vie et mon cœur : du miel épicé,  
 Doux caramel, doux caramel !<sup>1040</sup>

Dans cet extrait du poème intitulé « Miel », la poétesse établit ainsi une analogie entre sa vie, le miel et les épices. Considéré comme source de vie et de richesse, le miel symbolise la complétude, la douceur, tandis que les épices renvoient à des substances

---

<sup>1036</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.*

<sup>1037</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>1038</sup> Euphrasie Calmont (2014) : « Les mariés », in *op. Cit.* p. 7-9.

<sup>1039</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.*

<sup>1040</sup> Euphrasie Calmont (2014) : « Miel », in *op. Cit.* p. 128.

aromatiques ou piquantes indispensables à l'assaisonnement des mets<sup>1041</sup>. À travers l'oxymore « miel épicé »<sup>1042</sup>, le Je lyrique semble se poser comme un être d'exception, un médiateur au service de l'amour. C'est au contact des autres qu'elle se sent vivre, ressent les battements et les voltiges de « son cœur qui aime<sup>1043</sup> », les frémissements d'un premier baiser donné en toute innocence. Ces voltiges du cœur aimant, figure métonymique du « Je » confronté à l'expérience, aux premiers émois, de l'amour, se lisent grâce à l'onomatopée répétée « Boum Boum Boum ! » qui simule le son du rythme cardiaque :

Quand ça fait,  
 Boum, Boum, Boum,  
 Ça m'étonne.  
 Quand ça fait  
 Boum, boum, boum  
 J'écarquille les yeux.  
 Quand ça fait  
 Boum, boum, boum  
 Je souris  
 Quand ça fait,  
 Boum, boum, boum  
 Je ris aux éclats.<sup>1044</sup>

Le moi intime de la poétesse se laisse alors emporter par le bonheur : « Le bonheur m'attrape. Et je suis là à le regarder », confie-t-elle. Sous l'effet de sentiment, elle se métamorphose, par endroits, en fleurs dans toutes les nuances :

Je suis comme une fleur.  
 Et toutes les fleurs à la fois.  
 Je suis une rose, la Rosa « Winnipeg ».  
 Me voici myosotis, d'un bleu diamanté  
 Dont le charme vous éblouit... Le bonheur m'inonde,  
 Et le tourbillonne, ...billonne, billonne,  
 A vous éclabousser de bonheur.

---

<sup>1041</sup> Rose Akakpo Ablavi (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit.*

<sup>1042</sup> Le miel épicé est également une recette de cuisine.

<sup>1043</sup> Euphrasie Calmont (2014) : « L'amour », in *Chemins de vie, Chemins d'amour, op. Cit.* p.13.

<sup>1044</sup> Euphrasie Calmont (2014) : *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p. 13.

Que de bonheur !<sup>1045</sup>

Cependant, ce bonheur se retrouve lié à des fleurs personnifiées transfigurant le Moi et s'emparant de lui malgré ses résistances, qui, elles, se traduisent en « harmonie majeure absolument parfaite. » En bref, il peut tourner à l'« Alchimie de la douleur », à la tristesse, à la solitude et à la lassitude face au départ de l'Autre, à l'absence de l'amie, au vide intérieur ressenti. Tout cela se justifie dans le passage suivant :

Et toujours plus triste, mon petit cœur se pose la question.  
Et toujours, toujours sans réponse, la question reste.  
Et ce vide laissé en mon cœur se creuse.  
Dites –moi, est-ce que ... est-ce que l'autre s'en rend compte ?  
Je pense que non !<sup>1046</sup>

Le « Je » en perpétuel mouvement, saisit ainsi les mouvements du « temps qui passe<sup>1047</sup> », du temps qui fuit et se montre sensible à ses effets pervers sur la destinée, la finitude humaine. Le « Je » ne peut trouver refuge que dans le royaume de l'enfance, dans les « jolis souvenirs qui voltigent sous ses yeux<sup>1048</sup> », dans les caresses affectueuses d'un chat aimant ou dans la nature qui devient une « alliée » de taille pour retrouver son calme, pour alléger le poids de la douleur et des pensées noires tout en chassant « les spectres géants dont les ombres obscurcissent son chemin<sup>1049</sup>. » Grâce à ses splendeurs tels que les arbres, les plantes, les fleurs, les montagnes, le soleil, la mer et ses vagues, les papillons, les oiseaux, entre autres, la nature apparaît comme une source de paix et d'harmonie, un remède aux maux de l'autrice pour apaiser les souffrances qui concordent avec son Moi intérieur en quête de « quiétude<sup>1050</sup> » et du bonheur perdu :

Quand tout semble me lasser,  
Je vais sur la montagne, et je grimpe, je grimpe  
Je sens alors mes idées grosses et moroses qui tournoyaient

---

<sup>1045</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « bonheur senteur florale », in *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p. 21.

<sup>1046</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Tristement », in *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p. 116.

<sup>1047</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Le temps qui passe », in *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p. 127.

<sup>1048</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Mon école », in *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p.67.

<sup>1049</sup>*Ibid.*, p.67.

<sup>1050</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Quiétude », in *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p.72.

Devenir minuscules face au géant sur qui reposent mes pieds.  
 Et moi-même encore plus menue qu'une fourmi, devenue,  
 Je marche au gré du vent d'Est qui, presque, me soulève...

L'univers poétique se transforme en une ode à la nature où le « Je » énonciateur célèbre les éléments naturels et invite le lecteur à partager son désir d'évasion, son rêve d'un ailleurs idyllique. Cependant, les fleurs, comme les roses, jacinthes et tulipes, qui font renaître le sourire sur les lèvres et font jubiler son âme, « se sont toutes fanées<sup>1051</sup>. » À travers cette métaphore, qui rappelle étrangement l'« Ode<sup>1052</sup> à Cassandre<sup>1053</sup> » de Pierre de Ronsard, la poétesse découvre, avec amertume, le caractère éphémère des petites joies, des petits bonheurs du quotidien et s'en désole : « Le temps m'appartiendrait-il ? », s'interroge Euphrasie Calmont avant de prendre conscience avec désarroi et impuissance que « le temps n'appartient à personne<sup>1054</sup>. » Ce sentiment du temps qui passe n'empêche cependant pas Euphrasie Calmont d'être à l'écoute des bruits du monde : l'écriture ouvre sur une meilleure connaissance de soi et, à une meilleure connaissance de l'Autre et du monde.

### 3.7.3 *Les figures de l'autre*

L'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont est traversée par une diversité de figures de l'altérité. Cette écriture relève d'un choix personnel, comme on peut le noter dans l'extrait suivant qui montre tout l'intérêt que l'auteure porte à la figure de l'Autre et à la relation à autrui, très fortes caractéristiques de ses poèmes<sup>1055</sup> :

Je me suis juré de ne plus  
 M'intéresser aux choses temporelles

<sup>1051</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « D'idée en idée », in *op. Cit.* p. 109.

<sup>1052</sup>Une Ode chez les Anciens correspond à tout poème destiné à être mis en musique ; puis elle s'avère être un poème lyrique divisé en strophes, pour célébrer une personne ou un sentiment familial. Cassandre est Cassandre Salviati, jeune Italienne très belle qui resta longtemps l'inspiratrice de Ronsard.

<sup>1053</sup>Pierre de Ronsard (1552) : « Ode à Cassandre », publié dans le recueil *Les amours de Cassandre*. Cassandre est Cassandre Salviati, jeune Italienne très belle qui resta longtemps l'inspiratrice de Ronsard.

<sup>1054</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Quand sonne l'heure », in *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p. 75.

<sup>1055</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit.*

Sur mon chemin, quelqu'un  
 M'a conseillé de m'intéresser  
 Aux Autres plus qu'à moi-même<sup>1056</sup>.

Cette citation nous apprend que le projet d'Euphrasie Calmont est de « s'intéresser à l'Autre dans sa différence, dans son vécu, [de] le mettre en discours et en scène<sup>1057</sup>. » Rose Ablavi Akakpo ajoute qu'il s'agit d'un projet qui consiste à « ressentir ses pulsions, ses sensations, ses émotions, ses peurs, ses angoisses, ses fantasmes, saisir les moments futiles de la vie et les immortaliser<sup>1058</sup>. »

Dans le recueil poétique d'Euphrasie Calmont où toutes les différences et toutes les frontières sont abolies, le lecteur retrouve toute sorte de figure de l'autre, aussi bien les visages d'inconnus que deux figures emblématiques telles Barack Obama ou Aimé Césaire ainsi que, plus simplement, la petite fille dans le vent frais du matin<sup>1059</sup>. C'est autour de cette figure de l'Autre que la poétesse puise son inspiration. Cette présence de la figure d'autrui se traduit par l'emploi répété et abondant des pronoms de la deuxième et troisième personne, « vous », « tu » et « ils », désignant alors l'allocutaire et/ou l'objet du discours, ainsi que par l'emploi d'anthroponymes référant à autrui<sup>1060</sup>. Les nombreuses dédicaces, éléments paratextuels, qui traversent le recueil constituent également des procédés de mise en scène de l'Autre et de dialogue avec l'Altérité<sup>1061</sup>.

La dédicace se présente sous deux formes dans la poésie d'Euphrasie Calmont : celle de la simple mention de dédicace et celle du titre-dédicace. Nous pouvons citer comme exemple de la mention de dédicace, le poème intitulé « Le temps » dédicacé à Jean-Michel ou celui portant sur « L'amitié » dédicacé à Alicia. Plusieurs autres dédicataires sont mentionnés en début de certains poèmes comme notamment Hélianne, Sabrina, Joëlle, Trixie, Alias Impsony, Victor-Marie, Nadia, Georges Paulette, Cécile Honey, Irène et Solune.

---

<sup>1056</sup>Euphrasie Calmont (2019) : « D'idée en idée », *op. Cit.* p. 109.

<sup>1057</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op. Cit.*

<sup>1058</sup>*Ibid.*

<sup>1059</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018, op.cit.* p. 177-178.

<sup>1060</sup>*Ibid.*, p.177-178.

<sup>1061</sup>*Ibid.*, 177-178.

En revanche, dans les poèmes « Sabrina ou savoir aimer<sup>1062</sup> », « Barack Obama ou symbole d'audace » ainsi qu'« Aimé Césaire », l'énonciateur s'adresse aux personnes mentionnées ou parle d'elles. Ainsi, dans « Sabrina ou savoir aimer », l'auteure fait de la dédicataire un symbole d'amour, comme pour lui dire implicitement que c'est en elle qu'elle puise la force d'aimer :

Savoir les qualités des autres, m'apprend à aimer.  
 Aimer c'est le seul mot qui compte en cette vie.  
 Braver la vie devient un jeu facile, avec un flot d'amour.  
 Rendre ma vie paisible : m'ouvrir à l'autre qui s'ouvre à son tour.  
 Initier le monde à l'amour. Amour et Vie sont indissociables.  
 Naître, aimer, partager, donnent des ailes, des ailes inaltérables.  
 Amour, ah ! Amour ! Avez-vous trouvé un mot plus doux ?<sup>1063</sup>

Le poème actualise la relation à autrui suggérée par le titre en interpellant l'allocutaire et en le prenant à témoin, à travers la phrase interrogative « Avez-vous trouvé un mot plus doux ? » Suivant la vision d'Euphrasie Calmont, « le sentiment d'amour qui donne sens à la vie ne peut naître que de l'ouverture à l'Autre, considéré comme le miroir dans lequel chacun devrait regarder pour voir surgir l'ombre de l'Autre afin de jauger ses propres qualités, ses propres sentiments<sup>1064</sup>. » Tous les dédicataires auxquels l'auteure rend hommage, ces présences furtives, cristallisent l'expression de l'altérité<sup>1065</sup>. Ils permettent non seulement d'instaurer un rapport dialectique entre le Moi et l'Autre mais encore d'inscrire l'œuvre dans son contexte social<sup>1066</sup>. En effet, pour nous, « la dédicace est un discours d'escorte qui expose les interactions entre l'écrivain, le lecteur, l'œuvre et le contexte historique et social dans lequel, de l'écriture à la réception, se déroule l'échange<sup>1067</sup>. » Euphrasie Calmont « fait de sa poésie une voix à la rencontre de l'Autre, sans préjugés, sans frontières<sup>1068</sup>. » « L'Autre est un miracle » de Dieu, telle pourrait se résumer sa perception de l'Altérité : « Je sais maintenant que dans l'être gai, mélancolique, ingénu ou réfléchi, se trouve caché, s'il n'est pas en évidence, un pur

<sup>1062</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Sabrina ou savoir aimer », p. 136.

<sup>1063</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Sabrina ou savoir aimer », p. 136.

<sup>1064</sup>Euphrasie Calmont (2014) : *Chemins de vie, chemins d'amour, op. Cit.* p.136.

<sup>1065</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p.179.

<sup>1066</sup>*Ibid.* p.179.

<sup>1067</sup>*Ibid.*, p.179.

<sup>1068</sup>*Ibid.* p. 179.



esprit<sup>1069</sup> » écrit-elle. L'antéposition de l'adjectif épithète « pur » à la fin du vers et la répétition dans la suite du poème de l'expression « un pur esprit » permet la mise en exergue de cette qualité conférée à l'Homme, considéré comme « L'image de Dieu ». Elle tisse de fait une relation entre l'être humain et Dieu, une autre figure de l'Altérité. Dans les œuvres d'Euphrasie Calmont, « l'Autre prend également la figure transcendante divine<sup>1070</sup>. » En témoigne la dizaine de poèmes dédiés à Dieu ou adressés à l'entité divine en guise de prières psalmodiques : « Mon Dieu », « Prière à Notre-Dame de Calidad », « Chanson pour Notre-Dame de Calidad », « Prière à la Sainte Face de Jesus », « Bénédiction », « La Communion », « Onction » sont autant de poèmes par lesquels elle magnifie l'œuvre divine. Ils permettent de révéler les croyances religieuses de l'Auteure et sa relation à Dieu. Cependant, elle ne manque pas de prendre ses distances vis-à-vis des dogmes pour afficher sa liberté de pensée. Aussi dénonce-t-elle les travers de certaines religions corrompues par les guerres de Leadership, la cupidité, la luxure. Pour elle, « aucune religion n'a jamais sauvé qui que ce soit<sup>1071</sup> », si ce n'est la foi.

En outre, les figures animalières constituent une autre forme d'Altérité dans l'œuvre de l'auteure : chiens, chats, bœufs, oiseaux et papillons traversent ainsi l'œuvre comme des allégories permettant à la poétesse de montrer que le monde n'est pas habité que par les humains mais aussi par d'autres présences, d'autres êtres vivants comme « ces chats du bonheur<sup>1072</sup> » qui réchauffent et rendent gaie « la maison de Joëlle. » Cet intérêt pour le bestiaire peut être interprété comme

L'engagement de l'auteure en faveur de la cause animale. Par-là, elle exprime non seulement son amour des animaux mais elle se fait également porte-parole des écologistes occidentaux, défenseurs de la diversité naturelle, qui œuvrent pour la protection et la préservation des animaux et de la nature. Le paradigme de l'altérité prégnant dans l'œuvre intègre également l'espace-temps<sup>1073</sup>.

---

<sup>1069</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « L'Homme : un miracle », in *Chemins de vie, chemins d'amour*, op. Cit. p. 115.

<sup>1070</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, op. Cit.

<sup>1071</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « aucune religion », in *Chemins de vie, chemins d'amour*, op. Cit. p. 65.

<sup>1072</sup>Euphrasie Calmont (2014) : « Les chats du bonheur », in op. Cit. p. 146.

<sup>1073</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, op. Cit.

Le recueil de poème *Chemins de vie, Chemins d'amour* traite les thèmes liés aux figures de l'autre pour rendre hommage aux figures emblématiques qui, par l'écriture et l'engagement social et politique, ont lutté pour la libération de l'Afrique sous la tutelle des grandes puissances mondiales. Le recueil d'Euphrasie Calmont, parallèlement à la figure de l'autre, met aussi en exergue l'attachement d'Euphrasie Calmont à la religion catholique.

L'écriture ouvre à une meilleure connaissance de soi et à une meilleure connaissance de l'autre et du monde<sup>1074</sup>. Le Je scripteur, qui fonctionne dans l'univers poétique de Calmont et dont la voix se fait entendre, se conçoit comme un être au monde, attentif à son souffle<sup>1075</sup>. Loin d'être un Moi égoïste, « haïssable<sup>1076</sup> », c'est un être au « cœur d'amour<sup>1077</sup> », ayant la crainte de Dieu et portant des valeurs humaines. C'est un « je » à l'écoute de l'Autre et de sa société, qui se fait témoin des événements de l'actualité afin de les consigner pour la postérité. Des catastrophes naturelles telles que les cyclones qui dévastent la terre et offrent « un spectacle horrible<sup>1078</sup> » aux événements marquant l'actualité politique ou sociale, rien n'échappe à la ligne de mire de l'auteure<sup>1079</sup>. Elle s'émeut du décès d'Aimé Césaire, grand poète martiniquais et chantre du mouvement de la Négritude<sup>1080</sup>. Sa disparition « assombrit son cœur. » Le cri de détresse qui jaillit des entrailles du « Je » énonciateur, à l'annonce de cette triste nouvelle se justifie dans le passage qui suit : « oh ! Il est mort ! il a cessé de souffrir. Un vide dans ma tête s'abat. Au secours ! Au secours ! Césaire, Césaire, c'est Césaire<sup>1081</sup> ! » Cela témoigne de son attachement à ce poète. L'énoncé exclamatif, les trois interpellations ainsi que l'expression d'appel à l'aide révèle un Moi sensible au sort des autres et confrontés à la réalité de la finitude humaine<sup>1082</sup>. Impuissante face à cette réalité existentielle, elle s'inscrit dans un rapport de filiation avec Aimé Césaire et s'engage à poursuivre la mission du poète dont elle revendique l'héritage : « Césaire est mort ? Non, nous

---

<sup>1074</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>1075</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>1076</sup> En référence au philosophe Blaise Pascal.

<sup>1077</sup> Euphrasie Calmont (2019), « Cœur d'amour », in *op. Cit.* p.139.

<sup>1078</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.* p. 175.

<sup>1079</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>1080</sup> Mouvement fondé à Paris dans les années 30 avec le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le guyanais, Léon Gontran Damas pour la défense et la promotion des valeurs de civilisations noires.

<sup>1081</sup> Euphrasie Calmont, « Aimé Césaire », in *op. Cit.* p. 57.

<sup>1082</sup> Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. cit.* p.176.

devons continuer son chemin » « Césaire est mort ? Non. J'ai compris que mon chemin commence<sup>1083</sup> » énonce-t-elle. Ici, nous nous rendons compte que le « je » énonciateur acquiert la dimension d'un « Nous » inclusif comme pour dire que la tâche à assumer est immense et que nul ne saurait prétendre assurer seul la succession de ce grand homme<sup>1084</sup>.

Le « je » poétique semble tisser ainsi un lien affectif et communicationnel entre le Moi et l'autre, dont il prône l'acceptation malgré sa différence<sup>1085</sup>. Pour elle, « chaque être doit être pris dans sa singularité, avec ce qu'il y a de meilleur et de pire en lui<sup>1086</sup>. » Cette voix féminine, ce Soi-disant conçoit sa fonction de femme qui écrit comme une main tendue vers l'autre<sup>1087</sup>.

### 3.7.4 *Un espace-temps altérisé*

L'univers poético-scriptural de Calmont est un espace ouvert, extraverti. De plus, la plupart des poèmes du recueil sont centrés sur l'Ailleurs, sur l'horizon de l'Autre<sup>1088</sup>. Ils installent le lecteur dans un espace-temps exotique, étranger, loin des rives de l'Afrique, plus précisément du Bénin, pays d'origine de Calmont<sup>1089</sup>. L'espace-temps dans lequel le « je » énonciateur, sujet migrant inscrit son discours est « un cadre référentiel de l'altérité mais aussi du vaste monde<sup>1090</sup>. » Le poète campe toutes les histoires évoquées, les sentiments et sensations dans des espaces qui font voyager le lecteur entre autres, à travers les rues de Strasbourg, de Picauville, de Fort-de-France, de Menton, de Marseille<sup>1091</sup>. Des paysages, des forêts, des plages, des montagnes exotiques défilent ainsi au fil des pages et révèlent un rapport dynamique et en perpétuel mouvement du « je » vers l'espace de l'autre<sup>1092</sup>. Quant au temps poétique, il réfère à l'été, à l'automne,

---

<sup>1083</sup>*Ibid.*, p.176.

<sup>1084</sup>*Ibid.*, p.176.

<sup>1085</sup>*Ibid.*, p.176.

<sup>1086</sup>*Ibid.*, p. 176.

<sup>1087</sup>*Ibid.*,176.

<sup>1088</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), op. Cit.*p. 181.

<sup>1089</sup>*Ibid.*, p. 181.

<sup>1090</sup>*Ibid.*, p.181.

<sup>1091</sup>*Ibid.*, p. 181.

<sup>1092</sup>*Ibid.*, p. 181.

au printemps, à l'hiver, en bref à toutes les saisons qui rythment la vie dans les pays tempérés<sup>1093</sup>.

Cette présence presque obsessionnelle de la figure de l'Autre, le contact permanent avec la différence, la diversité, est sans doute liée à la situation d'expatriée de l'auteur qui s'en sert comme d'un ferment de création<sup>1094</sup>. Le paradigme de l'altérité en littérature est lié ici au phénomène migratoire qui s'est accru ses dernières années et qui oblige des individus, par choix ou par obligation, à vivre dans des milieux où ils ne sont pas nés<sup>1095</sup>.

L'altérité telle qu'elle s'énonce dans l'œuvre de Calmont ne questionne cependant pas les origines en dépit de l'injonction de Césaire : « Dis-leur, dis-leur que tu n'es pas d'ici. Que tu es de l'Afrique qu'ils ne connaissent pas. Et promets-moi de leur faire connaître l'Afrique<sup>1096</sup>. » La poésie d'Euphrasie Calmont est plutôt un espace d'accueil et de dialogue, un espace du vivre-ensemble, de réflexion sur l'autre sans pour autant se préoccuper des questions identitaires même si, au détour d'un poème, les sons d'un « tam-tam » résonnent quand même comme pour rappeler son origine :

Tam-tam, tam-tam,  
Je t'associe à la vie.  
À la naissance, tam-tam, tu es là  
Au mariage, tam-tam, tu es là  
À la mort, tam-tam, tu es là [...]  
Sous certains cieux, rien qu'à t'entendre,  
On sait, on sait qu'il se passe telle chose<sup>1097</sup>.

Le mot « tam-tam », culturellement connoté, ainsi que l'expression « sous certains cieux » font sans doute référence à la vie traditionnelle dans la société noire-africaine et constituent les seuls indices de l'origine de l'auteur. Son œuvre s'inscrit dans la mouvance des écritures de l'altérité dont les auteurs récuse toutes formes d'appartenance historique, culturelle, de cloisonnement dans les frontières de l'africanité pour se penser au monde et panser leurs propres blessures d'immigrés ou

---

<sup>1093</sup>*Ibid.*, p. 181.

<sup>1094</sup>*Ibid.*, p. 181.

<sup>1095</sup>*Ibid.*, p. 181.

<sup>1096</sup>*Ibid.*, p. 181.

<sup>1097</sup>Rose Ablavi Akakpo (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, op. Cit. p.182.

d'exilés<sup>1098</sup> : « cette expérimentation de l'altérité semble être une manière de vivre son intériorité lorsque le moi ne trouve plus aucun moyen de se reconnaître en ce qu'il avait de particulier<sup>1099</sup>. » Le discours poétique d'Euphrasie Calmont apparaît, à l'analyse, comme une circulation de voix centrées sur un sujet poétique qui les répercute dans une sorte d'échos lyriques. C'est une interlocution entre un « je » énonciateur et l'altérité, un appel au vivre-ensemble, à la solidarité et à la force de l'amour<sup>1100</sup> que nous trouvons aussi dans le recueil de poèmes *Noire Vénus* de Carmen Fifamè Toudonou. Dans ce recueil justement, l'auteure exalte l'amour :

Amour présence dans le sourire d'un bébé qui est une gifle à la tristesse, amour gourmand de l'autre que l'amante veut boire jusqu'à la lie, amour total qui se donne tout entier sans réserve et qui donne la vie, amour aveugle qui ne voit que du beau et du bien dans les yeux de l'être aimé, amour source de joie, de bonheur, mais également de souffrance à l'heure de la séparation<sup>1101</sup>.

Pour Adrien Huannou, l'amour qui s'exprime dans *Noire Vénus* se compare à un « kaléidoscope couleur arc-en-ciel, vu en rêve qui symbolise la fraternité nécessaire souhaitée entre toutes les races, toutes les castes, toutes les classes sociales, toutes les religions<sup>1102</sup>. » Le titre « Noire Venus » a été choisi selon Carmen Fifamè Toudonou « pour célébrer la femme noire et l'amour<sup>1103</sup>. » Pour elle, « un bon poème ne doit pas être un texte qu'on lit et qui donne de l'émotion au lecteur<sup>1104</sup> », signale-t-elle, avant d'inviter le public à lire « Noire Venus » qui comporte des textes poétiques accessibles même aux élèves. Selon des critiques, comme Habib Dakpogan, Guy Ossito Midiohouan, l'ouvrage « Noire Venus » « véhicule la vie, l'amour, la mort, beaucoup de sensualité et de sexualité et beaucoup de déception amoureuse<sup>1105</sup>. » Carmen Fifamè Toudonou, en s'intéressant à la condition féminine, aborde aussi les thématiques liées à l'éducation, à l'enfance, aux contrastes religieux dans un espace-temps où l'Autre est confronté à tous les problèmes de son époque.

---

<sup>1098</sup> *Ibid.*, p.182.

<sup>1099</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>1100</sup> *Ibid.*, p.182.

<sup>1101</sup> Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.* p.95-96.

<sup>1102</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>1103</sup> Carmen Fifamè Toudonou (2015) : in journal *Art et culture*, du 12 octobre.

<sup>1104</sup> *Ibid.*

<sup>1105</sup> *Ibid.*

### 3.7.5 *Bilan, la poésie de l'altérité*

Le genre poétique dans les œuvres d'écrivaines béninoises prend largement en compte les questions de l'amour et de l'identité de l'homme noir, la thématique de l'amour et de l'altérité est mise en valeur par l'écriture poétique. La bravoure, la détermination et le courage des pères de la Négritude comme Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor donnent une dimension épique à cette littérature en vers. Cette dernière est principalement dominée par les œuvres d'Euphrasie Calmont et de Carmen Fifamè Toudonou.

#### 4 La littérature féminine béninoise, une littérature engagée

La notion de la littérature engagée nous renvoie aux femmes écrivaines du Bénin qui ne considèrent pas la littérature comme un acte esthétique ayant pour seul but la beauté de la création de la langue écrite, mais plutôt comme un moyen de servir un idéal humain. Écrire, pour ces femmes écrivaines du Bénin, est un engagement personnel qui témoigne, d'une certaine façon, de l'aspiration à la liberté de l'individu dans la société. L'engagement des femmes béninoises dans l'écriture prend place dans la tradition littéraire africaine au féminin avec une filiation d'*Une si longue lettre* de Mariama Bâ, le roman féminin sénégalais le plus connu et le plus lu en Afrique noire francophone. Mariama Bâ fait partie d'une double génération, qui se trouve entre deux cultures, deux civilisations<sup>1106</sup>. Elle met en scène des personnages qui promeuvent l'émancipation sociale de la femme noire tout en respectant les valeurs de la tradition. La littérature béninoise féminine est jeune et la plupart des femmes qui écrivent s'inscrivent dans la logique d'une émancipation de la femme. Elles sont conscientes que le travail d'écriture exige de celui ou celle qui aspire à l'exercer « un indispensable travail d'information et de formation, une étude des chefs-d'œuvres, des exercices pour acquérir les connaissances techniques, le style et une prise en compte des critiques<sup>1107</sup>. » Elles sont aussi conscientes que le fait de militer pour une cause juste n'est pas synonyme de sacrifier la beauté et le style de ses préoccupations. La cause défendue gagne toujours à l'être par des œuvres vigoureuses qui s'imposent à l'esprit, qui séduit et convainc le lecteur<sup>1108</sup>. L'écrivain, comme tous les autres artistes, vise à donner à ses lecteurs une certaine affection que l'on a coutume de nommer le plaisir esthétique, signe d'accomplissement de l'œuvre<sup>1109</sup>.

L'implication forte des femmes béninoises dans les instances de décision depuis l'avènement du renouveau démocratique en 1990 a permis aux femmes écrivaines du Bénin de faire entendre leur voix et de relater ce qu'elles vivent, dans la perspective de faire évoluer la condition féminine. Parmi ces femmes engagées, nous pouvons citer Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Euphrasie Calmont, Eugénie Dossa Quenum,

---

<sup>1106</sup>Mariama Bâ, née en 1929, a cinquante ans quand paraît aux Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, son premier roman, *Une si longue lettre* qui sera suivi, aux mêmes éditions, d'*Un Chant écarlate*, publié à titre posthume en 1981. Elle a fréquenté l'École Normale de Rufisque.

<sup>1107</sup>Adrien Huannou (1980) : *Trois poètes béninois* : Yaoundé : Editions CLE, p. 9.

<sup>1108</sup>*Ibid.*, p. 12.

<sup>1109</sup>Jean-Paul Sartre (1948) : *Situations II – Qu'est-ce que la littérature ?* Paris : Editions Gallimard, p. 75.

Carmen Fifamè Toudonou, Lhys Dègla dont les œuvres portent sur la situation de la femme dans la société.

#### 4.1 La critique des institutions politiques

La critique des institutions politiques fait partie des thèmes que traitent les œuvres d'écrivaines du Bénin. Dans la nouvelle « Je serai président » d'Adélaïde Fassinou, elle nous livre une critique des partis politiques de l'Afrique francophone à travers le passage suivant :

Dans nos républiques bananières placées sous les tropiques par Dieu le Père, dans nos républiques où le mal et la misère se rencontrent à tous les coins de rue, il se passe des choses inimaginables. Même les bêtes sauvages, paraît-il, peuvent accorder leurs suffrages aux candidats à la magistrature suprême<sup>1110</sup>.

Dans cette citation, les « bêtes sauvages », dont la narratrice parle, sont une dénomination pour désigner les voix fictives accordées aux partis politiques lors des élections présidentielles, législatives et communales. Ce système freine le développement des pays africains. La narratrice insiste sur les fraudes électorales :

Dans la république de Sakpata, ce sont les morts qui ont été sollicités pendant des mois sans discontinuer, pour susciter la candidature d'un « maître d'école » qui, du haut de sa superbe, avait décrété que tous les autres candidats comme lui étaient de mauvais élève, et qu'ils devraient redoubler leur classe<sup>1111</sup>.

L'expression « Sakpata » se réfère étymologiquement, pour le lecteur averti, à une divinité Vodoun : il est clair qu'il s'agit de la république du Bénin. Adélaïde Fassinou dénonce le manque de compétence de certains candidats : « le peuple lui n'aspire qu'à trouver sa pitance quotidienne, puisse-t-il l'avoir assuré grâce au plus laid ou au plus idiot des candidats à la présidence de la république<sup>1112</sup>. » Ceci montre indirectement que

---

<sup>1110</sup>Adélaïde Fassinou (2002) : « Je serai président » in *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, Paris : L'Harmattan, p. 127.

<sup>1111</sup>*Ibid.*, p. 127.

<sup>1112</sup>*Ibid.*, p. 127-128.



les peuples africains n'ont pas encore saisi le bien-fondé de la démocratie. Cette image des institutions et pratiques politiques au Bénin est un frein pour le développement de la démocratie. L'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou, dans « Je serai président », met ainsi à nu les abus de toutes sortes en tant que défenseuse des droits des enfants et des femmes.

La critique des institutions politiques qu'Adélaïde Fassinou propose dans « Je serai président » est aussi présentée dans la littérature féminine noire-africaine, en particulier dans *L'ex-père de la nation* d'Aminata Sow Fall. Cette narratrice « dresse le portrait-type de l'État néocolonial africain dont la caractéristique principale est la limitation, voire la suppression des libertés démocratiques<sup>1113</sup>. » En outre, « les gouvernements proclament solennellement que tout est pour le mieux dans le pays alors que le peuple meurt de faim et que l'économie va à la dérive<sup>1114</sup>. »

Les dirigeants cherchent à acquérir et à garder le plus longtemps possible le pouvoir politique, non pour apporter la prospérité, la paix et le bonheur du peuple, mais pour amasser le plus de richesses possible et pour en faire profiter les parents, les amis et autres connaissances<sup>1115</sup>, ce que le passage suivant d'Adélaïde Fassinou met en évidence : « Les courtisans du maître jugèrent qu'il était le seul et le meilleur, parce que le plus expérimenté et le seul paternaliste pouvant leur assurer cette existence de privilégiés à laquelle ils étaient habitués depuis des lustres<sup>1116</sup>. »

Face à « ces enfants qui continuaient d'avoir faim à cause de son long règne, et à qui on distribuait quelques maigres pièces et billets neufs, afin qu'ils démontrent à la face du monde, combien sont nombreux les enfants du maître qui n'entendaient pas le laisser s'en aller prendre un repos bien mérité<sup>1117</sup>. » Les hommes au pouvoir organisent en effet « des meetings populaires pour adresser des remerciements, des félicitations et des louanges au chef de l'État pour l'efficacité de sa politique, alors que rien ne va dans le pays<sup>1118</sup>. »

---

<sup>1113</sup>Adrien Huannou (1999) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest, op. Cit.* p. 146.

<sup>1114</sup>*Ibid.*, p. 146.

<sup>1115</sup>*Ibid.*, P. 128.

<sup>1116</sup>*Ibid.*, p. 128.

<sup>1117</sup>*Ibid.*, p. 146.

<sup>1118</sup>*Ibid.*, p. 146.

L'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou dénonce d'autres aspects de la vie politique au Bénin pour garder le pouvoir : on « monte de toutes pièces de faux complots afin de mettre hors d'état de nuire les opposants et autres personnes gênantes, avant que se succèdent arrestations massives, faux procès, condamnations, tortures, assassinats déguisés en suicides<sup>1119</sup>. »

Dans la nouvelle *Notre père du couffo*, l'écrivaine béninoise Carmen Fifamè Toudonou dénonce les personnes qui deviennent riches grâce à la politique et surtout ce qui leur arrive après la politique<sup>1120</sup> : leur train de vie a totalement changé lorsqu'ils ne sont plus au pouvoir. Ce recueil de nouvelles *Carmen Fifonsi Aboki* (CFA), qui regroupe douze nouvelles, permet de revisiter les réalités de la société béninoise.

D'autres romans d'Adélaïde Fassinou critiquent également les institutions politiques. Dans *Jeté en pâture* et *Ma vie entre parenthèse*, Adélaïde Fassinou décrit les déviances des dirigeants africains qui s'incrustent au pouvoir. En effet, depuis la période de désenchantement, les dirigeants africains ont montré leur véritable visage à leurs compatriotes à travers le népotisme, le favoritisme, la dictature et la corruption. Ils s'obstinent à rester au pouvoir et sont prêts à toutes les atrocités pour y parvenir. Ce fait que dénonce Fassinou n'est cependant plus un sujet d'actualité en Afrique, car faire couler le sang de son compatriote pour atteindre ses objectifs n'est plus perçu comme anormal. C'est d'ailleurs ce que Fassinou s'est attelée à démontrer à travers certains épisodes de son roman, où des faits réels connus du public et liés à certains dirigeants africains sont évoqués subrepticement. À titre illustratif, citons le passage qui suit :

On donne à manger des humains à des crocodiles dans la lagune. Décidément nos dirigeants se ressemblent tous. Cette histoire de crocodiles bouffeurs de chair humaine, je l'ai déjà entendue d'Atabor à la Côte de l'Ivoire en passant par la république du Golfe. On n'imagine pas de quoi ces gens sont capables pour garder le pouvoir ? Eliminer tous les obstacles, à n'importe quel prix ? Chacun d'eux a ses cadavres dans un placard de nos palais du peuple. Dangnivo a bien disparu dans une rue de la République du Golfe. On raconte que...disparu ! Sa voiture aussi a disparu ! Depuis un an ses parents recherchent le cadavre de leur fils pour faire leur deuil. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils accepteront de récupérer n'importe quelle macchabée. On a voulu leur fourguer un petit squelette déterré à Womey, un quartier de la banlieue des environs de

---

<sup>1119</sup> Adrien Huannou (1999) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, op. Cit. p. 146-147.

<sup>1120</sup> Voir : le Journal *Culture National*, du 23 août 2018.

Koutonou. « Malheureusement pour les organisateurs de la mise en scène, notre frère est grand, très grand même », ont martelé les parents du défunt présents sur les lieux<sup>1121</sup>.

Il s'agit de l'affaire Dangnivo qui a défrayé toute la chronique nationale. Ce cadre travaillant au ministère des finances et de l'économie, a disparu depuis 2011 et demeure introuvable. En s'adonnant à la peinture de la société africaine, Fassinou a donné sa place au réalisme politique dans la littérature féminine béninoise d'expression française.

Par ailleurs, soulignons que cette critique des institutions politiques se retrouve aussi dans les ouvrages d'écrivaines issues d'autres pays de l'Afrique subsaharienne. Par exemple, dans *Le prix d'une vie* de l'écrivaine ivoirienne Simone Kaya, l'État est décrit à quelques nuances près, les mêmes traits :

Totalitarisme, restriction de la liberté d'opinion, terrorisme d'État, espionnage jusque dans les ménages, enlèvement, torture et exécution des opposants réels ou supposés, mise à l'index des collaborateurs incorruptibles, guerre aux institutions religieuses dont l'autorité et emprise sur les populations sont ressenties comme une menace pour le pouvoir en place<sup>1122</sup>.

C'est dans cette optique que la narratrice de *La grève des battus*, Aminata Sow Fall, attire l'attention sur l'une des pratiques désastreuses à laquelle se livrent très souvent les hommes politiques africains : « les nominations de complaisance. En effet, nombreuses sont, dans les pays africains, les personnes sans compétence technique à être malgré tout nommées<sup>1123</sup>. » Dans *Une si longue lettre*, Mariama Bâ s'interroge également : « Quand la société éduquée arrivera-t-elle à se déterminer non en fonction du sexe, mais des critères de valeur ?<sup>1124</sup> » Par cette interrogation, Ramatoulaye dénonce la discrimination qui touche les femmes en politique.

Les femmes africaines, en particulier celles du Bénin, ne veulent plus rester en marge de la chose républicaine. C'est pourquoi, au fur et à mesure que la littérature béninoise mûrissait en évoquant les thèmes domestiques tels que la polygamie et la maternité par

---

<sup>1121</sup> Adélaïde Fassinou : *Ma vie entre parenthèse*, op.cit, p.38.

<sup>1122</sup> Adrien Huannou (1999) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, op.Cit.p. 148.

<sup>1123</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>1124</sup> Mariama Bâ (1979) : *Une si longue lettre*, op.cit. p. 90.

exemple, les femmes écrivains ont élargi leur horizon littéraire pour inclure des thèmes politiques présents dans toute l'Afrique.

La participation active des femmes béninoises dans les instances de décision influe sur la place de la critique des institutions politiques dans leurs œuvres, c'est bien le cas d'Adélaïde Fassinou qui est une écrivaine résolument engagée.

## 4.2 La critique des institutions sociales

### 4.2.1 La polygamie

De toutes les coutumes et des habitudes de la vie sociale, c'est la polygamie qui est au centre des analyses critiques dans la plupart des œuvres d'écrivains du Bénin. Cette institution sociale est également dénoncée plus généralement dans la littérature féminine africaine, nous pouvons citer Mariama Bâ pour *Une si longue lettre*, Aminata Maïga-Ka pour *En votre nom et au mien*, ainsi que Myriam Warner-Vieyra pour *Juletane*.

Parmi les œuvres d'écrivains béninois, en guise d'illustration, nous pouvons retenir Sophie Adonon pour *Echos de femmes*, Adélaïde Fassinou pour *Modukpè ou le rêve brisé* ou pour *Enfant d'autrui, fille de personne*, ainsi que Myrtille Akofa Haho pour « Assanhou conjugal. »

Adrien Huannou remarque que : « le fait que de nombreuses femmes acceptent sans remettre en cause le fait que leur mari soit polygame et le fait que des femmes prennent elles-mêmes l'initiative de pourvoir une nouvelle épouse à leur mari ne signifie pas que toutes les femmes africaines approuvent la polygamie<sup>1125</sup>. »

Certes, elles en sont, en général, « moins choquées que les femmes européennes parce qu'il s'agit d'une dimension fondamentale de la société africaine et qu'un certain nombre d'arguments d'ordre sociologique, économique et religieux la fondent et tendent à la justifier<sup>1126</sup>. » Cependant, elles sont de plus en plus nombreuses à y être farouchement opposées du fait que « la polygamie remet trop souvent en cause le principe d'égalité entre l'homme et la femme<sup>1127</sup>. » Plusieurs personnages féminins condamnent la polygamie au nom de l'amour et de l'équité, mais aussi parce qu'elles ne

---

<sup>1125</sup> Adrien Huannou (1999) : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, op. Cit. p. 140.

<sup>1126</sup> *Ibid.*, p.141.

<sup>1127</sup> *Ibid.*, p.141.

supportent plus cette situation de déséquilibre psychique ou mental. Elles se retrouvent ainsi à fuir le foyer polygame conjugal. Ainsi, dans *Echos de femmes* de Sophie Adonon, Saya a choisi de quitter son mari pour militer dans une association promouvant la femme. Dans *Enfant d'autrui, fille de personne* d'Adélaïde Fassinou, la mère de Cica (Ananou) a quitté son mari Hodou pour venir s'installer en ville, car elle supportait difficilement la présence de ses coépouses au village. Dans *Modukpè ou le rêve brisé*, Modukpè, à la suite des trahisons répétées de son premier mari Robert et de son second mari Freddy, Modukpè a pris la résolution de ne plus se marier pour pouvoir éduquer sereinement son enfant. Dans « Assanhou conjugal » de Myrtille Akofa Haho, les quatre femmes de Sonangnon ne s'entendent jamais et « n'ont de joie journalière que des querelles intestines<sup>1128</sup>. » En somme, la polygamie compromet l'éducation des enfants qui ont besoin de grandir dans une famille unie. Dans plus d'un cas, la première épouse considère le second mariage de son mari comme une trahison : c'est le sentiment qu'éprouve Modukpè dans *Modukpè, Le rêve brisé*. En outre, Adélaïde Fassinou dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler* élargit la critique sociale aux conséquences de l'institution de la polygamie en dénonçant les mariages arrangés, le veuvage, la trahison masculine, les violences sur les femmes. Elle élargit encore à d'autres conséquences sur les femmes, à savoir la rivalité entre elles, la jalousie excessive et les commérages. Dans ce recueil, chaque nouvelle critique un aspect particulier que nous pouvons trouver dans l'institution de la polygamie. Ainsi, dans « La belle-mère du Ministre », la quatrième nouvelle, Adélaïde Fassinou marque son désaccord avec les mariages d'intérêts. Le personnage féminin d'Affou est sacrifiée sur l'autel des avantages parentaux en épousant malgré elle un Ministre, le tout pour assouvir les ambitions démesurées de sa mère. Avec « Le Bouton Bis », la deuxième nouvelle, le caractère du personnage féminin Nani, source de désaccords, finit par envoyer son époux dans les bras de la charmante Mado.

Carmen Fifamè Toudonou, dans *Carmen Fifonsi Akobi (CFA)*, ne dresse pas uniquement des portraits des femmes victimes de la société. Elle présente dans *Carmen Fifonsi Akobi (CFA)* des figures féminines qui combattent pour avoir le même pouvoir économique, social et politique que les hommes. Cet engagement de l'auteure se retrouve aussi dans plusieurs nouvelles comme *La morte de Joncquet*, *L'oiseau blanc*, *sept jours et sept nuits*, *Seule, la grande bleue* et *Sheraton Abattoir*. Dans ces

---

<sup>1128</sup> Myrtille Akofa Haho (2018) : « Confessions de mes nuits blanches », *op. Cit.* p. 99.

nouvelles, elle présente l'histoire de chacun de ses personnages féminins en insistant sur le chemin parcouru dans chaque situation individuelle et en allant des illusions d'une vie facile à la descente aux enfers. Le tableau ainsi peint montre la femme comme un personnage entièrement impliqué dans les drames qu'elle vit, mais qui mérite d'être soutenue dans la voie du combat pour trouver sa place dans la société.

#### 4.2.2 *Le chômage*

Adélaïde Fassinou dans *Ma vie entre parenthèses* dénonce le chômage des jeunes diplômés au Bénin. Les jeunes étudiants, obtiennent des diplômes, mais attendent longtemps sans avoir obtenu un emploi stable. C'est le cas de Dotou et de son mari qui, à vingt-neuf ans et après avoir obtenu leur diplôme, assurent difficilement les besoins fondamentaux de l'homme, c'est-à-dire se nourrir, se vêtir, se loger et se soigner. Adélaïde Fassinou met l'accent sur une réalité béninoise : le sous-emploi des jeunes diplômés. C'est une situation que nous découvrons dans le passage qui suit, tiré de *Ma vie entre parenthèses* : « Madame ! Si vous saviez... si vous saviez ce que nous vivons, mon compagnon et moi. Parfois, on n'a même pas cent francs pour se procurer le petit bol de gari chez la vendeuse d'en face. Alors, comme je n'ai pas le cœur de laisser mon fils de trois ans affamés, je vais la voir pour acheter de quoi manger à crédit. Je suis si révoltée<sup>1129</sup>. » Il en est de même pour le personnage Dogbé, très brillant, mais dépourvu d'emploi et qui se questionne désespérément :

Est-ce une vie que celle qui est la nôtre, qui consiste à vivoter en attendant la mort ? Je suis un mort vivant ! Un cadavre ambulante...je n'ai pas d'avenir ! Je n'ai pas besoin d'avenir alors que je ne possède rien à présent pour vivre. » Car selon lui, « pour réaliser son avenir, il faut avoir planté dans son champ aujourd'hui, donc posséder un travail qui te permet de vivre à peu près correctement. Où trouver du travail, madame ? Où trouver de quoi vivre, lorsque le chômage des jeunes est la chose la mieux partagée<sup>1130</sup>.

Le chômage au Bénin contraint les jeunes à l'émigration. C'est le cas de la sœur de la narratrice qui s'est définitivement installée au Gabon.

---

<sup>1129</sup>Adélaïde Fassinou, *Ma vie entre parenthèses*, op. Cit. p. 185.

<sup>1130</sup>*Ibid.*, p.238.

Dans *Jeté en pâture*, Adélaïde Fassinou écrit que « la plupart des jeunes pour obtenir du travail et subvenir à leurs besoins se retrouvent dans des partis politiques pour obtenir de l'emploi<sup>1131</sup>. » Au Bénin, les jeunes sans emploi militent dans les partis politiques pour se faire remarquer, ce qui favorise leur embauche. Telle est la réalité quotidienne à laquelle la société béninoise est confrontée : la couche la plus dynamique de la population est celle qui se retrouve surtout au chômage. Dans son roman *Jeté en pâture*, l'auteure évoque le cas d'Aristide Sagbo, un boxeur béninois qui vit misérablement au point de mourir comme un vulgaire malpropre, faute de moyens pour jouir de soins adéquats. L'auteure, pour mettre principalement l'accent sur le sort de ce boxeur béninois, a mis la photo de ce dernier sur la première de couverture de son ouvrage *Jeté en pâture*.

#### 4.2.3 *La misère des enseignants*

Le secteur de l'enseignement au Bénin est confronté à une série de problèmes. Parmi ces maux, Adélaïde Fassinou s'intéresse particulièrement à la situation financière, assez lamentable, des enseignants et à la misère à laquelle ils sont contraints dans leur retraite. L'enseignant béninois devient méconnaissable quand il finit de servir l'État. Dans *La sainte ni touche* et dans *Le Journal d'Esclamonde*, Adélaïde Fassinou présente le personnage Togbe Jonas, un maître du cours primaire de Madjèkodumi. Ce dernier est mort misérablement par manque de soins. Une fois à la retraite, il a dû retourner aux champs afin de pouvoir bien se nourrir et de subvenir à ses besoins fondamentaux. Il a manqué cruellement de moyens pour lutter contre les maladies de vieillesse :

Nous, ses anciens élèves, nous lui avons offert un bel enterrement... Quel soulagement c'était pour les parents ! Notre maître a vécu chichement et est mort pauvre, malgré toute la richesse qu'il a contribué à octroyer à ses anciens élèves. As-tu vu le nombre de ministres, de députés, de directeurs de sociétés et autres cadres de l'administration qui étaient présents aux obsèques ? Sa famille n'en revenait pas, nous non plus d'ailleurs. Tant de personnalités respirant l'aisance alors que de tout temps, leur fils n'avait connu que la privation, la gêne matérielle ! Ne pouvant se soigner comme cela se doit, il a trainé une bronchite des mois durant, ce qui a fini par l'emporter<sup>1132</sup>.

---

<sup>1131</sup> Voir : Adélaïde Fassinou : *Jeté en pâture*.

<sup>1132</sup> Adélaïde Fassinou (2011) : *La sainte ni touche*, op. Cit. p.146-147.

Enseigner, c'est un métier noble qui ne nourrit pas son homme au Bénin. Beaucoup de jeunes, ayant compris la relation directe qu'il y a entre l'enseignement et une certaine pauvreté, fuient alors le secteur de l'enseignement. S'ils entrent dans ce métier, ce n'est que dans l'attente de trouver mieux ailleurs. La conséquence sociale est le manque d'enseignants que nous constatons quotidiennement au Bénin. Adélaïde Fassinou déplore cet état de chose et dénonce :

De tout temps, l'enseignant s'est toujours sacrifié ; toutes ses œuvres sont toujours noyées dans l'anonymat. Il travaille d'arrache-pied à former les élites de son pays, à leur inculquer le savoir et la vertu afin qu'elles écrivent en lettres d'or les pages de l'histoire universelle. Et que reçoit-il en retour ? Rien ou presque, si ce n'est une vie d'indigence, un salaire de misère lui assurant péniblement les trois repas quotidiens et l'entretien d'une mobylette asthmatique. L'Etat même, son employeur, ne lui voue aucun égard ; Les honneurs, c'est pour les autres : ceux-là dont il été le socle de la réussite sont décorés, applaudis, louangés. Lui, l'enseignant, ne reçoit que moqueries, sarcasmes, railleries et autres disgrâces. Est-ce une vie ça ? <sup>1133</sup>.

Dans *le journal d'Esclamonde*, Adélaïde Fassinou poursuit la même réflexion. L'enseignant béninois est obligé de jumeler plusieurs métiers s'il veut correctement joindre les deux bouts. Au fil des ans, cette situation fragilise sa santé, en témoignant ces propos :

Cette nuit, mes poumons en ont essuyé de la toux. J'avais beaucoup toussé, comme si quelqu'un voulait me rappeler que je n'étais pas encore guérie et que je devais ménager mes forces. Cela ne m'avait pourtant pas empêchée de me pointer devant ma horde hurlante d'apprenants. Quinze heures piles. Imagine-toi, arrivant sous le chaud soleil de quinze heures, inondant de partout mon tailleur. Assise face à trois centaines d'étudiants eux aussi suant de tous leurs pores, j'étouffais. Le plus cocasse, c'est qu'après ma phrase introductive, je fus saisie d'une toux, qui manqua de peu de m'étrangler. Pour les émouvoir et les rendre plus dociles, j'évoquai la longue maladie dont je traînais encore les séquelles et la fatigue due au traitement par antibiotiques. Je voulais les rendre gentils, sages comme des images. J'avais été vite déçue. Les bavards et autres pagailleurs nationaux n'en avaient rien à foutre que j'eusse été ou pas malade<sup>1134</sup>.

---

<sup>1133</sup>Adélaïde Fassinou (2011) : *La sainte ni touche*, op. Cit, p.148.

<sup>1134</sup>*Ibid.*, p.21-22.



En choisissant de mettre en lumière cette tare de la société béninoise dans ces romans, les femmes écrivaines du Bénin, en particulier Adélaïde Fassinou, se servent de l'écriture pour dénoncer les faits qui minent la société. Manquer d'enseignant, c'est empêcher l'accès à l'instruction pour tous, et en particulier pour toutes. En outre, comme l'instruction est le moteur de l'émancipation des filles, c'est les empêcher à trouver une place dans la société. En développant cette thématique, Adélaïde Fassinou et ses consœurs se placent résolument dans le cadre de la littérature engagée.

### 4.3 La littérature mise au service de la cause de la femme béninoise

Dans le chapitre intitulé « 2. Les femmes dans le champ littéraire », nous avons relevé la citation suivante : « c'est un fait notable au Bénin comme dans toute l'Afrique de l'Ouest francophone, l'entrée tardive, mais remarquable, des femmes sur la scène littéraire<sup>1135</sup>. » Ce retard s'explique par « le contexte historique et socioculturel de l'implantation de l'école étrangère<sup>1136</sup>. » Parmi les femmes qui écrivent au Bénin, nous trouvons « des poètes<sup>1137</sup>, des romancières/nouvellistes et une auteure dramatique.<sup>1138</sup> », ainsi que des auteures de contes et légendes<sup>1139</sup> et de bandes dessinées. Ces auteures, selon Adrien Huannou, « sont actives et productives depuis 2000<sup>1140</sup>. » Les plus connues sont Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Christine Gnimagnon et Euphrasie Calmont. Par leurs écrits et leur engagement social, elles ont mis la littérature au service de la cause de la femme béninoise.

Elles ont été appelées à créer ou à inventer des formes de luttes originales, comme le fait de se regrouper pour publier et pour atteindre un lectorat plus large. Plus les femmes s'engagent à écrire sur une thématique identique, plus ces doléances sont entendues par le public. Pour Aimé Césaire : « la littérature est un outil efficace au service de la libération de la femme africaine<sup>1141</sup>. »

---

<sup>1135</sup> Adrien Huannou (2019) : *Introduction à la littérature béninoise*, op. Cit. p. 35.

<sup>1136</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>1137</sup> Voir Euphrasie Calmont

<sup>1138</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>1139</sup> Voir Christine Adjahi Gnimagnon (2002) : *Do Massè*, Paris : L'Harmattan. Voir également Anna Baï Dangnivo (2016) : *Sitou et la rivière de la nudité*, Cotonou : Christon édition.

<sup>1140</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>1141</sup> Aimé Césaire : cité par Adrien Huannou in *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest* (1999), Paris : L'Harmattan, p.113.

Par l'écriture, les écrivaines rendent compte des aspirations légitimes et des revendications féministes de toutes les femmes : elles amènent les autres femmes à prendre pleinement conscience de la condition féminine et de ce qu'elle comporte d'inadmissible mais elles les amènent aussi à désirer l'amélioration de leurs conditions de vie et à lutter pour l'obtenir<sup>1142</sup>. Ainsi, les femmes qui écrivent au Bénin encouragent indirectement leurs sœurs à lutter pour changer les choses. Il s'ensuit que la littérature féminine semble s'apparenter à un mode d'action que Jean-Paul Sartre nomme « l'action par dévoilement » et qu'il définit comme suit :

En parlant, je dévoile la situation par mon projet même de la changer ; je la dévoile à moi-même et aux autres pour la changer. L'écrivain « engagé » sait que la parole est action : il sait que dévoiler c'est changer et qu'on ne peut dévoiler qu'en projetant de changer. L'écrivain a choisi de dévoiler le monde et singulièrement l'homme aux autres hommes pour que ceux-ci prennent en face de l'objet ainsi dévoilé leur entière responsabilité<sup>1143</sup>.

L'action par dévoilement semble atteindre encore peu de femmes béninoises mais le regroupement des écrivaines pour publier renforce le message qu'elles veulent faire passer et cette collaboration va permettre d'avoir un impact de plus en plus fort sur ce dévoilement, et ce, grâce au support littéraire

En raison du taux d'analphabétisme généralement très élevé en Afrique, particulièrement au Bénin<sup>1144</sup>, il est nécessaire de porter oralement aux femmes analphabètes le message féministe contenu dans les œuvres littéraires<sup>1145</sup>. Quelques auteurs, depuis 1967, ont développé ce type de littérature et l'ont rendu accessible. Parmi celles-ci, nous trouvons Yvonne Kidjo, qui crée et dirige la Troupe théâtrale et Folklorique du Bénin avec la ferme volonté de « montrer les richesses du folklore et de la tradition béninoise. », mais aussi Grâce Dotou et Marcelline Aboh créant à Porto-Novo, la capitale politique du Bénin, une troupe entièrement féminine à qui elles donnent le nom de défi : « Qui dit mieux ? » Les pièces de théâtres choisies par ces troupes féminines ont pour vocation de sensibiliser les femmes « aux règles d'hygiène et de santé, à la défense de la condition des femmes dans le foyer, aux problèmes du

---

<sup>1142</sup>Adrien Huannou (1999) : *Introduction à la littérature béninoise, op.cit.* p. 113.

<sup>1143</sup>Jean-Paul Sartre (1948) : *Situation, II- Qu'est-ce que la littérature ?* Paris : Ed. Gallimard, p.73-74.

<sup>1144</sup>53% selon le recensement de 2015.

<sup>1145</sup>Adrien Huannou (1999) : *Introduction à la littérature béninoise, op. Cit.* p. 114.

couple et au mariage en général, à l'éducation des enfants<sup>1146</sup>. » Le théâtre permet d'oraliser une prise de conscience de leur situation par les femmes. La nécessité de cette prise de conscience se retrouve dans l'engagement des personnages décrits dans les œuvres littéraires. En effet, dans *Echos de femmes* par exemple, Sophie Adonon brosse le portrait de Saya en montrant qu'elle vise à former, à informer et sensibiliser d'autres femmes victimes de ces oppressions, oppressions auxquelles les femmes béninoises sont réellement confrontées dans la société. Ainsi, Sophie Adonon, à travers le personnage de Saya, tente de rendre compte de la nécessité d'un engagement social des femmes et de porter à la connaissance du grand nombre la création d'associations des femmes, capables de défendre leurs droits :

Saya avait décidé de fourbir ses armes afin de se jeter corps et âme dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Dans ce cheminement, elle créa une association dénommée « SOS » Femmes outragées, destinée à venir en aide aux femmes violentes, que ces violences fussent physiques, sexuelles ou psychologiques<sup>1147</sup>.

Dans *Echos de femmes*, Sophie Adonon insiste sur les formes d'initiatives que les femmes prennent elles-mêmes. En dehors du personnage de Saya, c'est le cas du personnage d'Adjoua qui, après avoir bénéficié de l'éducation de sa tante résidant à Cotonou (cette dernière l'a inscrite au cours du soir en français et en langue nationale fon), finit par entreprendre à son tour la création d'un centre d'alphabétisation pour les personnes adultes. Viviane Bossédé Djako dans sa nouvelle « Pronostic vital », parue dans *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, met en scène Neno, personnage ayant assisté plusieurs fois aux disputes violentes opposant Yemissi, sa mère et Florent, son père. À la suite à ces disputes, Neno décide de défendre la cause féminine en intégrant le Parlement des enfants témoins de violence dans les foyers<sup>1148</sup>. Le choix du personnage féminin Neno d'intégrer ce Parlement des enfants est édifiant et doit inspirer les filles dans la société béninoise : « Neno remportait le prix du meilleur

---

<sup>1146</sup> Pierre Mèdèhouegnon (2014) : « Femmes de théâtre au Bénin : du ludique à la dramaturge de l'interculturalité » in *Théâtre d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p. 181.

<sup>1147</sup> Sophie Adonon (2018) : *Echos de femmes*, Cotonou : Editions Savane, p. 85.

<sup>1148</sup> Mimosette Kodjo (2017) : « Pronostic vital » in Rodrigue Atchaoué *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, Cotonou : Editions Savane, p. 139.

défenseur des femmes. Le soir de son sacre, elle confia à sa mère son ambition d'être avocate<sup>1149</sup> » pour la défense des femmes.

Adélaïde Fassinou, reconnue pour son combat pour la condition féminine, met également à nu les problèmes de la société dans *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*. Par une minutieuse observation du quotidien, elle aborde dans les huit nouvelles que comporte son ouvrage, l'éducation des filles, avec son cortège de grossesses précoces. L'auteure sensibilise ses lecteurs sur les maladies transmissibles telles que le SIDA et y aborde les facteurs qui favorisent sa progression. Plus précisément, l'exode rural des filles, la drogue, la prostitution et le manque de communication sont les facteurs qui favorisent bien entendu la transmission de cette maladie.

Le rôle de la femme écrivaines dans le déclenchement et la conduite de la lutte pour la libération féminine est aussi individuel que collectif. Les thématiques développées dans leurs œuvres littéraires jouent un rôle de veille de la prise de conscience.

#### 4.4 La réception

Le terme réception, issu du latin « receptio » qui signifie « action de recevoir » est attesté dans l'usage depuis longtemps. Au XXe siècle ce terme a connu une modification dans sa signification, notamment dans le champ de la communication, il est associé au terme « émission<sup>1150</sup>. » Son emploi spécifique dans les études littéraires est fortement marqué par le sens allemand de « Rezeption », tel qu'il est employé par Hans Robert Jauss : le terme allemand suggère, beaucoup plus que le français « une activité, voire une appropriation : la réception d'une œuvre est un acte, non une attitude passive, un simple enregistrement<sup>1151</sup>. » Dans le champ de la littérature, Antoine Compagnon désigne par « réception » les études consacrées « à la manière dont une œuvre affecte le lecteur, un lecteur à la fois passif et actif, [...] individuel ou collectif, et sa réponse<sup>1152</sup>. »

---

<sup>1149</sup>Mimosette Kodjo (2017) : « Pronostic vital » in Rodrigue Atchaoué *Dernières nouvelles des femmes écrivaines du Bénin*, op. Cit. p. 139.

<sup>1150</sup>Pierre Brunel et a. (dir.) (1989) : « Précis de littérature comparée », Paris : Gallica.

<sup>1151</sup>*Ibid.*, p. 9.

<sup>1152</sup>Antoine Compagnon, p. 174.

Les œuvres des femmes écrivaines du Bénin telles que *Modukpè*, *Le rêve brisé* et *Yèmi ou le miracle de l'amour* ont connu un écho favorable auprès des lecteurs à travers des thèmes qu'elles abordent. Leur inscription dans les programmes scolaires a démultiplié les lecteurs potentiels, qu'ils soient élèves dans les établissements scolaires, ou qu'ils soient dans l'environnement des élèves. *Pour une poignée de gombos* a connu trois éditions : la première chez Ouf Production en 2013, la seconde par les Editions Gutenberg et la troisième par Laha Editions. L'œuvre a été aussi l'objet d'un film mélodramatique réalisé par Samson Kokou Adjaho. *Modukpè*, *Le rêve brisé* est en cours de traduction en vue d'une publication dans les pays anglophones tels que le Nigéria et le Ghana. *Yèmi ou le miracle de l'amour*, un roman de jeunesse, a été publié pour la première fois aux Editions du Flamboyant au Bénin, en l'an 2000, et une deuxième fois, à LAHA Editions, en 2014, quelques mois avant le roman *Le journal d'Esclamonde*, publié par les Editions Plurielles en janvier 2015 et dont la troisième édition a été réalisée par ONIP Productions. Ces œuvres ont visiblement intéressé les lecteurs car elles décrivent les réalités de la société béninoise. Adélaïde Fassinou confirme le nombre de tirage dans le cadre de ses ouvrages. Pour *Yèmi ou le miracle de l'amour*, « Moi je faisais cinq mille... mais je suis sûre que LAHA qui a repris le livre doit avoir fait le double ou plus<sup>1153</sup>. » Concernant *Pour une poignée de gombos*, Sophie Adonon atteste :

Aux deux premières éditions « Ouf Productions et Editions Gutenberg », c'était dix mille exemplaires, soit cinq mille par édition. [...] Laha éditions [...] m'a annoncé également cinq mille exemplaires depuis 2016. Cela donne quinze mille en tout<sup>1154</sup>.

Le nombre de tirage successif et les traductions de l'œuvre dans d'autres langues montrent un intérêt certain du lectorat pour lequel nous ne disposons malheureusement pas d'autres données statistiques.

#### 4.5 Bilan, une littérature engagée dans un combat pour la cause féminine

La littérature féminine béninoise peut se définir comme une littérature engagée où la critique des institutions politiques et sociales est mise au service de la cause des

<sup>1153</sup> Adélaïde Fassinou

<sup>1154</sup> Sophie Adonon

femmes. Cette critique repose non seulement sur le traitement qui est fait à la femme concernant son implication dans les instances sociales, mais aussi sur la polygamie, institution traditionnelle, qui persiste toujours, bien qu'elle soit une institution freinant le bonheur maternel et conjugal de la femme noire dans la société noire-africaine. La littérature féminine béninoise qui permet à la femme de s'affirmer se caractérise donc comme une littérature de combat et de dénonciation sociale.

## 5 Conclusion

L'avènement du renouveau démocratique et la Conférence Nationale des Forces Vives au Bénin apparaît comme une période de profonds changements sociaux et idéologiques, notamment du fait qu'au niveau politique, on insiste davantage sur la place des femmes dans les instances de décision. Cette évolution est concomitante à l'entrée des femmes béninoises dans la littérature. Les champs culturels, et surtout celui de la littérature, ont connu de nouveaux statuts avec la loi n°97-010 du 20 août 1997 de l'Assemblée nationale portant libéralisation de l'espace audiovisuel, phénomène étroitement lié à la multiplication des maisons d'éditions et à la croissance de la production littéraire. Le dynamisme provoqué par ce processus d'indépendance de la presse béninoise ouvre ainsi des espaces qui sont parfaitement disposés à accueillir de nouveaux arrivants, parmi lesquels se trouvent des femmes écrivaines.

Le champ littéraire au Bénin est caractérisé de nos jours par l'émergence de jeunes écrivains. Ce champ littéraire est né dans le contexte colonial : il a été d'abord une littérature destinée aux lecteurs de la métropole. Cet aspect perdure même à la fin de la première décennie des indépendances en Afrique noire francophone. Cela permet d'expliquer pourquoi la production et les instances de consécration sont traditionnellement centralisées à Paris. Le champ littéraire en Afrique noire francophone, longtemps tourné vers les circuits occidentaux, notamment le centre parisien, a aujourd'hui évolué, tout en étant encore tributaire de ses limites passées. Malgré l'existence du Grand Prix Littéraire de l'Afrique noire et un engouement des éditeurs<sup>1155</sup> envers les écrivains africains francophones, seule une poignée d'écrivains peut s'imposer à Paris, ville qui demeure, selon les critiques, la capitale mondiale des Lettres<sup>1156</sup>. Le projet de loi portant protection des œuvres littéraires et artistiques adopté en décembre 1983 au Bénin et l'avènement du renouveau démocratique de 1990 proposent d'ouvrir des perspectives aux acteurs traditionnellement marginalisés, comme les écrivains évoluant dans l'ombre, et surtout les femmes qui écrivent. Dominique Traoré affirme :

---

<sup>1155</sup> Germain-Arsène Kadi (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960, romans et société ivoiriens*, op. Cit. p. 252.

<sup>1156</sup> *Ibid.*, p. 252.

Les femmes africaines ont un statut différent de celui qui était le leur au moment des indépendances. Elles ont acquis beaucoup de droits et se retrouvent à divers niveaux de responsabilité dans la plupart des secteurs économiques et politiques. Aussi jouent-elles un rôle clé dans l'animation de la vie littéraire en se battant pour se forger des espaces d'épanouissement dans le difficile milieu de la culture et des arts du spectacle en Afrique<sup>1157</sup>.

La littérature béninoise féminine est encore jeune et les instances de consécration telles que la presse, l'édition et les universités ont un rôle important à jouer pour mobiliser le lectorat. Les maisons d'éditions, avec le peu de moyens dont elles disposent, ont du mal à lancer des campagnes de consécration et à optimiser la commercialisation. Cela explique le peu de dynamisme des maisons d'éditions béninoises, qui ont alors à prendre en compte la réalité des tirages assez réduits du fait du taux d'analphabétisme restant encore élevé. Comme la littérature béninoise féminine est encore jeune, les moyens de consécration employés par les auteures pour la canonisation de leurs ouvrages n'ont qu'une visibilité réduite à l'échelle nationale et internationale, malgré la création de la plateforme « Fémicriture », qui souffre encore d'une certaine confidentialité. La radio nationale et locale, les médias les plus écoutés, jouent un rôle important auprès des populations alphabétisées dans la diffusion de l'information sur les œuvres littéraires. Le schéma établi par Pierre Bourdieu, qui fixe quatre positions d'écrivains, se distinguant par leur degré de politisation, s'avère en partie applicable à la production littéraire des femmes<sup>1158</sup>. Les femmes écrivaines du Bénin visent le capital symbolique. Pour ce qui est de la critique littéraire, elle manifeste une certaine ouverture face aux productions littéraires des femmes, elle positive la formation discursive du phénomène de la femme auteure.

Actuellement, nous constatons au Bénin une prédilection des auteures pour le genre romanesque, alors que la littérature béninoise au lendemain des indépendances était dominée par le genre théâtral et poétique, du fait d'une tradition littéraire au masculin. Les écrivaines de la nouvelle génération se sont emparées du genre romanesque qui est associé à une progression quantitative de la production littéraire. Le genre romanesque permet aux femmes auteures béninoises d'exprimer leurs analyses des problèmes

---

<sup>1157</sup> Dominique Traoré (2014) : « Les défis des femmes de théâtre en Afrique Noire Francophone », in Sylvie Chalaye (dir.) : *Théâtre d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p. 149-152.

<sup>1158</sup> *Ibid.*, p. 381.



sociaux dans lequel le réel est voilé. Un autre domaine d'investissement des auteures est la littérature pour la jeunesse, un domaine auquel les femmes « se sentent particulièrement prédestinées par leur rôle de mères de famille ainsi que par leurs expériences croissantes dans les carrières de l'enseignement<sup>1159</sup>. » Avec le développement de la scolarisation des filles, le lectorat féminin est en plein essor et les femmes écrivaines du Bénin s'adressent avant tout à ces lectorats. Leur sujet préféré, illustré par tous les genres, est la condition féminine de leur temps, à savoir la femme dans le mariage, la femme et l'éducation et la femme et la vie professionnelle. Bien que la tradition ancestrale continue d'établir la place de la femme dans la sphère domestique, nous percevons dans les thèmes abordés un nouvel éclairage sur les relations entre l'homme et la femme dans la société. Certaines œuvres mettent un accent particulier sur la reconnaissance du rôle de la femme dans l'histoire du Bénin. Dans la production littéraire des femmes de l'époque contemporaine au Bénin domine ainsi une potentielle subversion des modèles littéraires établis, ce qui permet alors d'inscrire ces œuvres dans une tradition littéraire au féminin. Le roman *Une si longue lettre* de Mariama Bâ en est l'exemple le plus connu, du fait qu'il soit le plus lu en Afrique noire francophone. Que ce soit Adrien Huannou, Pierre Médéhouegnon ou TossouOkri Pascal, leurs articles et ouvrages sur la littérature béninoise se montrent particulièrement favorable à la littérature féminine en insistant sur le roman social qui décrit la condition de la femme. Les auteures se créent également une identité en tant que femme éducatrice, ce qui fonctionne davantage comme une stratégie d'implication dans le champ social.

L'engagement des femmes béninoises dans l'écriture nous amène à dire que la littérature féminine béninoise, à travers les thèmes qu'elle aborde, a eu un réel impact sur la société actuelle, et plus précisément sur les instances de consécration que sont les écoles. Durant l'année scolaire 2020-2021, douze titres ont été inscrits dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire. Les œuvres de trois auteures béninoises, Adélaïde Fassinou, LalinonGbado Béatrice et Sophie Adonon ont été retenues. Une autre instance de consécration qu'est le prix littéraire a également son rôle à jouer dans la diffusion des œuvres et des thèmes abordés. À l'image de leurs ancêtres,

---

<sup>1159</sup>Rotraud Von Kulesa (2011) : *Entre la reconnaissance et l'exclusion : la position de l'autrice dans le champ littéraire en France et en Italie à l'époque 1900*, op. Cit. p. 380.

les femmes amazones, les écrivaines béninoises se battent pour leur cause par une écriture résolument engagée dans le combat social. La restauration des femmes du passé dans la mémoire collective a incité un travail de mémoire qui rejoint la revendication du retour des « trésors royaux du royaume d'Abomey » restitués par la France.

L'engagement des écrivaines pour la libération de la femme a également une répercussion sur le rôle politique de la littérature, notamment par sa réception au sein du gouvernement. Depuis 2004, Adélaïde Fassinou occupe le poste de secrétaire général de la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO. Toute son activité en faveur d'un changement dans la vie des femmes trouve son expression littéraire dans *Modukpè, Le rêve brisé*. Sa position concernant le rôle politique que doit jouer la littérature au sein de la société se retrouve dans son ouvrage de jeunesse *Yèmi ou miracle de l'amour*, qui eut un grand retentissement avec plus de quinze mille tirages. L'ouvrage a eu en effet un écho favorable auprès du public en abordant des thèmes actuels tels que la situation des enfants placés auprès des personnes nanties ainsi que la scolarisation des filles en Afrique subsaharienne. Cela explique l'arsenal juridique institué par la constitution du Bénin<sup>1160</sup> et le renforcement du code pénal des enfants adopté en 2018 qui réprime toutes les violences physiques et psychologiques que subissent les enfants, en particulier les filles, dans la société béninoise. Angèla Kpeidja<sup>1161</sup>, dans son ouvrage autobiographique *Bris de silence*, en dénonçant des violences que subissent les femmes en milieu professionnel, formule un plaidoyer sur le plan institutionnel, administratif, judiciaire et social pour que les femmes et les filles vivent leur plein potentiel et de façon épanouie dans la société. Le récit autobiographique de la journaliste écrivaine, malgré la critique, a incité le gouvernement béninois à voter à l'Assemblée nationale trois textes de lois portant sur les violences sexuelles, les mariages forcés et le recours à une interruption volontaire de grossesse<sup>1162</sup>. Par ces deux exemples, nous voyons distinctement que l'impact politique des œuvres d'auteurs béninoises est lié à

---

<sup>1160</sup>Selon la constitution du Bénin, l'enseignement primaire est obligatoire et les enfants doivent pouvoir bénéficier d'un plein accès à l'éducation, voir également la convention Internationale des droits de l'enfant ratifiée par le Bénin en 1989, la charte des droits et le bien-être des enfants.

<sup>1161</sup>Angèla Kpeidja est une ingénieure biotechnologiste de formation. Après cinq années dans les laboratoires, elle quitte son poste pour se lancer dans le journalisme où, à ses débuts, elle est chroniqueuse santé dans l'émission *Weekend-matin* de Steve Facia. On la verra aussi sur l'émission *5 sur 7 Matins* du service public. Elle anime également une émission radio et est nommée le 18 mai 2020 comme cheffe du service Web de l'ORTB. Elle est l'une des premières femmes béninoises à dénoncer publiquement le harcèlement sexuel.

<sup>1162</sup>Angèla Kpeidja (2021) : *Jeune Afrique*, « Droits des femmes au Bénin », disponible sur le site : <<https://www.jeuneafrique.com/1256347/politique/droits-des-femmes-au-benin-apres-le-v>>, consulté le 11/06/2022.

l'interaction entre le dire et le faire, entre les thèmes abordés dans leurs œuvres et l'engagement des auteures dans les instances politiques.

Cette recherche a donc voulu contribuer à rendre visible l'impact des écrivaines béninoises sur le rôle politique que peut jouer la littérature dans la société. La théorie du champ littéraire s'est révélée particulièrement pertinente pour l'analyse de la position et de la représentation de la femme béninoise dans la littérature féminine, ainsi que pour l'étude des instances de consécration. Il serait opportun de replacer la littérature des femmes du Bénin dans le cadre d'un panorama plus vaste de la littérature féminine francophone de l'Afrique subsaharienne, un travail qui reste encore à faire.

## 6 Annexe

### 6.1 Présentation des femmes écrivaines du Bénin de 1981 à nos jours

Dans cette rubrique, nous présenterons quelques éléments de biographie et les œuvres écrites par les femmes du Bénin, qu'elles résident dans ce pays ou en France, de 1972 à nos jours. Cette présentation n'est évidemment pas exhaustive : elle ne tient compte que des œuvres des écrivaines béninoises que nous avons découvertes au cours de ce travail de recherche. Cette partie de notre travail s'avère utile, du fait que ces œuvres sont encore trop méconnues et négligées, en d'autres termes, du fait que ces œuvres ne sont pas encore pleinement représentées à l'échelle internationale. Peut-être apporterons-nous une modeste contribution à une certaine visibilité de ces œuvres. Pour des questions d'objectivité, nous avons choisi de classer ces écrivaines chronologiquement, soit de la plus âgée à la plus jeune.

#### 1) Colette Sènamì AGOSSOU HOUETTO :

Née le 6 mars 1939 à Porto-Novo, elle va à l'école primaire de Sainte-Anne d'Atakê et chez les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres (Porto-Novo). Elle poursuit dans le secondaire au Cours Secondaire Notre-Dame des Apôtres à Cotonou, études couronnées par le Baccalauréat série Philosophie en 1960. Elle débute ses études supérieures à l'Université de Strasbourg (1960-1961), puis dans les Universités de Munich et d'Aix-en-Provence. Titulaire du CAPES d'Allemand en 1969, elle a enseigné en France (à Gien et à Nemours), puis au Bénin (Lycées Béhanzin et Mathieu Bouké). Directrice de l'Institut National de Formation et de recherche en Education (1977-1981), elle a travaillé de 1986 à 1991 au Programme BAD d'intégration des femmes au développement<sup>1163</sup>. Dans *L'Aube sur les cactus*<sup>1164</sup>, Colette Agossou Houetto met en scène la lutte pour la libération nationale, pour la construction d'une société de paix, d'amour et de fraternité où il fera bon vivre pour chacun et pour tous. A tous les hommes, à toutes les femmes et à tous les enfants de son pays et de tous les pays, elle adresse un message d'amour et fraternité.

---

<sup>1163</sup>Voir Anthologie de la littérature féminine d'Afrique Noire Francophone d'Adrien Huannou, Cotonou : Les Editions Bognini, p. ouvrage sans pagination.

<sup>1164</sup>Porto-Novo, INFRE, 1981.

## 2) Gisèle Léonie HOUNTONDI :

Née le 19 juin 1954 à Cotonou, elle va en primaire à Paouingan avant de poursuivre dans le secondaire à Sainte Jeanne d'Arc d'Abomey (1965-1978). Ses études supérieures se déroulent à l'Université de Paris IV-Sorbonne (1982-1983), avant de faire des études d'interprétariat au Polytechnic of Central London (1982-1983). Elle fait deux séjours linguistiques à Londres (en 1977) et à Madrid (en 1978). Ses diplômes sont : le baccalauréat (1972), une Licence de langues Etrangères Appliquées (Anglais-Espagnol), une Maîtrise Pratique Bilingue (Anglais-Espagnol) et un Certificat d'Aptitude Professionnel d'Interprète de Conférence Anglais- Français.

## 3) Sophie ADONON :

Juriste de formation, Sophie est une auteure très prolifique depuis sa première publication en 2011. Elle s'illustre dans le genre du polar avec une saga dont les intrigues se déroulent principalement au Bénin. Un extrait de son premier roman, *Le sourire macabre*, a été donné à l'épreuve de français du diplôme brevet national du Bénin en 2012. À la rentrée 2016, c'est la consécration : son roman *Pour une poignée de gombos* est mis au programme des classes de Seconde. Sophie Adonon devient ainsi la première écrivaine béninoise parce livre : elle effectue une grande tournée à travers tout le pays, réalisant ainsi le rêve de beaucoup d'élèves de rencontrer un auteur au programme. Elle visite une trentaine d'établissements scolaires dans tout le Bénin et elle prodigue aux élèves de nombreux conseils aussi bien à ceux s'imaginant écrivains plus tard qu'à tous les autres, le tout selon le même principe : la lecture conseillée à tous et à toutes !

## 4) Adelaïde FASSINO :

Adelaïde Fassinou est professeure certifiée et formatrice à l'Ecole Normale Supérieure au Bénin. Sa passion pour l'écriture l'a poussée à publier successivement depuis l'an 2000 une quinzaine d'ouvrages : romans, nouvelles et recueils de poésie. Adelaïde Fassinou n'est pas seulement une auteure prolifique, elle se préoccupe également d'assurer la relève. Ainsi, en créant l'Association Plumes Amazones, elle parvient à

donner plus de visibilité aux femmes écrivaines du Bénin. De là, sous sa coordination, le collectif Plumes amazones publie en 2016 *Le temple de la nuit profanée*. Il s'agit d'un ouvrage composé de récits et de nouvelles qui traitent des violences faites aux femmes. Adelaïde Fassinou participe régulièrement à divers salons et foires du livre à travers le monde pour y présenter sa production littéraire et sa vision de la littérature africaine.

## 5) Euphrasie CALMONT :

Née à Mitro au Bénin, elle fait des études de Lettres et de Marketing à Bordeaux, puis de Management à l'Université de Paris XII. Elle est la lauréate de plusieurs prix dont le Certificat d'Excellence de l'Ecole de Rédaction Quality of course du Canada, pour deux chapitres d'*Emma ou la rage de vivre* ; elle reçoit le premier prix du Grand Poétique du Kaïlcedrat Royal 2015, Aimé Césaire Le Visionnaire. *Emma ou la rage de vivre* a été présenté à l'Unesco le 10 juin 2010.

## 6) Hortence MAYABA :

Née Sallan, elle a vu le jour à Djougou en République du Bénin. Ancien agent de l'office National de Pharmacie du Bénin, elle se consacre aujourd'hui à ses trois passions : la littérature, l'illustration et le commerce. *L'engrenage* est son deuxième roman.

## 7) Gisèle Ayaba TOTIN :

Fille d'imprimeur, Gisèle a grandi avec les livres. Férue de littérature depuis son jeune âge et grande lectrice, l'écrivaine se consacre à la promotion des auteurs et illustrateurs africains et afro-descendants sur le blog des chroniques littéraires afro ([www.novi-novi-net](http://www.novi-novi-net)), qu'elle a conçu et mis en ligne en 2015. Son premier livre, intitulé *Sincères Condoléances* paraît en avril 2016. Il s'agit d'un recueil de nouvelles ayant pour thème principal le deuil. Gisèle Totin est l'initiatrice de ce projet d'ouvrage collectif regroupant des écrits inédits de plusieurs femmes écrivaines vivant au Bénin et en France. Elle leur a proposé de s'exprimer sur un thème fort qui n'a pas manqué de toutes les inspirer : les relations familiales.

## 8) Harmonie Byll CATARYA :

Auditeur comptable et spécialiste en méthodologie de recherche, cetteoureuse des mots est la première femme active dans le milieu du slam béninois. En 2016, paraît *Art-mots-nid, coup d'éclat*, qui est l'un des premiers recueils de slam publiés au Bénin. Il vaut à la jeune auteure-slameuse d'être invitée par l'Association des professeurs de Français du Bénin (AFPB) à effectuer plusieurs tournées dans les lycées et collèges du

pays afin de stimuler chez les élèves apprenant le français, le goût du savoir-écrire et du savoir-dire en langue française. Depuis 2015, elle œuvre au sein de son label « Harmonie slam » pour former et accompagner des jeunes slameurs, remplissant ainsi son rôle de transmission et de leader incontesté du slam béninois.

9) Anaïs AHO :

Médecin de profession, Anaïs Aho a toujours été une grande passionnée de littérature. En 2015, elle crée une page Facebook sous le pseudonyme « Plume d'Elsa », afin de partager ses écrits tout en gardant son identité secrète. Chaque jour, de très nombreux abonnés viennent lire les épisodes des histoires qu'elle déroule pour eux. Trois ans plus tard, sa page compte près de soixante mille lecteurs qui la suivent de partout dans le monde, ce qui lui a valu le surnom affectueux d'« Elsa l'internationale ». En 2017, auteure d'une bonne dizaine d'ouvrages, elle participe au concours de « La journée du manuscrit francophone de l'année » où elle est nominée dans la catégorie « Roman policier ». Anaïs Aho sort alors de l'anonymat, s'envole pour Paris et remporte l'édition de son ouvrage *Puzzle* chez les éditions du Net, partenaires du concours. Son succès auprès des lecteurs la place désormais sous les feux des projecteurs.

10) Eliane CHEGNIMONHAN :

Chargée de communication et entrepreneure dans l'évènementiel à Angers, Eliane Chegnimonhan est également bloggeuse. Sous le nom de Yèmissi Fadé, elle promeut la cuisine béninoise sur son site [www.miammiambenin1.com](http://www.miammiambenin1.com) et tous les talents du Bénin qu'elle repère sur [www.talentsdubenin.org](http://www.talentsdubenin.org). Eliane se revendique plus communicatrice qu'écrivaine avec pour leitmotiv « La littérature d'accord ! Mais le message d'abord... ». Dans ses écrits, c'est surtout à la morale et à la justice qu'elle s'en prend.

11) Lhys DEGLA :

Communicatrice de formation, Lhys Degla est entrepreneure dans le domaine de la transformation agro-alimentaire et du commerce international. Elle se lance dans l'écriture au lycée, et, en 2006, les auditeurs de la radio Océan FM découvrent ses nouvelles dans l'émission phare « Une vie, une histoire » de Frank Alain Dotou. Elle publie son premier recueil de poésie *Compagnons d'infortune* en 2012, puis elle participe à plusieurs ouvrages collectifs avant de revenir en 2017 à la poésie avec *Ecrin*



*d'Ivresse*, le recueil qu'elle a co-écrit avec le jeune écrivain Carmen Edison. Cette jeune auteure à la plume délicate et sensible, tantôt ironique, tantôt amère, dépeint dans ses œuvres des faits de vie, des erreurs de parcours, des injustices existentielles avec une justesse aussi touchante qu'impressionnante.

12) Myrtille Akofa HAHO :

Gestionnaire-comptable de formation, Myrtille Akofa Haho est passionnée de littérature depuis son enfance. En 2012 et en 2013, elle est lauréate du prestigieux concours littéraire « Plumes dorées » dans les genres de la nouvelle et du roman. Ce concours, organisé au Bénin par les Editions Plurielles depuis 2008, vise à détecter, former, publier et promouvoir les jeunes porteurs de projets d'écriture qui ont entre dix-huit et trente-cinq ans, et ce dans les genres littéraires que sont la nouvelle, le théâtre et le roman. Myrtille Akofa Haho prête ensuite sa plume à des projets d'écriture collectifs. C'est en 2016 qu'elle effectue une entrée majestueuse dans la littérature béninoise en publiant son fameux recueil de poèmes *Escalades*, avant de publier, en 2017, *Comme un funambule*, un nouveau recueil de poèmes. En 2017, elle fait partie de l'équipe des chroniqueurs littéraires du blog [www.biscotteslitteraires.com](http://www.biscotteslitteraires.com) qui promeut essentiellement des plumes béninoises.

13) Elena MIRO K.

Connue du grand public béninois en tant qu'animatrice de télévision, Elena dirige EM Com, une agence de communication globale dont elle est la fondatrice. En 2013, elle fait son entrée dans le cercle des écrivains béninois, ce qui en surprend plus d'un, en publiant en son premier livre intitulé *Le bout de tunnel*. Suivra, trois ans plus tard, *Mielsacré*, son deuxième ouvrage, dans lequel Elena nous livre deux poignantes intrigues sentimentales, venant ainsi confirmer qu'il faut désormais compter avec elle dans le monde livresque béninois. En 2018, Elena Miro K. relève un nouveau défi avec la parution de son troisième ouvrage, *Le miroir* ou *the mirror*, un livre bilingue entièrement illustré.

14) Carmen Fifame TOUDONOU :

Carmen Toudonou s'intéresse très tôt à la lecture puis à l'écriture. Journaliste de radio et de télévision, le grand public la découvre écrivaine en 2014 à la sortie de son premier roman *Presqu'une vie*, dont la thématique principale est l'éducation des petites filles en milieu rural. L'année suivante, elle publie son premier recueil de poèmes intitulé *Noire vénus*. Son travail d'écrivaine est centré sur un questionnement profond du statut de la femme et de l'enfant dans un monde en mutation. Carmen Toudonou travaille également à la formation de la relève littéraire béninoise en tant que conceptrice et promotrice du concours Miss Littérature. En 2018, ce concours de comptes rendus littéraires devient biennal et sous-régional : ce seront désormais des candidates venues du Niger, du Togo et de Côte d'Ivoire qui affronteront leurs homologues du Bénin pour décrocher la couronne de Miss Littérature, gage d'une beauté intelligente.

15) Anirelle AHOUCHESSOUA :

Juriste de formation, Anirelle Ophélie Ahouantchessou est une passionnée des littératures. Ses œuvres, pour la plupart inédites, s'étendent à tous les genres. Sa pièce de théâtre « succession » est finaliste, en 2014, du concours national d'écriture Plumes Dorées.

16) Ganiath BELLO :

Diplômée en linguistique option communication à l'Université d'Abomey-Calavi, Ganiath Bello est journaliste béninoise. L'écriture est sa passion première, même si la réalité prouve le contraire. En 2012, elle a été révélée par le concours national Plumes Dorées ; avec son monologue « Écartèlement », plusieurs fois mis en scène. Elle a aussi contribué à plusieurs œuvres collectives.

17) Mimosette KODJO :

Titulaire d'une maîtrise en lettres modernes, Mimosette Kodjo enseigne le français dans les lycées et collèges ; activité qu'elle allie avec sa passion pour le journalisme. Elle a participé au recueil collectif « La mort est dans l'attente » et d'autres nouvelles.

18) Viviane Bossédé DJAKO:

Née à Kilibo, Viviane Bossédé Djako est titulaire d'une licence en espagnol, obtenue à l'Université d'Abomey-Calavi. Elle est la gagnante, en 2014, du concours national Prix Écrivains Humanistes Plumes Junior, avec sa nouvelle « La mort est dans l'attente. »

19) Mireille GANDEBAGNI :

Mireille Assiba Gandébagni est comédienne, nouvelliste, dramaturge et co-auteure de plusieurs ouvrages. En 2009, elle a représenté le Bénin aux Jeux de la Francophonie tenus à Beyrouth, au Liban. Elle a publié, en 2016, un recueil de nouvelles, « Loin, vers mes treize ans », aux éditions Plurielles.

20) Barbara AKPLOGAN :

Titulaire d'un master en communication marketing et d'une licence en marketing et action commerciale, Barbara Akplogan, mère de deux filles, et auteure de deux livres : « Les mots d'amour », publié en 2003, et un « amour sans lendemain », paru en 2008.

21) Perpétue ADITE :

Coauteure du recueil « La mort est dans l'attente » et autres nouvelles, Perpétue Adité Mahuclou est journaliste de formation et une grande admiratrice des beaux-arts. Rédactrice du Livre blanc sur les changements climatiques en vue de la COP21 et jeune participante à la COP21 à Paris, elle est aussi responsable à la communication du Parlement national des Jeunes pour l'Eau et l'Assainissement.

22) Marina HOUNNOU :

Marina Hounnou est l'une des plus jeunes plumes béninoises. Après ses premiers pas au sein du journal étudiant « Le Révélateur », elle devient collaboratrice et journaliste culturel au quotidien « Fraternité. » Auteure de « Aimer, plus qu'un verbe », elle a co-écrit « Les failles d'une vie » et « La mort est dans l'attente. »

23) Annie CAPO-CHICHI :

Née à Ina Nontounou Annie Espérenca Capo-Chichi est Savaloise. Elle poursuit actuellement ses études en Espagnol, à l'Université d'Abomey-Calavi. Grande passionnée de littérature, cette auteure en herbe pense s'aguerrir en passant son temps libre à lire et à s'entraîner activement à tous les genres littéraires. La nouvelle « La coupable » est sa première publication.

24) Anna Bai DANGNIVO

Anna Bai Dangnivo est née à Athiémé. Professeure certifiée, titulaire d'une licence en socio-anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, elle fut directrice des bibliothèques et de la promotion littéraire. Admise à faire valoir ses droits à la retraite, elle est praticienne de la médecine traditionnelle et s'essaye à l'écriture.

## 6.2 Questionnaire dédié aux femmes écrivaines du Bénin

Elysé DJELY

Email: djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Euphrasie Calmont (1)

### 1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

Ecrire en français n'a même pas été un choix pour moi. Cela s'est imposé car mon pays, le Bénin, a le privilège d'avoir plus d'une cinquantaine de langues, bien sûr, avec intercompréhension à l'intérieur de la plupart d'entre elles. Le français reste la langue que comprend la majorité de la population et celle dont je possède au mieux la sémantique et la syntaxe.

### 2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Je lisais beaucoup, des heures entières depuis mon très jeune âge. Ensuite, dès la classe de 6è, j'ai tenu un cahier de poésie où je mettais toute chose ou tout sentiment en mots. Par la suite j'écrivais de très longs textes. J'ai grandi ainsi. Mon métier de formatrice et directrice des ventes, loin de toute attente contraire, a encouragé cette tendance à la lecture et à l'écriture, le soir. Cela me relaxait, probablement. La lecture et l'écriture sont devenues deux penchants vitaux pour moi.

Quant à l'idée de publier mes écrits, ça a été une opportunité. Je devais présenter un projet personnel obligatoire lors de mes études en Management. Pour faire vite, j'ai alors présenté un de mes écrits ayant rapport au dialogue social : thème imposé. C'est là que le directeur des études a émis l'idée que je devais proposer ce document aux

maisons d'édition. Voilà comment est né mon premier roman *Emma ou la rage de vivre*.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Ma source d'inspiration est partout, en toute chose. Je ne la maîtrise pas. Cela peut être un fait de société, une phrase, une idée dans une lecture, ou un sourire, un enfant qui pleure, un vol d'oiseau, un tableau, la pluie, le soleil... Alors, j'ai toujours un carnet à portée de main, ou encore je m'envoie des mails à partir de mon propre téléphone portable.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Pourquoi retiendrai-je un sujet plutôt qu'un autre ? Le sujet que je retiensest toujours quelque chose qui m'émeut fortement, spontanément ou qui germe et émerge à mon insu. Je ne maîtrise pas mon inspiration, mais ça part toujours de quelque chose qui m'émeut. Je ne saurai pas nécessairement en donner la raison. Certainement que cela dépend de mon histoire, de mon vécu, de ma sensibilité, de mon état d'esprit du moment, de ma représentation du monde...

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

J'ai fait des études de lettres, langues, sciences humaines et sciences sociales. J'aime l'humain. Alors mes écrits portent foncièrement sur les relations humaines. Mes lecteurs seraient donc de tous âges. Si j'ai toujours écrit pour adultes, mon prochain livre à paraître en mai 2020 est un livre jeunesse, livre illustré, en français et en anglais. Ces critères : « jeunesse », « illustré », « anglais » portent le livre vers un univers encore plus large.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Au Bénin, mes ouvrages sont lus à la Bibliothèque nationale, au Centre Culturel Français et dans une dizaine de bibliothèques.

A l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin, certains professeurs font étudier mes ouvrages dans « La littérature féminine ».

Au Nigéria, mes ouvrages sont lus à la Bibliothèque de l'Université Nigeria French language Village à Badagry.

En Martinique, mes ouvrages sont à la Bibliothèque Universitaire des Antilles, campus Schoelcher et dans les bibliothèques municipales, puis dans certains lycées comme le Lycée Acajou de la ville du Lamentin.

En Librairie, on les trouve à :

FNAC,

AMAZON,

DECITRE

et

autres

:

<https://www.fnac.com/ia1147604/Euphrasie-Calmont>

<https://www.amazon.fr/Romans-litt%C3%A9rature-Euphrasie-.../s...>

<https://www.decitre.fr/auteur/1625116/Euphrasie+Calmont>

En

MARTINIQUE

:

Vous trouvez *Emma ou la rage de vivre*, *Les revers de l'amour*, *Chemins de vie*, *chemins d'amour*, *Capital et Charité*, *Vivre*, *être soi* à :

- LIBRAIRIE ANTILLAISE GALLERIA, 97232 Le Lamentin, tous les titres, et dans toutes les Librairies Antillaises des autres villes, quelques titres.

- LIBRAIRIE LA KAZABUL, 135-137 rue Lamartine, 97200 Fort-de-France.

Au

BENIN

:

Vous trouvez *Emma ou la rage de vivre*, *Les revers de l'amour*, *Chemins de vie*, *chemins d'amour*, *Capital et Charité*, *Vivre*, *être soi* à :

LIBRAIRIE NOTRE-DAME à Cotonou.

Au

NIGER

:

Vous trouvez *Emma ou la rage de vivre*, *Les revers de l'amour*, *Chemins de vie*, *chemins d'amour*, *Capital et Charité*, *Vivre*, *être soi* à :

LA FARANDOLE DES LIVRES

Rue du Sahel / A côté de la Nigelec, entre l'hôtel Terminus et le Grand Hôtel

Niamey

Au

CANADA

:

Vous trouvez *Emma ou la rage de vivre*, *Les revers de l'amour*, *Chemins de vie*,

*chemins d'amour, Capital et Charité* à :  
LIBRAIRIE ARCHAMBAULT

<https://www.archambault.ca/.../euphrasie-calm.../9782310031011/...>

Aux ETATS-UNIS :

Vous trouvez *Emma ou la rage de vivre, Les revers de l'amour, Chemins de vie, chemins d'amour, Capital et Charité* à :

ALBERTINE BOOKS IN FRENCH AND ENGLISH

972 FIFTH AVENUE

NEW YORK, NY 10075

<https://shop.albertine.com/listeliv.php...>

- 7) Avez- vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles ...auriez vous l'amabilité de me donner les références ?

En fichier joint, vous trouverez quelques critiques littéraires des ouvrages.

- 8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Absolument oui ! Les œuvres écrites par des femmes du Bénin ces dernières années et de tout temps, peuvent avoir un impact sur la société actuelle. En effet, écrire c'est réfléchir, analyser et proposer des pistes de réflexion plus larges à partir d'une certaine vision.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Je ne sais pas si j'ai bien saisi le sens de cette question. Mais je dirai que tout écrit bien pensé, rédigé avec des mots justes, simples et clairs, apporte une valeur ajoutée à la francophonie. Pour trouver l'image de la femme avec équité, il faut faire l'effort de lire ses écrits, comprendre et en discuter. Par ailleurs, ceci me semble valable pour tout écrit que ce soit un écrit de femme ou un écrit d'homme.



## 10) Quels sont vos projets actuels ?

Au sujet de mes projets actuels, je dois faire la promotion d'un livre que j'ai coécrit avec une amie, *Vivre, être soi*. Il a paru en février. J'ai un livre de poésie, livre illustré en français et en anglais à paraître en Mai 2020, et un autre livre collectif écrit par quatre femmes de pays différents à paraître chez l'Harmattan vers la fin de l'année 2020. Je travaille par ailleurs sur un petit book qui va regrouper les textes des jeunes pour qui je fais de l'écriture créative. Il s'agit de leurs textes de la session de Janvier et Février 2020. Je fais ces ateliers d'écriture créative pour le compte d'un organisme international.

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysée DJELY

E-mail : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Hortence Mayaba (2)

1) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Quand j'étais jeune, presque une enfant, j'avais pour toute distraction la lecture. Et donc je lisais pratiquement tous les livres que j'avais à disposition. En classe de CE2, je

m'étais carrément inscrite au Centre Culturel Français (CCF) afin d'assouvir cette soif de lecture.

2) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Une source d'inspiration n'est pas un élément aussi identifiable que cela n'en a l'air. Toutefois, je pourrais bien dire que j'ai eu la chance de vivre pendant un certain temps aux côtés de mes grands-parents maternels qui m'ont beaucoup inspirée.

3) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Personnellement, je ne retiens aucun sujet à l'avance. Toutefois, les incidents du quotidien, des événements tragiques ou tout simplement une grosse gourde qui pourrait faire jaser le peuple sur de longs jours, pourraient tous autant m'inspirer avec la même ténacité.

4) Visez-vous un lectorat particulier ?

-Oui. Quand j'écris un roman, je m'adresse aux adultes. Mais il n'empêche qu'entre temps, il pourrait survenir dans mon répertoire, un roman pour ado.

- Quand j'écris un album jeunesse, comme le nom l'indique, j'écris vraiment pour les enfants, avec des dessins parfois tordus qui favorisent une interaction de la part de ces jeunes lecteurs. Je suis heureuse lorsqu'un tout petit me dit : « *Je peux moi aussi dessiner comme vous* », et qu'il se mette à imiter. C'est toute ma joie. Cela signifie, non seulement que l'enfant a compris le message, mais aussi qu'il a été touché par ce qu'il a lu.

5) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Je ne sais pas trop qui lit mes œuvres ou qui ne les lit pas. Seulement, de temps à autres, j'ai des retours, que ce soit sur le plan national ou international. Cela fait plaisir ! Puis, de voir les petits livres de certains béninois (*les miens y compris*) traduits en Japonais

pour des enfants japonais ?!... C'est carrément l'apothéose ! Cela signifie que, quoique cachés entre quatre murs pour travailler, ma sueur ne coule jamais pour rien.

- 6) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles... Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Je suggère que vous recherchiez sur internet le blog *Hortense Mayaba* créé par Louise Zack, une Américaine passionnée dans les années 1990 par l'écriture des femmes en générales, et des femmes africaines en particulier. J'ai été à plus d'une fois interviewée par la Revue AMINA. Vous trouverez probablement aujourd'hui encore des traces sur ce blog.

- 7) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent-elles impacter la société actuelle ?

Un livre impacte toujours celui qui le lit, évidemment en bien ou en mauvaise impression. Si une bonne frange de notre société lisait les écrits en général et les écrits des femmes en particulier, il y a longtemps qu'on aurait vu leur impact sur notre communauté. Mais, franchement ! De vous à moi ! Pourrions-nous parler de NOTRE société en termes de lecture d'ouvrages ?...

- 8) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Lacunes ? Quelles lacunes ? Il n'y a certes pas beaucoup de femmes qui écrivent au Bénin. Mais, déjà, il faut commencer par féliciter les quelques-unes qui se jettent à l'eau contre les us et les retombées. Ce n'est déjà pas facile à un homme de s'asseoir pour partager ses émotions. Combien plus difficile l'est-il à la femme béninoise qui doit se débattre avec sa fonction, son ménage, ses enfants et ses casseroles pour subvenir aux besoins de sa famille !

Et cependant, leurs avis à travers leurs écrits comptent beaucoup pour la littérature francophone.

9) Quels sont vos projets actuels ?

Surprise !

Merci pour votre disponibilité !

De rien. Ce fut un plaisir.

ElyséDJELY

Email: djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire :

Ecrivaine : Beatrice Lalinon Gbado (3)

1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

Parce que je suis francophone et que finalement, même si je maîtrise parfaitement ma langue maternelle à l'oral, je ne sais pas l'écrire. De plus le français est la langue officielle, la langue d'enseignement, la langue plus partagée dans mon pays et donc celle qui permet de communiquer avec le plus de lecteur possible ; chez moi et en zone francophone.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

J'ai été habitée, depuis toute jeune, par l'amour pour les belles lettres... A un moment de ma vie, c'était très fort en moi que je devais communiquer avec les enfants et les jeunes la sève de la culture africaine. Pour ce faire, je pouvais conter, écrire... Ecrire m'est apparu le moyen naturel de le faire.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

J'étais motivée par le souci de donner la possibilité de boire à une source culturelle qui nourrit la connaissance de soi, la connaissance de son milieu et de son histoire, qui fortifie l'estime de soi. Ma source d'inspiration, c'est l'enfant et le patrimoine culturel.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Par justice, par souci de justice sociale, d'équité, par bon sens. On ne peut continuer de former les enfants à partir de la culture et des environnements culturels des autres, dans une ignorance totale de leur propre histoire ; et désirer qu'une fois grand, il s'attache à la terre de leurs aïeux et veuille la transformer positivement. Le résultat pour le moment est qu'ils veulent la fuir autant qu'ils peuvent... Je suis témoin que ça commence à changer, mais pendant longtemps, le mirage c'était de devenir l'autre.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

Enfants et jeunes du monde entier ; en commençant par les Béninois, les Africains. Et on peut rester enfants et jeunes à tous les âges.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

En termes de nombre ? Non. Mais en termes de types : familles, bibliothèques, ONG, centres culturels, etc.

7) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles... Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Oui et non. Merci de taper mon nom sur Google. Ce serait plus rapide pour vous.

8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

C'est variable. Pour les auteurs de livres jeunesse l'impact est perceptible. Chez les jeunes en croissance. Chez les institutions qui reconsidèrent l'apport culturel destiné aux enfants.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Je ne comprends pas cette question.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Ouvrages en gestation pour la tendre enfance.

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

E.mail : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire :

Ecrivaine : Adélaïde Fassinou épouse Allagbada (4)

- 1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

C'est notre langue de travail... J'arrive à mieux exprimer mes idées intellectuelles à travers la langue française.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Déjà

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

...Le quotidien de ma société, ma communauté, m'inspire énormément. Je puise dans le vécu des gens autour de moi pour écrire mes ouvrages.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

En tant que femme je parle énormément des préoccupations liées à mon genre. Les enfants également m'intéressent, vu le sort qui est le leur chez nous, en Afrique. Je m'intéresse aussi.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

...Tout le monde me lit ; tous ceux qui ont accès au livre grâce à leur parcours scolaire, j'essaie de rendre mon écriture digeste afin que mon lectorat ne soit pas limité qu'à la crème des intellectuels. Le livre apporte du rêve, et tout le monde a droit aux rêves

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Les scolaires, les femmes en général, les hommes aussi... Vraiment toutes les couches de la société qui aiment le livre.

7) Avez- vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

La plupart sont des articles de journaux dont j'ai gardé certains.

8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Bien sûr ; en lisant nos œuvres, les gens tirent des leçons de vie. Alors cela doit induire des changements de comportements.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Bien sûr, le Bénin apporte sa participation au Panthéon de la littérature universelle, même celle de la francophonie littéraire.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Je finalise un roman dont la thématique repose sur la participation des femmes aux élections législatives. Tous les soubresauts qui entourent la participation des femmes aux instances de prises de décisions, les combats qu'elles doivent mener et les résultats mitigés... Merci

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

Email : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour le questionnaire suivant afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Sophie Adonon (5)

- 1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

J'écris en français parce que c'est l'idiome dans lequel j'ai appris à lire et à écrire. Je ne sais ni lire, ni écrire ma langue maternelle qui est le Fon, majoritairement parlé au Bénin.

- 2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?



Dès la découverte du français, ce fut le coup de foudre pour cette langue qui m'a inculqué l'amour de la lecture. Et à force de lire, je me suis naturellement mise à écrire.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

La nature humaine et la sociologie béninoise m'inspirent en prépondérance.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

En tant qu'écrivain, je ne choisis pas de sujet. C'est l'inspiration qui me guide. En un mot, c'est le sujet qui me choisit.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

Comme il s'agit d'une création, je n'écris pas en pensant au lectorat. Le lectorat se constitue après avoir découvert l'œuvre publiée.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Au Bénin, ce sont les enseignements secondaire et universitaire qui s'intéressent prioritairement à mes ouvrages. Pour mémoire, un extrait de mon premier livre "Le Sourire macabre" a été choisi comme épreuve de français au Brevet national en 2012. C'est ainsi que j'ai été révélée au public béninois. En 2016, je suis devenue la première femme béninoise dont l'ouvrage est mis au programme dans les classes de Seconde, avec mon livre "Pour une poignée de gombos". Depuis, plusieurs de mes romans sont des sujets de thèse au Bénin, en France, au Cameroun, etc.

7) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles... Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

J'ai conservé de nombreux journaux du Bénin, de la France se rapportant à mes écrits. Malheureusement, je vous renverrai vers les réseaux sociaux, Internet pour en trouver

des extraits car le temps me manque pour en constituer des albums. Vous pouvez par exemple surfer sur les sites de la presse béninoise ou française, les journaux comme ‘Le Maine libre’, ‘Ouest France’, ‘La Vie mancelle et sarthoise’

- 8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Un ouvrage qu’il soit écrit par un homme ou par une femme est toujours susceptible d’impacter la société. Certains livres ont plus de portée que d’autres en fonction du thème qu’ils véhiculent, non pas par rapport au sexe de leur auteur. Cependant, nous, femmes auteurs du Bénin, nous contribuons par le biais de nos parutions à l’éducation du jeune public. Je l’ai personnellement constaté avec ‘Assouka’, ma pièce de théâtre en alexandrin (une première sur le Continent africain) qui prône l’émancipation des filles à travers leur scolarisation notamment.

- 9) Pour vous, les études portant sur l’image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Ce sera prétentieux d’affirmer que ‘la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire’. Toutefois, à l’instar de tout écrivain, nous contribuons à corriger progressivement et certainement les lacunes auxquelles vous faites allusion.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Nonobstant mon emploi du temps chargé, je planche actuellement sur une pièce de théâtre en prose, contre le mariage précoce des filles en Afrique.

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

E.mail : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire :

Ecrivaine : Anna Dangnivo Koty (6)

1) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Je suis professeure de lettres modernes et sociologue. J'ai voulu partager les récits extraits des faits de société, les contes qui m'émerveillent.

2) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Les contes de mon enfance au clair de la lune. Les faits de société, les vécus des uns et des autres à moi confiés ; j'avais à partager.

3) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Les contes, parce que pures merveilles pour attirer l'attention sur les travers de la société ; ce qu'il faut corriger.

4) Visez-vous un lectorat particulier ?

Non, tout le monde, tous les âges, jeunes, femmes, hommes, peuvent se distraire et tirer leçons de mes écrits.

5) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Ceux qui m'ont lu m'apprécient énormément que ce soit au Bénin ou ailleurs, en France par exemple.

- 6) Avez- vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Je viens de recevoir, le 27 décembre 2019 le grand prix littéraire du Bénin (premier grand, catégorie conte)

- 7) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Beaucoup. Les femmes au Bénin parlent peu. La peur du qu'en dira-t-on ? Lire les femmes du Bénin, c'est voir autrement la société, se corriger et d'instruire les enfants.

- 8) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

En écrivant en français avec parfois des formules idiomatiques, en faisant revivre l'endogénéité à travers les contes, je vends le Bénin et sa gestion de la société au monde par le français qui devient un canal d'ouverture au monde.

- 9) Quels sont vos projets actuels ?

J'ai beaucoup de manuscrits, nouvelles, contes en souffrances et comme l'édition est presque toujours à compte d'auteur et que les moyens sont limités ; voyez vous-même

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

Email : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Bello Ganiath (7)

1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

C'est la langue de la colonisation, celle qui est utilisée à l'école, dans les administrations béninoises, celle que nous parlons mieux que la plupart de nos langues maternelles et nationales.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Mes lectures en adolescence ont suscité en moi l'envie d'écrire. Elle est donc venue naturellement.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

L'amour, la femme, les relations entre humains de sexe opposé et mes propres expériences constituent souvent ma source d'inspiration.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Aucune raison particulière. Ce sont ceux qui inspirent mes envies d'écriture.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

La jeunesse béninoise, africaine surtout les femmes constitue mon lectorat favori.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Non, pas vraiment.

- 7) Avez- vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Non, je n'en ai pas gardé. Je me rappelle juste qu'une compagnie de théâtre ici au Bénin avait plusieurs fois mise en scène mon premier écrit "Ecartèlement" qui est un monologue.

- 8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Elles impactent la société actuelle, pas si elles peuvent. Elles le font déjà. Ceci de plusieurs manières, notamment parce que beaucoup sont-ils les jeunes béninois de 20 à moins de 40 ans qui se mettent à l'écriture et en font pratiquement la seule occupation intellectuelle ou professionnelle si ce n'est la principale. Secundo, ils se mettent en association et/ou organisent des activités littéraires afin de mieux promouvoir la lecture et l'écriture au sein de nos sociétés.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ? Je n'ai pas connaissance desdites études.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Blogging et Ecriture

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

Email: djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Esther Doko (8)

1) Pourquoi avez-vous choisi à écrire en français ?

J'ai choisi écrire en Français parce que c'est la langue de base dans notre pays et pour l'envie de me faire comprendre par bon nombre de personnes.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Je ne saurais le dire, ça a été par un concours de circonstances. Je sais juste que je n'avais pas d'autres alternatives

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Le ressenti provoqué par le départ d'un être cher.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Ce n'est pas un choix qui s'offre dans tous les cas. Dans le mien par exemple, le sujet fait suite aux ressentis que j'ai besoin de laisser couler.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

En tant que poète, mon lectorat est d'abord celui qui aime les belles lettres et sait explorer les mots dans diverses dimensions.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Pas vraiment mais à travers les différents retours, je sais que c'est un lectorat de belle facture.

7) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Non, malheureusement mais il doit en exister quelque part sur les RS, je ne saurais être plus précise.

- 8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Déjà je salue toutes ces femmes qui aujourd'hui révolutionnent la littérature béninoise. Chacune, de par la teneur de sa plume, interpelle, informe, dénonce ou éduque. Sans vouloir frustrer une époque, je crois que les écrivaines de ces dernières années ont prouvé ou sont en train de prouver qu'elles en ont dans la plume et qu'elles maîtrisent mieux certains faits de société.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Je l'espère. D'ailleurs je crois qu'une meilleure visibilité ne ferait pas de mal parce que c'est ça l'un des défis et si donc, ces études peuvent y contribuer, ce serait intéressant.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Faire la promotion de mon dernier ouvrage et finaliser ceux laissés en instance.

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

E.mail: djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Mireille Gandébagni (9)

- 1) Pourquoi avez-vous choisi à écrire en français ?



J'ai choisi à écrire en français, parce que le français est la langue du travail au Bénin.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

En rêvant, j'ai été inspirée par la question de l'écriture.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Mes sources d'inspiration sont : la vie, l'humain, la société, moi-même et les autres.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Je ne choisis pas de sujets spécifiques. En tant que écrivains, nous sommes les témoins de notre temps donc, je traite tous les sujets qui m'interpellent et me parlent.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

Pas du tout.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Non.

7) Avez- vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Oui. Par exemple Biscottes littéraires.

8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Je ne sais.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Il m'est difficile de répondre car je n'ai fait aucun sondage, je n'ai eu accès à aucun des résultats issus de ces études.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Avant, je vous aurais parlé des étoiles dans mes yeux de mes projets. Aujourd'hui, je ne parle plus de mes projets.

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

E.mail: djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire :

Ecrivaine : Carmelle Fifamè Toudonou (10)

- 1) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Je me suis passionnée pour l'écriture car j'aime beaucoup lire, et très tôt, je me suis mise à la lecture. Je crois que j'avais le sentiment d'avoir des choses à dire, des émotions à exprimer. Voilà pourquoi j'en suis arrivée à l'écriture

- 2) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Je m'inspire de mon quotidien, des histoires qui se racontent de moi, de celle que moi-même j'ai vécu, et puis il y a une part à ce réel pour constituer le cocktail de mes écrits.

3) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Je ne pense pas que je retiens des sujets précis. Il y a, bien sûr, ma sensibilité de femme qui joue, mais je pense surtout que la plupart des sujets que j'aborde, s'imposent naturellement à moi. Je m'intéresse à l'éducation des filles, à la condition des femmes, aux addictions, je traite de questions politiques, etc. En filigrane quelques notes d'espoir

4) Visez-vous un lectorat particulier ?

J'écris avant pour les lecteurs du Bénin, puis ensuite pour ceux du monde. En fonction du genre abordé, je me soumetts aux contraintes du genre. Que cela soit en poésie, roman, nouvelles, essais ou encore en littérature de jeunesse, je fais l'effort de respecter, dans les limites de l'art, les règles du format. Cependant, plus généralement, j'évite d'écrire pour plaire, non pas dans ce sens, une écriture « libre ».

5) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Oui. Mon lectorat est constitué de publics de toutes catégories, jeunes, vieux, femmes et hommes. J'ai toujours plaisir à discuter avec des personnes qui, ayant lu mes histoires, viennent les déconstruire ou les reconstruire. Cela a toujours lieu dans la bonne humeur.

6) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles... Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

7) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Oui, même si je ne pense que l'écrivain peut créer des révolutions. Son rôle est de mettre en débat. Et dans ce sens, oui à votre question.

8) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Oui

9) Quels sont vos projets actuels ?

Je travaille sur trois projets de livres, deux romans et un recueil de nouvelle

*Merci pour votre disponibilité !*

ElyséDJELY

Email : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire :

Ecrivaine : Myrtille Haho (11)

1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

J'ai choisi d'écrire en français parce que c'est la langue nationale de mon pays le Bénin et surtout pour atteindre un lectorat plus vaste. Je n'écris pas uniquement en français. Mon dernier ouvrage "Comme un funambule" qui est un recueil de poèmes à des parties écrites en anglais. Les titres de certains de mes poèmes sont dans des dialectes en langue vernaculaire de chez moi. L'écrivain au-delà de sa passion d'écrire fait aussi un devoir de partage de ses pensées avec l'humanité entière.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Par la destinée je dirai. Au-delà du fait que je sois dilettante de littérature et de lecture, l'acte d'écrire est venu tout naturellement quand je m'y attendais le moins. J'ai alors su que j'avais des choses à dire à travers les livres.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Les expériences vécues, mon entourage, les émotions vues chez les autres. Tout peut inspirer dès qu'on a le déclic pour se mettre à nu sur papier. C'est un travail de longue haleine de ne pas se retenir quand on a quelque chose à décrire dans un environnement donné.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

C'est vrai que mes nouvelles parlent souvent de drames sociétaux en Afrique, de ses réalités intrinsèques qui font sa particularité. Et ceci va dans la démarche de peindre l'Afrique dans ses joies et ses déboires. Mes poèmes parlent plus à l'être humain par introspection et crée ainsi une certaine symbiose entre les lecteurs et moi.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

Tout le monde peut lire mes ouvrages actuels. Tout est dans l'appréhension que chacun a des sujets abordés.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

En termes de nombre, je ne saurai le dire de manière exacte. Je n'ai pas la prétention de dire que je suis assez lue car tant qu'il y a écrire, rien n'est encore lu. Mais j'ai assez de retour favorable de mes lecteurs d'ici et d'ailleurs qui m'encourage à persévérer dans ma jeune carrière.

7) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles... Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

J'ai des références de blogs littéraires et émissions littéraires qui ont parlé de mes ouvrages comme :

-Biscottes littéraires, un blog littéraire béninois qui promeut les écrivains africains et a fait un article sur mes œuvres

Leur site est [www.biscotteslitteraires.com](http://www.biscotteslitteraires.com)

-Le blog Talents du Bénin basé en France qui parle des nouveaux talents du Bénin.

Le site est [www.talentsdubenin.com](http://www.talentsdubenin.com)

- L'émission littéraire "Voyage littéraire" sur Esae TV qui parle de mon recueil de poèmes "Escalades" est disponible sur *youtube*

8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Oui je ne pense vraiment que les œuvres écrites ces dernières années par mes consœurs béninoises impactent la société actuelle. Au-delà de l'art d'écrire qui découle de leur travail, il y a un engagement dans les thématiques actuelles qui peuvent changer les choses à savoir la violence faite aux femmes, la déscolarisation des jeunes filles ou la sauvegarde des droits de l'enfant...

9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Aujourd'hui, je ne peux qu'être fière du travail effectué ces dix dernières années par les femmes écrivaines du Bénin. Elles produisent des ouvrages qui sont d'une valeur littéraire élaborée et tiennent bon sur le marché du livre malgré les difficultés liées au secteur du livre en Afrique.

10) Quels sont vos projets actuels ?

Finir mes travaux en manuscrits actuels et pouvoir les publier. Le reste viendra au fil des mois dès que je retrouverai mon cher lectorat.

Merci pour votre disponibilité !

E.mail : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)

Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Queen Albine (12)

1) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

J'arrive à exprimer ce que je pense beaucoup plus par écrire qu'autre chose.

2) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Ma source d'inspiration provient de ma foi chrétienne.

3) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

J'ai écrit sur la confiance parce que c'est un problème que j'ai eu à traverser dans ma vie (manque d'estime personnelle) et j'ai décidé d'aider d'autres personnes à dépasser cela.

4) Visez-vous un lectorat particulier ?

Oui, les femmes.

5) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Je sais juste que les gens partagent assez mes écrits sur d'autres pages et sur les statuts individuels. Je suis beaucoup lu au quotidien par de nombreux lecteurs. En ce qui

concerne mon livre, à part le Bénin, j'en vends à Dakar, France, Canada et Lomé pour le moment.

- 6) Avez- vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

La page *facebook Queenalbine*

- 7) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Aucune idée.

- 8) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

Aucune idée.

- 9) Quels sont vos projets actuels ?

J'ai mon deuxième livre qui va bientôt sortir.

*Merci pour votre disponibilité !*

Elysé DJELY

E.mail : djelyelyse@yahoo.fr

Etudiant à l'Université d'Augsbourg (Allemagne)



Dans le cadre de la rédaction de ma thèse franco-allemande que j'ai intitulée : *L'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine au Bénin*, je viens solliciter votre concours pour les questionnaires suivants afin de mener à bien ma recherche.

Questionnaire:

Ecrivaine: Lhys Degla (13)

1) Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?

Ça va de soi. J'ai décidé d'écrire en français, parce qu'en dehors de ma langue maternelle, c'est la langue que je comprends, c'est la langue dans laquelle j'ai étudié, forcément, c'est la langue qui était la plus facile à exprimer.

2) Comment en êtes-vous arrivée à écrire ?

Alors, je crois que le rapport d'écrire, je l'ai développé assez jeune, à cause de mon père qui est un éducateur social. Son métier l'obligeait à lire beaucoup d'ouvrages pédagogiques, surtout avec les livres de jeunesse et, il nous a aimé à faire la lecture, surtout les résumés de lectures, à apprendre de nouveaux mots, à développer le vocabulaire, du coup, moi, cela m'est resté comme passion. Quand j'étais en classe de seconde ou première, j'ai eu à développer le rapport avec la poésie, avec les premiers cours sur la poésie. J'ai commencé à apprécier, à m'exercer, à écrire des textes poétiques sur différents sujets, c'est de là que je suis partie.

3) Quelle a été votre source d'inspiration ?

Les sources d'inspiration, c'est à dire, rien ne se crée, tout se transforme. Ce sont les situations de tous les jours, le quotidien, les faits de sociétés, des choses qui ont été vécues par les gens autour de nous, ou bien que nous-mêmes avons vécu. Ça part de là, on tisse l'histoire ; la trame de l'histoire. En un mot, la ramification de l'histoire. L'imaginaire se repose toujours sur un pan de réalité.

4) Pourquoi avez-vous retenu ce sujet (ou ces sujets) ?

Les faits sociaux, on suppose qu'on prend une famille polygame. C'est une situation qui n'est plus courante auxquelles on n'est plus habituée. Tout le monde n'a pas la capacité de restituer ce phénomène ou d'en parler. L'acteur ou l'écrivain ne se porte pas en juge. Mais il se met à la place des acteurs. Ce dernier développe l'histoire en tenant compte des ressentis ou la vision de tous les personnages. Les faits de société parce que on va arriver à créer un certain relativisme. Il ne faut pas que les gens par rapport à un fait de société prennent position. Que telle chose ne devrait pas être ceci. Quand on se met dans cette posture, on se met alors dans une position de juge. L'intention derrière les ouvrages est de créer le relativisme. Telle chose s'est produite, pourquoi telle chose s'est produite. Pas telle chose ne devrait pas produite. Pourquoi telle chose s'est produite ? Dans quel contexte ? C'est ça qui permet en fait de tirer une conclusion qui nous met dans une posture de ne pas juger les autres.

5) Visez-vous un lectorat particulier ?

Pas un lectorat particulier. S'il faut parler de cible, ça doit commencer à l'âge de douze ans. Mais pas au-delà. Car ce n'est pas évident pour un enfant de huit ans de lire mes ouvrages autour de la poésie qui est plus corsée. Les histoires qui sont rencontrées sont des histoires de matures et non histoires d'enfants.

6) Avez-vous une idée de votre lectorat au Bénin et hors du pays ?

Au Bénin, je sais qu'il y a les élèves, le public, des journalistes, les communicateurs et quelques professeurs. J'ai constaté que mes œuvres ne sont pas vraiment connues. Parce qu'il y a toujours le souci de la promotion des livres qui se pose.

7) Avez-vous gardé des traces (press-book, références d'articles...) de l'accueil fait à vos œuvres par des critiques, des universitaires, des institutions culturelles ...Auriez-vous l'amabilité de me donner les références ?

Je sais qu'il y a des sites, des blogs qui m'ont fait des interviews *Le Journal La Nation*, *la radio nationale du Bénin*, *Awalé Afrique*. Ces éléments suivants sont des supports vidéo.

- 8) Pour vous, les œuvres écrites par les femmes du Bénin ces dernières années peuvent impacter la société actuelle ?

Je crois que oui. Si par exemple, dans l'un de mes ouvrages, je parle d'un fait qui se produit de façon récurrente en milieu scolaire par exemple. J'en parle, compte tenu de mes expériences et de ce qui se passe autour de moi. La meilleure façon de mieux cerner est de partir vers les élèves et créer un débat, en créant des débats, c'est au cours des débats que jaillissent de nouvelles idées. Les gens peuvent dire les choses que vous n'apprendrez pas. Des réalités que vous n'étiez pas au courant qui peuvent susciter d'autres ouvrages. Donc c'est à force d'écrire, pour attaquer un problème ou parler d'une situation qu'on peut encore découvrir d'autres situations et essayer de trouver des approches de solutions à ces situations.

- 9) Pour vous, les études portant sur l'image de la femme béninoise dans la littérature contemporaine écrite par les femmes écrivaines du Bénin ces dernières années combleront-elles des lacunes dans le domaine de la francophonie littéraire ?

C'est une question très sensible de mon cas, parce qu'aujourd'hui, on dit pour avoir du vocabulaire, il faut lire. Je suppose qu'une personne qui écrit prend le temps de lire aussi d'autres ouvrages et d'avoir un vocabulaire plus étoffé et d'avoir un style beaucoup plus pertinent. Elèves ou écrivains, s'ils lisent des ouvrages de qualité, forcément leurs ouvrages vont changer. Le style d'écriture va changer. On va se ressentir au fur et à mesure qu'il y a un changement. Il faut des ouvrages de qualité pour une lecture de qualité pour un compte rendu de qualité.

- 10) Quels sont vos projets actuels ?

Actuellement c'est pouvoir sortir mon recueil de nouvelles et chercher une maison d'édition qui offre un panel plus large : pas seulement l'édition. Une fois l'ouvrage est édité, la phase la plus importante, c'est la phase de la promotion du livre, qui lit, dans quelle condition et quelle est le retour ? Tous ces aspects, je voudrais travailler avec une maison d'édition qui m'offre ces aspects. On oublie aujourd'hui que l'écrivain est un artiste ou un danseur professionnel qui a besoin d'une équipe autour de lui. Il faut donc

autour de l'écrivain, ces stratégies de pouvoir vendre ces œuvres. C'est ça qui permet de mesurer si l'ouvrage de l'auteur est connu.

*Merci pour votre disponibilité*

## 7 Bibliographie

### Sources premières

ADONON Sophie (2018) : *Echos de femmes*, Cotonou : Les Editions Savane.

2018 : *Assouka*, Cotonou : Editions Savane.

2016 : *Monarque Hangbè panégyrique d'une reine Biffée*, Cotonou : impr. Gutenberg.

ATCHAHOUE Rodrigue (2017) : *Dernières nouvelles des écrivaines béninoises*, Cotonou, Editions Savane.

CALMONT Euphrasie (2008) : *Emma ou la rage de vivre*, Nantes : Editions Amalthée.

2011 : *Les revers de l'amour*, Nantes : Editions Amalthée.

2014 : *Chemins de vie, chemin d'amour*, Nantes : Editions Amalthée.

FASSINOU Adelaïde (2002) : *Toute une vie ne suffirait pas pour en parler*, Paris : L'Harmattan.

2000 : *Modukpè ou le rêve brisé*, Paris : L'Harmattan.

2000 : *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou : éditions Flamboyant.

2003 : *Enfant d'autrui, fille de personne* : Editions du Flamboyant.

2005 : *Jeté en pâture*, Paris : L'Harmattan.

2010 : *Mes exils et mes amours*, Paris : Edilivres.

2011 : *La sainte ni touche*, Libreville : éditions Odette Maganga.

2005 : *Le journal d'Esclamonde*, Cotonou : Editions Plurielles.

2010 : *Papa je ne suis pas ta femme*, Cotonou, Editions Star.

2016 : *Ma vie entre parenthèses*, Paris : LC Editions.

DANGNIVO Anna Baï (2016) : *Sitou et la rivière de la nudité*, Cotonou : Editions Christon.

DENAKPO Sénami Nelly (2012) : *Dernier combat des Amazones du Danxomè*, Bohicon : JPG-Productions.

GNIMAGNON Christine (2008) : *Do Massè : contes Fon du Bénin*, Paris : L'Harmattan.

HOUNDONUGBO Christelle (2016) : *Accusée mais pas coupable*, Abidjan : Nouvelles Editions Balafons.

HOUNTONDJI Gisèle (1986) : *Une citronnelle dans la neige*, Lomè/ Abidjan/Dakar : NEA.

HOUETTO Collette Sènam (1981) : *L'Aube sur les Cactus*, Porto-Novo : INFRE, (non paginé.)

KPEIDJA Angèla (2021) : *Bris de silence*, sans lieu et sans édition.

TOTIN Gisèle Ayaba (2018) : *Dix femmes écrivaines du Bénin, Histoire de famille*, Cotonou : Editions Les Impliqués.

TOUDONOU Carmen (2014) : *Presqu'une vie*, Cotonou : Plume Soleil.

2018 : *Carmen Fifonsi Aboki (CFA)*, Cotonou : Venus d'Ebène.

2015 : *Noire Venus*, Cotonou : Editions Flamboyant.

### **Sources secondaires**

BHELY-QUENUM Olympe (1985) : *Un piège sans fin*, Paris : Troisième édition, Présence Africaine.

1994 : *Les appels du Vodoun*, Paris : L'Harmattan.

ADIAFI Anne-Marie (1984) : *Une vie hypothéquée*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les nouvelles Editions Africaines (NEA.)

BA Mariama (1979) : *Une si longue lettre*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines (NEA.)

1981 : *Un chant écarlate*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines.

BADIAN Seydou (1973) : *Sous l'orage*, Paris : L'Harmattan.

BHELY QUENUM Olympe (1985) : *Un piège sans fin*, Paris : Troisième édition, Présence Africaine.

1994 : *Les Appels du Vodou*, Paris : Editions L'Harmattan.

1976 : *Le Chant du Lac*, Paris : Editions Présence Africaine.

BUGUL Ken (1982) : *Le baobab fou*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines.

COUCHORO Félix (1929) : *L'esclave*, Paris : éd. De La Dépêche africaine.

1941 : *Amour de féticheuse*, Ouidah, Imp.de Madame Pierre d'Almeida.

DIALLO NIANG Nafissatou (1975) : *De Tilène au plateau*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaine.

1980 : *Le fort maudit*, Paris : Hatier.

1987 : *La princesse de Tiali*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines.

HAZOUME Paul (1978) : *Doguicimi*, Paris : deuxième édition G. P. Maisonneuve Larose.

1937 : *Le Pacte de sang au Dahomey*, Paris : Cinquième éditions la rose.

KAKOU Oklomin (1984) : *Okouassai ou mal de mère*, Abidjan : CEDA.

KAYA Simone (1984) : *Le prix d'une vie*, Abidjan : CEDA.

1976 : *Les Danseuses d'Impé-Eya (Jeunes filles à Abidjan)*, INADES

KOUROUMA Ahmadou (1970) : *Les soleils des Indépendances*, Paris : Editions du Seuil.

MAIGA-KA Aminata (1989) : *En votre nom et au mien*, Abidjan : Les Nouvelles Editions Africaines (NEA.)

OYONO-MBIA Guillaume (1964) : *Trois prétendants, un mari*, Yaoundé : CLE.

PLIYA Jean (1973) : *La Secrétaire Particulière*, Yaoundé : Editions Clé.

1969 : *Kondo le Requin*, Paris : ORTF-DAEC

1971 : *L'arbre fétiche*, Yaoundé : Editions Clé.

1977 : *Le chimpanzé amoureux*, Yaoundé : (coll. « Les classiques africains »)

SEMBENE Ousmane (1960) : *Les bouts de bois de Dieu*, Paris : Le livre contemporain.

SOW FALL Aminata (1976) : *Le revenant*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines (NEA.)

1979 : *La grève des bàttu*, Dakar/Abidjan/Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines.

1987 : *L'Ex-père de la nation*, Paris : L'Harmattan.

Warner-VIEYRA Myriam (1980) : *Le Quinboisseur l'avait dit...*, Paris : Présence Africaine.

1980 : *Juletane*, Paris : Présence Africaine.

YAOU Régina (1985) : *La Révolte d'Affiba*, Abidjan : Les Nouvelles Editions Africaines (NEA.)

### Littérature de recherche

AJOKO MIMIKO Bestman (2014) : « Le womanisme et la dialectique d'être femme noire dans les romans de Ken Bugul et Gisèle Hountondji », *Revue du Cames*.

ACACHA Hortensia (1994) : *Analyse des systèmes d'épargnes informels dans le financement du commerce informel : cas du village de Kpossidja au sud du Bénin*, Mémoire d'Ingénieur agronome, Faculté des Sciences agronomiques, République du Bénin.

ADANDE Alexandre (1962) : *Les Récades des rois d'Abomey*, Dakar : Institut français d'Afrique Noire.

ANIGNIKINA. Augustin (2020) : *Edition et littérature au Bénin*, Editions Universitaires Européennes, texte du rabat.

AKAKPO Rose Ablavi (2019) : « De la représentation du « Je » à l'œuvre de « l'autre » dans l'œuvre poétique d'Euphrasie Calmont » in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018)*, Cotonou : CIREF.

AKINDELE Adolphe et al. (1953) : *Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo*, Dakar : IFAN, p. 20-26.

ALLADAYE Jérôme (2010) : « Tasi Hangbè : une femme sur le trône du Danxome », revue de CAMES : Nouvelle Série B. vol. 012, n°10.

ALBERT Christiane (2007) : « Peut-on parler de littérature populaire écrite en (français) en Afrique ? Le cas du Burkina-Faso », in Hervé Maupeu, Christiane Albert et Abel Kouvouama (dir.) *Intellectuels populaires, un paradoxe créatif*, Pau, Publications de l'Université de Pau

2010 : *Le Kpanligan dans le Danxomè : historien de l'oralité*, Cotonou : Caarec Editions, Coll. « Etudes »

2013 : « Le Kpanligan dans le Danxomè : la restitution orale du passé institutionnalisée » in » in Nicoue T. Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p.158.

AMOUSSOUGA Géraud (1994) : « Les circuits de financement endogènes en Afrique : Nature et contraintes », communication lors de l'atelier international sur FAGACE, Cotonou, République du Bénin.

AMOUZOU Essè (2008) : *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*, Burkina-Faso : L'Harmattan.

ATTANASSO Marie-Odile (2012) : *Femmes et pouvoir politique au Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Cotonou : Online Ausg-Cotonou (F.E.S.)



- AURELIE (2008) : in « Couao-Zotti, *Ecriture féminine au Bénin : entre frémissements, déception et incertitude.* »
- AW NDIAYE Eugénie Rokhaya (2011) : *Les cahiers de l'Alternance, Sénégal 1960-2010*, Dakar : Graphi Plus.
- AWE Bolande (1992): *Nigerian women in historical perspective*, Lagos et Ibadan: Sankore et Bookcraft.
- BAY Edna Grace (1943): *Wives of the leopard* [Texte imprimé], gender Studies, politics and culture in the Kingdom of Dhomey, University of Virginia: Press/cop 1998.
- 1995: *Belief, Legitimacy and the Kpojito: An Institutional History of the Queen Mother in Precolonial Dahomey (Bénin)*, v.361.
- BA Ibrahima (2014) : « Figures de femmes dans le théâtre francophone d'Afrique Noire » in Sylvie Chalaye et Dominique Traoré : *Théâtres d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan, p.14-32.
- BACHMANN Phillipe (1996) : *Communiquer avec la presse écrite et audiovisuelle*, Paris : CFPJ.
- BEAUVOIR Simone de (1949/1976) : *Le deuxième sexe*, Paris : Editions Gallimard.
- BECKER Colette/CABANES Jean-Louis (2001) : *Le roman au XIX<sup>e</sup> siècle, L'explosion du genre*, Paris : Bréal.
- BENVENISTE Emile (1976) : *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Editions Gallimard.
- BETENHAUSSEN Jeanne (1999) : *Le rôle des femmes dans les structures administratives locales au Pays-Bas et au Bénin*, Den Haag.
- BEURET S. et BEURET J.E. (1993) : « L'épargne dans l'économie paysanne de Tomina Bolivie », in *Cahiers de la recherche développement* N°34, pp. 25-37.
- BERNARD Alain (1998) : « Le regard du droit sur l'identité », in Jean Claude Ruano-Borbolan : *L'identité, l'individu, le groupe, la société*, Auxerre : Editions Sciences Humaines.
- BERTHO Jacques (1966): cité dans W.J. Argyle, *The fon of Dahomey: a history and ethnography of the kingdom*, Oxford: Clarendon Press, p.4.
- BOUMAN F. (1979): « Financial Technology of an Informal Savings and Credit Institutions in Developing countries », in *Savings and Development*, volume3, n°4, pp. 253-276.
- BOURDIEU Pierre (1991) : « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*.
- 1994 : *Raisons pratiques*, Paris : Seuil.
- BOKO G. C., *Les stéréotypes sexistes et équité/ égalité entre hommes et femmes : point et correction*, sans date.

- BOUCHE Denise (1975) : *L'enseignement dans les territoires français l'Afrique occidentale de 1817 à 1920, Mission civilisatrice ou Formation d'une élite ?* Université de Lille III, Services de reproduction des Thèses.
- BUSH Ruth et Claire Ducournau (2017) : « La littérature africaine de langue française, à quel(s) prix ? Histoire d'une instance de légitimation littéraire méconnue (1924-2012) », *Cahiers d'études africaines*, 2015/3, n°219, p.535-568.
- BURDON ELLISA Alfred (1970): *The land of fetish*, Londres: Chapman and Hall.
- CAMET Sylvie (2019) : « Figures de femmes contre l'oppression », in Sylvie Camet et Isabelle Mons (dir.) : *Femmes en résistance, parole et actes politiques*, Paris : L'Harmattan.
- 2007 : *Les métamorphoses du moi, Identités plurielles dans le récit littéraire XIX è –XX è siècles*, Paris : L'Harmattan.
- CHEVALIER Jean et Alain Gheerbrant (1982) : *Dictionnaire des symboles*, Paris : Editions Robert Laffont S.A et Editons Jupiter.
- CARRE Nathalie (2012) : « Afrique et prix littéraires. Quelle intégration à la chaîne du livre sur le continent ? » In *Afrique contemporaine* (n°241).
- CHACUS Sylvie (2017) : *Discrimination sexiste au travail, une étude comparée au Bénin et en France*, Paris : L'Harmattan.
- CEVAER Françoise : *Littératures d'Afrique noire*.
- CHAUDOIN Edmond : *Trois mois de captivité au Dahomey*.
- DUCOURNAU Claire et BUSH Ruth (2015) : « La littérature africaine de langue française, à quel(s) prix ? Histoire d'une instance de légitimation méconnue (1924-2012) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n°219.
- CONDE Maryse (1979) : *La parole des femmes : Essai sur les romancières des Antilles de langues française*, Paris : L'Harmattan.
- COISSY Anatole (1949) : « Un règne de femme dans l'ancien royaume d'Abomey », Institut Français d'Afrique Noire, *Etudes Dahoméennes*, n° II.
- CORNEVIN Robert (1981) : *La République populaire du Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Paris : Maisonneuve et Larose, 74-78.
- 1976 : *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Paris : Presses Universitaires de France.
- 1970 : *Le Dahomey*, Presses Universitaires.
- 1962 : *Histoire du Dahomey*, Paris : Editions Berger-Levrault.
- DAGHESTANI M. (1934) : *La famille musulmane contemporaine en Syrie*, Thèse de doctorat, Paris : Geuthner.

- D'ALMEIDA-TOPOR Hélène (2016) : *Les Amazones, Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale*, Clamecy (France) : Editions La Lanterne magique.
- DALZEL Archibald (1967): *The history of Dahomey*, Snowhill, And Londres: T. Spilsbury and son, p. x-xi.
- DAPPEROLFert (1668):*Naukeurigebeschrijvinge der Afrikanische Gewesten [...]*, Amsterdam, Jacob van Meurs.
- 1686 : *Description de l'Afrique [...]* Amsterdam, Wolfgang, Waesberge, Boom and Van Someren, p. 369-370
- DAVIET-Taylor Françoise (2008) : « La personne, le nom et l'identité : concepts et illustrations dans *Austerlitz* de W.G. Sebald, in Françoise Daviet-Taylor et Laurent Gourmelen : *La personne et son nom*, Paris : Presses de l'Université d'Angers.
- DENIAU Xavier (1983) : *La francophonie*, Paris : PUF.
- DJIVO Joseph Adrien (1977) : *Guézo, La Rénovation du Dahomey*, Belgique : Presses de l'Imprimerie Castermann SA.
- DJOUAMON Sylvestre (2013) : « L'univers de la famille dans les chansons traditionnelles du sud-Bénin : un cercle d'étouffement et de mort », in *Littérature orale africaine* sous la direction de : Clément Dili Palai et al. P. 117-126.
- DUBREIL, S. G. Mgr, Archevêque d'Avignon (1876) : *La Science du Ménage, complément de l'éducation de la jeune fille au pensionnat et dans sa famille* par l'auteur des petites vertus et des paillettes
- DUCASSE Jean-Baptiste (1935) : « Mémoire ou relation du Sr du Casse sur son voyage en Guynée avec « La Tempeste » en 1687 et 1688, in Paul Rouissier, *L'établissement d'Issiny 1687-1702, Voyage de Ducasse, Tibierge et d'Amon à la côte de Guinée publiés pour la première fois et suivis de la Relation du Royaume d'Issiny par le P. Godefroy Loyer*, Paris : Librairie Larose
- DUCOURNEAU Claire (2017) : *La fabrique des classiques africains*, Paris : CNRS éditionsd'or, Avignon : Imprimerie de N. S. P. Le pape et de Mgr l'Archvêque.
- DUNGLAS Edouard (1957) : « Contribution à l'histoire du moyen-Dahomey (royaumes d'Abomey, de Kétou et de Ouidah) (3 tonnes), ED, XIX.
- DJUNGU-SIMBA K. Charles : (2008) : *Les Ecrivains du Congo-Zaïre, Approches d'un champ littéraire africain*, Metz : Université de Paul Verlaine-Metz, Centre de recherches Ecritures, p.126-140.
- DOSSOU-GBETE Ghislaine (1993) : *Intégration de la femme au processus de développement : Étude fondée sur le groupement féminin de Dodja*, Abomey-Calavi, Université Nationale du Bénin.
- DURAND-LE GUERN Isabelle (2008) : *Le roman historique*, Paris : Edition Armand Colin.
- DUCAS Sylvie : « La palce marginale des écrivains francophones. »

- ECO Umberto (1979) : *Lector in fabula, le rôle du lecteur*, Paris : Grasset.
- ELA J. M. : « Les enjeux démographiques en Afrique Noire : Les dessous d'un discours », in *Afrique 2000 : Revue africaine de politique internationale*, n° 8, Janvier Mars, 1992.
- ELLIS Alfred Burdon (1970): *The land of fetish*, Londres: Chapman and Hall, p.55-58
- EVRARD Frank (1996) : *Lire le roman policier*, Paris : Dunod.
- FAHMY Mansour (2007) : *La condition de la femme dans l'Islam*, Paris : Editions Allia.
- FAGE P.D. (1978): « The Nilotic Sudan and Ethiopia, c.660 to c. AD 600”, in J. D. Fage: *The Cambridge History of Africa*, vol. II, c. 500 BC-AD 1050, Cup.
- FORBES E. Frédérick (1851): *Dahomey and the Dahomans, being the journals of two missions to the King of Dahomey and residence at hsi capital in the years of 1849 and 1850*, Londres: Brown, Green, and Longmans.
- FOURN Elisabeth (2011) : *Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin, pesanteurs culturels et sociologiques*, Cotonou : Université d'Abomey-Calavi.
- FRASER Antonia (1989): *The warrior queens: the legends and the lives of the women who have led their nations in war*, New York: Alfred A. Knopf.
- FRERE Marie-Soleil (2000) : *Presse et démocratie en Afrique, Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Karthala : Paris.
- FOSALAU Liliana (2009) : « Identité et altérité dans la poésie francophone contemporaine : hypostases belges », Université « Al. AI Cuza.
- GBÉDO M-E. (2009) : *Le destin du roseau*, 2<sup>ème</sup> édition, Ruisseaux d'Afrique.
- GLELE Maurice. A (1969) : *La République du Bénin*, Paris : Editions Berger-Levrault.
- (1969) : *La naissance d'un Etat noir*, chapitre III, Les sociétés de Presses, p. 47.
- GOHARD-RADENKOVIC Aline (1999) : « L'Altérité dans les récits de voyage », in *L'Homme et la société*, « Littérature et sciences sociales », n°134, Paris : L'Harmattan.
- GUILLAUMIN C. (1992) : *Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de nature*, Paris : Editions Côté femmes.
- GBAGUIDIDonatien (2014) : « Entretien exclusif avec une grande dame du théâtre béninois : Marcelline Aboh fait des révélations sur sa vie et sa carrière », *L'Événement précis*, n° du 07 février 2014.
- GBANOU Sélom Komlan (1999) : « Espace-femmes dans la poésie togolaise » in : Ambroise Têko-Agbo et A. Amegbleame (Dir.) : *Les femmes dans le processus littéraire au Togo* : Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt a. Main, New York, Wien, Peter Lang

GBOUABLE Edwige (2007) : *Des écritures de la violence dans les dramaturgies d'Afrique Noire francophone (1930-2005)*, Thèse de doctorat présentée à l'Université de Rennes 2, février 2007.

GUEZO Anselme (2013) : « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxomè, essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit » in Nicoue T.Gayibor, et al. (Dir.) : *L'écriture de l'histoire en Afrique*, Paris : Karthala, p.135-152.

GUILLOU Anne (1985) : « La seconde vie des femmes béninoises », Paris : Presses Universitaires de France.

HACKEM Ali A. M. avec le concours de I. Hbeck et J. Vercoutter, « La civilisation de Napata et de Méroé », in G. Mokthar.

HEINLIEN Lamarque (2016) : *Objection, Manifeste pour en finir avec la pensée unique*.

HOUNDEFFO Anatole dit Alokpon, *AIR 61* (Distribution Canal Trpical C/960 Vodjè, Cotonou, verset 27 à 39.

HUNTLEY Henry Veel (1850): *Seven years'service on the Slave Coast of western Africa*, (2vols): Londres, T.C. Newby, P.118.

HERISSE A Le (1911) : *L'Ancien royaume de Dahomey*, Paris : Larose.

HUANNOU Adrien (2019) : *Le pays Wémè d'hier à demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), Textes réunis et présentés par Adrien Huannou*, Cotonou : CIREF Editions.

2001 : *Le roman féminin en Afrique de l'Ouest*, Cotonou : Les Editions du Flamboyant, L'Harmattan.

1984 : *La littérature béninoise de langue française*, Paris : Karthala et A.C.C.T.

1994 : *Anthologie de la littérature féminine d'Afrique noire francophone*, ouvrage publié avec le concours financier de l'A.C.C. T, Cotonou : Les Editions Bognini.

2019 : *Introduction à la littérature béninoise*, Cotonou : Bibliothèque Nationale du Bénin.

1980 : *Trois poètes béninois*, Yaoundé : Editions CLE.

1982 : *La littérature béninoise à la 34<sup>ème</sup> Foire du livre*, Porto-Novo : INFRE.

1983 : « Approche générale et historique de la littérature béninoise », *Notre librairie*, n°69, mai-juillet.

1982 : « Influence de la littérature orale sur les écrivains béninois », *Itinéraire*, Vol. 1.

- HERITIER F. (1996) : *Masculin/féminin, la pensée de la différence*, Paris : Editions O. Jacob.
- HERSKOVITS et MELVILLE J. (1938): *Dahomey, an ancient West African Kingdom*, New-York. J. J. Augustin, Vol I, p.166-169.
- HOUNSSA David Godonou (2008) : s/. dir.), *Femmes au Bénin au cœur de la dynamique de changement*, Cotonou : Laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN.)
- HOUSSET Emmanuel (2007) : *La vocation de la personne, L'histoire du concept de personne de sa naissance augustinienne à sa redécouverte phénoménologique*, Paris : Presses Universitaire de France.
- HOUSSOU GANDONOU Fifamè Fidèle (2016) : *Les fondements éthiques du féminisme*, Globethics : Genève.
- HOUNSA David Godonou (2008) : *Femmes au Bénin au cœur de la dynamique de changement*, Cotonou : Laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN.)
- IGNEGONGBA K. (1992) : *Fécondité et ethnie en Mauritanie*, Paris : CERPAA CERPOD.
- IRENE Albert (1993) : *Une nouvelle dynamique sociale au Bénin, Étude de groupements de femmes à caractères économiques dans la province de l'Atlantique en République populaire du Bénin*, Paris : L'Harmattan.
- JOURNET O (1981) : « La quête de l'enfant : représentation de la maternité et rituelle de stérilité dans la société diola de Basse Casamance » in *Journal des Africanistes*, 51-1-2.
- KADI Germain-Arsène (2010) : *Le champ littéraire africain depuis 1960, Romans, écrivains et société ivoiriens*, Paris : L'Harmattan
- KEA A. Ray (1982): *Settlements, trade, and politics in the seventeenth-century Gold Coast*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- KESTELOOT Lilyan et Ari GOUNONGBE (2009) : « Réalités et fantasmes chez les romancières sénégalaises » in Fatou Diop, *La recherche féministe francophone*, Paris : Karthala.
- KLINKENBERG Jean-Marie (2019) : « Les francophones dans le monde » In *La langue française dans le monde*, OIF : Editions Gallimard.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Amand Colin.)
- KONKOBO Christophe (2014) : « Le théâtre burkinabé au féminin : de Joëlle Ouattara à Odile Sankara », in Sylvie Chalaye et Dominique Traoré : *Théâtres d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan.
- KOUDJO Bienvenu (1976) : *Théâtre, rites et folklore au Dahomey*, thèse de doctorat du 3ème cycle, Université Paris III, UER de Littérature Générale et Comparée.

KOUDESSA LOKOSSOU Clément (1976) : *La presse au Dahomey : 1894-1960. Évolution et réaction face à l'administration coloniale*, Thèse pour le doctorat du 3<sup>ème</sup> cycle d'Histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

KULESSA Rotraud von (2011) : *Entre la reconnaissance et l'exclusion*, Paris : Edition Champion.

KOTEI S.I.A. : *Le livre aujourd'hui en Afrique*.

LABOURET Henry (1959) : *L'Afrique précoloniale*, Paris : P.U.F.

LABOURET Denis (2018) : *Histoire de la littérature française des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris : Armand Colin.

1998 : *Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Armand Colin.

*Larousse du XX<sup>e</sup> siècle en six volumes* (1928-1933) : Paul Augé (dir.), vol I, Paris.

LAVERGNE de TRESSAN M. de (1953) : *Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo*, Dakar : Mémoire de l'IFAN 30.

LECLANT J. (1980) : "L'empire de Koush Napata et Méroé", in G. Mokhtar (dir) : *Histoire générale de l'Afrique*, vol II, Paris : Jeune Afrique Stock et Unesco

LETOURNEAU Charles-Jean-Marie (1903) : *La condition de la femme dans les diverses races et civilisations*, Paris : BNF.

LIGIER Françoise (1985) : « Le théâtre africain et le concours théâtral interafricain », *Quel théâtre pour le développement en Afrique*, Dakar, Abidjan, Lomé, Nouvelles éditions Africaines.

1993 : « Vingt-cinq ans à la découverte des auteurs francophones », dans *Textes et dramaturgies du monde 1993*, Françoise Ligier, Caya Makhélé (dir.), Carnières-Morlanwelz, Lansman.

LAW Robin (1680): « Problems of plagiarism, harmonization and misunderstanding in contemporary European sources: early sources for the slave Coast of West Africa" in Beatrix Heintze and Adam Jones (éds): *European sources for sub-Saharan Africa before 1900: use and abuse*, *Paideuma* (1987), Stuttgart, p. 341.

1986 dans « Dahomey and the slave trade: reflections on the historiography of the rise of Dahomey », *Jah*, XXVII, p. 242.

LOCOH T. (1988) : *La fécondité en Afrique noire : De nouvelles tendances, mais un avenir difficile à discerner*, Paris : CEPED.

MEDEHOUEGNON Pierre (2014) : « Femmes de théâtre au Bénin : de l'engagement socioéducatif à la dramaturgie de l'inter-culturalité », in *Théâtres d'Afrique au féminin*, Paris : L'Harmattan.

2019 : « Regards africains sur le roman *Les revers de l'amour* d'Euphrasie Calmont-Houkonou », in Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wémè d'hier à*

*demain, Histoire, culture et développement, Actes du colloque de Dangbo (21-23 août 2018), Cotonou : CIREF.*

- MERCIER Paul (1970) : « Guinée central et orientale, in Hubert Deschamps » (Dir.) : *Histoire générale de l'Afrique Noire, de Madagascar et des archipels, I : Des origines à 1800*, Paris : P.U.F.
- MOUROUARD Elvire (2013) : *Des femmes dans l'émancipation des peuples noirs de Saint-Dominique au Dahomey* : Paris : Editions du Cygne.
- MOURALIS Bernard (1984) : *Littérature et développement, Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaines d'expression française* : Paris, Editions Silex.
- MANESSY Gabriel(1994) : *Le français en Afrique Noire, mythe, stratégies, pratique* : Paris, L'Harmattan.
- MAUPASSANT Guy de (1883) : *Une vie*, Paris : Flammarion.
- MOUMOUNI Abdou (1964) : *L'Éducation en Afrique* : Paris, Maspero.
- MONGADJI Bernadin (2001) : « Yèmi ou le miracle de l'amour », in *Culture et Société*.
- NDIAYE Christiane (2004) : *Introduction aux littératures francophones*, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.
- N'ZEMEN M. (1993) : *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Yaoundé (Cameroun) : Presses Universitaires du Cameroun.
- NORDMANN-SEILER Almut (1978) : *La littérature néo-africaine*, Paris : Presses Universitaires de France.
- OLABIYI J. Yai (1968) : « Remarques sur l'état actuel des recherches linguistiques au Dahomey », Paris : Présence Africaine.
- ORTIGUES M. C. et E. (1966) : *Œdipe africain*, Paris : Plon.
- PAZZI Roberto (1984) : « Aperçu sur l'implantation actuelle et les migrations anciennes des peuples de l'aire culturelle Aja-Tado », in *Peuples du Golfe du Bénin (Aja-Ewé) – Colloque de Cotonou*, études réunies et présentées par François de Medeiros, Paris : Éditions Karthala.
- PINDAS Luc : *Editer dans l'espace francophone*.
- PERNOT Denis (1998) : *Le roman de socialisation 1889-1914*, Paris : L'Harmattan.
- Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les médias (2001) : *Étude sur l'État des médias au Bénin 1988-2000*, Friedrich Ebert : Cotonou.
- Officice du tourisme d'Abomey et Région avec l'appui de la coopération allemande PDDC, GIZ, DED.



- OUINSOUSSI Fifi (2021) : engagement social féminin dans le roman de Adélaïde Fassinou et dans les nouvelles de Maria de Zayas y Stomayor, Université d'Abomey-Calavi, sous la direction de Tossou Okri Pascal
- QUENUM Maximilien (1936) : *Au pays des fons, us et coutumes du Dahomey*, Paris : Libraire Larose.
- RAIMONDI Jean-Marc de (1984) : *Association des écrivains de langue française*, mémoire de DESS en science Politique, Université Paris I.
- RAIMOND Michel (2013) : *Le roman depuis la Révolution*, Paris, Armand Colin, Coll. Poche.
- 1966 : *La crise du roman. Des lendemains du naturalisme aux années vingt*, Paris, José Corti.
- RICARD Alain (1986) : *Naissance du roman africain : Félix Couchoro 1900-1968*, Présence Africaine : Paris.
- RYDER A. F. C. (1969) : *Bénin and the Europeans 1485-1897*, Londres: Longmans.
- ROBERT Marthes (1972) : *Romans des origines et origines du roman*, Paris.
- ROMAGNAN Barbara (2009) : « Etre femme en politique : un stigmaté légitimant » in SOW Fatou (dir.) : *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala.
- ROUMAIN Jacques (1973) : *Gouverneur de la rosée*, Paris : Les Editeurs français Réunis.
- SAVARY Claude (1976) : *La pensée symbolique des fons du Dahomey*, Geneve : Editions Médecine et Hygiène.
- SALA-DIAKANDA M. (1988) : « L'infécondité de certaines ethnies » in : Tabutin Dominique, *Populations et sociétés en Afrique du Sud du Sahara*, Paris : L'Harmattan.
- SARTRE Jean-Paul (1948) : *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris : Gallimard.
- SEK Papa Ibrahima (1993) : *La stratégie culturelle de la France en Afrique* : Paris, L'Harmattan.
- SERBIN Sylvia (2004) : *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, Paris : L'Harmattan.
- SCHULZ Claudia (2001) : « Construire le paysage de l'édition dans l'Afrique « francophone » de l'Ouest durant l'époque postcoloniale », in *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIème à l'an 2000 (actes du colloque international Sherbrooke 2000)*, Saite-Foy, Paris, Presses de l'Université de Laval, L'Harmattan, p.244.
- SCHIFANO Elsa (2003) : *L'édition africaine en France, Portraits*, Paris : L'Harmattan.
- SLAMA Béatrice (2018) : « De la littérature féminine » à « l'écrire-femme » : différence et l'institution, n°44, 1981. L'institution littéraire.
- SMITH Guillaume (1751) : *Nouveau voyage en Guinée*, Paris : Chez Durand et chez Pissot

- SOW Fatou (2009) : *La recherche féministe francophone*, Paris : Editions Karthala.
- SKERTCHLY (1890) : *Dahomey*, p.448.
- STANLEY B. Alpern (1998) : *Les Amazones de la Sparte Noire, Les femmes guerrières de l'ancien royaume du Dahomey*, Paris : L'Harmattan.
- TABTI-MOHAMMEDI Bouba (2016) in *Mariama Bâ, Une si longue lettre, biographie de l'auteur, étude de l'œuvre, thèmes et personnages*, Honoré Champion
- TABET P. (1992) : « Fertilité naturelle, reproduction forcée » in *Les Cahiers de l'Homme*, « L'arraisonnement des femmes », Nouvelles Séries, XXIV, Paris : Editions EHESS.
- TARCICI Andan (1941) : *L'éducation actuelle de la jeune fille Musulmane au Liban*, Paris : Imprimerie spéciale de la librairie Mariale.
- TEKO-AGBO Ambroise (1996) : *Le roman féminin Togolais : le discours et l'écart*, Bénin.
- THIAM Awa (2014) : *La sexualité féminine Africaine en mutation, l'exemple du Sénégal*, Paris : L'Harmattan.
- 1978 : *La parole aux négresses*, Paris : Denoël/Gonthier.
- TEKO-AGBO et al. (1999) : *Les femmes dans le processus littéraire au Togo*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Wien : Editions Peter Lang.
- TETU Michel (1988) : *La francophonie, Histoires problématiques, Perspectives*, Paris : Hachette.
- TIDJANI Serpos (1951) : *Notes sur le mariage au Dahomey*, Etudes Dahoméennes.
- THORIN Valérie (2001) : « Lire, écouter, voir : Dernières nouvelles » in : *L'intelligent*, n°2093-du 20 au 26 février.
- TOSSOU Okri Pascal (2017) : « Généricité dans *Lullaby* de J.M.G. Le Clézio. Une analyse de la « complexité des faits de discours », in *European Scientific Journal*, European Scientific Institute, vol.13, n° 29, pp. 158-171.
- TOSSOU Okri Pascal (2019) : « Lecture de *Emma ou la rage de vivre d'Euphrasie Calmont* » in : Adrien Huannou (dir.) : *Le pays Wemèd'hier à demain, histoire, culture et développement*, Cotonou : CIREF Editions.
- UNESCO : « Femmes et filles : l'éducation, pas la discrimination », in *Forum mondial sur l'éducation sujets brûlants*, Dakar, Sénégal, 26 au 28 avril 2000.
- VALLON Aristide (1861) : « Le royaume de Dahomey », *Revue Maritime et Coloniale*.
- VITAL Christophe (2009) : *Culture et talents du Bénin*, Itinéraire et rencontres, Paris : Somogy, Editions d'Arts.
- VIART Dominique (2008) : *La littérature française au présent*, Paris : Editions Bordas.

WILMOT Arthur Eardley (1862): « Despatches from commodore Wimot respecting his visit to the King of Dahomey in December 1862 and January 1863 », in *IUP Series of British PP, Colonies: Africa*.

YEE Jennifer (2000) : *Clichée de la femme exotique : un regard sur la littérature coloniale française entre 1871 et 1914*, Paris : L'Harmattan.

YIGBE Dotsé (1996) : *Couchoro et l'autre féminin : l'image de la femme dans le roman de Félix Couchoro* : Bénin.

ZABUS C. (2016): « Etudes postcoloniales, études de genre et transgenre », *ELFe XX-XXI*, n°6.

ZANTOU Pascal Assogba (2012) : *Les femmes dans la vie politique au Bénin (1960-1990)*, Mémoire de maîtrise présenté à L'Université nationale du Bénin, Cotonou.

ZONVIDE AYAWAVI (1996) : *L'image de la femme dans le roman Etrange héritage de Gad Ami* : Bénin.

## Sources Internet

Projet d'alphabetisation au Bénin, disponible sur le site : <<https://fr.ulule.com/alphabetisation-benin/>>, consulté le 23 août 2021.

REVUE *Biscottes Littéraires*, « Interview avec Euphrasie Calmont », publié le 28 mai 2018, disponible sur le site : « [bicotteslitteraires.com](http://bicotteslitteraires.com) », consulté le 13 septembre 2020.

Gahungu Céline (2019) : « Le concours théâtral interafricain : quelles archives ? Quels usages ? » Disponible sur le site : <<https://journals.openedition.org/coma/4210>>, consulté le 24 août 2021.

Présence Africaine : disponible sur le site : <<https://www.presenceafricaine.com/info/8-maison-d-edition>>, consulté le 24 août 2021.

Le Bénin à l'honneur : les éditions Savane : disponible sur le site : <<https://www.youscribe.com/page/savane>>, consulté le 24 août 2021.

CAAREC : disponible sur le site : <<http://www.adrienhuannou.com/caarec.php>>, consulté le 24 août 2021.

Adonon Sophie in *Littérature béninoise* \_Sophie Adonon, *Le tour du Bénin en dix jours*, Cotonou (Bénin), publié le 16 novembre 2016, disponible sur le site <[https://dekartcom.net/litterature-beninoise\\_-sophie-adonon-le-tour-du-benin-en-dix-jours/](https://dekartcom.net/litterature-beninoise_-sophie-adonon-le-tour-du-benin-en-dix-jours/)>, consulté le 09/08/2020.

Entretien accordé à Cécile Avougnlankou par Eskil Agbo, septembre 2019, disponible sur <<https://beninlivres.org/trois-ans-de-femcriture-cecile-avougnlankoun-pour-plus-de-promotion-des-e>>, consulté le 04/10/ 2020.

Céline Avougnlankou, disponible sur le site : <<https://beninlivres.org/trois-ans-de-femcriture-cecile-avougnlankoun-pour-plus-de-promotion-des-e>>, consulté le 04/10/ 2020

Rezolibris : disponible sur le site : <[http://www.scolibris.fr/rezolibris/annuaire/35\\_christon-editions.html](http://www.scolibris.fr/rezolibris/annuaire/35_christon-editions.html)>, consulté le 24 août 2021.

Entretien réalisé par Margarette AlantannouAvoce : Adélaïde Fassinou (2021) : *Les rencontres internationales du livre du Bénin, La journée du livre Bénin*, disponible sur le site <<https://beninlivres.org/yemi-ou-le-miracle-de-lamour-larme-dadelaide-fassinou-allagbada-contre-la-maltraitance-des-enfants/>>, consulté le 03 septembre 2021.

Robert Asde (2015) : *Tribune Arts et Culture*, disponible sur le site <<https://tribuneculture.blogspot.com/2015/06/note-de-lecture-yemi-ou-le-miracle-de.html>>, consulté le 21 août 2021.

Sophie Adonon in *Littérature béninoise* \_Sophie Adonon, *Le tour du Bénin en dix jours*, Cotonou (Bénin), publié le 16 novembre 2016, disponible sur le site <<https://dekartcom.net/litterature-beninoise-sophie-adonon-le-tour-du-benin-en-dix-jours/>>, consulté le 09/08/2020.

Sophie Adonon : disponible sur le site <<https://agnounbasso.wordpress.com/2016/09/05/pour-une-poignee-de-gombos-sophie-adonon-entre-dans-lhistoire-de-la-litterature-beninoise/>>, consulté le 21 août 2021.

Grand jeu concours Miss Littérature tout public : disponible sur le site : <<https://misslitteratureorg.wordpress.com/blog/>>, consulté le 11.03. 2022.

Delphine Naudier (2001) : « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », in Presses de sciences Po, n°44, article disponible en ligne à l'adresse : <<https://www.cairn.info/revue-sociétés-contemporaine>>, consulté le 11.03. 2022.

Djomaki Hector (2019) : « Les maisons d'éditions ne jouent vraiment pas leur rôle », disponible sur le site : <<https://www.beninintelligent.com/hector-djomaki-ecrivain-les-maisons-dedition-au-benin-ne-jouent-vraiment-pas-leur-role/>>, consulté le 24 juin 2021.

Maryse Assogbadjo (2015) : « Gisèle Hountondji, première femme écrivaine béninoise : remontée contre le racisme », disponible sur le site : <<https://lanationbenin.info/gisele-hountondji-premiere-ecrivaine-beninoise-remontee-contre-le-racisme/>>, consulté le 24 juin 2021.

Remise du Grand Prix Poétique « Kaïlédtrat Royal », disponible sur le site : <<http://aimecesairecelebrations2013.eklablog.com/remise-du-grand-prix-du-kailcedrat-royal-a-euphrasie-calmont-calmont-aux-champ-a119685040>>, consulté le 07 août 2021.

Remise du Grand Prix Poétique « Kaïlédtrat Royal », disponible sur le site : <<http://aimecesairecelebrations2013.eklablog.com/remise-du-grand-prix-du-kailcedrat-royal-a-euphrasie-calmont-calmont-aux-champ-a119685040>>, consulté le 07 août 2021.

Article 1 du Règlement du concours International Adulte « Grand Prix Poétique du Kaïcedrat Royal », disponible sur le site : <<http://europoesie.e.u.pic.centerblog.net/o/70082105.jpg>>, consulté le 07 août 2021.

- Mireille Gandébagni (2017) : disponible sur le site : <<https://lemagafrik.com/2017/07/jeux-de-francophonie-selectionnee-jury-international-mir>>, consulté le 02 mars 2022.
- Mireille Gandébagni (2021) : *Les silencieuses*, disponible sur le site : <<https://www.rfi.fr/fr/culture/20210709-prix-rfi-th%C3%A9%C3%A2tre-2021-les-textes-pr%C3%A9s%C3%A9lectionn%C3%A9s>>, consulté le 11 juin 2021.
- Reglement Prix Littéraire Ahmadou : disponible sur le site : <<https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=prix+Amadou+Kourouma+2019>>, consulté le 03 mars 2022.
- KPADONOU Babatoundé (2002) : « L'appropriation de l'internet par la presse béninoise », disponible sur le site : <[https://www.memoireonline.com/10/08/1548/m\\_1-appriation-d-internet-par-la-presse-beninoise](https://www.memoireonline.com/10/08/1548/m_1-appriation-d-internet-par-la-presse-beninoise)>, consulté le 15 août 2021.
- La Nouvelle Tribune, disponible sur le site : <<https://lanouvelletribune.info/2008/09/qui-sommes-nous>>, consulté le 16 août 2021.
- Togo-Presse : disponible sur le site <<https://togopresse.tg/presentation>>, consulté le 15 août 2021.
- Interview Radio d'Euphrasie Calmont : disponible sur le site : <[https://www.youtube.com/watch?v=RxOJ\\_IyWNWQ](https://www.youtube.com/watch?v=RxOJ_IyWNWQ)>, consulté le 02 octobre 2021.
- Euphrasie Calmont : disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=ktvsyb2qixk>>, consulté le 25 août 2021.
- « Emma ou la rage de vivre : Euphrasie Calmont dans bonjour citoyen », disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=tOBQ7p2GI>>, consulté le 26 septembre 2021.
- Romancière Sophie Adonon : disponible sur le site <<https://www.youtube.com/watch?v=KhArQXOMev8>>, consulté le 02 octobre 2021.
- Interview d'Adélaïde Fassinou : disponible sur le site : <<https://www.youtube.com/watch?v=qrcAvCgy-pY>>, consulté le 2 octobre 2021.
- Ken Lohento : *Etude-l'internet au Bénin de 1995 à 2000*, disponible sur le site : <<http://www.anais.org/ARTICLES93>>, consulté le 22.09.2021.
- Bello Ganiath : « Une blogueuse inspirante pour le développement de l'économie numérique », disponible sur le : <<https://femmedigitale.bj/p/ganiath-bello/>>, consulté le 03 mars 2022.
- Index Mundi : Bénin Taux d'alphabétisation, disponible sur le site : <[https://www.indexmundi.com/fr/benin/taux\\_d\\_alphabetisation.html](https://www.indexmundi.com/fr/benin/taux_d_alphabetisation.html)>, consulté le 11 octobre 2021.
- Célébration des femmes amazones ou guerrières : Sénamè Nelly Dénakpo : disponible sur le site : <<https://lanationbenin.info/celebration-des-femmes-amazones-ou-guerrieres-sename-nelly>>, consulté le 17/01/2021.
- Henry Jacques (2018) : « Les domaines du polar », disponible sur le <<http://ray-pedeoussaut.fr/>>, consulté le 13 septembre 2020.

Propos recueillis par Mariam Chabi Talata Ziméé Yérïma sur Ortb lors de la Journée Internationale de la femme du 08 mars 2022. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=tk823Q00Oytg>, consulté le 09. 03. 2022.

Dossi Frank : Sophie Adonon : « Je prends une voix grave, pour parler de l'émancipation des filles... », Disponible sur le site : <https://lanouvelletribune.info/2018/04/sophie-adonon-je-prends-une-voix-grave-pour-parler/>, consulté le 01/03/2021.

Revue *Biscottes Littéraires*, disponible sur le site : <https://biscotteslitteraires.com/assouka-piece-theatrale-alexandrin-sophie-adonon/>, consulté le 01.10. 2020.

Cultura, disponible sur le site : <https://www.cultura.com/assouka-tea-9782379181702.html>, consulté le 01/03/ 2021.

Sandrine Richard, disponible sur le site : <https://sandrinerichardgui.wixsite.com/correctrice/single-post/2017/10/08/Sophie-Adonon>, consulté le 01/03/2021.

Akpaka Serge (2021) : ORTB, Journal Télévisé du 13 Juin 2021 avec Estelle Pazou, disponible sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=l3gV5zc-ECI>, consulté le 13 juin 2021.

Journal Télévisé du 13 juin 2021 avec Christelle Adimi : disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=l3gV5zc-ECI>, consulté le 14 juin 2021.

## Source Presse

*L'Aube Nouvelle*, N° du 27 février 1966.

*Daho-Express*, mai-août 1970.

SAGEREP, *L'Afrique actuelle*, 1968.

Journal officiel de l'AOF du 22 juin 1912.

Journal *La Tribune de la Capitale* N° 647 du jeudi 04 novembre 2004.

Adélaïde Fassinou, in *Amina* n°403 2003, *L'éclaircie féminine dans la littérature béninoise, Editer un roman relève du parcours du combattant*, entretien préparé par Jocelyn Kotso Natha.

Journal *Le point au quotidien, Littérature, Livres et médias*, n° 658 du vendredi 02 juin 2000, entretien préparé par Jean-Marc Aurèle Afoutou.

Journal *Matin libre* (décembre 2019) : n° 1352.

AZONWAKIN Alexis (2000) : « Historique politique du Dahomey au Bénin d'aujourd'hui : les hauts et les bas d'une Nation en quête de son identité », *Fraternité*, n°162, juillet.

Le Journal *Liberté*, n°487 du lundi 02 avril 2001.

Le Journal, *Echos culture et société*, n°967 du jeudi 29 juin 2000.

Eugénie Dossa Quenum : « la place des filles à l'école » in *Amina*, n°600.

Claude Urbain Plagbeto (2010) : « voyage au cœur du roman d'Euphrasie Calmont » in *La nation*, Cotonou (Bénin) : n°5061 Lundi 23 Août 2010.

Adélaïde Fassinou (2010) : « Coupure de presse : Emma ou la rage de vivre dans la croix du Bénin », in extrait du Journal *La Croix du Bénin*, Cotonou (Bénin), du 03 septembre 2010, n°1062.

Mahougnon Kakpo (2000) : « Modukpè, Le rêve brisé ou l'hymne à la femme » in *Echos culture et société*, Cotonou, n°967 du jeudi 29 juin.

Philippe Lejeune (2000) in *Echos culture et société*, n°967 du jeudi 29 juin.